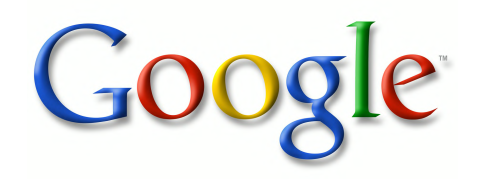





DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution
1858.

# HISTOIRE
# D'HÉRODOTE.

ÉDITION EN NEUF VOLUMES.

T[illegible] par P. [illegible]

La première [illegible] cette tout estimée par [illegible]
en 1766. [illegible]
[illegible] 1726.

# HISTOIRE
# D'HÉRODOTE,

## TRADUITE DU GREC,

Avec des Remarques Historiques et Critiques, un Essai sur la Chronologie d'Hérodote, et une Table Géographique.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

A laquelle on a joint la Vie d'Homère, attribuée à Hérodote, les Extraits de l'Histoire de Perse et de l'Inde de Ctésias, et le Traité de la Malignité d'Hérodote : le tout accompagné de Notes.

TOME I.

---

DE L'IMPRIMERIE DE C. CRAPELET.

A PARIS,

Chez { Guillaume Debure l'aîné, Libraire de la Bibliothèque Nationale, rue Serpente, n° 6;
Théophile Barrois père, Libraire, rue Hautefeuille, n° 22.

AN XI — 1802.



# PRÉFACE.

Telle est l'imperfection de la nature humaine, que les propositions abstraites, quelque vraies qu'elles soient, font peu d'impression. Sourds aux préceptes de la morale, nous écoutons volontiers les leçons de l'Histoire, et cela seul suffiroit pour prouver son utilité, si elle n'étoit pas universellement reconnue. En nous instruisant, elle nous plaît par la variété des objets qu'elle présente ; nous intéresse et nous remue par ces révolutions et par ces secousses qui ébranlent les Empires et changent souvent la face du Globe. Ces effets, qui sont indépendans du style, se font mieux sentir, quand l'Ecrivain unit, avec la vérité, le rare talent de savoir la présenter. La première qualité est essentielle, la seconde n'est qu'accessoire. Sans la vérité, l'Histoire devient un Roman. Si l'on s'est d'abord laissé séduire par le charme du style, on revient peu à peu de son illusion, l'ouvrage tombe et disparoît pour toujours.

Il ne suffit pas à l'Historien d'être vrai, il doit encore tâcher de plaire. Son style, toujours noble sans enflure, se varie suivant les occasions. Il est simple sans bassesse, grand et même sublime sans boursoufflure, fleuri sans affectation. La réunion de ces qualités compose l'Historien parfait.

Peu d'Ecrivains peuvent se flatter de les avoir réunies à un degré aussi éminent qu'Hérodote. Parlons d'abord de son amour pour le vrai. Quiconque lit avec attention son Histoire, reconnoît sans peine qu'il ne s'est proposé d'autre but que la vérité, et que lorsqu'il doute d'un fait, il expose les deux opinions et laisse à ses lecteurs le choix de celle qui leur plaira davantage. Si une particularité lui semble douteuse ou incroyable, il ne manque jamais d'ajouter qu'il se contente de raconter ce qu'on lui a dit. Entre mille exemples je n'en citerai que deux. Lorsque Nécos eut discontinué de faire creuser le canal qui devoit conduire les eaux du Nil dans le Golfe Arabique, il fit partir de ce Golfe des Phéniciens,

avec ordre de faire le tour de l'Afrique et de retourner en Egypte par les Colonnes d'Hercules, connues actuellement sous le nom de Détroit de Gibraltar. Ces Phéniciens revinrent en Egypte la troisième année après leur départ, et racontèrent entr'autres choses, qu'en naviguant (1) autour de l'Afrique, ils avoient eu le soleil à leur droite. Hérodote ne doutoit pas que les Phéniciens n'eussent fait le tour de l'Afrique; mais comme l'Astronomie étoit alors dans son enfance, il ne pouvoit croire qu'en le faisant ils eussent eu le soleil à leur droite. « Ce fait, dit-il, ne me » paroît nullement croyable; mais peut- » être le paroîtra-t-il à quelqu'autre ».

Voici le second exemple. Les Psylles étoient un petit peuple de la Libye qui habitoit en dedans de la Syrte. Comme leur pays étoit absolument sans eau, ils conservoient l'eau de pluie dans des citernes. Le vent du Midi les ayant desséchées, ils résolurent d'un consentement unanime, de faire la guerre à ce vent.

(1) Herodot. lib. IV, §. XLII.

On ne conçoit pas qu'un projet si extravagant ait pu entrer dans des têtes humaines. Hérodote l'a senti; et de crainte que, parmi ses lecteurs, il ne se trouvât quelqu'un qui le soupçonnât de croire de pareils contes, il (1) ajoute : « Je rapporte » les propos des Libyens ».

Une autre chose à laquelle on n'a pas assez pris garde, c'est que très-souvent il commence ainsi sa narration : Les Perses, les Phéniciens, les Prêtres d'Egypte m'ont raconté ceci ou cela. Ces narrations, quelquefois assez longues, sont soutenues sur le même ton dans l'original par ce mot φασί, *dicunt*, ou exprimé ou sous-entendu. Le génie de nos langues modernes nous forçant à couper ces phrases, il est souvent arrivé qu'on a fait parler Hérodote en son propre nom, quoiqu'il parlât en tiers, et qu'on lui a attribué des faits dont il étoit très-éloigné de garantir l'authenticité.

Il a voyagé dans tous les pays dont il a eu occasion de parler. Il a examiné avec

(1) Herodot. lib. IV, §. CLXXIII.

la plus scrupuleuse attention les fleuves et les rivières dont ils sont arrosés, les animaux qui leur sont particuliers, les productions de la terre, les mœurs des habitans, leurs usages tant religieux que civils; il a consulté leurs archives, leurs inscriptions, leurs monumens; et quand ces moyens de s'instruire lui ont manqué, ou lui ont paru insuffisans, il a eu recours à ceux d'entre les naturels du pays qui avoient la réputation d'être les plus habiles dans leur histoire. Il poussa même le scrupule si loin, que, quoiqu'il n'eût aucun juste sujet de se défier de la véracité des Prêtres de Memphis, il se transporta (1) cependant à Héliopolis et ensuite à Thèbes, pour voir si les Prêtres de ces deux dernières villes s'accorderoient avec ceux de Memphis.

On ne peut refuser sa confiance à un Historien qui prend tant de peines pour s'assurer de la vérité. Si cependant, malgré toutes ces précautions, il lui est quelquefois arrivé de se tromper, je crois

(1) Herodot. lib. II, §. III.

qu'il mérite plus notre indulgence que notre blâme.

Hérodote n'est pas moins exact sur toutes les parties de l'Histoire Naturelle que sur les faits historiques. Quelques anciens Ecrivains ont relégué au rang des fables des particularités, qui depuis ont été vérifiées par les Naturalistes modernes, beaucoup plus habiles que les anciens. Le célèbre Boerhaave n'a pas craint de dire en parlant d'Hérodote : *hodiernæ* (1) *observationes probant fere omnia* MAGNI VIRI *dicta.* Le témoignage d'un Savant si distingué doit être, auprès des gens sensés, d'un plus grand poids que les frivoles déclamations de ces demi-Savans, qui n'ont qu'une légère teinture des sciences.

Il s'est trouvé dans tous les temps des gens qui, ne pouvant atteindre à la réputation de cet illustre Ecrivain, ont cherché à le déprimer. Un certain (2) Caystrius, dit Porphyre dans sa première Dissertation sur la Philologie ou les Belles-

(1) Elementa Chymiæ, tom. 1, pag. 550.

(2) Eusebii Præparat. Evangel. lib. x, cap. III, pag. 466, B.

Lettres, accuse Hérodote d'avoir pris presque mot pour mot d'Hécatée de Milet ce qu'il a écrit dans son second livre sur le Phénix, l'Hippopotame et la chasse au Crocodile. Le même Porphyre avance (1) dans la même Dissertation, que Polion avoit fait un livre entier sur les plagiats d'Hérodote. Ces accusations sont sans doute bien graves. Mais par qui sont-elles intentées? par deux écrivains obscurs, qui croyoient s'illustrer en attaquant un homme célèbre. Si ces accusations eussent eu le plus léger fondement, Plutarque, qui cherchoit toutes les occasions d'abaisser notre Historien, n'auroit pas manqué de les faire valoir. Mais il auroit cru, sans doute, avoir trop à rougir, s'il eût avancé des faits aussi dénués de vraisemblance que ceux-là. Je ne crois pas devoir m'arrêter davantage sur ces frivoles accusations. Mais en voici de bien plus graves.

Plutarque, qui n'étoit pas moins judicieux que savant, qui connoissoit tous les

(1) Eusebii Præparat. Evangel. lib. x, cap. III, pag. 467, D.

ouvrages de ses devanciers, et qui étoit à portée de consulter les monumens et les inscriptions, accuse Hérodote, non-seulement de mensonges et de fictions, mais encore d'altérer les faits par pure malignité, et de flétrir, par des impostures et des calomnies, la gloire de la Grèce en général et celle de chaque Peuple en particulier. Ce ne sont pas des traits qu'il lance en passant, et, pour ainsi dire, à la dérobée; c'est un traité complet, qu'il a intitulé *de la Malignité d'Hérodote*, où il tâche de prouver toutes ces assertions.

Si ces accusations étoient fondées, cet Historien, convaincu en plusieurs occasions de mauvaise foi, deviendroit suspect dans le reste; et l'on ne pourroit plus compter sur son témoignage. C'est cependant dans ses écrits que nous puisons la plupart des connoissances que nous avons de l'antiquité, et ses ouvrages sont le fondement ordinaire et le principal objet des recherches des Savans. Il est donc très-important de savoir si Hérodote mérite les reproches odieux que lui fait Plutarque. Ce seroit ici le lieu de les exami-

ner, de les discuter et de les réfuter. Mais Joachim Camérarius l'ayant fait en partie dans la Préface de l'édition d'Hérodote qu'il donna à Bâle en 1557, et M. l'Abbé Geinoz, savant non moins distingué par l'étendue de ses connoissances que par la droiture de son caractère, ayant vengé plus amplement cet Historien dans quelques (1) Mémoires lus à l'Académie des Belles-Lettres, j'ai pensé qu'il étoit d'autant plus à propos de renvoyer à ces ouvrages, que j'ai répondu moi-même, dans la Vie d'Hérodote et principalement dans mes notes, aux accusations de Plutarque, qui avoient été négligées par ces deux (2) Savans. Je me contente seulement d'ajouter un trait que j'emprunte de Denys d'Halicarnasse. « Hérodote, dit-il, est (3) » doux; il se réjouit du bien et s'afflige

(1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XIX, page 115 et suivantes. Je les ai fait réimprimer dans le sixième volume.

(2) J'ai ajouté à cette édition le Traité de Plutarque de la Malignité d'Hérodote, et je l'ai accompagné de notes où je réfute ce critique.

(3) Dionys. Halicarn. Epistola ad Cn. Pompeium, tom. II, pag. 209, lin. 12.

» toujours du mal ». Ce savant et judicieux Critique étoit donc bien éloigné de penser, comme Plutarque, que les écrits de cet Historien étoient pleins de malignité.

Convaincus de la bonne foi d'Hérodote, nous sommes surpris de la haine que lui a vouée Plutarque et de l'acharnement avec lequel il l'a poursuivi. Tant que le motif de cette haine ne sera pas connu, il restera, malgré toutes les apologies, un nuage capable d'offusquer en partie la gloire de notre Historien. Il est heureux pour nous que Plutarque n'ait pas déguisé le motif qui l'animoit, et qu'en cherchant à colorer sa haine, il ne se soit pas apperçu qu'il diminuoit la confiance qu'il vouloit que l'on prît en ses accusations. Quel est-il donc ce motif? il nous l'apprend lui-même dès le (1) commencement de son ouvrage. « C'est principalement, dit-il, sur les Béotiens et » les (2) Corinthiens qu'Hérodote lance

(1) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 854.

(2) J'ai répondu dans la Vie d'Hérodote aux accusations qui regardent les Corinthiens.

» les traits de sa malignité, sans cepen-
» dant épargner les autres Grecs. J'ai
» donc pensé qu'il étoit de mon devoir
» de venger l'honneur de nos ancêtres, et
» de prendre en main les intérêts de la
» vérité contre la partie de son Histoire
» où il les attaque ».

Hérodote avoit raconté que les Béotiens, non contens de trahir la cause commune de la Grèce et de se soumettre à Xerxès, avoient encore combattu contre les Grecs à la bataille de Platées avec le même acharnement que les Perses même. Plutarque, qui étoit Béotien, se crut, en bon citoyen, obligé de venger ses compatriotes. « Ce fait étoit si connu,
» dit (1) M. l'Abbé Geinoz, qu'il n'osa
» s'engager dans une apologie directe de
» leur conduite : mais voulant, à quelque
» prix que ce fût, satisfaire son ressenti-
» ment contre Hérodote, et rendre sus-
» pect le récit de la défection des Thé-
» bains et des Béotiens, il entreprit une
» critique générale de son Histoire, où il

(1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XIX, page 117.

» s'efforce de montrer que cet Historien » n'est pas digne de foi, qu'il a altéré par » pure malignité la vérité de l'Histoire; » que sa méchanceté paroît, non-seule- » ment dans les horreurs qu'il a mises sur » le compte des Béotiens, mais aussi dans » la manière indigne dont il a traité les » autres Peuples de la Grèce ».

Après avoir prouvé qu'Hérodote étoit ami de la vérité et qu'il a pris tous les moyens de s'instruire, il ne me reste plus qu'à parler de sa manière d'écrire. Comme des éloges paroîtroient suspects de la part d'un Traducteur, je me contenterai de rapporter ce qu'en ont dit deux des plus habiles critiques, Hermogènes et Denys d'Halicarnasse, qui étoient d'autant plus en état d'en juger sainement, qu'ils étoient les hommes les plus savans et les plus spirituels de la Grèce.

« Sa diction, dit (1) Hermogènes, est » pure, douce et claire; dans presque tout » ce qu'il emprunte de la fable, il em-

(1) Hermogen. de Formis Orationum, lib. II, pag. 147, lin. 7 et seq. ex Edit. Aldi.

» ploie le style poétique. Ses pensées ont » de la justesse, ses expressions de la » grace et de la noblesse. La plupart de » ses rhythmes, soit dans la composition, » soit à la fin de ses périodes, ont de la » dignité; ce sont des dactyles, des ana- » pæstes, des spondées. Il réussit mieux » que qui que ce soit à décrire, selon » la plus belle manière des Poètes, les » mœurs et les caractères de ses différens » personnages. Aussi a-t-il en plusieurs » endroits de la grandeur, et principa- » lement dans les discours de Xerxès à » Artabane (1), et dans les réponses de » celui-ci ».

Ecoutons maintenant Denys d'Halicarnasse. « Personne, dit (2) ce critique, » qui étoit en même temps un grand His- » torien, personne, dis-je, n'a parmi les » Historiens mieux traité qu'Hérodote » la partie de l'Histoire qui regarde les

---

(1) Voyez Hérodote, liv. VII, §. XLVI et suivans. Il y a Artabaze dans l'édition d'Hermogènes, donnée par Alde, qui est celle dont je me sers.

(2) Dionys. Halicarn. de veterum Scriptorum Censurâ, cap. III, pag. 124.

» actions. Quant à l'exécution, quelque-
» fois Thucydides le surpasse, quelque-
» fois il ne sauroit l'atteindre, et souvent
» ils vont de pair. Dans les discours, ils
» ont toujours le terme propre et con-
» servent leur caractère. Hérodote l'em-
» porte par la clarté, Thucydides par la
» précision, et l'un et l'autre sont égale-
» ment énergiques. Hérodote a l'avantage
» dans les mœurs, Thucydides dans les
» affections. Quant à la beauté et à la
» magnificence du style, ils ne diffèrent
» en rien l'un de l'autre, et tous deux ils
» excellent dans les qualités qui touchent
» à la diction. Dans la force, la vigueur,
» le nerf, la gravité et la variété des
» figures, Thucydides a la supériorité;
» mais dans l'agréable, le persuasif, les
» graces et cette heureuse simplicité, qui
» ne sent point le travail et paroît naître
» du sujet même, Hérodote le laisse bien
» loin derrière lui; c'est cette sorte de
» caractère qu'il conserve toujours avec
» le plus de soins.

» Mais s'il faut encore parler de ces
» deux Ecrivains, dit le même Denys

» d'Halicarnasse (1) dans sa lettre à Cn. » Pompée, voici ce que j'en pense. Ceux » qui veulent écrire l'Histoire doivent » faire choix d'un sujet beau et propre » à plaire à leurs lecteurs : c'est presque » le plus nécessaire de leurs devoirs. Hé- » rodote me paroît en cela avoir mieux » réussi que Thucydides. Le premier, en » écrivant l'Histoire des Grecs et des Bar- » bares, s'est proposé de préserver de » l'oubli les actions des hommes, comme » il le dit lui-même. Tel est son début, » tel est le commencement et la fin de » son Histoire. Le second a écrit l'His- » toire d'une seule guerre, guerre qui » n'a été ni honnête ni heureuse; et plût » aux Dieux qu'elle ne fût jamais arrivée! » ou, puisqu'elle étoit arrivée, il auroit » été à souhaiter, qu'ensevelie dans le » plus profond oubli, on en eût dérobé la » connoissance à la postérité. Que ce sujet » soit mauvais, Thucydides en fournit » lui-même la preuve dès le commence-

---

(1) Dionys. Halicarn. Epistola ad Cn. Pompeium, cap. III, pag. 206.

» ment : car en racontant que (1) dans » cette guerre beaucoup de villes Grec- » ques ont été dévastées par les Barbares » et par les Grecs eux-mêmes, et que » jamais on n'avoit vu, de mémoire » d'homme, tant de proscriptions et de » massacres, sans compter les tremble- » mens de terre, les sécheresses, les ma- » ladies (2) pestilentielles, et une multi- » tude d'autres malheurs, il aliène dès le » commencement l'esprit de ses lecteurs, » qui ne doivent entendre parler que des » malheurs de leur Patrie. Un sujet, où » l'on présente les actions merveilleuses » des Grecs et des Barbares a un grand » avantage sur celui qui n'offre que des » revers cruels et lamentables, et c'est en » choisissant un tel sujet qu'Hérodote a » montré plus de prudence et de talent que » Thucydides. Que l'on ne dise pas que » celui-ci a été forcé de peindre les mal- » heurs de sa Patrie, quoiqu'il n'ignorât » pas que l'autre sujet ne fût plus beau, » et qu'il ne l'a fait, que parce qu'il ne

(1) Thucydid. lib. 1, §. XXIII.

(2) J'ai ajouté ce mot d'après le texte de Thucydides.

» vouloit

» vouloit pas s'exercer (1) sur la même » matière que d'autres avoient déjà trai- » tée. C'est tout le contraire : car dans sa » Préface, il attaque et déchire les actions » de ses ancêtres et ne trouve de beau et » d'admirable que ce qui s'est fait de son » temps. Celà prouve manifestement qu'il » n'a pas entrepris cette Histoire contre » son gré. Hérodote n'en a point agi de » la sorte. Quoique Hellanicus et Charon » de Lampsaque eussent écrit avant lui » sur le même sujet, loin de se rebuter, » il se flatta de faire mieux, et il y par- » vint.

» Un Historien doit savoir par où il » faut commencer et quand il doit finir; » c'est son second devoir. Hérodote a » montré encore en cela plus de talent » que Thucydides. Il fait voir d'abord » que les Barbares ont été les agresseurs, » et qu'ils ont les premiers insulté les » Grecs ; et il finit par la punition que

(1) Ταὐτὰ ἑτέροις. C'est ainsi qu'il faut lire, et c'est ainsi que cela se trouve dans toutes les éditions. Le Traducteur Latin paroît avoir lu ταῦτα, mais en admettant cette accentuation, ἑτέροις n'a plus rien qui le gouverne.

» ceux-ci en font, et par la vengeance » qu'ils en tirent.

» Thucydides commence son Histoire » par le temps où les affaires des Grecs » n'étoient (1) déjà plus si florissantes; ce » que n'auroit pas dû faire un Grec, et » sur-tout un Athénien, qui tenoit, par » sa naissance, un rang distingué dans sa » Patrie, qui commandoit les armées et » qui occupoit d'autres places honora- » bles; ou du moins, il auroit dû le faire » avec plus de retenue, et ne point attri- » buer ouvertement à ses compatriotes la » cause de cette guerre, lorsqu'il avoit » tant de raisons de la rejeter sur d'au- » tres. Il n'auroit pas dû entrer en ma- » tière par la guerre de Corcyre, mais » par les grandes actions des Athéniens, » aussi-tôt après la guerre de Perse, dont » cependant il a fait mention dans un lieu » convenable, quoiqu'en courant et d'une » manière assez mesquine. Après avoir

(1) Il faut lire nécessairement dans le texte ὀυ καλῶς ou bien κακῶς. C'est ce que paroît avoir senti le Traducteur Latin; une ligne plus bas, je conjecture qu'il faut lire ὀυ τῶν ἐῤῥιμμένων en la place de ὀυ τῶν ἔτι εἰρημένων.

» raconté ces belles actions avec beau-
» coup de bienveillance, comme l'auroit
» dû faire un bon citoyen, il auroit dû
» ajouter que les Lacédémoniens, par
» crainte et par jalousie, entreprirent
» cette guerre sous de vains prétextes, et
» parler ensuite des affaires de Corcyre,
» du décret contre les Mégariens et de
» tout ce qu'il auroit voulu. Il pèche aussi
» dans la manière dont il termine son
» Histoire. Car il la finit par le combat
» naval que se livrèrent les Athéniens et
» les Lacédémoniens près de Cynosséma,
» la vingt-deuxième année de la guerre,
» quoiqu'à l'entendre, il eût été présent
» à la guerre entière et qu'il eût promis
» d'en rapporter toutes les particularités.
» Il auroit mieux fait de ne rien omettre
» et de terminer son Histoire par cet
» événement merveilleux et bien flatteur
» pour ses lecteurs, je veux parler du re-
» tour des exilés de Phylé, qui est l'épo-
» que où les Athéniens recouvrèrent leur
» liberté.

» La troisième fonction d'un Historien
» est de bien considérer quels sont les

» faits qu'il doit faire entrer dans son ou-
» vrage, et quels sont ceux qu'il doit
» passer sous silence. Thucydides s'est
» encore laissé vaincre dans cette partie.
» Hérodote, persuadé que toute narra-
» tion d'une certaine étendue procure
» beaucoup de plaisir aux auditeurs, si
» elle est coupée par quelques repos, et
» que si elle reste toujours dans la même
» position, quand même ce seroit avec le
» plus grand succès, elle ne manque ja-
» mais de causer de la satiété, Hérodote,
» dis-je, a cru devoir prendre Homère
» pour son modèle, et varier à son exem-
» ple sa narration. Si nous prenons en
» effet son Histoire, nous l'admirons jus-
» qu'à la dernière syllabe et toujours elle
» nous laisse quelque chose de plus à
» desirer. Thucydides, qui ne parle que
» d'une seule guerre, entasse combats sur
» combats, préparatifs sur préparatifs,
» harangues sur harangues, et ne don-
» nant point à ses lecteurs le temps de
» respirer, il les fatigue et les excède. Car,
» comme le dit (1) Pindare, *le miel et les*

(1) Ce vers n'est pas exactement rapporté par Denys

» *doux plaisirs de Vénus causent de la* » *satiété*. Je pense aussi que la variété ré» pand de l'agrément dans l'Histoire, et » c'est ce qu'a senti Thucydides en deux » ou trois endroits, lorsqu'en parlant des » Odryses (1), il développe par quels » moyens ce peuple parvint à une grande » puissance, et lorsqu'il fait mention de » la (2) fondation des Villes de Sicile.

» Un autre devoir de l'Historien, c'est » de bien distribuer sa matière, et de pla» cer chaque chose dans l'ordre qui lui » convient. Quelle est donc la méthode » de ces deux Ecrivains dans la distri» bution et l'arrangement de leur sujet? » Thucydides a suivi l'ordre des temps, » Hérodote celui des choses. De-là il ré» sulte que Thucydides est obscur et très» difficile à entendre. Comme il survient » beaucoup d'événemens dans le même » été et dans le même hiver, en différens

d'Halicarnasse. En voici la traduction littérale, avec celle du précédent. « En toute chose, le repos est doux. Le miel » et les agréables fleurs de Vénus causent de la satiété ». Pindar. Nem. Od. VII, vers. 76 et seq.

(1) Thucydid. lib. II, §. XXIX et XCVII.

(2) Id. lib. VI, §. II, III, IV et V.

» lieux, ainsi qu'il est naturel de l'imagi-
» ner, il laisse les premiers imparfaits
» pour passer à d'autres qui sont arrivés
» dans le même temps. Nous courons ra-
» pidement d'un pays dans un autre,
» comme cela doit être, et ce désordre,
» jetant de la confusion dans notre esprit,
» est cause que nous avons beaucoup de
» peine à suivre sa narration. Hérodote
» commence par le royaume des Lydiens,
» et lorsqu'il est venu à Crésus, il passe
» rapidement à Cyrus qui l'a renversé du
» Trône. Il introduit après les Egyptiens,
» les Scythes et les Libyens, en partie,
» parce que l'Histoire de ces Peuples est
» amenée par la suite des événemens, et
» en partie pour varier sa narration et la
» rendre plus agréable. Il raconte ensuite
» ce qui s'est passé de plus remarquable
» sur trois continens, entre les Grecs et
» les Barbares dans l'espace de deux cent
» vingt ans, et termine son récit par la
» fuite de Xerxès, sans s'interrompre dans
» sa marche. Il est arrivé de-là que Thu-
» cydides ayant pris un seul sujet, il a
» partagé ce corps unique en beaucoup

» de parties, et qu'Hérodote ayant em-
» brassé plusieurs sujets, différens l'un de
» l'autre, il en a formé un tout, dont les
» parties se correspondent avec un par-
» fait accord ».

Je ne prolongerai point le parallèle que fait Denys d'Halicarnasse entre ces deux Historiens, persuadé que le morceau, que je viens de rapporter, suffit pour donner une juste idée du style d'Hérodote et de la méthode qu'il a suivie.

Quelques Ecrivains modernes ont cependant blâmé cette méthode, ou pour parler plus juste, ils ont avancé qu'Hérodote n'en avoit aucune, et qu'il avoit publié, sans goût et sans ordre, tout ce qu'il avoit appris ou vu dans ses voyages. Cette accusation s'est renouvelée depuis peu dans une (1) Compagnie savante, instituée par un grand Prince, pour le progrès des Lettres anciennes. J'eus, il est vrai, la satisfaction d'entendre la plupart de ses membres réclamer en faveur de la

(1) Je veux parler de feu M. l'Abbé Auger, que je n'avois pas voulu nommer dans ma première édition par délicatesse, il changea depuis de sentiment.

vérité et du bon goût. J'avois d'abord conçu le dessein de répondre à cette accusation et de prouver que le plan d'Hérodote n'étoit pas moins simple que grand, et que quoiqu'il fût immense, il en avoit si bien lié les différentes parties, qu'elles concouroient à former un tout parfait. Mais ayant fait réflexion que cet ordre avoit été senti et admiré par (1) Denys d'Halicarnasse, je pensai qu'il suffisoit de renvoyer le lecteur au jugement qu'en avoit porté ce savant et judicieux Critique; et cela d'autant plus, que M. l'Abbé Geinoz avoit publié il y a plus de cinquante ans dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, trois (2) Mémoires, dans lesquels il s'étoit proposé non-seulement de défendre Hérodote contre les accusations de Plutarque, mais encore de présenter la méthode et le plan de cet Historien.

(1) Dionys. Halicarn. Epist. ad Cn. Pompeium, §. III, pag. 208 et 209, et la traduction de ce morceau, pag. 21 et 22 de cette Préface.

(2) J'ai fait réimprimer ces trois Mémoires dans le sixième volume, afin de compléter tout ce qui concerne notre Historien.

Mais depuis la première édition, ayant fait réflexion que (1) Photius avoit reproché à notre Auteur de s'être écarté de son sujet par des digressions à contretemps, et sachant moi-même que plusieurs personnes d'esprit en avoient la même opinion, j'ai cru devoir présenter son plan de la manière la plus concise, d'autant plus que Denys d'Halicarnasse n'a fait qu'effleurer ce sujet, et que les Mémoires de M. Geinoz, quoique bien faits en général, ne m'ont pas paru satisfaisans dans toutes leurs parties. Voici donc le plan d'Hérodote tel que je l'ai conçu.

Cet Historien ne s'étoit proposé pour but, comme il le dit lui-même au commencement de son Histoire, que de célébrer les exploits des Grecs et des Perses, et de développer les motifs qui avoient porté ces peuples à se faire la guerre. Parmi les causes de cette guerre, il y en avoit d'éloignées et de prochaines. Les éloignées étoient les enlèvemens récipro-

(1) Photii Biblioth. pag. 143.

ques de quelques femmes de l'Europe et de l'Asie, qui, ayant donné occasion à la guerre de Troie, avoient ulcéré les cœurs des Asiatiques contre les Grecs. Les causes prochaines étoient les secours que les Athéniens avoient donnés aux Ioniens dans leur révolte, l'invasion de l'Ionie et l'incendie de Sardes par les Athéniens. Les Perses, irrités de ces hostilités, résolurent d'en tirer une vengeance éclatante. Les Perses avoient été jusqu'alors peu connus des Grecs. Il étoit donc nécessaire de leur faire connoître cette nation, contre laquelle ils avoient lutté avec tant de gloire. Pour parvenir à ce but, Hérodote a pris ce peuple dans son origine, et nous a fait voir par quels moyens il avoit secoué le joug des Mèdes; et comme cela n'auroit pas donné aux lecteurs des idées bien claires et bien nettes, il a fallu leur présenter un coup-d'œil rapide de l'Histoire des Mèdes. Cette Histoire elle-même étoit tellement liée avec celle des Assyriens, dont les Mèdes avoient été sujets, qu'il a dû instruire les lecteurs de la manière dont ils avoient secoué le joug,

et donner pareillement un abrégé de l'Histoire d'Assyrie. Ces trois histoires ne sont donc pas des hors-d'œuvre. On ne peut retrancher l'une sans répandre de l'obscurité sur les deux autres, et si on les supprime toutes les trois, on n'aura qu'une connoissance très-imparfaite des difficultés que les Grecs eurent à surmonter.

Cyrus ayant subjugué la Médie, marcha de conquêtes en conquêtes. Cette puissance formidable donna de l'inquiétude à Crésus. Il voulut la réprimer, et par-là il attira sur lui les armes de Cyrus; il fut battu, et son pays fut conquis. C'étoit une occasion pour faire connoître les Lydiens. Hérodote la laissa d'autant moins échapper, qu'il étoit bon de donner au moins un apperçu de ces Princes qui avoient soumis la plupart des Grecs établis en Asie. Cependant, comme il ne perdoit jamais de vue le plan de son histoire, il ne dit que deux mots de l'origine du Royaume de Lydie, de ses progrès et de sa destruction. Cyrus après cette conquête, laisse à ses Généraux le soin de

soumettre les Grecs Asiatiques; il marche en personne contre les Babyloniens et les peuples de leur dépendance, et les subjugue. Hérodote ne s'arrête quelques instans que sur les objets les plus importans et les plus intéressans. Aussi ne parle-t-il ni des Bactriens, ni des Saces, que Cyrus avoit subjugués. S'il s'étend davantage sur les Massagètes, c'est que la guerre que leur fit Cyrus, lui fut très-funeste, et qu'il périt dans un combat qu'il leur livra.

Cambyses, son fils, lui succéda. Fier de sa puissance, il marcha en Egypte. Ce pays étoit alors le plus célèbre qu'il y eût dans le monde, et les Grecs commençoient à y voyager, plus cependant pour les intérêts de leur commerce que par curiosité, et par le desir de s'instruire, quoique ces deux derniers motifs y eussent beaucoup de part. Il étoit donc de la dernière importance de leur donner une connoissance de ce pays singulier, de ses productions, des mœurs et de la religion de ses habitans, avec un récit succinct de ses Rois. Hérodote y a employé son second livre. L'Egypte soumise, Cambyses

marcha contre le faux Smerdis, qui s'étoit révolté contre lui; il périt par un accident. Peu de temps après sa mort, on découvrit la fourberie du Mage Smerdis; il fut massacré, et l'on élut pour Roi Darius. Ce Prince remit sous le joug les Babyloniens qui s'étoient révoltés, et comme il étoit très-ambitieux, il voulut asservir les Scythes. Ces peuples n'étoient alors connus que par leurs voisins et par les Grecs établis dans les villes limitrophes de la Scythie. Les Scythes étoient alors pour les Grecs un objet de curiosité d'autant plus piquant, qu'il y avoit déjà en Thrace et sur les bords du Pont-Euxin, tant en Europe qu'en Asie, des colonies Grecques. Si notre Historien ne s'est pas étendu sur ces peuples avec la même complaisance que sur les Egyptiens, du moins l'a-t-il fait avec assez d'étendue pour donner aux Grecs une idée de la forme de leur gouvernement et de leurs mœurs, avec une description succincte de leur pays. Cette description est si exacte, qu'elle se trouve confirmée dans la plupart de ses points par la relation de ceux d'entre les

modernes qui ont voyagé dans la Bulgarie, la Moldavie, la Bessarabie, le Czernigow, l'Ukrayne, la Crimée et chez les Cosaques du Don. Darius fut obligé de repasser honteusement dans ses Etats. Les Ioniens, qui ne savoient ni être libres ni être esclaves, se révoltèrent. Ils s'étoient assurés des secours des Athéniens, qui cependant ne leur en donnèrent que de médiocres. Avec ces secours, ils s'emparèrent de Sardes et y mirent le feu. Darius ayant appris la part que les Athéniens avoient eue à la prise et à l'incendie de cette ville, jura de s'en venger. Il commença par remettre sous le joug les Ioniens. Les Ioniens soumis, il envoya contre les Athéniens une armée formidable. Les Perses furent battus à Marathon. A cette nouvelle, Darius furieux, fit des préparatifs encore plus considérables. Mais sur ces entrefaites l'Egypte s'étant soulevée, il fallut la réduire. La révolte de l'Egypte n'avoit fait que suspendre la vengeance de Darius. Ce pays ne fut pas plutôt soumis, qu'il reprit le dessein de châtier les Athéniens; mais sa

mort, qui survint peu après, en suspendit l'exécution. Xerxès, son fils et son successeur, qui n'étoit ni moins ambitieux ni moins vindicatif que son père, non content de châtier les Athéniens, voulut encore subjuguer le reste de la Grèce. Résolu de marcher en personne contre les Grecs, il leva l'armée la plus nombreuse et la plus formidable, dont on ait jamais entendu parler. Il équippa une flotte considérable, et pendant plusieurs années il ne s'occupa qu'à faire transporter dans les villes frontières de la Grèce les bleds et les vivres nécessaires à la subsistance de cette multitude innombrable d'hommes. Il reçut d'abord un échec au Pas des Thermopyles. Sa flotte ayant ensuite été battue à Salamine, il repassa honteusement en Asie; mais ayant laissé Mardonius en Grèce avec l'élite de ses troupes, ce Général, vaincu à Platées, périt dans l'action avec la plus grande partie de son armée. Le jour même de la bataille de Platées, il se livra à Mycale en Carie un sanglant combat. Les Grecs y remportèrent une victoire signalée.

C'est ici qu'Hérodote termine son Histoire. On voit par ce court exposé, qu'il y a dans toutes les parties de ce bel ouvrage une liaison intime, qu'on n'en peut retrancher aucune sans répandre de l'obscurité sur les autres, que notre Historien marche avec rapidité, et que s'il s'arrête quelquefois en chemin, ce n'est que pour ménager l'attention de ses lecteurs, et pour les instruire agréablement de tout ce qu'il leur importoit de savoir.

Il ne me reste plus qu'à rendre compte de mon travail, et c'est ce que je vais faire le plus succinctement qu'il me sera possible.

M. l'Abbé Bellanger, connu avantageusement par une Traduction de Denys d'Halicarnasse et par des Essais de critique sur les Ecrits de M. Rollin et sur les traductions d'Hérodote, avoit laissé en mourant une traduction de cet Auteur. Comme il n'avoit pas eu le temps d'y mettre la dernière main, les Libraires qui l'avoient en leur possession, prièrent M. Gibert, de l'Académie des Belles-Lettres, de la revoir. Ce Savant ne tarda

pas à s'appercevoir qu'indépendamment du style, qui étoit très-lâche, c'étoit plutôt une paraphrase qu'une traduction; que le sens n'avoit pas toujours été saisi; que les notes, à l'exception d'un très-petit nombre, étoient ou puériles, ou n'alloient pas au but, et même qu'il n'y en avoit pas sur les passages les plus difficiles. Rebuté sans doute par le travail immense qu'il lui auroit fallu faire, il remit aux Libraires l'ouvrage qu'ils lui avoient confié. Les Libraires le firent passer successivement entre les mains de plusieurs personnes distinguées par leurs connoissances, qui en portèrent le même jugement. Mais ne voulant pas perdre leurs avances, ils s'adressèrent enfin à moi. Persuadé, sur la réputation de M. l'Abbé Bellanger, que j'aurois seulement à faire disparoître quelques négligences, et tout au plus à ajouter quelques notes, je ne balançai pas à me charger d'en être l'Editeur. Je ne fus pas long-temps sans reconnoître les défauts de cette traduction, et ne pouvant plier mon style à celui de M. Bellanger, je résolus d'en faire une

nouvelle, du consentement des Libraires, qui seuls avoient le droit de disposer de celle de ce Savant. Hérodote m'étoit déjà très-connu, et les notes, dont j'avois accompagné ma Traduction (1) des Amours de Chéréas et de Callirhoë, donnoient lieu de croire que j'avois contracté quelque familiarité avec la plupart des anciens Auteurs. Je n'avois pas cependant, à beaucoup près, les connoissances nécessaires pour une telle entreprise. Mais j'étois jeune, et le travail ne m'effrayoit pas. Je crus devoir commencer par lire avec soin Hérodote, afin de me le bien mettre dans la tête. Je lus ensuite la plus grande partie des Anciens, la plume à la main, afin de recueillir tout ce qui pouvoit servir à l'éclaircir. Si l'édition d'Hérodote, donnée par MM. Wesseling et Valckenaer, m'eût été connue, elle m'auroit épargné un travail immense. Je ne m'étois servi jusqu'alors que de celle de Gronovius. Je reconnus bientôt que ce Savant, trop prévenu en faveur du Ma-

(1) Cette traduction a paru en 1763, 2 vol. *in*-12.

nuscrit de la Bibliothèque des Médicis, avoit abandonné d'excellentes leçons pour y en substituer de mauvaises, et que les critiques qu'il s'étoit attirées de la part des savans Auteurs des *Acta Eruditorum*, n'étoient que trop bien fondées. Après avoir examiné les différentes éditions, je pris pour base de mon travail l'édition toute grecque d'Henri Etienne, et je collationnai celle d'Alde, qui est la première de toutes. M. l'Abbé Geinoz avoit publié dans les tomes XVI, XVIII et XXIII des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, d'excellentes remarques sur les versions latines d'Hérodote. Ces remarques, presque toutes fondées sur la plus saine critique, avoient encore l'avantage d'être appuyées sur les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Je pensai à me procurer le même avantage. M. Béjot, de l'Académie des Belles-Lettres, et Garde des Manuscrits de cette Bibliothèque, plein de zèle pour l'avancement des Lettres, n'eut pas plutôt connoissance de mon dessein, qu'il me communiqua les Manuscrits dont j'avois besoin. Ils sont

au nombre de trois. Les voici avec les lettres par lesquelles je les indique dans mes notes, et le chiffre sous lequel ils sont connus dans le Catalogue de la Bibliothèque.

A. MDCXXXIII.

B. MDCXXXIV.

D. MMCMXXXIII.

Ces Manuscrits m'ont fourni quelques leçons précieuses; et le premier, qui est écrit sur vélin, conserve un nombre prodigieux d'ionismes.

Les Ouvrages des critiques anciens et modernes, ne m'ont pas été inconnus, et ceux sur-tout de M. Ruhnken m'ont été de la plus grande utilité. J'ai cru devoir encore consulter quelques Savans d'un rare mérite, tels que M. Toup en Angleterre, MM. Valckenaer et Wyttenbach en Hollande. Je ne dois pas oublier, parmi ces hommes illustres, M. Brunck, Commissaire des Guerres à Strasbourg, et de l'Académie des Belles-Lettres. Ce Savant, qui m'honore de son amitié, a bien voulu me soutenir par ses conseils dans le cours de ce travail. Je ne parlerai

pas de l'étendue de ses connoissances, de sa sagacité, de son goût exquis et de la solidité de son jugement. Ces rares qualités sont universellement reconnues, et les différentes éditions (1) qu'il a publiées en sont la preuve la plus complète.

Quoique j'aie parlé de quelques-uns des défauts de la traduction manuscrite de M. Bellanger, je ne dois pas dissimuler qu'elle m'a été quelquefois utile. Quand j'ai trouvé dans ses papiers quelque note qui alloit au but, je l'ai fait imprimer en entier avec son nom au bas en lettres capitales, afin de ne point m'approprier ce qui ne m'appartenoit pas. Je me suis contenté de corriger, dans ces notes, les citations qui n'étoient pas toujours exactes; ce sont les seuls changemens que je me sois permis. J'en ai usé

(1) Analecta veterum Poëtarum Græcorum. *Argentorati*, 1772 et 1776, 3 vol. *in*-8. Apollonii Rhodii Argonautica, 1780, *in*-8. Aristophanis Comœdiæ, 1783, 4 vol. *in*-8. Gnomici Poetæ Græci, 1784, *in*-8. Virgilii opera, 1785, *in*-8. Sophoclis opera, 1786, 2 vol. *in*-4 et 2 vol. *in*-8. ejusdem Sophoclis editio tertia, 1788, 3 vol. *in*-8. Anacreontis Carmina, editio secunda, emendatior, 1786, *in*-12, &c.

de même à l'égard des notes que j'ai empruntées de MM. Wesseling et Valckenaer.

L'accueil que les Savans étrangers ont fait à ma traduction, m'a beaucoup encouragé à revoir avec soin cette nouvelle édition. Je l'ai corrigée, quand il m'a paru que je n'avois pas saisi le sens de l'Auteur, et j'ai tâché, en mettant plus de précision dans le style, de la rendre moins languissante. J'ai réformé les notes qui manquoient d'exactitude, et j'en ai ajouté un très-grand nombre qui m'ont paru nécessaires pour répandre du jour sur tous les points de l'antiquité, et principalement pour faciliter aux lecteurs une plus parfaite intelligence de notre Historien. Enfin, intimement convaincu de toutes les vérités qu'enseigne la Religion Chrétienne, j'ai retranché, ou réformé toutes les notes qui pouvoient la blesser. On avoit tiré des unes des conséquences que j'improuve, et qui sont loin de ma pensée. D'autres renfermoient des choses, je dois l'avouer avec franchise et pour l'acquit de ma conscience, qu'un plus mûr

examen et des recherches plus approfondies m'ont démontré reposer sur de trop légers fondemens ou être absolument fausses. La vérité ne peut que gagner à cet aveu. C'est à elle seule que j'ai consacré toutes mes veilles. Je me suis empressé de revenir à elle dès que j'ai cru l'avoir mieux saisie. Puisse cet hommage, que je lui rends dans toute la sincérité de mon cœur, me faire absoudre de toutes les erreurs que je puis avoir hasardées et que j'ai cherché à propager!

Je saisis l'occasion de cette nouvelle édition pour remercier M. Borheck, Professeur en Histoire et en Eloquence à Duisbourg, dans le Duché de Clèves, qui a traduit en latin mon Essai de Chronologie. Il eût été à desirer pour le public et pour moi qu'il eût accompagné sa traduction de notes critiques. J'en aurois profité avec la plus vive reconnoissance.

M. Wyttenbach, qui a succédé au célèbre Ruhnken en la chaire de Professeur en Histoire et en Eloquence à l'Université de Leyde, publia en 1794, des morceaux choisis d'Hérodote, de Thucy-

dides, de Xénophon, &c. accompagnés de notes. J'ai profité des remarques de ce Savant pour corriger ma traduction. J'aurois souhaité qu'elles eussent été en plus grand nombre. Quoi qu'il en soit, je le remercie de la manière obligeante dont il a parlé de mon ouvrage. Il vient de paroître à Oxford une édition des Œuvres Morales de Plutarque par le même Savant, en cinq volumes *in-4*, et une autre en dix volumes *in-8*. La guerre ayant interrompu les communications, je n'ai pu me procurer que depuis peu un exemplaire de cet excellent ouvrage, et je n'ai encore lu que trois volumes de l'édition *in-8*.

Dans la Préface, qui me paroît un chef-d'œuvre en ce genre, M. Wyttenbach fait sentir avec beaucoup de justesse et sans aucune ostentation, la difficulté de son entreprise; il donne ensuite aux éditeurs des Auteurs classiques des règles sévères et justes, et l'on doit dire à sa louange qu'il les a strictement observées. Il seroit à desirer que ses notes, que l'on imprime actuellement à Oxford, parus-

sent dans peu. Puisse ce Savant publier bientôt les Vies de Plutarque, et terminer ce grand et bel ouvrage, qui doit mettre le comble à sa gloire! Ce sont les vœux ardens que forme l'un de ses plus zélés admirateurs.

M. Coray de Smyrne, non moins habile dans l'ancienne langue Grecque que dans la moderne, sa langue naturelle, a bien voulu me faire part de quelques remarques. J'en ai adopté la plus grande partie, et j'ai réformé ma traduction d'après quelques-unes de ses observations. Quant aux remarques elles-mêmes, je les ai fait imprimer en entier parmi mes notes avec des guillemets, et son nom au bas en lettres capitales. Comme il n'étoit pas juste de priver le public de celles que je n'ai pas cru devoir adopter, je les ai placées aussi dans les notes; les Savans en jugeront. Par ce moyen, il n'y aura rien de perdu pour eux. Car dans celles mêmes où je ne suis pas de son avis, il y a beaucoup à profiter. D'ailleurs, je puis me tromper; c'est au public éclairé à prononcer.

J'ai aussi des obligations à M. Chardon de la Rochette. Ce Savant, qui s'occupe depuis long-temps d'une édition de l'Anthologie, et qui se sent moins découragé par celle que vient de publier M. Jacobs, qu'animé à nous en donner une plus parfaite, a bien voulu, à ma prière, revoir sur le manuscrit du Vatican de l'Anthologie, les Epigrammes et les Inscriptions rapportées dans le texte d'Hérodote et dans mes notes. On trouvera en leur place les observations qu'il m'a communiquées.

Je ne dois pas oublier parmi les secours que je me suis procurés, le Voyage en Nubie et en Abyssinie de M. Bruce. Cet ouvrage n'avoit pas encore paru, lorsque je publiai ma première édition. Depuis, je l'entendis beaucoup vanter, sur-tout relativement aux Sources du Nil, dont ce Voyageur prétend avoir fait la découverte. Je m'empressai de le lire avec d'autant plus de soin, que la nation Angloise est de toutes les nations celle qui a fourni un plus grand nombre de Voyageurs éclairés en tout genre. Pour

me renfermer dans celui que je cultive, qui est-ce qui n'a pas entendu parler des Drs Pococke et Shaw, de MM. Wood, Dawkins, Chandler, Stuart, Browne, &c.? Je me suis beaucoup servi de leurs Voyages, et si quelques-unes de mes notes ont paru plus soignées que quelques autres, c'est à leurs savans ouvrages qu'on en a l'obligation. Je croyois trouver la même ressource dans celui de M. Bruce. J'ai été à mon grand regret déchu de mes espérances. Si l'on en croit ce Voyageur, il est habile Médecin et savant Astronome; il possède supérieurement la langue Grecque, tant l'ancienne que la moderne, l'Arabe, le Turc, toutes les langues de l'Abyssinie, les anciennes comme les modernes. Tout ce qu'il y a eu d'hommes célèbres dans aucun pays ne mérite pas d'être mis en parallèle avec lui. Il (1)

(1) Athanase Kircher, de la Compagnie de Jésus, l'un des plus grands Philosophes et des plus habiles Mathématiciens du XVIIe siècle, a parlé dans son *Œdipus Ægyptiacus*, de la Source du Nil, qu'il place, d'après les Mémoires du Père Paez, célèbre Missionnaire Jésuite, en Ethiopie, dans le territoire de Sahala. M. Bruce, qui ne connoît les ouvrages des Pères Paez et Kircher que par le

effface les Pères Kircher et Jérôme Lobo, l'Abbé Renaudot, le Dr Shaw, &c. et souvent il en parle avec mépris.

Les dessins qu'il a tracés des ruines de Palmyre et de Balbec, sont, à l'en croire, supérieurs à ceux que publièrent en 1753 et en 1757 MM. Dawkins et Wood. Mais s'il est permis de juger de leur exactitude par celle des deux Joueurs de harpe qu'il a placés tome 1, pages 128 et 130 de son Voyage, on ne doit pas les regretter : car M. Browne, qui a vu ces deux Joueurs de harpe, assure dans la Préface de son Voyage qu'ils paroissent dessinés de mémoire.

---

Commentaire de Ludolf sur l'Histoire d'Ethiopie, s'inscrit en faux là-dessus : 1°. parce qu'il n'a rien trouvé de pareil dans les ouvrages du Père Paez ; comme si ce savant Missionnaire n'avoit pu laisser des Mémoires manuscrits qu'avoit eus entre les mains le Père Kircher. 2°. Parce qu'il n'y a pas dans toutes ces contrées, dit-il, d'endroit connu sous le nom de *Sabala* (Travels to discover the Source of the Nile, vol. 3d, pag. 620). Si le Père Kircher avoit écrit Sabala, M. Bruce auroit dû regarder cela comme une faute d'impression. Mais ce savant Jésuite écrit constamment *Sahala* (*Œdipus Ægyptiacus Syntagm. 1, cap. VII, pag. 57*), et l'on ne trouve *Sabala* que dans Ludolf (*Comment. ad Hist. Æthiopic. pag. 122, lin. 35*) : ce qui fait tomber la critique de M. Bruce.

Mais ce qu'il y a de plus important, le Chevalier Bruce veut persuader au public qu'il a découvert le premier la Source du Nil, et par une suite *de sa rare modestie*, il s'est fait représenter sur un médaillon, dont le revers offre à nos yeux ce fleuve, sous la forme d'un vieillard, penché sur trois urnes qui répandent de l'eau en abondance, et Apollon soulevant le voile qui couvroit sa tête, avec ces mots (1) de Claudien, *Nec contigit ulli hoc vidisse caput*, mots qui sont encore littéralement vrais, malgré la haute opinion qu'a Sir James de sa découverte. Il est cependant bon de remarquer que M. Browne, savant Voyageur Anglois, lui conteste d'avoir vu la source du fleuve qu'il a pris pour le Nil. « Un marchand Arménien, dit-» il dans sa Préface, qui avoit connu à » Gondar Sir James, et un marchand du » Bergou qui l'avoit accompagné dans la » même ville, s'accordoient à dire que » le Chevalier Bruce n'avoit pas vu la » source que l'on regarde dans ces con-

---

(1) Claudiani Eidyll. IV, vers. 12.

» trées comme la véritable source du » Nil ». J'ajoute que quand il auroit vu la source du fleuve, qu'on croit dans ce pays être le Nil, il ne s'ensuivroit pas qu'il en eût fait le premier la découverte, et là-dessus je le renvoie à l'Afrique d'Edrisi par M. Hartmann, page 21.

Il ne suffit pas à Sir James d'avoir fait une si belle découverte et d'être le Savant le plus distingué qu'il y ait en Europe, il joue par-tout le plus grand rôle. A Alger, c'est un personnage important; il y jouit de la plus haute considération; tout se fait, tout s'opère par son canal. Arrivé en Egypte, il devient l'ami d'Ali Bey, et dans la suite, de son gendre Mahomet Bey Abou-Dahab, après que celui-ci eût chassé d'Egypte son beau-père, et qu'il l'eût forcé de se réfugier en Syrie. Il passe enfin d'Egypte en Abyssinie. A son arrivée, cet illustre descendant (1) des anciens Rois d'Ecosse est fait Chambellan

(1) Le Chevalier Bruce prétend descendre de Robert Brus, reconnu Roi d'Ecosse en 1306. Il est fâcheux pour Sir James, que David, fils unique de Robert, soit mort sans laisser de postérité.

du Roi. Il est fêté à la Cour, il y devient tout-puissant, et, lui seul, il règle presque les destinées de ce vaste empire. Il occupe dans les armées les postes les plus importans, il donne pendant la guerre les plus sages conseils, et les exécute avec le plus grand courage. Je ne parlerai pas de ses exploits, je ne dirai pas qu'il perce (1) avec un bout de chandelle, et tables et boucliers; il faut l'entendre lui-même raconter tous ces hauts faits d'armes. Je m'arrête ici d'autant plus volontiers, qu'on verra dans mes notes que je sais apprécier ses rares découvertes. Mais cela me rappelle les Mémoires de P. P. Clerc de Paroisse, qu'on trouve dans les Œuvres de Pope. Ce vénérable Clerc se rendoit tous les soirs dans un cabaret à bière avec des gens aussi importans que lui. Là ces graves personnages régloient ensemble, le (2) Porter à la main, les affaires d'Angleterre, et ne manquoient pas de s'attribuer tout ce qu'avoient fait d'éclatant

---

(1) Travels to discover the source of the Nil, vol. 3d, pag. 245 and following.

(2) Espèce de bière forte.

dans le Ministère le Comte d'Oxford, le Vicomte de Bolingbroke et le Duc d'Ormond. Le Chevalier Bruce me paroît le pendant de ce vénérable Clerc de Paroisse.

Il a paru depuis peu une traduction d'un nouveau Voyage Anglois que je viens de citer à l'occasion de celui de Sir James. L'auteur, M. Browne, est absolument l'opposé du Chevalier Bruce. Autant celui-ci se plaît à entretenir le lecteur de lui-même, à se vanter, à se glorifier, autant l'autre ne parle de lui que lorsqu'il y est forcé par son sujet, et c'est toujours avec la sage réserve qui convient à l'homme de mérite. Judicieux écrivain, exact observateur, il ne lui manque que d'avoir réuni aux connoissances modernes celles des anciens : mais du moins ne se vante-t-il pas, comme Yagoubé, de les posséder.

Si la lecture du Voyage de Bruce m'a excédé d'ennui, j'en ai été bien dédommagé par celle de l'*Examen et de l'Explication du Systême Géographique d'Hérodote comparé avec les Systêmes des*

*des autres anciens Auteurs et avec la Géographie moderne par M. le Major Rennell.*

Trois choses me paroissent devoir concourir pour rendre parfaite l'édition d'un Historien : la partie critique et grammaticale qui fixe le texte de l'Auteur et en explique les passages difficiles; la Chronologie, qui lie les faits les uns aux autres, et enfin la Géographie, qui en nous faisant connoître les lieux où se sont passées tant d'actions mémorables, achève, en répandant le jour sur ces faits, d'y jeter le plus grand intérêt.

MM. Wesseling et Valckenaer ont été très-réservés sur les deux dernières parties; mais on ose dire qu'ils ont exécuté la première d'une manière supérieure, et que leur édition d'Hérodote a mis le sceau à leur réputation. Si, malgré leurs soins et leurs veilles, il reste encore quelques passages difficiles, les Savans qui viendront après eux, en dissiperont sans doute l'obscurité à l'aide du flambeau de la critique. On nous fait même espérer, au moment où j'écris ceci, que M. Schäfer

va publier incessamment une édition encore plus parfaite de cet Historien que celle des deux Savans que je viens de nommer.

Quant à la Chronologie, la partie qui précède la guerre de Troie est en grande partie systématique. Il ne s'agit, dans un ouvrage de la nature de celui-ci, que de découvrir le système que s'étoit fait Hérodote de ces anciens temps, de le développer et de le revêtir des preuves dont il l'auroit probablement étayé, s'il eût écrit sur ce sujet. Les temps qui suivent la guerre de Troie, ont été éclaircis par des Savans du premier ordre, tels que Scaliger, Petau, Usserius, Marsham, Simson, Dodwell, Longuerue, Norris, Desvignoles, Corsini, Fréret, la Nauze, &c. et il ne reste plus sur cette partie qu'un petit nombre de difficultés que l'on viendra sans doute à bout de résoudre avec le temps.

Quant à la Géographie ancienne, un grand nombre de Savans s'y sont exercés avec plus ou moins de succès. Je ne parlerai que de ceux qui s'y sont le plus

distingués dans ces derniers temps. Le célèbre d'Anville a laissé bien loin derrière lui ceux qui l'ont devancé. M. Gosselin marche sur ses traces; on le croiroit inspiré par le Génie qui préside à cette science, s'il ne se livroit pas un peu trop à l'esprit systématique. Le Voyage de Néarque fait un honneur infini au Docteur Vincent. L'Afrique, l'Egypte et la Libye ont les plus grandes obligations à MM. Hartmann, Hennicke et Schlichthorst, et la Thrace d'Hérodote et de Thucydides a été éclaircie par M. Gatterer de manière à ne laisser que peu de choses à faire à ceux qui viendront après lui.

Il restoit une tâche bien plus difficile et bien plus importante, c'étoit de comparer les connoissances d'Hérodote en Géographie avec celles des autres anciens Ecrivains et avec celles des Géographes modernes. C'est ce qu'a exécuté avec le plus grand succès M. le Major Rennell. Ce Savant avoit déjà donné dans sa Description historique et géographique de l'Indostan des preuves de ses profondes

connoissances en Géographie; mais on ose dire qu'il s'est surpassé lui-même dans celui-ci; c'est le d'Anville de l'Angleterre, et c'est, je crois, le plus bel éloge que puisse en faire un François. Il seroit à souhaiter que l'habile traducteur du Voyage de Néarque, M. Billecocq, entreprît la traduction de l'ouvrage de M. Rennell. Le public et l'auteur ne pourroient qu'y gagner.

Je reviens à mon sujet. Obligé de travailler à la Table Géographique pendant qu'on imprimoit la première édition de ma traduction, je ne pus y donner tous les soins qu'elle exigeoit. Malgré ses défauts, des Savans étrangers lui ont fait accueil et l'ont même citée avec éloge. Je fais en particulier mes remercîmens à MM. Hennicke et Schlichthorst. Si cette seconde édition leur tombe entre les mains, ces Savans verront que j'ai profité de leurs ouvrages, et que dans les endroits où je ne suis pas de leur avis, je ne m'en suis écarté que lorsque je me suis cru fondé sur des raisons qui m'ont paru décisives.

La partie Géographique de l'Egypte m'a paru entr'autres si intéressante, que j'ai cru devoir y donner mes principaux soins. Après une étude sévère et suivie de ce pays, j'ai réformé ou refait en entier les articles Héliopolis, Mendès, Nil, Saïs, Tachompso, Tanis, &c. Je ne puis qu'applaudir aux éloges justes et mérités qu'a faits le Bibliothécaire de l'Institut d'Egypte du Père Sicard, du Docteur Pococke, et sur-tout de M. d'Anville. M. Ripault s'exprime ainsi au sujet de ce dernier dans son rapport au premier Consul Bonaparte : « Ce Savant distingué a été l'objet » continuel de notre étonnement. Par la » seule force de sa critique, il a assigné » avec une justesse qui nous confondoit » de surprise la position des villes an- » ciennes, celle des villages, et le cours » des canaux d'un pays qu'il n'avoit ja- » mais visité ». Les critiques qu'a faites le même M. Ripault du Consul Maillet et de Vansleb, sont un peu trop sévères, et sur-tout celles de ce dernier, qui excelle dans la partie Géographique : le P. Sicard et M. d'Anville lui ont de grandes obli-

gations. Mais je ne puis que souscrire à celles de Paul Lucas et de Savary, auquel il auroit pu joindre le Voyageur Bruce.

Quoique je me sois particulièrement appliqué à éclaircir la Géographie de l'Egypte, je n'ai pas cependant négligé celles des autres pays dont parle Hérodote. Les articles Chalcédoine, Cos, Eubée, &c. en fourniront la preuve. On trouvera dans ce dernier des choses neuves sur les Cavités de l'Eubée. Ce dernier article étant trop considérable pour être placé dans la Table Géographique, je l'ai mis parmi les notes, livre VI, note 161. Il a été tellement corrigé, qu'il n'est presque plus reconnoissable. Cependant malgré l'état informe où il étoit, le célèbre M. Barbié du Bocage, frappé, comme il en est convenu avec moi, de la solidité des preuves que j'apportois pour placer ces Cavités à l'extrémité Sud-Est de l'Eubée, n'a pas balancé à adopter cette position dans les Cartes pour le Voyage du Jeune Anacharsis, préférablement à celle qu'avoient suivie les plus grands Géographes, et même M. d'Anville. L'article Œroë

avoit en vain exercé les savans Editeurs d'Hérodote ; je l'ai discuté après eux, je ne dirai pas avec succès, mais du moins avec vraisemblance. Comme il étoit trop long, je lui ai donné place, livre IX, note 72. Quelques-uns de ces articles avoient été destinés à faire partie des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres ; mais cette illustre Compagnie ayant subi le sort de toutes les sages Institutions de nos ancêtres, j'en présente ici les résultats.

En parlant de Géographie, je ne dois pas passer sous silence M. de Sainte-Croix, Savant aussi aimable que profond, autant recommandable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, et dont les ouvrages, marqués au bon coin, sont faits pour passer à la postérité la plus reculée. Si ses conversations intéressantes m'ont été d'un grand secours, je n'en ai pas tiré de moindres de ses écrits, et sur-tout de son Examen critique des anciens Historiens d'Alexandre, qui remporta, en 1772, le prix à l'Académie des Belles-Lettres, ainsi que d'un

Mémoire sur le cours de l'Araxe et du Cyrus, suivi d'un éclaircissement sur les Pyles Caucasiènes et Caspiènes. Ces deux derniers ouvrages, savans, curieux, intéressans, forment la seconde partie des Mémoires Historiques et Géographiques sur les pays situés entre la Mer Noire et la Mer Caspiène, qui ont paru *in*-4. en 1797. Ces trois ouvrages de M. de Sainte-Croix ne sont pas les seuls dont j'aie profité. J'ai tiré aussi un grand avantage de son Traité sur les Mystères du Paganisme, et sur-tout de celui qui est intitulé : *Des anciens Gouvernemens Fédératifs*, où il a discuté, avec beaucoup d'érudition et une rare sagacité, une question très-épineuse, où avoient échoué les Savans les plus distingués du dernier siècle.

Quant à la Chronologie, je prie le lecteur de se rappeler que je ne me suis point proposé d'en faire un systême, mais seulement de développer celui d'Hérodote. J'ai par cette raison laissé subsister les antiquités des Egyptiens, des Assyriens et de quelques autres peuples, quoiqu'elles soient destituées de fondement.

Si je les avois retranchées, on n'auroit pu rien comprendre à ce que notre Historien raconte de ces peuples. Bien loin d'adopter cette haute antiquité des Egyptiens, je la regarde comme très-absurde, et j'ai saisi avec plaisir toutes les occasions qui se sont présentées pour en dire mon sentiment. On peut voir le chapitre II, page 128 et suivantes, concernant la Fondation de Tyr, qui est refait en entier. Le chapitre V, sur les Rois de Babylone, paroîtra d'autant plus intéressant, que j'y agite cette question, si long-temps débattue, concernant Darius Mède, dont il est fait mention dans les Livres Saints. On me saura peut-être gré d'avoir dissipé, à l'aide du flambeau de la critique, l'obscurité dont cette partie de l'Histoire Sainte étoit encore enveloppée.

J'ai ajouté deux chapitres, l'un sur les Pélasges, l'autre sur les Rois de Lacédémone. Hérodote parle en plusieurs endroits des Pélasges et de leurs différentes migrations; mais ce qu'il en dit ne suffisant pas pour se former une idée juste de

ce peuple errant et vagabond, j'ai rassemblé en un seul corps tout ce que nous en ont appris les anciens, et j'ai eu soin de marquer, autant que la disette des monumens me l'a permis, les différentes époques de ses migrations; ce qui répandra un grand jour sur l'Histoire de ce peuple. Saumaise, MM. Geinoz et de la Nauze avoient traité ce sujet avant moi, le premier *de Hellenisticâ*, et les deux autres dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Je n'ai voulu lire leurs ouvrages qu'après avoir composé ce chapitre, de crainte de me laisser préoccuper. Mais après l'avoir achevé, ayant fait une lecture attentive des Mémoires de ces deux Savans et de ce qu'en a dit Saumaise, j'ai persisté dans mon sentiment. M. Dupuis a traité le même sujet dans le second volume des Mémoires de l'Institut National de France. Son Mémoire, bien loin de me faire changer d'opinion, me confirme encore plus dans celle que j'ai embrassée.

Le chapitre des Rois de Lacédémone présente des questions très-épineuses en

Chronologie. Si je n'ai pas levé toutes les difficultés, j'aurai peut-être été assez heureux pour mettre sur la voie quelqu'un plus habile que moi.

Quant au Canon Chronologique, j'y ai fait quelques changemens et un grand nombre d'additions. Un Avertissement, placé en tête de ce Canon, instruira le lecteur des motifs de la plupart de ces changemens et de ces additions.

En finissant ce que j'ai à dire sur la Chronologie, je ne dois pas oublier deux articles importans qui la concernent. Le premier regarde l'Ere de Sésostris, qui avoit été ignorée jusqu'à présent. Le second est une Notice sur les deux Zodiaques de Tentyra. Cette Notice est, au préambule près, de M. Visconti, l'un des plus célèbres Antiquaires de l'Europe. Il étoit naturel de placer ces deux articles dans le septième volume qui roule entièrement sur la Chronologie; mais comme il étoit imprimé, et que ce volume n'est déjà que trop gros, je les ai mis par forme de supplément à la fin du second tome. Cette place m'a paru d'autant plus

naturelle, qu'il n'est question dans ce volume que de l'Egypte.

Dans la plupart des éditions d'Hérodote, on a mis une Vie d'Homère qu'on attribue communément à cet Historien, quoiqu'elle ne soit pas de lui. Comme elle m'a paru d'un Auteur ancien, quoiqu'il s'y soit glissé quelques termes et quelques expressions des derniers siècles, qui ont passé de la marge dans le texte, je n'ai pas cru devoir en priver le public. Je l'ai traduite avec des notes sur l'édition publiée à Eaton en 1752, *in*-4. par M. Reinolds. Je n'ai aucune connoissance qu'elle ait jamais paru en françois.

J'y ai joint aussi l'Extrait de l'Histoire de Perse de Ctésias et celui de son Histoire des Indes, publiés par Photius, Patriarche intrus de Constantinople, dans sa Bibliothèque, et je les ai revus avec soin sur la première édition de ces Extraits donnée par Henri Etienne en 1557, *in*-8. L'Extrait de l'Histoire de Perse a été traduit par l'Abbé Gédoyn, et publié dans le quatorzième volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

Ceux qui se sont familiarisés avec les traductions de Gédoyn, ne seront pas surpris que j'en aie donné une nouvelle. L'Extrait de l'Histoire des Indes a été traduit aussi par ce même Ecrivain, et même il le lut en 1741 dans une séance particulière de l'Académie, comme je l'apprends par le seizième volume des Mémoires de cette compagnie; mais n'ayant pas été imprimé dans ces Mémoires, il ne le fut que dans les Œuvres diverses du même Auteur, qui parurent en un volume *in*-12 en 1744. Je n'en ai eu connoissance qu'après l'impression du dernier volume de ma traduction. Je me suis décidé à publier ces deux Extraits, parce qu'il est encore des Savans distingués qui donnent à cet Historien la préférence sur Hérodote. J'ai accompagné cette traduction de notes qui feront sentir l'injustice de cette préférence.

Enfin pour ne rien négliger de tout ce qui pouvoit répandre du jour sur l'Histoire d'Hérodote, j'ai joint à ces trois ouvrages le Traité de la Malignité d'Hérodote par Plutarque, traduit par Amyot.

J'ai mieux aimé faire réimprimer cette traduction que d'en donner une nouvelle, parce qu'en général elle est assez exacte, et parce que le style de cet Ecrivain, quoique suranné, a des graces qu'il est difficile de remplacer. Mais Amyot n'ayant pas fait de notes sur Plutarque, j'ai cru devoir y en ajouter, afin de le réfuter et de mettre son injustice dans tout son jour. C'est dans la même vue que j'ai fait suivre ce Traité des trois Mémoires de M. l'Abbé Geinoz, dans lesquels ce Savant prend la défense de notre Historien contre les accusations de Plutarque. Quoiqu'ils se trouvent dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, je me suis déterminé à les faire réimprimer, parce que la collection de ces Mémoires ne se trouve que dans les cabinets un peu considérables.

La première édition de cet ouvrage parut en 1786. L'accueil qu'on lui fit en France, et sur-tout dans les pays étrangers, me fit concevoir l'espérance d'en publier une nouvelle. Plein de respect pour le public, je voulus la rendre encore

plus digne de son attention. Je me livrai donc avec ardeur à ce travail, très-pénible en lui-même, sans écouter mon âge et mes infirmités habituelles. Je n'ose pas me flatter d'avoir réussi ; je puis dire hardiment que je n'ai épargné aucun soin, aucune peine pour la rendre moins indigne de ses regards. *Posteris an aliqua cura nostri, nescio : nos certe meremur, ut sit aliqua, non dico ingenio* (*id enim superbum*) *sed studio, sed labore, et reverentiâ posterorum. Plin. lib. IX, Epistol. XIV.*

J'eus tout lieu de me louer dans ma première édition des procédés honnêtes de M. Nyon, qui exerçoit alors la Librairie avec distinction. Il en entreprit avec zèle l'impression, malgré l'espèce de défaveur où se trouvent en France ces sortes d'ouvrages. Il se disposoit même à le réimprimer, lorsque la mort l'enleva à ses amis. Si quelque chose peut adoucir mes regrets, c'est le zèle des deux Libraires qui ont bien voulu le remplacer. MM. Debure et Barrois le jeune, tous deux de familles anciennes et distinguées dans la Librairie

de Paris, se sont prêtés de la meilleure grace au projet de réimprimer cet ouvrage, et l'ont secondé avec ardeur, malgré la difficulté des temps et des circonstances, qui paroissoient devoir interdire toute entreprise qui entraîne nécessairement des dépenses considérables. Je ne dois pas oublier non plus M. Crapelet, l'un des premiers Imprimeurs de la Capitale. Il a revu lui-même les Epreuves avec discernement; et cet ouvrage ne lui fait pas moins d'honneur par sa correction, qu'il en fait à ses presses par la manière dont il est exécuté.

PETRUS-HENRICUS LARCHER,
*Divionæus anno ætatis septuagesimo sexto.*

# VIE D'HÉRODOTE.

HÉRODOTE (1) né à Halicarnasse l'an 4,230 de la période julienne, 484 ans avant notre ère, étoit Dorien d'extraction et d'une (2) naissance illustre. Il eut pour père (3) Lyxès et pour mère Dryo, qui tenoient un rang distingué parmi leurs concitoyens. Panyasis, Poète célèbre, à qui quelques Ecrivains (4) adjugent le premier rang après Homère, quoique d'autres le placent après Hésiode et Antimachus, étoit son oncle de père ou de mère ; car il n'y a rien de certain là-dessus. Panyasis est né, si l'on en croit Suidas, en la LXXVIII[e] Olympiade, c'est-à-dire, l'an 4,247 de la période julienne, 467 ans avant l'ère vulgaire. Je ne puis être de cette opinion,

(1) Voyez tom. VII, chap. I, §. II, pag. 86 ; chap. XIV, pag. 359.

(2) Suidas, voc. Ἡρόδοτος.

(3) Tzetzès (Chiliad. III, vers. 387) le fait fils d'Oxylus.

Ὁ Συγγραφεὺς Ἡρόδοτος ὁ παῖς ὁ τοῦ Ὀξύλου,

Il faut corriger, ὁ τοῦ Λύξεω.

(4) Suidas, voc. Πανύασις.

parce qu'il s'ensuivroit qu'Hérodote, son neveu, auroit été plus âgé que lui de dix-sept ans. Je n'ignore pas qu'il y a des oncles plus jeunes que leurs neveux; nous en avons des exemples. Aussi j'insiste moins sur cette raison, que sur le temps où périt Panyasis, quoiqu'on ne puisse le fixer d'une manière certaine. Mais l'on sait que Lygdamis, Tyran d'Halicarnasse, fut chassé l'an 4,257 de la période julienne, 457 ans avant notre ère. Il auroit donc fait mourir ce Poète au plus tard en 4,256 de la période julienne, 458 ans avant l'ère vulgaire. Si l'assertion de Suidas étoit vraie, Panyasis auroit eu au plus neuf ans, lorsqu'il périt. Comment à cet âge auroit-il donné de l'ombrage au Tyran? Comment auroit-il pu avoir composé ces ouvrages qui lui ont acquis une si grande réputation? J'aime mieux, par cette raison, placer sa naissance en la LXVIII^e Olympiade. Il avoit alors 50 ans, quand Lygdamis le fit mourir, et il aura eu le temps de composer ce grand nombre d'ouvrages qui l'ont immortalisé. D'ailleurs, Suidas convient luimême qu'il y a des auteurs qui le font plus ancien.

Panyasis étoit connu par l'Héracléiade et les Ioniques. L'Héracléiade étoit un Poëme héroïque en l'honneur d'Hercules; le Poète y célébroit les exploits de ce Héros en quatorze Livres, qui contenoient neuf mille vers. Plusieurs Ecri-

vains en parlent avec distinction, Isaac Tzetzès dans ses (1) Prolégomènes sur la Cassandre de Lycophron, Proclus dans sa (2) Chrestomathie, Suidas au mot Panyasis, Pausanias (3), qui même en cite (4) deux vers, et le Scholiaste de Pindare, qui en (5) rapporte un du troisième Livre. Quinctilien, bon juge en ces matières, nous apprend qu'il n'égaloit (6) pour l'élocution, ni Hésiode, ni Antimachus, mais qu'il surpassoit le premier par la richesse de son sujet et le second par la disposition qu'il lui avoit donnée. Denys d'Halicarnasse, qui n'excelloit pas moins dans la Critique que dans l'Histoire, en porte (7) aussi le même jugement. Je m'en tiens à ces autorités, auxquelles je pourrois ajouter celles de plusieurs autres Auteurs, tels qu'Apollodore, Saint Clément d'Alexandrie, Athénée, &c.

Le même Panyasis avoit écrit en vers pen-

---

(1) Is. Tzetz. Prolegom. col. 1, lin. 18.

(2) Photii Biblioth. Cod. ccxxxix, pag. 981, lin. 40.

(3) Pausan. Bœot. sive lib. ix, cap. xi, pag. 731. Phoc. sive lib. x, cap. xxix, pag. 871.

(4) Id. Phoc. sive lib. x, cap. viii, pag. 817.

(5) Schol. Pindari ad Pyth. iii, vers. 177, pag. 207, col. 1, lin. 9 et 10.

(6) Quinctil. Institut. Orator. lib. x, cap. 1, §. liv, pag. 496.

(7) Dionys. Halicarn. Censura de priscis Scriptoribus, cap. ii, pag. 123.

tamètres un Poëme sur Codrus, Nélée et la Colonie Ionièene, que l'on appeloit les Ioniques. Ce Poëme curieux, et dont on ne sauroit trop regretter la perte, parce qu'il entroit dans une infinité de détails historiques sur cette Colonie, comprenoit (1) sept mille vers.

Il ne reste plus de ce Poète que deux petites pièces de vers avec un fragment, où Panyasis célèbre le vin et les plaisirs de la table pris avec modération. Stobée et Athénée nous les ont conservés. On les trouve dans plusieurs Recueils, et beaucoup plus correctement dans celui des Poètes (2) Gnomiques publié en 1784 à Strasbourg par M. Brunck, critique plein de goût et de sagacité. On a encore cinq vers de ce Poète qu'on lit dans Etienne de Byzance, au mot Τρεμίλη. Je soupçonne qu'ils sont de l'Héracléiade. M. Brunck n'a pas jugé à propos de leur donner place dans son Recueil.

Dans ces beaux siècles de la Grèce, on prenoit un soin particulier de l'éducation de la jeunesse, et l'on ne s'appliquoit pas moins à lui former le cœur qu'à cultiver son esprit. Il est à présumer que celle d'Hérodote ne fut pas négligée, quoique l'on ignore quels furent ses maîtres. On n'en peut même douter, lorsqu'on le voit entreprendre dans un âge peu avancé

(1) Suidas, voc. Πανύασις. Eudocia, pag. 357.

(2) Poetæ Gnomici Græci, pag. 130.

de longs et pénibles voyages pour perfectionner ses connoissances et en acquérir de nouvelles.

La description de l'Asie par Hécatée, l'Histoire de Lydie, de Xanthus, celles de Perse par Hellanicus de Lesbos et Charon de Lampsaque, jouissoient alors de la plus haute réputation. Ces ouvrages agréables, intéressans, furent sans doute dévorés par Hérodote, dans cet âge où l'on est avide de connoissances, et lui inspirèrent le vif desir de parcourir les pays dont les descriptions l'avoient enchanté. Ce n'étoit pas cependant une vaine curiosité qui le portoit à voyager; il se proposoit un but plus noble, celui d'écrire l'Histoire. Les succès des Historiens qui l'avoient devancé ne l'effrayèrent pas; ils ne servirent au contraire qu'à l'enflammer, et quoique (1) Hellanicus de Lesbos et Charon de Lampsaque eussent traité en partie le même sujet, loin d'en être découragé, il osa lutter contre eux, et ne se flatta pas en vain de les surpasser. Il se proposa d'écrire, non l'Histoire de Perse, mais seulement celle de la guerre que les Grecs eurent à soutenir contre les Perses. Ce sujet, simple en apparence, lui fournit l'occasion de faire entrer dans le même tableau l'Histoire de la plupart

(1) Theophrast. apud Ciceronem in Oratore, §. XII; Dionys. Halic. in Epistolâ ad Pompeium, pag. 207.

des peuples avec qui les Grecs avoient des rapports intimes, ou qu'il leur importoit de connoître. Il sentit que pour exécuter ce plan, il devoit recueillir des matériaux et acquérir une exacte connoissance des pays dont il se proposoit de faire la description. Ce fut dans cette vue qu'il entreprit ses voyages, qu'il parcourut la Grèce entière, l'Epire, la Macédoine, la Thrace, et, d'après son propre (1) témoignage, l'on ne peut douter qu'il n'ait passé de la Thrace chez les Scythes au-delà de l'Ister et du Borysthènes. Par-tout il observa d'un œil curieux les sites, les distances des lieux, les productions des pays, les usages, les mœurs, la religion des peuples; il puisa dans leurs archives et dans leurs inscriptions les faits importans, les suites des Rois, les Généalogies des illustres personnages, et par-tout il se lia avec les hommes les plus instruits, et se plut à les consulter dans toutes les occasions.

Peut-être se contenta-t-il dans ce premier voyage de visiter la Grèce, et que s'étant ensuite rendu en Egypte, il passa de-là en Asie, de l'Asie en Colchide, dans la Scythie, la Thrace, la Macédoine, et qu'il retourna en Grèce par l'Epire. Quoi qu'il en soit, l'Egypte, qui même encore aujourd'hui fait l'étonnement et l'admiration des Voyageurs intelligens, ne pouvoit

(1) Herodot. lib. IV, §. LXXXI, &c.

manquer d'entrer dans le plan d'Hérodote. Hécatée y avoit (1) voyagé avant lui, et, suivant toutes les apparences, il en avoit donné une description. Porphyre (2) prétend que cet Historien s'étoit approprié du Voyage de l'Asie de cet Ecrivain la description du Phœnix et de l'Hippopotame, avec la chasse du Crocodile, et qu'il n'y avoit fait que quelques légers changemens : mais le témoignage de Porphyre est d'autant plus suspect, que Callimaque (3) attribue ce Voyage de l'Asie à un Ecrivain obscur. J'ajoute, avec (4) M. Valckenaer, que si cet Historien se fût rendu coupable de ce plagiat, Plutarque, qui a composé un Traité contre lui, n'eût pas manqué de lui en faire un crime.

Nous n'avons aucun Ecrivain, soit ancien, soit moderne, qui ait donné de ce pays une description aussi exacte et aussi curieuse. Il nous en a fait connoître la Géographie, avec une exactitude que n'ont pas toujours eue les Géographes de profession, les productions du pays, les mœurs, les usages et la religion de ses habitans, et l'Histoire des derniers Princes avant la conquête des Perses, avec des particularités intéressantes sur cette conquête, qui

(1) Herodot. lib. II, §. CXLIII.

(2) Porphyr. apud Euseb. Præparat. Evangel. lib. X, cap. III, pag. 466, B.

(3) Callimach. apud Athen. lib. II, cap. XXVIII, pag. 70, B.

(4) In notis ad Herodotum, pag. 139, col. 2.

eussent été à jamais perdues, s'il ne les eût pas transmises à la postérité.

Si l'on croyoit que notre Auteur n'a fait que recueillir les bruits populaires, on se tromperoit grossièrement. On ne sauroit imaginer les soins et les peines qu'il a pris pour s'instruire et pour ne présenter à ses lecteurs rien que de certain. Ses conférences avec les Prêtres de l'Egypte, la familiarité dans laquelle il a vécu avec eux, les précautions qu'il a prises, pour qu'ils ne lui en imposassent point, sont des garans sûrs de ce qu'il avance. Un Voyageur moins circonspect se seroit contenté du témoignage des Prêtres de Vulcain établis à Memphis. Ce témoignage, respectable sans doute, ne lui parut pas suffisant. Il se (1) transporta à Héliopolis et de-là à Thèbes, pour s'assurer, par lui-même, de la vérité de ce que lui avoient dit les Prêtres de Memphis. Il consulta les Colléges des Prêtres établis dans ces deux grandes villes, qui étoient les dépositaires de toutes les connoissances, et les trouvant parfaitement d'accord avec les Prêtres de Memphis, il se crut alors autorisé à donner les résultats de ses entretiens.

Le voyage qu'Hérodote fit à Tyr, nous offre un autre exemple non moins frappant de l'exactitude de ses recherches. Il avoit appris (2) en

(1) Herodot. lib. II, §. III.
(2) Id. lib. II, §. XLIII.

Egypte qu'Hercules étoit l'un des douze Dieux nés des huit plus anciens, et que ces douze Dieux avoient régné en Egypte dix-sept mille ans avant le règne d'Amasis. Une pareille assertion étoit bien capable de confondre toutes les idées d'un Grec, qui ne connoissoit d'autre Hercules que celui de sa nation, dont la naissance ne remontoit qu'à l'an 1,384 avant notre ère, comme je l'ai prouvé dans mon Essai de Chronologie, chapitre XIII. Comme cette assertion étoit autorisée par les Livres Sacrés et par le témoignage unanime des Prêtres, il ne pouvoit ou n'osoit la contester. Cependant, comme il vouloit acquérir à cet égard une plus grande certitude, si cela étoit possible, il se transporta à Tyr pour y voir un Temple d'Hercules que l'on disoit très-ancien. On lui apprit (1) dans cette ville qu'il y avoit 2,300 ans que ce temple avoit été bâti. Il vit aussi à Tyr un temple d'Hercules, surnommé Thasien. La curiosité l'ayant porté à se rendre à Thasos, il y trouva un temple de ce Dieu, construit par ces Phéniciens, qui courant les mers sous prétexte de chercher Europe, fondèrent une Colonie dans cette île, cinq générations avant la naissance

(1) Herodot. lib. II, §. XLIV. Hérodote voyageoit à Tyr vers l'an 460 avant notre ère. Ainsi ce temple d'Hercules avoit été bâti 2,760 ans avant l'ère vulgaire. Mais voyez ce que je dis de la fondation de Tyr dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. II, pag. 129 et suivantes.

du fils d'Alcmène. Il fut alors convaincu que l'Hercules Egyptien étoit très-différent du fils d'Amphitryon, et il resta tellement persuadé que le premier étoit un Dieu et l'autre un Héros, que ceux des (1) Grecs qui offroient à un Hercules, qu'ils surnommoient Olympien, des sacrifices comme à un immortel, et qui faisoient à l'autre des offrandes comme à un Héros, lui parurent en avoir agi très-sagement.

Ses excursions en Libye et dans la Cyrénaïque précèdent le voyage de Tyr. La description exacte de la Libye, depuis les frontières d'Egypte (2) jusqu'au promontoire Soloeis, aujourd'hui le cap Spartel, conforme en tout à ce que nous en apprennent les Voyageurs les plus estimés, et le Docteur Shaw en particulier, ne permettent pas de douter qu'il n'ait vu ce pays par lui-même. On est encore tenté de croire qu'il a été à Carthage; ses entretiens (3) avec un assez grand nombre de Carthaginois autorisent cette opinion. Il revint sans doute par la même route en Egygte, et de-là enfin il passa à Tyr, comme on l'a dit.

Après quelque séjour dans cette superbe ville, il visita la Palestine, où il vit les (4) Colonnes

(1) Herodot. lib. II, §. XLIV.
(2) Id. lib. IV, §. CLXVIII, &c.
(3) Id. lib. IV, §. XLIII, CLXXXV, CLXXXVI.
(4) Id. lib. II, §. CVI.

qu'y avoit fait élever Sésostris, et sur ces Colonnes il remarqua l'emblême qui caractérisoit la lâcheté de ses habitans. De-là il se rendit à Babylone, qui étoit alors la ville la plus magnifique et la plus opulente qu'il y eût dans le monde. Je sais que plusieurs personnes éclairées et M. des Vignoles (1) entr'autres, doutent qu'Hérodote ait jamais voyagé en Assyrie. Je ne puis mieux répondre à ce Savant respectable, qu'en me servant des propres termes d'un autre Savant qui ne l'étoit pas moins, je veux dire M. le Président Bouhier. Voici comment il s'exprime : « Quoique (2) les passages (3) » d'Hérodote, qui ont fait croire à beaucoup de » gens qu'il avoit été réellement à Babylone, ne » soient pas bien clairs, il n'est presque pas pos- » sible de douter qu'il ne l'ait vue, si on veut » prendre la peine d'examiner la description » exacte qu'il fait en ces endroits de toutes les » singularités de cette grande ville et de ses ha- » bitans. Il n'y a guère qu'un témoin oculaire » qui en puisse parler avec autant de précision ; » sur-tout dans un temps où aucun autre Grec » n'avoit encore rien écrit là-dessus.

---

(1) Chronologie de l'Histoire Sainte, liv. IV, chap. IV, §. V, pag. 182; liv. VI, chap. III, §. X, pag. 646.

(2) Recherches et Dissertations sur Hérodote, chap. I, pag. 4.

(3) Herodot. lib. I, §. CLXXVIII et CLXXXIII.

» De plus, qu'on fasse attention à la (1) manière dont il parle d'une statue d'or massif de » Jupiter Bélus, qui étoit dans Babylone, et qui » avoit douze coudées de hauteur. En avouant » qu'il ne l'a pas vue, parce que le Roi Xerxès » l'avoit fait enlever, n'est-ce pas insinuer tacitement qu'il avoit vu toutes les autres choses » qu'il dit être dans cette grande ville? Il est aisé » aussi de reconnoître, par divers autres passages de son ouvrage, qu'il avoit (2) conféré » sur les lieux avec des (3) Babyloniens et des » Perses, sur ce qui regardoit leur religion et » leur Histoire. D'ailleurs, il n'est guère vraisemblable qu'un homme, qui avoit parcouru » tant de différens pays pour s'instruire de tout » ce qui pouvoit les concerner, eût négligé » d'aller voir une ville qui passoit alors pour la » plus belle du monde, et où il pouvoit recueillir les Mémoires les plus sûrs pour l'Histoire, qu'il préparoit de la haute Asie, surtout en ayant approché de si près ».

La Colchide fut le dernier pays de l'Asie qu'il parcourut. Il vouloit s'assurer par lui-même

---

(1) Herodot. lib. I, §. CLXXXIII.

(2) Id. ibid. §. XCV, CLXXXI, CLXXXII, CLXXXIII.

(3) M. le Président Bouhier auroit dû dire avec Hérodote *des Chaldéens*, et cela auroit donné une plus grande force à sa preuve. Car les Chaldéens, qui étoient les Prêtres des Babyloniens, ne voyageoient pas en ce temps-là hors de la Babylonie.

si les (1) Colchidiens étoient Egyptiens d'origine, comme on le lui avoit dit en Egypte, et s'ils étoient les descendans d'une partie de l'armée de Sésostris, qui s'étoit établie dans ce pays. De la Colchide il passa chez les Scythes et chez les Gètes, de-là en Thrace, de la Thrace en Macédoine, et enfin il revint en Grèce par l'Epire. S'il n'avoit pas bien connu tous ces différens pays, comment auroit-il pu en donner une description exacte et parler avec clarté de l'expédition de Darius chez les Scythes et de celle de Xerxès dans la Grèce?

De retour dans sa patrie, il n'y fit pas un long séjour. Lygdamis en étoit alors Tyran. Il étoit fils (2) de Pisindélis, et petit-fils d'Artémise, qui s'étoit distinguée à la journée de Salamine. Ce Tyran avoit fait mourir Panyasis, oncle de notre Historien. Celui-ci ne croyant pas ses jours en sûreté sous un Gouvernement soupçonneux et cruel, chercha un asyle à Samos. Ce fut dans cette douce retraite qu'il mit en ordre les matériaux qu'il avoit apportés, qu'il fit le plan de son Histoire et qu'il en composa les premiers livres. La tranquillité et les agrémens dont il y jouissoit n'éteignirent point en lui le goût de la liberté. Ce goût, inné pour ainsi dire chez les Grecs, joint au pressant desir

(1) Herodot. lib. II, §. CIV et CV.

(2) Suidas voc. Ἡρόδοτος.

de la vengeance, lui inspira le dessein de chasser Lygdamis. Dans cette vue il se ligua avec les mécontens, et sur-tout avec les amis de la liberté. Lorsqu'il crut la partie assez bien liée, il reparut tout-à-coup à Halicarnasse; et s'étant mis à la tête des conjurés, il chassa le Tyran. Cette action généreuse n'eut d'autre récompense que la plus noire ingratitude. Il falloit établir une forme de Gouvernement qui conservât à tous les Citoyens l'égalité, ce droit précieux que tous les hommes apportent en naissant. Mais cela n'étoit guère possible dans une ville partagée en factions, où des citoyens s'imaginoient avoir par leur naissance et par leurs richesses, le privilége de gouverner, et d'exclure des honneurs la classe mitoyenne, ou même de la vexer. L'Aristocratie, la pire espèce de tous les Gouvernemens, étoit leur idole favorite. Ce n'étoit pas l'amour de la liberté qui les avoit armés contre le Tyran, mais le desir de s'attribuer son autorité et de régner avec le même despotisme. La classe mitoyenne et le peuple qui avoient eu peu de chose à redouter du Tyran, crurent perdre au change, en voyant le Gouvernement entre les mains d'un petit nombre de citoyens dont il falloit assouvir l'avidité, redouter les caprices et même les soupçons. Hérodote devint odieux aux uns et aux autres : à ceux-ci, parce qu'ils le regardoient comme l'auteur d'une révolu-

tion qui avoit tourné à leur désavantage ; à ceux-là, parce qu'ils le regardoient comme un ardent défenseur de la Démocratie.

En butte (1) aux deux factions qui partageoient l'Etat, il dit un éternel adieu à sa Patrie, et partit pour la Grèce. On célébroit alors la LXXXIe Olympiade. Hérodote se rendit aux Jeux Olympiques : voulant s'immortaliser et faire sentir en même temps à ses concitoyens quel étoit l'homme qu'ils avoient forcé de s'expatrier, il (2) lut dans cette assemblée, la plus illustre de la nation la plus éclairée qui fût jamais, le commencement de son Histoire, où peut-être les morceaux de cette même Histoire les plus propres à flatter l'orgueil d'un peuple qui avoit tant de sujets de se croire supérieur aux autres. Thucydides, qui n'avoit encore que quinze ans, mais en qui l'on remarquoit déjà des étincelles de ce beau génie, qui fut l'un des plus brillans ornemens du siècle de Périclès, ne put s'empêcher (3) de répandre des larmes à la lecture de cette Histoire. Hérodote, qui s'en apperçut, dit au père du jeune homme : Olorus, votre fils brûle du desir des connoissances.

Je m'arrête un moment pour prouver que

---

(1) Suidas voc. Ἡρόδοτος.

(2) Aul. Gell. Noct. Attic. lib. XV, §. XXIII. Dodwell, Apparat. ad Annal. Thucydid. sect. XVIII.

(3) Marcellinus in vitâ Thucydidis, pag. 9, lin. 15.

ce fut en la LXXXI[e] Olympiade qu'Hérodote lut une partie de son Histoire à la Grèce assemblée. Il est certain qu'Hérodote ayant abandonné Halicarnasse et voulant se faire un nom, se rendit à Olympie, et qu'il y lut une partie de son Histoire, qui fut tellement goûtée, qu'on donna aux neuf livres qui la composoient, le nom des Muses. Lucien le dit de la manière (1) la plus claire et la plus formelle. D'un autre côté, Marcellinus nous apprend (2) que Thucydides versa des larmes en entendant cette lecture, et qu'Hérodote, témoin de la sensibilité de ce jeune homme, adressa à son père le mot que je viens de rapporter. Thucydides (3) est né la première année de la LXXVII[e] Olympiade, au printemps, et par conséquent l'an 4,243 de la période julienne, 471 ans avant notre ère. Il avoit donc quinze ans et quelques mois lorsqu'il assista à cette lecture. Il pouvoit déjà être sensible aux agrémens du style; mais cette sensibilité n'en étoit pas moins surprenante dans un âge si tendre, et faisoit concevoir de grandes espérances. Si l'on suppose que cet événement appartient à l'Olympiade précédente, il devient

(1) Lucian. in Herodoto, §. 1, tom. 1, pag. 833. Il n'est pas certain, quoi qu'en dise Lucien, qu'on ait alors donné le nom des Muses aux neuf livres de l'Histoire d'Hérodote. *Voyez* livre III, note 1.

(2) Marcellin. in vitâ Thucydidis, pag. 9.

(3) Aulu-Gell. Noct. Attic, lib. XV, cap. XXIII.

plus

plus merveilleux, pour ne pas dire incroyable. Si on le recule au contraire jusqu'à la LXXXII[e] Olympiade, Thucydides ayant alors dix-neuf ans et quelques mois, sa sensibilité n'auroit rien eu de surprenant et ne se seroit pas fait remarquer. Il faut donc regarder comme constant, avec (1) Dodwell, que cet Historien avoit alors quinze ans. Le Père Corsini, Clerc Régulier des Ecoles Pies, est aussi de cet avis dans ses (2) Fastes Attiques, et cite, pour le prouver, Lucien dans le Traité sur la Manière d'écrire l'Histoire, quoiqu'il n'en soit pas question dans cet ouvrage. Ce Savant n'avoit pas cependant sur ce fait des idées bien arrêtées, puisque page 213 du même ouvrage, il recule cette lecture jusqu'à la première année de la LXXXIV[e] Olympiade, c'est-à-dire, de douze ans; ce qui me fait croire qu'il confond en cette occasion la lecture aux Jeux Olympiques avec celle que fit le même Historien aux Panathénées, quoique cette fête précède la quatre-vingt-quatrième Olympiade de plus de quinze jours.

Revenons à notre sujet. Encouragé par les applaudissemens qu'il avoit reçus, Hérodote employa les douze années suivantes à continuer son Histoire et à la perfectionner. Ce fut alors qu'il voyagea dans toutes les parties de la

---

(1) Dodwelli Apparat. ad Annal. Thucydid. sect. XVIII.
(2) Fasti Attici. tom. III, pag. 203.

Grèce, qu'il n'avoit fait jusqu'à ce moment que parcourir, qu'il examina avec la plus scrupuleuse attention les archives de ses différens peuples, et qu'il s'assura des principaux traits de leur Histoire, ainsi que des généalogies des plus illustres Maisons de la Grèce, non-seulement en parcourant leurs archives, mais en lisant leurs inscriptions. Car dans ces anciens temps on transmettoit à la postérité les événemens les moins intéressans, ainsi que les plus remarquables, par le moyen d'inscriptions gravées sur des monumens durables, ou sur des trépieds qu'on conservoit avec le plus grand soin dans les temples. Ces inscriptions contenoient les noms de ceux qui avoient eu part à ces événemens, avec ceux de leurs pères et de leurs tribus; en sorte que plusieurs siècles après il étoit impossible de s'y méprendre, malgré l'identité des noms qui se remarquoient quelquefois sur ces monumens.

Ce fut dans une de ces excursions qu'il alla à Corinthe et qu'il y récita, si l'on en croit (1) Dion Chrysostôme, la description de la bataille de Salamine, avec des circonstances honorables pour les Corinthiens et sur-tout pour Adimante qui les commandoit. « Mais, continue » le Sophiste dans le discours qu'il adresse

(1) Dionis Chrysost. Corinthiaca Orat. XXXVII, tom. II, pag. 103, ex Edit. Reiskii.

» aux Corinthiens, Hérodote vous ayant de-
» mandé une récompense, et ne l'ayant pas
» obtenue, parce que vos ancêtres dédaignoient
» de mettre la gloire à prix d'argent, il changea
» les circonstances de cette bataille, et les ra-
» conta d'une manière qui vous étoit défavo-
» rable ».

Un fait de cette nature, s'il étoit prouvé, décéleroit une ame vile; et loin de chercher à justifier Hérodote, content d'admirer l'Ecrivain, j'abandonnerois l'homme au juste mépris qu'il mériteroit. Mais la réponse me paroît très-facile. 1°. S'il n'y avoit pas eu deux opinions très-constantes sur la conduite que les Corinthiens avoient tenue à la journée de Salamine, Hérodote se seroit exposé en les rapportant, au risque d'être démenti par la majeure partie de la Grèce, dont il cherchoit à capter la bienveillance, et qui étoit alors alliée et amie des Corinthiens. 2°. Dion Chrysostôme vivoit plus de cinq siècles après cette bataille, tandis que notre Historien étoit né quatre ans avant qu'elle se donnât. Le premier n'en pouvoit connoître les particularités que par l'Histoire et les Monumens, tandis que l'autre en étoit instruit non-seulement par les Monumens, mais encore par le témoignage d'une infinité de personnes qui s'y étoient trouvées. 3°. L'autorité de ces Monumens n'est pas si grande dans cette occasion qu'elle l'est dans la plupart

des autres. Car Hérodote (1) raconte lui-même que plusieurs peuples, dont on montroit la sépulture à Platées, honteux de ne s'être pas trouvés au combat, avoient érigé des cénotaphes de terres amoncelées, afin de se faire honneur dans la postérité. Les Corinthiens peuvent en avoir fait autant après la journée de Salamine. 4°. Les vers que fit Simonides en l'honneur des Corinthiens et d'Adimante leur Général, ne paroîtront jamais une preuve concluante à ceux qui connoîtront la cupidité de ce Poète, et à quel point il prostituoit sa plume au plus offrant. 5°. Si le fait rapporté par Dion Chrysostôme eût été vrai, Plutarque qui ne laisse échapper aucune occasion de montrer son animosité contre Hérodote, auroit d'autant moins manqué de lui faire à ce sujet les plus cruels reproches, que de son (2) aveu il le détestoit, parce que cet Historien avoit dit de ses compatriotes des vérités qui n'étoient pas à leur avantage. Il prétend, il est vrai, que les Corinthiens se comportèrent vaillamment à la journée de Salamine, et qu'Hérodote a supprimé leurs louanges par malignité. Cependant, loin de les supprimer, il a rapporté ce que les Grecs racontoient de plus flatteur pour ce peuple; mais comme il faisoit profession

(1) Herodot. lib. IX, §. LXXXIV.
(2) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 854.

d'impartialité, il n'a pas cru devoir passer sous silence ce qu'en disoient aussi les Athéniens. Ce seroit ici le lieu de réfuter ce qu'avance Plutarque pour prouver que les Corinthiens se couvrirent de gloire à cette bataille; mais comme cela me meneroit trop loin, et que vraisemblablement très-peu de lecteurs prendroient intérêt à cette discussion, je crois devoir d'autant moins l'entreprendre, que cette digression n'est peut-être déjà que trop longue.

Douze ans après avoir lu une partie de son Histoire aux Jeux Olympiques, Hérodote en lut une autre à Athènes à la fête des Panathénées qu'on célébroit le 28 Hécatombæon (1) qui revient au 10 Août. Cette lecture eut (2) donc lieu l'an 4,270 de la période julienne, 444 ans avant notre ère, et la première année de la LXXXIV$^e$ Olympiade. Les Athéniens ne se bornèrent pas à des louanges stériles. Ils lui firent présent de (3) dix talens, par un décret proposé par Anytus et ratifié par le peuple assemblé, comme l'atteste (4) Diyllus, Historien très-estimé. C'est sans doute de cette récompense qu'il faut entendre ce que dit Eusèbe,

(1) Corsini Fast. Attic. tom. II, pag. 357.

(2) Eusebii Chronic. Canon. pag. 169. Conf. Scaligeri animadversiones, pag. 104.

(3) 54,000 liv. de notre monnoie.

(4) Plutarch. de Herod. Malignit. pag. 862, B.

à l'endroit que je viens de citer, qu'Hérodote fut honoré par les Athéniens.

Il semble que cet accueil auroit dû le fixer à Athènes. Cependant il se joignit à la Colonie que les Athéniens (1) envoyèrent à Thurium au commencement de l'Olympiade suivante. Le goût qu'il avoit pour les voyages l'emporta peut-être sur la reconnoissance qu'il devoit aux Athéniens; mais peut-être aussi ne crut-il pas quitter Athènes, en accompagnant un si grand nombre d'Athéniens, parmi lesquels il y en avoit de très-distingués. Lysias, âgé (2) seulement de quinze ans, qui devint dans la suite un très-grand (3) Orateur, étoit du nombre des colons. Hérodote avoit alors quarante ans; car (4) il étoit né l'an 484 avant notre ère, et la première année de la LXXIV^e^ Olympiade. L'Auteur (5) anonyme de la Vie de Thucydides met aussi cet Historien du nombre des colons. Mais comme il est le seul Ecrivain qui en fasse mention, il est permis d'en douter.

Il fixa sa demeure à Thurium, ou s'il en sortit,

---

(1) Plin. Hist. Nat. lib. XII, cap. IV, pag. 657.

(2) Dionys. Halicarnass. in Lysiâ, pag. 130.

(3) Tum fuit Lysias, ipse quidem in causis forensibus non versatus, sed egregiè subtilis scriptor atque elegans: quem jam propè audeas oratorem perfectum dicere. Cicero de claris Oratorib. §. IX.

(4) A. Gell. Noct. Attic. lib. XV, cap. XXIII.

(5) Anonym. in Vitâ Thucydid. pag. 11.

ce ne fut que pour faire quelques excursions dans la Grande Grèce, je veux dire dans cette partie de l'Italie qui étoit peuplée par des Colonies Grecques, et qui fut ainsi nommée, non parce qu'elle étoit plus considérable que le reste de la Grèce, mais parce que Pythagore (1) et les Pythagoriciens lui acquirent une grande célébrité. Il y a beaucoup d'apparence qu'il passa le reste de ses jours dans cette ville, et il paroît certain que ce fut par cette raison qu'on lui donna quelquefois le surnom d'Hérodote de Thurium. Strabon le dit positivement. Voici comment s'exprime ce savant Géographe, en parlant de la ville d'Halicarnasse. « L'Historien (2) Hérodote étoit de cette ville. On l'a » depuis appelé Thurien, parce qu'il fut du » nombre de ceux que l'on envoya en Colonie » à Thurium ». L'Empereur Julien ne l'appelle pas autrement dans le fragment d'une lettre que nous a conservé Suidas : « Si (3) le Thurien » paroît à quelqu'un un Historien digne de » foi, &c. ». La chose fut même poussée si loin, qu'Hérodote ayant commencé son Histoire par ces mots : « En publiant ces Recherches, Hé» rodote d'Halicarnasse, &c. ». Aristote, qui

---

(1) Jamblich. in vitâ Pythagoræ, cap. vi, pag. 23; cap. xxix, pag. 141.

(2) Strab. lib. xiv, pag. 970, A.

(3) Ἔι τῳ πιστὸς ὁ Θέυριος εἶναι λογοποιὸς δοκεῖ. Suidas voc. Ἡρόδοτος.

cite ce commencement, a changé cette expression en celle (1) d'Hérodote de Thurium. Ce Savant n'est pas le seul qui l'ait fait, car Plutarque (2) observe que beaucoup de personnes avoient fait aussi le même changement.

Le loisir dont il jouit dans cette ville lui permit de retoucher son Histoire et d'y faire quelques additions considérables. C'est ainsi qu'il faut entendre ce passage de Pline, *urbis* (3) *nostræ trecentesimo anno.... auctor ille* (*Herodotus*) *Historiam condidit Thuriis in Italiâ* : car il est certain qu'il avoit lu une partie de son Histoire à Athènes, avant que de partir pour Thurium, et que douze ans auparavant il en avoit lu une autre aux Jeux Olympiques. Ce passage de Pline a induit en erreur le (4) savant M. des Vignoles. Je n'entreprendrai pas de le réfuter, M. le Président Bouhier l'ayant fait avec succès dans le chapitre premier de ses Recherches et Dissertations sur Hérodote.

On ne peut douter qu'il n'ait ajouté beaucoup de choses pendant son séjour à Thurium, puisqu'il rapporte des faits qui sont postérieurs à son voyage dans la Grande Grèce. Quelques Savans l'ont remarqué avant moi, et sur-tout

(1) Aristot. Rhetoric. lib. III, cap. V, pag. 167.

(2) Plutarch. de Exsilio, pag. 604, F.

(3) Plin. Hist. Nat. lib. XII, cap. IV, pag. 657.

(4) Chronologie de l'Histoire Sainte, liv. VI, chap. IV, §. XII, tom. II, pag. 769 et 770.

MM. Bouhier et Wesseling. Il faut mettre de ce nombre, 1°. l'invasion que les (1) Lacédémoniens firent dans l'Attique la première année de la guerre du Péloponnèse, invasion dans laquelle ce pays fut ravagé, excepté Décélée qu'ils épargnèrent par reconnoissance pour un bienfait des Décéléens. 2°. Le funeste sort des Ambassadeurs (2) que les Lacédémoniens envoyèrent en Asie la seconde année de la guerre du Péloponnèse, et l'an 430 avant notre ère. 3°. La défection des Mèdes sous Darius Nothus, que ce Prince remit peu après sous le joug. Cet événement, que rapporte (3) Hérodote, et qui est certainement (4) de la XCIII^e Olympiade, de la vingt-quatrième année de la guerre du Péloponnèse, et de l'an 408 avant notre ère, prouve qu'Hérodote avoit ajouté ce fait dans un âge très-avancé. Il avoit alors soixante-dix-sept ans.

M. le Président Bouhier (5) plaçoit aussi après le voyage d'Hérodote dans la Grande Grèce la retraite d'Amyrtée dans l'île d'Elbo, dont parle (6) Hérodote. Ce Savant, trompé

---

(1) Herodot. lib. IX, §. LXXII.
(2) Id. lib. VII, §. CXXXVII.
(3) Id. lib. I, §. CXXX.
(4) Voyez ma traduction, tome I, note 315.
(5) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 6.
(6) Herodot. lib. II, §. CXL.

par (1) le Syncelle, supposoit que ce Prince s'étoit réfugié dans cette île la quatorzième année de la guerre du Péloponnèse, et l'an 417 avant notre ère. Dodwell (2) et (3) M. Wesseling avoient bien vu que la révolte d'Amyrtée ayant commencé la seconde année de la LXXIX[e] Olympiade, la fin de cette révolte étoit de la seconde année de l'Olympiade suivante, et par conséquent antérieure de quatorze ans au départ de notre Historien pour la Grande Grèce. Je n'en rapporterai point ici les preuves, l'ayant fait d'une manière assez ample dans mon (4) Essai sur la Chronologie.

Ce fut aussi dans ces voyages qu'il apprit plusieurs particularités sur les villes de Rhégium, de Géla, de Zancle et sur leurs Tyrans, particularités qu'il a transmises à la postérité.

On vient de voir que nôtre Historien avoit soixante-dix-sept ans, quand il ajouta à son Histoire la révolte des Mèdes. On ignore jusqu'à quel âge il poussa sa carrière, et dans quel pays il la termina. Il est vraisemblable qu'il mourut à Thurium; et nous avons, pour appuyer cette

---

(1) Syncelli Chronogr. pag. 256.

(2) Dodwell Annal. Thucydid. pag. 98 et 99.

(3) In Præfatione ad Herodotum.

(4) Voyez mon Essai de Chronologie, chap. I, §. XII, pag. 102 et suiv.

présomption, le témoignage positif de Suidas, qui nous apprend encore qu'il fut enterré sur la place publique de cette ville. Ce qui peut en faire douter, c'est que le même Ecrivain ajoute que quelques Auteurs le font mourir à Pella en Macédoine. Mais comme on ignore le nom même de ces Auteurs, on ne sait s'ils ont quelque autorité, et quel degré de confiance ils méritent.

Marcellin écrit, dans (1) la Vie de Thucydides, que l'on voyoit parmi les Monumens de Cimon à Cœlé, près des portes Mélitides, le tombeau d'Hérodote. On pourroit conclure de ce passage qu'Hérodote mourut à Athènes, et c'étoit le sentiment (2) de M. le Président Bouhier. Qui nous assurera cependant que ce fut un vrai tombeau et non pas un cénotaphe? Si on érigea à notre Historien un monument dans le lieu destiné à la sépulture de la maison de Cimon, c'est qu'en partant pour Thurium, il obtint à Athènes le droit de Cité, et qu'il fut probablement adopté par quelqu'un de cette maison, l'une des plus illustres de cette ville. Car sans cette adoption, on ne lui auroit pas élevé un monument dans ce lieu, où il n'étoit pas permis d'inhumer personne (3) qui ne fût

(1) Marcellinus in vitâ Thucydid. pag. 3.

(2) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 8.

(3) Marcellinus loco laudato.

de la famille de Miltiades. C'est ce qu'a très-bien prouvé (1) Dodwell.

Il reste cependant encore quelque incertitude ; l'Inscription rapportée (2) par Etienne de Byzance la feroit disparoître, si l'on étoit assuré qu'elle a été trouvée à Thurium. Car le premier vers de cette Inscription atteste que les cendres de notre Historien reposoient sous ce tombeau. Je ne crois pouvoir mieux terminer sa Vie que par cette Epitaphe, que rapporte (3) Etienne de Byzance. « Cette terre recèle dans » son sein Hérodote, fils de Lyxès, Dorien » d'origine, et le plus illustre des Historiens » Ioniens. Il se retira à Thurium, qu'il regarda » comme une seconde patrie, afin de se mettre » à couvert des (4) morsures de Momus ».

(1) Apparat. ad Annal. Thucydid. §. xx, pag. 25.

(2) Stephan. Byzant. voc. Θούριοι.

(3) Id. ibid.

(4) Je lis ἄδηκτος au lieu d'ἄπλητον. Voyez la note de M. Ruhnken sur le vers 83 de l'Hymne à Cérès.

HISTOIRE

# HISTOIRE D'HÉRODOTE.

## LIVRE PREMIER.

### CLIO.

En présentant au public (1) ces recherches, Hérodote d'Halicarnasse se propose de préserver de l'oubli les actions des hommes, de célébrer les (*a*) exploits des Grecs et des Barbares, et indépendamment de toutes ces choses, de développer les motifs qui les portèrent à se faire la guerre.

I. Les (2) Perses les plus savans dans l'Histoire de leur pays, attribuent aux Phéniciens la cause de cette inimitié. Ils disent que ceux-ci étant venus (3) des bords de la mer Erythrée sur les côtes de la nôtre (*b*), ils entreprirent de longs voyages sur mer, aussi-tôt après s'être établis dans le pays qu'ils habitent encore aujour-

(*a*) Le grec porte : *Les grandes et merveilleuses actions.*

(*b*) Dans le grec : *De celle-ci.* Voyez sur cette expression, §. CLXXXV, note 440.

d'hui, et qu'ils (4) transportèrent des marchandises d'Egypte et d'Assyrie en diverses contrées, entr'autres à Argos. Cette ville surpassoit alors toutes (5) celles du pays connu actuellement sous le nom de (6) Grèce. Ils ajoutent que les Phéniciens y étant abordés, se mirent à vendre leurs marchandises; que cinq ou six jours après leur arrivée, la vente étant presque finie, un grand nombre de femmes se rendit sur le rivage, et parmi elles la fille du Roi; que cette Princesse, fille (7) d'Inachus, s'appeloit Io, nom que lui donnent aussi les Grecs. Tandis que ces femmes, continuent (*a*) les mêmes Historiens, achetoient près (8) de la pouppe ce qui étoit le plus de leur goût, les Phéniciens, s'animant les uns les autres, se jetèrent sur elles. La plupart prirent la fuite; mais Io fut enlevée, et d'autres (9) femmes avec elle. Les Phéniciens les ayant fait embarquer, mirent à la voile, et firent route vers l'Egypte.

II. Voilà, selon les Perses, en cela peu d'accord (10) avec les (*b*) Phéniciens, comment Io passa en Egypte; voilà le principe des injustices réciproques qui éclatèrent entr'eux et les Grecs (*c*). Ils ajoutent, qu'ensuite quelques Grecs ( ils ne peuvent les nommer, c'étoient peut-être

---

(*a*) J'ai ajouté cela pour couper la phrase, qui n'est déjà que trop longue.

(*b*) Le texte dit : *Les Grecs;* mais voyez ma note.

(*c*) J'ai ajouté cela pour me rendre plus clair.

des Crétois) abordés à Tyr en Phénicie, enlevèrent Europe, fille du Roi: c'étoit sans doute user du droit de représailles; mais la seconde injustice ne doit, selon les mêmes Historiens, être imputée qu'aux Grecs. Ils disent que ceux-ci se rendirent sur un vaisseau (11) long, à Æa, en Colchide, sur le Phase, et qu'après avoir terminé les affaires qui leur avaient fait entreprendre ce voyage, ils enlevèrent Médée, fille du Roi: que ce Prince ayant envoyé un Ambassadeur en Grèce pour redemander sa fille, et exiger réparation de cette injure, les Grecs lui répondirent que puisque les Colchidiens n'avoient donné (12) aucune satisfaction de l'enlèvement d'Io, ils ne lui en feroient point de celui de Médée.

III. Les mêmes Historiens disent aussi que la seconde génération après ce rapt, Alexandre (*a*), fils de Priam, qui en avoit entendu parler, voulut par ce même moyen, se procurer une femme Grecque, bien persuadé que les autres n'ayant point été punis, il ne le seroit pas non plus. Il enleva donc Hélène; mais les Grecs, continuent-ils, s'étant assemblés, furent d'avis d'envoyer d'abord des Ambassadeurs, pour demander cette Princesse, et une réparation de cette insulte. A cette proposition les Troyens opposèrent aux Grecs l'enlèvement de Médée, leur reprochèrent

---

(*a*) Pâris.

d'exiger une satisfaction, quoiqu'ils n'en eussent fait aucune, et qu'ils n'eussent point rendu cette Princesse après en avoir été sommés.

IV. Jusque-là, disent les Perses, il n'y avoit eu de part et d'autre que des enlèvemens; mais depuis cette époque, les Grecs se mirent tout-à-fait dans leur tort, en portant la guerre en Asie, avant que les Asiatiques l'eussent déclarée à l'Europe. Or s'il y a de l'injustice, ajoutent-ils, à enlever des femmes, il y a de la folie à se venger d'un rapt, et de la sagesse à ne s'en pas mettre en peine, puisqu'il est (13) évident que, sans leur (14) consentement, on ne les eût pas enlevées. Les Perses assurentque, quoiqu'ils soient (15) Asiatiques, ils n'ont tenu aucun (16) compte des femmes enlevées dans cette partie du monde; tandis que les Grecs, pour une femme de Lacédémone, équipèrent une flotte nombreuse, passèrent en Asie, et renversèrent le Royaume de Priam. Depuis cette époque les Perses ont toujours regardé les Grecs comme leurs ennemis; car ils (17) s'arrogent l'empire sur l'Asie et sur les Nations Barbares qui l'habitent, et considèrent l'Europe et la Grèce comme un continent à part.

V. Telle est la manière dont les Perses rapportent ces événemens, et c'est à la prise de Troie (*a*) qu'ils attribuent la cause de la haine

---

(*a*) Dans le grec : *Ilion*; mais, en notre langue, ce nom

qu'ils portent aux Grecs. A l'égard d'Io, les Phéniciens ne sont pas d'accord avec les Perses. Ils disent que ce ne fut pas par un enlèvement qu'ils la menèrent en Egypte : qu'ayant eu commerce à Argos avec le Capitaine du navire, quand elle se vit grosse, la crainte de ses parens la détermina à s'embarquer avec les Phéniciens, pour cacher son déshonneur. Tels sont les récits des Perses et des Phéniciens : pour moi, je ne prétends point décider si les choses se sont passées de cette manière ou d'une autre : mais, après avoir indiqué celui que je connois pour le premier auteur des injures faites aux Grecs, je poursuivrai mon récit qui embrassera les petits Etats comme les grands, car ceux qui fleurissoient autrefois sont la plupart réduits à rien, et ceux qui fleurissent de nos jours étoient jadis peu de chose. Persuadé de l'instabilité du bonheur des hommes, je me suis déterminé à parler également des uns et des autres.

VI. Crésus étoit Lydien de naissance, fils d'Alyattes, et (a) Tyran des Nations que ren-

---

est réservé à la Poésie. *Voyez* notre Table Géographique, au mot *Ilion*.

(a) Les Grecs entendent par Tyran tout homme qui, changeant la constitution d'un Etat, s'en est rendu le maître absolu, soit qu'il gouverne selon les règles de la justice, ou qu'il ne suive que ses caprices. Ses descendans mêmes sont toujours regardés comme Tyrans, à moins que la Nation ne consente librement à les reconnoître comme ses Rois. *Voyez* aussi liv. III, §. L, note 103.

ferme l'Halys dans son cours. Ce fleuve coule du Sud, passe entre le pays des Syriens (a) et celui des Paphlagoniens, et se jette (18) au Nord dans le Pont-Euxin. Ce Prince est le premier Barbare, que je sache, qui ait forcé une partie des Grecs à lui payer tribut, et qui se soit allié avec l'autre. Il subjugua en effet les Ioniens, les Eoliens et les Doriens établis en Asie, et fit alliance avec les Lacédémoniens. Avant son règne, tous les Grecs étoient libres; car l'expédition des (19) Cimmériens contre l'Ionie, antérieure à Crésus, n'alla pas jusqu'à ruiner des villes: ce ne fut qu'une incursion, suivie de pillage.

VII. Voici comment la souveraine puissance, qui appartenoit aux Héraclides, passa en la maison des Mermnades, dont étoit Crésus (20). Candaules, que les Grecs appellent Myrsile, fut Tyran de Sardes. Il descendoit d'Hercules, par Alcée, fils de ce Héros; car Agron, fils de Ninus, petit-fils de Bélus, arrière-petit-fils d'Alcée, fut le premier des Héraclides qui régna à Sardes; et Candaules, fils de Myrsus, fut le dernier. Les Rois de ce pays anterieurs à Agron (21), descendoient de Lydus, fils d'Atys, qui (22) donna le nom de Lydiens à tous les peuples de cette contrée, qu'on appeloit auparavant Méoniens. Enfin les Héraclides, à qui ces Princes avoient con-

(a) Les Leuco-Syriens ou Cappadociens. *Voyez* plus bas §. LXXII.

fié (23) l'administration du Gouvernement, et qui tiroient leur origine d'Hercules (24), et d'une Esclave de Jardanus, obtinrent la royauté en vertu d'un oracle. Ils régnèrent de père en fils (25) cinq cent cinq ans, en quinze (*a*) générations, jusqu'à Candaules, fils de Myrsus.

VIII. Ce Prince aimoit éperduement sa femme, et la regardoit comme la plus belle des femmes. Obsédé par sa passion, il ne cessoit d'en exagérer la beauté à Gygès, fils de Dascylus, un de ses gardes, qu'il aimoit beaucoup, et à qui il communiquoit ses affaires les plus importantes. Peu de temps après, Candaules (il ne pouvoit éviter son malheur) tint à Gygès ce discours. « Il me (26) » semble que tu ne m'en crois pas sur la beauté » de ma femme. Les discours (27) font moins » d'impression que la vue des objets : fais donc » ton possible pour la voir (28) nue. Que (*b*) » dites-vous, Seigneur, s'écria Gygès ? Y avez- » vous réfléchi ? Ordonner à un esclave de voir » nue sa Souveraine ! Oubliez-vous qu'une femme » dépose (29) sa pudeur avec ses vêtemens. Les » maximes de l'honnêteté sont connues depuis » long-temps. Elles doivent nous servir de règle. » Or une des plus importantes est, que chacun

(*a*) Il y a dans toutes les éditions en vingt-deux générations. Je lis en quinze, par les raisons qu'on verra développées dans mon Essai de Chronologie, Chap. VII, pag. 213 et suiv.

(*b*) Dans le grec : *Quel langage insensé.*

» ne doit regarder que ce qui lui appartient. Je » suis persuadé que vous avez la plus belle de » toutes les femmes ; mais n'exigez pas de moi, » je vous en conjure, une chose malhonnête ».

IX. Ainsi Gygès se refusoit à la proposition du Roi, en craignant les suites pour lui-même. « Rassure-toi, Gygès, lui dit Candaules : ne » crains ni ton Roi (ce discours n'est point un » piége pour t'éprouver) ni la Reine, elle ne te » fera aucun mal. Je m'y prendrai (a) de manière » qu'elle ne saura pas même que tu l'ayes vue. Je » te placerai dans la chambre où nous couchons, » derrière la porte qui restera ouverte : la Reine » ne tardera pas à me suivre. A l'entrée est un » siége où elle pose ses vêtemens à mesure qu'elle » s'en dépouille. Ainsi, tu auras tout le loisir » de la considérer. Lorsque (29*) de ce siége elle » s'avancera vers le lit, comme elle te tournera » le dos, saisis ce moment pour t'esquiver sans » qu'elle te voie ».

X. Gygès ne pouvoit plus se refuser aux instances du Roi : il se tint prêt à obéir. Candaules à l'heure du coucher, le mena dans sa chambre, où la Reine ne tarda pas à se rendre. Gygès la regarda se déshabiller ; et tandis qu'elle tournoit le dos pour gagner le lit, il se glissa hors de l'appartement ; mais la Reine l'apperçut en sortant. Elle ne douta point que son mari (30) ne

---

(a) Dans le grec : *Absolument*.

fût l'auteur de cet outrage; la pudeur l'empêcha de crier, et même elle fit semblant de (31) ne l'avoir pas remarqué, ayant déjà conçu dans le fond du cœur le desir de se venger de Candaules; car chez les Lydiens, comme chez presque tout (32) le reste des Nations barbares, c'est un opprobre, même à un homme, de paroître nud.

XI. La (33) Reine demeura donc tranquille, et sans rien découvrir de ce qui se passoit dans son ame. Mais, dès que le jour parut, elle s'assure des dispositions de ses plus fidèles Officiers, et mande Gygès. Bien éloigné de la croire instruite, il se rend à son ordre, comme il étoit dans l'habitude de le faire, toutes les fois qu'elle le mandoit. Lorsqu'il fut arrivé, cette Princesse lui dit: « Gygès, voici deux routes dont je te laisse » le choix : décide-toi sur-le-champ. Obtiens par » le meurtre de Candaules ma main et le trône » de Lydie, ou une prompte mort t'empêchera » désormais de voir, par une aveugle déférence » pour Candaules, ce qui t'est interdit. Il faut » que l'un des deux périsse, ou toi, qui, bravant » l'honnêteté, m'as vue sans vêtemens, ou du » moins celui qui t'a donné ce conseil ». A ce discours Gygès demeura quelque temps interdit; puis il conjura la Reine de ne le point réduire à la nécessité d'un tel choix. Voyant qu'il ne pouvoit la persuader, et qu'il falloit absolument ou tuer son maître ou se résoudre lui-même à périr; il préféra sa propre conservation. « Puisque,

» malgré mes réclamations, dit-il à la Reine,
» vous me forcez à tuer mon maître, je suis prêt
» à prendre les moyens d'y réussir. Le lieu de
» l'embuscade (*a*), répondit-elle, sera celui-là
» même d'où il m'a exposée nue à tes regards,
» et le temps de l'attaque celui de son sommeil ».

XII. Ces mesures prises, elle retint Gygès : nul moyen pour lui de s'échapper. Il falloit qu'il pérît lui ou Candaules. A l'entrée de la nuit, elle l'introduit dans la chambre, l'arme d'un poignard, et le cache derrière la porte : à peine Candaules étoit endormi, Gygès (34) avance sans bruit, le poignarde, s'empare de son épouse et de son trône. Archiloque (35) de Paros, qui vivoit en ce temps-là, fait mention de ce Prince dans une pièce qu'il a composée en vers iambes trimètres.

XIII. Gygès étant monté de la sorte sur le trône, il y fut affermi par l'Oracle de Delphes. Les Lydiens, indignés de la mort de Candaules, avoient pris les armes ; mais ils convinrent avec les partisans de Gygès que, si l'Oracle le reconnoissoit pour Roi de Lydie, la couronne lui resteroit, qu'autrement elle retourneroit aux Héraclides. L'Oracle prononça, et le trône fut, par ce moyen, assuré à Gygès. Mais la Pythie ajouta que les Héraclides seroient vengés sur le cin-

(*a*) Dans le grec : *L'attaque se fera du même endroit, d'où il m'a fait voir nue à toi.*

quième descendant de ce Prince. Ni les Lydiens, ni leurs Rois ne tinrent aucun compte de cette réponse, avant qu'elle eût été justifiée par l'événement. Ce fut ainsi que les Mermnades s'emparèrent de la couronne, et qu'ils l'enlevèrent aux Héraclides.

XIV. Gygès, maître de la Lydie, envoya beaucoup d'offrandes à Delphes, dont une très-grande (36) partie étoit en argent; il y ajouta quantité de vases d'or, et entr'autres six cratères d'or du (37) poids de trente talens, présent dont la mémoire mérite sur-tout d'être conservée. Ces offrandes sont dans le trésor des Corinthiens; quoique à dire vrai, ce trésor ne soit point à la République de Corinthe, mais à (38) Cypsélus, fils d'Eétion. Gygès est après (39) Midas, fils de Gordius (40), Roi de Phrygie, le premier des (41) Barbares que nous connoissions qui ait envoyé des offrandes à Delphes. Midas avoit fait présent à ce temple du trône, sur lequel il avoit coutume de rendre la justice: cet ouvrage mérite d'être vu; il est placé dans le même endroit où sont les cratères de Gygès. Au reste, les habitans de Delphes appellent ces offrandes en or et en argent, Gygadas, du nom de celui qui les a faites.

Lorsque ce Prince se vit maître du Royaume, il entreprit une expédition contre les villes de Milet et de Smyrne (42), et prit celle de Colophon. Mais, comme il ne fit rien autre chose de mémorable pendant un règne de trente-huit ans;

nous nous contenterons d'avoir rapporté ces faits, et n'en parlerons pas davantage.

XV. Passons à son fils Ardys. Ce Prince lui succéda ; il subjugua ceux de Priène, et entra avec une armée dans le territoire de Milet. Sous son règne, les Cimmériens (*a*), chassés de leur pays par les Scythes Nomades, vinrent en Asie, et prirent (43) Sardes, excepté la citadelle.

XVI. Ardys régna quarante-neuf ans, et eut pour successeur Sadyattes son fils, qui en régna douze. Alyattes succéda à Sadyattes. Il fit la guerre aux Mèdes et à (44) Cyaxares, petit-fils de Déjocès. Ce fut lui qui chassa les Cimmériens de l'Asie. Il prit la ville de Smyrne, colonie de (45) Colophon. Il entreprit aussi une expédition contre Clazomènes, qu'il fut (46) contraint d'abandonner, après avoir reçu un échec considérable. Il fit encore durant son règne d'autres actions, dont je vais rapporter les plus mémorables.

XVII. Son père lui ayant laissé la guerre contre les Milésiens, il la continua, et attaqua Milet de la manière que je vais dire. Lorsque la terre étoit couverte de grains et de fruits, il se mettoit en campagne. Son armée marchoit (47) au son du chalumeau, de la harpe et des flûtes (48) masculines et féminines. Quand il étoit arrivé sur les terres des Milésiens, il défendoit d'abattre les métairies, d'y mettre le feu et d'en arracher les

(*a*) Voyez ci-dessous, §. CIII et suiv. liv. IV, §. XII.

portes ; il les laissoit subsister dans l'état où elles étoient ; mais il faisoit le dégât dans le pays, coupoit les arbres, ravageoit les bleds, après quoi il s'en retournoit sans assiéger la place ; entreprise qui lui eût été inutile, les Milésiens étant maîtres de la mer. Quant aux maisons, Alyattes ne les faisoit pas abattre, afin que les Milésiens, ayant toujours où se loger, continuassent à ensemencer et à cultiver leurs terres, et qu'il eût de quoi piller et ravager lorsqu'il reviendroit dans leur pays.

XVIII. Il leur fit de cette manière onze ans la guerre, pendant lesquels les Milésiens essuyèrent deux échecs considérables ; l'un, à la bataille qu'ils donnèrent dans leur pays, en un endroit appelé Liménéion ; l'autre, dans la plaine du Méandre. Des onze années qu'elle dura, les six premières appartiennent au règne de Sadyattes, fils d'Ardys, qui, dans ce temps-là, régnoit encore en Lydie. Ce fut lui qui l'alluma, et qui entra alors, à la tête d'une armée, dans le pays de Milet. Alyattes poussa avec vigueur les cinq années suivantes la guerre que son père lui avoit laissée, comme on l'a rapporté un peu plus (*a*) haut. De tous les Ioniens, il n'y eut que ceux de Chios qui secoururent les habitans de Milet. Ils leur envoyèrent des troupes (*b*), en reconnoissance des secours qu'ils en avoient reçus dans la

---

(*a*) Au commencement du §. XVII.

(*b*) Dans le grec : *Pour leur rendre la pareille.*

guerre qu'ils avoient eu à soutenir contre les Erythréens (*a*).

XIX. Enfin, la douzième année, l'armée d'Alyattes ayant mis le feu aux bleds (*b*), la flamme, poussée par un vent violent, se communiqua au temple de Minerve surnommée (49) Assésiène, et le réduisit en cendres. On ne fit d'abord aucune attention à cet accident; mais Alyattes, de retour à Sardes avec son armée, étant tombé malade, et sa maladie traînant en longueur, il eut (*c*) recours à l'Oracle de Delphes, soit qu'il eût pris cette résolution de lui-même, soit qu'elle lui eût été suggérée. Ses Envoyés étant arrivés à Delphes, la Pythie leur dit qu'elle ne leur rendroit point de réponse qu'ils n'eussent relevé le temple de Minerve, qu'ils avoient brûlé à Assésos, dans le pays des Milésiens.

XX. J'ai ouï dire aux habitans de Delphes que la chose s'étoit passée de la sorte. Mais les Milésiens ajoutent que (*d*) Périandre, fils de Cypsélus, intime ami de Thrasybule, Tyran (*e*) de Milet, sur la nouvelle de l'Oracle rendu à Alyattes, envoya un courier à Thrasybule, afin qu'instruit (50)

---

(*a*) Erythres, ville Ionième, *voyez* ci-dessous, §. CXLII.

(*b*) Hérodote ajoute : *Il arriva qu'une telle chose se fit.*

(*c*) Dans le grec : *Il envoya à Delphes des Députés pour consulter le Dieu sur sa maladie.*

(*d*) Voyez sur Périandre, liv. III, §. XLVIII et suiv.

(*e*) Voyez sur la vraie signification de ce mot, liv. III, §. L, note 103.

d'avance de la réponse du Dieu, il prît des mesures relatives aux conjonctures (51).

XXI. Alyattes n'eut pas plutôt reçu cet Oracle, qu'il envoya un Héraut à Milet, pour conclure une trève avec Thrasybule et les Milésiens, jusqu'à ce qu'on eût rebâti le temple. Pendant que le Héraut (52) étoit en chemin pour se rendre à Milet, Thrasybule, bien informé de tout, et qui n'ignoroit point les desseins d'Alyattes, s'avisa de cette ruse. Tout le bled qu'on put trouver à Milet, tant dans ses greniers que dans ceux des particuliers, il le fit apporter sur la place publique. Il commanda ensuite aux Milésiens de se livrer aux plaisirs de la table au signal qu'il leur donneroit.

XXII. Thrasybule publia ces ordres, afin que le Héraut, voyant un si grand amas de bled, et que les habitans ne songeoient qu'à leurs plaisirs, en rendît compte à Alyattes; ce qui ne manqua pas d'arriver. Le Héraut, témoin de l'abondance qui régnoit à Milet, s'en retourna à Sardes aussi-tôt qu'il eut communiqué à Thrasybule les ordres qu'il avoit reçus du Roi de Lydie; et ce fut là, comme je l'ai appris, la seule cause qui rétablit la paix entre ces deux Princes. Alyattes s'étoit persuadé que la disette étoit très-grande à Milet, et que le peuple étoit réduit à la dernière extrémité. Il fut bien surpris, au retour du Héraut, d'apprendre le contraire. Quelque temps après ces deux Princes firent ensemble un

traité, dont les conditions furent qu'ils vivroient comme amis et alliés. Au lieu d'un temple, Alyattes en fit bâtir deux à Minerve dans Assésos, et il recouvra la santé. C'est ainsi que les choses se passèrent dans la guerre qu'Alyattes fit à Thrasybule et aux Milésiens.

XXIII. Ce Périandre, qui donna avis à Thrasybule de la réponse de l'Oracle, étoit fils de Cypsélus ; il régnoit à Corinthe. Les habitans de cette ville racontent qu'il arriva de son temps une aventure très-merveilleuse, dont il fut témoin, et les Lesbiens (53) en conviennent aussi. Ils disent qu'Arion de Méthymne, le plus habile joueur de (54) cithare qui fût alors, et le premier, que je sache, qui ait fait (55) et nommé le dithyrambe, et l'ait exécuté (56) à Corinthe, fut porté sur le dos d'un dauphin jusqu'au promontoire de Ténare.

XXIV. Ils assurent qu'Arion ayant passé un temps considérable à la cour de Périandre, eut envie d'aller (*a*) en Sicile et en Italie. Ayant amassé dans ces pays de grands biens, il voulut retourner à Corinthe. Prêt à partir de Tarente, il loua un vaisseau corinthien, parce qu'il se fioit plus à ce peuple qu'à tout autre. Lorsqu'il fut sur le (57) vaisseau, les Corinthiens tramèrent sa perte, et résolurent de le jeter à la mer pour s'emparer de ses richesses. Arion s'étant apperçu

(*a*) Dans le grec : *De naviguer.*

de

de leur dessein, les leur offrit, les conjurant de lui laisser la vie. Mais bien loin d'être touchés de ses prières, ils lui ordonnèrent de se tuer lui-même s'il vouloit être enterré, ou de se jeter sur-le-champ dans la mer. Arion réduit à une si fâcheuse extrémité, les supplia, puisqu'ils avoient résolu sa perte, de lui permettre de se revêtir de ses plus beaux habits et de chanter sur le tillac, et leur promit de se tuer après qu'il auroit chanté. Ils présumèrent qu'ils auroient du plaisir à entendre le plus habile musicien qui existât, et dès-lors ils se retirèrent de la pouppe au milieu du vaisseau. Arion se para de ses plus riches habits, prit sa cithare, et monta sur le tillac, exécuta (58) l'air Orthien, et dès qu'il l'eut fini, il se jeta à la mer avec ses habits et dans l'état où il se trouvoit. Pendant que le vaisseau partoit pour (*a*) Corinthe, un dauphin reçut, à ce qu'on (59) dit, Arion sur son dos, et le porta à Ténare, où ayant mis pied à terre, il s'en alla à Corinthe, vêtu comme il l'étoit, et y raconta son aventure. Périandre ne pouvant ajouter foi à son récit, le fit étroitement garder, et porta son attention sur les matelots. Ils ne furent pas plutôt arrivés, que les ayant envoyé chercher, il leur demanda s'ils pouvoient lui donner des nouvelles d'Arion. Ils lui répondirent qu'ils

(*a*) Voyez la note 57, où j'ai expliqué le mot grec ἀποπλέειν.

l'avoient laissé en bonne santé à Tarente, en Italie, où la fortune lui étoit favorable. Arion parut tout-à-coup devant eux, tel qu'ils l'avoient vu se précipiter à la mer. Déconcertés, convaincus, ils n'osèrent plus nier leur crime. Les Corinthiens et les Lesbiens racontent cette histoire de la sorte, et l'on voit à Ténare une petite (60) statue de bronze, qui représente un homme sur un dauphin : c'est une offrande d'Arion.

XXV. Alyattes, Roi de Lydie, mourut longtemps après avoir terminé la guerre de Milet. Il régna cinquante-sept ans. Il fut le second Prince de la (*a*) maison des Mermnades, qui envoya des présens à Delphes. C'étoit en action de grace du recouvrement de sa santé. Ils consistoient en un grand cratère d'argent, et une soucoupe (61) damasquinée, la plus précieuse de toutes les offrandes qui se voient à Delphes. C'est un ouvrage de Glaucus de Chios, qui seul a inventé l'art de la damasquinure.

XXVI. Alyattes étant mort, Crésus son fils lui succéda à l'âge de trente-cinq ans. Ephèse fut (62) la première ville grecque que ce Prince attaqua. Ses habitans se voyant assiégés consacrèrent leur ville à (63) Diane, en joignant (64) avec une corde leurs murailles au temple de la

---

(*a*) Dans le grec : *De cette maison*. Cela se rapporte à ce qui a été dit §. VII et XIV; pour me rendre plus clair, j'ai cru devoir énoncer le nom de la maison.

Déesse. Ce temple est éloigné de sept stades de la vieille ville, dont Crésus formoit alors le siége. Après avoir fait la guerre aux Ephésiens, il la fit aux Ioniens et aux Eoliens, mais successivement; employant des raisons légitimes, quand il en pouvoit trouver, ou des prétextes frivoles au défaut de raisons.

XXVII. Lorsqu'il eut subjugué les Grecs de l'Asie, et qu'il les eut forcés à lui payer tribut, il pensa à équiper une flotte pour attaquer les Grecs insulaires. Tout étoit près pour la construction des vaisseaux, lorsque Bias (65) de Priène, ou, selon d'autres, Pittacus (66) de Mytilène, vint à Sardes. Crésus lui ayant demandé s'il y avoit en Grèce quelque chose de nouveau, sa réponse fit cesser les préparatifs. « Prince, lui » dit-il, les Insulaires achètent une grande quan- » tité de chevaux, dans le dessein de venir atta- » quer Sardes, et de vous faire la guerre ». Crésus croyant qu'il disoit la vérité, repartit : « Puissent » les Dieux inspirer aux Insulaires le dessein de » venir attaquer les Lydiens avec de la cavalerie ! » Il me semble, Seigneur, répliqua Bias, que » vous desirez ardemment de les rencontrer à che- » val dans le continent, et vos espérances (67) » sont fondées ; mais depuis qu'ils ont appris que » vous faisiez équiper une flotte pour les atta- » quer, pensez-vous qu'ils souhaitent autre chose » que de surprendre les Lydiens (68) en mer, » et de venger sur vous les Grecs du continent

» que vous avez réduits en esclavage » ? Crésus, charmé de cette réponse, qui lui parut très-juste, abandonna son projet, et fit alliance avec les Ioniens des Iles.

XXVIII. Quelque temps après, Crésus subjugua (69) presque toutes les Nations en-deçà du fleuve Halys, excepté les Ciliciens et les Lyciens; savoir les (70) Phrygiens, les Mysiens, les Mariandyniens, les Chalybes, les Paphlagoniens, les (71) Thraces de l'Asie, c'est-à-dire, les Thyniens et les Bithyniens, les Cariens, les Ioniens, les Doriens, les Eoliens et les Pamphyliens.

XXIX. Tant de conquêtes ajoutées au Royaume de Lydie, avoient rendu la ville de Sardes très-florissante. Tous les Sages (72) qui étoient alors en Grèce, s'y rendirent (73) chacun en son particulier. On y vit entr'autres arriver Solon. Ce Philosophe ayant fait, à la prière des Athéniens ses compatriotes, un corps de loix, voyagea pendant dix ans. Il s'embarqua sous prétexte d'examiner les mœurs et les usages des différentes nations, mais en effet, pour n'être point contraint d'abroger quelqu'une des loix qu'il avoit (74) établies. Car les Athéniens n'en avoient pas le pouvoir, s'étant engagés, par des sermens solemnels, à observer pendant dix ans les réglemens qu'il leur donneroit.

XXX. Solon étant donc sorti d'Athènes par ce motif, et pour s'instruire des coutumes des peuples étrangers, alla d'abord en Egypte, à la

Cour d'Amasis, et de-là à Sardes, à celle de (75) Crésus, qui le reçut avec distinction, et le logea dans son palais. Trois ou quatre jours après son arrivée, il fut (a) conduit, par ordre du Prince, dans les trésors, dont on lui montra toutes les richesses. Quand Solon les eut vues et (76) suffisamment considérées, le Roi lui parla en ces termes : « Le bruit de votre sa-
» gesse et de vos voyages est venu jusqu'à nous,
» et je n'ignore point qu'en parcourant tant de
» pays, vous n'avez eu d'autre but que de vous
» instruire de leurs loix et de leurs usages, et de
» perfectionner vos connoissances. Je desire sa-
» voir quel est l'homme le plus heureux que vous
» ayez vu ». Il lui faisoit cette question, parce qu'il se croyoit lui-même le plus heureux de tous les hommes. C'est Tellus d'Athènes, lui dit Solon, sans le flatter et sans lui déguiser la vérité. Crésus étonné de cette réponse : « Sur quoi donc, lui de-
» manda-t-il avec (77) vivacité, estimez-vous
» Tellus si heureux ? Parce qu'il a vécu dans une
» ville florissante, reprit Solon, qu'il a eu des
» enfans beaux et vertueux ; que chacun d'eux lui
» a donné des petits-fils, qui tous lui ont sur-

(a) Περιῆγον indique qu'on le conduisit de côté et d'autre pour lui montrer ce qu'il y avoit de curieux, de rare. Περιηγητής chez les Grecs est souvent ce que les Italiens appellent *Cicerone*. Nous en trouverons un exemple dans Hérodote. *Voyez* la note de M. Hemsterhuis sur Lucien, Dialog. Mortuor. xx, pag. 412.

» vécu; et (*a*) qu'enfin, après avoir joui d'une (78)
» fortune considérable, relativement à celles de
» notre pays, il a terminé ses jours d'une manière
» éclatante. Car dans un combat des Athéniens
» contre leurs voisins à Eleusis, il secourut les
» premiers, mit en fuite les ennemis, et mourut
» glorieusement. Les Athéniens lui érigèrent un
» monument aux frais du public, dans l'endroit
» même où il étoit tombé mort, et lui rendirent
» de grands honneurs ».

XXXI. Tout ce que Solon venoit de dire sur la félicité de Tellus excita Crésus à lui demander quel étoit celui qu'il estimoit après cet Athénien le plus heureux des hommes, ne doutant point que la seconde place ne lui appartînt. « Cléobis
» et Biton, répondit Solon : ils étoient Argiens,
» et jouissoient d'un bien honnête : ils étoient
» outre cela si forts, qu'ils avoient tous deux
» également remporté des prix aux jeux publics.
» On raconte d'eux aussi le trait suivant : Les
» Argiens célébroient une fête en l'honneur de
» Junon. Il falloit absolument que leur mère (79)
» se rendît au temple sur un char, traîné par une
» couple de bœufs. Comme le temps de la céré-
» monie pressoit, et qu'il ne permettoit pas (80)
» à ces jeunes gens d'aller chercher leurs bœufs,
» qui n'étoient point encore revenus des champs,

(*a*) Il y a dans le grec : *Parce que d'un côté.... et que d'un autre*, τοῦτο μὲν.... τοῦτο δὲ.

» ils se mirent eux-mêmes sous le joug, et tirant
» le char sur lequel leur mère étoit montée, ils
» le conduisirent ainsi quarante-cinq stades, jus-
» qu'au temple de la Déesse. Après cette action,
» dont toute l'assemblée fut témoin, ils terminè-
» rent leurs jours de la manière la plus heureuse,
» et la Divinité fit voir, par cet événement, qu'il
» est plus avantageux à l'homme de mourir que
» de vivre. Les Argiens assemblés autour de ces
» deux jeunes gens, louoient leur (81) bon natu-
» rel, et les Argiènes félicitoient la Prêtresse
» d'avoir de tels enfans. Celle-ci comblée de joie,
» et de l'action et des louanges qu'on lui donnoit,
» debout aux pieds de la statue, pria la Déesse
» d'accorder à ses deux fils, Cléobis et Biton, le
» plus grand bonheur que pût obtenir un mor-
» tel. Cette prière finie, après le sacrifice et le
» festin ordinaire dans ces sortes de fêtes, les deux
» jeunes gens s'étant endormis dans le temple
» même, ne se réveillèrent plus, et terminè-
» rent ainsi leur vie. Les Argiens les regardant
» comme deux personnages distingués, firent
» faire leurs (82) statues, et les envoyèrent au
» temple de Delphes (83) ».

XXXII. Solon accordoit par ce discours le second rang à Cléobis et Biton. « Athénien, ré-
» pliqua Crésus en colère, faites-vous donc si
» peu de cas de ma félicité, que vous me jugiez
» indigne d'être comparé avec des hommes pri-
» vés ? Seigneur, reprit Solon, vous me deman-

» dez ce que je pense de la vie humaine. Ai-je
» donc pu vous répondre autrement? moi qui sais
» que la Divinité est jalouse du (84) bonheur des
» humains, et qu'elle se plaît à le troubler. Car dans
» une longue carrière on voit et l'on souffre bien
» des (85) choses fâcheuses. Je donne à un homme
» (*a*) soixante-dix ans pour le plus long terme de sa
» vie. Ces soixante-dix ans font vingt-cinq mille
» deux cents jours, en omettant les mois intercalai-
» res. Mais si (86) chaque sixième année on ajoute
» un mois, afin que les saisons se retrouvent pré-
» cisément au temps où elles doivent arriver,
» dans les soixante-dix ans vous aurez douze mois
» intercalaires moins la troisième (*b*) partie d'un
» mois, qui feront trois cent cinquante jours,
» lesquels ajoutés à vingt-cinq mille deux cents,
» donneront vingt-cinq mille cinq cent cinquante
» jours. Or, de ces vingt-cinq mille cinq cent cin-
» quante jours, qui font soixante-dix ans, vous
» n'en trouverez pas un qui amène un événement
» absolument semblable. Il faut donc convenir,
» Seigneur, que l'homme est sujet (87) à mille
» accidens. Vous (*c*) avez certainement des ri-
» chesses considérables, et vous régnez sur un
» peuple nombreux; mais je ne puis répondre

---

(*a*) Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni. *Psalm.* 89, ℣. 10.

(*b*) Dix jours.

(*c*) Voyez la fin de la note 87.

» à votre question, que je ne sache si vous avez
» fini vos jours dans la prospérité ; car l'homme
» comblé de richesses, n'est pas plus heureux que
» celui qui n'a que le simple nécessaire, à moins
» que la fortune ne l'accompagne, et que jouis-
» sant de toutes sortes de biens, il ne termine
» heureusement sa carrière. Rien de plus com-
» mun que le malheur dans l'opulence, et le bon-
» heur dans la médiocrité. Un homme puissam-
» ment riche, mais malheureux, n'a que deux
» avantages sur celui qui n'a que du bonheur ;
» mais celui-ci en a un grand nombre sur le riche
» malheureux. L'homme riche est plus en état de
» contenter ses desirs, et de supporter de grandes
» pertes ; mais si l'autre ne peut soutenir de gran-
» des pertes, ni satisfaire ses desirs, son bon-
» heur le met à couvert des uns et des autres, et
» en cela il l'emporte sur le riche. D'ailleurs il a
» l'usage de tous ses membres, il jouit d'une
» bonne santé, il n'éprouve aucun malheur, il
» est (88) beau et heureux en enfans. Si à tous ces
» avantages vous ajoutez celui d'une belle mort,
» c'est cet homme-là que vous cherchez ; c'est lui
» qui mérite d'être appelé (89) heureux. Mais
» avant sa (90) mort, suspendez votre jugement,
» ne lui donnez point ce nom, dites seulement
» qu'il est fortuné.

» Il est impossible qu'un homme réunisse tous
» ces avantages, de même qu'il n'y a point de
» pays qui se suffise et qui renferme tous les biens:

» car si un pays en a quelques-uns, il est privé » de quelques autres; le meilleur est celui qui en » a le plus. Il en est ainsi de l'homme. Il n'y en a » pas un qui se suffise à lui-même : s'il possède » quelques avantages, d'autres lui manquent. Ce- » lui qui en réunit un plus grand nombre, qui » les conserve jusqu'à la fin de ses jours, et sort » ensuite tranquillement de cette vie; celui-là, » Seigneur, mérite, à mon avis, d'être appelé » heureux. Il faut considérer la fin de toutes cho- » ses, et voir quelle en sera l'issue. Car il arrive » que Dieu, après avoir fait entrevoir la félicité » à quelques hommes, la détruit souvent radi- » calement ».

XXXIII. Ainsi parla Solon. Il n'avoit rien dit d'agréable à Crésus, et ne lui avoit pas témoigné la moindre estime; aussi fut-il renvoyé de la Cour. Il est probable qu'on traita de grossier (91) un homme qui, sans égards aux biens présens, vouloit qu'en tout on envisageât la fin.

XXXIV. Après le départ de Solon, la vengeance des Dieux éclata d'une manière terrible sur Crésus, en punition, comme on peut le conjecturer, de ce qu'il s'estimoit le plus heureux de tous les hommes. Un songe qu'il eut aussi-tôt après, lui annonça (*a*) les malheurs dont un de

---

(*a*) Dans le grec : *Lui montra la vérité des maux qui devoient arriver à son fils*. Il ne parle ainsi, que parce que l'incommodité de l'autre le faisoit en quelque sorte regarder comme nul.

ses fils étoit menacé. Il en avoit deux; l'un affligé d'une disgrace naturelle; il étoit (92) muet: l'autre surpassoit en tout les jeunes gens de son âge; il se nommoit Atys. C'est donc cet Atys que le songe indiqua à Crésus, comme devant périr d'une arme de fer. Le Roi réfléchit à son réveil sur ce songe: tremblant pour son fils, il lui choisit une épouse, et l'éloigne des armées, à la tête desquelles il avoit coutume de l'envoyer. Il fit aussi ôter les dards, les piques et toutes sortes d'armes offensives (*a*) des appartemens des hommes où elles étoient suspendues, et les fit (*b*) porter dans des magasins, de peur qu'il n'en tombât quelqu'une sur son fils.

XXXV. Pendant que Crésus étoit occupé des noces de ce jeune prince, arrive à Sardes un malheureux dont les mains étoient impures: cet homme étoit Phrygien, et issu du sang royal. Arrivé au palais, il pria Crésus de le purifier suivant les loix du pays. Ce prince le purifia. Les expiations (93) chez les Lydiens, ressemblent beaucoup à celles qui sont usitées en Grèce. Après la cérémonie, Crésus voulut savoir d'où il venoit, et qui il étoit. « Etranger, lui dit-il, qui êtes-» vous? De quel canton de Phrygie êtes-vous » venu à ma Cour comme (94) suppliant? Quel » homme, quelle femme avez-vous tué? Sei-

(*a*) Dans le grec: *Dont les hommes font usage à la guerre.*
(*b*) Dans le grec: *Entasser.*

» gneur, je suis fils de (95) Gordius, et petit-» fils de Midas : je m'appelle Adraste : j'ai tué » mon frère sans le vouloir. Chassé par mon » père, et dépouillé de tout, je suis venu cher-» cher ici un asyle. Vous sortez, reprit Crésus, » d'une maison que j'aime. Vous êtes chez des » amis; rien ne vous manquera dans mon palais, » tant que vous jugerez à propos d'y rester. Sup-» portez (*a*) votre malheur avec patience ; c'est » le moyen de l'adoucir. Adraste demeura donc » à la Cour (*b*) de Crésus ».

XXXVI. Dans ce même temps il parut en Mysie un sanglier d'une grosseur énorme, qui, descendant du mont Olympe, faisoit un grand dégât dans les campagnes. Les Mysiens l'avoient attaqué à diverses reprises; mais ils ne lui avoient fait aucun mal, et il leur en avoit fait beaucoup. Enfin ils s'adressèrent à Crésus : « Seigneur, lui » dirent leurs députés, il a paru sur nos terres » un effroyable sanglier, qui ravage nos (96) » campagnes ; malgré nos efforts nous n'avons » pu nous en défaire. Nous vous supplions donc » d'envoyer avec nous le Prince votre fils, à la » tête d'une troupe de jeunes gens choisis, et

(*a*) Dans le grec : *En supportant très-légèrement ce malheur, vous ferez un gain considérable.*

(*b*) Dans le grec : *Vécut dans le Palais de Crésus.* Si on lit ἐκ Κροίσου, comme on trouve dans le manuscrit *B.* de la Bibliothèque du Roi, cela signifiera qu'Adraste tiroit sa subsistance de Crésus, ce qui revient au même.

» votre meute, afin d'en purger le pays». Crésus se rappelant le songe qu'il avoit eu, leur répondit : « Ne me parlez pas davantage de mon fils, » je ne puis l'envoyer avec vous. Nouvellement » marié, il n'est maintenant occupé que (97) de » ses amours ; mais je vous donnerai mon équi- » page de chasse, avec l'élite de la jeunesse Ly- » diène, à qui je recommanderai de s'employer » avec ardeur pour vous délivrer de ce sanglier».

XXXVII. Les Mysiens (98) furent très-contens de cette réponse ; mais Atys, qui avoit entendu leur demande et le refus qu'avoit fait Crésus de l'envoyer avec eux, entra sur ces entrefaites, et s'adressant à ce Prince : « Mon père, lui dit- » il, les actions les plus nobles et les plus géné- » reuses m'étoient autrefois permises, je pouvois » m'illustrer à la guerre et à la chasse ; mais vous » m'éloignez aujourd'hui de l'une et de l'autre, » quoique vous n'ayez remarqué en moi ni lâ- » cheté ni foiblesse. Quand j'irai à la place pu- » blique, ou que j'en reviendrai, de quel (99) œil » me verra-t-on ? Quelle opinion auront de moi » nos citoyens ? Quelle idée en aura la jeune Prin- » cesse que je viens d'épouser ? A quel homme » se croira-t-elle unie ? Permettez-moi donc, » Seigneur, d'aller à cette chasse avec les My- » siens ; ou, tâchez *(a)* de me convaincre de la

---

(*a*) Dans le grec : *Ou persuadez-moi par vos discours, que ces choses faites ainsi, sont mieux.*

» solidité des raisons qui vous ont déterminé à
» en agir de la sorte.

XXXVIII. » Mon fils, reprit Crésus, si je
» vous empêche d'aller à cette chasse, ce n'est
» pas que j'aie remarqué dans votre conduite la
» moindre lâcheté, ou quelqu'autre chose qui
» m'ait déplu ; mais un (a) songe m'a fait con-
» noître que vous aviez peu de temps à vivre, et
» que vous deviez périr d'une arme de fer. C'est
» uniquement à cause de ce songe que je me suis
» pressé de vous marier ; c'est pour cela que je
» ne vous envoie pas à cette (100) expédition, et
» que je prends toutes sortes de précautions pour
» vous dérober, du moins pendant ma vie, au
» malheur qui vous menace. Je n'ai que vous
» d'enfant, car mon autre fils, disgracié de la (101)
» nature, n'existe plus pour moi.

XXXIX. » Mon père, répliqua le jeune Prince,
» après un pareil songe, le soin avec lequel vous
» me gardez est bien excusable : mais il me semble
» que vous ne saisissez pas le sens de cette vision ;
» puisque vous vous y êtes trompé, je dois vous
» l'expliquer. Ce songe, dites-vous, vous a fait
» connoître que je devois périr d'une arme de fer.
» Mais un sanglier a-t-il des mains ? Est-il armé
» de ce fer aigu que vous craignez ? Si votre songe
» vous eût appris que je dusse mourir d'une dé-

---

(a) Dans le grec : *Une vision que j'ai eue en songe, pendant mon sommeil.*

» fense de sanglier, ou de quelqu'autre manière » semblable, on approuveroit (a) vos précau- » tions ; mais il n'est question que d'une pointe » de fer. Puis donc que ce ne sont pas des hom- » mes que j'ai à combattre, laissez-moi partir.

XL. » Mon fils, répond Crésus (b), votre in- » terprétation est plus juste que la mienne. Je » cède à vos raisons, ma défense est révoquée, la » chasse que vos desirez vous est permise.

XLI. » En même temps il mande le Phrygien » Adraste, et lui dit : Vous étiez sous les (102) » coups du malheur, Adraste (me préserve le » ciel de vous le reprocher), je vous ai purifié, je » vous ai reçu dans mon palais, où je pourvois à » tous vos besoins : prévenu par mes bienfaits, » vous me devez quelque retour. Mon fils part » pour la chasse ; je vous confie la garde de sa » personne : préservez-le des brigands qui pour- » roient vous attaquer sur la route. D'ailleurs (103) » il vous importe de rechercher les occasions de » vous signaler : vos pères vous l'ont enseigné, » la vigueur de votre âge vous le permet.

XLII. » Seigneur, répondit Adraste, sans un » pareil motif je n'irois point à ce combat. Au » comble du malheur, me mêler à des hommes

(a) Dans le grec : *Il vous faudroit faire ce que vous faites.*

(b) Dans le grec : *Vous l'emportez sur moi, en développant le sens de mon songe, et puis donc que vous m'avez vaincu, je change de sentiment.*

» de mon âge et plus heureux, je n'en ai pas le (a)
» droit ; je n'en ai pas la volonté : souvent je m'en
» suis abstenu. Mais vous le desirez : il faut vous
» obliger, il faut reconnoître vos bienfaits : je
» suis prêt à obéir. Soyez sûr que votre fils, confié
» à ma garde, reviendra sain et sauf, autant qu'il
» dépendra de son gardien ».

XLIII. Le Prince Atys et lui partirent après cette réponse avec une troupe de jeunes gens d'élite et la meute du Roi. Arrivés au mont Olympe, on cherche le sanglier, on le trouve, on l'environne, on lance sur lui des traits. Alors cet étranger, cet Adraste, purifié d'un meurtre, lance un javelot, manque le sanglier, et frappe le fils (104) de Crésus. Ainsi le jeune Prince fut percé d'un fer aigu ; ainsi fut accompli le songe (104*) du Roi. Aussi-tôt un courier dépêché à Sardes, apprit au Roi la nouvelle du combat, et le sort de son fils.

XLIV. Crésus, troublé de sa mort, la ressentit d'autant plus vivement qu'il avoit lui-même purifié d'un homicide celui qui en étoit l'auteur. S'abandonnant à toute sa douleur, il invoquoit Jupiter Expiateur, le prenoit à témoin du mal que lui avoit fait cet étranger ; il l'invoquoit encore comme protecteur de (105) l'hospitalité et de l'amitié ; comme protecteur de l'hospitalité, parce qu'en donnant à cet étranger une retraite

(a) Dans le grec : *Cela n'est pas juste.*

dans

dans son palais, il y avoit (*a*) reçu sans le savoir le meurtrier de son fils; comme Dieu de l'amitié, parce qu'ayant chargé Adraste de la garde de son fils, il avoit trouvé en lui son plus cruel ennemi.

XLV. Quelque temps après les Lydiens arrivèrent avec le corps d'Atys, suivi du meurtrier. Adraste debout devant le cadavre, les mains étendues vers Crésus, le conjure de l'immoler sur son fils, la vie lui étant devenue odieuse, depuis qu'à son premier crime il en a ajouté un second, en tuant celui qui (106) l'avoit purifié. Quoiqu'accablé de douleur, Crésus ne put entendre le discours de cet étranger, sans être ému de compassion. « Adraste, lui dit-il, en vous condam-
» nant (107) vous-même à la mort, vous satisfaites
» pleinement ma vengeance. Vous (108) n'êtes pas
» l'auteur de ce meurtre, puisqu'il est involon-
» taire; je n'en accuse que celui des Dieux qui me
» l'a prédit ». Crésus rendit les derniers devoirs à son fils, et ordonna qu'on lui fît des funérailles convenables à (109) son rang. La cérémonie achevée, et le silence régnant autour du monument, cet (*b*) Adraste, qui avoit été le meurtrier de son propre frère, le (110) meurtrier de celui qui l'avoit purifié, sentant qu'il étoit le plus malheureux de tous les hommes, se tua sur le tombeau d'Atys.

---

(*a*) Dans le grec : *Il avoit nourri.*

(*b*) Dans le grec : *Mais Adraste, fils de Gordius, petit-fils de Midas.*

XLVI. Crésus pleura deux ans la mort de son fils. Mais l'empire d'Astyages, fils de Cyaxares, détruit par Cyrus, fils de Cambyses, et celui des Perses, qui prenoit de jour en jour de nouveaux accroissemens, lui firent mettre un terme à sa douleur. Il ne pensa plus qu'aux moyens de réprimer cette puissance, avant qu'elle devînt plus formidable. Tout occupé de cette pensée, il résolut sur-le-champ d'éprouver les oracles de la Grèce et l'oracle de la Libye. Il envoya des députés en divers endroits, les (111) uns à Delphes, les autres à Abes en Phocide, les autres à Dodone, quelques-uns à l'oracle d'Amphiaraüs, à l'Antre de Trophonius, et aux Branchides dans la Milésie : voilà les oracles de Grèce que Crésus fit consulter. Il en dépêcha aussi en Libye au temple de Jupiter Ammon. Ce prince n'envoya ces Députés que pour éprouver ces Oracles ; et au cas qu'ils rendissent des réponses conformes à la vérité, il se proposoit de les consulter une seconde fois, pour savoir s'il devoit faire la guerre aux Perses.

XLVII. Il donna ordre aux Députés qu'il envoyoit pour sonder les Oracles, de les consulter le centième (112) jour, à compter de leur départ de Sardes, de leur demander ce que Crésus, fils d'Alyattes, roi de Lydie, faisoit ce jour-là, et de lui rapporter par écrit la réponse de chaque Oracle. On ne connoît que la réponse de l'oracle de Delphes, et l'on ignore quelle fut celle des

autres Oracles. Aussi-tôt que les Lydiens furent entrés dans le temple de Delphes pour consulter le Dieu, et qu'ils eurent interrogé la Pythie sur ce qui leur avoit été prescrit, elle leur répondit (a) ainsi : « Je connois le nombre des grains » de sable, et les bornes de la mer ; je comprends » le langage du muet ; j'entends la voix de » celui (113) qui ne parle point. Mes (114) sens » sont frappés de l'odeur d'une tortue qu'on fait » cuire avec de la chair d'agneau dans une chau- » dière d'airain, dont le couvercle est aussi » d'airain ».

XLVIII. Les Lydiens ayant mis par écrit cette réponse de la Pythie, partirent de Delphes, et revinrent à Sardes. Quand les autres députés, envoyés en divers pays, furent aussi de retour avec les réponses des Oracles, Crésus les ouvrit, et les examina chacune en particulier. Il y en eut sans doute qu'il n'approuva point ; mais dès qu'il eut (b) entendu celle de l'Oracle de Delphes, il la reconnut pour vraie, et (115) l'adora, persuadé que cet Oracle étoit le seul véritable, comme étant le seul qui eût découvert ce qu'il faisoit. En effet, après le départ des Députés qui alloient consulter les Oracles au jour convenu, voici ce dont il s'étoit avisé. Il avoit imaginé la chose la plus impossible à deviner et à connoître. Ayant lui-même coupé par morceaux une tortue

(a) Le grec ajoute : *en vers hexamètres.*

(b) Il se les faisoit sans doute lire.

et un agneau, il les avoit fait cuire ensemble dans un vase d'airain, dont le couvercle étoit de même métal. Telle fut la réponse de Delphes.

XLIX. Quant à celle que reçurent les Lydiens dans le temple d'Amphiaraüs, après les cérémonies et les sacrifices prescrits par les loix, je n'en puis rien dire. On sait uniquement que Crésus reconnut aussi la véracité de cet Oracle.

L. Ce Prince tâcha ensuite de se rendre propice le Dieu de Delphes par de somptueux sacrifices, dans lesquels on immola trois mille victimes de toutes les (116) espèces d'animaux qu'il est permis d'offrir aux Dieux. Il fit ensuite brûler sur un grand bûcher des lits dorés et argentés, des vases d'or, des robes de pourpre et autres vêtemens, s'imaginant par cette profusion, se rendre le Dieu plus favorable. Il enjoignit aussi aux Lydiens d'immoler au Dieu toutes les victimes que chacun auroit en sa puissance. Ayant fait fondre, après ce sacrifice, une prodigieuse quantité d'or, il en fit faire cent dix-sept demi-plinthes, dont les plus longues (117) avoient six palmes, et les plus petites trois sur une d'épaisseur. Il y en avoit quatre (118) d'or fin, du poids (119) d'un talent et demi; les autres étoient d'un or pâle, et pesoient deux talens. Il fit faire aussi un (120) lion d'or fin, du poids de dix talens. On le plaça sur ces demi-plinthes; mais il tomba lorsque le temple de Delphes fut brûlé. Il est maintenant

dans le (121) trésor des Corinthiens, et il ne pèse plus que six talens et demi, parce que dans l'incendie du temple il s'en fondit trois talens et demi.

LI. Ces ouvrages achevés, Crésus les envoya à Delphes, avec beaucoup d'autres présens, deux (*a*) cratères extrêmement grands, l'un d'or et l'autre d'argent. Le premier étoit à droite en entrant dans le temple, et le second à gauche. On les transporta aussi ailleurs lors de l'incendie du temple. Le cratère d'or est aujourd'hui dans le trésor des Clazoméniens : il pèse huit talens et demi, et douze mines. Celui d'argent est dans l'angle du vestibule du temple : il tient six cents amphores. Les Delphiens y mêlent l'eau avec le vin aux fêtes (122) appelées Théophanies. Ils disent que c'est un ouvrage de Théodore (123) de Samos, et je le crois d'autant plus volontiers, que cette pièce me paroît d'un travail exquis. Le même Prince y envoya aussi quatre muids d'argent, qui sont dans le trésor des Corinthiens, deux bassins (124) pour l'eau lustrale, dont l'un est d'or et l'autre d'argent. Sur celui d'or est gravé le nom des Lacédémoniens, et ils prétendent avoir fait cette offrande, mais à tort ; il est certain que c'est aussi un présent de Crésus. Un habitant de Delphes y a mis cette inscription

(*a*) Cratère, sorte de grand vase qui ne servoit point à boire, mais seulement à mêler l'eau avec le vin.

pour flatter les Lacédémoniens. J'en tairai (125) le nom, quoique je le sache fort bien. Il est vrai qu'ils ont donné l'enfant, à travers la main duquel l'eau coule et se répand; mais ils n'ont fait présent ni de l'un ni de l'autre de ces deux bassins. A ces dons Crésus en ajouta plusieurs autres de moindre prix, par exemple, des (126) plats d'argent de forme ronde, et une statue d'or de trois coudées de haut, représentant une femme. Les Delphiens disent que c'est celle de sa (127) Pannetière. Il y fit aussi porter les colliers et les ceintures de la reine sa femme : tels sont les présens qu'il fit à Delphes.

LII. Quant à Amphiaraüs, sur ce qu'il apprit de son mérite et de ses malheurs, il lui consacra un bouclier d'or massif, avec une pique d'or massif, c'est-à-dire, dont la hampe étoit d'or, ainsi que (128) le fer. De mon temps on voyoit encore l'un et l'autre à Thèbes, dans le temple d'Apollon (129) Isménien.

LIII. Les Lydiens, chargés de porter ces présens aux Oracles de Delphes et d'Amphiaraüs, avoient ordre de leur demander si Crésus devoit faire la guerre aux Perses, et joindre à son armée des troupes auxiliaires. A leur arrivée, les Lydiens présentèrent les offrandes, et consultèrent les Oracles en ces termes : « Crésus, roi des Lydiens et autres Nations, persuadé que vous êtes » les seuls véritables Oracles qu'il y ait dans le » monde, vous envoie ces présens, qu'il croit

» dignes de votre (*a*) habileté. Maintenant il vous » demande s'il doit marcher contre les Perses, » et s'il doit joindre à son armée des troupes » auxiliaires (*b*) ». Les deux Oracles s'accordèrent dans leurs réponses. Ils prédirent l'un et l'autre à ce Prince, que s'il entreprenoit la guerre contre les Perses, il (130) détruiroit un grand Empire, et lui conseillèrent de rechercher l'amitié des Etats de la Grèce, qu'il auroit reconnus pour les plus puissans.

LIV. Crésus, charmé de ces réponses, et concevant l'espoir de renverser l'Empire de Cyrus, envoya de nouveau des Députés à (131) Pytho, pour distribuer à chacun des habitans (il en savoit le nombre) deux (*c*) statères d'or par tête. Les Delphiens accordèrent, par reconnoissance, à Crésus et aux Lydiens, la prérogative de consulter (131*) les premiers l'Oracle, l'immunité (132), la préséance, et le privilége perpétuel de devenir Citoyens de Delphes quand ils le desireroient.

LV. Crésus ayant envoyé ces présens aux Delphiens, interrogea le Dieu pour la troisième fois; car depuis qu'il en eut reconnu la véracité,

---

(*a*) Le Dieu avoit découvert et expliqué ce que faisoit Crésus. *Voyez* ci-dessus, §. XLVIII.

(*b*) Il y a dans le grec après cela : *Ce furent là les demandes des Députés.*

(*c*) Quarante-six livres seize sous de notre monnoie.

il ne (*a*) cessa plus d'y avoir recours. Il lui demanda donc si sa Monarchie seroit de longue durée ; la Pythie lui répondit en ces termes : « Quand un Mulet sera Roi des Mèdes, fuis alors, » Lydien efféminé, sur les bords de l'Hermus : » garde-toi de résister, et ne rougis point de ta » lâcheté ».

LVI. Cette réponse fit encore plus de plaisir à Crésus que toutes les autres. Persuadé qu'on ne verroit jamais sur le trône des Mèdes un mulet (*b*), il conclut que ni lui ni ses descendans ne seroient jamais privés de la Puissance souveraine. Ce Prince ayant recherché avec soin quels étoient les Peuples les plus puissans de la Grèce, dans le dessein de s'en faire des amis ; il trouva que les Lacédémoniens et les Athéniens tenoient le premier rang, les uns parmi les Doriens, les autres parmi les Ioniens. Ces Nations, autrefois, étoient en effet les plus distinguées, l'une étant (132*) Pélasgique, et l'autre Hellénique. La première (133) n'est jamais sortie de son pays, et l'autre a souvent changé de demeure. Les Hellènes habitoient en effet la Phthiotide sous le règne de Deucalion, et sous celui de Dorus, fils d'Hellen, le pays appelé Histiæotide, au pied des monts Ossa et Olympe. Chassés de l'Histiæotide par les Cadméens, ils allèrent s'établir (133*) à Pinde, et

(*a*) Dans le grec : *Il s'en rassasia.*

(*b*) Le grec ajoute : *Au lieu d'un homme.*

furent appelés Macédnes. De-là ils passèrent dans la Dryopide, et de la Dryopide dans le Péloponnèse, où ils ont été appelés Doriens.

LVII. Quelle langue parloient alors les Pélasges, c'est un article sur lequel je ne puis rien affirmer. S'il est permis de fonder des conjectures sur quelques restes de ces Pélasges, qui existent encore aujourd'hui à Crestone (134), au-dessus des Tyrrhéniens, et qui jadis, voisins des Doriens d'aujourd'hui, habitoient (*a*) la terre appelée maintenant Thessaliotide; si à ces Pélasges on ajoute ceux (135) qui ont fondé Placie et Scylacé (*b*) sur l'Hellespont et qui ont demeuré autrefois avec (136) les Athéniens, et les habitans d'autres villes Pélasgiques dont le nom s'est changé : il résulte de ces conjectures, si l'on peut s'en autoriser, que les Pélasges parloient une langue (137) barbare. Or, si tel étoit l'idiôme de toute la nation, il s'ensuit que les Athéniens, Pélasges d'origine, oublièrent leur langue en devenant Hellènes, et qu'ils apprirent celle de ce dernier peuple; car le langage des (138) Crestoniates et des (139) Placiens, qui est le même, n'a rien de commun avec celui d'aucuns de leurs voisins : preuve évidente que ces deux peuplades de Pélasges conservent encore de nos jours l'idiôme qu'elles

---

(*a*) Voyez mon Essai sur la Chronologie, chap. VIII, §. IV.

(*b*) Placie et Scylacé sont sur la Propontide; mais voyez notre Table Géographique, article HELLESPONT.

portèrent dans ces pays en venant s'y établir.

LVIII. Quant à la Nation Hellénique, depuis son origine, elle a toujours parlé la même langue; du moins cela me paroît ainsi. Foible, séparée des Pélasges, et tout-à-fait petite dans son commencement, elle est devenue aussi considérable que plusieurs autres Nations, principalement depuis qu'un grand nombre de Peuples barbares se sont incorporés avec elle; et c'est indépendamment (140) des autres raisons, ce qui, à mon avis, a empêché l'agrandissement des Pélasges, qui étoient Barbares.

LIX. Crésus apprit que les Athéniens, l'un de ces Peuples partagés en diverses (141) factions, étoient sous le joug de Pisistrate, fils d'Hippocrates, alors Tyran d'Athènes. Hippocrates étoit (*a*) un simple particulier; il lui arriva aux jeux olympiques un prodige mémorable. Il avoit offert un sacrifice; les chaudières, près de l'autel, remplies des victimes et d'eau, bouillirent et débordèrent sans feu. Chilon de Lacédémone, qui par hasard étoit présent, témoin de ce prodige, conseilla à Hippocrates de ne point prendre de femme féconde, ou s'il en avoit une, de la répudier; et s'il lui étoit né un fils, de ne le point

(*a*) C'est-à-dire qu'il n'occupoit alors aucune place dans l'Etat. Il étoit de la naissance la plus distinguée, et descendoit de Pélée, ainsi que Nestor. Codrus, qui régna à Athènes, étoit de la même Maison, *Voyez* Hérodot. liv. V, §. LXV.

reconnoître. Hippocrates ne voulut point déférer aux conseils de Chilon. Quelque temps après naquit le Pisistrate dont nous parlons, qui, dans la querelle entre les Paraliens (141*) ou habitans de la côte maritime, commandés par Mégaclès, fils d'Alcmæon, et les habitans de la plaine, ayant à leur tête Lycurgue, fils d'Aristolaïdes, pour se frayer une route (*a*) à la Tyrannie, suscita un troisième parti. Il assembla donc ce parti, sous prétexte de défendre les (142) Hypéracriens: voici la ruse qu'il imagina. S'étant (143) blessé lui et ses mulets, il poussa son char vers la place publique, comme s'il se fût échappé des mains de ses ennemis, qui avoient voulu le tuer lorsqu'il alloit à la campagne. Il conjura les Athéniens de lui accorder une garde: il leur rappela la gloire dont il s'étoit couvert à la tête de leur armée (144) contre les Mégariens, la prise de (145) Nisée, et leur cita plusieurs autres traits de valeur. Le peuple trompé lui donna pour garde (146) un certain nombre de citoyens choisis, qui le suivoient, armés de bâtons, au lieu de piques. Pisistrate les fit soulever, et s'empara, par leur moyen (147), de la citadelle. Dès ce moment il fut maître d'Athènes, mais sans troubler l'exercice des Magistratures, sans altérer les loix; il mit le bon ordre dans la ville, et la gouverna sagement (148) suivant ses usages. Peu de temps

(*a*) Dans le grec : *Affectant la Tyrannie.*

après, les Factions réunies de Mégaclès et de Lycurgue chassèrent l'Usurpateur.

LX. Ce fut ainsi que Pisistrate, pour la première fois, se rendit maître d'Athènes, et qu'il fut dépouillé de la Tyrannie, qui n'avoit pas encore eu le temps de jeter de profondes racines. Ceux qui l'avoient chassé renouvellèrent bientôt après leurs anciennes querelles. Mégaclès, assailli de toutes parts par la Faction contraire, fit proposer par un Héraut, à Pisistrate, de le rétablir s'il vouloit épouser (149) sa fille. Pisistrate accepta ses offres, et s'étant engagé à remplir cette condition, il imagina, de concert avec Mégaclès, pour son rétablissement, un moyen d'autant plus ridicule à mon avis, que dès la plus haute antiquité les Hellènes ont été distingués des Barbares, comme plus adroits et plus (*a*) ingénieux, et que les auteurs de cette trame avoient affaire aux Athéniens, peuple qui a la réputation d'être le plus spirituel de la Grèce.

Il y avoit à Pæania, bourgade de l'Attique, une certaine femme nommée (150) Phya, qui avoit (*b*) quatre coudées de haut moins trois doigts, et d'ailleurs d'une grande beauté. Ils armèrent cette femme de pied en cap, et l'ayant

---

(*a*) Dans le grec : *Et plus éloignés de la sotte bonhomie.*

(*b*) C'est-à-dire cinq pieds près de deux pouces, suivant l'évaluation de M. d'Anville, dans son traité des Mesures itinéraires.

fait monter sur un char, parée de tout ce qui pouvoit relever sa beauté, ils lui firent prendre le chemin d'Athènes. Ils étoient précédés de Hérauts qui, à leur arrivée dans la ville, se mirent à crier suivant les ordres qu'ils avoient reçus: « Athéniens, recevez favorablement Pisistrate; » Minerve qui l'honore plus que tous les autres » hommes, le ramène elle-même dans sa cita- » delle ». Les Hérauts alloient ainsi de côté et d'autre, répétant la même injonction. Aussi-tôt le bruit se répand que Minerve ramenoit Pisistrate. Les bourgades en sont imbues : la ville ne doute pas que cette femme ne soit la Déesse. On lui adresse des voeux, on reçoit le Tyran (151) de sa main.

LXI. Pisistrate ayant ainsi recouvré la Puissance souveraine, épousa la fille de Mégaclès, suivant l'accord fait entr'eux. Mais, comme il avoit des fils déjà grands, et que les Alcmæonides passoient pour être sous (152) l'anathême, ne voulant point avoir d'enfans de sa nouvelle femme, il n'avoit avec elle qu'un commerce contre nature. La jeune femme tint dans les commencemens cet outrage secret; mais dans la suite elle le révéla de son propre mouvement, à sa mère, ou sur les questions que celle-ci lui fit. Sa mère en fit part à Mégaclès son mari, qui, indigné de l'affront que lui faisoit son gendre, se réconcilia dans sa colère avec la Faction opposée.

Pisistrate, informé de ce qui se tramoit contre lui, abandonna l'Attique, et se retira à (153) Erétrie, où il tint conseil avec ses fils. Hippias lui conseilla de recouvrer la Tyrannie. Son avis (154) prévalut. Des villes, auxquelles les Pisistratides avoient (155) rendu auparavant quelque service, leur firent des présens; ils les acceptèrent et les recueillirent. Plusieurs donnèrent des sommes considérables; mais les Thébains se distinguèrent par leur libéralité. Quelque temps après, pour le dire en peu de mots, tout se trouva prêt pour leur retour. Il leur vint du Péloponnèse des troupes Argiènes, qu'ils prirent à leur solde, et un Naxien, nommé (156) Lygdamis, redoubla leur ardeur par un secours volontaire de troupes et d'argent.

LXII. Ils partirent donc d'Erétrie, et revinrent dans l'Attique au commencement de la onzième (157) année. D'abord ils s'emparèrent de Marathon, et ayant assis leur camp dans cet endroit, ceux de leur parti s'y rendirent en foule, les uns d'Athènes, les autres des bourgades voisines, tous préférant la Tyrannie à la Liberté (*a*).

Les habitans de la ville ne firent aucune attention à Pisistrate, tant qu'il fut occupé à lever de l'argent, et même après qu'il se fut rendu maître de Marathon. Mais sur la nouvelle qu'il s'avançoit de Marathon droit à Athènes, ils allèrent

(*a*) Le grec ajoute : *Ils se rassemblèrent donc.*

avec toutes leurs forces à sa rencontre. Cependant Pisistrate et les siens étant partis de Marathon, tous réunis en un même corps, approchoient de la ville. Ils arrivèrent près du temple de Minerve (*a*) Pallénide, et ce fut en face de ce temple qu'ils assirent leur camp. Là un Devin d'Acharnes (158), nommé Amphilyte, inspiré (159) par les Dieux, vint se présenter à Pisistrate (*b*). « Le filet est jeté, lui dit-il, les rets sont tendus : » la nuit, au clair de la lune, les thons s'y jette- » ront en foule ».

LXIII. Ainsi parla le Devin, inspiré par le Dieu. Pisistrate saisit le sens de l'Oracle, l'accepta, et fit incontinent marcher son armée. Les (160) citoyens d'Athènes avoient déjà pris leur repas, et se livroient, les uns au jeu de dés, les autres au sommeil. Pisistrate, tombant sur eux avec ses troupes, les mit (161) en déroute. Pendant la fuite, il s'avisa d'un moyen très-sage pour les tenir dispersés, et les empêcher de se rallier. Il fit monter à cheval (162) ses fils, et leur ordonna de prendre les devants. Ils atteignirent les fuyards, et les exhortèrent, de la part de Pisistrate, à prendre courage, et à retourner chacun chez soi.

---

(*a*) Cette Minerve étoit ainsi nommée, parce qu'elle avoit un Temple dans le Bourg de Pallène.

(*b*) Dans le grec : *Lequel l'abordant, lui dit cet Oracle en vers hexamètres.*

LXIV. Les Athéniens obéirent, et Pisistrate (163) s'étant ainsi rendu maître d'Athènes pour la troisième fois, affermit sa Tyrannie par le moyen de ses troupes auxiliaires, et des grandes sommes d'argent qu'il tiroit en partie (164) de l'Attique, et en partie du fleuve Strymon. Il l'affermit encore par sa conduite avec les Athéniens qui avoient tenu ferme (165) dans la dernière action, et qui n'avoient pas sur-le-champ pris la fuite : il s'assura de leurs (166) enfans, qu'il envoya à Naxos ; car il avoit conquis cette île, et en avoit donné le gouvernement à Lygdamis. Il l'affermit enfin en purifiant (167) l'île de Délos, suivant l'ordre des Oracles. Voici comment (168) se fit cette purification. De tous les lieux d'où l'on voyoit le temple, il fit exhumer (169) les cadavres, et les fit transporter dans un autre canton de l'île. Pisistrate eut d'autant moins de peine à établir sa Tyrannie sur les Athéniens, que les uns avoient été tués dans le combat, et que les autres avoient abandonné leur patrie, et s'étoient sauvés avec Mégaclès (170).

LXV. Tels étoient les embarras où Crésus apprit que se trouvoient alors les Athéniens. Quant aux Lacédémoniens, on lui dit qu'après avoir éprouvé des pertes considérables, ils prenoient enfin le dessus dans la guerre contre les Tégéates. En effet, sous le règne de Léon et (171) d'Agasiclès, les Lacédémoniens, vainqueurs dans leurs autres guerres, avoient échoué contre les seuls

Tégéates. Long-temps auparavant, ils étoient les plus mal policés de presque tous les Grecs, et n'avoient aucun commerce avec les étrangers, ni même entr'eux; mais dans la suite ils passèrent de la manière que je vais dire, à une meilleure législation. Lycurgue (172) jouissoit à Sparte de la plus haute estime. Arrivé à Delphes pour consulter l'Oracle, à peine fut-il entré dans le temple, qu'il entendit ces mots de la Pythie: « Te voilà dans mon temple (*a*) célèbre, ami de » Jupiter et des habitans de l'Olympe, mon Oracle » incertain balance s'il te déclarera un Dieu ou » un homme; je te crois plutôt un Dieu ». Quelques-uns ajoutent (173) que la Pythie lui dicta aussi les loix qui s'observent maintenant à Sparte. Mais, comme les Lacédémoniens en conviennent eux-mêmes, ce fut Lycurgue qui apporta ces loix de Crète lorsqu'il fut tuteur de son (*b*) neveu (174) Charillus, Roi de Sparte. En effet, à peine eut-il la tutèle de ce jeune Prince, qu'il réforma les loix anciennes, et prit des mesures (176) contre la transgression des nouvelles. Il régla ensuite ce qui concernoit la guerre: les (177) Enomoties, les Triacades et les (*c*) Syssities. Outre cela, il institua les (178) Ephores et les (179) Sénateurs.

---

(*a*) Dans le grec: *Dans mon temple gras*, épithète ordinaire aux temples où l'on immole beaucoup de victimes.

(*b*) Il y a dans le grec: *Sous le règne de* (175) *Léobotas, son neveu, Roi de Sparte.* Voyez la note.

(*c*) Les repas communs.

LXVI. Ce fut ainsi que les Lacédémoniens substituèrent des loix sages à leurs anciennes coutumes. Ils élevèrent à ce législateur un temple (180) après sa mort, et lui rendent encore aujourd'hui de grands honneurs. Comme ils habitoient un pays fertile et très-peuplé, leur république ne tarda pas à s'accroître et à devenir florissante. Mais ennuyés du repos, et se croyant (181) supérieurs aux Arcadiens, ils consultèrent l'Oracle de Delphes, sur la conquête de l'Arcadie. La Pythie répondit : « Tu me demandes l'Arcadie ; » ta demande est excessive, je la refuse : l'Arcadie » a des guerriers nourris de (181*) gland, qui » repousseront ton attaque : je ne te porte pas » cependant envie : je te donne Tégée pour y » danser, et ses belles plaines pour les mesurer » au cordeau ».

Sur cette réponse, les Lacédémoniens renoncèrent au reste de l'Arcadie, et munis de chaînes, ils marchèrent contre les Tégéates, qu'ils regardoient déjà comme leurs esclaves, sur la foi d'un oracle équivoque ; mais ayant eu (182) du dessous dans la bataille, tous ceux qui tombèrent vifs entre les mains de l'ennemi, furent (*a*) chargés des chaînes qu'ils avoient apportées, et travaillant en cet état aux terres des Tégéates, ils les mesurèrent au cordeau. Ces chaînes subsis-

(*a*) Il y a dans le grec : *Furent mis aux ceps* ; et plus bas, *ces ceps*.

tent encore à présent (183) à Tégée ; elles sont appendues autour du temple de Minerve Alea (184).

LXVII. Les Lacédémoniens avoient été continuellement malheureux dans leur première guerre contre les Tégéates ; mais du temps de Crésus, et sous le règne d'Anaxandrides et d'Ariston, à Sparte, ils acquirent de la supériorité, par les moyens que je vais dire. Comme ils avoient toujours eu du dessous contre les Tégéates, ils envoyèrent demander à l'Oracle de Delphes, quel Dieu ils devoient se rendre propice pour avoir l'avantage sur leurs ennemis. La Pythie leur répondit qu'ils en triompheroient s'ils emportoient chez eux les ossemens d'Orestes, fils d'Agamemnon. Comme ils ne pouvoient découvrir son monument, ils envoyèrent de nouveau demander à l'Oracle en quel endroit reposoit ce Héros. Voici la réponse de la Pythie : « Dans les » plaines de l'Arcadie, est une ville (on la nomme » Tégée). La puissante nécessité y fait souffler » deux vents. L'on y voit le (185) type et l'anti- » type, le mal sur le mal. C'est-là que le sein fé- » cond de la terre enferme le fils d'Agamemnon. » Si tu fais apporter ses ossemens à Sparte, tu se- » ras vainqueur de Tégée ».

Sur cette réponse les Lacédémoniens se livrèrent avec encore plus d'ardeur aux recherches les plus exactes, furetant de tous côtés, jusqu'à ce qu'enfin (186) Lichas, un des Spartiates, ap-

pelés (187) Agathoerges, en fit la découverte. Les Agathoerges sont toujours les plus anciens Chevaliers à qui on a donné leur congé. Tous les ans on le donne à cinq, et l'année de leur sortie ils vont par-tout où les envoie la République, sans s'arrêter autre part.

LXVIII. De cet ordre étoit Lichas, qui fit à Tégée la découverte du tombeau d'Orestes, autant par hasard que par son habileté. Le commerce étant alors rétabli avec les Tégéates, il entra chez (188) un Forgeron où il regarda battre le fer. Comme cela lui causoit de l'admiration, le Forgeron, qui s'en apperçut, interrompt son travail et lui dit : « Lacédémonien, vous auriez » été bien plus étonné, si vous aviez vu la même » merveille que moi, vous pour qui le travail » d'une forge est un sujet de surprise ! Creusant » un puits dans cette cour, je trouvai un cercueil » de sept coudées de long. Comme je ne pouvois » me persuader qu'il eût jamais existé des hommes » plus grands que ceux d'aujourd'hui, je l'ouvris. » Le corps (189) que j'y trouvai égaloit la lon- » gueur du cercueil. Je l'ai mesuré, puis recou- » vert de terre ». Lichas faisant réflexion sur ce récit du Forgeron, qui lui racontoit ce qu'il avoit vu, se douta que ce devoit être le corps d'Orestes, indiqué par l'Oracle. Ses conjectures lui montrèrent dans les deux soufflets les deux vents ; dans le marteau et l'enclume, le

type(*a*) et l'antitype; et le fer battu sur l'enclume, le mal ajouté sur le mal, parce que le fer n'avoit été découvert, suivant lui, que pour le malheur des hommes.

L'esprit occupé de ces conjectures, Lichas revient à Sparte, et raconte son aventure à ses compatriotes. On lui intente une accusation simulée, il est banni. Lichas retourne à Tégée, conte sa disgrace au Forgeron, et fait ses efforts (190) pour l'engager à lui louer sa cour. Le Forgeron refuse d'abord; mais s'étant ensuite laissé persuader, Lichas s'y loge, ouvre le (191) tombeau, et en tire les ossemens d'Orestes, qu'il porte à Sparte. Les Lacédémoniens acquirent depuis ce temps une grande supériorité dans les combats, toutes les fois qu'ils s'essayèrent contre les Tégéates. D'ailleurs la plus grande partie du Péloponnèse leur étoit déjà soumise.

LXIX. Crésus, informé de l'état (*b*) florissant des Lacédémoniens, envoya des ambassadeurs (192) à Sparte avec des présens, pour les prier de s'allier avec lui. Lorsqu'ils furent arrivés, ils parlèrent en ces termes qui leur avoient été prescrits : « Crésus, Roi des Lydiens et de plusieurs » autres Nations, nous a envoyés ici, et vous dit » par notre bouche : ô Lacédémoniens, le Dieu

(*a*) Τύπος, *type*, venant de Τύπτω, *verbero*, exprime assez bien le marteau, dans le langage énigmatique de la Pythie, et *antitype* l'enclume, parce qu'elle repousse le coup.

(*b*) Dans le grec : *De toutes ces choses.*

» de Delphes m'ayant ordonné de contracter » amitié (193) avec les Grecs, je m'adresse à vous, » conformément à l'Oracle, parce que j'apprends » que vous êtes les premiers peuples de la Grèce, » et je desire votre amitié et votre alliance sans » fraude ni tromperie ». Tel fut le discours des Ambassadeurs. Les Lacédémoniens, qui avoient aussi entendu la réponse faite à Crésus par l'Oracle, se réjouirent de l'arrivée des Lydiens, et firent avec eux un Traité d'amitié et d'alliance défensive et offensive. Ils avoient reçu auparavant quelques bienfaits de Crésus ; car les Lacédémoniens ayant envoyé à Sardes pour (*a*) y acheter de l'or, dans l'intention de l'employer (194) à cette statue d'Apollon, qu'on voit aujourd'hui au mont Thornax en Laconie, Crésus leur avoit fait présent de cet or.

LXX. Tant de générosité, et la préférence qu'il leur donnoit sur tous les Grecs, les déterminèrent à cette alliance. D'un côté, ils se tinrent prêts à lui donner du secours au premier avis ; d'un autre, ils lui firent faire un cratère de bronze, pour reconnoître les dons qu'ils en avoient reçus. Ce cratère tenoit trois cents amphores ; il étoit orné extérieurement, et jusqu'au bord, d'un grand nombre d'animaux en relief. Mais il ne parvint point à Sardes, (*b*) pour l'une

---

(*a*) Voyez sur la force de l'imparfait, la note 190.

(*b*) Dans le grec : *Pour des raisons dites de deux manières, et que voici.*

de ces deux raisons. Les Lacédémoniens assurent qu'il fut enlevé sur les côtes (*a*) de Samos, par des Samiens, qui, ayant eu connoissance de leur voyage, les attaquèrent avec des vaisseaux de guerre. Mais les Samiens soutiennent que les Lacédémoniens, chargés de ce cratère, n'ayant point fait assez de diligence, furent informés en route de la prise de Crésus et de celle de Sardes, et qu'ils le vendirent à Samos à des particuliers, qui en firent une (195) offrande au Temple de Junon. Peut-être aussi ceux qui l'avoient vendu, dirent-ils, à leur retour à Sparte, que les Samiens le leur avoient enlevé (*b*).

LXXI. Crésus n'ayant pas saisi le sens de l'Oracle, se disposoit à marcher en Cappadoce, dans l'espérance de renverser la puissance de Cyrus et des Perses. Tandis qu'il faisoit les préparatifs nécessaires pour cette expédition, un Lydien, nommé Sandanis, qui s'étoit déjà acquis la réputation d'homme sage, et qui se rendit encore plus célèbre parmi les Lydiens, par le conseil qu'il donna à Crésus, parla ainsi à ce Prince : « Seigneur, vous vous disposez à » faire la guerre à des peuples qui ne sont vê- » tus (196) que de peaux, qui se nourrissent, » non de ce qu'ils voudroient avoir, mais de

(*a*) Voyez livre III, §. XLVII.

(*b*) Le grec ajoute : *Voilà comme les choses se sont passées au sujet du cratère.*

» ce qu'ils ont, parce que leur pays est rude et » stérile : à des peuples qui, faute de vin, ne » s'abreuvent (197) que d'eau, qui ne connoissent » ni (198) les figues, ni aucun autre fruit agréable. » Vainqueur, qu'enleverez-vous à des gens qui » n'ont rien ? Vaincu, considérez que de biens » vous allez perdre ! S'ils goûtent une fois les » douceurs de notre pays, ils ne voudront plus » y renoncer ; nul moyen pour nous de les chas- » ser. Quant à moi, je rends graces aux Dieux » de ce qu'ils n'inspirent pas aux Perses le des- » sein d'attaquer les Lydiens ». Sandanis ne persuada pas Crésus. Il (*a*) disoit pourtant vrai : les Perses, avant la conquête de la Lydie, ne connoissoient ni le luxe, ni même les commodités de la vie.

LXXII. Les Grecs donnent aux Cappadociens le nom de (*b*) Syriens. Avant la domination des Perses, ces Syriens étoient sujets des Mèdes ; mais alors ils étoient sous l'obéissance de Cyrus. Car l'Halys séparoit (199) les Etats des Mèdes de ceux des Lydiens. L'Halys coule d'une (*c*) montagne d'Arménie, traverse la Cilicie ; de-là continuant son cours, il a les Matianiens à droite, et les Phrygiens à gauche. Après avoir passé entre ces deux peuples, il coule (200) vers le nord, renfermant

(*a*) Cela n'est pas dans le grec ; je l'ai ajouté, afin de lier davantage les idées.

(*b*) Les Leuco-Syriens *ou* Syriens blancs.

(*c*) Le Taurus.

d'un côté les Syriens-Cappadociens, et à gauche les Paphlagoniens. Ainsi le fleuve Halys sépare presque toute l'Asie mineure de la haute Asie, depuis la mer, qui est vis-à-vis l'île de Cypre, jusqu'au Pont-Euxin. Ce pays entier forme un détroit qui n'a que cinq journées (201) de chemin, pour un bon marcheur.

LXXIII. Crésus partit donc avec son armée pour la Cappadoce, afin d'ajouter ce pays à ses Etats, animé sur-tout et par sa confiance en l'Oracle, et par le desir de venger Astyages son beau-frère. Astyages, fils de Cyaxares, Roi des Mèdes, avoit été vaincu et fait prisonnier par Cyrus, fils de Cambyses. Voici comment il étoit devenu beau-frère de Crésus. Une sédition avoit obligé une troupe de Scythes Nomades à se retirer secrètement sur les terres de Médie. Cyaxares, fils de Phraortes et petit-fils de Déjocès, qui régnoit alors sur les Mèdes, les reçut d'abord avec humanité, comme supplians, et même il conçut tant d'estime pour eux, qu'il leur confia des enfans pour leur apprendre la langue Scythe, et à tirer (202) de l'arc. Au bout de quelque temps les Scythes, accoutumés à chasser et à rapporter tous les jours du gibier, revinrent une fois sans avoir rien pris. Revenus ainsi les mains vides, Cyaxares, qui étoit d'un (203) caractère violent, comme il le montra, les traita de la manière la plus dure. Les Scythes indignés d'un pareil traitement, qu'ils ne croyoient pas avoir mérité, résolurent entr'eux

de couper par morceaux un des enfans dont on leur avoit confié l'éducation, de le préparer de la manière qu'ils avoient coutume d'apprêter le gibier, de le servir à Cyaxares, comme leur chasse, et de se retirer aussi-tôt à Sardes auprès d'Alyates, fils de Sadyattes. Ce projet fut exécuté. Cyaxares et ses convives mangèrent de ce qu'on leur avoit servi; et les Scythes, après cette vengeance, se retirèrent auprès d'Alyattes, dont ils (*a*) implorèrent la protection.

LXXIV. Cyaxares les redemanda. Sur son refus, la guerre s'alluma entre ces deux princes. Pendant cinq années qu'elle dura, les Mèdes et les Lydiens eurent alternativement de fréquens avantages, et la sixième (203*), il y eut une espèce de combat nocturne : car après une fortune égale de part et d'autre, s'étant livré bataille, le jour se changea tout-à-coup (204) en nuit, pendant que les deux armées en étoient aux mains. Thalès de Milet avoit prédit aux Ioniens ce changement, et il en avoit fixé le temps en l'année où il s'opéra. Les Lydiens et les Mèdes, voyant que la nuit avoit pris la place du jour, cessèrent le combat, et n'en furent que plus empressés à faire la paix. Syennésis (205), Roi de Cilicie, et Labynète, Roi de Babylone, en furent les médiateurs ; ils hâtèrent le Traité, et l'assurèrent par un mariage. Persuadés que les Traités ne peuvent avoir de solidité

---

(*a*) Dans le grec : *Devinrent les supplians d'Alyattes.*

sans un puissant lien, ils engagèrent Alyattes à donner sa fille Aryénis à Astyages, fils de Cyaxares. Ces Nations observent dans leurs Traités les mêmes cérémonies que les Grecs; mais ils se font encore de légères (206) incisions aux bras, et lèchent (207) réciproquement le sang qui en découle.

LXXV. Cyrus tenoit donc prisonnier Astyages, son aïeul maternel, qu'il avoit détrôné pour les raisons que j'exposerai dans la suite de (*a*) cette histoire. Crésus irrité à ce sujet contre Cyrus, avoit envoyé consulter les Oracles, pour savoir s'il devoit faire la guerre aux Perses. Il lui étoit venu de celui de Delphes une réponse ambiguë, qu'il croyoit favorable, et là-dessus, il s'étoit déterminé à entrer sur les terres des Perses. Quand il fut arrivé sur les bords de l'Halys, il le fit, à ce que je crois, passer à son armée sur les ponts qu'on y voit à présent; mais s'il faut en croire la plupart des Grecs, Thalès de (208) Milet lui en ouvrit le passage. Crésus, disent-ils, étant embarrassé pour faire traverser l'Halys à son armée, parce que les ponts qui sont (*b*) maintenant sur cette rivière, n'existoient point encore en ce temps-là, Thalès, qui étoit alors au camp, fit passer (209) à la droite de l'armée le fleuve, qui couloit à la gauche. Voici de quelle manière il s'y

(*a*) Voyez ci-dessous, §. cxxi et suiv.

(*b*) Voyez M. Wyttenbach in Selectis principum Historicorum, pag. 350.

prit. Il fit (210) creuser, en commençant au-dessus du camp, un canal profond en forme de croissant, afin que l'armée pût l'avoir à dos, dans la position où elle étoit. Le fleuve ayant été détourné de l'ancien canal dans le nouveau, longea derechef l'armée, et rentra au-dessous de son ancien lit. Il ne fut pas plutôt (211) partagé en deux bras, qu'il devint également guéable dans l'un et dans l'autre. Quelques-uns disent même que l'ancien canal fut mis entièrement à sec ; mais je ne puis approuver ce sentiment. Comment en effet Crésus et les Lydiens auroient-ils pu traverser le fleuve à leur retour?

LXXVI. Après le passage de l'Halys, Crésus avec son armée arriva dans la partie de la Cappadoce, appelée la Ptérie. La Ptérie, le plus fort canton de ce pays, est près de Sinope, ville presque située sur le Pont-Euxin. Il assit son camp en cet endroit, et ravagea les terres des (*a*) Syriens. Il prit la ville des Ptériens, dont il réduisit les habitans en esclavage. Il s'empara aussi de toutes les Bourgades voisines, en chassa les Syriens, et les transporta ailleurs, quoiqu'ils ne lui eussent donné aucun sujet de plainte. Cependant (212) Cyrus assembla son armée, prit avec lui tout ce qu'il put trouver d'hommes sur sa route, et vint à sa rencontre. Mais avant que de mettre

---

(*a*) Les Leuco-Syriens, les Cappadociens. *Voyez* §. LXXII et liv. V, §. XLIX.

ses troupes en campagne, il envoya des Hérauts aux Ioniens, pour les engager à se révolter contre Crésus. N'ayant pu les persuader, il se mit en marche, et vint camper à la vue de l'ennemi. Les deux armées s'essayèrent mutuellement dans la Ptérie, par de violentes escarmouches. On en vint ensuite à une action générale, qui fut vive, et où il périt beaucoup de monde des deux côtés: enfin la nuit sépara les combattans, sans que la victoire se fût déclarée en faveur de l'un (213) ou de l'autre parti (*a*).

LXXVII. Crésus se reprochant la disproportion de ses troupes, qui étoient beaucoup moins nombreuses que celles de Cyrus, et voyant que le lendemain ce Prince ne tentoit pas une nouvelle attaque, il retourna à Sardes, dans le dessein d'appeler à son secours les Egyptiens, conformément au Traité conclu avec Amasis leur Roi, Traité qui étoit antérieur à celui qu'il avoit fait avec les Lacédémoniens. Il se proposoit aussi de mander les Babyloniens, avec qui il s'étoit pareillement allié, et qui avoient alors pour Roi (214) Labynète, et de faire dire aux Lacédémoniens de se trouver à Sardes à un temps marqué. Il comptoit passer l'hiver tranquillement, et marcher à l'entrée du printemps contre les Perses avec les forces de ces Peuples réunies

(*a*) Le grec ajoute : *Les deux armées combattirent de la sorte.*

aux siennes. D'après ces dispositions, aussi-tôt qu'il fut de retour à Sardes, il envoya sommer ses alliés par des Hérauts, de se rendre à sa capitale le cinquième mois. Ensuite il congédia les troupes étrangères qu'il avoit actuellement à sa solde, et qui s'étoient déjà mesurées contre les Perses, et les dispersa de tous côtés; ne s'imaginant pas que Cyrus, qui n'avoit remporté aucun avantage sur lui, dût faire avancer son armée contre Sardes.

LXXVIII. Pendant que Crésus étoit occupé de ces projets, tous les dehors de la ville se remplirent de serpens, et les chevaux abandonnant les pâturages, coururent les dévorer. Ce spectacle, dont Crésus fut témoin, parut aux yeux de ce Prince un prodige; et, en effet, c'en étoit un. Aussi-tôt il envoya aux Devins de (215) Telmesse, pour en avoir l'interprétation. Ses Députés l'apprirent, mais ils ne purent pas la lui communiquer; car avant leur retour (a) (116) à Sardes, il avoit été fait prisonnier. La réponse fut que Crésus devoit s'attendre à voir une armée d'étrangers sur ses terres, et qu'elle subjugueroit les Naturels du pays; le serpent étant fils de la terre, et le cheval un ennemi et un étranger. Crésus étoit déjà pris, lorsqu'ils firent cette réponse; mais ils ignoroient alors le sort de Sardes et du Roi.

---

(a) Le grec ajoute : *Par mer.*

LXXIX. Lorsque Crésus, après la bataille de Ptérie, se fut retiré, Cyrus instruit du dessein où il étoit de congédier ses troupes à son retour, crut (*a*), de l'avis de son Conseil, devoir marcher avec la plus grande diligence vers Sardes, pour ne pas laisser aux Lydiens le temps d'assembler de nouvelles forces. Cette résolution prise, il l'exécuta sans délai, et faisant passer son armée dans la Lydie, il porta lui-même à Crésus la nouvelle de sa marche. Ce Prince, quoique fort inquiet de voir ses mesures déconcertées et son attente déçue, ne laissa pas de faire sortir les Lydiens, et de les mener au combat. Il n'y avoit point alors en Asie de Nation plus brave ni plus belliqueuse que les Lydiens. Ils combattoient à cheval avec de longues piques, et étoient excellens cavaliers.

LXXX. Les deux armées se rendirent dans la plaine située sous les murs de Sardes, plaine spacieuse, et (217) découverte, traversée par l'Hyllus et par d'autres rivières qui se jettent dans (218) l'Hermus, la plus grande de toutes. L'Hermus coule d'une montagne consacrée (219) à (*b*) Cybèle, et va se perdre dans la mer, près de la ville de Phocée.

A la vue de l'armée Lydiène, rangée en ba-

---

(*a*) Le grec : *Trouva, après en avoir délibéré, qu'il lui étoit avantageux.*

(*b*) Dans le grec : *A la mère Dindymène.*

taille dans cette plaine, Cyrus craignant la cavalerie, suivit le conseil du Mède Harpage. Il rassembla tous les chameaux qui portoient à la suite de son armée les vivres et le bagage, et leur ayant ôté leur charge, il les fit monter par des hommes vêtus en cavaliers, avec ordre de marcher en cet équipage à la tête des troupes, contre la cavalerie de Crésus. Il commanda en même temps à l'infanterie de suivre les chameaux, et posta toute la cavalerie derrière l'infanterie. Les troupes ainsi rangées, il leur ordonna de tuer tous les Lydiens qui se présenteroient devant eux, et de n'épargner que Crésus, quand même il se défendroit encore après avoir été pris. Tels furent les ordres de Cyrus. Il opposa les chameaux à la cavalerie ennemie, parce que le cheval craint le chameau, et qu'il n'en peut soutenir ni la vue ni l'odeur. Ce fut pour cela même qu'il imagina cette ruse dans la disposition de ses troupes, afin de rendre inutile la cavalerie, sur laquelle Crésus fondoit l'espérance d'une victoire éclatante. Les deux armées s'étant avancées pour combattre, les chevaux n'eurent pas plutôt apperçu et senti les chameaux, qu'ils reculèrent, et les espérances de Crésus furent perdues. Les Lydiens cependant ne prirent pas pour cela l'épouvante. Ayant reconnu le stratagême, ils descendirent de cheval, et combattirent à pied contre les Perses: mais enfin, après une perte considérable de part

et

et d'autre, ils prirent la fuite, et se renfermèrent dans leurs murailles, où les Perses les assiégèrent (a).

LXXXI. Crésus croyant que ce siége traîneroit en longueur, fit partir de la citadelle de nouveaux Ambassadeurs vers ses alliés. Les premiers n'avoient fixé le rendez-vous à Sardes qu'au cinquième mois; mais ce Prince étant assiégé, la commission de ceux-ci étoit de demander le plus prompt secours.

LXXXII. Il envoya vers différentes villes alliées, et particulièrement à Lacédémone. Dans ce même temps il étoit aussi survenu une querelle entre les Spartiates et les Argiens, au sujet du lieu (220) nommé Thyrée. Ce canton faisoit partie de l'Argolide; mais les Lacédémoniens l'en avoient retranché, et se l'étoient (221) approprié. Tout le pays vers (222) l'Occident jusqu'à Malée, appartenoit aussi aux Argiens, tant ce qui est en terre ferme, que l'île de Cythère, et les autres îles. Les Argiens étant venus au secours du territoire qu'on leur avoit enlevé, on convint dans un pourparler, qu'on feroit combattre trois cents hommes de chaque côté; que ce territoire demeureroit au vainqueur; que les deux armées ne seroient pas (223) présentes au combat, mais se retireroient chacune dans son pays, de peur que le parti

(a) Le grec ajoute : *Le siége fut donc établi pour eux.*

qui auroit le dessous, ne fût secouru par les siens.

Les deux armées se retirèrent après cet accord, et il ne resta que les guerriers choisis de part et d'autre. Ils combattirent des deux côtés avec tant d'égalité, que de six cents hommes, il n'en resta que trois; Alcénor et Chromius du côté des Argiens, et Othryades de celui des Lacédémoniens; et encore fallut-il que la nuit les séparât. Les deux Argiens coururent à Argos annoncer (*a*) leur victoire. Pendant ce temps-là Othryades, guerrier des Lacédémoniens, dépouilla les Argiens tués dans le combat, porta leurs armes à son camp, et se tint dans son poste. Le lendemain les deux armées arrivent: instruites de l'événement, elles s'attribuent quelque temps la victoire; les Argiens, parce qu'ils avoient l'avantage du nombre; les Lacédémoniens (*b*), parce que les combattans d'Argos avoient pris la fuite, tandis que leur guerrier étoit resté dans son poste, et qu'il avoit dépouillé leurs morts. Enfin la dispute s'étant échauffée, on en vint aux (224) mains; et, après une perte considérable de part et d'autre, les Lacédémoniens furent vainqueurs.

Depuis ce temps-là les Argiens, qui jusqu'alors avoient été obligés de porter leurs cheveux,

(*a*) Dans le grec : *Coururent à Argos comme victorieux.*

(*b*) Dans le grec : *Parce qu'ils prouvoient que....*

se rasèrent la tête, et par une loi, accompagnée d'imprécations contre les infracteurs, ils défendirent aux hommes de laisser croître leurs cheveux, et aux femmes de porter des ornemens d'or, avant qu'on eût recouvré Thyrée. Les Lacédémoniens, qui auparavant avoient (225) des cheveux courts, s'imposèrent la loi contraire, celle de les porter fort longs. Quant à (226) Othryades, resté seul des trois cents Lacédémoniens, on dit que, honteux de retourner à Sparte après la perte de ses compagnons, il se (227) tua sur le champ de bataille, dans le territoire de Thyrée.

LXXXIII. Telle étoit la situation des affaires à Sparte, lorsqu'il arriva de Sardes un Héraut pour prier les Spartiates de donner du secours à Crésus, qui étoit assiégé dans sa capitale. Sur cette demande, on ne balança pas à lui en envoyer. Déjà les troupes étoient prêtes et les vaisseaux équipés : un autre courier apporta la nouvelle que la ville des Lydiens étoit prise et que Crésus avoit été fait prisonnier. Les Spartiates en furent très-affligés et se tinrent en repos.

LXXXIV. Voici la manière dont la ville de Sardes fut prise. Le quatorzième jour du siége Cyrus fit publier, par des cavaliers envoyés par tout le camp, qu'il donneroit une récompense à celui qui monteroit le premier sur la muraille. Animée par ces promesses, l'armée fit des ten-

tatives, mais sans succès : on cessa les attaques ; le seul Hyrœadès (228), Marde de Nation, entreprit de monter à un certain endroit de la citadelle, où il n'y avoit point de sentinelles. On ne craignoit pas que la ville fût jamais prise de ce côté. Escarpée, inexpugnable, cette partie de la citadelle étoit (229) la seule par où Mélès, autrefois Roi de Sardes, n'avoit point fait porter le lion (230) qu'il avoit eu d'une concubine. Les Devins de Telmisse lui (231) avoient prédit que Sardes seroit imprenable si l'on portoit le lion autour des murailles. Sur cette prédiction Mélès l'avoit fait porter par-tout où l'on pouvoit attaquer et forcer la citadelle. Mais il avoit négligé le côté (*a*) qui regarde le mont (232) Tmolus, comme imprenable et inaccessible. Hyrœadès avoit apperçu la veille un Lydien descendre de la citadelle par cet endroit, pour ramasser son casque, qui étoit roulé du haut en bas, et l'avoit vu remonter ensuite par le même chemin. Cette observation le frappa, et lui fit faire des réflexions. Il y monta lui-même, et d'autres Perses après lui, qui furent suivis d'une grande multitude. Ainsi fut prise (233) Sardes, et la ville entière livrée au pillage.

LXXXV. Quant à Crésus, voici quel fut son sort. Il avoit un fils, dont j'ai déjà fait mention. Ce fils avoit toutes sortes de bonnes qualités,

---

(*a*) Dans le grec : *L'endroit de la citadelle qui, &c.*

mais (*a*) il étoit muet. Dans le temps de sa prospérité, Crésus avoit mis tout en usage pour le guérir, et entr'autres (*b*) moyens, il avoit eu recours à l'Oracle de Delphes. La Pythie avoit répondu : « Lydien, Roi de plusieurs peuples, » insensé Crésus, ne souhaite pas d'entendre en » ton Palais la (234) voix tant desirée de ton fils. » Il te seroit plus avantageux de ne jamais l'en- » tendre ; il commencera de parler le jour où » commenceront tes malheurs ».

Après la prise de la ville, un Perse alloit tuer Crésus sans le connoître. Ce Prince le voyoit fondre sur lui : mais accablé du poids de ses malheurs, il négligeoit de l'éviter, et peu lui (235) importoit de périr sous ses coups. Le jeune Prince muet, à la vue du Perse qui se jetoit sur son père, saisi d'effroi, fit un effort qui lui rendit la voix : « Soldat, s'écria-t-il (236), ne tue pas » Crésus ». Tels furent ses premiers mots, et il conserva la faculté de parler le reste de sa vie.

LXXXVI. A la prise de Sardes, les Perses ajoutèrent celle de Crésus, qui tomba vif entre leurs mains. Il avoit régné quatorze ans, soutenu un siége d'autant de jours, et, conformément à l'Oracle, détruit son grand Empire. Les Perses, qui l'avoient fait prisonnier, le menèrent à Cyrus. Celui-ci le fit monter, chargé de fers, et

---

(*a*) Voyez notes 92 et 236.

(*b*) Le grec ajoute : *qu'il imagina.*

entouré de quatorze jeunes Lydiens, sur un grand bûcher (237), dressé exprès, soit pour sacrifier à quelques Dieux ces prémices de la victoire, soit pour accomplir un vœu, soit enfin pour éprouver si Crésus, dont on vantoit la piété, seroit garanti des flammes par quelque Divinité. Ce fut ainsi, dit-on, qu'il le traita. Crésus, sur le bûcher, malgré son accablement et l'excès de sa douleur, se rappela ces paroles de Solon ; que nul homme ne peut se dire heureux tant qu'il respire encore ; et il lui vint à l'esprit, que ce n'étoit pas sans la permission des Dieux que ce Sage les avoit proférées. On assure qu'à (238) cette pensée, revenu à lui-même, il sortit par un profond soupir du long silence (239) qu'il avoit gardé, et s'écria par trois fois, Solon ; que Cyrus, frappé de ce nom, lui fit demander par ses Interprètes quel étoit celui qu'il invoquoit. Ils s'approchent, et l'interrogent. Crésus d'abord ne répondit pas ; forcé de parler, il dit : « C'est un » homme dont je préférerois l'entretien (240) » aux richesses de tous les Rois ». Ce discours leur paroissant obscur, ils l'interrogèrent de nouveau. Vaincu par l'importunité de leurs prières, il répondit qu'autrefois Solon d'Athènes étoit venu à sa cour ; qu'ayant contemplé toutes ses richesses, il n'en avoit fait aucun cas, que (241) tout ce qu'il lui avoit dit se trouvoit confirmé par l'événement, et que les avertissemens de ce Philosophe ne le regardoient pas plus, lui en

particulier, que tous les hommes en général, et principalement ceux qui se croyoient heureux. Ainsi parla Crésus. Le feu étoit déjà allumé, et le bûcher s'enflammoit par les extrémités. Cyrus apprenant de ses Interprètes la réponse de ce Prince, se repent; il songe qu'il est homme, et que cependant il fait brûler un homme qui n'avoit pas été moins heureux que lui. D'ailleurs il redoute la vengeance des Dieux, et réfléchissant sur l'instabilité des choses humaines, il ordonne d'éteindre promptement le bûcher, et d'en faire descendre Crésus, ainsi que ses compagnons d'infortune; mais les plus grands efforts ne purent surmonter la violence des flammes.

LXXXVII. Alors Crésus, comme le disent les Lydiens, instruit du changement de Cyrus à la vue de cette foule empressée à éteindre le feu, sans pouvoir y réussir, implore à grands cris Apollon, le conjure, si ses offrandes (242) lui ont été agréables, de le secourir, de le sauver d'un péril si pressant. Ces prières étoient accompagnées de larmes. Soudain au milieu d'un ciel pur et serein, des nuages se rassemblent, un orage crève, une pluie abondante éteint le bûcher. Ce prodige apprit à Cyrus combien Crésus étoit cher aux Dieux par sa vertu. Il le fait descendre du bûcher, et lui dit: « O Crésus! quel homme vous » a conseillé d'entrer sur mes terres avec une » armée, et de vous déclarer mon ennemi, au » lieu d'être mon ami? — Votre heureux destin

» et mon infortune m'ont jeté, Seigneur, dans » cette malheureuse entreprise. Le Dieu des » Grecs en est la cause; lui seul m'a persuadé » (243) de vous attaquer. Eh! quel est l'homme » assez insensé, pour préférer la guerre à la paix? » Dans la paix les enfans ferment les yeux à » leurs pères; dans la guerre, les pères enterrent » leurs enfans. Mais enfin il a plu aux Dieux que » les choses se passassent de la sorte ».

LXXXVIII. Après ce discours, Cyrus lui fit ôter ses fers, et asseoir près de lui. Il le traita avec beaucoup d'égards, et ne put, lui et toute sa Cour, l'envisager sans étonnement. Crésus, livré à ses pensées, gardoit le silence. Bientôt, en retournant la tête, il apperçoit les Perses empressés au pillage de Sardes. « Seigneur, » s'adressant à Cyrus, dois-je vous dire ce que » je pense, ou mon état actuel me condamne-t-il » à me taire » ? Cyrus lui ordonne de parler avec assurance. « Eh bien ! lui demande Crésus, cette » multitude, que fait-elle avec tant d'ardeur? » — Elle pille votre Capitale; elle enlève vos ri- » chesses. — Non, Seigneur, ce n'est point ma » ville, ce ne sont pas mes trésors qu'on pille. » Rien de tout cela ne m'appartient plus; c'est » votre bétail qu'on (244) emmène, ce sont vos » richesses qu'on emporte ».

LXXXIX. Cyrus, frappé de cette réponse, écarte tout le monde, et demande à Crésus le parti qu'il faut prendre dans cette conjoncture.

« Seigneur, répondit-il, puisque les Dieux m'ont » rendu votre Esclave, je me crois (245) obligé » de vous avertir de ce qui peut vous être le plus » avantageux, lorsque je l'apperçois mieux que » vous. Les Perses, naturellement insolens, sont » pauvres; si vous souffrez qu'ils pillent cette » ville, et qu'ils en retiennent le butin, il est pro- » bable, et vous devez vous y attendre, que celui » qui en aura fait le plus grand, n'en sera que » plus disposé à la révolte. Si donc vous goûtez » mes conseils, ordonnez à quelques-uns de vos » Gardes de se tenir aux portes de la ville, et » d'ôter le butin à vos troupes, parce qu'il faut, » leur diront-ils, en consacrer la dixième partie » à Jupiter. Par ce moyen, vous ne vous attirerez » point la haine de vos soldats, quoique vous le » leur enleviez de force; et lorsqu'ils viendront » à connoître que vous ne leur demandez rien » que de juste, ils obéiront volontiers ».

XC. Ce discours fit à Cyrus le plus grand plaisir : il trouva le conseil très-sage; il en combla l'auteur de louanges; et, après avoir donné à ses Gardes les ordres que lui avoit suggérés Crésus, il s'adresse à lui. « Crésus, dit-il, puisque vos dis- » cours et vos actions me prouvent que vous êtes » disposé à vous conduire en Roi (246) sage, de- » mandez-moi ce qu'il vous plaira, vous l'obtien- » drez sur-le-champ ». Seigneur, répondit Cré- » sus, la plus grande faveur seroit de me permet- » tre d'envoyer au Dieu des Grecs, celui de tous

» les Dieux que j'ai le plus honoré, les fers que » voici, avec ordre de lui demander s'il lui est » permis de tromper ceux qui ont bien mérité » de lui ». Le Roi l'interroge pour savoir quel sujet il avoit de s'en plaindre, et quel étoit le motif de sa demande. Crésus répéta les projets qu'il avoit eus, et l'entretint des réponses des Oracles, de ses offrandes sur-tout, et des prédictions qui l'avoient animé à la guerre contre les Perses. Il finit en lui demandant de nouveau la permission d'envoyer faire au Dieu des reproches. « Non-» seulement cette permission, dit en riant Cyrus, » mais ce que vous souhaiterez désormais, je vous » l'accorde ». A ces mots, Crésus envoie des Lydiens à Delphes, avec ordre de placer ses fers sur le seuil (247) du Temple; de demander au Dieu s'il ne rougissoit pas d'avoir, par ses Oracles, excité Crésus à la guerre contre les Perses, dans l'espoir de ruiner l'empire de Cyrus; de lui montrer ses chaînes, seules prémices qu'il pût lui offrir de cette expédition; et de lui demander si les Dieux des Grecs étoient dans l'usage d'être ingrats.

XCI. Les Lydiens ayant exécuté, à leur arrivée à Delphes, les ordres de Crésus, on assure que la Pythie leur fit cette réponse : « Il est impos-» sible même à un Dieu, d'éviter le sort marqué » par les Destins. Crésus est puni (248) du crime » de (249) son cinquième ancêtre, qui, simple » Garde d'un Roi de la race des Héraclides, se

» prêta (*a*) aux instigations d'une femme artifi-» cieuse, tua son maître, et s'empara de la cou-» ronne, à laquelle il n'avoit aucun droit. Apollon » a mis tout en usage pour détourner de Crésus le » malheur de Sardes, et ne le faire tomber que sur » ses enfans; mais il ne lui a pas été possible de » fléchir les Parques. Tout ce qu'elles ont accordé » à ses prières, il en a gratifié ce Prince. Il a reculé » de trois ans la prise de Sardes. Que Crésus sache » donc qu'il a été fait prisonnier trois ans plus » tard qu'il n'étoit porté par les Destins. En se-» cond lieu, il l'a secouru, lorsqu'il alloit devenir » la proie des flammes. Quant à l'Oracle rendu, » Crésus a tort de se plaindre. Apollon lui avoit » prédit qu'en faisant la guerre aux Perses, il dé-» truiroit un grand Empire. S'il eût voulu pren-» dre sur cette réponse un parti salutaire, il au-» roit dû envoyer demander au Dieu s'il enten-» doit l'empire des Lydiens ou celui de Cyrus? » N'ayant ni saisi le sens de l'Oracle, ni fait in-» terroger de nouveau le Dieu, qu'il ne s'en prenne » qu'à lui-même. Il n'a pas non plus en dernier » lieu compris la réponse d'Apollon, relative-» ment au mulet. Cyrus étoit ce mulet, les auteurs » de ses jours étant de deux nations différentes; » son père étoit d'une origine moins illustre que

(*a*) Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVIII, pag. 115. Il me semble que je suis encore plus exact que M. l'Abbé Geinoz.

» sa mère; celle-ci étoit Mède et fille d'Astyages,
» roi des Mèdes; l'autre, Perse et sujet de la Mé-
» die; et quoiqu'inférieur en tout, il avoit cepen-
» dant épousé sa souveraine ». Les Lydiens s'en retournèrent à Sardes avec cette réponse de la Pythie, et la communiquèrent à Crésus. Alors il reconnut que c'étoit sa faute, et non (250) celle du Dieu. (*a*) Ainsi fut détruit l'empire de Crésus, et l'Ionie subjuguée pour la première fois.

XCII. Les offrandes dont j'ai parlé ne sont pas les seules que Crésus fit aux Dieux; on en voit encore plusieurs autres en Grèce. Il fit présent à Thèbes en Béotie, d'un trépied (251) d'or, qu'il consacra à Apollon Isménien; à Ephèse, des génisses d'or, et de la plupart (252) des colonnes du temple, et il envoya à celui de Minerve (253) Pronæa, à Delphes, un grand bouclier d'or. Ces dons subsistoient encore de mon temps; il s'en est perdu plusieurs autres. Quant à ceux qu'il donna aux Branchides dans (254) le pays des Milésiens, ils étoient, autant que j'ai pu le savoir, semblables à ceux qu'il fit à Delphes, et de même poids. Les présens qu'il envoya à Delphes et au temple d'Amphiaraüs, venoient de son propre bien, c'étoient les prémices de son patrimoine. Les autres au contraire provenoient des biens d'un ennemi,

---

(*a*) Dans le grec : *Quant à l'empire de Crésus, et au premier asservissement de l'Ionie, les choses sont de la sorte.*

qui avoit formé un parti contre lui avant son avénement à la couronne, et qui avoit pris avec chaleur les intérêts de Pantaléon, qu'il vouloit placer sur le trône de Lydie. Pantaléon étoit (255) fils d'Alyattes, et frère de Crésus, mais d'une autre mère; car Crésus étoit né d'une Cariène, et Pantaléon d'une Ionième. Crésus ne se vit pas plutôt en possession de la couronne que son père lui avoit donnée, qu'il fit périr (256) cruellement celui qui avoit formé un parti contre lui. Quant aux biens de ce conspirateur, qu'il avoit destinés auparavant à être offerts aux Dieux, il les envoya alors, comme nous l'avons dit, aux temples que nous venons de nommer. Mais en voilà assez sur les offrandes de Crésus.

XCIII. La Lydie n'offre pas, comme certains autres pays, des merveilles qui méritent place dans l'histoire, sinon les paillettes d'or détachées du Tmolus, par les eaux du Pactole. On y voit cependant un (257) ouvrage bien supérieur à ceux que l'on admire ailleurs, j'en excepte toutefois les monumens des Egyptiens et des Babyloniens; c'est le tombeau d'Alyattes, père de Crésus. Le pourtour est composé de grandes pierres, et le reste de terre amoncelée. Il a été construit aux frais des Marchands (*a*), des Artisans et des Courtisanes. Cinq termes, placés au haut du monument, subsistoient encore de mon temps,

(*a*) Le grec : *Des Marchands qui vendent sur la place.*

et marquoient par des inscriptions la portion que chacune de ces trois classes avoit fait bâtir. D'après les mesures, la portion des Courtisanes étoit visiblement la plus considérable ; car toutes les (258) filles, dans le pays des Lydiens, se livrent à la prostitution : elles y gagnent leur dot, et continuent ce commerce jusqu'à ce qu'elles se marient. Elles ont le (259) droit de choisir leurs époux. Ce monument a six (*a*) stades deux plèthres de tour, et treize plèthres de largeur. Tout auprès est un grand lac qui ne tarit jamais, à ce que disent les Lydiens. On l'appelle le lac Gygée (*b*).

Les loix des Lydiens ressemblent beaucoup à celles des Grecs, excepté dans ce qui regarde la prostitution des filles. De tous les peuples que nous connoissions, ce sont les premiers qui aient frappé, pour leur usage, des monnoies (260) d'or et d'argent, et les premiers aussi qui aient fait le métier de (261) revendeur. A les en croire, ils sont les inventeurs de différens jeux, actuellement en usage, tant chez eux que chez les Grecs; et ils ajoutent que vers le temps où ces jeux furent inventés, ils envoyèrent une Colonie dans

---

(*a*) C'est-à-dire cinq cent quatre-vingt-dix-huit toises deux pieds dix pouces de tour, sur deux cent quatre toises trois pieds neuf pouces de largeur; ainsi la largeur de chacun des deux autres côtés devoit être de quatre-vingt-quatorze toises trois pieds huit pouces.

(*b*) Il y a après cela, dans le grec : *Cela est tel.*

la Tyrrhénie. Voici comment ils racontent ce fait.

Sous le règne d'Atys, fils de Manès, toute la Lydie fut affligée d'une grande famine, que les Lydiens supportèrent quelque temps avec patience. Mais voyant que le mal ne cessoit point, ils y cherchèrent remède, et chacun en imagina à sa manière. Ce fut à cette occasion qu'ils inventèrent les dés, les osselets, la balle et toutes les autres (262) sortes de jeux, excepté celui des (263) jetons, dont (264) ils ne s'attribuent pas la découverte. Or, voici l'usage qu'ils firent de cette invention, pour tromper la faim qui les pressoit. On jouoit alternativement pendant un jour entier, afin de se distraire (265) du besoin de manger; et le jour suivant on mangeoit, au lieu de jouer. Ils menèrent cette vie pendant dix-huit ans; mais enfin le mal au lieu de diminuer, prenant de nouvelles forces, le Roi partagea tous les Lydiens en deux classes, et les fit tirer au sort, l'une pour rester, l'autre pour quitter le pays. Celle que le sort destinoit à rester, eut pour chef le Roi même, et son fils Tyrrhénus se mit à la tête des Emigrans.

Les Lydiens, que le sort bannissoit de leur patrie, allèrent d'abord à Smyrne, où ils construisirent des vaisseaux, les chargèrent de tous les meubles et instrumens utiles, et s'embarquèrent pour aller chercher des vivres et d'autres terres. Après avoir côtoyé différens pays, ils abordèrent en Ombrie, où ils se bâtirent des villes,

qu'ils habitent encore à présent; mais ils quittèrent le nom de Lydiens, et prirent celui de Tyrrhéniens (266), de Tyrrhénus, fils de leur Roi, qui étoit le chef de la Colonie.

XCV. On a vu les Lydiens subjugués par les Perses; mais quel étoit ce Cyrus qui détruisit l'Empire de Crésus ? Comment les Perses obtinrent-ils la souveraineté de l'Asie? Ce sont des détails qu'exige l'intelligence de cette histoire. Je prendrai pour modèles quelques Perses qui ont moins cherché à relever (267) les actions de Cyrus, qu'à écrire la vérité; quoique (268) je n'ignore point qu'il y ait sur ce Prince trois autres sentimens.

Il y avoit cinq cent vingt ans que les (269) Assyriens étoient les maîtres de la haute Asie, lorsque les Mèdes commencèrent les premiers à se révolter. En combattant pour la liberté contre les Assyriens, les Mèdes s'aguerrirent, et parvinrent à secouer le joug, et à se rendre indépendans: les autres (*a*) Nations les imitèrent.

XCVI. Tous les peuples de ce continent se gouvernèrent d'abord par leurs propres loix; mais voici comment ils retombèrent sous la tyrannie. Il y avoit chez les Mèdes un sage, nommé Déjocès; il étoit fils de Phraortes. Ce Déjocès, épris de la royauté, s'y prit ainsi pour y parvenir. Les Mèdes vivoient dispersés en bourgades.

---

(*a*) Ce sont les autres Nations soumises aux Assyriens.

Déjocès, considéré depuis long-temps dans la sienne, y rendoit la justice avec d'autant plus de zèle et d'application, que dans toute la Médie les loix étoient (*a*) méprisées, et qu'il savoit que ceux (270) qui sont injustement opprimés, détestent l'injustice. Les habitans de sa bourgade, témoins de ses mœurs, le choisirent pour juge. Déjocès, qui aspiroit à la royauté, faisoit paroître dans toutes ses actions de la droiture et de la justice. Cette conduite lui attira de grands éloges de la part de ses concitoyens. Les habitans des autres bourgades, jusqu'alors opprimés par d'injustes sentences, apprenant que Déjocès jugeoit seul conformément aux règles de l'équité, accoururent avec plaisir à son tribunal, et ne voulurent plus enfin être jugés par d'autres que par lui.

XCVII. La foule des cliens augmentoit tous les jours par la persuasion où l'on étoit de l'équité de ses jugemens. Quand Déjocès vit qu'il portoit seul tout le poids des affaires, il refusa de monter sur le tribunal, sur lequel il avoit jusqu'alors rendu la justice, et renonça (271) formellement à ses fonctions. Il prétexta le tort qu'il se faisoit à lui-même, en négligeant ses propres affaires, tandis qu'il passoit les jours entiers à terminer les différends d'autrui. Les brigandages

(*a*) Hérodote dit, dans le même paragraphe, que les habitans des autres bourgades étoient opprimés par d'injustes sentences.

et l'anarchie régnèrent donc dans les bourgades avec plus de violence que jamais. Les Mèdes s'assemblèrent, et tinrent conseil sur leur état (272) actuel. Les amis de Déjocès y parlèrent, comme je le pense, à-peu-près en ces termes : « Puisque » la vie que nous menons ne nous permet plus » d'habiter ce pays, choisissons un Roi ; la » Médie étant alors gouvernée par de bonnes » loix, nous pourrons (273) cultiver en paix nos » campagnes, sans craindre d'en être chassés par » l'injustice et la violence ». Ce discours persuada les Mèdes de se donner un Roi.

XCVIII. Aussi-tôt on délibéra sur le choix : toutes les louanges, tous les suffrages se réunirent en faveur de Déjocès : il fut élu Roi d'un consentement unanime. Il commanda qu'on lui bâtît un palais conforme à sa dignité, et qu'on lui donnât des gardes pour la sûreté de sa personne. Les Mèdes obéirent. On lui construisit à l'endroit qu'il désigna, un édifice vaste et bien fortifié, et on lui permit de choisir dans toute la Nation des gardes à son gré.

Ce Prince ne se vit pas plutôt sur le trône, qu'il obligea ses sujets à se bâtir une ville, à l'orner et à la fortifier, sans s'inquiéter des autres places. Les Mèdes dociles à cet ordre, élevèrent cette ville forte et immense, connue aujourd'hui sous le nom d'Agbatanes, dont les murs concentriques sont renfermés l'un dans l'autre, et construits de manière que chaque enceinte ne surpasse

l'enceinte voisine que de la hauteur des créneaux. L'assiette du lieu, qui s'élève en colline (274), en facilita les moyens. On fit encore quelque chose de plus. Il y avoit en tout sept enceintes, et dans la dernière le Palais (275) et le trésor du Roi. Le circuit de la plus grande égale à-peu-près celui (276) d'Athènes. Les créneaux de la première enceinte sont peints en blanc; ceux de la seconde en noir; ceux de la troisième en pourpre; ceux de la quatrième en bleu; ceux de la cinquième sont d'un rouge orangé. C'est ainsi que les créneaux de toutes les enceintes sont ornés de différentes (277) couleurs. Quant aux deux dernières, les créneaux de l'une sont argentés, et ceux de l'autre dorés.

XCIX. Tels furent et le palais que se fit construire Déjocès, et les maisons dont il l'environna. Le reste du peuple eut ordre de se loger autour de la muraille. Tous ces édifices achevés, il fut le premier qui établit pour règle que personne n'entreroit chez le Roi; que toutes les affaires s'expédieroient par l'entremise de certains (*a*) Officiers, qui lui en feroient leur rapport; que personne ne regarderoit le Roi; il ordonna, outre cela, qu'on ne riroit ni ne cracheroit (278) en sa présence, et qu'il seroit honteux à tout le monde de faire ces choses en présence les uns des autres.

---

(*a*) C'étoient ses Ministres, ses Visirs.

Déjocès institua ce cérémonial imposant, afin que les personnes de même âge que lui, et avec qui il avoit été élevé, et que ceux dont la naissance n'étoit pas moins distinguée que la sienne, et qui ne lui étoient inférieurs ni en bravoure ni en mérite, ne lui portassent point envie, et ne conspirassent point contre sa personne. Il croyoit qu'en se rendant invisible à ses sujets, il passeroit pour un être d'une espèce différente.

C. Ces réglemens faits, et son autorité affermie, il rendit sévèrement la justice. Les procès lui étoient envoyés par écrit : il les jugeoit et les renvoyoit avec sa décision. Telle étoit sa méthode pour les procès. Quant à la police, s'il apprenoit que quelqu'un eût fait une injure, il le mandoit et lui infligeoit une peine proportionnée au délit, et pour cet effet, il avoit dans tous ses Etats des émissaires qui veilloient sur les actions et les discours de ses sujets.

CI. Déjocès (279) rassembla tous les Mèdes en un seul corps, et ne régna que sur eux. Cette Nation comprend plusieurs peuples, les Buses, les Parétacéniens, les Struchates, les Arizantes, les Budiens, les Mages (*a*).

CII. Déjocès mourut, après un règne de cinquante-trois ans. Son fils Phraortes lui succéda. Le royaume de Médie ne suffit pas à son ambition. Il attaqua d'abord les Perses, et ce fut le

(*a*) Le grec ajoute : *Ce sont là les Peuples des Mèdes.*

premier peuple qu'il assujétit. Avec ces deux Nations, l'une et l'autre très-puissantes, il subjugua ensuite l'Asie, et marcha de conquêtes en conquêtes, jusqu'à son expédition contre les Assyriens et contre la partie de cette même Nation qui habitoit Ninive. Quoique les Assyriens, autrefois maîtres de l'Asie, fussent alors seuls et abandonnés de leurs alliés, qui avoient secoué le joug, ils se trouvoient cependant encore dans un état florissant. Phraortes périt dans cette expédition avec la plus grande partie de son armée, après avoir régné vingt-deux ans.

CIII. Ce Prince étant mort, Cyaxares son fils, et petit-fils de Déjocès, lui succéda. On dit qu'il fut encore plus belliqueux que ses pères. Il sépara le premier les peuples d'Asie en différens corps de troupes, et assigna (279*) aux piquiers, à la cavalerie, aux archers, chacun un rang à part : avant lui, tous les ordres étoient confondus. Ce fut lui qui fit la guerre aux Lydiens, et qui leur livra une bataille, pendant laquelle le jour (*a*) se changea en nuit. Ce fut encore lui qui, après avoir soumis toute l'Asie au-dessus du fleuve Halys, rassembla toutes les forces de son Empire, et marcha contre Ninive, résolu de venger son père par la destruction de cette ville. Déjà il avoit vaincu les Assyriens en bataille rangée; déjà il assiégeoit Ninive, lorsqu'il fut assailli par

(*a*) Voyez ci-dessus, §. LXXIV, pag. 58.

une nombreuse armée de Scythes, ayant à leur tête Madyas leur roi, fils de Protothyès. C'étoit en chassant d'Europe les (280) Cimmériens, qu'ils s'étoient jetés sur (*a*) l'Asie : la poursuite des fuyards les avoit conduits jusqu'au pays des (*b*) Mèdes.

CIV. Du Palus Méotis au Phase et à la Colchide, on compte trente journées pour quelqu'un qui marche bien. Pour se rendre de la Colchide en Médie, on passe (281) des montagnes, et le trajet n'est pas long; car il ne se trouve entre ces deux pays que celui des (*c*) Sapires. Lorsqu'on l'a traversé, on est sur les terres des Mèdes. Les Scythes néanmoins n'y entrèrent pas de ce côté; mais ils passèrent plus haut, et par une route beaucoup plus longue, laissant (282) le mont Caucase sur leur droite. Les Mèdes ayant livré bataille aux Scythes, la perdirent avec l'empire de l'Asie.

CV. Les Scythes, maîtres de toute l'Asie, marchèrent de là en Egypte; mais quand ils furent dans la Syrie de (*d*) Palestine, Psammitichus (283), roi d'Egypte, vint au-devant d'eux, et à force de présens et de prières, il les détourna d'aller plus avant. Ils revinrent donc sur leurs

---

(*a*) Voyez Livre IV, §. XI.

(*b*) Voyez Livre IV, §. XI, XII et suiv.

(*c*) Voyez Livre III, §. XCIV, note 175.

(*d*) Cette Syrie est appelée Syrie de Palestine, pour la distinguer de la Syrie de Cappadoce.

pas, et passèrent par Ascalon, en Syrie, d'où ils sortirent la plupart sans y faire aucun dégât, à l'exception de quelques-uns d'entr'eux qui, ayant été laissés en arrière, pillèrent le temple de Vénus Uranie. Ce temple, autant que je l'ai pu savoir par mes informations, est le plus ancien (284) de tous les temples de cette Déesse. Celui de Cypre lui doit son origine, de l'aveu même des Cypriens. Celui de Cythère a été aussi bâti par des Phéniciens, originaires de cette (*a*) Syrie. La Déesse envoya (285) une maladie de femme à ceux d'entre les Scythes qui avoient pillé le Temple d'Ascalon, et ce châtiment s'étendit à jamais sur leur postérité. Les Scythes disent que cette maladie est une punition de ce sacrilége, et que les étrangers qui voyagent dans leur pays, s'apperçoivent (285*) de l'état de ceux que les Scythes appellent Enarées.

CVI. Les Scythes conservèrent vingt-huit ans (286) l'Empire de l'Asie. Ils ruinèrent tout par leur violence et leur négligence. Outre les tributs ordinaires, ils exigeoient encore de chaque particulier un impôt arbitraire; et indépendamment de ces contributions, ils parcouroient tout le pays, pillant et enlevant à chacun ce qui lui appartenoit. Cyaxares et les Mèdes en ayant invité chez eux la plus grande partie, les massacrèrent après les avoir enivrés. Les Mèdes recouvrèrent par ce moyen et leurs Etats et l'empire

(*a*) De la Syrie de Palestine.

sur les pays qu'ils avoient auparavant possédés. Ils prirent ensuite la ville de Ninive : quant à la manière dont ils s'en rendirent maîtres, j'en parlerai dans (287) un autre ouvrage. Enfin ils subjuguèrent les Assyriens, excepté le pays de Babylone. Ces conquêtes achevées, Cyaxares mourut : il avait régné quarante ans, y compris le tems que dura la domination des Scythes.

CVII. Astyages, son fils, lui succéda. Il naquit à ce prince une fille, qu'il nomma Mandane. Il s'imagina en dormant, qu'elle (288) urinoit en si grande abondance, que sa capitale et l'Asie entière en étoient inondées. Ayant communiqué ce songe à ceux d'entre les Mages qui faisoient profession de les interpréter, il fut effrayé des détails de leur explication, et il le fut au point que lorsque sa fille fut nubile, il ne voulut pas lui donner pour époux un Mède (a) distingué par sa naissance; mais il lui fit épouser un Perse, nommé Cambyses, qu'il connoissoit pour un homme d'une (289) grande maison, et de mœurs douces et tranquilles; parce qu'il le regardoit comme bien inférieur à un Mède de médiocre condition.

CVIII. La première année du mariage de Cambyses avec Mandane, Astyages eut un autre songe. Il lui sembla voir sortir du sein de sa fille une vigne qui couvroit toute l'Asie. Ayant communiqué ce songe aux Interprètes, il fit venir de

(a) Dans le grec : *Digne de lui.*

Perse, Mandane, sa fille, qui étoit enceinte et proche de son terme. Aussi-tôt après son arrivée, il la fit garder, dans le dessein de faire périr l'enfant dont elle seroit mère; les Mages, interprètes des songes, lui ayant prédit, d'après cette vision, que l'enfant qui naîtroit de cette Princesse, régneroit un jour à sa place. Comme Astyages se tenoit en garde contre cet événement, Cyrus fut à peine né, qu'il manda Harpage, son (290) parent, celui de tous les Mèdes qui lui étoit le plus attaché, et sur lequel il se reposoit du soin de toutes ses affaires. « Harpage, lui dit-il, exécute » fidèlement l'ordre que je vais te donner, sans » chercher à me tromper, de crainte qu'en t'at- » tachant à d'autres maîtres que moi, tu ne tra- » vailles à ta propre perte. Prends l'enfant qui » vient de naître de Mandane, porte-le dans ta » maison, fais-le mourir, et l'inhume ensuite » comme il te plaira. Seigneur, répondit Har- » page, j'ai toujours cherché à vous plaire, et je » ferai mon possible pour ne jamais vous offenser. » Si vous voulez que l'enfant meure, j'obéirai » exactement à vos ordres, du moins autant qu'il » dépendra de moi ».

CIX. Après cette réponse, on remit l'enfant couvert de riches ornemens entre les mains d'Harpage, afin qu'il le fît mourir. Il s'en retourna chez lui les larmes aux yeux, et en abordant sa femme, il lui raconta tout ce qu'Astyages lui avoit dit. « Quelle est votre résolution, reprit-elle? Je

» n'exécuterai point les ordres d'Astyages, répon-
» dit-il, dût-il devenir encore plus emporté et plus
» furieux qu'il ne l'est maintenant ; je n'obéirai
» point à ses volontés ; je ne me prêterai point
» à ce meurtre : non, je ne le ferai point, par plu-
» sieurs raisons. Premièrement, je suis parent
» de l'enfant. Secondement, Astyages est avancé
» en âge, et n'a point d'enfans mâles. Si, après
» sa mort, la Couronne passe (291) à la Princesse
» sa fille, dont il veut aujourd'hui que je fasse
» mourir le fils, que me (292) reste-t-il, sinon la
» perspective du plus grand danger ? Pour ma
» sûreté, il faut que l'enfant périsse ; mais que
» ce soit (293) par les mains de quelqu'un des gens
» d'Astyages, et non par le ministère des miens ».

CX. Il dit, et sur le champ, il envoya un exprès à celui des bouviers d'Astyages, qu'il savoit mener ses troupeaux dans les meilleurs pâturages, et sur les montagnes les plus fréquentées par les bêtes sauvages. Il s'appeloit Mitradates ; sa femme, esclave d'Astyages, ainsi que lui, se nommoit Spaco, nom qui, dans la langue des Mèdes, signifie la même chose que Cyno dans celle des Grecs ; car les Mèdes appellent (294) une chienne spaco. Les pâturages où il gardoit les bœufs du Roi, étoient au pied des (295) montagnes, au nord d'Agbatanes, et vers le Pont-Euxin. De ce côté-là, vers les (*a*) Sapires, la

(*a*) Voyez Livre III, §. XCIV, note 175.

Médie est un pays élevé, rempli de montagnes, et couvert de forêts ; au lieu que le reste du Royaume est plat et uni. Le bouvier, que l'on avoit mandé en diligence, étant arrivé, Harpage lui parla ainsi : « Astyages te commande » de prendre cet enfant, et de l'exposer sur la » montagne la plus déserte, afin qu'il périsse » promptement. Il m'a ordonné aussi de te dire » que, si tu ne le fais pas mourir, et que tu lui » sauves la vie de quelque manière que ce soit, » il te fera périr par le supplice le plus cruel. Ce » n'est pas tout : il veut encore que je sache par » moi-même si tu as exposé cet enfant ».

CXI. Aussi-tôt Mitradates prit l'enfant, et retourna dans sa cabane par le même chemin. Tandis qu'il alloit à la ville, sa femme qui n'attendoit de jour en jour que le moment d'accoucher, mit au monde un fils, par une permission particulière des Dieux. Ils étoient inquiets l'un de l'autre : le mari craignant pour sa femme, prête à accoucher, la femme pour son mari, parce que Harpage n'avoit pas coutume de le mander. Dès qu'il fut de retour, sa femme, surprise de le voir au moment qu'elle s'y attendoit le moins, lui parla la première, et voulut savoir pourquoi Harpage l'avoit envoyé chercher avec tant d'empressement. « Ma femme, lui dit-il, je n'ai pas » plutôt été dans la ville, que j'ai vu et entendu » des choses que je voudrois bien n'avoir ni vues » ni entendues, et plût aux Dieux qu'elles ne

» fussent jamais arrivées à nos maîtres ! toute la
» maison d'Harpage étoit en pleurs; frappé d'ef-
» froi, je pénètre dans l'intérieur, je vois à terre
» un enfant qui pleuroit, qui palpitoit. Il étoit
» couvert de drap d'or et de langes de diverses
» couleurs. Harpage ne m'eut pas plutôt apperçu
» qu'il me commanda d'emporter promptement
» cet enfant, et de l'exposer sur la montagne la
» plus fréquentée par les bêtes féroces : il m'a
» assuré que c'étoit Astyages lui-même qui me
» donnoit cet ordre, et m'a fait de grandes me-
» naces si je manquois à l'exécuter. J'ai donc pris
» cet enfant et l'ai emporté, croyant qu'il étoit
» à quelqu'un de sa maison ; car je n'aurois jamais
» imaginé quel étoit son véritable père. J'étois
» cependant étonné de le voir couvert d'or (296)
» et de langes si précieux. Je ne l'étois pas moins
» de voir toute la maison d'Harpage en pleurs.
» Enfin, chemin faisant, j'ai bientôt appris du
» domestique qui m'a accompagné hors de la
» ville, et qui m'a remis l'enfant, qu'il est à
» Mandane, fille d'Astyages, et à Cambyses, fils
» de Cyrus, et qu'Astyages ordonne qu'on le fasse
» mourir. Le (297) voici cet enfant ».

CXII. En achevant ces mots, Mitradates découvre l'enfant, et le montre à sa femme. Charmée de sa (298) grandeur et de sa beauté, elle embrasse les genoux de son mari, et le supplie, les larmes aux yeux, de ne point exposer cet enfant. « Il lui dit qu'il ne pouvoit s'en dispen-

» ser, qu'il devoit venir des surveillans de la part » d'Harpage, et que s'il n'obéissoit pas, il péri- » roit de la manière la plus cruelle ». Spaco, voyant que ses discours ne faisoient aucune impression sur son mari, reprit la parole: « Puis- » que je ne saurois, dit-elle, te persuader, » et qu'il faut absolument qu'on voie un en- » fant exposé, fais du moins ce que je vais te » dire. Je suis accouchée d'un enfant mort, va » le porter sur la montagne, et nourrissons celui » de la fille d'Astyages, comme s'il étoit à nous. » Par ce moyen on ne pourra te convaincre » d'avoir offensé tes maîtres, et nous aurons pris » un bon parti: notre enfant mort aura une sé- » pulture royale, et celui qui reste ne perdra » point la vie ».

CXIII. Le bouvier sentit que, dans cette conjoncture, sa femme avoit raison, et sur le champ il suivit son conseil. Il lui remet l'enfant qu'il avoit apporté pour le faire mourir, prend le sien qui étoit mort, le met dans le berceau du jeune prince, avec tous ses ornemens, et va l'exposer sur la montagne la plus déserte. Le troisième jour après, ayant laissé pour garder le corps un de ceux (299) qui avoient soin des troupeaux sous ses ordres, il alla à la ville, et s'étant rendu chez Harpage, il lui dit qu'il étoit prêt à lui montrer le corps mort de l'enfant. Harpage ayant envoyé avec lui ses gardes les plus affidés, fit sur

leur (*a*) rapport, donner la sépulture au fils de Mitradates. A l'égard du jeune prince, Spaco en prit soin et l'éleva. Il fut dans la suite connu sous le nom de Cyrus; mais Spaco lui donna quelqu'autre nom.

CXIV. Cet enfant étant âgé de dix ans, eut une aventure qui le fit reconnoître. Un jour que dans le village où étoient les troupeaux du Roi, il jouoit dans la rue avec d'autres enfans de son âge, ceux-ci l'élurent pour leur Roi, lui qui étoit connu sous le nom de fils du bouvier. Il distribuoit aux uns les places d'Intendans de ses bâtimens, aux autres celles de Gardes-du-Corps; celui-ci étoit (300) l'Œil du Roi, celui-là devoit lui présenter les requêtes des particuliers: chacun avoit son emploi, selon ses talens et le jugement qu'en portoit Cyrus. Le fils d'Artembarès, homme de distinction chez les Mèdes, jouoit avec lui. Ayant refusé d'exécuter ses ordres, Cyrus le fit saisir par les autres enfans, et maltraiter à coups de verges. On ne l'eut pas plutôt relâché, qu'outré d'un traitement si indigne de sa naissance, il alla à la ville porter ses plaintes à son père contre Cyrus. Ce n'est pas qu'il lui donnât ce nom; Cyrus ne le portoit point encore; mais il l'appeloit le fils du bouvier d'Astyages. Dans la colère où étoit Artembarès, il alla trouver le Roi avec son fils, et se plaignit du traitement odieux qu'il

(*a*) Il y a dans le grec: *Vit par eux, et fit donner.*

avoit reçu. « Seigneur, dit-il, en découvrant » les épaules de son fils, c'est ainsi que nous a » outragés un de vos esclaves, le fils de votre » bouvier ».

CXV. A ce discours, à cette vue, Astyages voulant venger le fils d'Artembarès, par égard pour le père, envoya chercher Mitradates et son fils. Lorsqu'ils furent arrivés : « Comment, dit le » Prince à Cyrus, en le regardant, étant ce que » tu es, as-tu eu l'audace de traiter d'une ma- » nière si indigne le fils d'un des premiers de ma » Cour? Je l'ai fait, Seigneur, avec justice, ré- » pondit Cyrus. Les enfans du village, du nom- » bre desquels il étoit, m'avoient choisi en jouant » pour être leur roi ; je leur en paroissois le plus » digne : tous exécutoient mes ordres. Le fils » d'Artembarès n'y eut aucun égard, et refusa » de m'obéir (*a*). Je l'en ai puni ; si cette action » mérite quelque châtiment (*b*), me voici prêt à » le subir ».

CXVI. La ressemblance des traits de cet enfant avec les siens, sa réponse noble, son âge qui s'accordoit avec le tems de l'exposition de son petit-fils, tout concouroit en un mot à le faire reconnoître d'Astyages. Frappé de ces circonstances, ce Prince demeura quelque tems sans pouvoir parler ; mais enfin revenu à lui, et vou-

(*a*) Le grec ajoute : *C'est pourquoi.*

(*b*) Il y a seulement dans le grec : *Me voici.*

lant renvoyer Artembarès afin de sonder Mitradates en particulier, Artembarès, lui dit-il, vous n'aurez aucun sujet de vous plaindre de moi, ni vous, ni votre fils. Ensuite il ordonna à ses Officiers de conduire Cyrus dans l'intérieur du Palais. Resté seul avec Mitradates, il lui demanda où il avoit pris cet enfant, et de qui il le tenoit. Celui-ci répondit qu'il en étoit le père, que sa mère vivoit encore et demeuroit avec lui. Astyages répliqua qu'il ne prenoit pas un bon parti, et qu'il vouloit de gaîté de cœur se rendre malheureux. En disant cela il fit signe à ses Gardes de le saisir. Mitradates voyant qu'on le menoit à la question, avoua enfin la vérité. Il reprit l'histoire dès son commencement, découvrit tout, sans rien dissimuler, et descendant aux plus humbles supplications, il pria le Roi de lui pardonner.

CXVII. La vérité découverte, Astyages ne tint pas grand compte de Mitradates; mais violemment irrité contre Harpage, il commanda à ses Gardes de le faire venir; et lorsqu'il parut devant lui, il lui parla en ces termes: « Harpage, de » quel genre de mort as-tu fait périr l'enfant de » ma fille, que je t'ai remis »? Harpage appercevant Mitradates dans l'appartement du Roi, avoua tout sans détour, de crainte d'être convaincu par des preuves sans répliques. « Sei- » gneur, dit-il, quand j'eus reçu l'enfant, j'exa- » minai comment je pourrois, en me conformant

à

» à vos volontés, et sans m'écarter de ce que je » vous dois, n'être coupable d'un meurtre, ni à » l'égard de la Princesse votre fille, ni même au » vôtre. Je mandai en conséquence Mitradates: » je lui remis l'enfant entre les mains, et lui dis » que c'étoit vous-même qui ordonniez sa mort. » Je ne me suis point écarté en cela de la vérité, » puisque vous m'aviez commandé de le faire » mourir. En lui livrant cet enfant, je lui enjoi- » gnis de l'exposer sur une montagne déserte, et » de rester auprès de lui jusqu'à ce qu'il fût mort. » Enfin je le menaçai des plus rigoureux tour- » mens, s'il n'accomplissoit tout de point en » point. Ces ordres exécutés, et l'enfant étant » mort, je lui rendis les derniers devoirs, sur le » rapport de mes Eunuques les plus fidèles que » j'envoyai (*a*) sur les lieux. Les choses, Sei- » gneur, se sont passées de cette manière, et tel » est le sort qu'a éprouvé cet enfant ».

CXVIII. Harpage parla sans détour; mais Astyages, dissimulant son ressentiment, lui répéta d'abord toute l'histoire, comme il l'avoit apprise de Mitradates; après (*b*) quoi il ajouta que l'enfant vivoit, et qu'il en étoit content. « Car enfin, » dit-il, la manière dont on l'avoit traité me fai- » soit beaucoup de peine, et j'étois très-sensible

(*a*) Dans le grec : *Ayant envoyé les plus fidèles de mes Eunuques, je vis par eux et je l'enterrai.*

(*b*) Dans le grec : *Et après qu'il l'eut répété.*

» aux reproches de ma fille. Mais puisque la for-
» tune nous a été favorable, envoyez-moi votre
» fils pour tenir compagnie au jeune Prince,
» nouvellement arrivé, et ne manquez pas de
» venir souper avec moi ; je veux offrir pour le
» recouvrement de mon petit-fils, des sacrifices
» aux Dieux, à qui cet honneur est réservé ».

CXIX. Harpage s'étant, à ces paroles, prosterné devant le Roi, s'en retourna chez lui, également flatté de l'heureuse issue de sa faute, et de ce que le Roi l'avoit invité au festin qu'il donnoit en réjouissance des bienfaits de la fortune. Il ne fut pas plutôt entré chez lui, qu'il appela son fils unique, âgé d'environ treize ans, l'envoya au palais d'Astyages, avec ordre de faire tout ce que ce prince lui commanderoit ; et transporté de joie, il raconta cette aventure à sa femme.

Dès que le fils d'Harpage fut arrivé au Palais, Astyages le fit égorger ; on le coupa ensuite par morceaux, dont les uns furent rôtis et bouillis ; on les apprêta de diverses manières, et on tint le tout prêt à être servi. L'heure du repas venue, les convives s'y rendirent, et Harpage avec eux. On servit à Astyages et aux autres Seigneurs du mouton, et à Harpage le corps de son fils, excepté la tête et les extrémités des mains et des pieds, que le Roi avoit fait mettre à part dans une corbeille couverte. Lorsqu'il parut avoir assez mangé, Astyages lui demanda s'il étoit content de ce repas. Très content, répondit Harpage.

Aussi-tôt ceux qui en avoient reçu l'ordre, apportant dans une corbeille couverte (301) la tête, les mains et les pieds de son fils, la lui (*a*) présentèrent, en lui disant de la découvrir, et d'en prendre ce qu'il voudroit. Harpage obéit, et découvrant la corbeille, il apperçut les restes de son fils. Il ne se troubla point, et sut se posséder. Astyages lui demanda s'il savoit de quel gibier il avoit mangé. Il répondit qu'il le savoit, mais que tout ce que faisoit un (302) Roi lui étoit agréable. Après cette réponse, il s'en retourna chez lui avec les restes de son fils, qu'il n'avoit, à ce que je pense, rassemblés que pour leur donner la sépulture.

CXX. Le Roi s'étant ainsi vengé d'Harpage, manda les mêmes Mages, qui avoient interprété son songe de la manière que nous avons dit, afin de délibérer avec eux sur ce qui concernoit Cyrus. Les Mages arrivés, il leur demanda quelle explication ils avoient autrefois donnée du songe qu'il avoit eu. Ils lui firent la même réponse : « Si l'enfant, dirent ils, n'est pas mort, en un » mot, s'il vit encore, il faut qu'il règne. L'en- » fant vit, et se porte bien, leur dit Astyages ; il » a été élevé à la campagne : les enfans de son » village l'ont élu pour leur Roi. Il a fait tout ce » que font les véritables Rois ; il s'est donné des » Gardes-du-Corps, des Gardes de la porte, des

(*a*) Dans le grec : *Se tenant devant lui, lui dirent de, &c.*

» Officiers pour (303) lui faire le rapport des
» affaires; en un mot, il a créé (304) toutes les
» autres charges. Que pensez-vous que cela puisse
» présager?

» Puisque l'enfant vit, répondirent les Mages,
» et qu'il a régné sans aucun dessein prémédité,
» rassurez-vous, Seigneur, vous n'avez plus rien
» à craindre, il ne règnera pas une seconde fois.
» Il y a des Oracles dont l'accomplissement s'est
» réduit à un événement frivole, et des songes qui
» ont abouti à bien peu de choses. — Je suis moi-
» même aussi de cet avis, reprit Astyages; l'en-
» fant ayant déjà porté le nom de Roi, le songe
» est accompli; je crois n'en avoir plus rien à
» craindre. Cependant réfléchissez-y mûrement, et
» donnez-moi le conseil que vous penserez le plus
» avantageux à votre sûreté et à la mienne. Sei-
» gneur, dirent les Mages, la stabilité et la pros-
» périté de votre règne nous importent beaucoup.
» Car enfin la puissance souveraine venant à tom-
» ber entre les mains de cet enfant, qui est Perse,
» passeroit à une autre Nation; et les Perses nous
» regardant comme des étrangers, n'auroient
» pour nous aucune considération, et nous trai-
» teroient en esclaves. Mais vous, Seigneur, qui
» êtes notre compatriote, tant que vous occu-
» perez le Trône, vous nous comblerez de fa-
» veurs, et nous règnerons en partie avec vous.
» Ainsi notre intérêt nous oblige, à tous égards,
» à pourvoir à votre sûreté et à celle de votre

» Empire. Si nous pressentions maintenant quel-
» que danger, nous aurions grand soin de vous
» en avertir; mais puisque l'issue de votre songe
» est frivole, nous nous rassurons, et nous vous
» exhortons à vous tranquilliser (304*) de même:
» éloignez de vous cet enfant, et renvoyez-le en
» Perse à ceux dont il tient le jour».

CXXI. Astyages, charmé de cette réponse, manda Cyrus. « Mon fils, lui dit-il, je vous ai
» traité avec injustice sur la foi d'un vain (305)
» songe; mais enfin votre heureux destin vous a
» conservé, et vous vivez. Soyez tranquille; par-
» tez pour la Perse, escorté par ceux que je vous
» donnerai pour vous accompagner : vous y ver-
» rez votre père et votre mère, qui sont bien dif-
» férens de Mitradates et de sa femme ».

CXXII. Astyages ayant ainsi parlé, renvoya Cyrus en Perse. Cambyses et Mandane, ayant appris ce qu'il étoit, le reçurent et l'embrassèrent, comme un enfant qu'ils avoient cru mort en naissant. Ils lui demandèrent comment il avoit été conservé : Cyrus leur répondit que, jusqu'alors, il l'avoit ignoré, et qu'à cet égard il avoit été dans une très-grande erreur; qu'en chemin il avoit été instruit de ses malheurs; qu'il s'étoit cru fils du bouvier d'Astyages, mais que depuis son départ, il avoit tout appris de ses conducteurs. Il leur conta comment il avoit été nourri par Cyno, la femme du bouvier, dont il ne cessoit de se louer, et de répéter le nom. Son père et sa

mère, se servant de ce nom pour persuader aux Perses que leur fils avoit été conservé par une permission particulière des Dieux, publièrent par-tout que Cyrus ayant été exposé dans un lieu désert, une chienne l'avoit nourri. Voilà ce qui donna lieu au bruit qui courut.

CXXIII. Cyrus étant parvenu à l'âge viril, comme il étoit le plus brave et le plus aimable des jeunes gens de son âge, Harpage, qui desiroit ardemment se venger d'Astyages, lui envoyoit des présens, et le pressoit de le seconder. Etant d'une condition privée, il ne voyoit pas qu'il lui fût possible de se venger par lui-même de ce Prince; mais ayant observé que Cyrus, en croissant, lui (306) donnoit l'espoir de la vengeance, et venant à comparer les aventures de ce Prince, et ses malheurs avec les siens, il s'attacha à lui, et se l'associa. Il avoit déjà pris quelques mesures, et il avoit su profiter des traitemens trop rigoureux, que le Roi faisoit aux Mèdes, pour s'insinuer dans l'esprit des Grands, et leur persuader d'ôter la Couronne à Astyages, et de la mettre sur la tête de Cyrus.

Cette trame ourdie, et tout étant prêt, Harpage voulut découvrir à Cyrus son projet; mais comme ce Prince étoit en Perse, et que les chemins étoient gardés, il ne put trouver, pour lui en faire part, d'autre expédient que celui-ci. S'étant fait apporter un lièvre, il ouvrit le ventre de cet animal d'une manière adroite, et sans

en arracher le poil ; et dans l'état où il étoit, il y mit une lettre, où il avoit écrit ce qu'il avoit jugé à propos. L'ayant ensuite recousu, il le remit à celui de ses domestiques en qui il avoit le plus de confiance, avec un filet, comme s'il eût été un chasseur, et lui ordonna de vive voix (*a*) de le porter en Perse, à Cyrus, et de lui dire, en le lui présentant, de l'ouvrir lui-même, et sans témoins.

CXXIV. Le domestique ayant exécuté ses ordres, Cyrus ouvrit le lièvre, et y ayant trouvé une lettre, il la lut. Elle étoit conçue en ces termes : « Fils de Cambyses, les Dieux veillent » sur vous, autrement vous ne seriez jamais par- » venu à un si haut degré de fortune : vengez- » vous d'Astyages, votre meurtrier : il a tout fait » pour vous ôter la vie : si vous vivez, c'est aux » Dieux et à moi que vous le devez. Vous avez » sans doute appris, il y a long-temps, tout ce » qu'il a fait pour vous perdre, et ce que j'ai » souffert moi-même pour vous avoir remis à Mi- » tradates, au lieu de vous faire mourir. Si vous » voulez suivre aujourd'hui mes conseils, tous » les Etats d'Astyages seront à vous. Portez les » Perses à secouer le joug, venez à leur tête at- » taquer les Mèdes ; l'entreprise vous réussira, » soit qu'Astyages me donne le commandement

(*a*) Portus fait accorder ἀπὸ γλώσσης avec ἐπιπεῖν. Il faudra alors traduire, *et de lui dire de bouche.*

» des troupes qu'il enverra contre vous, soit qu'il » le confie à quelqu'autre des plus distingués » d'entre les Mèdes. Les principaux de la Nation » seront les premiers à l'abandonner; ils se join- » dront à vous, et feront les plus grands efforts » pour détruire sa puissance. Tout est ici disposé » pour l'exécution. Faites donc ce que je vous » mande, et faites-le sans différer ».

CXXV. Cyrus ayant lu cette lettre, ne songea plus qu'à chercher les moyens les plus sages pour engager les Perses à se révolter. Après y avoir bien réfléchi, voici ce qu'il imagina de plus expédient, et il s'y tint. Il écrivit une lettre conforme à ses vues, l'ouvrit dans l'assemblée des Perses, et leur en fit lecture. Elle portoit qu'Astyages le déclaroit leur Gouverneur. « Mainte- » nant donc, leur dit-il, je vous commande de » vous rendre tous ici chacun avec une faulx ». Tels furent les ordres de Cyrus. Les Tribus qui composent la Nation Perse sont en grand nombre. Cyrus en convoqua quelques-unes, et les porta à se soulever contre les Mèdes. Ce sont celles qui ont le plus d'influence (307) sur tous les autres Perses; savoir, les Pasargades, les Maraphiens et les Maspiens. Les Pasargades sont les plus illustres; les Achéménides, d'où descendent les Rois de Perse, en sont une branche. Les Panthialéens, les Dérusiéens, les (308) Germaniens sont tous laboureurs. Les autres, savoir les Daens, les Mardes, les Dropiques et les Sagartiens, sont

Nomades, et ne s'occupent que de leurs troupeaux.

CXXVI. Lorsqu'ils se furent tous présentés armés de faulx, Cyrus leur montrant un certain canton de la Perse, d'environ dix-huit à vingt stades, entièrement couvert de ronces et d'épines, leur commanda de l'essarter tout entier en un jour. Ce travail achevé, il leur ordonna de se baigner le lendemain, et de se rendre ensuite auprès de lui. Cependant ayant fait mener au même endroit tout le bétail (309) de son père, il le fit tuer et apprêter. Outre cela, il fit apporter du vin, et les mets les plus exquis pour régaler l'armée. Le lendemain, les Perses étant arrivés, il les fit asseoir sur l'herbe, et leur donna un grand festin. Le repas fini, Cyrus leur demanda laquelle de ces deux conditions leur paroissoit préférable, la présente ou celle de la veille. Ils s'écrièrent qu'il y avoit (310) une grande différence entre l'une et l'autre : que le jour précédent, ils avoient éprouvé mille peines, au lieu qu'actuellement, ils goûtoient toutes sortes de biens et de douceurs. Cyrus saisit cette réponse pour leur découvrir ses projets. « Perses, leur » dit-il, tel est maintenant l'état de vos affaires; » si vous voulez m'obéir, vous jouirez de ces » biens, et d'une infinité d'autres encore, sans » être exposés à des travaux serviles. Si, au con- » traire, vous ne voulez pas suivre mes conseils, » vous ne devez attendre que des peines sans

» nombre, et pareilles à celles que vous souffrîtes » hier. Devenez donc libres en m'obéissant; car » il semble que je sois né, par un effet particu- » lier de la bonté des Dieux, pour vous faire jouir » de ces avantages : et d'ailleurs je ne vous crois » nullement inférieurs aux Mèdes, soit dans ce » qui concerne la guerre, soit en toute autre » chose. Secouez donc au plutôt le joug sous » lequel Astyages vous tient asservis ».

CXXVII. Les Perses, qui depuis long-temps étoient indignés de se voir assujettis aux Mèdes, ayant trouvé un Chef, saisirent avec plaisir l'occasion de se mettre en liberté. Astyages ayant eu connoissance des menées de Cyrus, le manda auprès de lui par un exprès. Cyrus commanda au porteur de cet ordre de lui dire qu'il iroit le trouver plutôt qu'il ne souhaitoit. Sur cette réponse, Astyages fit prendre les armes à tous les Mèdes; et, comme si les Dieux lui eussent ôté le jugement, il donna le commandement de son armée à Harpage, ne se souvenant plus de la manière dont il l'avoit traité. Les Mèdes s'étant mis en campagne, en vinrent aux mains avec les Perses. Tous ceux à qui Harpage n'avoit point fait part de ses projets se battirent avec courage. Quant aux autres, il y en eut une partie qui passa d'elle-même du côté des Perses; mais le plus grand nombre se comporta lâchement de dessein prémédité.

CXXVIII. Astyages n'eut pas plutôt appris la

déroute honteuse des Mèdes, et que son armée étoit entièremeut dissipée, qu'il s'emporta en menaces contre Cyrus. « Non, dit-il, Cyrus » n'aura pas sujet de s'en réjouir. » Il n'en dit pas davantage; mais il commença par faire mettre en croix (311) les Mages, interprètes des songes, qui lui avoient conseillé de laisser partir Cyrus. Il fit ensuite prendre les armes à ce qui restoit de Mèdes dans la ville, jeunes et vieux, les mena contre les Perses, et leur (312) livra bataille. Il la perdit avec la plus grande partie de ses troupes, et tomba lui-même entre les mains des ennemis.

CXXIX. Harpage, charmé de le voir dans les fers, se présenta devant lui, l'insulta, et, entre autres reproches, lui ayant rappelé ce repas où il lui avoit fait servir la chair de son fils, il lui demanda quel goût (313) il trouvoit à l'esclavage qui en étoit une suite, et s'il le préféroit à une Couronne. Astyages lui demanda à son tour s'il s'attribuoit l'entreprise de Cyrus. Harpage reprit, qu'il le pouvoit avec justice, puisque c'étoit lui qui l'avoit préparé, en écrivant à ce Prince. Astyages lui fit voir qu'il étoit le plus inconséquent et le plus injuste de tous les hommes; le plus inconséquent, puisque pouvant se faire Roi, si du moins il étoit l'auteur de la révolte actuelle, il avoit mis la Couronne sur la tête d'un autre; et le plus injuste, puisque, pour le repas dont il s'agissoit, il avoit réduit les Mèdes en servitude : en effet, s'il étoit absolument nécessaire de don-

ner la Couronne à un autre, et s'il ne vouloit pas la garder pour lui-même, il auroit été plus juste de la mettre sur la tête d'un Mède que sur celle d'un Perse : qu'enfin, il avoit donné des fers à sa patrie, quoiqu'elle ne fût point coupable, et qu'il avoit rendu les Perses maîtres des Mèdes, eux qui en avoient été les esclaves.

CXXX. Astyages perdit ainsi la Couronne, après un règne de trente-cinq ans. Les Mèdes, qui avoient possédé cent vingt-huit ans l'Empire de la Haute-Asie, jusqu'au fleuve Halys, sans cependant y comprendre le temps (314) qu'y régnèrent les Scythes, passèrent sous le joug des Perses, à cause de l'inhumanité de ce Prince. Il est vrai que, s'en étant repentis par la suite, ils le secouèrent sous Darius (*a*); mais ayant été vaincus dans un combat, ils furent de (315) nouveau subjugués. Cyrus et les Perses s'étant alors soulevés contre les Mèdes, sous le règne d'Astyages, furent dès-lors maîtres de l'Asie. Quant à Astyages, Cyrus le retint près de lui jusqu'à sa mort, et ne lui fit point (316) d'autre mal.

Telles furent la naissance de Cyrus, son éducation et la manière dont il monta sur le Trône. Il battit dans la suite Crésus, qui lui avoit fait le premier une guerre injuste, comme je l'ai déjà dit, et par la défaite de ce Prince, il devint maître de toute l'Asie.

(*a*) Sous Darius Nothus, l'an 4,306 de la période julienne, 408 ans avant notre ère.

CXXXI. Voici les coutumes qu'observent, à ma connoissance, les Perses. Leur usage n'est pas d'élever aux Dieux (317) des statues, des temples, des autels; ils traitent au contraire d'insensés ceux qui le font; c'est, à mon avis, parce qu'ils ne croient pas, comme les Grecs, que les Dieux aient (318) une forme humaine. Ils ont coutume de sacrifier à (319) Jupiter sur le sommet des plus hautes montagnes, et donnent le nom de Jupiter à toute la circonférence du Ciel. Ils font encore des sacrifices au Soleil, à la Lune, à la Terre, au Feu, à l'Eau et aux Vents, et n'en offrent de tout temps qu'à ces Divinités. Mais ils y ont joint dans la suite le culte de Vénus Céleste ou Uranie, qu'ils ont emprunté des Assyriens et des Arabes. Les Assyriens donnent à Vénus le nom de Mylitta, les Arabes celui d'Alitta, et les Perses l'appellent (320) Mitra.

CXXXII. Voici les rits qu'observent les Perses en sacrifiant aux Dieux dont je viens de parler. Quand ils veulent leur immoler des victimes, ils ne dressent point d'autel, n'allument point de feu, ne font pas de libations, et ne se servent ni de flûtes ni de bandelettes sacrées, ni d'orge mêlé avec du sel. Un Perse veut-il offrir un sacrifice à quelqu'un de ces Dieux? Il conduit la victime dans un lieu pur, et la tête couverte d'une tiare couronnée (321), le plus ordinairement de myrte, il invoque le Dieu. Il n'est pas permis à celui qui offre le sacrifice de faire des vœux pour lui

seul en particulier: il faut qu'il prie pour la prospérité (321*) du Roi et celle de tous les Perses en général; car il est compris sous cette dénomination. Après qu'il a coupé (322) la victime par morceaux, et qu'il en a fait (323) bouillir la chair, il étend de l'herbe la plus tendre, et principalement du trèfle. Il pose sur cette herbe les morceaux de la victime, et les y arrange. Quand il les a ainsi placés, un Mage, qui est là présent, (car sans Mage il ne leur est pas permis d'offrir un sacrifice) un Mage, dis-je, entonne une Théogonie (324); c'est le nom qu'ils donnent (325) à ce chant. Peu après, celui qui a offert le sacrifice emporte les chairs de la victime, et en dispose comme il juge à propos.

CXXXIII. Les Perses pensent devoir célébrer plus particulièrement le jour de leur naissance, que tout autre, et qu'alors leur table (*a*) doit être garnie d'un plus grand nombre de mets. Ce jour-là les riches (326) se font servir un cheval, un chameau, un âne et un bœuf entiers, rôtis aux fourneaux. Les pauvres se contentent de (327) menu bétail. Les Perses mangent peu de viande, mais beaucoup de (328) dessert, qu'on apporte en petite (329) quantité à la fois. C'est ce qui leur fait dire que les Grecs en mangeant cessent seulement d'avoir faim; parce qu'après le repas on ne leur sert rien de bon, et que si on

---

(*a*) Voyez Livre IX, §. CIX et CX.

leur en servoit, ils ne cesseroient pas de manger. Ils sont (330) fort adonnés au vin, et il ne leur est pas permis de vomir, ni d'uriner devant le monde. Ils observent encore aujourd'hui ces usages. Ils ont coutume de délibérer sur les affaires les plus sérieuses, après avoir bu avec excès. Mais le lendemain, le maître de la maison où ils ont tenu conseil, remet la même affaire sur le tapis avant que de boire. Si on l'approuve à jeun, elle passe, sinon on l'abandonne. Il en est de même des délibérations faites à jeun, on les examine de nouveau lorsqu'on a bu avec excès.

CXXXIV. Quand deux Perses se rencontrent dans les rues, on distingue s'ils sont de même condition, car ils se saluent en se baisant à la bouche; si l'un est d'une naissance un peu inférieure à l'autre, ils se baisent seulement à la joue, et si la condition de l'un est fort au-dessous de celle de l'autre, l'inférieur se prosterne devant le supérieur. Les nations voisines sont celles qu'ils estiment le plus, toutefois après eux-mêmes. Celles qui les suivent occupent le second rang dans leur esprit, et réglant ainsi leur estime proportionnellement au degré d'éloignement, ils font le moins de cas des plus éloignées. Cela vient de ce que se croyant en tout d'un mérite supérieur, ils pensent que le reste des hommes ne s'attache à la vertu que dans la proportion dont on vient de parler, et que ceux qui sont les plus éloignés d'eux sont les plus méchans. Sous l'empire des

Mèdes il y avoit de la subordination entre les divers peuples. Les Mèdes les gouvernoient tous ensemble, aussi bien que leurs plus proches voisins. Ceux-ci commandoient à ceux qui étoient dans leur proximité, et ces derniers à ceux qui les touchoient. Les Perses, dont l'empire et l'administration s'étendent au loin, ont aussi dans la même proportion des égards pour (*a*) les Peuples qui leur sont soumis.

CXXXV. Les Perses sont les hommes les plus curieux des usages étrangers. Ils ont pris en effet l'habillement des Mèdes, s'imaginant qu'il est plus beau que le leur; et dans la guerre ils se servent de cuirasses à l'égyptienne. Ils se portent avec ardeur aux plaisirs de tout genre dont ils entendent parler, et ils ont emprunté des Grecs l'amour (331) des garçons. Ils épousent chacun plusieurs jeunes vierges; mais ils ont encore un plus grand nombre de concubines.

CXXXVI. Après les vertus guerrières, ils regardent comme un grand mérite d'avoir beaucoup d'enfans. Le Roi gratifie tous les ans ceux qui en ont le plus. C'est dans le grand nombre qu'ils font consister la force. Ils commencent à cinq ans à les instruire, et depuis cet âge jusqu'à vingt, ils ne leur apprennent que trois choses,

(*a*) *Les Peuples qui leur sont soumis.* Cela n'est pas dans le grec; je l'ai ajouté, pour rendre plus sensible la pensée d'Hérodote.

la

à (332) monter à cheval, à tirer de l'arc et à dire la vérité. Avant l'âge de cinq ans un enfant ne se présente pas devant son père: il reste entre les mains des femmes. Cela s'observe, afin que, s'il meure dans ce premier âge, sa perte ne cause aucun chagrin au père.

CXXXVII. Cette coutume me paroît louable; j'approuve aussi la loi qui ne permet à personne, pas même au Roi, de faire mourir un homme pour un seul crime, ni à aucun Perse de punir un de ses esclaves d'une manière trop atroce pour une seule faute. Mais, si par un examen réfléchi il se trouve que les fautes du domestique soient en plus grand nombre et plus considérables que ses services, son maître peut alors suivre les mouvemens de sa colère. Ils assurent que jamais personne n'a tué ni son père ni sa mère; mais que toutes les fois que de pareils crimes sont arrivés, on découvre nécessairement après d'exactes recherches, que ces enfans étoient supposés ou adultérins. Car il est, continuent-ils, contre toute vraisemblance, qu'un enfant tue les véritables auteurs de ses jours.

CXXXVIII. Il ne leur est pas permis de parler des choses qu'il n'est pas permis de faire. Ils ne trouvent rien de si honteux que (333) de mentir, et après le mensonge, que de contracter des dettes, et cela pour plusieurs raisons, mais surtout, parce que, disent-ils, celui qui a des dettes ment nécessairement. Un Citoyen infecté de la

lèpre, proprement dite, ou de l'espèce de lèpre appelée (334) leucé, ne peut (335) entrer dans la ville, ni avoir aucune communication avec le reste des Perses: c'est, selon eux, une preuve qu'il a péché contre (336) le Soleil. Tout étranger, attaqué de ces maladies, est chassé du (337) pays; et par la même raison, ils n'y veulent point souffrir de pigeons blancs. Ils n'urinent ni ne crachent dans les rivières; ils ne s'y lavent pas même les mains, et ne permettent pas que personne y fasse rien de semblable; car ils rendent un culte (338) aux fleuves.

CXXXIX. Ils ont aussi quelque chose de singulier, qu'ils ne connoissent pas eux-mêmes, mais qui ne nous a point échappé. Leurs noms, qui sont empruntés, ou des qualités du corps, ou de la dignité des personnes, se terminent par cette même lettre, que les Doriens appellent San, et les Ioniens Sigma; et, si vous y faites attention, vous trouverez que (339) les noms des Perses finissent tous de la même manière, sans en excepter un seul.

CXL. Ces usages (340) m'étant connus, je puis en parler d'une manière affirmative; mais ceux qui se pratiquent relativement aux morts, étant cachés, on n'en peut rien dire de certain. Ils prétendent qu'on n'enterre point le corps d'un Perse, qu'il n'ait été auparavant déchiré par un oiseau (341) ou par un chien. Quant aux Mages, j'ai la certitude qu'ils observent cette coutume;

car ils la pratiquent à la vue de tout le monde. Une autre chose que je puis assurer, c'est que les Perses enduisent (342) de cire les corps morts, et qu'ensuite ils les mettent en terre.

Les Mages diffèrent beaucoup des autres hommes, et particulièrement des Prêtres d'Egypte. Ceux-ci ont toujours les mains pures du sang des animaux, et ne tuent que ceux qu'ils immolent aux Dieux. Les Mages, au contraire, tuent de leurs propres mains toutes sortes d'animaux, à la réserve de l'homme et du chien : ils se font même gloire de tuer également les (343) fourmis, les serpens et autres animaux, tant reptiles que volatiles. Mais quant à cet usage, laissons-le tel qu'il a été originairement établi, et reprenons le fil de notre narration.

CXLI. Les Lydiens n'eurent pas plutôt été subjugués par les Perses, que les Ioniens et les Eoliens envoyèrent à Sardes des Ambassadeurs à Cyrus, pour le prier de les recevoir au nombre de ses Sujets, aux mêmes conditions qu'ils l'avoient été de Crésus. Ce Prince répondit à leur proposition par cet (344) apologue. Un joueur de flûte, leur dit-il, ayant apperçu des poissons dans la mer, joua de la flûte, s'imaginant qu'ils viendroient à terre : se voyant trompé dans son attente, il prit un filet, enveloppa une grande quantité de poissons, qu'il tira sur le bord; et, comme il les vit sauter : « Cessez, leur dit-il, cessez maintenant de

» danser, puisque (345) vous n'avez pas voulu » le faire au son de la flûte ».

Il tint ce discours aux Ioniens et aux Eoliens, parce qu'ayant fait auparavant solliciter les Ioniens par ses (*a*) Envoyés, d'abandonner le parti de Crésus, il n'avoit pu les y engager, et qu'il ne les voyoit disposés à lui obéir, que parce qu'il étoit venu à bout de toutes ses entreprises. Telle fut la réponse qu'il leur fit dans sa colère. Sur le rapport des Députés, les Ioniens fortifièrent chacun leurs villes, et s'assemblèrent tous au Panionium, à la réserve des Milésiens, les seuls avec qui Cyrus fit un traité, aux mêmes conditions que celles qui leur avoient été accordées par Crésus. Dans ce Conseil, il fut unanimement résolu d'envoyer demander du secours à Sparte.

CXLII. Ces Ioniens (*b*), à qui appartient aussi le Panionium, ont bâti leurs villes dans la contrée la plus agréable que je connoisse, soit pour la beauté du ciel, soit pour la température (346) des saisons. En effet, les pays qui environnent l'Ionie, soit au-dessus, soit au-dessous, à l'Est ou à l'Ouest, ne peuvent entrer en comparaison avec elle, les uns étant exposés aux pluies et au froid, les autres aux chaleurs et à la sécheresse. Ces Ioniens n'ont pas le même dialecte; leurs mots ont quatre

(*a*) Voyez ci-dessus, §. LXXVI.

(*b*) Il s'exprime ainsi pour les distinguer des autres Ioniens, et entr'autres des Athéniens.

sortes (347) de terminaisons. Milet est la première de leurs villes du côté du midi; et ensuite Myonte et Priène : elles sont en Carie, et leur langage est le même. Ephèse, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomènes, Phocée sont en Lydie. Elles parlent entr'elles une même langue, mais qui ne s'accorde en aucune manière avec celle des villes que je viens de nommer. Il y a encore trois autres villes Ionienes, dont deux sont dans les îles de Samos et de Chios, et la troisième, qu'on appelle Erythres, est en terre ferme. Le langage de ceux de Chios et d'Erythres est le même; mais les Samiens ont eux seuls une langue particulière : tels sont les quatre idiômes qui caractérisent l'Ionien.

CXLIII. Parmi ces Ioniens, il n'y eut que les habitans de Milet qui, pour se mettre à couvert de (348) tout danger, firent un traité avec Cyrus. Quant aux Insulaires, ils n'avoient pour lors rien à craindre; les Phéniciens n'étant pas encore soumis aux Perses, et ceux-ci n'ayant pas de marine. Les Milésiens au reste s'étoient séparés des autres Ioniens, parce que si tous les Grecs réunis étoient alors très-foibles, les Ioniens l'étoient encore plus, et parce qu'ils ne jouissoient d'aucune sorte de considération. En effet, si l'on excepte Athènes, ils n'avoient pas une seule ville qui eût de la célébrité. Le reste des Ioniens et des Athéniens ne vouloient pas qu'on les appelât Ioniens; ce nom leur déplaisoit, et

même encore aujourd'hui la plupart (349) rougissent de le porter. Les douze villes dont je viens de parler s'en faisoient honneur. Elles firent construire un Temple, qu'elles appelèrent de leur nom Panionium, et prirent la résolution d'en exclure les autres villes Ioniènes : les Smyrnéens furent les seuls qui demandèrent à y être reçus.

CXLIV. Il en est de même des Doriens de la Pentapole, pays qui s'appeloit auparavant Hexapole. Ils se gardent bien d'admettre au (350) Temple Triopique aucuns Doriens de leur voisinage; et même s'il est arrivé à quelques-uns d'entr'eux de violer les loix de ce Temple, ils l'en ont exclu. En voici (351) un exemple. Dans les jeux qui se célèbrent en l'honneur d'Apollon Triopien, on proposoit autrefois des trépieds d'airain pour les vainqueurs. Mais il ne leur étoit pas permis de les emporter (352) du Temple; il falloit les y consacrer au Dieu. Un habitant d'Halicarnasse, nommé Agasiclès, ayant obtenu le prix à ces jeux, emporta, au mépris de cette loi, le trépied dans sa maison, et l'y appendit. Les cinq villes Doriènes, Linde, Ialyssos, Camiros, Cos et Cnide punirent Halicarnasse, qui étoit la sixième, en l'excluant de leur association (352*).

CXLV. Les Ioniens (353) se sont, je crois, partagés en douze Cantons, et n'en veulent pas admettre un plus grand nombre dans leur confédération, parce que dans le temps qu'ils habitoient le Péloponnèse, ils étoient divisés en douze

parties, de même que le sont encore maintenant les Achæens, qui les en ont chassés. Pellène est la première ville des Achæens du côté (354) de Sicyone ; l'on trouve ensuite Ægire, Æges, que traverse le Crathis, qui n'est jamais à sec, et qui a donné son nom à une rivière d'Italie. On voit après, Bure, Hélice, où les Ioniens se réfugièrent après avoir été défaits par les Achæens. Viennent ensuite (355) Ægium, Rhypes, Patres, Phares et Olenus qu'arrose le Pirus, rivière considérable. Les deux dernières enfin sont Dyme et la ville des Tritéens, la seule qui soit située au milieu des terres.

CXLVI. Ces douze Cantons, qui sont aujourd'hui aux Achæens, appartenoient alors aux Ioniens, et ce fut cette raison qui engagea ceux-ci à se bâtir douze villes en Asie. Ce seroit une insigne folie de dire que ces Ioniens sont plus distingués, ou d'une naissance (356) plus illustre que le reste des Ioniens ; car les (357) Abantes de l'Eubée en font une partie assez considérable, et cependant ces peuples n'ont rien de commun avec les habitans de l'Ionie, pas même le nom. Ces Ioniens sont un mélange de (358) Minyens-Orchoméniens, de Cadméens, de Dryopes, d'une portion (359) de (*a*) Phocidiens, de Molosses, d'Arcadiens-Pélasges, de Doriens-Epidauriens, et de

(*a*) Les Phocidiens étoient des peuples de la Phocide, les Phocéens, les habitans de Phocée en Ionie.

plusieurs autres Nations. Ceux d'entre ces peuples, qui sortirent autrefois du Prytanée (360) des Athéniens, s'estiment les plus nobles et les plus illustres des Ioniens. Lorsqu'ils allèrent fonder cette colonie, ils ne menèrent point de femmes avec eux; mais ils épousèrent des Cariènes, dont ils avoient tué les pères. Ces femmes, furieuses du massacre de leurs pères, de leurs maris et de leurs enfans, et de ce qu'après (361) une telle action, ils les avoient épousées, s'imposèrent la loi de ne jamais prendre leurs repas avec leurs maris, et de ne jamais leur donner ce nom; loi qu'elles firent serment d'observer, et qu'elles transmirent à leurs filles : ce fut à Milet que cela se passa.

CXLVII. Ces Ioniens élurent pour Roi, les uns des Lyciens, issus de Glaucus (362), fils d'Hippolochus; les autres, des Caucons-Pyliens, qui descendoient de Codrus, fils de Mélanthus; d'autres enfin en prirent de l'une et de l'autre de ces deux Maisons. Mais on me dira, sans doute, que ces Ioniens sont plus attachés à ce (*a*) nom que le reste de la Nation. Qu'ils soient aussi les purs, les véritables Ioniens, j'y consens. Cependant tous ceux qui sont originaires d'Athènes, et qui célèbrent la fête des Apaturies (363), sont aussi Ioniens. Or ils la célèbrent tous, excepté les Ephésiens et les Colophoniens, qui en ont été exclus à cause d'un meurtre.

---

(*a*) Celui d'Ioniens.

CXLVIII. Le Panionium est un lieu sacré du mont Mycale, que les Ioniens ont dédié en commun à Neptune (364) Héliconien. Il regarde le septentrion. Mycale est un promontoire du continent, lequel s'étend à l'Ouest vers Samos. Les Ioniens s'y assembloient de toutes leurs villes, pour célébrer une fête qu'ils appeloient (365) Panionies. Les fêtes des Ioniens ne sont pas les seules qui se terminent (*a*) par la même lettre; elles ont cela de commun avec celles de tous les Grecs, et avec les noms (*b*) propres des Perses.

CXLIX. Voilà ce que j'avois à dire concernant les villes des Ioniens. Celles des Eoliens sont Cyme, qu'on appelle aussi Phriconis, Larisses, Neon-Tichos, Temnos, Cilla, Notium, Ægirousa, Pitane, Ægées, Myrine, Grynia. Ce sont là les onze anciennes villes des Eoliens : ils en avoient douze aussi sur le continent; mais les Ioniens leur (366) enlevèrent Smyrne. Le pays de ces Eoliens est meilleur que celui des Ioniens; mais quant à la température des saisons, il n'en approche pas.

CL. Voici à quelle occasion les Eoliens perdirent Smyrne. Des Colophoniens ayant eu du désavantage dans une sédition, avoient été obligés de s'expatrier. Les habitans de Smyrne leur

(*a*) Le nom des fêtes chez les Grecs se terminoient par un *A*, comme Apaturia, Panionia, &c.

(*b*) Les noms des Perses finissent par la lettre *S* : voyez ci-dessus, §. CXXXIX.

donnèrent un asyle parmi eux. Quelque temps après, ces fugitifs ayant observé que les Smyrnéens célébroient hors de leur ville une fête en l'honneur de Bacchus, ils en fermèrent les portes, et (367) s'en emparèrent. Les Eoliens vinrent tous au secours ; mais enfin il fut arrêté, d'un commun accord, qu'ils laisseroient les Ioniens en possession de la ville, et que ceux-ci leur rendroient tous leurs effets mobiliers. Les Smyrnéens ayant accepté cette condition, on les distribua dans les onze autres villes Eoliènes, qui leur accordèrent le droit de cité.

CLI. Telles sont les villes que les Eoliens possèdent actuellement en terre ferme, sans y compter celles qu'ils ont au mont Ida, parce qu'elles ne font point corps avec elles. Ils ont aussi cinq villes dans l'île de Lesbos. Quant à la sixième, nommée Arisba, les Méthymnéens en ont réduit les habitans en esclavage, quoiqu'ils leur fussent unis par les liens du sang. Ils ont aussi une ville dans l'île de Ténédos, et une autre dans les îles qu'on appelle Hécatonnèses. Les Lesbiens et les Ténédiens n'avoient alors rien à craindre, non plus que ceux d'entre les Ioniens qui habitoient dans les îles ; mais les autres villes résolurent dans leur Conseil de suivre les Ioniens par-tout où ils voudroient les mener.

CLII. Les ambassadeurs (*a*) des Ioniens et des

(*a*) Voyez la fin du §. CXLI.

Eoliens, s'étant rendus à Sparte en diligence, choisirent aussi-tôt après leur arrivée un Phocéen, nommé Pythermus, pour porter la parole au nom de tous les autres. Pythermus se revêtit d'une robe (368) de pourpre, afin que sur cette nouvelle, les Spartiates se trouvassent à l'assemblée en plus grand nombre. S'étant avancé au milieu d'eux, il les exhorta, par un long discours, à prendre leur défense; mais les Lacédémoniens, sans aucun égard pour leur demande, résolurent entr'eux de ne leur accorder aucun secours. Les Ioniens se retirèrent. Quoique les Lacédémoniens eussent rejeté leur demande, ils ne laissèrent pas de faire partir sur un vaisseau à cinquante rames, des gens qui, à ce qu'il me semble, devoient observer l'état où se trouvoient les affaires de Cyrus et de l'Ionie. Lorsque ce vaisseau fut arrivé à Phocée, ces Députés envoyèrent à Sardes Lacrinès, le plus considérable d'entr'eux, pour faire part à Cyrus du décret des Lacédémoniens, qui portoit qu'il se gardât bien de faire tort à aucune ville de la Grèce, qu'autrement Sparte ne le souffriroit pas.

CLIII. Lacrinès ayant exécuté ses ordres, on dit que Cyrus demanda aux Grecs, qui étoient présens, quelle sorte d'hommes c'étoit que les Lacédémoniens, et quelles étoient leurs forces, pour oser lui faire de pareilles défenses. Sur la réponse qu'ils lui firent, il parla ainsi au Héraut des Spartiates: « Je n'ai jamais redouté cette

» espèce de gens qui ont au milieu de leur ville une » place, où ils s'assemblent pour se tromper les » uns les autres par des sermens réciproques; si les » Dieux me conservent la santé, ils auront plus » sujet de s'entretenir de leurs malheurs que de » ceux des Ioniens ». Cyrus lança ces paroles menaçantes contre tous les Grecs, parce qu'ils ont dans leurs villes des places ou marchés, où l'on vend et où l'on achète, et que les Perses n'ont pas coutume d'acheter ni de vendre ainsi dans des places, et que l'on ne voit point chez eux (369) de marchés. Ce Prince donna ensuite le Gouvernement de Sardes à un Perse, nommé Tabalus, et ayant chargé Pactyas, Lydien, de (370) transporter en Perse les trésors de Crésus et des autres Lydiens, il retourna à Agbatanes, et emmena Crésus avec lui, ne faisant point (371) assez de cas des Ioniens, pour aller d'abord contr'eux. Babylone, les Bactriens, les Saces et les Egyptiens, étoient autant d'obstacles à ses desseins. Il résolut de marcher en personne contre ces Peuples, et d'envoyer un autre Général contre les Ioniens.

CLIV. Cyrus ne fut pas plutôt parti de Sardes que Pactyas fit soulever les Lydiens contre ce Prince et contre Tabalus. Comme il avoit entre les mains toutes les richesses de cette ville, il (a) se rendit sur le bord de la mer, prit des troupes

(a) Dans le grec : *Il descendit.*

à sa solde, engagea les Habitans de la côte à s'armer en sa faveur; et marchant contre Sardes, il assiégea Tabalus, qui se renferma dans la citadelle.

CLV. Sur cette nouvelle, que Cyrus apprit en chemin, ce Prince dit à Crésus: « Quand verrai» je donc la fin de ces troubles? Les Lydiens ne » cesseront point, suivant toutes les apparences, » de me susciter des affaires, et de s'en faire à » eux-mêmes. Que sais-je s'il ne seroit pas plus » avantageux de les réduire en servitude? J'en ai » agi, du moins (372) à ce qu'il me semble, comme » quelqu'un qui auroit épargné les enfans de » celui qu'il auroit fait mourir. Vous étiez pour » les Lydiens quelque chose de plus qu'un père, » je vous emmène prisonnier; je leur ai remis » leur ville, et je m'étonne ensuite qu'ils se révol» tent »! Ce discours exprimoit la manière de penser de ce Prince: aussi Crésus, qui craignoit qu'il ne détruisît entièrement la ville de Sardes, et qu'il n'en transplantât ailleurs les habitans, reprit la parole. « Ce que vous venez de dire, Sei» gneur, est spécieux; mais ne vous abandonnez » pas entièrement aux mouvemens de votre » colère, et ne détruisez point une ville ancienne, » qui n'est coupable ni des troubles précédens, ni » de ceux qui arrivent aujourd'hui. J'ai été la » cause des premiers, et j'en porte (373) la peine. » Pactyas a offensé celui (374) à qui vous avez » confié le Gouvernement de Sardes; qu'il en soit

» puni. Pardonnez aux Lydiens; mais de crainte » qu'à l'avenir ils ne se soulèvent, et qu'ils ne se » rendent redoutables, envoyez-leur défendre » d'avoir des armes chez eux, et ordonnez-leur » de porter des tuniques (375) sous leurs man- » teaux, de chausser des brodequins, de faire ap- » prendre à leurs enfans à jouer de la cithare, à » chanter, et les arts (376) propres à les rendre » efféminés. Par ce moyen, Seigneur, vous verrez » bientôt des hommes changés en femmes, et il n'y » aura plus à craindre de révolte de leur part ».

CLVI. Crésus lui donna ce conseil, qu'il croyoit plus avantageux pour les Lydiens, que d'être vendus comme de vils esclaves. Il sentoit, qu'à moins de lui alléguer de bonnes raisons, il ne réussiroit pas à le faire changer de résolution : et d'ailleurs il appréhendoit que si les Lydiens échappoient au danger présent, ils ne se soulevassent dans la suite contre les Perses, et n'attirassent sur eux une ruine totale. Ce conseil causa beaucoup de joie à Cyrus, qui, étant revenu de sa colère, témoigna à Crésus qu'il le suivroit. En même temps il manda un Mède, nommé Mazarès, lui ordonna de déclarer aux Lydiens l'avis que Crésus lui avoit suggéré, et de plus il lui commanda de réduire en servitude tous ceux qui s'étoient ligués avec eux pour assiéger Sardes; mais sur-tout de lui amener Pactyas vivant. Ces ordres donnés en chemin, il continua sa route vers la Perse.

CLVII. Pactyas apprenant que l'armée, qui marchoit contre lui, approchoit de Sardes, prit l'épouvante, et se sauva à Cyme. Cependant Mazarès arriva à Sardes avec une très-petite partie de l'armée de Cyrus; mais n'y ayant pas trouvé Pactyas, il fit d'abord exécuter les ordres du Roi : les Lydiens se soumirent, et changèrent leur ancienne manière de vivre. Il envoya ensuite à Cyme sommer les habitans de lui livrer Pactyas. Il fut résolu dans l'assemblée des Cyméens qu'on enverroit consulter l'Oracle des (*a*) Branchides, sur le parti qu'il falloit prendre; car il y avoit là un ancien Oracle, auquel les Ioniens et les Eoliens avoient tous coutume de recourir. Ce lieu est dans le territoire de Milet, au-dessus du port de Panorme.

CLVIII. Les Cyméens ayant envoyé des (*b*) Députés aux Branchides, demandèrent à l'Oracle de quelle manière ils devoient se conduire à l'égard de Pactyas, pour se rendre agréables aux Dieux. L'Oracle répondit qu'il falloit le livrer aux Perses. Sur le rapport des députés, les Cyméens se disposèrent à rendre Pactyas; mais quoique le Peuple se mît en devoir de le faire, Aristodicus, fils d'Héraclides, homme de distinction parmi

---

(*a*) Voyez Livre v, §. xxxvi.

(*b*) Θεοπροποὶ sont ici des Députés qu'on envoie consulter les Oracles. Les Grecs les appeloient aussi Θεωροὶ. Il est en ce sens dans l'Œdipe Roi, de Sophocles, vers 114, et en cent autres endroits.

les citoyens de Cyme, s'opposa à cette résolution, et empêcha qu'on ne la suivît, jusqu'à ce qu'on eût fait au sujet de Pactyas une seconde députation, dans laquelle il fut admis, soit qu'il se défiât de l'Oracle, soit qu'il soupçonnât d'infidélité le rapport des Députés.

CLIX. Les Députés étant arrivés aux Branchides, Aristodicus portant la parole pour eux, consulta le Dieu en ces termes : « Grand Dieu, » le Lydien Pactyas est venu chercher un asyle » parmi nous, pour éviter la mort dont le me- » nacent les Perses. Ils le redemandent, et nous » ordonnent de le remettre entre leurs mains; » mais quoique nous redoutions leur puissance, » nous n'avons pas osé, jusqu'ici, leur livrer ce » suppliant, que nous n'ayons appris de vous » avec certitude ce que nous devons faire ». Le Dieu lui fit la même réponse, et lui commanda de rendre Pactyas aux Perses. Sur cela, Aristodicus alla (377), de dessein prémédité, autour du temple, et enleva les moineaux et toutes les autres espèces d'oiseaux qui y avoient fait leurs nids. On raconte que, tandis qu'il exécutoit son dessein, il sortit du Sanctuaire une voix qui s'adressoit à lui, et lui disoit : « O le plus scélérat » de tous les hommes! as-tu bien la hardiesse » d'arracher de mon temple mes supplians » ? Et qu'Aristodicus, sans se déconcerter, lui répondit : « Quoi! grand Dieu, vous (*a*) protégez

(*a*) Dans le grec : *Vous secourez.*

» vous-

» vous-même vos (378) supplians, et vous or-
» donnez aux Cyméens de livrer le leur? Oui, je
» le veux, reprit la même voix; et, c'est afin
» qu'ayant commis une impiété, vous en périssiez
» plutôt, et que vous ne veniez plus consulter
» l'Oracle pour savoir si vous devez livrer des
» supplians ».

CLX. Sur le rapport des Députés, les Cyméens envoyèrent Pactyas à Mytilène, ne voulant ni s'exposer à périr (379) en le livrant, ni se faire assiéger en continuant de lui donner un asyle. Mazarès ayant fait redemander Pactyas aux Mytiléniens, ils se disposoient à le lui remettre moyennant une certaine récompense, ce que je n'ose cependant assurer, parce que la convention n'eut pas lieu. Les Cyméens ayant eu connoissance des desseins des Mytiléniens, envoyèrent à Lesbos un vaisseau qui transporta Pactyas à Chios.

Les habitans de cette île (380) l'arrachèrent du temple de Minerve (381) Poliouchos, et le livrèrent à Mazarès, à condition qu'on leur donneroit l'Atarnée, pays de la Mysie, vis-à-vis de Lesbos. Lorsque les Perses eurent Pactyas en leur puissance, ils le gardèrent étroitement à dessein de le présenter à Cyrus. Depuis cet événement, il se passa beaucoup de temps, sans que les habitans de Chios osassent, dans les sacrifices, répandre sur la (382) tête de la victime, de l'orge d'Atarnée, ni offrir à aucun Dieu des gâteaux

faits avec de la farine de ce canton, et qu'on (383) excluoit des temples tout ce qui en provenoit.

CLXI. Les habitans de Chios n'eurent pas plutôt livré Pactyas, que Mazarès marcha contre ceux qui s'étoient joints à ce rebelle pour assiéger Tabalus. Il réduisit les Priéniens en servitude, fit une incursion dans la plaine du Méandre, et permit à ses soldats de tout piller. Il traita de même la (*a*) Magnésie; après quoi étant tombé malade, il mourut.

CLXII. Harpage lui succéda dans le commandement de l'armée. Il étoit Mède de nation, aussi bien que Mazarès, et c'est celui à qui Astyages avoit donné un repas abominable (*b*), et qui avoit aidé Cyrus à s'emparer du Trône de Médie. Dès que Cyrus l'eut nommé Général, il passa en Ionie, et ayant forcé les habitans à se renfermer dans les villes, il s'en rendit ensuite maître par le moyen de cavaliers ou terrasses, qu'il fit élever près des murs. Phocée fut la premiere ville d'Ionie qu'il attaqua de la sorte.

CLXIII. Les Phocéens sont les premiers chez les Grecs qui aient entrepris de longs voyages sur mer, et qui aient fait connoître la mer (384) Adriatique, la Tyrrhénie, l'Ibérie et Tartessus. Ils ne se servoient point de vaisseaux ronds, mais

---

(*a*) C'est le territoire de Magnésie, ville située près du Méandre.

(*b*) Voyez ci-dessus, §. CXIX.

de (385) vaisseaux à cinquante rames. Etant arrivés à Tartessus, ils se rendirent agréables à Arganthonius (386), Roi des Tartessiens, dont le règne fut de quatre-vingts ans, et qui en vécut en tout cent vingt. Les Phocéens surent tellement se faire aimer de ce Prince, qu'il voulut d'abord les porter à quitter l'Ionie, pour venir s'établir dans l'endroit de son pays qui leur plairoit le plus; mais n'ayant pu les y engager, et ayant dans la suite appris d'eux que les (387) forces de (*a*) Crésus alloient toujours en augmentant, il leur donna une somme d'argent pour entourer leur ville de murailles. Cette somme devoit être considérable, puisque l'enceinte de leurs murs est d'une vaste étendue, toute de grandes pierres jointes avec art (*b*).

CLXIV. Harpage n'eut pas plutôt approché de la place, qu'il en forma le siége, faisant dire en même temps aux Phocéens qu'il seroit content s'ils vouloient seulement abattre une (388) tour de la ville, et consacrer une (389) maison. Comme ils ne pouvoient souffrir (390) l'esclavage, ils demandèrent un jour pour délibérer sur sa proposition, promettant, après cela, de lui faire réponse. Ils le prièrent aussi de retirer ses

(*a*) Il y a dans le texte *les forces de Cyrus*, voyez la note.

(*b*) Il y a après cela, dans le grec: *C'est ainsi que le mur des Phocéens fut bâti.*

troupes de devant leurs murailles pendant qu'on seroit au Conseil. Harpage répondit que, quoiqu'il n'ignorât pas leurs projets, il ne laissoit pas cependant de leur permettre de délibérer. Pendant qu'Harpage retiroit ses troupes de devant la ville, les Phocéens lancèrent leurs vaisseaux en mer, y mirent leurs femmes, leurs enfans et leurs meubles; et de plus, les statues et les offrandes qui se trouvèrent dans les temples, excepté les peintures et les statues de bronze et de pierre. Lorsqu'ils eurent porté tous leurs effets à bord de ces vaisseaux, ils s'embarquèrent et firent voile à Chios : les Perses ayant trouvé la ville abandonnée, s'en emparèrent.

CLXV. Les Phocéens demandèrent à acheter les îles Œnusses; mais voyant que les habitans de Chios ne vouloient pas les leur vendre, dans la crainte qu'ils n'y attirassent le commerce au (*a*) préjudice de leur île, ils mirent à la voile pour se rendre en Cyrne (*b*), où vingt ans auparavant ils avoient bâti la ville d'Alalie pour obéir à un Oracle. D'ailleurs Arganthonius étoit mort dans cet intervalle. Ayant donc mis à la voile pour s'y rendre, ils allèrent d'abord à Phocée, et égorgèrent la garnison qu'Harpage y avoit laissée. Faisant ensuite les plus terribles imprécations contre ceux qui se sépareroient de la flotte, ils

(*a*) Dans le grec : *Et que leur île n'en fût exclue.*
(*b*) Corse.

jetèrent dans la mer une (391) masse de fer ardente, et firent serment (392) de ne retourner jamais à Phocée, que cette masse ne revînt sur l'eau. Tandis qu'ils étoient en route pour aller en Cyrne, plus de la moitié, touchés de compassion, et regrettant leur patrie et leurs anciennes demeures, violèrent leur serment, et retournèrent à Phocée. Les autres, plus religieux, partirent des îles Œnusses, et continuèrent leur route.

CLXVI. Lorsqu'ils furent arrivés en Cyrne, ils élevèrent des temples, et demeurèrent cinq ans avec les Colons qui les avoient précédés; mais comme ils ravageoient et pilloient tous leurs voisins, les Tyrrhéniens et les Carthaginois mirent les uns (393) et les autres en mer, d'un commun accord, soixante vaisseaux. Les Phocéens ayant aussi équipé de leur côté pareil nombre de vaisseaux, allèrent à leur rencontre sur la mer de Sardaigne. Ils (394) remportèrent la victoire, mais elle leur (395) coûta cher; car ils perdirent quarante vaisseaux, et les vingt autres ne purent servir dans la suite, les éperons ayant été faussés. Ils retournèrent à Alalie, et prenant avec eux leurs femmes, leurs enfans et tout ce qu'ils purent emporter du reste de leurs biens, ils abandonnèrent l'île de Cyrne, et firent voile vers (396) Rhegium.

CLXVII. Les Carthaginois et les Tyrrhéniens ayant tiré au sort les Phocéens qui avoient été faits prisonniers sur les vaisseaux détruits, ceux-

ci en eurent (397) un beaucoup plus grand nombre. Les uns et les autres les ayant menés à terre, les assommèrent à coups de pierres. Depuis ce temps-là, ni le bétail, ni les bêtes de charge, ni les hommes même, en un mot, rien de ce qui appartenoit aux Agylléens ne pouvoit traverser le champ où les Phocéens avoient été lapidés, sans avoir les membres disloqués, sans devenir perclus, ou sans tomber dans une espèce d'apoplexie. Les Agylléens envoyèrent à Delphes pour expier leur crime. La Pythie leur ordonna de faire aux Phocéens de magnifiques sacrifices funèbres, et d'instituer en leur honneur des jeux gymniques et des courses de chars. Les Agylléens observent encore maintenant ces cérémonies. Tel fut donc le sort de ces Phocéens. Ceux qui s'étoient réfugiés à Rhégium, en étant partis, bâtirent (398) dans les campagnes d'Œnotrie la ville qu'on appelle aujourd'hui Hyèle. Ce fut par le conseil d'un habitant de Posidonia, qui leur dit que la Pythie ne leur avoit pas ordonné, par sa réponse, d'établir une colonie dans l'île de Cyrne, mais d'élever un monument au (399) Héros Cyrnus (*a*).

---

(*a*) Il y a dans le grec : *Ce qui regarde Phocée en Ionie se passa de la sorte.* Hérodote finit presque toujours sa narration par ces mots : Voilà ce qui arriva, &c. ou bien il termine un discours par ceux-ci : Ainsi parla un tel.... Homère s'exprime toujours de même. Ces répétitions, bien loin d'avoir de la grace en françois, rendent la narra-

CLXVIII. Les Téiens se conduisirent à-peu-près comme les Phocéens. En effet Harpage ne se fut pas plutôt rendu maître de leurs mûrs, par le moyen d'une terrasse, qu'ils s'embarquèrent et passèrent en Thrace, où ils bâtirent la ville d'Abdères. Timésias de Clazomènes (400) l'avoit fondée auparavant ; mais les Thraces l'ayant chassé, il n'en jouit pas. Les Téiens d'Abdères lui rendent maintenant des honneurs comme à un Héros.

CLXIX. Ces peuples furent les seuls parmi les Ioniens, qui aimèrent mieux abandonner leur patrie que de porter le joug. Il est vrai que le reste des Ioniens, si l'on excepte ceux de Milet, en vinrent aux mains avec Harpage, de même que ceux qui avoient quitté l'Ionie, et qu'ils donnèrent des preuves de leur valeur, en défendant chacun sa patrie; mais ayant été vaincus et étant tombés en la puissance de l'ennemi, ils furent contraints de rester dans le pays, et de se soumettre au vainqueur. Quant aux Milésiens, ils avoient, comme je l'ai dit plus haut (*a*), prêté serment de fidélité à Cyrus, et jouissoient d'une parfaite tranquillité. L'Ionie fut donc ainsi réduite en esclavage pour la seconde (*b*) fois. Les

---

tion froide et languissante; et c'est ce qui m'a fait prendre le parti de les supprimer.

(*a*) Voyez ci-dessus, §. CXLI.

(*b*) Elle avoit été subjuguée pour la première fois par Crésus. *Voyez* ci-dessus, §. VI, XXVIII.

Ioniens qui habitoient les îles, craignant un sort pareil à celui qu'Harpage avoit fait éprouver à ceux du continent, se rendirent d'eux-mêmes à Cyrus.

CLXX. Quoiqu'accablés de maux, les Ioniens ne s'en assembloient pas moins au Panionium. Bias de Priène leur donna, comme je l'ai appris, un conseil très-avantageux, qui les eût rendus les plus heureux de tous les Grecs, s'ils eussent voulu le suivre. Il les exhorta à s'embarquer tous ensemble sur une même flotte, à se rendre en Sardaigne, et à y fonder une seule ville pour tous les Ioniens. Il leur fit voir que, par ce moyen, ils sortiroient d'esclavage, qu'ils s'enrichiroient, et qu'habitant la plus grande de toutes les îles, les autres tomberoient en leur puissance; au lieu que s'ils restoient en Ionie, il ne voyoit pour eux aucune espérance de recouvrer leur liberté. Tel fut le conseil que donna Bias aux Ioniens, après qu'ils eurent été réduits en esclavage; mais avant que leur pays eût été subjugué, Thalès de Milet, dont les ancêtres (401) étoient originaires de Phénicie, leur en donna aussi un qui étoit excellent. Ce fut d'établir à Téos, au centre de l'Ionie, un Conseil général pour toute la Nation, sans préjudicier au Gouvernement des autres villes, qui n'en auroient pas moins suivi leurs usages particuliers, que (*a*) si elles eussent été autant de Cantons différens.

---

(*a*) Il faut sous-entendre ἢ avant *κατάπερ*.

CLXXI. Harpage ayant subjugué l'Ionie, marcha contre les Cariens, les (a) Cauniens et les Lyciens, avec un renfort de troupes que lui avoient fourni les Ioniens et les Eoliens. Les Cariens avoient passé des îles sur le continent ; ils avoient été anciennement sujets de Minos : on les appeloit Lélèges. Ils habitoient (402) alors les îles, et ne payoient aucune sorte de tribut, autant que j'ai pu l'apprendre par les plus anciennes traditions ; mais ils fournissoient à Minos des hommes de mer, toutes les fois qu'il en avoit besoin. Pendant que ce Prince, heureux à la guerre, étendoit au loin ses conquêtes, les Cariens acquéroient de la célébrité, et se distinguoient plus que tous les peuples connus jusqu'alors. On leur doit trois inventions, dont les Grecs ont fait depuis usage. Ce sont en effet les Cariens qui, les premiers, ont enseigné à mettre des panaches (403) sur les casques, qui ont orné de figures leurs boucliers, et qui ont ajouté une (404) anse de cuir à cette arme défensive ; car, jusqu'alors, tous ceux qui avoient coutume de se servir du bouclier, le gouvernoient par le moyen d'un baudrier de cuir, qui le tenoit suspendu au col et sur l'épaule gauche. Longtemps après, (405) les Doriens et les Ioniens chassèrent les Cariens des îles, et c'est ainsi que les

(a) Dans l'édition de Gronovius il y a les Caucomiens ; mais voyez la note de M. Wesseling. L'édition d'Alde, la première de toutes, porte, ainsi que celle de Henri Etienne 1570, les Cauniens.

Cariens passèrent sur le continent. Voilà ce que les Crétois racontent des Cariens ; mais ceux-ci pensent différemment sur leur origine. Ils se disent (*a*) nés dans le continent même, et croient qu'ils n'ont jamais porté d'autre (406) nom que celui qu'ils ont présentement. Ils montrent aussi à Mylasses un ancien temple de (407) Jupiter Carien, où ils n'admettent que les Mysiens et les Lydiens, à cause de l'affinité qu'ils ont avec ces peuples. Ils disent en effet que Lydus et Mysus étoient frères de Car; et ce motif les leur a fait admettre dans ce temple, d'où sont exclus ceux de toute autre Nation, quoiqu'ils parlent la même langue.

CLXXII. Quant aux Cauniens, il me semble qu'ils sont Autochthones, quoiqu'ils se disent originaires de Crète. S'ils ont formé leur langue sur celle des Cariens, ou les Cariens sur celle des Cauniens, je ne puis en juger avec certitude. Ils ont cependant des coutumes bien différentes de celles des Cariens et du reste des hommes. Il est chez eux très-honnête de s'assembler pour boire, hommes, femmes et enfans, suivant les liaisons que forment entr'eux l'âge et l'amitié. Ils avoient des Dieux étrangers; mais ayant changé de sentiment à leur égard, il fut résolu qu'on n'adresseroit à l'avenir ses voeux qu'à ceux du pays. Toute la jeunesse (408) Cauniène se revêtit donc

---

(*a*) Dans le grec : *Autochthones*.

de ses armes, et frappant l'air de ses piques, elle les accompagna jusqu'aux frontières des Calyndiens, en criant qu'elle chassoit les Dieux étrangers.

CLXXIII. Les Lyciens sont originaires de Crète et remontent à la plus haute antiquité; car dès les tems les plus reculés cette île toute entière n'étoit occupée que par des (409) barbares. Sarpédon et Minos, tous deux fils d'Europe, s'en disputèrent la souveraineté. Minos eut l'avantage, et Sarpédon fut chassé avec tous ceux de son parti. Ceux-ci passèrent dans la Milyade, canton de l'Asie; car le pays qu'habitent aujourd'hui les Lyciens s'appeloit autrefois Milyade, et les Milyens portoient alors le nom de Solymes. Tant que Sarpédon régna sur eux, on les appela Termiles, nom qu'ils avoient apporté dans le pays, et que leurs voisins leur donnent encore maintenant. Mais Lycus, fils de Pandion, ayant été aussi chassé d'Athènes par son frère Egée, et s'étant réfugié chez les Termiles auprès de Sarpédon, ces peuples s'appelèrent avec le tems Lyciens, du nom de ce Prince. Ils suivent en partie les loix de Crète, et en partie celles de Carie. Ils en ont cependant une qui leur est tout-à-fait particulière, et qui ne s'accorde avec aucune de celles des autres hommes; ils prennent en effet le nom de leurs (410) mères, au lieu de celui de leurs pères. Si l'on demande à un Lycien de quelle famille il est, il fait la

généalogie de sa mère, et des aïeules de sa mère. Si une femme du pays épouse un esclave, ses enfans sont réputés nobles. Si au contraire un citoyen, celui même du rang le plus distingué, se marie à une étrangère ou prend une concubine, ses enfans sont exclus des honneurs.

CLXXIV. Les Cariens furent réduits en servitude par Harpage, sans avoir rien fait de mémorable. Ils ne furent pas les seuls. Tous les Grecs qui habitent ce pays ne se distinguèrent pas davantage. On compte parmi eux les Cnidiens, Colonie de Lacédémone. Leur pays, qu'on appelle Triopium, regarde la mer. La Bybassie (411) commence à la péninsule, et toute la Cnidie, si l'on en excepte un petit espace, est environnée par la mer; au nord, par le golfe Céramique; au midi, par la mer de Syme et de Rhodes. C'est ce petit espace, qui n'a environ que cinq stades d'étendue, que les Cnidiens voulant faire de leur pays une île, entreprirent de creuser pendant qu'Harpage étoit occupé à la conquête de l'Ionie; car tout leur territoire étoit en dedans de (412) l'isthme, et ne tenoit au continent que par cette langue de terre qu'ils vouloient couper. Ils employèrent un grand nombre de travailleurs; mais les éclats de pierre les blessant en différens endroits, et principalement aux yeux, d'une manière si extraordinaire, qu'il paroissoit bien qu'il y avoit là quelque chose de divin, ils envoyèrent demander à Delphes quelle étoit la puissance qui

s'opposoit à leurs efforts. La Pythie, comme les Cnidiens le disent eux-mêmes, leur répondit en ces (*a*) termes : « Ne fortifiez pas l'Isthme, et ne le » creusez pas. Jupiter auroit (413) fait une île » de votre pays, si c'eut été sa volonté ». Sur cette réponse de la Pythie les Cnidiens cessèrent de creuser, et lorsqu'Harpage se présenta avec son armée, ils se rendirent sans combattre.

CLXXV. Les Pédasiens habitent le milieu des terres au-dessus d'Halicarnasse. Toutes les fois que ces peuples et que leurs voisins sont menacés de quelque malheur, une longue barbe (414) pousse à la Prêtresse de Minerve. Ce prodige est arrivé trois fois. Les Pédasiens furent les seuls peuples de Carie qui résistèrent (415) long-temps à Harpage, et qui lui causèrent beaucoup d'embarras, en fortifiant la montagne de Lida; mais enfin ils furent subjugués.

CLXXVI. Les Lyciens allèrent au-devant d'Harpage, dès qu'il parut avec son armée dans les plaines de Xanthus. Quoiqu'ils ne fussent qu'une poignée de monde en comparaison des ennemis, ils se battirent, et firent des prodiges de valeur. Mais ayant perdu la bataille, et se voyant forcés de se renfermer dans leurs murs, ils portèrent dans la citadelle leurs richesses, et y ayant rassemblé leurs femmes, leurs enfans et leurs esclaves, ils y mirent le feu, et la rédui-

---

(*a*) Dans le grec : *En vers trimètres.*

sirent en cendres avec tout ce qui étoit (416) dedans. S'étant, après cette action, réciproquement engagés par les sermens les plus terribles, ils firent secrètement une sortie contre les Perses, et périrent tous en combattant généreusement. Ainsi la plupart des Lyciens d'aujourd'hui, qui se disent Xanthiens, sont étrangers, si l'on en excepte quatre-vingts familles, qui, étant alors éloignées de leur patrie, échappèrent à la ruine commune. Ainsi fut prise la ville de Xanthus. Harpage s'empara de celle de Caune, à-peu-près de la même manière; car les Cauniens suivirent en grande partie l'exemple des Lyciens.

CLXXVII. Pendant qu'Harpage ravageoit l'Asie mineure, Cyrus subjuguoit en personne toutes les nations de l'Asie supérieure, sans en omettre aucune. Je les passerai la plupart sous silence, me contentant de parler de celles qui lui donnèrent le plus de peine, et qui méritent le plus de trouver place dans l'Histoire. Lorsque ce Prince eut réduit sous sa puissance tout le continent, il songea à attaquer les Assyriens.

CLXXVIII. L'Assyrie contient plusieurs grandes villes; mais Babylone est la plus célèbre et la plus forte. C'étoit là que les Rois du pays faisoient leur résidence depuis la destruction de Ninive. Cette ville, située dans une grande plaine, est de forme quarrée; chacun de ses côtés a (417) six-vingts stades de long, ce qui fait pour

l'enceinte de la place quatre cent quatre-vingts stades. Elle est si magnifique, que nous n'en connoissons pas une qu'on puisse lui comparer. Un fossé large, profond et plein d'eau règne tout autour ; on trouve ensuite un mur de cinquante coudées de roi d'épaisseur, sur deux cents (418) en hauteur. La coudée de roi est de trois doigts plus grande que la moyenne.

CLXXIX. Il est à propos d'ajouter à ce que je viens de dire, l'emploi qu'on fit de la terre des fossés, et de quelle façon la muraille fut bâtie. A mesure qu'on creusoit les fossés, on en convertissoit la terre en briques, et lorsqu'il y en eut une quantité suffisante, on les fit cuire dans des fourneaux. Ensuite pour servir de liaison on se servit de (419) bitume chaud, et de trente couches (420) en trente couches de briques, on mit des lits de roseaux entrelacés ensemble. On bâtit d'abord de cette manière les bords du fossé. On passa ensuite aux murs, qu'on construisit de même. Au haut et sur le bord de cette muraille on éleva des (421) tours qui n'avoient qu'une seule chambre, les unes vis-à-vis des autres, entre lesquelles on laissa autant d'espace qu'il en falloit pour faire tourner un char à quatre chevaux. Il y avoit à cette muraille cent portes (422) d'airain massif, comme les (423) jambages et les linteaux. A huit journées de Babylone est la ville d'Is, située sur une petite rivière de même nom, qui se jette dans l'Euphrates. Cette rivière roule

avec ses eaux une grande quantité de bitume : on en tira celui dont furent cimentés les murs de Babylone.

CLXXX. L'Euphrates traverse cette ville par le (*a*) milieu, et la partage en deux quartiers (*b*). Ce fleuve est grand, profond et rapide ; il vient (424) de l'Arménie, et se jette dans la mer Erythrée (*c*). L'une et l'autre (425) muraille forme un coude (426) sur le fleuve. A cet endroit commence un mur de briques cuites, dont sont bordés les deux côtés de l'Euphrates. Les maisons sont à (427) trois et quatre étages. Les rues sont (*d*) droites, et coupées par d'autres qui aboutissent au fleuve. En face de celles-ci on a pratiqué dans le mur construit le long du fleuve, de petites portes pareillement d'airain, par où l'on descend sur ses bords. Il y en a autant que de rues de traverse.

CLXXXI. Le mur (428) extérieur sert de (429) défense. L'intérieur n'est pas moins fort ; mais il est plus étroit. Le centre de chacun de ces deux quartiers de la ville est remarquable ; l'un, par le Palais du Roi, dont l'enceinte est grande et bien fortifiée ; l'autre par le (430) lieu consacré à Jupiter Bélus, dont les portes sont d'airain, et qui subsiste encore actuellement. C'est un

(*a*) Du nord au sud, Diodor. Sicul. liv. II, §. VIII, p. 121.

(*b*) L'un est à l'est, l'autre à l'ouest, id. ibid.

(*c*) Le golfe Persique.

(*d*) Ces rues sont parallèles au fleuve.

quarré

quarré régulier, qui a deux stades en tout sens. On voit au milieu une tour massive, qui a un stade tant en longueur qu'en largeur; sur cette tour s'en élève une autre, et sur cette seconde encore une autre, et ainsi de suite; de sorte que l'on en compte jusqu'à huit. On a pratiqué en dehors des degrés qui vont en tournant, et par lesquels on monte à chaque tour. Au milieu de cet escalier on trouve une loge et des siéges, où se reposent ceux qui montent. Dans la dernière tour est une grande Chapelle, dans cette Chapelle un grand lit (*a*) magnifique, et près de ce lit une table d'or. On n'y voit point de statues. Personne n'y passe la nuit, à moins que ce ne soit une femme du pays, dont le Dieu a fait choix, comme le disent les Chaldéens (431), qui sont les Prêtres de ce Dieu.

CLXXXII. Ces mêmes Prêtres ajoutent que le Dieu vient lui-même dans la Chapelle, et qu'il se repose sur le lit. Cela ne me paroît pas (432) croyable. La même chose arrive à Thèbes (433) en Egypte, s'il faut en croire les Egyptiens; car il y couche une femme dans le temple de Jupiter Thébéen, et l'on dit que ces deux (*b*) femmes n'ont commerce avec aucun homme. La même

(*a*) Dans le grec: *Bien garni.*

(*b*) Les femmes qu'on enfermoit dans la Chapelle du Temple de Jupiter Bélus, à Babylone, et dans le Temple de Jupiter Thébéen, à Thèbes en Egypte.

chose s'observe aussi à Patares en Lycie, lorsque le Dieu honore cette ville de sa présence. Alors on enferme la grande Prêtresse la nuit dans le Temple; car il ne rend (434) point en ce lieu d'Oracles en tout temps.

CLXXXIII. Dans ce Temple de Babylone, il y a une autre Chapelle en bas, où l'on voit une grande statue d'or, qui représente Jupiter assis. Près de cette statue est une grande table d'or. Le trône et le marchepied sont du même métal. Le tout au rapport des Chaldéens, vaut (*a*) huit cents talens d'or. On voit hors de cette Chapelle un Autel d'or, et outre cela, un autre Autel très-grand, sur lequel on immole des (*b*) victimes d'un âge fait; car il n'est permis de sacrifier sur l'Autel d'or que des animaux encore à la mamelle. Les Chaldéens brûlent aussi sur ce grand Autel, tous les ans, à la fête de ce Dieu, mille (*c*) talens pesant d'encens. Il y avoit encore en ce temps-là, dans l'enceinte sacrée, une statue d'or massif de douze coudées de haut. Je ne l'ai point vue; je me contente de rapporter ce qu'en disent les Chaldéens. Darius, fils d'Hystaspes, forma le projet de l'enlever; mais il n'osa l'exécuter. Xerxès, fils de Darius, fit tuer le Prêtre qui s'opposoit à son entreprise, et s'en (435) empara. Telles sont

(*a*) 56,160,000 liv. de notre monnoie.

(*b*) Dans le grec : *Du bétail.*

(*c*) 51432 livres, quatre onces, cinq gros, vingt-quatre grains.

les richesses de ce (*a*) Temple. On y voit aussi beaucoup d'autres offrandes particulières.

CLXXXIV. Babylone a eu un grand nombre de Rois, dont je ferai mention dans mon (436) Histoire d'Assyrie. Ce sont eux qui ont environné cette ville de murailles, et qui l'ont embellie par les temples qu'ils y ont élevés. Parmi ces Princes on compte deux reines. La première précéda l'autre de cinq générations; elle s'appeloit (437) Sémiramis. Elle fit faire ces digues remarquables, qui retiennent l'Euphrates dans son lit, et l'empêchent d'inonder les campagnes, comme il le faisoit auparavant.

CLXXXV. La seconde Reine, nommée Nitocris, étoit plus prudente que la première. Parmi plusieurs ouvrages dignes de mémoire, dont je vais parler, elle fit celui-ci. Ayant remarqué que les Mèdes, devenus puissans, ne pouvoient rester (438) en repos, qu'ils (439) s'étoient rendus maîtres de plusieurs villes, et entr'autres de Ninive; elle se fortifia d'avance contr'eux, autant qu'elle le put. Premièrement, elle fit creuser des canaux au-dessus de Babylone. Par ce moyen l'Euphrates, qui traverse la ville par le milieu, de droit qu'il étoit auparavant, devint oblique et tortueux, au point qu'il passe trois fois par Ardéricca (440), bourgade d'Assyrie; et encore maintenant ceux

(*a*) Ce n'est point le temple proprement dit, mais l'enceinte sacrée.

qui se transportent de (*a*) cette mer-ci à Babylone, rencontrent, en descendant l'Euphrates, ce bourg trois fois en trois jours.

Elle fit faire ensuite de chaque côté une levée digne d'admiration, tant pour sa largeur que pour sa hauteur. Bien loin au-dessus de Babylone, et à une petite distance du fleuve, elle fit creuser (441) un lac destiné à recevoir les eaux du fleuve, quand il vient à se déborder. Il avoit quatre cent vingt stades (442) de tour; quant à la profondeur, on le creusa jusqu'à ce qu'on trouvât l'eau. La terre qu'on en tira, servit à relever les bords de la rivière. Ce lac achevé, on en revêtit les bords de pierres. Ces deux ouvrages, savoir, l'Euphrates rendu tortueux et le lac, avoient pour but de ralentir le cours de ce fleuve, en brisant son impétuosité par un grand nombre de sinuosités, et d'obliger ceux qui se rendroient par eau à Babylone, d'y aller en faisant plusieurs détours, et de les forcer, au sortir (443) de ces détours, à entrer dans un lac immense. Elle fit faire ses travaux dans la partie de ses Etats la plus exposée aux irruptions des Mèdes, et du côté où ils ont moins de chemin à faire pour entrer sur ses terres, afin que, n'ayant point de commerce avec les Assyriens, ils ne pussent prendre aucune connoissance de ses affaires.

CLXXXVI. Ce fut ainsi que cette Princesse

---

(*a*) La Méditerranée; mais voyez la note 440.

(444) fortifia son pays. Quand ces ouvrages furent achevés, voici ceux qu'elle y ajouta: Babylone est divisée en deux parties, et l'Euphrates la traverse par le milieu. Sous les Rois précédens, quand on vouloit aller d'un côté de la ville à l'autre, il falloit nécessairement passer le fleuve en bateau; ce qui étoit, à mon avis, fort incommode. Nitocris y pourvut; le lac qu'elle creusa pour obvier (445) aux débordemens du fleuve, lui permit d'ajouter à ce travail un autre ouvrage qui a éternisé sa mémoire.

Elle fit tailler de grandes pierres, et lorsqu'elles furent prêtes à être mises en œuvre, et que le lac eut été creusé, elle détourna les eaux de l'Euphrates dans ce lac (446). Pendant qu'il se remplissoit, l'ancien lit du fleuve demeura à sec. Ce fut alors qu'on (447) en revêtit les bords de briques cuites en dedans de la ville, ainsi que les descentes qui conduisent des petites portes à la rivière, et l'on s'y prit comme l'on avoit fait pour construire le mur: on bâtit aussi au milieu de la ville (448) un pont avec les pierres qu'on avoit tirées des carrières, et on les lia ensemble avec du fer et du plomb. Pendant le jour on y passoit sur des pièces de bois quarrées, qu'on retiroit le soir, de crainte que les habitans n'allassent de l'un et de l'autre côté du fleuve, pour se voler réciproquement. Lorsqu'on eut fait passer (449) dans le lac les eaux du fleuve, on travailla au pont. Le pont achevé, on fit rentrer l'Euphrates dans son ancien lit, et ce fut

alors que les Babyloniens s'apperçurent de l'utilité du lac, et qu'ils reconnurent la commodité du pont.

CLXXXVII. Voici la ruse qu'imagina aussi cette même Reine : elle se fit ériger un tombeau sur la terrasse d'une des portes de la ville les plus fréquentées, avec l'inscription suivante, qu'on y grava par son ordre. « Si quelqu'un des Rois qui » me succéderont à Babylone (450) vient à man- » quer d'argent, qu'il ouvre ce sépulcre, et qu'il » en prenne autant qu'il voudra ; mais qu'il se » garde bien de l'ouvrir par d'autres motifs, et » s'il n'en a du moins un grand besoin : cette in- » fraction lui seroit (451) funeste ».

Ce tombeau demeura fermé jusqu'au règne de Darius ; mais ce Prince, s'indignant de ne pas faire usage de cette porte, parce qu'il n'auroit pu y passer sans avoir un corps mort sur sa tête, et de ne point se servir de l'argent qui y étoit en dépôt, et qui sembloit l'inviter à le prendre, le fit ouvrir ; mais il n'y trouva que le corps de Nitocris, avec cette inscription : « Si tu n'avois pas » été insatiable d'argent, et avide d'un gain hon- » teux, tu n'aurois pas ouvert les tombeaux (452) » des morts ».

CLXXXVIII. Ce fut contre le fils de cette Reine que Cyrus fit marcher ses troupes. Il étoit roi d'Assyrie, et s'appeloit Labynète, de même que son père. Le grand Roi (453) ne se met point en campagne, qu'il n'ait avec lui beaucoup de

vivres et de bétail, qu'il tire de son pays. On porte aussi à sa suite de l'eau du Choaspes, fleuve qui passe à Suses. Le Roi n'en boit (454) point d'autre. On la renferme dans des vases d'argent, après l'avoir fait bouillir, et on la transporte à la suite de ce prince sur des chariots à quatre roues, traînés par des mulets.

CLXXXIX. Cyrus marchant contre Babylone, arriva sur les bords du (455) Gyndes. Ce fleuve a ses sources dans les monts Matianiens, et après avoir traversé le pays des (456) Darnéens, il se perd dans le Tigre, qui passe le long de la ville d'Opis, et se jette dans la mer (*a*) Erythrée. Pendant que Cyrus essayoit de traverser le Gyndes, quoiqu'on ne pût le faire qu'en bateau, un de ces chevaux blancs, qu'on appelle Sacrés, emporté par son ardeur, sauta dans l'eau, et s'efforçant de gagner la rive opposée, la rapidité du courant l'enleva, le submergea et le fit entièrement (457) disparoître. Cyrus indigné (458) de l'insulte du fleuve, le menaça de le rendre si petit et si foible, que dans la suite les femmes même pourroient le traverser sans se mouiller les genoux. Ces menaces faites, il suspend l'expédition contre Babylone, partage son armée en deux corps, trace au cordeau, de chaque côté de la (459) rivière, cent quatre-vingts (*b*) canaux, qui venoient y aboutir

(*a*) Le golfe Persique.

(*b*) Voyez ci-dessous, §. CXC et CCII, et liv. V, §. LII.

en tout sens, et les fait ensuite creuser par ses troupes. On en vint à bout, parce qu'on y employa un grand nombre de travailleurs; mais cette entreprise les occupa pendant tout l'été.

CXC. Cyrus s'étant vengé du Gyndes, en le coupant en trois cent (*a*) soixante canaux, continua sa marche vers Babylone, dès que le second printemps eut commencé à paroître. Les Babyloniens ayant mis leurs troupes en campagne, l'attendirent de pied ferme. Il ne parut pas plutôt près de la ville, qu'ils lui livrèrent bataille; mais ayant été vaincus, ils se renfermèrent dans leurs murailles.

Comme ils savoient depuis long-temps que ce Prince ne pouvoit rester tranquille, et qu'il attaquoit également toutes les nations, ils avoient fait un amas de provisions, pour un grand nombre d'années. Aussi le siége ne les inquiétoit-il en aucune manière. Cyrus se trouvoit dans un grand embarras. Il assiégeoit la place depuis long-temps, et n'étoit pas plus avancé que le premier jour.

CXCI. Enfin, soit que de lui-même il eût connu ce qu'il falloit faire, soit que quelqu'un le voyant embarrassé, lui eût donné un bon conseil, voici le moyen qu'il employa. Il plaça son armée, partie à l'endroit où le fleuve entre dans Babylone, partie à l'endroit d'où il en sort, avec ordre de

---

(*a*) Voyez §. CLXXXIX et CCII, et liv. V, §. LII.

s'introduire dans la ville par le lit du fleuve, dès qu'il seroit guéable. Son armée ainsi postée, et cet ordre donné, il se rendit au lac avec ses plus (460) mauvaises troupes. Lorsqu'il y fut arrivé, il détourna, à l'exemple de la Reine de Babylone, par le canal de communication, le fleuve dans le lac, qui étoit un grand marais. Les eaux s'y écoulèrent, et l'ancien lit de l'Euphrates devint guéable. Cela fait, les Perses qui avoient été placés exprès sur les bords du fleuve, entrèrent dans Babylone, par le lit de la rivière, dont les eaux s'étoient (461) tellement retirées, qu'ils n'en avoient guère que jusqu'au milieu des cuisses. Si les Babyloniens eussent été instruits d'avance du dessein de Cyrus, ou s'ils s'en fussent apperçus au moment de l'exécution, ils auroient fait périr l'armée entière, loin de la laisser entrer. Ils n'auroient eu qu'à fermer toutes les petites portes qui conduisoient au fleuve, et qu'à monter sur le mur dont il est bordé : ils l'auroient prise comme dans (462) un filet. Mais les Perses survinrent lorsqu'ils s'y attendoient le moins. Si l'on en croit les Babyloniens, les extrémités de la ville étoient déjà au pouvoir de l'ennemi, que ceux qui demeuroient au milieu n'en avoient (463) aucune connoissance, tant elle étoit grande. Comme ses habitans célébroient par hasard en ce jour (464) une fête, ils ne s'occupoient alors que de danses et de plaisirs, qu'ils continuèrent jusqu'au moment où ils apprirent le malheur qui

venoit d'arriver. C'est ainsi que Babylone fut prise pour la première fois (465).

CXCII. Entr'autres preuves que je vais rapporter de la puissance des Babyloniens, j'insiste sur celle-ci. Indépendamment des tributs ordinaires, tous les États du grand Roi entretiennent sa table et nourrissent son armée. Or, de douze mois dont l'année est composée, la Babylonie (466) fait cette dépense pendant quatre mois, et celle des huit autres se répartit sur le reste de l'Asie. Ce pays égale donc en richesses et en puissance le tiers de l'Asie. Le Gouvernement de cette province (les Perses donnent le nom de Satrapies à ces Gouvernemens) est le meilleur de tous. Il rapportoit par jour une artabe d'argent à (467) Tritantæchmès, fils d'Artabaze, à qui le Roi l'avoit donné. L'artabe (468) est une mesure de Perse, plus grande de trois chénices attiques que la médimne attique. Cette province entretenoit encore au Roi, en particulier, sans compter les chevaux de guerre, un haras de huit cents étalons, et de seize mille cavales, de sorte qu'on comptoit vingt jumens pour chaque étalon. On y nourrissoit aussi une grande quantité de chiens (469) indiens. Quatre grands bourgs, situés dans la plaine, étoient chargés de les nourrir et exempts de tout autre tribut.

CXCIII. Les pluies ne sont pas fréquentes en Assyrie; l'eau du fleuve y nourrit la racine du grain, et fait croître les moissons, non point

comme (470) le Nil, en se répandant dans les campagnes; mais à force de bras et par le moyen de machines propres à élever l'eau. Car la Babylonie est, comme l'Egypte, entièrement coupée de canaux, dont le plus grand porte des navires. Il regarde le lever d'hiver, et communique de l'Euphrates au Tigre, sur lequel étoit situé Ninive. De tous les pays que nous connoissons, c'est sans contredit, le meilleur et le plus fertile (*a*) en bled. Il n'y vient point du tout (*b*) de figuiers, de vignes, ni d'oliviers; mais en récompense la terre y est si propre à toutes sortes de grains, qu'elle rapporte toujours deux cents fois autant (471) qu'on a semé, et que dans les années où elle se surpasse elle-même, elle rend trois cents fois autant qu'elle a reçu. Les feuilles du froment et de l'orge y ont bien quatre doigts de large. Quoique je n'ignore pas à quelle hauteur y viennent les tiges de millet et de sésame (472), je n'en ferai point mention; persuadé que ceux qui n'ont point été dans la Babylonie, ne pourroient ajouter foi à ce que j'ai rapporté des grains de ce pays. Les Babyloniens ne se servent que de l'huile qu'ils expriment du sésame. La plaine est couverte de palmiers. La plupart portent du fruit; on en mange une partie, et de l'autre on en tire du vin et du

(*a*) Dans le texte : *Grains de Cérès.*

(*b*) Dans le grec : *La terre n'essaye pas du tout d'y porter, &c.*

miel. Ils les cultivent de la même manière (473) que nous cultivons les figuiers. On lie et on attache le fruit des palmiers, que les Grecs appellent palmiers mâles, aux palmiers qui portent des dattes, afin que le moucheron s'introduisant dans la datte, la fasse mûrir et l'empêche de tomber; car il se (474) forme un (475) moucheron dans le fruit des palmiers mâles, comme dans celui des figuiers (476) sauvages.

CXCIV. Je vais parler d'une autre merveille, qui du moins après la ville est la plus grande de toutes celles qu'on voie en ce pays. Les bateaux, dont on se sert pour se rendre à Babylone, sont faits avec des peaux, et de forme ronde. On les fabrique dans la partie de l'Arménie, qui est au-dessus de l'Assyrie, avec des saules, dont on forme la carêne, et les varangues qu'on revêt par-dehors (477) de peaux, à qui on donne la figure d'un plancher. On les arrondit comme un bouclier, sans aucune distinction de poupe ni de proue, et on en remplit le fond de paille. On les abandonne au courant de la rivière, chargés de marchandises, et principalement de vin (478) de palmier. Deux hommes debout les gouvernent chacun avec un pieu, que l'un tire en-dedans et l'autre en-dehors. Ces bateaux ne sont point égaux; il y en a de grands et de petits. Les plus grands portent jusqu'à (*a*) cinq mille talents

(*a*) 257,162 livres, sept onces, un gros, cinq deniers.

pesant. On transporte un âne dans chaque bateau; les plus grands en ont plusieurs. Lorsqu'on est arrivé à Babylone, et qu'on a vendu les marchandises, on met aussi en vente les varangues et la paille. Ils chargent ensuite les peaux sur leurs ânes, et retournent en Arménie, en les chassant devant eux; car le fleuve est si rapide, qu'il n'est pas possible de le remonter, et c'est par cette raison qu'ils ne font pas leurs bateaux de bois, mais de peaux. Ils en construisent d'autres de même manière, lorsqu'ils sont de retour en Arménie avec leurs ânes. Voilà ce que j'avois à dire de leurs bateaux.

CXCV. Quant à leur habillement, ils portent d'abord une tunique de lin, qui leur descend jusqu'aux pieds, et par-dessus une autre tunique de laine; ils (479) s'enveloppent ensuite d'un petit manteau blanc. La chaussure, qui est à la mode de leur pays, ressemble presque à celle des (480) Béotiens. Ils laissent croître (481) leurs cheveux, se couvrent la tête d'une mitre, et se frottent tout le corps de parfums. Ils ont chacun un cachet, et un bâton travaillé à la main, au haut duquel est, ou une pomme, ou une rose, ou un lys, ou un (482) aigle, ou toute autre figure; car il ne leur est pas permis de porter de canne ou bâton sans un ornement caractéristique. C'est ainsi qu'ils se parent : passons maintenant à leurs loix.

CXCVI. La plus sage de toutes, à mon avis, est celle-ci : j'apprends qu'on la retrouve aussi

chez les (*a*) Vénètes, peuple d'Illyrie. Dans chaque bourgade, ceux (483) qui avoient des filles nubiles les amenoient tous les ans dans un endroit où s'assembloient autour d'elles une grande quantité d'hommes. Un (484) crieur public les faisoit lever, et les vendoit toutes l'une après l'autre. Il commençoit d'abord par la plus belle, et après en avoir trouvé une somme considérable, il crioit celles qui en approchoient davantage; mais il ne les vendoit qu'à condition que les acheteurs les épouseroient. Tous les riches Babyloniens qui étoient en âge nubile, enchérissant les uns sur les autres, achetoient les plus belles. Quant aux jeunes gens du peuple, comme ils avoient moins besoin d'épouser de belles personnes, que d'avoir une femme (485) qui leur apportât une dot, ils prenoient les plus laides, avec l'argent qu'on leur donnoit. En effet, le crieur n'avoit pas plutôt fini la vente des belles, qu'il faisoit lever la plus laide, ou celle qui étoit estropiée, s'il s'en trouvoit, la crioit au plus bas prix, demandant qui vouloit l'épouser à cette condition, et l'adjugeoit à celui qui en faisoit la promesse. Ainsi l'argent qui provenoit de la vente des belles servoit à marier les laides et les estropiées. Il n'étoit point permis à un père de choisir un époux à sa fille, et celui qui avoit acheté une fille, ne pouvoit l'emmener chez lui qu'il n'eût donné caution

(*a*) Voyez sur la manière d'écrire ce nom, liv. v, note 17.

de l'épouser. Lorsqu'il avoit trouvé des répondans, il la conduisoit à sa maison. Si l'on ne pouvoit s'accorder, la loi portoit qu'on rendroit l'argent. Il étoit aussi permis indistinctement à tous ceux d'un autre bourg de venir à cette vente, et d'y acheter des filles.

Cette loi, si sagement (486) établie, ne subsiste (487) plus; ils ont depuis peu imaginé un autre moyen pour prévenir les mauvais traitemens qu'on pourroit faire à leurs filles, et pour empêcher qu'on ne les menât dans une autre ville. Depuis que Babylone a été prise, et que maltraités par leurs ennemis, les Babyloniens ont perdu leurs biens, il n'y a personne parmi le peuple, qui, se voyant dans l'indigence, ne prostitue (488) ses filles pour de l'argent.

CXCVII. Après la coutume concernant les mariages, la plus sage est celle qui regarde les malades. Comme ils n'ont point de Médecins, ils transportent (489) les malades à la place publique, chacun s'en approche, et s'il a eu la même maladie, ou s'il a vu quelqu'un qui l'ait eue, il aide le malade de ses conseils, et l'exhorte à faire ce qu'il a fait lui-même, ou ce qu'il a vu pratiquer à d'autres pour se tirer d'une semblable maladie. Il n'est pas permis de passer auprès d'un malade, sans lui demander quel est son mal.

CXCVIII. Ils mettent les morts dans du miel; mais leur deuil et leurs cérémonies funèbres ressemblent beaucoup à ceux des Egyptiens. Toutes

les fois qu'un Babylonien a eu commerce avec sa femme, il brûle des parfums, et s'assied auprès pour se (490) purifier. Sa femme fait la même chose d'un autre côté. Ils se lavent ensuite l'un et l'autre à la pointe du jour; car il ne leur est pas permis de toucher à aucun vase qu'ils ne se soient lavés : les Arabes observent le même usage.

CXCIX. Les (491) Babyloniens ont une loi bien honteuse. Toute femme née dans le pays est obligée, une fois en sa vie, de se rendre au temple (*a*) de Vénus, pour s'y livrer à un étranger. Plusieurs d'entre elles dédaignant de se voir confondues avec les autres, à cause de l'orgueil que leur inspirent leurs richesses, se font porter devant le temple dans des (*b*) chars couverts. Là elles se tiennent assises, ayant derrière elles un grand nombre de domestiques qui les ont accompagnées; mais la plupart des autres s'asseyent dans la pièce de terre dépendante du temple de Vénus, avec une couronne de ficelles autour de la tête. Les unes arrivent, les autres se retirent. On voit en tout sens des allées séparées par des cordages tendus : les étrangers se promènent dans ces allées, et choisissent les femmes qui leur plaisent le plus. Quand une femme a pris place en ce lieu, elle ne peut re-

(*a*) Ce n'est point le temple proprement dit, mais l'enceinte du lieu sacré.

(*b*) Je croirois volontiers que ce sont des litières.

tourner

tourner chez elle que quelque étranger ne lui ait jeté de l'argent sur les genoux, et n'ait eu commerce avec elle hors du lieu sacré. Il faut que l'étranger, en lui jetant de l'argent, lui dise : J'invoque la Déesse (492) Mylitta. Or les Assyriens donnent à Vénus le nom de Mylitta. Quelque (493) modique que soit la somme, il n'éprouvera point de refus, la loi le défend; car cet argent devient sacré. Elle suit le premier qui lui jette de l'argent, et il ne lui est pas permis de repousser personne. Enfin quand elle s'est acquittée de ce qu'elle devoit à la Déesse, en s'abandonnant à un étranger, elle retourne chez elle. Après cela, quelque somme qu'on lui donne, il n'est pas possible de la séduire. Celles qui ont en partage une taille élégante et de la beauté ne font pas un long séjour dans le temple; mais les laides y restent davantage, parce qu'elles ne peuvent satisfaire à la loi : il y en a même qui y demeurent trois ou quatre ans. Une coutume à-peu-près semblable s'observe en quelques endroits (494) de l'île de Cypre.

CC. Telles sont les loix et les coutumes des Babyloniens. Il y a parmi eux trois Tribus qui ne vivent que de poissons. Quand ils les ont pêchés, ils les font sécher au (495) soleil, les broyent dans un mortier, et les passent ensuite à travers un linge. Ceux qui en veulent manger en font des gâteaux, ou les font cuire comme du pain.

CCI. Lorsque Cyrus eut subjugué cette Nation,

il lui prit envie de réduire les Massagètes sous sa puissance. On dit que ces peuples forment une Nation considérable, et qu'ils sont braves et courageux. Leur pays est à l'est, au-delà de l'Araxes, vis-à-vis des Issédons. Il en est qui prétendent qu'ils sont (496) aussi Scythes de nation.

CCII. (*a*) L'Araxes, selon quelques-uns, est plus grand que l'Ister (*b*); selon d'autres, il est plus petit. On dit qu'il y a dans ce fleuve beaucoup d'îles, dont la grandeur approche de celle de Lesbos : que les peuples qui les habitent se nourrissent l'été de diverses sortes de racines, et qu'ils réservent pour l'hiver les fruits mûrs qu'ils trouvent aux arbres. On dit aussi qu'ils ont découvert un arbre, dont ils jettent le fruit dans un feu, autour duquel ils s'assemblent par troupes; qu'ils en aspirent la vapeur par le nez, et que cette vapeur les enivre, comme le vin enivre les Grecs; que plus ils jettent de ce fruit dans le feu, plus ils s'enivrent, jusqu'à ce qu'enfin ils se lèvent et se mettent tous à chanter et à danser. Quant à l'Araxes, il vient du pays des Matianiens, d'où coule aussi le Gyndes, que Cyrus coupa en trois (*c*) cent soixante canaux. Il a (497) quarante embouchures qui, si l'on en

(*a*) C'est le Rha ou Wolga, comme je le prouverai ailleurs.

(*b*) Le Danube. Les Grecs disent : *Istros;* mais j'ai préféré la terminaison latine, parce qu'elle est plus connue.

(*c*) Voyez ci-dessus, §. CLXXXIX et CXC, et liv. V, §. LII.

excepte une, se jettent toutes dans des lieux marécageux et pleins de fange, où l'on prétend qu'habitent des hommes qui vivent de poissons cruds, et sont dans l'usage de s'habiller de peaux de (*a*) veaux marins. Cette bouche unique, dont je viens de parler, se rend dans la mer Caspiène, par un canal (498) propre et net.

Cette mer est une mer par elle-même, et n'a aucune communication avec (499) l'autre; car toute la mer où naviguent les Grecs, celle qui est au-delà des colonnes d'Hercules, qu'on appelle mer Atlantide et la mer Erythrée, ne font ensemble qu'une même mer.

CCIII. La mer Caspiène est une mer par elle-même et bien différente de l'autre. Elle a autant de (500) longueur qu'un vaisseau, qui va à la rame, peut faire de chemin en quinze jours, et dans sa plus grande largeur, autant qu'il en peut faire en huit. Le Caucase borne cette mer à l'occident. C'est la plus grande de toutes les montagnes, tant par son étendue, que par sa hauteur. Elle est habitée par plusieurs Nations différentes, dont la plupart ne vivent que de fruits sauvages. On assure que ces peuples ont chez eux une sorte d'arbres, dont les feuilles broyées et mêlées avec de l'eau, leur fournissent une couleur, avec laquelle ils peignent sur leurs habits des figures d'animaux. L'eau n'efface point ces figures; et,

(*a*) Les Naturalistes se servent du mot Phoques, qui est aussi le terme grec.

comme si elles avoient été tissues, elles ne s'usent qu'avec l'étoffe. On assure aussi que ces peuples voyent publiquement leurs femmes, comme les (*a*) bêtes.

CCIV. La mer Caspiène est donc bornée à l'ouest par le Caucase, et à l'est par une plaine immense et à perte de vue. Les Massagètes, à qui Cyrus vouloit faire la guerre, occupent la plus grande partie de cette plaine spacieuse. Plusieurs considérations importantes engageoient ce Prince dans cette guerre, et l'y animoient. La première étoit sa naissance, qui lui paroissoit avoir quelque chose de plus qu'humain; la seconde, le bonheur qui l'avoit toujours accompagné dans ses guerres. Toutes les Nations, en effet, contre qui Cyrus tourna ses armes, furent subjuguées, aucune ne put l'éviter.

CCV. Tomyris, veuve du dernier Roi, régnoit alors sur les Massagètes. Cyrus lui envoya des Ambassadeurs, sous prétexte de la rechercher en mariage. Mais cette Princesse, comprenant qu'il étoit plus épris de la couronne des Massagètes que de sa personne, lui interdit l'entrée de ses Etats. Cyrus voyant que ses artifices n'avoient point réussi, marcha ouvertement contre les Massagètes, et s'avança jusqu'à l'Araxes. Il jeta un pont sur ce fleuve, pour en faciliter le passage, et fit élever des tours sur des bateaux destinés à passer ses troupes.

---

(*a*) Dans le grec : *Le bétail.*

CCVI. Pendant qu'il étoit occupé de ces travaux, Tomyris lui envoya un Ambassadeur, qu'elle chargea de lui parler ainsi : « Roi des » Mèdes, cesse de hâter une entreprise dont tu » ignores si l'événement tournera à ton avantage, » et content de régner sur tes propres sujets, re- » garde-nous (501) tranquillement régner sur les » nôtres. Si tu ne veux pas suivre mes conseils, » si tu préfères tout autre parti au repos, enfin » si tu as tant d'envie d'éprouver tes forces contre » celles des Massagètes, discontinue le pont que » tu as commencé. Nous nous retirerons à trois » journées de ce fleuve, pour te donner le tems » de passer dans notre pays, ou si tu aimes mieux » nous recevoir dans le tien, fais comme nous ».

Cyrus convoqua là-dessus les principaux d'entre les Perses, et ayant mis l'affaire en délibération, il voulut avoir leur avis. Ils s'accordèrent tous à recevoir Tomyris et son armée sur leurs terres.

CCVII. Crésus, qui étoit présent aux délibérations, désapprouva cet avis, et en proposa un tout opposé. « Seigneur, dit-il à Cyrus, je vous » ai toujours assuré que, Jupiter m'ayant livré » en votre puissance, je ne cesserois de faire tous » mes efforts pour tâcher de détourner de dessus » votre tête les malheurs qui vous menacent. » Mes adversités me tiennent lieu d'instructions. » Si vous vous croyez immortel, si vous pensez » commander une armée d'immortels, peu vous » importe ma manière de penser. Mais si vous

» reconnoissez que vous êtes aussi un homme, et
» que vous ne commandez qu'à des hommes
» comme vous, considérez d'abord les vicissi-
» tudes humaines : figurez-vous une roue qui
» tourne sans cesse, et ne nous permet pas d'être
» toujours heureux. Pour moi, sur l'affaire qui
» vient d'être proposée, je suis d'un avis totale-
» ment contraire à celui de votre conseil. Si nous
» recevons l'ennemi dans notre pays, et qu'il
» nous batte, n'est-il pas à craindre que vous ne
» perdiez votre Empire? car si les Massagètes
» ont l'avantage, il est certain qu'au lieu de re-
» tourner en arrière, ils attaqueront vos pro-
» vinces. Je veux que vous remportiez la vic-
» toire ; sera-t-elle jamais aussi complète que si,
» après avoir défait vos ennemis sur leur propre
» territoire, vous n'aviez plus qu'à les poursuivre?
» J'opposerai toujours à ceux qui ne sont pas de
» cet avis, que si vous obtenez la victoire, rien
» ne pourra plus vous empêcher de pénétrer sur
» le champ jusqu'au centre des Etats de Tomyris.
» Indépendamment de ces motifs, ne seroit-ce
» pas une chose aussi insupportable que hon-
» teuse, pour Cyrus, fils de Cambyses, de re-
» culer devant une femme?

» J'opine donc que vos troupes passent le fleuve,
» que vous avanciez à mesure que l'ennemi s'éloi-
» gnera, et qu'ensuite vous cherchiez tous les
» moyens de le vaincre. Je sais que les Massagètes
» ne connoissent pas les délices des Perses, et

» qu'ils manquent des commodités de la vie. Qu'on » égorge donc une grande quantité de bétail, » qu'on l'apprête, et qu'on le serve dans le camp; » on y joindra du vin pur en abondance dans des » cratères, et toutes sortes de mets. Ces prépara- » tifs achevés, nous laisserons au camp (a) nos » plus mauvaises troupes, et nous nous retirerons » vers le fleuve avec le reste de l'armée. Les Mas- » sagètes, si je ne me trompe, voyant tant d'abon- » dance, y courront, et c'est alors que nous trou- » verons l'occasion de nous signaler ».

CCVIII. De ces deux (502) avis opposés, Cyrus rejeta le premier, et préféra celui de Crésus. Il fit dire en conséquence à Tomyris de se retirer, parce qu'il avoit dessein de traverser la rivière. La Reine se retira suivant la (503) convention. Cyrus (504) déclara son fils Cambyses pour son successeur, et lui ayant remis Crésus entre les mains, il lui recommanda d'honorer ce Prince, et de le combler de bienfaits, quand même cette expédition ne réussiroit pas. Ces ordres donnés, il les renvoya en Perse, et traversa le fleuve avec son armée.

CCIX. Cyrus ayant passé l'Araxes, et la nuit étant venue, il s'endormit dans le pays des Massagètes, et pendant son sommeil, il eut cette vision. Il lui sembla voir en songe l'aîné des fils d'Hystaspes, ayant deux ailes aux épaules, dont l'une couvroit l'Asie de son ombre, et l'autre

(a) Voyez §. CXCI, note 460.

couvroit l'Europe. Cet aîné des enfans d'Hystaspes, nommé Darius, avoit alors environ vingt ans. Son père, fils d'Arsames, et de la race des Achéménides, l'avoit laissé en Perse, parce qu'il n'étoit pas encore en âge de porter les armes.

Cyrus ayant, à son réveil, réfléchi sur cette vision, et la croyant d'une très-grande importance, il manda Hystaspes, le prit en particulier, et lui dit : « Hystaspes, votre fils est convaincu » d'avoir conspiré contre moi et contre mon » royaume. Je vais vous apprendre comment je » le sais, à n'en pouvoir douter. Les Dieux pren» nent soin de moi, et me découvrent ce qui doit » m'arriver. La nuit dernière, pendant que je » dormois, j'ai vu l'aîné de vos enfans avec des » ailes aux épaules, dont l'une couvroit de son » ombre l'Asie, et l'autre l'Europe. Je ne puis » douter, après cela, qu'il n'ait formé quel» que trame contre moi. Partez donc prompte» ment pour la Perse, et (505) ne manquez pas, » à mon retour, après la conquête de ce pays» ci, de me représenter votre fils, afin que je l'exa» mine ».

CCX. Ainsi parla Cyrus, persuadé que Darius conspiroit contre lui ; mais le Dieu lui présageoit par ce songe, qu'il devoit mourir dans le pays des Massagètes, et que sa couronne passeroit sur la tête de Darius. Hystaspes répondit : « Seigneur, » aux Dieux ne plaise qu'il se trouve parmi les » Perses un homme qui veuille attenter à vos

» jours ; s'il s'en trouvoit quelqu'un, qu'il pé-
» risse au plutôt. D'esclaves qu'ils étoient, vous
» en avez fait des hommes libres ; et au lieu de
» recevoir l'ordre d'un Maître, ils commandent
» à toutes les Nations. Au reste, Seigneur, si quel-
» que vision vous a fait connoître que mon fils
» conspire contre votre personne, je vous le livre
» moi-même, pour le traiter comme il vous
» plaira ». Hystaspes traversa l'Araxes après cette réponse, et retourna en Perse, pour s'assurer de Darius son fils, et le représenter à Cyrus.

CCXI. Cyrus s'étant avancé à une journée de l'Araxes, laissa dans son camp, suivant le conseil de Crésus, ses plus mauvaises (a) troupes, et retourna vers le fleuve avec ses meilleures. Les Massagètes vinrent attaquer avec la troisième partie de leurs forces les troupes que Cyrus avoit laissées à la garde du camp, et les passèrent au fil de l'épée, après quelque résistance. Voyant ensuite tout prêt pour le repas, ils se mirent à table, et après avoir mangé et bu avec excès, ils s'endormirent. Mais les Perses (506) survinrent, en tuèrent un grand nombre, et firent encore plus de prisonniers, parmi lesquels se trouva Spargapisès leur Général, fils de la reine Tomyris.

CCXII. Cette Princesse ayant appris le malheur arrivé à ses troupes et à son fils, envoya un Héraut à Cyrus : « Prince altéré de sang, lui dit-
» elle par la bouche du Héraut, que ce succès

(a) Voyez le §. cxci, note 460.

» ne t'enfle point, tu ne le dois qu'au jus de » la vigne, qu'à cette liqueur qui vous rend insensés, et ne descend dans vos corps, que pour » faire remonter sur vos lèvres des paroles insolentes. Tu as remporté la victoire sur mon fils, » non dans une bataille et par tes propres forces, » mais par l'appas (507) de ce poison séducteur. » Ecoute, et suis un bon conseil : rends-moi mon » fils ; et après avoir défait le tiers (508) de mon » armée, je veux bien encore que tu te retires » impunément de mes Etats ; sinon, j'en jure par » le Soleil, le souverain (509) Maître des Massagètes : oui, je (510) t'assouvirai de sang, quelqu'altéré que tu en sois ».

CCXIII. Cyrus ne tint aucun compte de ce discours. Quant à Spargapisès, étant revenu de son ivresse, et apprenant le fâcheux état où il se trouvoit, il pria Cyrus de lui faire ôter ses chaînes. Il ne se vit pas plutôt en liberté, qu'il se tua. Telle fut la triste fin de ce jeune Prince.

CCXIV. Tomyris, voyant que Cyrus n'étoit pas disposé à suivre son conseil, rassembla toutes ses forces, et lui livra bataille. Ce combat fut, je crois, le plus furieux qui se soit jamais donné entre des peuples barbares. Voici, autant que je l'ai pu savoir, comment les choses se passèrent : Les deux armées étant à quelque distance l'une de l'autre, on se tira d'abord une multitude de flèches. Les flèches épuisées, on fondit les uns sur les autres à coups de lances, et l'on se mêla l'épée

à la main. On combattit long-temps de pied ferme avec un avantage égal et sans reculer. Enfin la victoire se déclara pour les Massagètes : la plus grande partie de l'armée des Perses périt en cet endroit, et Cyrus lui-même fut tué dans le combat, après un règne de vingt-neuf ans accomplis. Tomyris ayant fait chercher ce Prince parmi les morts, maltraita son cadavre, et lui fit plonger la tête dans une outre pleine de sang humain. « Quoique vivante et victorieuse, dit-elle, tu » m'as perdue en faisant périr mon fils, qui s'est » laissé prendre à tes piéges ; mais je t'assouvirai » de sang, comme je t'en ai menacé ». On raconte (511) diversement la mort de Cyrus ; pour moi, je me suis borné à ce qui m'a paru le plus vraisemblable.

CCXV. Les Massagètes s'habillent (512) comme les Scythes, et leur manière de vivre est la même. Ils combattent à pied et à cheval, et y réussissent également. Ils sont gens de trait et bons piquiers, et portent des (513) sagares, suivant l'usage du pays. Ils emploient à toutes sortes d'usages l'or et le cuivre. Ils se servent du cuivre pour les piques, les pointes des flèches, et les sagares, et réservent l'or pour orner les casques, les baudriers et les larges ceintures qu'ils portent sous les aisselles. Les plastrons, dont est garni le poitrail de leurs chevaux, sont aussi de cuivre ; quant aux brides, aux mors et aux bossètes, ils les embellissent avec de l'or. Le fer et l'argent ne

sont point en usage parmi eux ; et on n'en trouve point dans leur pays, mais l'or et le cuivre y sont abondans.

CCXVI. Passons à leurs usages. Ils épousent chacun une femme ; mais elles sont (514) communes entr'eux. C'est chez les Massagètes que s'observe cette coutume, et non chez les Scythes, comme le prétendent les Grecs. Lorsqu'un Massagète devient amoureux d'une femme, il suspend son carquois à son chariot, et en jouit sans honte et sans crainte.

Ils ne prescrivent point de bornes à la vie ; mais lorsqu'un homme est cassé de vieillesse, ses parens s'assemblent et l'immolent (515) avec du bétail. Ils en font cuire la chair, et s'en régalent. Ce genre de mort passe chez ces peuples pour le plus heureux. Ils ne mangent point celui qui est mort de maladie ; mais ils (516) l'enterrent, et regardent comme un malheur de ce qu'il n'a pas été immolé.

Ils n'ensemencent point la terre, et vivent de leurs troupeaux et des poissons que l'Araxes leur fournit en abondance. Le lait est leur boisson ordinaire. De tous les Dieux, ils n'adorent que le Soleil ; ils lui sacrifient (517) des chevaux, parce qu'ils croient juste d'immoler au plus vîte des Dieux, le (518) plus vîte des animaux.

FIN DU PREMIER LIVRE.

# NOTES

## SUR LE PREMIER LIVRE D'HÉRODOTE.

---

(1) *En présentant au public ces recherches.* Ἀποδείκνυμι dit plus que συγγράφειν; il se prend dans le sens de présenter au Public, de donner au Public. Ἱστορίη, dans Hérodote, ne signifie point une histoire, mais des recherches faites avec soin. On ne trouve ce mot avec cette acception que dans des écrivains qui lui sont de beaucoup postérieurs. Ainsi l'Ode XVIII qui se trouve dans les Œuvres d'Anacréon, ne peut être de cet auteur, puisqu'on y lit, au vers 9, φευκτὸν ἱστόρημα, une histoire odieuse. Ce commencement d'Hérodote se trouve dans la Rhétorique (*a*) d'Aristote; mais il a été mal rendu par le Traducteur latin et par Cassandre, qui a mis ce Traité en françois. Au reste, le début d'Hérodote est extrêmement simple; c'est ainsi que commençoient les plus anciens Auteurs (*b*). Hécatée de Milet, Historien antérieur à Hérodote, commence de la sorte son histoire : « J'écris » ces choses comme elles me paroissent vraies; car les pro- » pos des Grecs diffèrent beaucoup les uns des autres, et » sont, à mon avis, ridicules ».

(2) §. I. *Les Perses les plus savans dans l'Histoire.* Λόγος signifie souvent dans Hérodote et ailleurs, une histoire; λογοποιός, un historien, λόγιος, un homme savant dans l'histoire et les antiquités de sa patrie. Ce mot

---

(*a*) Aristot. Rhetor. lib. III, cap. IX, pag. 592, A; vel cap. V, ex edit. Oxon. 1759, *in*-8.

(*b*) Demetrius Phaler. pag. 546, lin. 5, à fine.

n'a point été entendu dans Joseph. Καίτοιγε (a) ἐπιτιμήσαιμ' ἂν αὐτὸς δικαίως τοῖς Ἑλλήνων λογίοις. « Je pourrois » faire un juste reproche aux historiens Grecs ». Le Traducteur latin a mal rendu *Græcorum* disertos *merito increpaverim*, et le P. Gillet après lui : « Je (b) pourrois, ce » me semble, faire quelques justes reproches à ceux des » Grecs *qui se piquent d'éloquence* ». Il n'est point question en cet endroit d'éloquence, mais d'histoire. Hésychius dit aussi (c) λόγιος, ὁ τῆς ἱστορίας ἔμπειρος : « λόγιος, » celui qui est habile dans l'histoire ». On peut consulter la note de Gronovius sur le livre II d'Hérodote, §. III, pag. 88, et principalement celle de feu M. Wesseling sur Diodore de Sicile, livre II, §. IV, pag. 116, note 35.

(3) §. I. *Etant venus des bords de la mer Erythrée, &c.* Quand Hérodote parle pour la première fois d'un peuple, il remonte presque toujours à son origine. Il nous apprend ici que les Phéniciens habitoient les côtes de la Mer Rouge avant leur établissement dans le pays appelé de leur nom Phénicie. Cette mer étant fort étendue, en quel endroit de ses côtes faut-il les placer ? Je ne vois rien de bien certain ; mais voici ce qui m'a paru le plus vraisemblable : Les Homérites, peuple d'Arabie, dont le nom en arabe signifie la même chose que Phénicien en grec, habitoient sur les bords de la mer à laquelle ils donnèrent leur nom. Cette nation s'étant accrue, peupla les côtes de proche en proche, et l'on voit près de Hippos, port du golfe d'Ailath ou Ælana, une ville qui avoit nom *Phœnicum oppidum*, ville des Phéniciens. Les Grecs l'avoient ainsi appelée, par la même raison qui leur avoit fait donner le nom de Phéniciens aux Homérites transportés sur les bords de la Méditerranée. De cette ville aux côtes de Phénicie, il.

(a) Joseph. de Bello Judaico, lib. I, Prœm. §. V, pag. 49.
(b) Nouvelle Traduct. de l'Historien Joseph, tom. IV, pag. 4.
(c) Hesych. voc. λόγιος, tom. II, pag. 495.

y a deux à trois cents lieues, distance qui ne choque en aucune manière la vraisemblance.

Quelques Auteurs font venir les Phéniciens du golfe Persique, et Strabon (*a*) rapporte ce sentiment sans y ajouter foi. Cependant après avoir cité dans un autre endroit un vers d'Homère où il est question des Sidoniens, il (*b*) ajoute: « On ne sait pas s'il faut entendre par ces Sido- » niens ceux qui habitoient sur le golfe Persique, dont » les nôtres sont une Colonie ». Mais quand même on les y placeroit, la distance de ce golfe aux côtes de la Méditerranée, n'est pas assez grande pour qu'ils n'aient pu y aller par terre. Denys le Périégète est de même avis qu'Hérodote. « Les Syriens (*c*), dit-il, qui habitent près » de la mer, et qui sont surnommés Phéniciens, tirent » leur origine des Erythréens. Ils essayèrent les premiers » de traverser la mer sur des vaisseaux ». On trouve pareillement dans Hésychius (*d*), qu'il y avoit des Phéniciens sur la Mer Rouge. *Voyez* aussi Eustathe (*e*) dans son Commentaire sur Homère.

Ce fait, qui paroît si bien attesté, n'en a pas moins paru fabuleux à M. de Voltaire. « Que (*f*) veut dire, » se demande-t-il, le Père de l'Histoire, dès le commen- » cement de son Ouvrage : *Les historiens Perses rappor-* » *tent que les Phéniciens furent les auteurs de toutes les* » *guerres. De la Mer Rouge ils entrèrent dans la nôtre?* » Il sembleroit que les Phéniciens se fussent embarqués » au golfe de Suez; qu'arrivés au détroit de Babel-Man-

---

(*a*) Strab. lib. I, pag. 73, A.

(*b*) Id. lib. XVI, pag. 1131, A, B.

(*c*) Dionysii Perieg. Orbis Descript. vers. 905. *Voyez* aussi le Commentaire d'Eustathe sur ce vers, pag. 158, col. 2, note 2.

(*d*) Hesychius, voc. Σιδόνιοι.

(*e*) Eustath. ad Homeri Odyss. lib. IV, tom. III, pag. 1484, lin. 33 et seq.

(*f*) Volt. Quest. sur l'Encyclopédie, part. IV, pag. 310.

» del, ils eussent côtoyé l'Ethiopie, passé la Ligne, doublé » le Cap des Tempêtes, appelé depuis le Cap de Bonne-» Espérance, remonté au loin entre l'Afrique et l'Améri-» que, qui est le seul chemin, repassé la Ligne, entré de » l'Océan dans la Méditerranée, par les colonnes d'Her-» cules, ce qui auroit été un voyage de plus de quatre » mille de nos grandes lieues marines, dans un temps où » la navigation étoit dans son enfance ».

M. de Voltaire se seroit épargué cette critique avec une connoissance, même médiocre, de la langue grecque. Si Hérodote eût fait aller les Phéniciens par mer, il auroit dit Απικομένυς εἰς τήνδε τὴν θάλασσαν au lieu de ἐπὶ. D'ailleurs il n'auroit pas remarqué qu'après s'être établis sur les bords de la Méditerranée, ils s'étoient adonnés aussi-tôt à de longs voyages sur mer, puisqu'ils en auroient fait un auparavant d'une longueur bien plus effrayante que tous ceux qu'ils entreprirent dans la suite. Mais s'il pouvoit rester quelque doute, le même Historien, encore plus précis autre part, suffiroit pour le lever. « Ces (*a*) » Phéniciens, dit-il, habitoient autrefois sur les bords de » la Mer Rouge, comme ils le disent eux-mêmes; mais » étant passés de-là dans les pays maritimes de la Syrie, » ils s'y sont établis ». Ἐνθεῦτεν ὑπερβάντες, que j'ai rendu *étant passé de-là*, s'entend d'un pays qu'on traverse, ou de montagnes qu'on passe, qu'on franchit, et jamais de la mer, du moins n'en ai-je trouvé aucun exemple ni dans Hérodote, ni ailleurs. Ἐκ δὲ τῆς Κολχίδος οὐ πολλὸν ὑπερβῆναι ἐς τὴν Μηδικὴν, ἀλλὰ ἕν τὸ διὰ μέσυ ἔθνος αὐτῶν ἐστὶ, Σάσπειρες (*b*). « De la Colchide » en Médie il n'y a pas loin. Il ne se trouve entre deux » que le pays des Sapires; lorsqu'on l'a traversé, l'on est

(*a*) Herodot. lib. VII, §. LXXXIX.
(*b*) Id. lib. I, §. CIV.

sur

» sur les terres de Médie ». Strabon (*a*) l'emploie toujours en parlant d'un pays montagneux. Ἡ ἐπὶ τὴν Κασπίαν ὑπέρβασις, « c'est le passage de la Colchide à la mer » Caspiène ». Dion Cassius dit pareillement, ἐπεὶ (*b*) δὲ τόν τε Αἷμον ὑπερέβησαν, *lorsqu'ils eurent franchi le mont Hæmus*. Il est donc clair, par ce passage du liv. VII, qu'Hérodote faisoit aller les Phéniciens par terre et non par mer. Ce voyage n'a rien en effet qui choque la vraisemblance, puisqu'il n'y a que deux à trois cents lieues de *Phœnicum oppidum* sur la Mer Rouge, aux côtes de Phénicie, comme je l'ai déjà dit.

(4) §. I. *Et qu'ils transportèrent.* Lycophron prétend que ces Phéniciens étoient de la ville de Carné. « Puissent (*c*) périr, dit-il, les chiens de Carnites, ces premiers Nautonniers, ces loups marchands, qui enlevant » des bords de Lerne la fille au visage de génisse, et la » menant au Prince de Memphis, pour lui servir d'épouse, » allumèrent le flambeau de la discorde entre deux con- » tinens » ! Le grec dit : *Elevèrent le flambeau de la haine entre deux continens.* Tout le monde sait qu'avant l'invention des trompettes, des gens consacrés à Mars, dans l'une et l'autre armée, s'avançoient au-delà des rangs, un flambeau à la main, et donnoient le signal du combat en le laissant tomber. On leur laissoit ensuite de part et d'autre la liberté de se retirer derrière les rangs. Les deux continens dont il est ici question, sont l'Asie et l'Europe.

(5) §. I. *Toutes celles du pays.* Je n'ai dessein de charger ces Remarques de notes grammaticales, qu'autant qu'elles me paroîtront nécessaires pour l'intelligence du texte, parce que la plupart des lecteurs y prendroient trop peu d'intérêt. Je ne puis cependant m'empêcher d'observer

(*a*) Strab. lib. II, pag. 122, A.
(*b*) Dio Cassius, lib. LI, §. XXIII, tom. I, pag. 657.
(*c*) Lycophr. Cassandr. vers. 1291.

μὲν (a) ἐν Ἰάσῳ θυγάτηρ, εἴτε ὡς Ἡρόδοτος ἔγραψεν, εἴτε καθ' ὃ λέγουσιν Ἕλληνες, ἐς Αἴγυπτον ἀφικνεῖται.

WESSELING.

(11) §. II. *Sur un vaisseau long.* Les vaisseaux longs étoient des vaisseaux de guerre, et les ronds, des vaisseaux marchands, des vaisseaux de charge. Πλοίῳ (b) στρογγύλῳ, φορτηγῷ δηλονότι· μακρὰ γὰρ τὰ πολεμικὰ ὀνομάζουσιν Le navire des Argonautes fut le premier vaisseau long. *Longâ (c) nave Jasonem primum navigasse, Philostephanus auctor est.* Ce n'étoit point cependant un vaisseau de guerre, comme l'a cru M. l'Abbé Banier (d). Du temps des Argonautes, et long-temps après, les vaisseaux longs servoient au commerce. On voit en effet que les Phocéens, qui, du temps de Cyrus, c'est-à-dire, un peu plus de sept siècles après l'expédition des Argonautes, alloient négocier à Tartessus, y naviguoient (e) sur des vaisseaux longs. Si dans le siècle des Argonautes, les vaisseaux longs eussent été des vaisseaux de guerre, le navire Argo auroit été suspect aux Colchidiens, et suivant toutes les apparences, ils s'en seroient emparés. *Voyez* ci-dessous, §. CLXIII, note 385.

(12) §. II. *Les Colchidiens n'avoient donné aucune satisfaction, &c.* On pourroit dire que les Phéniciens ayant enlevé Io, ce n'étoit pas au Roi de la Colchide à donner satisfaction de cet enlèvement; mais tous les peuples de l'Asie ne composant qu'un seul corps, suivant l'opinion des Perses, qui s'en croyoient (f) les maîtres, une injure

---

(a) Pausan. Corinthiac. sive lib. II, cap. XVI, pag. 145.
(b) Ulpian. in Orat. Demosth. contra Leptinem, pag. 599, E.
(c) Plin. Hist. Nat. lib. VII, cap. LVI, tom. I, pag. 417, lin. 16.
(d) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. IX; Mém. pag. 69.
(e) Herodot. lib. I, §. CLXIII.
(f) Id. ibid. §. IV; lib. IX, §. CXV.

faite par une des nations qui l'habitoient, étoit censée celle du corps entier des Asiatiques, de même que ce corps ressentoit les insultes faites à un de ses membres; aussi verrons-nous, paragraphe IV, que les Perses regardoient les Grecs comme leurs ennemis, depuis la prise de Troie.

(13) §. IV. *Puisqu'il est évident que sans leur consentement on ne les eût pas enlevées.* C'est une de ces maximes générales qui ne sont vraies que moralement parlant, et qui ne trompent personne. Plutarque, cet écrivain plein de sens, mais qui ne pouvoit digérer les vérités dures qu'Hérodote avoit dites des Béotiens ses compatriotes, a voulu se venger de notre Historien, par un Ouvrage intitulé: De la Malignité d'Hérodote. Cette maxime est une des accusations qu'il lui intente. Il la prend à la rigueur, et de-là il conclut comme il lui plaît. « Les » Dieux, dit-il (*a*), ont donc eu tort de punir les Lacédé- » moniens, pour avoir outragé les filles de Leuctre.... » car, suivant Hérodote, ces filles ne l'ont été que parce » qu'elles l'ont bien voulu. De braves guerriers, comme » Aristomènes, Philopœmen, Régulus, ont été enlevés » par leurs ennemis. On prend en vie les tigres et les » léopards, et cependant Hérodote fait l'apologie des ravis- » seurs, et jette la faute sur les femmes enlevées ». Qui peut s'empêcher de rire en voyant le sérieux avec lequel ce grave Philosophe réfute cette maxime? A-t-il pu croire, dit M. l'abbé Geinoz, qu'Hérodote fût assez simple pour penser qu'il n'étoit pas possible d'enlever une femme malgré elle?

Plutarque a fait bien d'autres reproches à Hérodote; mais M. l'abbé Geinoz l'a réfuté dans de savantes Dissertations, que ceux qui souhaiteront tirer quelque fruit de cette histoire, feront bien de lire. Elles se trouvent dans

---

(*a*) Plutarch. de Malig. Herodoti, pag. 856, F, 857, A.

les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XIX, Mém. pag. 115; tom. XXI, Mém. pag. 120; et tom. XXIII, Mém. pag. 101.

J'ai publié dans le VI[e] volume le Traité de la Malignité d'Hérodote traduit par Amyot, auquel j'ai joint des notes où je réfute Plutarque.

(14) §. IV. *Leur consentement.* Je lis ἀυταὶ avec le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi.

(15) §. IV. *Quoiqu'ils soient Asiatiques.* Οἱ ἐκ τῆς Ἀσίης; *sont les peuples de l'Asie.* Il paroît que le Traducteur latin s'y est mépris.

(16) §. IV. *Ils n'ont tenu aucun compte des femmes enlevées dans cette partie du monde.* Comment les Perses pouvoient-ils dire que les Grecs avoient commis des hostilités en Asie, avant que les Asiatiques eussent porté la guerre en Europe? Les Thraces Strymoniens (*a*), depuis appelés Bithyniens, avoient été transportés d'Europe en Asie, par les Teucriens et les Mysiens. Cadmus (*b*) étoit venu de Phénicie s'établir en Béotie, et Pélops (*c*) de Phrygie dans le Péloponnèse. Les Perses ignoroient-ils ces usurpations, et bien d'autres, qu'il seroit trop long de rapporter?

(17) §. IV. *S'arrogent.* Laurent Valle avoit traduit: *Sibi necessitudine conjunctas putant :* Gronovius, *sibi junctas tenent ;* mais M. Wesseling prouve très-bien dans sa note, que οἰκειοῦμαι signifie *mihi vindico, meum esse contendo.* Les Perses s'attribuoient l'empire sur toute l'Asie, comme on le voit très-clairement, livre IX, §. CXV. Ils regardoient par conséquent comme faite à eux-mêmes toute insulte faite à un peuple Asiatique quelconque.

(18) §. VI. *Se jette au Nord.* Les sentimens sont par-

---

(*a*) Herodot. lib. VII, §. LXXV.
(*b*) Id. lib. II, §. XLIX, &c.
(*c*) Id. lib. VII, §. XI.

tagés sur le cours de ce fleuve. Arrien (*a*) prétend qu'il ne coule pas du Midi, mais du soleil levant. En entendant le lever d'hiver, cela rapproche cet Auteur d'Hérodote, et c'est le sentiment de M. Wesseling. Je ne crois pas cependant que ce Savant ait touché la difficulté. Il y avoit un double Halys; l'un prenoit sa source au Midi, l'autre à l'Est. Hérodote parle du premier, Arrien du second; mais cela exigeroit une dissertation particulière. M. d'Anville est aussi de même avis. *Voyez* sa Géographie Ancienne abrégée, vol. II, pag. 7; et de l'édition *in-folio*, col. 92.

(19) §. VI. *Des Cimmériens, &c.* Strabon place (*b*) l'incursion des Cimmériens du temps d'Homère, ou un peu avant la naissance de ce Poète. M. Wesseling pense avec raison, que l'autorité de ce Géographe est d'un moindre poids que celle de notre Historien, qui la met sous (*c*) Ardys. Pour moi, je croirois que ce sont deux expéditions très-différentes : qu'Hérodote n'a parlé que de la seconde, parce qu'il n'y avoit point encore de villes Grecques dans l'Asie Mineure lors de la première, et qu'il vouloit faire voir que cette seconde expédition n'avoit donné aucune atteinte à la liberté des Grecs. A l'égard de la première, on pourroit la croire antérieure au temps que lui assigne Strabon, et qu'elle a précédé de peu le siége de Troie. Il en est fait mention dans Euripides. En effet, dans quelle autre expédition ces femmes captives, qui composent le chœur de l'Iphigénie en Tauride, auroient-elles été enlevées? elles parlent de villes (*d*) prises, de tours renversées, et de leur captivité en Tauride, de manière à faire penser que cela arriva dans l'incursion

(*a*) Arrian. Peripl. Ponti Euxini, pag. 16.

(*b*) Strab. Geograph. lib. I, pag. 12, B; lib. III, pag. 222, C.

(*c*) Herodot. lib. I, §. XV; lib. IV, §. XII. *Voyez* aussi feu M. le Président Bouhier, Dissertations sur Hérodote, pag. 54.

(*d*) Euripid. Iphigen. in Tauris, vers. 1106 et seq. vel 1113 et seq. secundum alias editiones.

des Cimmériens, qui habitoient, comme on le sait, la Chersonèse Taurique avant que les Scythes les en eussent chassés; mais il y a grande apparence que ce Poète a lié sa fable sur cette invasion, et qu'il suppose des Grecs en Asie, dans un temps où il n'y en avoit point encore. Telle étoit la manière dont j'avois cru devoir prévenir l'objection que l'on n'auroit pas manqué de me faire. Mais il est inutile d'y avoir recours. Ion étoit passé en Asie, et y avoit formé quelques légers établissemens 107 ans avant la première incursion des Cimmériens. *Voyez* mon Essai de Chronologie, chap. XV, sect. III, §. III, pag. 426, 427, 435 et 436, et le Canon Chronologique, années 3,323 et 3,430. Les Ioniens n'avoient encore que quelques habitations, et si Euripides parle de villes prises, ce n'est que pour rendre son récit plus touchant.

(20) §. VII. *Candaules, &c.* La peinture étoit déjà en honneur avant ce Prince. Il acheta au poids de l'or (*a*) un tableau de Bularque, représentant une bataille des Magnètes; c'est, je pense, le plus ancien tableau dont il soit parlé dans l'Histoire.

WESSELING.

Si Pline ne se trompe pas au sujet de Bularque, il faut que ce peintre ait fleuri peu après la prise de Troie. Mais lorsque ce Naturaliste ajoute que Candaules mourut la même année que Romulus, il se trompe grossièrement, puisque ce Prince périt environ 500 ans avant le fondateur de Rome. Il est étonnant que François Junius et le Père Hardouin n'ayent pas relevé cette erreur.

(21) §. VII. *Agron.* C'est ainsi qu'on trouve ce nom écrit dans les meilleurs manuscrits. Cette manière de l'écrire est appuyée par Julius Pollux, qui dit: « Ninus (*b*),

---

(*a*) Plin. Hist. Nat. lib. VII, cap. XXXVIII, tom. I, pag. 396; lib. XXXV, cap. VIII, tom. II, pag. 690.

(*b*) Julii Pollucis Onomast. lib. IX, Segm. XII, pag. 983.

» fils de Bélus, donna le nom d'Agron à son fils, parce » qu'il étoit né à la campagne ».

(22) §. VII. *Qui donna.* Il y a dans toutes les éditions, ἀπό τευ; mais τεῦ se prend pour σοῦ, ou pour τινός, ce qui ne peut convenir en cet endroit. Il étoit très-facile de corriger ἀπ' ὅτευ, qu'on retrouve plus bas, §. CXIX. Cette correction est appuyée du manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi.

(23) §. VII. *A qui ces Princes avoient confié les affaires du Gouvernement.* Il y a dans le grec : παρὰ τούτων Ἡρακλεῖδαι ἐπιτραφθέντες, ἔσχον τὴν ἀρχὴν, &c. La plupart des Traducteurs latins ont rendu ce passage : *Ab his succedentes;* la note de l'édition de Thomas Gale, *ab his educati;* Gronovius, *ab his præfecti;* et c'est ce dernier sens que j'ai suivi. Ἐπιτραφθεὶς est l'aoriste premier du passif ἐπιτρέπομαι, *meæ curæ traditur, mihi committitur* : ᾧ λαοὶ ἐπιτετράφαται, dit (*a*) Homère, *cui populi commissi sunt.* Hérodote se sert souvent de cette expression. On en peut voir des exemples, liv. II, §. CXXI; liv. III, §. CLV et CLVII, &c.

Mais voici une remarque de M. Coray : « Il y a dans » le texte παρὰ τούτων δὲ Ἡρακλεῖδαι ἐπιτραφθέντες » ἔσχον τὴν ἀρχὴν ἐκ θεοπροπίου.... Je corrige ἐπιτραφέντες dans le sens de ἐπιγενόμενοι, sens que » les auteurs Ioniens semblent avoir attribué particulièrement à ce mot. Voici un autre exemple que j'em» prunte du même auteur, lib. II, §. CXXI : πλοῦτον δὲ » τούτῳ τῷ βασιλέϊ γενέσθαι ἀργύρου μέγαν, τὸν οὐδένα » τῶν ὕστερον ἐπιτραφέντων, ἔσχον βασιλέων δύνασθαι » ὑπερβαλέσθαι, *aucun des Rois qui lui succédèrent.* Hip» pocrate fournira le troisième et dernier exemple. C'est » dans son admirable Traité de Aër. Aq. et Locis, tom. I, » pag. 334. Il y parle des eaux croupissantes : ἀνάγκη » τοῦ μὲν θέρους εἶναι θερμὰ καὶ παχέα καὶ ὀδμὴν ἔχοντα,

---

(*a*) Homeri Ilias, lib. II, vers. 25.

» ἅτε οὐκ ἀπόῤῥυτα ἐόντα, ἀλλὰ τοῦ τε ὀμβρίου ὕδατος
» ἐπιφερομένου ἀεὶ νέου K. T. Λ. Au lieu de cette mauvaise
» leçon de Van der Linden ἐπιφερομένου, l'édition de
» Foësius, ainsi que deux manuscrits de la Bibliothèque
» du Roi, portent la vraie leçon Ionique ἐπιτρεφόμενου
» dans le sens de ἐπιγιγνομένου ». CORAY.

Je crois qu'il faut laisser subsister la leçon ἐπιτραφθέντες, et que dans le passage du second Livre, il faut lire ἐπιτραφθέντων. Les Ioniens et les Poètes préfèrent ces expressions qui paroissent un peu dures à d'autres qui sont un peu plus molles. C'est ce que dit Eustathe dans son Commentaire sur le cinquième Livre de l'Iliade, pag. 519, lin. 7, *à fine*, et il le prouve par des exemples d'Homère, d'Euripides et d'Hérodote même. Je ne conteste pas que ἐπιτραφέντες ne puisse signifier *qui succèdent*, et c'est de cette manière que j'ai cru devoir rendre le passage du Livre II, §. CXXI. Mais avec cette expression on sous-entend τὴν ἀρχήν, ou toute autre pareille, comme dans celle-ci du même Historien, lib. III, §. CXLII, ἐπιτροπαίην παρὰ Πολυκράτεος λαβὼν τὴν ἀρχήν. Ce qui m'a déterminé à laisser ma traduction telle qu'elle étoit, c'est qu'en traduisant ce passage selon cette signification, Hérodote auroit paru dire deux fois la même chose dans la même phrase.

(24) §. VII. *D'Hercules et d'une Esclave de Jardanus.* Quelques Auteurs, et entr'autres Scaliger, prétendent que cette famille d'Héraclides ne descendoit point d'une Esclave de Jardanus, mais d'Omphale, femme, ou plutôt fille de Jardanus. Des Auteurs anciens, et par conséquent plus croyables que les Modernes, appuient le sentiment d'Hérodote. Hellanicus (*a*) assure que cette personne s'appeloit Malis, et qu'elle étoit Esclave d'Omphale, Reine de Lydie. Diodore de Sicile (*b*) prétend que pendant qu'Hercules ser-

(*a*) Stephanus Byzant. voc. Ἀκέλη.
(*b*) Diodor. Sicul. lib. IV, §. XXXI, tom. I, pag. 276.

voit Omphale, il eut d'une Esclave un fils avant que d'en avoir de cette Reine. Il s'appeloit Acellus, au rapport d'Hellanicus (*a*), ou Cléolaus, suivant Diodore de Sicile. « Hercules, dit Dion (*b*) Chrysostôme, n'a pas dédaigné la » couche d'une Esclave de Jardanus, de laquelle sont nés » les Rois de Sardes ». A l'égard de l'objection de Scaliger (*c*), on peut consulter la note de Gronovius.

Sophocles rapporte qu'Hercules (*d*) fut esclave d'Omphale pendant un an. L'ancien Scholiaste dit sur ce vers, qu'il servit cette Reine trois ans, et il s'appuie du témoignage d'Hérodote. Comme cet Historien ne fait aucune mention de cette particularité, je pense qu'il faut corriger le Scholiaste, et lire Hérodore. Omphale elle-même avoit été esclave, comme on le verra note 258.

(25) §. VII. *Ils régnèrent de père en fils, cinq cent cinq ans en quinze générations.* M. l'Abbé Sévin trouve des difficultés insurmontables dans la Chronologie d'Hérodote. Cet Historien, dit-il (*e*), fait régner les Héraclides cinq cent cinq ans, en vingt-deux générations; mais à moins d'y comprendre Alcée, Bélus et Ninus, ancêtres d'Agron, il est impossible de trouver ces cinq cent cinq ans. Or, suivant Hérodote lui-même, ils étoient sujets des Atyades. On ne peut donc les admettre, et cela d'autant moins, que notre Historien dit positivement qu'Agron, fils de Ninus, est le premier des Héraclides qui ait régné en Lydie, et que c'est à lui que doivent commencer les cinq cent cinq ans; aussi M. Sévin ne balance-t-il point à corriger le texte d'Hérodote, qu'il croit manifestement défectueux, et il lit quatre cent cinq ans au lieu de cinq cent cinq.

(*a*) Stephan. Byzant. voc. Ἀκίλη.

(*b*) Dio Chrysostom. Orat. XV, pag. 236, B.

(*c*) Scalig. Isagogicor. lib. III, pag. 327.

(*d*) Sophocl. Trachin. vers. 253, ex Edit. Brunckii.

(*e*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. pag. 258.

Il me paroît que M. l'Abbé Sévin (*a*) n'est tombé dans cette méprise, que parce qu'il a voulu faire accorder la Chronologie d'Hérodote avec celle des Chronologistes postérieurs. Il faut expliquer notre Auteur par lui-même, sans vouloir l'assujettir aux hypothèses d'Ecrivains qui sont venus plusieurs siècles après lui. M. Sévin s'appuie principalement sur Eratosthènes et Apollodore, qui ont suivi une route bien différente de celle de notre Historien. Par exemple, ils ne comptent que (*b*) 704 ans entre la prise de Troie et le passage de Xerxès en Grèce; Hérodote en met 790. Le calcul de ce dernier paroît beaucoup plus juste; d'ailleurs, étant plus près des événemens, il a dû être mieux instruit. Les bornes d'une note ne me permettent pas d'en rapporter les preuves. On peut consulter mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chapitre XIV.

Gygès (*c*) commença à régner l'an 715 avant l'ère Chré-

(*a*) M. Fréret reproche ( Mém. de l'Acad. des Inscript. tom. V, pag. 285 ) à M. Sévin, de n'avoir rejeté cette Chronologie que parce qu'elle ne s'accordoit pas avec celle d'Eratosthènes, et il cite en marge Diodore de Sicile, liv. I, Préface; mais cet Auteur ne nomme point Eratosthènes ni dans la Préface de son premier Livre, ni, je crois, en aucun autre endroit de ses Ouvrages. Saint-Clément d'Alexandrie en fait mention, Stromat. lib. I, pag. 402, ainsi que Denys d'Halicarnasse, Antiq. Roman. lib. I, §. LXXIV, pag. 59, lin. 11. Mais peut-être M. Fréret a-t-il voulu parler d'Apollodore, dont Diodore de Sicile rapporte les opinions chronologiques dans le préambule de son premier livre.

(*b*) Apollodore ( Diodor. Sicul. lib. I, §. V, pag. 9 ) compte 80 ans entre la fin de la guerre de Troie et le retour des Héraclides dans le Péloponnèse, et 328 depuis le retour des Héraclides jusqu'à la première olympiade. Xerxès passa en Grèce, au rapport d'Hérodote ( liv. VIII, §. LI ), sous l'Archontat de Calliades, qui tombe la quatrième année de la soixante-quatorzième olympiade; ce qui fait 296 ans. Ces trois nombres réunis font la somme de 704 ans.

(*c*) J'ai discuté cela dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 72 et suivantes de la première édition; et pag. 80 et suivantes de la seconde. Cependant après de mûres réflexions,

tienne. La Maison des Héraclides ayant occupé le trône pendant 505 ans, Agron, le premier Roi de cette famille, a dû commencer son règne l'an 1,220, et suivant (*a*) Euphorion, l'an 1,213; car cet Auteur prétend que Gygès régna en la dix-huitième olympiade, qui est de l'an 708 avant notre ère. Si vous ajoutez 505 à 715, vous aurez 1,220 pour le commencement du règne d'Agron. Ajoutez maintenant 166 pour les cinq générations, en remontant d'Agron à Hercules, vous aurez 1,386 avant l'ère vulgaire, ce qui ne diffère que de deux ans de l'époque de la naissance d'Hercules donnée par Hérodote lui-même. Donc, s'il y a une erreur, elle ne peut être dans le nombre de 505, comme le pensoit M. l'Abbé Sévin. Cette erreur doit se rencontrer dans le nombre des générations. J'ai substitué par cette raison quinze générations aux vingt-deux qui se trouvent dans le texte. *Voyez* sur ce changement qui m'a paru nécessaire, mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. VII, des Rois de Lydie, pag. 213 et 214.

(26) §. VIII. *Il me semble, &c.* Denys d'Halicarnasse (*b*) cite le reste de ce paragraphe avec le suivant, pour prouver que l'arrangement des mots donne plus de grace au discours que le choix même des expressions, et de crainte qu'on ne s'imagine que le Dialecte Ionien contribue à cet agrément, il lui substitue par-tout le langage Attique.

(27) §. VIII. *Les discours, &c.* Il y a dans le grec : *Les oreilles sont moins crédules que les yeux.* Denys d'Halicarnasse remarque (*c*) qu'Hérodote, en introduisant ici un Barbare, s'est servi d'une expression figurée propre aux

---

j'ai cru devoir avancer le règne de Gygès de quatre ans. Cet Ouvrage ne me permet pas d'exposer mes raisons; je le ferai ailleurs.

(*a*) Clem. Alexandr. Strom. lib. I, tom. I, pag. 389.

(*b*) Dionys. Halicarnass. de compositione Verborum, pag. 3, lin 36, pag. 5, lin. 37 et pag. 6.

(*c*) Id. Ars Rhetorica, cap. XI, §. IV, pag. 117.

Barbares, lorsqu'il attribue aux oreilles et aux yeux ce qui convient aux discours et à la vue des objets.

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.
*Horat. Ars Poetic. 180.*

Polybe est aussi d'accord avec notre Historien, lorsqu'il avance que la nature (*a*) nous ayant pourvus de deux instrumens, s'il ose ainsi parler, de nos connoissances, l'ouie et la vue, le dernier est beaucoup plus sûr, selon Héraclite; car les yeux sont des témoins plus exacts que les oreilles.

Sophocles avoit dit avant ces Auteurs : « La vue (*b*) juge » beaucoup plus sainement que les oreilles ». Théophraste est d'un autre avis. Il prétend, au rapport (*c*) de Plutarque, que de tous les sens, l'ouie est le plus propre à exciter les passions. Cela peut être vrai en quelques occasions; mais en général l'expérience confirme la vérité de la maxime de notre Historien.

(28) §. VIII. *Pour la voir nue.* C'est le comble de la folie, ou de la turpitude de faire voir sa femme sans vêtemens. On seroit presque tenté de croire que jamais on ne s'est porté à de tels excès. Cependant Suétone raconte la même chose de Caligula (*d*) : *Cæsoniam, neque facie insigni, neque ætate integrâ, matremque jam ex alio viro trium filiarum, sed luxuriæ, ac lasciviæ perditæ, et ardentius, et constantius amavit : ut sæpe chlamyde, peltâque, et galeâ ornatam, et juxta adequitantem, militibus ostenderit :* amicis vero etiam nudam.

(29) §. VIII. *Une femme dépose sa pudeur avec ses vêtemens.* Maxime vraie, que Plutarque, qui a pris à tâche de critiquer Hérodote, ne craint point de blâmer. « Hérodote a

(*a*) Polyb. Excerpta e libro XII, §. XV.
(*b*) Soph. ex edit. Brunckii Fragm. LXXVII.
(*c*) Plutarch. de Auditione, tom. II, pag. 37 et 38.
(*d*) Sueton. in Caligulâ, §. XXV, pag. 272 et 273.

» tort, dit-il (*a*), en soutenant qu'une femme qui quitte ses » habits, met bas toute pudeur; la pudeur au contraire tient » lieu de vêtemens à une femme chaste ».

La maxime d'Hérodote, toute générale qu'elle paroît, ne peut se rapporter qu'à ce qui précède, et par conséquent elle est vraie. Cette maxime est fausse dans Plutarque, parce que cet Auteur l'applique à une femme à l'égard de son mari. Il dit très-bien : « Une personne chaste se revêt » au lieu d'habits, de sa pudeur; et le respect que le mari » et la femme ont réciproquement l'un pour l'autre, est la » plus grande marque de leur amour mutuel (*b*). Ἡ σώφρων » ἀντενδύεται τὴν αἰδῶ, καὶ τῷ μάλιστα φιλεῖν, τῷ μάλιστα » αἰδεῖσθαι συμβόλῳ χρῶνται πρὸς ἀλλήλους ». C'est ainsi qu'il faut lire, et non τῷ μάλιστα φιλεῖν, τὸ μάλιστα, &c. comme il y a dans toutes les éditions; ce qui ne fait aucun sens. Il m'a paru que feu M. Reiske lisoit ainsi. *Voyez* son Plutarque, tom. VI, pag. 527, note 17.

Quoi qu'il en soit de cette maxime, Ennius me paroît bien sage, lorsqu'en parlant des hommes, il dit :

Flagiti principium est nudare inter civis corpora.

*ENNII, Fragm. pag. 300.*

Timée (*c*) raconte que les Tyrrhéniens se faisoient servir par des femmes nues, et Théopompe (*d*) ajoute que dans cette nation il n'étoit point honteux aux femmes de paroître en cet état parmi les hommes.

Plutarque n'a pas toujours désapprouvé cette maxime; et même il s'en sert pour mettre dans tout son jour la turpitude des jeunes gens qui abandonnent les vertus de l'enfance pour se livrer à toutes les passions de l'adolescence. « Une (*e*)

(*a*) Præcepta Conjugalia, tom. II, pag. 139, C.
(*b*) Id. ibid. C.
(*c*) Athen. Deipnosoph. lib. XII, cap. III, pag. 517, D.
(*d*) Id. ibid. E.
(*e*) Plutarch. de Auditione, tom. II, pag. 37, D.

» femme, comme le dit Hérodote, qui met bas ses vêtemens, » se dépouille de sa pudeur; aussi y a-t-il des jeunes gens, qui, » en quittant la robe de l'enfance, quittent en même temps » la honte et la crainte, et qui, en se dépouillant de l'habil- » lement qui leur donnoit de la grace, se remplissent incon- » tinent de toutes sortes de dissolutions ».

(29*) §. IX. *Lorsque de ce siége.* Il y a dans le grec : *Lorsque de ce trône.* Le trône chez les Grecs est un siége à bras avec un marche-pied. Cette sorte de siége étoit réservée aux personnes de condition libre. *Voyez* Athénée, lib. V, cap. IV, pag. 192, E.

(30) §. X. *Elle ne douta point que son mari ne fût l'auteur.* Il y a dans le grec : μαθοῦσα τὸ ποιηθὲν ἐκ τοῦ ἀνδρὸς ; *ayant appris ce qui avoit été fait par son mari.* Valla avoit traduit : *Hæc ut didicit à viro quid actum esset.* L'Abbé Sévin n'a pas saisi le véritable sens de l'interprétation de Valla, qui est amphibologique. « La Reine, dit-il (a), ayant » appris de la bouche de son mari ce qui venoit d'arriver ».

Ce sens est insoutenable. Il est évident, par le récit d'Hérodote, que Gygès et Candaules vouloient tenir la chose secrète. Il n'est donc pas vraisemblable que la Reine l'eût apprise de la bouche de son mari. D'ailleurs Hérodote venoit de dire que cette Princesse apperçut Gygès dans le moment qu'il sortoit de la chambre. Elle avoit donc vu et appris par elle-même, et non par un autre, ce qu'avoient fait Gygès et Candaules.

On trouve dans Hérodote et ailleurs plusieurs exemples de la préposition ἐκ (pour *à* ou *ab*) après un verbe passif. Je me borne à ces trois-ci : τὰ (b) γενόμενα ἐξ ἀνθρώπων, *quæ facta sunt ab hominibus.* Τὰ (c) ἐκ τοῦ πατρὸς προσταχθέντα ; *ce qui lui avoit été ordonné par son père.* Δεινῶς

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. V, Mém. pag. 255.

(b) Herodot lib. I, Præfat.

(c) Id. lib. II, §. CXXI.

γὰρ

γὰρ (*a*) ἐκ γυναικὸς ὄιχεται σφαγεὶς : *il est péri misérablement égorgé par une femme.*

(31) §. x. *Elle fit semblant de ne l'avoir pas remarque.* Οὔτε ἔδοξε μαθεῖν. Δοκεῖν signifie faire semblant, *simulare.* Voyez la note de M. Valckenaer sur le vers 462 de l'Hippolyte d'Euripides, pag. 217.

(32) §. x. *Chez presque tout le reste des nations Barbares.* Platon (*b*) nous apprend qu'il n'y avoit pas bien long-temps que les Grecs regardoient comme honteux et ridicule à un homme de se laisser voir nud, ce qui subsiste encore maintenant, ajoute-t-il, parmi la plupart des Barbares.

ἄλλοι signifie *alii*, οἱ ἄλλοι *cæteri.* Quoique je n'ignorasse pas cette signification, il m'étoit échappé par inadvertance de traduire *les autres.*

(33) §. xi. *La Reine.* « La femme de Candaules, dont » Hérodote tait le nom, s'appeloit Nyssia, selon (*c*) Héphæstion. On prétend qu'elle avoit une double prunelle, » et que, par le moyen d'une pierre de dragon, sa vue étoit » très-perçante, en sorte qu'elle apperçut Gygès dans le » temps (*d*) qu'il sortoit. Quelques-uns disent qu'elle s'appeloit Tudous, quelques autres Clytia, et Abas la nomme » Abro. Ils racontent qu'Hérodote cacha son nom, parce » que Plésirrhous, qu'il aimoit, étoit amoureux d'une per- » sonne d'Halicarnasse de ce nom. Ce jeune homme, désespéré

(*a*) Euripid. Iphig. in Tauris, vers. 552.

(*b*) Plato Politic. lib. v, tom. II, pag. 452, C.

(*c*) Photii Biblioth. pag. 484, lin. 30 et seq.

(*d*) Je retranche avec Henri Etienne, εἰς ζήτησιν, qui ne fait qu'embrouiller le sens, et je fais accorder διὰ τῶν θυρῶν avec ἐξιόντα et non avec αἰσθάνεσθαι, comme le fait le Traducteur latin, qui fait dire à son Auteur, que Nyssia avoit la vue si perçante, qu'elle vit Gygès à travers la porte; absurdité qu'il est inutile d'imputer, à ce qu'il me semble, à un Auteur qui n'en a déjà que trop à se reprocher.

» de n'avoir pu toucher sa maîtresse, se pendit. Hérodote » regarda le nom de Nyssia comme un nom odieux, et » s'abstint par cette raison de le prononcer ».

(34) §. XII. *Gygès avance sans, &c.* Les sentimens sont partagés sur Gygès et sur la manière dont il tua Candaules. Platon (*a*) en fait un Berger du Roi de Lydie, qui se mit en possession d'un anneau qu'il trouva au doigt d'un homme mort et enfermé dans les flancs d'un cheval de bronze. Ce Berger s'étant apperçu de la propriété qu'avoit cet anneau de rendre invisible, lorsque le chaton se trouvoit dans le dedans de la main, il se fit députer par les Bergers, séduisit la Reine, et assassina Candaules. Xénophon dit (*b*) qu'il étoit Esclave. Cela ne détruit point le sentiment de Platon; les Anciens ne se servant que d'Esclaves. Plutarque prétend que Gygès (*c*) prit les armes contre Candaules, et qu'avec un secours de Mylasiens conduits par Arsélis, il défit ce Prince, qui demeura sur le champ de bataille.

Le sentiment d'Hérodote paroît préférable aux autres. Né dans une ville voisine de la Lydie, il étoit plus à portée que personne de s'instruire des faits qui concernoient ce royaume. *Voyez* les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, vol. V, Mém. pag. 254, &c.

(35) §. XII. *Archiloque de Paros, &c.* Hérodote n'appuie jamais son récit du témoignage de pareils Ecrivains. Ce passage peut d'ailleurs se retrancher sans que la narration en souffre; elle en devient au contraire plus coulante. Ces raisons ont fait soupçonner à M. Wesseling qu'il avoit été ajouté par quelque copiste. Mais quand même ce passage seroit d'Hérodote, Scaliger n'en auroit pas moins tort de prêter gratuitement à cet Historien un raisonnement qu'il

(*a*) Plato de Republicâ, tom. II, lib. II, pag. 359 et 360.

(*b*) Le premier de mes ancêtres qui régna, dit Crésus, devint Roi et *libre* en même temps. Xenoph. Cyri Institut. lib. VII, cap. II, §. VII, pag. 419.

(*c*) Plutarch. Quæst. Græc. pag. 302, A.

n'a point fait. « La raison (*a*), dit-il, qu'apporte Hérodote » est futile. Parce qu'un Auteur fait mention de tel ou tel » Roi, il ne s'ensuit pas qu'il soit contemporain de ce Roi. » Homère parle de la guerre de Troie, mais il ne vivoit » pas du temps de cette guerre, &c. ». Hérodote ne prouve point qu'Archiloque fût contemporain de Gygès, parce que ce Poète a parlé de ce Prince dans ses Lambes; mais il affirme ce fait, et il ajoute qu'Archiloque a fait mention de Gygès dans ses Trimètres.

Tatien (*b*) place Archiloque vers la vingt-troisième olympiade, dans le temps que Gygès régnoit en Lydie, cinq cents ans après la destruction de Troie, parce qu'il supposoit avec Eratosthènes et Apollodore, que cette ville avoit été détruite 1184 ans avant notre ère. Saint Clément d'Alexandrie assure (*c*) qu'il fleurissoit après la vingtième olympiade, ce qui s'accorde assez bien avec le témoignage de Tatien. Cicéron rapporte (*d*) qu'il vivoit dans le temps que Romulus régnoit à Rome. Suivant cette autorité, on doit le reculer à la quinzième olympiade. Ce sentiment est confirmé par l'époque de l'envoi de la colonie Pariène à Thasos. Archiloque étoit à la tête de cette colonie, comme le dit Œnomaüs (*e*), ou du moins il fut du nombre des colons que la pauvreté engagea à passer (*f*) dans cette île. Ce fut lui qui expliqua aux Pariens le sens de l'oracle rendu à son père (*g*) Télésiclès. Etienne de Byzance rapporte cet oracle

(*a*) Animadvers. ad Eusebii Chronic. pag. 57 et 58.

(*b*) Tatian. Orat. adversus Græcos, pag. 109.

(*c*) Clement. Alexandr. Stromat. pag. 398. *Voyez* sur cet endroit la note de Potter. Mais on pourroit lui répondre qu'Archiloque accompagna encore jeune son père Télésiclès, et qu'il y a grande apparence, par la réputation qu'il se fit, qu'il survécut bien des années à la fondation de Thasos.

(*d*) Cic. Tuscul. Quæst. lib. I, §. I.

(*e*) Eusebii Præparat. Evangel. lib. VI, cap. VII, pag. 256.

(*f*) Æliani Hist. Var. lib. X, cap. XIII, tom. II, pag. 653.

(*g*) Euseb. Præparat. Evang. lib. VI, cap. VII, pag. 256.

au mot (*a*) Θάσσος. Il peut très-bien se faire qu'il ne fût point alors connu, et qu'il n'acquît de la célébrité que la première année de la vingt-deuxième olympiade, 692 ans avant notre ère, qui est un terme moyen entre les dates rapportées par Saint Clément d'Alexandrie et Tatien. Cette île avoit d'abord été peuplée vers l'an 1550 avant l'ère vulgaire, par une colonie de Phéniciens, sous la conduite de (*b*) Thasus, fils d'Agénor (*c*), et frère de Cadmus, qui lui donna son nom, cinq générations (*d*) avant la naissance d'Hercules. S'étant ensuite dépeuplée, les Pariens y envoyèrent une colonie (*e*) dans la quinzième olympiade. Ceux qui voudront s'instruire plus particulièrement d'Archiloque, n'ont qu'à consulter la Bibliothèque Grecque de Fabricius, tom. I, pag. 547 et 548.

Ses poésies (*f*) parurent aux Lacédémoniens si dangereuses pour les mœurs, qu'ils les proscrivirent de leur ville, et les vers qu'il composa sur la perte de son bouclier le firent chasser de Sparte. Ces vers sont composés de deux

---

(*a*) Œnomaüs dit en terme très-exprès ( loco laudato ) qu'Archiloque étoit fils de Télésiclès. Suivant Etienne de Byzance, au mot Θάσσος, Télésiclès étoit au contraire fils d'Archiloque, mais il y a grande apparence que le texte est altéré, et qu'il faut lire : δῆλον ἐκ τοῦ χρησμοῦ, τοῦ δοθέντος τῷ πατρὶ τοῦ Ἀρχιλόχου, au lieu de τῷ τοῦ Ἀρχιλόχου. Le mot πατρὶ aura été oublié par les copistes, ou il doit être sous-entendu. Pinédo, qui a donné une édition de cet Auteur dont je me sers, bien loin de corriger cette faute, traduit : *Patet ex oraculo reddito Archilochi filio*. Cela a fait croire à Potter, que Télésiclès étoit réellement fils d'Archiloque. *Voyez* les notes de ce savant Archevêque sur Saint Clément d'Alexandrie, tom. I, pag. 398. Ma conjecture s'est vérifiée ; Berkélius a trouvé πατρί dans les manuscrits.

(*b*) Herodot. lib. II, §. XLIV ; lib. VI, §. XLVII.

(*c*) Pausan. Eliacor. prior. sive lib. V, cap. XXV, pag. 445. Conon. Narrat. XXXVII apud Photium, Cod. CLXXXVI, pag. 444 et 445.

(*d*) Herodot. lib. II, §. XLIV.

(*e*) Clement. Alexandr. Stromat. lib. I, tom. I, pag. 398.

(*f*) Valerius Maxim. lib. VI, cap. III, Extern. I, pag. 561.

distiques. Le premier se trouve dans la comédie d'Aristophanes, intitulée la Paix, vers 1298, et dans Strabon, liv. x, pag. 702, B, et liv. xii, pag. 827, A. Dans Strabon et dans toutes les éditions d'Aristophanes, excepté celle de M. Brunck, on lit ἑντὸς comme si c'étoit un adverbe, tandis que c'est le singulier dont le plurier ἔντεα est plus usité. Plutarque (*a*) rapporte les deux premiers vers, la fin du troisième et le quatrième. Enfin (*b*) Sextus Empiricus a heureusement conservé les deux premiers et ce qui nous manquoit du troisième. M. Brunck a réuni ces vers épars, et de plus, il a eu le mérite de substituer ἔντος à ἐντὸς, qui est la leçon vicieuse de ces quatre Auteurs, ou plutôt de leurs Copistes. Les voici, tels que ce Savant les a fait imprimer dans ses Analectes (*c*).

*Ἀσπίδι μὲν Σαΐων τις ἀγάλλεται, ἣν παρὰ θάμνῳ,*
*Ἔντος ἀμώμητον, κάλλιπον οὐκ ἐθέλων.*
*Αὐτὸς δ' ἐξέφυγον θανάτου τέλος. Ἀσπὶς ἐκείνη*
*Ἐῤῥέτω· ἐξαῦθις κτήσομαι οὐ κακίω.*

« Un Saïen se glorifie de l'irréprochable bouclier que » je laissai malgré moi près d'un buisson; mais j'échappai » à la mort. Serviteur à ce bouclier; j'en acquerrai dans » la suite un autre qui ne sera pas moins bon ». *Voyez* aussi ce que dit Hérodote sur le poète Alcée, liv. v, §. xcv, et la note 266.

Pareille aventure arriva à Archiloque et à Horace, *relictâ non bene parmulâ*; mais Horace, plus sage qu'Archiloque, n'alla plus à la guerre, au lieu qu'Archiloque y retourna, et qu'il fut tué dans un combat. On avoit tant d'estime pour les talens de ce Poète, que la Pythie (*d*)

(*a*) Plutarchi Instituta Laconica, pag. 239, B.

(*b*) Sext. Empiricus in Pyrrhon. Hypotypos. lib. iii, §. ccxvi, pag. 181.

(*c*) Analecta veterum Poetarum Græcorum, tom. i, pag. 40, xii, tom. iii, pag. 6, Lection. et Emendation.

(*d*) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 560, E. Aristid.

ne permit point à Calandès, surnommé Corax (Corbeau), qui l'avoit tué, d'entrer dans le temple, qu'il n'eût appaisé les mânes de ce Poète.

On peut voir aussi ce que j'ai dit de lui, liv. v, §. xcv, note 267.

On ne trouve nulle part ce qui nous reste de ce Poète, recueilli avec autant de soin que dans les Analectes de M. Brunck.

(36) §. xiv. *Une très-grande partie.* Valla et Henri Etienne n'ont point entendu ce passage. Du Ryer suit perpétuellement la version de Valla. Ὅσα doit se joindre avec πλεῖστα; cette façon de parler est très-commune parmi les Grecs. Ils disent πλεῖστον ὅσον, ἀμήχανον ὅσον, ἀμύθητον ὅσον, θαυμαστὸν ὅσον, &c. Les Latins les ont imités. Cicéron (*a*), *Sales in dicendo* mirum quantum *valent.* Ammien Marcellin en parlant des Hyrcaniens (*b*) : *vescuntur venatibus, quorum varietate* immane quantum *exuberant.* Voyez la note de Gronovius, et les Idiotismes du P. Viger, chap. iii, sect. vii. Il pourroit se faire cependant que la construction fût, ἀλλ' ὅσα μέν ἐστιν ἀναθήματα ἀργύρεα ἐν Δελφοῖς, τούτων τὰ πλεῖστα ἐστὶν οἱ, « la plus grande partie des dons en » argent, qui sont à Delphes, viennent de Gygès ».

(37) §. xiv. *Du poids de trente talens.* « Hérodote étoit » ami des Athéniens. Il emploie toujours, ou presque tou» jours dans son Histoire, les poids communs et les mesures » communes de la Grèce, et particulièrement de l'Attique. » Le talent Attique étoit, à quelques grains près, du poids » de cinquante-deux livres de Paris, avec six onces et deux » gros de plus, selon M. de la Barre dans son Traité des » Mesures, chap. vii. Les cratères que Gygès consacra dans

---

pag. 156, lin. penult. Dio Chrysostomus, Orat. xxxiii, pag. 397, C; Suidas, voc. Ἀρχίλοχος.

(*a*) Cicer. Orator. §. xxvi.

(*b*) Ammian. Marcellin. lib. xxiii, cap. vi, pag. 295.

» le temple d'Apollon à Delphes, pesoient donc trois mille » cent quarante-trois à quarante-quatre marcs d'or ».

BELLANGER.

Suivant le calcul de M. Bellanger, ces trente talens d'or vaudroient 2,262,960 liv. à 2,263,680 liv. de notre monnoie, somme qui est trop forte. Il y a une manière bien plus simple d'en faire l'évaluation. Hérodote dit lui-même, lib. III, §. XCV, que l'or étoit à l'argent comme un à treize. Par conséquent les trente talens d'or équivalent à 390 talens d'argent. Le talent d'argent valant 5,400 liv. selon l'évaluation qu'en a faite le savant Abbé Barthelemy, les 390 talens valent 2,106,000 liv. de notre monnoie.

Gygès (*a*), Alyattes et Crésus tiroient leurs richesses de certaines mines de Lydie, qui étoient entre l'Atarnée et Pergame. Les richesses de Gygès avoient passé en proverbe, témoin ce vers d'Archiloque (*b*) :

*Ού μοι τὰ Γύγεω τȣ̃ πολυχρύσȣ μέλει.*

« Les richesses de Gygès ne me touchent pas ».

Celles de Crésus les effacèrent, et dans la suite on ne parla plus guère que de celles de ce Prince :

Divitis audita est cui non opulentia Crœsi ?
*OVID. Epist. ex Ponto, lib. IV; Epist. III, vers. 37.*

(38) §. XIV. *Mais à Cypsélus, fils d'Eétion.* Cypsélus, fils d'Eétion, est le premier Tyran de Corinthe ; j'en parle plus bas, livre V, §. XCII, note 240 et suiv.

Hérodote dit ici que les cratères d'or que Gygès envoya à Delphes, étoient dans le trésor des Corinthiens, quoiqu'à dire vrai, ce trésor ne fût point à la République de Corinthe, mais à Cypsélus, fils d'Eétion.

---

(*a*) Strab. lib. XIV, pag. 999, A.
(*b*) Analecta veter. Poetarum Græcor. tom. I, pag. 42, &c. X.

Il y avoit dans le temple de Delphes des espèces de chapelles ou salles qui appartenoient à différentes villes, à des Rois, ou même à de riches particuliers. Les offrandes qu'ils faisoient au Dieu se déposoient dans ces chapelles. On voit alors ce que c'est que ce trésor des Corinthiens et de Cypsélus. Ce que dit Plutarque (*a*) de la maison que ce Prince fit bâtir à Delphes, doit s'entendre de cette chapelle. Le même Auteur en parle encore plus (*b*) bas. On trouve mille exemples pareils dans les Anciens. Je me contente de celui-ci : *τὸ* (c) *τοῦ Ἀπόλλωνος ἀνάθημα ποιησάμενος ἀνατίθησιν εἰς τὸν ἐν Δελφοῖς τῶν Ἀθηναίων θησαυρὸν, καὶ ἐπέγραψε τὸ ἑαυτοῦ ὄνομα.* « Ayant fait un don à Apollon, il l'offrit » au Dieu, le plaça dans le trésor que les Athéniens ont à » Delphes, et y mit son nom ».

Je n'ignore point que M. Hutchinson pense, avec quelques Savans qu'il cite dans sa note sur ce passage, que les Grecs, de même que les Romains, mettoient leurs trésors dans les temples; mais quand cela seroit aussi certain des premiers qu'il l'est des derniers, il est hors de doute qu'ils ne le placèrent jamais dans le temple de Delphes. Les Athéniens avoient le leur dans leur citadelle, aussi bien que le tribut qu'ils tiroient des Grecs pour la défense du pays contre les Perses. Cet argent étoit auparavant en dépôt à Délos et non à Delphes; mais les Athéniens le firent dans la suite transporter à Athènes.

(39) §. XIV. *Après Midas, fils de Gordius.* Il y a eu en Phrygie plusieurs Rois du nom de Midas et de Gordius. Dodwell (*d*) l'avoit soupçonné, mais feu M. le Président Bouhier (*e*) l'a prouvé. Le Midas dont il est ici question, pourroit bien être celui qu'Eusèbe assure avoir commencé

(*a*) Plutarch. septem Sapient. Conviv. pag. 164, A.
(*b*) Id. de Pythiæ Oraculis, pag. 400, D.
(*c*) Xenoph. de Cyri Expedit. lib. v, pag. 373. Oxon. 1735, *in*-4°.
(*d*) Dodwell de Cyclis in addend. pag. 909.
(*e*) Recherches sur Hérodote, pag. 78, &c.

à régner en Phrygie la quatrième année de la dixième olympiade ; ce qui reviendroit à l'an 3977 de la période julienne, 737 ans avant notre ère.

(40) §. XIV. *Fils de Gordius.* Τὸν Γορδίεω. Ce génitif vient de Γορδίας, ioniquement Γορδίης, de même qu'Ἀτρείδης fait au génitif ionien Ἀτρείδεω. Le génitif commun Γορδίου peut venir aussi du nominatif Γορδίας. Il faudroit dire en françois Gordias, mais Gordius a prévalu.

(41) §. XIV. *Le premier des Barbares.* Notre Historien ne dit pas le premier absolument, mais le premier des Barbares depuis Midas. M. de (*a*) Valois et M. l'Abbé (*b*) Anselme, n'ont donc pas saisi le sens d'Hérodote, lorsqu'ils ont dit sans restriction, que Gygès fut *le premier* qui fit à ce temple des offrandes de vases d'or et d'argent.

(42) §. XIV. *Smyrne.* Dosithée (*c*) raconte, au troisième Livre de son Histoire de Lydie, que les habitans de Sardes étant en guerre avec les Smyrnéens, firent le siége de Smyrne, et déclarèrent qu'ils ne le leveroient point que les Smyrnéens ne leur eussent abandonné leurs femmes. Ils étoient sur le point de souscrire par nécessité à cette demande, lorsqu'une Esclave, d'une figure agréable, dit à son maître qu'il falloit habiller proprement les femmes esclaves, et les envoyer aux assiégeans en la place de leurs femmes. L'avis fut suivi. Les Sardiens se fatiguèrent tant avec ces Esclaves, que les Smyrnéens les firent prisonniers. En mémoire de cet événement, on célébroit encore du temps de Plutarque, une fête à Smyrne, qu'on appeloit *Eleutheria*, ou la fête de la *Liberté*. En ce jour les Esclaves étoient vêtues comme les femmes libres.

Si ce fait est vrai, il arriva probablement dans la guerre que Gygès fit aux Smyrnéens. On ne peut pas le rapporter

(*a*) Mémoires de l'Acad. des Inscript. tom. III, Hist. pag. 75.
(*b*) Ibid. tom. VI, pag. 6.
(*c*) Plutarch. Parallel pag. 312, E, F; pag. 313, A.

à celle que leur fit Alyattes ; ce Prince ayant pris Smyrne selon Hérodote, ci-dessous, §. XVI, au lieu que, suivant Plutarque, ce furent les Smyrnéens qui prirent ceux de Sardes.

Mimnermus avoit fait (*a*) des vers élégiaques sur la bataille des Smyrnéens contre Gygès ; le sort nous les a enviés. Ce Poète, contemporain de Solon, fleurissoit en la trente-septième olympiade. *Voyez* sur ce qui le regarde, Fabricii Biblioth. Græc. Edit. secunda, tom. I, pag. 733.

(43) §. XV. *Prirent Sardes, excepté la citadelle.* Suivant Strabon (*b*), l'expédition des Cimmériens en Asie est fort antérieure à ce que nous en dit Hérodote ; mais je crois qu'il s'agit de deux invasions très-différentes. J'en ai parlé plus haut, §. VI, note 19. Le même Strabon (*c*) appuie ailleurs le fait rapporté par Hérodote, et qu'il a tiré d'Archiloque et de (*d*) Callinus. Ces Poètes étant contemporains de Gygès, ont pu voir dans un âge avancé la seconde expédition des Cimmériens.

Lygdamis, qui étoit à leur tête (*e*), poussa jusqu'en Lydie et en Ionie. Il prit la ville de Sardes, et périt en Cilicie. Il menaça (*f*) dans sa fureur, de brûler le temple d'Ephèse, et même, si l'on en croit Hésychius (*g*), il effectua ses menaces.

(44) §. XVI. *Et à Cyaxares.* Cela s'accorde parfaitement. Phraortes, père de Cyaxares, régnoit en Médie, dans le temps qu'Ardys, grand-père d'Alyattes, étoit sur le trône de Sardes. Phraortes régna 22 ans, commença son règne

---

(*a*) Pausan. Bœot. sive lib. IX, cap. XXIX, pag. 766.

(*b*) Strab. Geograph. lib. I, pag. 12, B ; lib. III, pag. 222, C.

(*c*) Id. lib. XIV, pag. 958, C, D ; pag. 959, A.

(*d*) Clement. Alexandr. Stromat. lib. I, pag. 398, Conf. Not. Potteri.

(*e*) Strab. lib. I, pag. 106, B.

(*f*) Callimach. Hymn. in Dian. vers. 251.

(*g*) Hesych. voc. Λύγδαμις, tom. II, pag. 502.

l'an 656 avant notre ère, et fut tué l'an 634. Ardys monta sur le trône de Lydie l'an 677, régna 49 ans, et mourut l'an 628.

(45) §. XVI. *Colonie de Colophon.* Les habitans (*a*) de Colophon envoyèrent une colonie à Smyrne, après en avoir chassé les Eoliens. Ainsi cela ne détruit pas ce que (*b*) l'auteur de la Vie d'Homère a dit que Smyrne étoit une colonie de Cyme. Paulmier de Grentemesnil est peut-être le premier qui ait entendu ce passage. Voici comme il s'explique : *Intellexit* (*c*), *credo*, *Herodotus*, *Colophonem fuisse*, *Smyrnæ metropolim*, *et urbem ipsam pro incolis posuit synecdochice.*

(46) §. XVI. *Qu'il fut contraint d'abandonner.* Il y a dans le grec : *De devant laquelle il se retira, non comme il le voulut, mais après avoir reçu un échec considérable.* Telle est la manière dont les Grecs s'expriment pour adoucir en quelque sorte ce qu'il peut y avoir de trop dur dans un récit. Le chœur, dans l'Andromaque d'Euripides, s'adressant à Pélée, à qui l'on amenoit le corps mort de son petit-fils, lui dit (*d*) : « Infortuné vieillard, vous recevez dans » votre palais le fils d'Achilles; *non comme vous le voulez* ». *Voyez* plus bas, note 85.

(47) §. XVII. *Au son du chalumeau.* Ὑπὸ αὐλητῆρος. C'est ainsi que parlent les Grecs. Ils mettent la préposition ὑπὸ avec les instrumens de musique pour μετὰ. Sur ces mots du vers trois de la quatrième Olympique de Pindare, ὑπὸ ποικιλοφόρμιγγος ἀοιδᾶς, le Scholiaste dit : τῇ ὑπο, ἀντὶ τῆς μετα κέχρηται, ἵν ᾖ, μετα ποικιλοφορμίγγων ᾠδῶν. Hésychius, ὑπ' αὐλῶ, μετ' αὐλῶ. Proclus *in Chrestomathiâ*, *pag.* 9, ὑπόρχημα δὲ, τὸ μετ' ὀρχήσεως ᾀδόμενον μέλος ἐλέγετο. Καὶ γὰρ οἱ παλαιοὶ τὴν ὑπὸ ἀντὶ τῆς μετὰ πολλάκις ἐλάμβανον. « Ὑπόρχημα est une

(*a*) Herodot. lib. I, §. CL; Pausan. lib. VII, cap. V, pag. 532.
(*b*) Vita Homeri Herodoto tributa, §. II.
(*c*) Exercitation. in optimos Auctores Græcos, pag. 5.
(*d*) Euripid. Andromach. vers. 1168.

» chanson accompagnée de danses; car les Anciens prenoient » souvent la préposition ὑπὸ pour μετὰ ». (a) Μέλπετε τὸν Διόνυσον βαρυβρόμων ὑπὸ τυμπάνων; *célébrez Bacchus au son du tambour bruyant.*

(48) §. XVII. *Et des flûtes masculines et féminines.* Aulugelle dit (b) qu'Alyattes, au rapport d'Hérodote, avoit dans son armée des femmes qui jouoient de la flûte. *Halyattes autem Rex terræ Lydiæ, more atque luxu barbarico præditus, quum bellum Milesiis faceret, ut Herodotus in historiis tradit, concinentes fistulatores et fidicines*, atque feminas etiam tibicinas, *in exercitu atque in procinctu habuit, lascivientium delicias conviviorum.* Hérodote ne dit pas qu'il y eut à l'armée d'Alyattes des femmes qui jouassent de la flûte; il parle seulement de flûtes masculines et féminines. Bartholini fit imprimer à Rome, en 1677, un Traité sur les flûtes des anciens, *de Tibiis veterum.* Je comptois y trouver l'explication de ce passage; mais bien loin d'en donner aucune, il ne dit rien de satisfaisant sur les choses les plus simples. Il a manqué absolument son sujet, et après 235 pages d'une lecture assommante, on quitte le livre sans la plus légère instruction.

Quoi qu'il en soit, j'imagine qu'il y avoit deux sortes de flûtes, dont l'une percée d'un petit nombre de trous, rendoit unison grave; l'autre, percée d'un plus grand nombre de trous, rendoit un son plus clair et plus aigu. Hérodote nomme la première, flûte masculine; la seconde, flûte féminine.

La plupart des flûtes se faisoient anciennement avec les os des jambes d'un faon de biche. On prétend que c'étoit une invention (c) des Thébains. Cette prétention n'est nullement fondée. Les flûtes étoient connues dans l'Orient

(a) Euripid. Bacch. 155.
(b) A. Gell. Noct. Attic. lib. I, cap. XI, tom. I, pag. 88.
(c) Athen. Deipnosoph. lib. IV, cap. XXV, pag. 182, E.

avant qu'il y eût des Thébains. Mais pour en revenir aux flûtes faites avec les os des jambes d'un faon de biche, si ce faon avoit été blessé aux jambes par les épines du cactus ou artichaut sauvage, les os de ses jambes ne pouvoient rendre de son, comme le dit (*a*) Philétas de Cos, Poète célèbre, dont Properce parle avec éloge.

(49) §. XIX. *De Minerve surnommée Assésiène.* Assésos (*b*) étoit une petite ville de la dépendance de Milet. Minerve y avoit un temple, et de-là elle avoit pris le nom de Minerve Assésiène.

(50) §. XX. *Afin qu'instruit d'avance.* Ὅκως ἄν τι προειδὼς πρὸς τὸ παρεὸν βουλεύηται. Cela me paroît avoir été mal rendu par l'Interprète latin : *Ut aliquid prospiciendo sibi consuleret in præsens.* Προειδὼς signifie, étant instruit d'avance, *præmonitus, præscius.* Τι n'est pas régi par προειδὼς, mais par βουλεύηται. Χρηστήριον est sous-entendu avec προειδὼς. *Voyez* les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXIII, Hist. pag. 111.

(51) §. XX. *Aux conjonctures.* Après ces mots, il y a dans le grec : *c'est ainsi que les Milésiens racontent cette histoire.* Ceci est une répétition, après avoir dit un peu plus haut : *Mais les Milésiens ajoutent que, &c.* D'ailleurs cette phrase, si familière à notre Historien, n'apprenant rien de nouveau, et rendant en françois le style diffus et languissant, j'ai cru devoir la supprimer, et je me flatte que les admirateurs d'Hérodote ne m'en sauront pas mauvais gré.

(52) §. XXI. *Pendant que le Héraut étoit en chemin.* Il y a dans le grec, ἀπόστολος ; ce mot signifie un vaisseau propre à transporter des voyageurs, des marchandises, etc. On y joint communément ναῦς, ou πλοῖον en mettant ἀπόστολον ; ou bien l'on sous-entend l'un ou l'autre ; car ἀπόστολος en ce

---

(*a*) Athen. Deipnosoph. lib. II, cap. XXVIII, pag. 71, A. Antigoni Histor. Mirabil. cap. VIII.

(*b*) Steph. Byzant. voc. Ἀσσησός.

sens, est toujours adjectif. L'auteur de la vie d'Homère, attribuée à Hérodote, l'a employé de même, §. XIX. Voyez aussi le Lexique de Timée, page 43, deuxième édition, au mot Ἀπόστολα, avec la savante note de Ruhnken. Mais il signifie plus communément une expédition maritime, une flotte, comme dans ce passage de (a) Plutarque : Οἱ σύμμαχοι καὶ οἱ νησιῶται τοὺς Ἀθήνηθεν ἀποστόλους..... πολεμίους νομίζοντες : « les alliés et les insulaires regardant comme ennemies les » flottes d'Athènes ». Cela a engagé Gronovius à faire aller par mer le Héraut, à Milet, quoiqu'il fût plus simple de l'y envoyer par terre. Ce qui appuie le sentiment que j'ai embrassé, et qui est aussi celui (b) de M. Wesseling, c'est que ce mot signifie aussi quelqu'un (c) qu'on envoie quelque part avec des ordres. Στόλος se dit d'une troupe de gens qui vont par terre ou par mer exécuter une entreprise : Στόλος (d) δέ ἐστιν ἐπὶ πρᾶξίν τινα πορευόμενον πλῆθος, εἴτε, ἐπὶ νηῶν, εἴτε καὶ πεζῇ. Comme il est inutile d'accumuler les exemples dans une chose aussi claire, je me contente de ces deux-ci : ἐλέγετο (e) δὲ ὁ στόλος εἶναι εἰς Πεισίδας ; *on disoit que l'expédition regardoit les Pisidiens.* Χρόνῳ (f) δ' ἔβα Πυθίαις ἀποστολαῖσιν Οἰδίπους ὁ τλάμων : *enfin le malheureux Œdipe est arrivé par l'ordre (par l'envoi) d'Apollon Pythius.* Remarquez aussi qu'Hérodote se sert en cent occasions du verbe ἀποστέλλω, pour des voyages de terre. Voyez entr'autres, Liv. I, §. CCVIII; Liv. III, §. XXVI, CXXXV; Liv. IV, §. CCIII; Liv. IX, §. L. D'ailleurs, qui est-ce qui ignore qu'on donna le nom d'Ἀπόστολοι, *Apôtres*, à ces hommes que Jésus-Christ envoya prêcher l'Evangile par toute la terre?

(a) Plutarch. in Phocion. pag. 746, F.

(b) C'étoit aussi celui de M. Bellanger.

(c) Timæi Lexic. Vocum Platonicarum, voc. Ἀπόστολα.

(d) Scholiast. Apollonii Rhod. ad lib. I, vers. 704, pag. 116, in aversâ parte, lin. 27.

(e) Xenoph. Ἀναβ, lib. III, cap. I, §. VII, pag. 132.

(f) Eurip. Phœniss. vers. 1072.

Le simple στέλλομαι se dit également des voyages de terre comme de ceux de mer. On trouve un exemple de ceux de terre dans Saint-Jean Chrysostôme : (*a*) τὸ γὰρ ἀστέρα καλέσαι τοὺς Μάγους ἄνωθεν, καὶ τὸ βαρβάρους ἄνδρας τοσαύτην ἀποδημίαν στείλασθαι, ὥστε προσκυνῆσαι τὸν ἐν σπαργάνοις καὶ φάτνῃ κείμενον... μείζονα ἢ κατὰ ἄνθρωπον ἦν.

A l'égard de la ruse de Thrasybule, Polyen en parle, Liv. VI de ses Stratagêmes, chap. XLVII, pag. 593.

(53) §. XXIII. *Les Lesbiens en conviennent aussi.* Hermogènes (*b*) voulant faire voir que les Anciens se servoient d'un double moyen dans leurs récits, l'un pour leur propre sûreté, qui consiste à mettre la narration dans la bouche d'un tiers, l'autre, pour s'attirer la confiance du public, en appuyant ce récit d'un autre témoignage, apporte ce passage d'Hérodote pour servir de preuve de ce qu'il avance : *Les Corinthiens le disent ainsi, et les Lesbiens en conviennent.*

(54) §. XXIII. *Joueur de cithare.* Il y a dans le texte, κιθαρῳδός. Le κιθαρῳδός (*c*) diffère du κιθαριστής. Mais pour en sentir la différence, il faut savoir que les anciens appeloient la lyre, non-seulement λύρη, mais encore κίθαρις, et que κιθάρα est la cithare, d'où nous avons fait le mot de guittare, quoique la cithare et la guittare soient deux instrumens très-différens. Apollon avoit inventé la lyre, et Mercure la cithare. Homère, dans son hymne à Mercure, vers 47 et suivans, fait une description de la cithare. D'après ces données, le κιθαριστής touche de la lyre, le κιθαρῳδός de la cithare, et l'accompagne de sa voix. Nous parlerons un peu plus amplement de la cithare, Liv. IV, note 344.

(55) §. XXIII. *Qui ait fait.... le Dithyrambe.* « Le Di» thyrambe étoit une sorte de poésie, ou d'hymne en l'hon» neur de Bacchus et du vin ; poésie hardie et déréglée,

---

(*a*) Div. Chrysost. in Matthæum, Homil. VII, pag. 81, A.

(*b*) Hermogenes περὶ Μεθόδου δεινότητος, pag. 157, lin. 28 et 33.

(*c*) Ammon. περὶ ὁμοίων καὶ διαφόρων λέξεων, Voc. Κίθαρις, pag. 82.

» d'un style figuré, ampoulé et fort obscur. Les faiseurs » de (a) Dithyrambe, dit Suidas, ne parloient que de » choses relevées, comme des nuées, des météores, etc. Il » y a beaucoup d'apparence que la poésie Dithyrambique » devoit son origine à des assemblées de buveurs, dont le » vin échauffoit le génie, et développoit cet enthousiasme » ou fureur poétique qui fait l'ame du Dithyrambe. Philo- » chore nous apprend (b) que les Dithyrambes ne se chan- » toient que lorsqu'on faisoit des libations à Bacchus, et » dans la débauche. De-là cette composition licencieuse de » plusieurs mots joints ensemble; de-là ces métaphores » dures, hardies et compliquées, ces renversemens de cons- » truction, ce désordre dans la disposition ou l'arrangement » des pensées, cette versification affranchie de la plupart » des règles, etc. Aussi Epicharme (c) a-t-il dit qu'un bu- » veur d'eau ne fut jamais bon poète Dithyrambique ».

BELLANGER.

Saint Clément d'Alexandrie (d) attribue l'invention du Dithyrambe à Lassus d'Hermione. Ce Lassus est le même qu'Hérodote (e) et Suidas appellent Lasus. Il fleurissoit dans la cinquante-huitième olympiade, et sous le règne de Darius, fils d'Hystaspes, selon (f) Suidas; mais il se trompe, puisque Darius ne régna que vers la fin de la troisième année de la soixante-quatrième olympiade. Kuster auroit dû en faire la remarque dans ses notes. Quoi qu'il en soit, ce temps est postérieur à celui d'Arion de Méthymne, qui vivoit vers

(a) Suidas, voc. Διθυραμβοδιδάσκαλοι.
(b) Athen. Deipnosoph. lib. XIV, pag. 628, A.
(c) Id. ibid. B.
(d) Clement. Alexandr. Stromat. lib. I, tom. I, pag. 355, lin. 5. Suidas, voc. Λάσος. J'ai parlé amplement de Lasus, liv. VII, §. VI, note 14.
(e) Herodot. lib. VII, §. VI. Suidas, voc. Λάσος.
(f) Suidas, ibid.

la

la (*a*) trente-huitième olympiade; cependant il paroît par Pindare et par son Scholiaste (*b*), que cette sorte de poésie étoit si ancienne, qu'on n'en connoissoit pas le véritable Auteur. Il nous apprend en effet que Pindare, dans les (*c*) chansons qu'il avoit faites pour être accompagnées de danses, ἐν τοῖς Ὑπορχήμασιν, disoit que le Dithyrambe avoit été inventé à Naxos, et qu'au premier Livre de ses Dithyrambes, il prétendoit qu'il l'avoit été à Thèbes; mais au vingt-cinquième vers de l'Olympique treizième, il pensoit avec Hérodote, que ce genre de poésie avoit été connu pour la première fois à Corinthe. Archiloque, antérieur à (*d*) Lasus et à Arion, se sert du mot Dithyrambe dans ces vers vraiment Dithyrambiques, que nous a conservés Athénée (*e*), et qui se trouvent beaucoup plus correctement au tome I des Analectes du savant M. Brunck, page 46 :

Διωνύσοιο ἄνακτος
Καλὸν ἐξάρξαι μέλος οἶδα, διθύραμβον, οἴνῳ
Συγκεραυνωθεὶς φρένας.

« Je sais commencer le Dithyrambe, ce bel Hymne en » l'honneur de Bacchus, lorsque j'ai le cerveau frappé de la » foudre du vin ».

Le poète Ion, qui a fait des comédies, des épigrammes, des pæans, des hymnes, des chansons et des élégies, s'étoit rendu célèbre (*f*) dans ce genre de poésie, aussi bien que Ménalippides, qui vivoit vers la soixante-cinquième olympiade : ἐπὶ δὲ Διθυράμβῳ Μελανιππίδην (τεθαύμακα) (*g*).

(*a*) Suidas, voc. Ἀρίων.

(*b*) Scholiast. Pindari, ad Olympic. XIII, vers. 25.

(*c*) Id. ibid. pag. 145, col. 1, lin. 6, &c.

(*d*) Il vivoit après la vingtième olympiade. Clement. Alexandr. Stromat. lib. I, tom. I, pag. 398. *Voyez* ci-dessus, note 35.

(*e*) Athen. Deipnosoph. lib. XIV, cap. VI, pag. 628, A, B.

(*f*) Scholiast. Aristophanis, ad Pacem, vers. 835.

(*g*) Xenoph. Socratis Memorabil. lib. I, cap. IV, §. III, pag. 43. Conf. Suidas in hac voc. et ibi Kuster.

Aristophanes plaisante Ion sur ses poésies Dithyrambiques, dans la pièce intitulée, la Paix. On peut consulter sur ce Poète, la Lettre de Rich. Bentley à Mill, page 50 et suiv.

Le Dithyrambe (*a*) est écrit en l'honneur de Bacchus, et tire son nom de ce Dieu, parce qu'il fut élevé auprès de Nyse, dans un antre à deux portes, ou parce qu'il sortit de la cuisse de Jupiter, les coutures qui l'y tenoient renfermé étant décousues, ou parce qu'il paroissoit né deux fois, l'une de Sémélé, et l'autre, de la cuisse de Jupiter. C'est ce que fait entendre aussi Euripides, lorsqu'il dit: (*b*) « Son père Jupiter l'arracha du milieu du feu immortel, et » le plaça dans sa cuisse, en s'écriant : Entrez, ô Dithy- » rambe, entrez dans mon sein; par mes soins, Thèbes vous » célébrera sous ce nom ». Il paroît par ces vers, que Bacchus portoit aussi le nom de Dithyrambe.

Celui qui remportoit la victoire au Dithyrambe avoit pour prix un bœuf, comme nous l'apprenons de (*c*) Pindare, qui appelle également le Dithyrambe Βοηλάτης, *Bovesagens*, et du Lexique d'Apollonius, que nous devons aux soins de M. de Villoison, où l'on voit qu'une génisse étoit le prix du Dithyrambe, τοῖς (*d*) διθυράμβοις ἆθλον ἦν ἡ βοῦς.

Les poètes Dithyrambiques ne parloient que de choses relevées, et leur style hardi, et souvent ampoulé, se perdoit dans des métaphores, et, pour ainsi dire, dans les nuées. Ce qui fait dire à Trygæus, qui étoit monté au ciel pour prier Jupiter d'accorder la paix aux Grecs, « que (*e*) sur sa » route, il avoit rencontré les ames de deux ou trois poètes » Dithyrambiques. Que faisoient-elles, lui demande son » valet? Elles recueilloient, répond Trygæus, quelques » préambules qui voltigeoient dans les airs ».

---

(*a*) Procli Chrestomath. apud Photium, pag. 985.
(*b*) Euripid. in Bacch. vers. 515, ex edit. Brunckii.
(*c*) Pindari Olympic. Od. XIII, vers. 25.
(*d*) Apollonii Lexicon Homeri, pag. 796, voc. ταῦρε.
(*e*) Aristoph. Pac. vers. 829.

(56) §. XXIII. *L'ait exécuté à Corinthe.* Il y a dans le grec : διδάξαντα ἐν Κορίνθῳ, que le traducteur latin a bien rendu : *Docuit Corinthi Dithyrambum.* Tout le monde sait que *docere fabulam* se dit du Poète qui donne sa pièce au Public, qui la fait représenter. Dion Chrysostôme se sert (*a*) des mêmes expressions qu'Hérodote. On croiroit qu'il l'a copié. Les poètes Dithyrambiques, les Tragiques, les Comiques s'appeloient particulièrement (*b*) διδάσκαλοι, *maîtres.* Ce terme n'est pas cependant tellement affecté aux Poètes, qu'il ne se dise aussi des Musiciens, comme on le voit par plusieurs inscriptions rapportées par Spon, dans son Voyage. M. de Valois en apporte un exemple de Démosthènes dans ses notes sur le passage cité d'Harpocration.

(57) §. XXIV. *Lorsqu'il fut sur le vaisseau.* Cet endroit est embarrassant. Il y a dans le grec : τοὺς δὲ ἐν τῷ πελάγει, que tous les interprètes expliquent : *quum igitur altum tenerent,* lorsqu'ils étoient en pleine mer.

Quelques lignes plus bas, les Corinthiens ordonnent à Arion de se tuer lui-même, s'il veut jouir des honneurs de la sépulture. M. Wesseling dit à ce sujet : « Ce passage a » paru difficile à un Savant, (ce Savant est M. (*c*) Reiske) » pour moi, ajoute M. Wesseling, il me semble qu'il est » assez clair. Les matelots font espérer à Arion qu'ils l'en- » terreront, s'il se tue lui-même ».

Cette réponse ne lève point, à mon avis, la difficulté. En effet, où pourront-ils l'enterrer, s'ils sont en pleine mer, comme le prétendent tous les interprètes? S'ils eussent jeté le corps à la mer, ce n'eût point été lui donner la sépulture. On sait que le peuple d'Athènes condamna à mort quelques-uns de ses Généraux qui n'avoient point enlevé les corps morts après la bataille navale des Arginuses, et qu'aucun n'allégua pour sa justification, qu'en laissant ces

(*a*) Dio Chrysost. Orat. XXXVII, pag. 455, A.
(*b*) Harpocrat. voc. διδάσκαλος, pag. 51.
(*c*) Miscell. Lipsiensia Nov. vol. VII, pag. 612.

corps à la merci des flots, ç'avoit été leur donner la sépulture. Si les matelots eussent au contraire gardé le corps d'Arion jusqu'à leur retour à Corinthe, ils auroient couru risque d'être découverts.

Il me paroît clair, par le récit d'Hérodote, que cet événement n'a pu se passer que dans le port de Tarente, ou plutôt à une rade près de ce port. Ce fut là que les Corinthiens tramèrent la perte d'Arion, et ce fut sur ce rivage qu'ils lui promirent de l'enterrer. Cela se trouve confirmé par ces mots qu'on lit quelques lignes plus bas : καὶ τοὺς μὲν ἀποπλέειν ἐς Κόρινθον. Ἀποπλεῖν signifie clairement faire voile d'un certain endroit pour se rendre à un autre, et non *cursum tenere*, comme le traduisent les interprètes. Ammonius le dit (*a*) positivement : Ἀποπλεῖν δὲ, τὸ ἐκ τόπου τινὸς ἀπαρεῖν. Or, je demande, si le vaisseau eût été en pleine mer, comme le prétendent les interprètes, Hérodote auroit-il pu se servir de cette expression?

M. Toup, dont l'autorité est d'un grand poids, est aussi de cet avis, dans une lettre qu'il m'a écrite à ce sujet. On pourroit m'objecter qu'Aulugelle a rendu cet endroit de même que les traducteurs : *navique* (*b*) *in altum provectâ ;* mais l'on sait que cet Auteur a beaucoup ajouté au récit d'Hérodote.

(58) §. XXIV. *Exécuta l'air Orthien.* Il y a dans le grec : *le Nome Orthien.* Ce Nome étoit affecté à de certains instrumens, par exemple, à la cithare, sur laquelle, au rapport de (*c*) Plutarque, « il n'étoit pas permis autrefois, » comme il l'est aujourd'hui, de composer des airs à discré» tion....... Les Musiciens conservoient avec soin à cha» cun de ces airs, le ton qui lui étoit propre. De-là vient » qu'ils ont été appelés Nomes, c'est-à-dire loix, modèles,

(*a*) Ammon. περὶ ὁμοίων καὶ διαφόρων λέξεων, voc. Πλεῖν, pag. 113.
(*b*) A. Gell. Noct. Attic. lib. XVI, §. XIX.
(*c*) Plutarch. de Musicâ, pag. 1133, B, C.

» parce qu'il n'étoit pas permis de s'écarter de l'espèce de ton » attribué par la loi (νενομισμένον) à chacun ». Aristote (a) se fait cette question : « Pourquoi appelle-t-on Νόμοι les airs » que l'on chante ? seroit-ce parce qu'avant l'usage des » Lettres, on chantoit les loix, τοὺς νόμους, pour ne pas les » oublier, comme cela se pratique encore actuellement chez » les Agathyrses, ce qui fait que les premières des chansons » postérieures (b) ont retenu le nom des premières (c) ».

Le Nome Orthien étoit un air (d) de flûte ou de cithare. Il en est parlé dans plusieurs Auteurs. La modulation (e) en étoit élevée, le rhythme plein de vivacité ; aussi étoit-il propre à encourager les combattans. Dion Chrysostôme remarque que (f) Timothée ne jouoit pas devant Alexandre des airs de flûte mous, efféminés, et qui pouvoient le porter au relâchement et à la mollesse. Ce Rhéteur ajoute qu'il pense que Timothée jouoit l'air ou Nome Orthien. Cet air (g) se nommoit aussi, selon le même Rhéteur, l'air de Minerve. Polymneste introduisit à Sparte le Nome (h) Orthien.

(59) §. XXIV. *A ce qu'on dit.* Hérodote ne garantit pas ce conte. Il se contente de rapporter la tradition populaire des Corinthiens et des Lesbiens. M. de Voltaire (i) étoit sans doute distrait lorsqu'il le lui attribuoit.

Saint Augustin n'y croyoit pas davantage ; mais il se sert admirablement bien de cet exemple, pour confondre les païens qui refusoient de croire au miracle opéré en la personne de Jonas. *Hæc* (k) *quoque illi, cum quibus agimus,*

---

(a) Aristot. Problem. sect XIX, Probl. XXVIII, pag. 766, C.
(b) Ce sont les véritables chansons.
(c) C'est-à-dire des Loix.
(d) Scholiast. Aristoph. ad Acharn. vers. 16.
(e) Id. ibid.
(f) Dio Chrysostom. de Regno, pag. 1, A.
(g) Id. ibid. B.
(h) Plutarch. de Musicâ, tom. II, pag, 1134, B, C.
(i) Questions sur l'Encyclopédie, quatrième partie, pag. 311.
(k) S. August. de Civit. Dei, lib. I, cap. XIV, pag. 14, G.

*malunt irridere, quam credere : qui tamen in suis litteris credunt Arionem Methymnœum nobilissimum citharistam, cum esset dejectus e navi, exceptum delphini dorso, et ad terras esse pervectum.*

Il y a grande apparence, comme je crois l'avoir prouvé note 57, qu'Arion se jeta à la mer dans le port de Tarente, ou plutôt à une rade proche de ce port, qu'il gagna le rivage, et que les Corinthiens, sans s'en inquiéter davantage, mirent à la voile. S'il y a quelque chose de vrai dans le reste de son histoire, il est probable qu'il trouva peu après un vaisseau prêt à partir, et meilleur voilier que celui des Corinthiens. Il y avoit à la proue des vaisseaux une figure qu'on appeloit παράσημον τῆς νεώς, de laquelle les vaisseaux empruntoient souvent leurs noms. Tels étoient le Centaure et le Pistris de Virgile. Le vaisseau que monta en second lieu Arion, avoit sans doute un dauphin à la proue, et l'on sent assez, sans que j'en avertisse, que cette circonstance peut avoir occasionné la fable d'Arion sauvé par un dauphin.

Je croirois de même, qu'Hellé s'embarqua sur un vaisseau qui avoit à la proue la figure d'un bélier, et que cela donna occasion de dire qu'elle avoit traversé sur un bélier la mer qui porte son nom.

Pline (a) le Naturaliste, après avoir rapporté plusieurs faits pour prouver l'amitié du dauphin pour l'homme, en conclut que l'histoire d'Arion est croyable : ce n'est point le seul exemple de sa crédulité.

(60) §. XXIV. *Une petite statue de bronze.* Si cette statue est réellement une offrande d'Arion, ce dauphin désignoit d'une manière emblématique le vaisseau sur lequel il s'étoit embarqué, et qui avoit à sa proue la figure d'un dauphin. Sur la base de cette statue il y avoit une inscription, ou comme s'expriment les anciens, une épigramme que voici :

---

(a) Plin. Hist. Nat. lib. IX, cap. VIII, tom. I, pag. 502, lin. 28, et pag. 503.

« Cette voiture a sauvé de la mer de Sicile, sous la conduite » des Immortels, Arion, fils de Cylon ». Elien nous (*a*) l'a conservée. Cet Auteur y a joint un hymne d'action de graces par le même Arion, en l'honneur de Neptune, où, plein de reconnoissance pour le dauphin qui lui avoit sauvé la vie, il fait mention du goût de ce poisson pour la musique. Cet hymne, qui me paroît d'un temps fort postérieur, se trouve plus correctement dans les Analectes de M. Brunck (*b*).

(61) §. XXV. *Une soucoupe damasquinée.* Il y a dans le grec : καὶ ὑποκρητηρίδιον σιδήρεον κολλητὸν. Tous les interprètes entendent par ces paroles, que la soucoupe étoit soudée avec le cratère, ce qui ne paroît guère commode. Pausanias, ou plutôt son Traducteur latin, les aura sans doute induits en erreur. Après avoir dit que de son temps l'on voyoit encore la base de fer de ce cratère, il ajoute τοῦτο (*c*) Γλαύκου μὲν ἐστὶν ἔργον τοῦ Χίου, σιδήρου κόλλησιν ἀνδρὸς εὑρόντος. Ce passage signifie ici, de même que dans Hérodote, l'art de damasquiner inventé par Glaucus; du moins me paroît-il certain que l'expression est douteuse, et qu'on peut la prendre en ce sens.

Saint Jérôme a rendu (*d*) ce même passage où il s'agit de Glaucus : *Glaucus Chius primus ferri inter se glutinum excogitavit.* Mais il pourroit se faire que cela n'exprimât que la damasquinure encore grossière, et telle qu'elle devoit l'être dans son enfance.

La damasquinure est un art qui consiste à tailler ou graver le fer ou l'acier, et à remplir les raies d'un fil d'un autre métal. C'est l'application de ce fil qu'Hérodote paroît appeler κόλλησις. L'or servoit, ainsi que l'argent, à cet usage, comme on le voit dans ces vers des (*e*) Larisséens,

---

(*a*) Ælian. de Natur. Animal. lib. XII, cap. XLV, pag. 715.

(*b*) Analecta veter. Poetar. Græcorum, tom. III, pag. 327.

(*c*) Pausan. Phocic. sive lib. X, cap. XVI, pag. 834.

(*d*) Euseb. Chronic. Olymp. XXV, 4, pag. 120.

(*e*) Cette pièce s'appeloit aussi Acrisius, et c'est sous ce nom

tragédie de Sophocles, dont il ne nous reste plus que quelques fragmens :

(a) Πολὺν δ' ἀγῶνα πανξένοις κηρύσσεται,
Χαλκηλάτους λέβητας ἐκτιθεὶς φέρειν,
Καὶ κοῖλα χρυσόκολλα, καὶ πανάργυρα
Ἐκπώματ', εἰς ἀριθμὸν ἑξήκοντα δὶς.

« Acrisius fait proclamer des jeux où tous les étrangers » seront admis, et leur propose pour prix des chaudières » d'airain, des vases à boire incrustés d'or, et d'autres d'ar» gent massif, le tout au nombre de cent vingt ».

La manière de monter les pierres précieuses s'appeloit λιθοκόλλησις. Eratosthènes (b) dit dans une Lettre au Lacédémonien Hagétor : « On n'offroit point aux Dieux des cra» tères d'argent, ni garnis de pierreries, mais l'argile du » promontoire Colias ». Κρατῆρα γὰρ ἵστησαν τοῖς θεοῖς, οὐκ ἀργύρεον, οὔτε λιθοκόλλητον, ἀλλὰ τῆς Κωλιάδος. Théopompe (c) se sert du même mot dans sa description des préparatifs que fit le Roi de Perse pour entrer en Egypte : ἐκπώματα καὶ κρατῆρες, ὧν τοὺς μὲν λιθοκολλήτους, τοὺς δ' ἄλλως ἀκριβῶς καὶ πολυτελῶς εἶδες ἂν ἐκπεπονημένους. « Vous y auriez vu des vases à boire » et des cratères, dont les uns étoient garnis de pierreries, » et les autres richement et artistement travaillés ». Ces Auteurs ne vouloient point dire que ces pierres précieuses fussent soudées ; ils entendoient la manière dont elles étoient montées, et qui étoit assez grossière, comme il paroît par ce qui nous reste des ouvrages des Anciens en ce genre.

Cette soucoupe avoit sans doute donné lieu au proverbe

---

que M. Brunck en a publié les fragmens dans son excellente édition de Sophocles.

(a) Athen. Deipnosoph. lib. XI, cap. III, pag. 466, B.

(b) Macrob. Saturnal. lib. V, cap. XXI, pag. 449.

(c) Longin. de Subl. sect. XLII, pag. 224 ex edit. Tollii, sect. XLIII, pag. 138, ex edit. Zach. Pearce.

Γλαύκου τέχνη, *l'art de Glaucus*, dont Marcellus, Evêque d'Ancyre (*a*), a donné plusieurs explications.

L'art de souder est très-utile, et son inventeur, quel qu'il soit, mérite certainement des louanges; mais peut-on s'imaginer que cet art ait été nommé l'art par excellence, et qu'une soucoupe de fer, qui n'auroit eu d'autre mérite que d'être soudée, eût paru une des plus curieuses de toutes les offrandes qui se trouvoient à Delphes?

D'ailleurs, je trouve que les Latins ont quelquefois exprimé l'art de la damasquinure par *ferruminare*, à cause de la manière encore grossière dont s'exerçoit ce bel art, quoique ce mot signifiât en général *souder*. *Habebat* (*b*) *in minimo digito sinistræ manûs annulum grandem subauratum; extremo vero articuli digiti sequentis minorem, ut mihi videbatur, totum aureum, sed plane* ferreis veluti stellis ferruminatum.

Ces raisons me paroissent devoir faire pencher la balance en faveur de la damasquinure; mais s'il y avoit encore quelque difficulté, le passage suivant d'Athénée la leveroit. Εἴδομεν (c) δ' αὐτὸ καὶ ἡμεῖς ἀνακείμενον ἐν Δελφοῖς ὡς ἀληθῶς θέας ἄξιον διὰ τὰ ἐν αὐτῷ ἐντετορευμένα ζωδάρια, καὶ ἄλλα τινὰ ζωΰφια, καὶ φυτάρια. « Nous avons vu nous-mêmes cette soucoupe dans le temple de Delphes, où elle étoit consacrée. » Elle mérite véritablement d'être vue, à cause des petits » animaux, des insectes et des plantes qui y sont représentés ». C'étoit donc à raison des animaux, des insectes et des plantes représentés sur cette soucoupe, qu'elle attiroit les regards des curieux.

Les Anciens étoient dans l'usage de mettre le cratère sur une soucoupe; mais cette soucoupe ne tenoit point au cra-

---

(*a*) Eusebius contrà Marcellum, lib. I, cap. III, pag. 15 et 16. *Nota*. Cet Ouvrage se trouve dans le second volume après la Démonstration Evangélique et la Réfutation d'Hiéroclès.

(*b*) Petronii Satyric. cap. XXXII, pag. 172.

(*c*) Athen. Deipnosoph. lib. V, cap. XIII, pag. 210, C.

tère. Les Grecs appeloient aussi cette base *ἐπίστατον* (*a*) *ὑπόστημα*.

Feu M. le Comte de Caylus (*b*) avoit adopté le sentiment des interprètes d'Hérodote, et il rapportoit le passage où Pausanias fait mention de ce cratère. Je m'arrêterai d'autant moins à le réfuter, qu'il ne disoit rien de plus que ce que l'on vient de voir; mais comme il se servoit de cette hypothèse pour prouver la rareté du fer et le cas que l'on en faisoit du temps d'Alyattes, je vais examiner en peu de mots si en effet le fer étoit aussi rare et aussi estimé sous ce Prince, que le prétendoit cet illustre Auteur.

La découverte du fer et la manière de le travailler sont très-anciennes. Le lit d'Og, Roi de Basan, étoit (*c*) de fer. Ce Prince fut vaincu, suivant le P. Petau, l'an 3,222 de la période julienne, 1,492 ans avant notre ère. Il est parlé dans l'Écriture, d'ouvrages de ce métal long-temps avant cette époque.

Mais bornons-nous aux Écrivains profanes. L'Auteur du poëme intitulé Phoronis (*d*), dit que Celmis, Damnaménée et Acmon, Phrygiens de nation et habitans du Mont Ida, trouvèrent les premiers l'art de l'ingénieux Vulcain, travaillèrent le fer par le moyen du feu, et en firent de beaux ouvrages. Or, Phoronée, en l'honneur de qui avoit été écrit ce Poëme, étoit, au rapport d'Acusilaüs, le premier des hommes (*e*). Il est vrai qu'on ne doit pas prendre cela à la lettre, et qu'il eut cette épithète à cause qu'il fut le premier

(*a*) Antiquit. Asiatic. pag. 33. Athen. loco laudato, B.

(*b*) Recueil d'Antiquités Egyptiènes, Etrusques, &c. vol. 1, pag. 240 et 241.

(*c*) Deuteronom. cap. III, vers. 11.

(*d*) Le Scholiaste d'Apollonius Rhodius nous a conservé, sur le vers 1129 du premier Livre des Argonautiques, le fragment de ce Poëme, dont je viens de rapporter la substance. Strabon fait aussi mention de ces Dactyles Idéens (Geograph. lib. X, pag. 725 et 726), et Saint Clément d'Alexandrie (Stromat. lib. 1, pag. 362).

(*e*) Clement. Alexandr. Stromat. lib. 1, pag. 380.

qui changea les mœurs sauvages (*a*) des Argiens, et qu'il les rassembla dans un lieu commun, qu'on appela de son nom la ville (*b*) Phoronique. Phoronée étoit fils d'Inachus, et régnoit environ l'an 2,788 de la période julienne, 1,926 ans avant notre ère. Voyez mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chapitre x, §. 1, pag. 312.

Thrasyllus place (*c*) la découverte du fer 114 ans avant la fondation de Troie, et 247 ans avant l'enlèvement d'Hélène. Troie fut bâtie l'an 3,291 de la période julienne, 1,423 ans avant l'ère chrétienne, et Hélène enlevée l'an 3,424 de la même période, 1,290 ans avant notre ère. Le fer fut donc trouvé l'an 3,177 de la période Juliène, 1,537 ans avant notre ère.

Les Marbres d'Oxford (*d*) mettent Celmis, Damnaménée et la découverte du fer l'an 3,282, ce qui paroît fort différent du calcul de Thrasyllus rapporté par Saint Clément d'Alexandrie; mais peut-être que Thrasyllus supposoit la prise de Troie en 1,209 avant notre ère, de même que les Marbres d'Oxford. Dans ce cas-là, ils s'accordent à-peu-près. Quoi qu'il en soit, il ne s'ensuit pas moins que la découverte du fer est très-ancienne. Mais ce métal étoit-il encore précieux sous Alyattes, Roi de Lydie; Alyattes commença à régner en 4,098; Orestes mourut en 3,521, c'est-à-dire, 577 ans avant le règne d'Alyattes. Son cercueil étoit (*e*) de fer; or, certainement on n'employoit pas plus alors qu'aujourd'hui ce qu'il y avoit de plus précieux pour y déposer des corps morts.

(*a*) Tatiani Orat. ad Græcos, cap. LX, pag. 131.

(*b*) Pausan. lib. II, cap. XV, pag. 145. Cette ville et les pays des environs prirent ensuite le nom d'Argos, d'Argos, petit-fils de ce Prince par sa fille.

(*c*) Clement. Alexand. Stromat. lib. I, pag. 401.

(*d*) Marmora Oxon. Epoch. XI, pag. 21. La date de cette Epoque porte 1,168, mais elle revient à l'an 1,432 avant notre ère, et par conséquent à l'an 3,282 de la période julienne.

(*e*) Herodot. lib. I, §. LXVIII.

Du temps de Lycurgue, le fer étoit regardé comme un métal vil; or, ce législateur fleurissoit, au rapport d'Eratosthènes (a), cent huit ans avant la première olympiade, c'est-à-dire, 268 ans avant Alyattes. Il avoit proscrit de Lacédémone l'usage de l'or et de l'argent, et en leur place, il avoit introduit le fer. Ce métal avoit alors si peu de valeur, que Plutarque (b) fait observer qu'il falloit une voiture attelée de deux boeufs pour porter la valeur de dix mines.

Peut-être trouvera-t-on cette digression un peu longue; mais si les erreurs des hommes ordinaires ne tirent point à conséquence, celles des personnes de mérite peuvent avoir des suites fâcheuses. Les ouvrages des premiers meurent bientôt, ceux des seconds passent à la postérité; on les cite, on les copie, et les erreurs se perpétuent. C'est le seul motif qui m'a engagé à réfuter le Comte de Caylus.

Glaucus, l'inventeur de la damasquinure, étoit de Chios et non de Samos, comme le prétend Étienne de Byzance, au mot Αἰθάλη, où il fait dire à Hérodote des choses auxquelles cet auteur n'a jamais pensé. Ceux qui voudront connoître plus particulièrement cet Artiste, n'ont qu'à consulter François Junius *de Picturâ Veterum, in Catalogo Artificum*, *pag.* 92.

Le cratère de Glaucus avoit acquis beaucoup de célébrité. Dans le Roman d'Achilles Tatius, lorsque le père de Clitophon donne un repas magnifique, il fait servir (c) un cratère consacré à Bacchus, qui étoit le plus beau qu'il y eût après celui de Glaucus de Chios, μετὰ τὸ Γλαύκου τοῦ Χίου δεύτερον. M. de Saumaise entend cela d'un troisième cratère, et M. Bergerus, d'un second, qui étoient l'ouvrage de cet artiste. Ces Savans n'ont pas entendu ce passage. Voyez aussi M. de Villoison, *ad Longi Pastor.* pag. 141.

(a) Clementis Alexandr. Stromat. lib. I, pag. 402.

(b) Plutarch. in Lycurg. vol. I, pag. 44.

(c) Achilles Tatius, de Amor. Leucipp. et Clitophont. lib. II, cap. III, pag. 110.

Hérodote ajoute : Θέης ἄξιον διὰ πάντων τῶν ἐν Δελφοῖσι ἀναθημάτων. J'ai traduit : *La plus précieuse de toutes les offrandes qui se voient à Delphes ;* car la proposition διὰ est ici pour περὶ, et marque l'excellence. Dion Cassius a dit en parlant de Pompée (*a*) : ὃ δὲ..... θαυμάσαι διὰ πάντων ἄξιόν ἐστι. *Ce qui mérite le plus notre admiration.* Je joins à cet exemple celui-ci d'Aristides (*b*) : εἰ δὲ δεῖ καὶ ποιητῶν παρασχέσθαι μαρτυρίας, ἔστι μὲν ἔργον ἢ τὰς ἁπάντων ἢ τὰς τῶν προκριθέντων διὰ πάντων παρασχέσθαι. *S'il faut apporter des témoignages des poëtes, il est difficile d'en apporter de tous les poëtes, ou même de tous ceux qui ont excellé.*

(62) §. XXVI. *Ephèse fut la première ville*, etc. Elien (*c*) raconte que Crésus ayant envoyé ordre à Pindare son neveu, de se soumettre à son autorité, et que celui-ci n'en ayant rien voulu faire, ce Prince assiégea la ville. Une tour, à qui par la suite on donna le nom de traîtresse, étant venue à tomber, Pindare conseilla aux Ephésiens de joindre avec une corde les portes et les murs de la ville aux colonnes du temple de Diane, comme s'ils faisoient don de leur ville à cette Déesse, s'imaginant par-là mettre Ephèse en sûreté et à couvert du pillage, et d'aller ensuite trouver Crésus, qui, se mettant à rire de leur ruse, ne laissa pas de les recevoir favorablement. Il leur accorda la permission de rester dans leur ville, et joignit à cette faveur celle de la liberté; mais il ordonna à Pindare de sortir d'Ephèse. *Voyez* aussi Polyæen. lib. VI, cap. L, pag. 596.

(63) §. XXVI. *Diane.* Cette Déesse s'appeloit en grec Ἄρτεμις, et c'étoit la Lune ; on lui avoit donné ce nom, parce qu'elle contribuoit à la santé des hommes : Ἄρτεμις ἀπὸ τοῦ ἀρτεμέας ποιεῖν (*d*).

(64) §. XXVI. *En joignant avec une corde.* Le but des

(*a*) Dio Cass. lib. XXXVII, §. XX, pag. 125.

(*b*) Aristid. Orat. Plat. I, pro Rhetoricâ, pag. 109, lin. 30.

(*c*) Æliani Hist. Varia, tom. I, lib. III, cap. XXVI.

(*d*) Strab. lib. XIV, pag. 942, A.

Anciens en consacrant de la sorte leurs villes, étoit de retenir les Dieux par force, et de les empêcher d'en sortir; car c'étoit l'opinion, que lorsqu'une ville étoit sur le point d'être prise, les Dieux l'abandonnoient. Æschyle (*a*) fait dire à Etéocles : « On dit que les Dieux quittent une ville » qui a été prise ».

On mettoit par cette consécration les villes sous la protection des Dieux. Ce fut de la sorte que Polycrates, Tyran de Samos, dont il est parlé dans notre Historien, s'étant rendu maitre de l'île de Rhénée, la consacra à (*b*) Apollon Délien, en joignant par une chaîne cette île à celle de Délos.

(65) §. XXVII. *Bias.* « Bias surpassoit tous les hommes » de son siècle par la force de ses discours. Il faisoit de son » éloquence un usage différent de celui des autres Orateurs, » ne l'employant qu'à défendre les indigens opprimés. *Dio-* » *dor. Sicul. in Excerpt. Vales. pag.* 237 ».

BELLANGER.

« Pittacus de Mytilène étoit Philosophe et bon Politique, » l'île de Lesbos n'en a point produit de semblable. Ce fut » un sage Législateur. Il délivra sa patrie de trois grands » maux, la tyrannie, les séditions et la guerre. *Diodor.* » *Sicul. Lib. VI, in Excerpt. Vales. pag.* 234 *et* 237 ».

BELLANGER.

(66) §. XXVII. *Pittacus de Mytilène.* Pittacus n'étoit pas encore mort lorsque Crésus monta sur le trône, et il est vraisemblable que ce Prince avoit déjà fait une partie de ses conquêtes du vivant de son père; autrement Hérodote auroit réfuté ces Historiens, en disant que l'on avoit tort d'attribuer ce conseil à Pittacus, puisque Pittacus n'étoit plus lorsque Crésus parvint à la Couronne. Hérodote croyoit donc

(*a*) Æschyl. Septem advers. Thebas, vers. 219 et 220.
(*b*) Thucydid. Hist. lib. III, §. CIV.

que Pittacus étoit alors vivant. Ce sentiment est encore confirmé par Diogènes de Laerte. Ce Biographe fait souvent mention dans la vie de ce Philosophe, des offres que lui fit Crésus, et même il rapporte une lettre de Pittacus à ce Prince. Plutarque étoit aussi de même avis; car il (*a*) raconte que le Roi de Lydie ayant demandé à ce Philosophe s'il étoit riche, celui-ci répondit qu'il l'étoit deux fois plus qu'il ne le voudroit, son frère étant mort. Il est vrai que Plutarque ne nomme pas ce Roi de Lydie, mais, après avoir vu quelle étoit l'opinion d'Hérodote et de Diogènes de Laerte, il est à présumer qu'il vouloit parler de Crésus. Quoi qu'il en soit, le texte de Plutarque est altéré, et je préfère la correction de (*b*) Casaubon à celle de M. Reiske, qui ajoute au texte. Il reste cependant encore dans ce texte un léger défaut, qu'on peut faire disparoître en le ponctuant ainsi : *οἷον ἐστὶ καὶ τὸ τοῦ Πιττακοῦ πρὸς τὸν βασιλέα Λυδῶν πυνθανόμενον, εἰ χρήματά ἐστιν αὐτῷ· διπλάσια, εἶπεν, ἢ ἐβουλόμην τοῦ ἀδελφοῦ τεθνηκότος.* Les éditions d'Alde, de Henri Étienne, de Rualdus et de Reiske portent : *εἰ χρήματά ἐστιν αὐτῷ διπλάσια, εἶπεν κ. τ. λ.*

Il paroît donc constant que Pittacus vivoit encore lorsque Crésus parvint à la Couronne. Il y a deux sentimens sur l'année où ce philosophe mourut; l'un est positif, l'autre se tire par induction. Diogènes de Laerte (*c*) raconte qu'il mourut la troisième année de la cinquante-deuxième olympiade, c'est-à-dire, l'an 4,144 de la période julienne, 570 ans avant l'ère vulgaire. Il est certain que Crésus ne monta sur le Trône que la seconde année de la cinquante-cinquième olympiade, l'an 4,155 de la période julienne, 559 ans avant l'ère vulgaire, comme je l'ai prouvé dans mon Essai de Chronologie, chapitre VII. M. Gibert (*d*) supposoit que le règne

(*a*) Plutarch. de Fraterno Amore, pag. 484, C.

(*b*) In Notis ad Diog. Laert. tom. I, lib. I, Segm. LXXV, pag. 47.

(*c*) Diogen. Laert. in Pittaco, lib. I, Segm. LXXIX, pag. 49.

(*d*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXI; Mém. pag. 144.

de ce Prince avoit été de quarante à quarante-cinq ans, ou même de cinquante-sept ans; mais par malheur pour cette hypothèse, tous ceux qui ont parlé de ce Prince ne lui donnent que quatorze ans de règne, excepté Eusèbe, qui lui en accorde (*a*) quinze, sans doute parce qu'il commençoit la quinzième année de son règne, lorsqu'il fut fait prisonnier.

On sait que la plupart des Princes de l'Orient associoient au trône leur fils aîné. Quoique nous n'ayons aucune preuve directe qu'Alyattes ait associé Crésus, on doit cependant le présumer, si on suppose, avec Diogènes de Laerte, que Pittacus est mort la troisième année de la cinquante-deuxième olympiade, et c'est sur le passage de cet Auteur que je me suis appuyé pour avancer dans mon Canon Chronologique, que Crésus avoit été associé au trône en 4,140 de la période Julienne, 574 ans avant l'ère vulgaire.

Mais il y a sur la mort de Pittacus un autre sentiment, qui ne nous oblige point à recourir à cette supposition. Suidas (*b*) fixe la naissance de ce Philosophe à la trente-deuxième olympiade, l'an 4,062 de la période julienne, 652 ans avant notre ère. Lucien (*c*) lui donne cent ans de vie. Si ce dernier sentiment est vrai, Pittacus est mort la première année de la cinquante-septième olympiade, l'an 4,162 de la période Juliène, 552 ans avant l'ère vulgaire, et sept ans après l'avénement de Crésus au trône.

Quoi qu'il en soit, Pittacus de Mytilène (*d*) tua Mélanchrus, Tyran de Lesbos. Quelque temps après, les Mytiléniens lui donnèrent la conduite de la guerre qu'ils eurent à soutenir contre les Athéniens au sujet de la contrée Achillitide. Il tua par ruse Phrynon, qui étoit le Général ennemi. Les Mytiléniens, par reconnoissance, le nommèrent Æsym-

(*a*) Eusebii Chronic. Canon. pag. 162.
(*b*) Suidas, voc. Πιττακός.
(*c*) Lucian. de Macrob. §. XVIII, tom. III, pag. 221.
(*d*) Diog. Laert. lib. 1, Segm. LXXIV, LXXV, pag. 46 et 47.

nète,

nète, c'est-à-dire, Tyran, comme le dit (*a*) Aristote, ὃν ἐκάλουν Αἰσυμνήτην, ἢ Τύραννον. Car l'Æsymnétie étoit une Tyrannie, qui s'élisoit par les suffrages du peuple, (*b*) τρίτη (ἡγημονεία) ἣν Αἰσυμνητείαν προσαγορεύουσιν· αὕτη δ' ἐστὶν αἱρετὴ Τύραννις. Elle n'étoit pas à vie, mais pour un temps déterminé, ou pour l'exécution de quelque entreprise. (*c*) οἱ δὲ, μέχρι τινῶν ὡρισμένων χρόνων, ἢ πράξεων. Mais pour revenir à Pittacus, il gouverna dix ans; s'étant ensuite démis, il vécut encore dix ans en simple particulier. Quelqu'un lui (*d*) ayant demandé par quelle raison il avoit abdiqué, il répondit: Périandre fut dans les commencemens de son règne le père des Corinthiens; ses moeurs se corrompirent, il en devint le Tyran: il est difficile d'être toujours vertueux.

Ce prince avoit conservé, malgré son élévation, la simplicité des moeurs antiques, et mouloit lui-même son bled; témoin cette chanson que Thalès entendit (*e*) chanter à Lesbos, à une femme en tournant la meule: « Mouds, ô » meule, mouds le grain; Pittacus, Roi de la grande Myti- » lène, tourne lui-même la meule ». Saint Clément d'Alexandrie remarque (*f*) que Pittacus, usant d'un violent exercice, mouloit lui-même son bled. *Voyez* encore sur Pittacus, liv. v, §. xciv, note 265.

(67) §. xxvii. *Vos espérances sont fondées.* Je lis οἰκότα avec les manuscrits *A*, *B* et *D* de la Bibliothèque du Roi. Οἰκότα ἐλπίζων, *espérant des choses vraisemblables.* On trouve en cent endroits d'Hérodote, οἰκὸς pour ἐοικὸς; c'est un mot ionien.

(68) §. xxvii. *En mer.* Les Lydiens étoient d'excellens

(*a*) Aristot. Politic. lib. iii, cap xv, pag. 359, C.

(*b*) Id. ibid. cap. xiv, pag. 357, C.

(*c*) Id ibid. pag. 356, E.

(*d*) Zenobii Centur. vi, Prov. 38, pag. 165.

(*e*) Plutarch. septem Sapientum Conviv. pag. 157, E.

(*f*) Clement. Alexandr. Pædag. lib. iii, cap. x, pag. 284. *Voyez* aussi les notes sur le passage de cet Auteur.

cavaliers et de mauvais hommes de mer. Ils devoient être d'autant plus faciles à vaincre sur cet élément, qu'ils n'entendoient rien à la manoeuvre des vaisseaux, et qu'ils auroient eu affaire à des marins expérimentés.

Il y a dans le grec : λαβεῖν ἀράμενοι Λυδοὺς ἐν θαλάσσῃ. Ce mot ἀράμενοι a exercé MM. Wesseling, Valckenaer et Reiske. On peut voir leurs conjectures dans les notes de la nouvelle édition. On trouve ἀρᾶσθαι en trois manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et dans l'édition toute grecque de Henri Etienne, mais le sens n'en est pas meilleur. M. Toup (*a*) lit αἰωρεομένους, qui pourroit être la véritable leçon, et qu'on devroit rendre par *ballottés*, si cette expression n'étoit point ignoble. Νησιώτας ἱππευομένους λαβεῖν ἐν ἠπείρῳ.... λαβεῖν αἰωρεομένους Λυδοὺς ἐν θαλάσσῃ. Ces deux membres se correspondent assez bien, et ce Savant appuie sa conjecture par des passages de différens Auteurs qui lui donnent un grand degré de probabilité; mais je suis persuadé que notre Historien n'a pas compassé ses paroles avec le même soin qu'Isocrates, et qu'ἀρᾶσθαι a été ajouté par un copiste, qui, voyant λαβεῖν fort éloigné d'εὔχεσθαι, aura ajouté ce mot en marge, afin qu'on vît à quoi il se rapportoit, et de la marge il aura passé dans le texte, comme cela n'est que trop ordinaire.

(69) §. XXVIII. *Crésus subjugua presque toutes les nations en-deçà du fleuve Halys, excepté, etc.* Il y a dans le grec : *Crésus subjugua* presque *toutes les nations qui sont en-deçà du fleuve Halys; car excepté les Ciliciens, les Lyciens*, etc. La Martinière a traduit : *Crésus soumit tous les peuples qui sont en-deçà du fleuve Halys ; car* outre *les Ciliciens et les Lyciens*, etc. Dictionn. Géographique, au mot *Chalybes* 2.

Expression ridicule, contraire à ce que dit Hérodote, et qui n'a point été corrigée dans la nouvelle édition.

(70) §. XXVIII. *Savoir les Phrygiens.* Il y a dans le texte :

---

(*a*) Epistola Critica ad Gulielm. Episcop. Glocestriensem, pag. 79 et 80, et ex nuperâ editione, tom. II, pag. 496.

*Savoir les Lydiens, les Phrygiens*, etc. J'étois d'avis dans ma première édition qu'il falloit conserver les Lydiens, et voici les raisons sur lesquelles je m'appuyois. Dans les temps antérieurs, la Lydie étoit un Etat séparé de la (*a*) Méonie. Philostrate (*b*) distingue les Méoniens des Lydiens. Ce qu'on a depuis nommé la partie supérieure de la Lydie s'appeloit Méonie. Elle comprenoit le mont Tmolus, la ville de Sardes, etc. C'est le nom que lui donnent (*c*) Homère et Denys le Périégète (*d*). Callimaque appelle (*e*) le Pactole Méonien, parce qu'il tiroit sa source du mont Tmolus. La partie inférieure, ou Lydie proprement dite, s'étendoit jusqu'à la mer, et comprenoit Ephèse, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomènes et Phocée (*f*); car l'Ionie étoit en partie un démembrement de la Lydie. Or, c'est cette partie supérieure que Crésus hérita de ses pères, avec quelque peu de l'inférieure; il fit la conquête du reste. On reconnoît ici l'exactitude ordinaire d'Hérodote. M. Wesseling s'étoit bien apperçu de la difficulté, mais il s'étoit contenté de la faire sentir, et même il paroissoit disposé à croire que le texte d'Hérodote étoit corrompu.

Ces raisons, qui m'avoient paru très-fortes, ne me font plus la même impression. Il y avoit long-temps que la Méonie étoit confondue avec la Lydie; et si Hérodote eût voulu distinguer ces deux pays, il auroit dit : *Les peuples anciennement appelés Lydiens*. D'ailleurs Hérodote s'exprime ainsi au paragraphe suivant : *Ces peuples étant subjugués, et Crésus les ayant ajoutés aux Lydiens*, etc., ainsi que l'observe M. Borheck. Ces raisons de M. Borheck me

(*a*) Voyez la fin de la note 266 sur le §. XCIV du premier livre.

(*b*) Philostrat. in Vitâ Apollonii Thyan. lib. III, cap. V, pag. 98. et in Vitis Sophist. lib. I, cap. XXI, §. V, pag. 518.

(*c*) Homeri Iliad. lib. II, vers. 866.

(*d*) Dionys. Perieget. vers. 830.

(*e*) Callimachi Hymn. in Delum, vers. 250.

(*f*) Herodot. lib. I, §. CXLII.

paroissent convaincantes, et je ne balance plus à supprimer *les Lydiens*.

Il se trouve des Auteurs qui ne donnent à la Lydie d'autres bornes que le fleuve Halys (*a*), sans doute parce que tous les pays qu'il renferme, appartenoient au Roi de Lydie.

Quant aux Chalybes, voyez notre Table Géographique.

(71) §. XXVIII. *Les Thraces de l'Asie, c'est-à-dire, les Bithyniens et les Thyniens.* J'ai ajouté ce mot de l'*Asie*, pour me rendre plus clair. Ces peuples étoient originaires d'Europe, dont ils furent chassés par les (*b*) Teucriens et les Mysiens. On les appeloit (*c*) alors Strymoniens. Ils passèrent en Asie, où ils prirent le nom de Bithyniens. Eustathe assure (*d*) qu'il y avoit des Thraces en Asie, et qu'ils y étoient passés sous la conduite d'un certain Patarus. Strabon nous apprend (*e*) « qu'on convient généralement que les » Bithyniens, qui étoient auparavant des Mysiens, prirent » leur nom des Thraces Bithyniens et Thyniens qui pas- » sèrent en Bithynie. On en apporte pour preuve à l'égard » des Thyniens, qu'il y a encore actuellement en Thrace » quelques Bithyniens, et à l'égard des Thyniens, qu'on » voit encore le rivage Thynias près d'Apollonie et de Sal- » mydesse ». On peut joindre à cette autorité celle de Xénophon. Il appelle dans ses (*f*) Héléniques la Bithynie, Thrace Bithyniène, et ailleurs il donne à ce pays tout simplement le nom de Thrace. « Les Arcadiens (*g*), dit-il, ayant obtenu » des vaisseaux des habitans d'Héraclée, s'embarquèrent les

(*a*) Imperio tuo destinabat Halyn amnem qui Lydiam terminat. Quint. Curt. lib. IV, cap. XI, pag. 250.

(*b*) Herodot. lib. VII, §. LXXV.

(*c*) Id. ibid. Steph. Byzant. voc. Στρυμών. Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 793, pag. 141, col. 2.

(*d*) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 322, pag. 57 et 58.

(*e*) Strab. lib. XII, pag. 816, B et C.

(*f*) Xenoph. Hellenic. lib. III, cap. II, §. II, pag. 140.

(*g*) Xenoph. Anabas. lib. VI, cap. II, §. XI, pag. 536.

» premiers, afin de tomber à l'improviste sur les Bithyniens, » et de faire un butin plus considérable. Ils abordèrent à » Calpé, port situé vers le milieu de la *Thrace*. Chirisophe, » au sortir d'Héraclée, coupa à travers les terres, mais lors- » qu'il fut arrivé en *Thrace*, il marcha le long de la mer, » parce qu'il étoit déjà malade. Quant à Xénophon, il aborda » avec ses vaisseaux sur les confins de l'Héracléotide et de » la *Thrace*, et s'avança par le milieu des terres. Le port (*a*) » de Calpé, dit ailleurs le même auteur, est dans *la Thrace* » *Asiatique*. Cette *Thrace* commence à l'embouchure du » Pont-Euxin, et s'étend jusqu'à Héraclée; ceux qui navi- » guent vers le Pont l'ont à droite ». Arrien lui donne les mêmes bornes dans son Périple du Pont-Euxin. « Les Bithy- » niens, dit-il (*b*), peuple de Thrace, s'étendent jusqu'au » fleuve Parthénius ».

On ne peut douter après cela de l'existence de la Thrace Asiatique. Hésychius met le territoire de (*c*) Placia près de la Thrace. M. le Président Bouhier, qui ne connoissoit probablement que la Thrace d'Europe, prétendoit (*d*) que ce passage du Grammairien Grec étoit altéré, et qu'il falloit lire παρὰ τὴν Σκυλάκην au lieu de τὴν Θράκην.

Ce que je viens de rapporter suffit, à ce qu'il me semble, pour faire voir l'inutilité de la correction du savant Président. La note de Paulmier de Grentemesnil n'est point juste, et le dernier Editeur d'Hésychius, M. Alberti, me paroît s'être trompé.

(72) §. XXIX. *Tous les Sages.* Σοφισταί, *Sophistes.* Cette appellation, honorable dans les commencemens, devint par la suite odieuse. Plutarque (*e*) en a pris occasion de repro-

---

(*a*) Xenoph. Anabas. cap. IV, § 1, pag. 345.
(*b*) Arrian. Peripl. Ponti Eux. pag. 14.
(*c*) Hesych. voc. Πλακία.
(*d*) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 117 et 118.
(*e*) Plutarch. de Malign. Herodoti, pag. 857, F

cher à Hérodote d'avoir donné un pareil nom aux sept Sages de la Grèce. Isocrates et d'autres Auteurs appellent cependant Solon de la sorte. On lit dans Aristides (*a*) : « Hérodote n'a-t-il point appelé Solon et Pythagore *Sophistes?* » Androtion n'a-t-il point dit, les sept *Sophistes*, en parlant » de ceux à qui je donne le nom de Sages »? Que dis-je, Plutarque lui-même (*b*) appelle ainsi Chilon, l'un des sept Sages. Τὸ δὲ τοῦ Σοφιστοῦ Χίλωνος, ἀληθές. Ce mot du *Sophiste* Chilon est vrai. Ce terme se prenoit encore en bonne part dans le siècle d'Alexandre. Eschines s'adressant aux Athéniens leur dit : vous avez fait (*c*) mourir Socrates le Sophiste. Σωκράτην τὸν Σοφιστὴν ἀπεκτείνατε. Platon l'emploie (*d*) aussi dans ce sens. « Si, dit-il, ni les Philosophes (les Sophistes), » ni les gens vertueux ne peuvent enseigner la vertu, n'est- » il pas évident que d'autres ne pourroient jamais en donner » des leçons »? Apollonius (*e*) dans son explication des termes d'Hérodote, qui étoient devenus obscurs par le laps de temps, ἐν ἐξηγήσει τῶν Ἡροδότου γλωσσῶν, dit, il appelle Sophistes ceux qui présidoient aux écoles, les chefs de Sectes, νῦν Σοφιστὰς, τοὺς διατριβῶν προϊσταμένους. Il commençoit cependant à se prendre en mauvaise part, comme on le voit par quelques passages du même Orateur, pag. 42 et 51, édition de Henri Etienne. Tant que les Sages ou Philosophes discoururent sur la vertu, sans intérêt, le nom de Sophiste fut honorable, mais lorsqu'ils commencèrent à prostituer la philosophie en recevant de l'argent de leurs leçons, ce terme devint un terme de mépris. « Celui, dit Xénophon (*f*), » qui vend au premier venu la sagesse pour de l'argent, nous » l'appelons Sophiste ».

---

(*a*) Aristid. Orat. pro Quatuor Viris, fol. 159, lin. 32.
(*b*) Plutarch. de Amicorum Multitudine, tom. II, pag. 96, A.
(*c*) Æsch. in Timarch. pag. 287, A.
(*d*) Plato in Menone, tom. II, pag. 96, B.
(*e*) Etymolog. Magn. pag. 722, lin. 20.
(*f*) Xenoph. Socrat. Memorabil. lib. I, cap. VI, §. XIII, pag. 59.

C'est ainsi qu'un terme, honorable dans l'origine, devint dans la suite une appellation offensante. Il en est de même chez nous du terme de Philosophe. On s'est fait honneur de le porter tant qu'on l'a appliqué à ceux qui cultivoient et pratiquoient la science de la morale, toujours intimement liée avec l'existence de Dieu et avec la Religion chrétienne, mais depuis que les incrédules se le sont exclusivement attribué, il est devenu odieux; c'est une injure atroce.

(73) §. XXIX. *S'y rendirent chacun en particulier.* La ponctuation des manuscrits et des éditions m'a toujours paru vicieuse. Je mets un points après ἐόντες. Après quoi je lis: ὡς ἕκαστος αὐτέων ἀπικνέοιτο, καὶ δὴ καὶ Σόλων, ἀνὴρ κ. τ. λ. *comme chacun d'eux arrivoit à Sardes, Solon y arriva aussi*, etc. Sans cette ponctuation, la phrase est embarrassée.

La phrase grecque signifie que chacun d'entr'eux alla à Sardes en son particulier, seul et sans s'être concerté avec les autres. *Voyez* la note de M. Wyttenbach, *in selectis Principum Historicorum, pag.* 346.

(74) §. XXIX. *Loix qu'il avoit établies.* Kuster prétend dans son Traité sur le Verbe Moyen (*a*), que θεῖναι νόμον se dit toujours du Législateur qui fait la Loi et la propose au peuple, et θέσθαι νόμον, du peuple qui se fait faire une Loi par le Législateur, ou qui accepte la Loi qui lui est proposée et la ratifie. Moschopule (*b*) s'exprime ainsi: Θέσθαι, τὸ δέξασθαι καὶ κυρῶσαι. Θεῖναι γὰρ λέγουσι τὸν νομοθέτην τὸν νόμον· θέσθαι δὲ τὸν δῆμον, ἤγουν δέξασθαι καὶ κυρῶσαι. Il est vrai que les Auteurs Attiques observent scrupuleusement cette règle (*c*). Τότε δὲ ἀκίνητα θεμένους, ἤδη χρῆσθαι μετὰ τῶν ἄλλων νόμων, οὓς ἔταξε κατ' ἀρχὰς ὁ θεὶς αὐτοῖς νομοθέτης. « Qu'ils ratifient ces loix, qu'ils les regardent comme im- » muables, et qu'ils les observent de même que les autres

(*a*) Kuster de Verbis Græcorum mediis, pag. 131; Lipsiæ, 1752, Edit. altera.

(*b*) Moschopul. περὶ Σχεδῶν, pag. 10.

(*c*) Plato de Legibus, lib. VI, tom. II, pag. 772, C.

» que leur a données dans le commencement ce Législa-» teur ». (a) Ὁ θεὶς τὸν περὶ τῶν δοκιμασιῶν νόμον : *celui qui a fait la Loi concernant les enquêtes de vie et de mœurs.* Mais l'exemple que nous avons sous les yeux prouve que les Anciens ne s'astreignoient point rigoureusement à cette règle. Le même Historien se sert encore du Moyen trois lignes plus bas, en parlant du Législateur. Τοὺς (νόμους) ἂν σφίσι Σόλων θῆται, et liv. II, §. LXXVII.

(75) §. XXX. *A celle de Crésus.* Quelques Auteurs (b) ont rejeté l'entrevue de Solon et de Crésus, comme une fable imaginée par Hérodote. M. Fréret (c) met dans la bouche de Plutarque, que la succession des Archontes n'est pas exempte de difficultés, et que ce qui lui fait préférer la tradition au témoignage des Chronologistes, c'est que cette histoire convient aux mœurs de Solon, et qu'elle est digne de sa magnanimité et de sa sagesse.

Plutarque ne dit pas tout-à-fait cela. Voici comment s'explique cet écrivain à l'endroit que je viens de citer : « Quelques Auteurs rejettent l'entrevue de Solon avec » Crésus, comme un événement démontré impossible par » la Chronologie ; mais je ne crois pas cependant passer sous » silence un si beau discours (d) attesté par tant d'auteurs, » et, qui plus est, un discours si convenable au caractère » de Solon, et si digne de la sagesse et de la grandeur d'ame » de ce Philosophe. Non, je ne crois pas devoir cette défé-» rence aux Canons chronologiques que plusieurs savans ont » tâché jusqu'aujourd'hui de rectifier, sans pouvoir s'ac-

(a) Lysias advers. Evandri petitionem Sacerdotii, pag. 176, init.

(b) Plutarch. Vit. Parallel. tom. I, pag. 93, B.

(c) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. v, Mém, pag. 277, 278.

(d) Ces attestations sont, suivant toutes les apparences, des écrits d'Auteurs anciens. Μάρτυρ signifie *témoin*, et ne peut se rendre par *tradition*.

» corder entr'eux, et sans lever les contradictions qu'ils » impliquent avec l'Histoire ».

On voit par ce passage, que Plutarque raisonne d'une manière sensée, et qu'il tient un langage bien différent de celui que lui met à la bouche M. Fréret. Il seroit aisé de réfuter ce qu'allègue ce Savant, pour prouver que cet entretien de Solon n'est qu'imaginaire, et qu'il est plutôt digne d'un Cynique, que d'un Philosophe enjoué, courtisan, débauché même ; traits sous lesquels il a plû à M. Fréret de nous représenter un Philosophe que l'antiquité a placé parmi les sept Sages de la Grèce ; mais la nature de cet Ouvrage ne le permet pas. Je ne puis cependant m'empêcher de témoigner ma surprise en voyant M. Fréret répandre le ridicule sur Solon, afin de décréditer l'entrevue qu'il eut avec Crésus. « On voit (*a*), dit-il, un grand Prince qui s'attache à faire » tous les honneurs imaginables à un simple *Bourgeois* » Athénien ». Ne croiroit-on pas que M. Fréret parle d'un Bourgeois de Paris qu'accueilleroit un Prince ? Ce Savant ignoroit-il que la qualité de Citoyen d'Athènes étoit en si grand honneur, qu'elle étoit briguée par les plus grands Princes ? Ne savoit-il pas que Solon avoit passé par les premières charges de l'Etat ? qu'il avoit eu l'honneur de donner des loix à sa patrie ? qu'il n'étoit pas moins renommé par sa sagesse dans les pays étrangers que dans le sien ? enfin, qu'il étoit de la naissance la plus illustre, descendant de ce Codrus, qui se dévoua pour le salut de sa patrie, et qui fut le dernier Roi d'Athènes.

Mais que le discours de Solon soit digne de lui, ou qu'il ne s'accorde point avec son caractère, cela ne prouve ni ne détruit l'entrevue qu'il eut avec Crésus.

M. Fréret place cette entrevue, supposé qu'elle ait eu lieu, à la fin de la vie de Solon. Il se fonde sur le calcul de Phanias d'Ephèse, qui prétend (*b*) que ce Philosophe est

(*a*) Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. v, Mém. p. 278.
(*b*) Plutarch. Vit. Parallel. in Solone, pag. 96, F.

mort un peu moins de deux ans après le commencement de la Tyrannie de Pisistrate. Mais pourquoi s'en rapporte-t-il plutôt au témoignage de cet Auteur qu'à celui d'Hérodore de Pont, qui, suivant le même (*a*) Plutarque, assure que Solon vécut bien des années après que Pisistrate se fut emparé de l'autorité souveraine ?

Solon a vu les représentations au moins des premières pièces de Thespis; Plutarque le dit formellement. L'Alceste de Thespis fut jouée l'an 272 de l'ère Attique, comme on le voit dans les Marbres d'Oxford (*b*), pag. 27, ce qui revient à la première année de l'olympiade LXI, ou l'an 536 avant l'ère vulgaire. Il est très-vraisemblable (*c*) que ce Poète n'avoit pas débuté par cette tragédie, et c'est le sentiment du P. (*d*) Corsini; mais lorsque ce Savant avance que Plutarque prouve que les premières pièces de Thespis avoient paru avant la Tyrannie de Pisistrate, parce que, fait-il dire à cet Auteur, Solon pensoit que ces pièces avoient excité l'audace criminelle de Pisistrate à s'emparer de l'autorité souveraine; je crois qu'il se (*e*) trompe, du moins je n'apperçois rien dans le texte de cet Auteur, qui puisse justifier cette opinion. Seulement sur la fin de la page 95, tom. I, ce sage Législateur reprochant à Thespis d'amuser le peuple par des mensonges et des fictions, ce Poète lui répondit qu'il étoit bien permis de s'en servir dans des jeux : sur quoi Solon,

---

(*a*) Plutarch. ibid. Diogen. Laert. in Solone, passim.

(*b*) Les chiffres sont en partie effacés; l'Editeur des Marbres a mis 273, je ne sais sur quelle autorité. Je crois, d'après Suidas, qu'il faut lire 272.

(*c*) J'ignore dans quelle édition des Marbres d'Oxford M. Gemoz (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXI, Mémoires, pag. 141) a vu que Thespis avoit commencé à faire paroître ses pièces la seconde année du règne de Crésus. La dernière édition marque positivement que ce fut après la prise de Sardes.

(*d*) Fast. Attic. tom. III, pag. 116.

(*e*) Le P. Corsini s'est mépris; ce n'est point Plutarque qui dit cela, mais Diogènes de Laerte, lib. I, Segm. LX, pag. 37 et 38.

frappant la terre de son bâton, repartit avec indignation : « Mais nous qui goûtons et qui approuvons ces fictions dans » nos divertissemens, nous les verrons bientôt passer dans » nos contrats ». Le P. Corsini aura lu trop rapidement ce passage, et c'est sans doute par cette raison qu'il lui a donné un sens si différent de celui qu'il doit avoir.

Les Marbres d'Oxford placent, page 27, la prise de Sardes l'an 278, c'est-à-dire, la troisième année de la cinquante-neuvième olympiade, ou l'an 542 avant l'ère vulgaire, et le commencement du règne de Crésus, l'an 292, ce qui revient à la première année de la cinquante-sixième olympiade, ou l'an 556 avant l'ère vulgaire ; ce qui fait quatorze ans, comme Hérodote le lit clairement, livre I, §. LXXXVI.

Pisistrate s'empara de l'autorité souveraine sous l'Archontat de Comias, vers le mois de Janvier de l'an 4,154 de la période julienne, 560 ans avant notre ère, et la quatrième année de la cinquante-quatrième olympiade, comme on en verra la preuve dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chapitre XX. On ne voit pas comment, suivant ces calculs appuyés sur l'autorité d'Héraclides de Pont, de Diogènes de Laerte, des Marbres d'Oxford, on peut encore former quelques doutes sur l'entrevue de Solon et de Crésus.

Je ne puis cependant disconvenir que ces calculs ne soient fondés sur des conjectures, vraisemblables à la vérité, mais que je serois fâché d'être soupçonné de vouloir faire passer pour des vérités incontestables.

L'époque de la mort de Solon restera toujours enveloppée d'obscurité, les Auteurs qui en ont parlé étant si peu d'accord entr'eux.

On est presque aussi incertain sur la fin du règne de Crésus, et par conséquent sur l'année où il est monté sur le trône. La Chronique de Paros, dont on a cherché à s'autoriser pour déterminer l'année où ce Prince fut fait prisonnier, ne peut répandre aucun jour sur ce point, les chiffres étant en partie effacés, et les Éditeurs n'ayant rempli

la lacune qu'en suivant leurs conjectures. Quant au commencement du règne de ce Prince, cette Chronique n'en dit pas un mot. M. Chandler, à qui nous avons obligation de la dernière édition, a retranché ces mots : Τῆς Ἀσίας ἐβασίλευσε, qui ne peuvent s'accorder avec l'ambassade qu'envoya Crésus à Delphes, puisqu'il est constant qu'il ne l'envoya pas la première année de son règne.

Mais quand même les chiffres ne seroient point altérés dans cette époque, et qu'on sauroit certainement de quelle ambassade auroit voulu parler l'Auteur de la Chronique, on n'en seroit pas plus avancé, tant qu'on ignoreroit le rapport de cette ambassade avec quelque autre fait connu. Car, à l'égard du sentiment de M. Fréret, je m'y arrêterai d'autant moins, qu'il n'est fondé que sur des conjectures qui ne m'ont point paru avoir un certain degré de probabilité. *Voyez* cependant les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome v, Mém. page 275, où il est exposé fort au long.

L'éclipse de soleil, qui mit fin à la guerre que se faisoient Alyattes, Roi de Lydie, et Cyaxares, Roi de Médie, n'est pas non plus une époque sûre. Les Auteurs sont partagés sur l'année où elle est arrivée, et conséquemment sur le commencement de cette guerre. On sait seulement que cette éclipse arriva la sixième année de la guerre. J'en parlerai plus particulièrement, §. LXXIV, note 204.

La Chronique de Paros (Epoque 36) fait mention de l'année où Alyattes est monté sur le trône; mais le commencement de la date est effacé, et les Editeurs l'ont rétabli d'après leurs conjectures, qui me paroissent dénuées de tout fondement. En plaçant en effet le commencement du règne d'Alyattes l'an 341, cela revient à l'année 605 avant notre ère. Si l'on retranche de ce dernier nombre 71, somme des règnes d'Alyattes et de Crésus, on aura l'an 534, c'est-à-dire, la troisième année de l'olympiade LXI pour la prise de Sardes; ce qui est démenti par tous les Ecrivains, et ne peut s'accorder ni avec les événemens postérieurs,

ni avec les précédens. Le savant P. Petau place (*a*) le commencement de ce règne la seconde année de la quarante-unième olympiade; Eusèbe suit une autre route, &c. Quel parti prendre dans une si grande diversité de sentiment? J'ai fixé l'époque où Crésus est monté sur le trône au mois de Mai de l'an 4,155 de la période julienne; ce qui revient à la première année de la cinquante-cinquième olympiade, c'est-à-dire, 559 ans avant notre ère. Je l'ai fait d'après l'éclipse de soleil, qui termina la guerre entre Alyattes et Cyaxares et qui arriva, le 9 Juillet de l'an 4,117 de la période julienne, 597 avant l'ère vulgaire, et d'après d'autres raisons que j'ai exposées dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. VII.

Il me reste deux mots à dire sur la Chronique de (*b*) Paros, dont j'ai parlé plusieurs fois dans cette note. Elle se trouve dans les Marbres d'Oxford, page 19 et suivantes. Cette petite digression ne sera point inutile aux personnes pour qui l'on a entrepris cette traduction et ces remarques. Elles pourroient être sans cela fort embarrassées pour faire rapporter l'année qui s'y trouve aux olympiades, ou aux années avant l'ère vulgaire.

L'auteur de cette Chronique part d'un point fixe. Il date de l'Archontat d'Astyanax à Paros, et de Diognète à

(*a*) Petav. de Doctrinâ Temporum, tom. II, pag. 504.

(*b*) J'ai été surpris en lisant l'Ouvrage de M. Dorigny sur la Chronologie d'Egypte, qu'à l'occasion des Marbres de Paros, il ait cherché à perpétuer un (*) soupçon odieux contre un homme de Lettres, Anglois de nation, qui certainement ne l'a point mérité. Voici le fait: M. Peiresc avoit acheté ces Marbres cinquante louis, par l'entremise d'un Voyageur François, nommé Samson. Les Turcs, par avarice et par défiance, saisirent les Marbres et mirent Samson en prison. Quelque temps après, M. Pettee, homme de Lettres, que le Comte d'Arondel avoit envoyé en Grèce pour y recueillir des monumens antiques, les acheta à un beaucoup plus haut prix, et fut assez heureux pour les faire transporter

(*) Tom. I, pag. 101, note.

Athènes, tous les événemens qu'il raconte. Celui de Diognète tombe la première année de la cent vingt-neuvième olympiade, ou 264 ans avant notre ère. Il n'est pas inutile non plus de savoir que l'année Athéniène commençoit alors au solstice d'été, de même que la Pariène, et que les Archontes entroient alors en exercice.

Avec cette clef, il est très-aisé de se tirer de l'embarras que pourroit occasionner la dernière édition des Marbres dont on a retranché les commentaires. Diognète fut Archonte l'année 264 avant l'ère Chrétienne. On n'a donc qu'à ajouter 264 à la date exprimée dans la Chronique, et l'on aura l'année avant Jésus-Christ où l'événement se sera passé. Par exemple l'Alceste de Thespis parut l'an 272; ajoutez 264, vous aurez 536, qui est l'année avant l'ère vulgaire où cette tragédie fut représentée.

Ceux qui souhaiteront s'instruire plus particulièrement de ce qui concerne la Chronique de Paros, n'auront qu'à consulter les savantes observations de M. Gibert, Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XXIII, Mémoires, page 61.

(76) §. XXX. *Et suffisamment considérées*, « θεησάμενον δέ » μιν (Σόλωνα) τὰ πάντα, καὶ σκεψάμενον ὥς οἱ κατὰ καιρὸν ἦν, » εἴρετο Κροῖσος κ. τ. λ. Cette leçon est bonne. Κατὰ καιρὸν

---

en Angleterre. Voilà tout ce qu'il y a de vrai dans cette histoire. La différence de nation ne doit jamais influer sur nos jugemens et nous faire perdre de vue l'équité naturelle. Les honnêtes gens, de quelque pays qu'ils soient, doivent s'aimer, quels que soient d'ailleurs les principes de ceux qui les gouvernent. Les gens de Lettres ayant un lien de plus, devroient vivre dans l'union la plus étroite, et ne point se laisser subjuguer par les préjugés dont ils font sur-tout profession de secouer le joug. Ces Marbres furent transportés en Angleterre, mais la guerre civile étant survenue peu après, ils furent négligés, au point qu'on en employa une partie à des réparations qu'on fit à l'hôtel du Comte. Mylord Duc de Norfolck, petit-fils du côté de sa mère de Mylord Arondel, en fit présent en 1667 à l'Université d'Oxford.

» signifie ἱκανῶς, *satis*, dont l'opposé est ὑπὲρ τὸν καιρὸν, *ultra* » *modum*, qu'on trouve dans la plupart des bons Auteurs. » Ce n'est donc pas pour la corriger que je la propose ici. » C'est seulement pour faire voir que si quelque critique » s'avisoit de la changer en κατὰ κόρον, *après que Solon se* » *fût rassasié de voir tant de richesses*, (ce qui revient tou- » jours au même sens) il ne manqueroit pas de donner à sa » conjecture un air de vraisemblance, en citant un autre » endroit d'Hérodote, *lib. VII*, §. 146, ἐπὴν δὲ ταῦτα » θηεύμενοι ἔωσι πλήρεες, ἀποπέμπειν κ. τ. λ. Ce dernier pas- » sage est également précédé de περιάγοντας ἐπιδείκνυσθαι, » comme celui qui regarde Solon, de περιῆγον καὶ ἐπιδείκ- » νυσαν ».

CORAY.

(77) §. XXX. *Avec vivacité.* Ἐπιστρεφέως. Hérodote a dit, liv. VIII, §. LXII : λέγων μᾶλλον ἐπεστραμμένα, *parlant avec plus de véhémence.* C'est en rapprochant les différens passages d'un Auteur, que l'on parvient à le bien entendre.

(78) §. XXX. *Après avoir joui d'une fortune considérable.* M. l'Abbé Geinoz (*a*) a très-bien prouvé que βίος signifie ici *les biens*, et que ὡς τὰ παρ' ἡμῖν ne veut pas dire *quantum in nobis est*, mais *pro modulo nostratium facultatum.* On peut consulter la Remarque de ce Savant, qu'il seroit trop long de rapporter. Gronovius a mal rendu ce passage, et M. Wesseling a laissé subsister sa version ; ce qui me surprend d'autant plus, que ce Savant a profité en plusieurs occasions des observations de M. Geinoz, et qu'il a coutume d'avertir toutes les fois qu'il n'est pas de son avis. Cornélius Népos s'est servi d'une expression à-peu-près pareille en parlant d'un certain Ménéclides, l'un des détracteurs d'Epaminondas, *satis* (*b*) *exercitatum in dicendo, ut Thebanum scilicet*, assez habile orateur, du moins pour un Thébain.

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXIII, Hist. pag. 111.

(*b*) Cornel. Nep. in Epaminondâ, cap. V, §. II.

Les biens contribuent au bonheur, et je ne prétends point le contester ; je n'en suis pas moins étonné que les anciens Philosophes crussent qu'on ne pouvoit être heureux sans avoir de la fortune. C'est cependant ce qu'on trouve répété dans Théognis et en mille autres Auteurs. Sophocles dit dans la tragédie de Créuse (*a*) : « Les hommes n'ont de consi- » dération que pour les richesses. Il y en a quelques-uns qui » trouvent heureux celui qui jouit d'une bonne santé ; mais » un homme pauvre ne se porte pas bien, à mon avis, et » son état est celui d'un homme continuellement malade ».

Au reste τοῦτο μὲν et τοῦτο δὲ, que M. Wesseling a rétabli d'après un msst de l'Abbaye de Saint Remi de Rheims, se trouvent aussi dans le msst *A* de la Bibliothèque du Roi.

(79) §. XXXI. *Que leur mère. Cum* (*b*) *mos esset Sacerdotem Argivam junctis bobus ire ad Templa Junonis.... Duo Sacerdotis filii, Cleobis et Biton, matrem, subeuntes jugum, ad Templa duxere.*

Hygin (*c*) nomme quatre fois cette Prêtresse Cidippe, (il faut lire Cydippe). Philargyrius (*d*) l'appelle de même ; mais Meursius corrige, je ne sais sur quelle autorité, Chrysis. *Critic. Arnobian. lib VI, cap. VIII.* Ce qui me fait croire que sa correction est bien hasardée, pour ne rien dire de plus, c'est qu'on trouve encore le nom de Cydippe dans une épigramme inédite de l'Anthologie que m'a communiquée M. de la Rochette. La voici telle qu'elle se trouve dans le msst du Vatican, avec les corrections de ce Savant. L'Histoire de Cléobis et de Biton faisoit le sujet du XVIII[e] tableau attaché aux colonnes du Temple élevé à Cyzique, en l'honneur d'Apollonis, mère d'Attale et d'Eumènes.

Voici le lemme ou titre, qu'il est inutile de traduire.

---

(*a*) Stobæi Sentent. Serm. LXXXIX, pag. 503. *Voyez* les Fragmens de Sophocles par M. Brunck, pag. 19.

(*b*) Serv. ad Virgil. Georg. lib. III, vers. 532.

(*c*) Hygini Fabul. CCLIV, pag. 363 et 364.

(*d*) Ad Virgilii Georgic. lib. III, vers. 532.

Ἐν

Ἐν δὲ τῷ ΙΗ (πίνακι) Κλέοβις ἐςὶ καὶ Βίτων τὴν ἑαυτῶν μητέρα Κυδίππην Ἱερωμένην ἐν Ἄργει Ἥρας, αὐτοὶ ὑποσχόντες τοὺς αὐχένας τῷ ζυγῷ, διὰ τὸ βραδῦναι τὸ ζεῦγος τῶν βοῶν, ἱερουργῆσαι ἐποίησαν, καὶ ἡσθεῖσα, φασὶν, ἐπὶ τοῦτο, ἐκείνη ηὔξατο τῇ θεᾷ εἴ τι ἐςὶ κάλλιςον ἐν ἀνθρώποις, τοῦτο τοῖς παῖσιν αὐτῆς ὑπαντῆσαι. Καὶ τοῦτο αὐτῆς εὐξαμένης ἐκεῖνοι αὐτονυκτὶ θνήσκουσιν.

Οὐ ψευδὴς ὅδε μῦθος, ἀληθείῃ δὲ κέκασται,
    Κυδίππης παίδων εὐσεβίῃ 'ς θυσίην.
Ἡδυχάρις γὰρ ἐὴν σκοπὸς ἀνδράσιν ὥριος οὗτος.
    Μητρὸς ἐπ' εὐσεβίῃ κλεινὸν ἔθεντο πόνον.
Χαίροιτ' οὖν ἱεροῖσιν, ἐπ' εὐσεβίῃ κλυτοὶ ἄνδρες,
    Καὶ τὸν ἀπ' αἰώνων μῦθον ἔχοιτε μόνοι.

« Ce n'est point ici une histoire fabuleuse ; la vérité en » fait le plus bel ornement. Il s'agit ici de la piété des enfans » de Cydippe pour les sacrifices. Qu'il étoit doux à leur » cœur le but qu'ils se proposoient ! celui d'arriver à temps » pour la cérémonie. Les travaux, entrepris pour satisfaire » la piété de leur mère, les ont illustrés. Puissiez-vous être » heureux par nos sacrifices, hommes illustres par votre » piété ! puissiez-vous faire vous seuls le sujet des entre- » tiens de la postérité » !

(80) §. XXXI. *Ne permettoit pas à ces jeunes gens d'aller chercher.* Ce sens est le plus naturel. Feu M. le Président Bouhier ne paroît pas l'avoir entendu. « Loin, dit-il (*a*), » d'être exclus par le temps, ils se trouvèrent, au contraire, » très à temps pour rendre ce service à leur mère ». Cela est vrai, mais Hérodote veut dire qu'ils n'avoient pas le temps d'aller chercher les bœufs à la campagne et de les amener. Du reste, il veut qu'on lise ici (*b*) ἐξελαιώμενοι, parce que Cicéron, en rapportant cette histoire, a dit : *corpora oleo perunxerunt.* M. Valckenaer, savant du premier mérite, est

(*a*) Bouhier, Remarques sur les Tusc. de Cic. liv. I, §. XLVII.
(*b*) Ibid.

d'avis de lire *ἐκδυόμενοι δὲ*, *veste positâ*. Cette conjecture est plus heureuse. Mais s'il faut corriger le texte d'après Cicéron, où trouver dans la correction de M. le Président Bouhier, *veste positâ?* et dans celle du savant Hollandois, *corpora oleo perunxerunt?* Il est très-vraisemblable que Cicéron s'est contenté de rapporter la substance de cette histoire, sans s'attacher à la lettre.

Servius (*a*) prétend qu'une maladie pestilentielle, qui ravagea l'Attique, détruisit les bœufs dans l'Argolide, et que Cléobis et Biton ayant perdu les leurs, se mirent sous le joug, et traînèrent eux-mêmes leur mère.

La version latine, *tunc juvenes exclusi tempore*, est très-bonne, et c'est d'après cette version que j'ai rendu ce passage. M. Coray appuie ce sens de plusieurs autorités d'auteurs latins et grecs. Voici sa note :

« J'ajoute deux passages très-formels : l'un est de Cicéron » *de Orator. lib.* III, §. 15. *Sic illi a negotiis publicis,* » *tanquam ab opere* aut temporibus exclusi, *aut voluntate* » *conferiati*, &c. l'autre est de Cæsar *de Bello Gallico*, » lib. VII, cap. XI. *Huc biduo pervenit: castris ante oppi-* » *dum positis*, diei tempore exclusus, *in posterum obpu-* » *gnationem differt*. L'auteur du livre des Maccabées a em- » ployé le mot συγκλείεσθαι dans le même sens d'ἐκκλείεσθαι » d'Hérodote...... ἀνέλυσαν ὑπὸ τῆς ὥρας συγκλειόμενοι. Ἦν γὰρ » ἡ πρὸ τοῦ σαββάτου, lib. II, cap. VIII, 25 et 26. On peut » ajouter qu'Hérodote emploie ἐξέργεσθαι, synonyme de » ἐκκλείεσθαι, dans le sens de κωλύεσθαι, ou βιάζεσθαι, ἀναγκά- » ζεσθαι, comme ἀναγκαίῃ ἐξέργομαι, lib. VII, §. XCVI et CXXXIX, » et ὑπο τοῦ νόμου ἐξεργόμενος, lib. IX, §. CX. CORAY.

(81) §. XXXI. *Louoient leur bon naturel.* M. Wesseling lit ici γνώμην au lieu de ῥώμην. Cela présente un meilleur sens, et d'ailleurs cette leçon est autorisée de la plupart des

(*a*) Servius ad Virgil. Georg. lib. III, vers. 532.

manuscrits. Il a déjà été fait mention de la force de ces jeunes gens; leur bon naturel et leur respect pour leur mère étoient encore plus sensibles, et méritoient davantage les éloges des Argiens.

Stobée nous a (*a*) conservé une épigramme ancienne, qui ne dit rien de plus que ce qu'on a vu dans Hérodote. Elle mérite cependant d'être lue, parce qu'elle est du bon temps.

(82) §. XXXI. *Leurs statues.* Il y avoit à Argos, dans le temple d'Apollon Lycius, une statue de Biton (*b*), qui portoit un taureau sur ses épaules. On (*c*) voyoit aussi dans le même temple Cléobis et Biton en marbre, traînant eux-mêmes leur mère sur un char, et la conduisant au temple de Junon.

(83) §. XXXI. *Au temple de Delphes.* Le verbe ἀνατίθημι, qui signifie *dedico, consecro*, suivi de ἐς Δελφοὺς, indique que ces statues furent consacrées dans le temple de Delphes.

(84) §. XXXII. *La Divinité est jalouse du bonheur des humains.* M. l'Abbé Geinoz, qui a défendu avec succès Hérodote contre la plupart des attaques de (*d*) Plutarque, a essayé de justifier ce passage; je doute cependant qu'il ait été aussi heureux que dans le reste de sa défense. Les Païens n'avoient pas anciennement des notions justes de la Divinité. De-là ces plaintes amères contre les Dieux, dont Homère et les Poètes tragiques sont pleins. Hérodote a peut-être suivi les idées reçues de son temps sur la Divinité. Les Philosophes en ont donné en apparence de plus justes. « L'envie, dit (*e*) » Platon, ne se trouve point parmi les Dieux ». Maxime

(*a*) Stob. in Florileg. Grotii, pag. 495. Analecta veter. Poetar. Græcor. in Lectionib. et Emendat. pag. 274.

(*b*) Pausan. Corinth. sive lib. II, cap. XIX, pag. 153.

(*c*) Id. ibid. cap. XX, pag. 155.

(*d*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XIX, Mém. pag. 163, &c.

(*e*) Plato in Phædro, tom. III, pag. 247, A.

qu'ont louée (*a*) Philon, Juif, et (*b*) Maxime de Tyr. Plutarque avoit de Dieu des idées beaucoup plus saines que les anciens. Il est à présumer qu'il les avoit puisées dans la Sainte Écriture, qui étoit très-répandue de son temps. « Dieu (*c*), » dit-il, est auteur de tout bien; c'est de lui que procèdent » toutes les choses belles et bonnes. Il n'est pas permis de » croire qu'il fasse rien de mal, ou qu'il éprouve de la dou» leur. Car il est bon de sa nature, et le bon n'a ni envie, » ni crainte, ni colère, ni haine ». Voyez cependant la note 70, sur le livre III, et le Traité de la Malignité d'Hérodote, de la traduction d'Amyot, §. XVI, note 30. Hérodote explique lui-même ce qu'il faut entendre par la jalousie des Dieux, livre VII, §. X. Ceux qui entendoient par jalousie ce trouble, ce chagrin qu'éprouvent les envieux à la vue de la prospérité des autres, ne pouvoient s'empêcher de condamner ce sentiment. C'étoit un vice de la nature humaine, qu'ils étoient bien éloignés d'attribuer à leurs Dieux et même à Némésis. Ils vouloient seulement dire par cette expression, que la Divinité par sa nature étoit ennemie de cet orgueil, qui même dans les gens de bien, étoit un mal en lui-même. D'ailleurs, les hommes, et sur-tout les Grands, oublient communément dans la prospérité, qu'ils sont des hommes semblables aux autres hommes. Dieu le leur rappelle souvent par les disgraces qu'il leur envoie. Tel est le langage de l'Écriture. Il est à présumer que telle étoit la manière de penser d'Hérodote, lui qui dit, livre VII, §. X: « Dieu se plaît à abaisser tout ce qui s'élève trop haut.... car » il ne permet pas qu'un autre que lui s'élève et se glorifie ». Plutarque a donc eu tort de reprendre (*d*) notre Historien. Voyez aussi le savant Dodwell *in Dissertationibus Cypria-*

(*a*) Philo, tom. II, pag. 447, lin. 12.

(*b*) Maxim. Tyr. Dissert. XLI, §. III, pag. 485.

(*c*) Plutarch. non posse suaviter vivi secundum Epicuri Decreta, pag. 1102, D.

(*d*) Plutarch. de Malignit. Herodot. pag. 857, F; 858, A.

*nicis, de Libello a Martyribus accepto, pag. 32, n° 111, et in Dissertatione XII, pag. 109, §. XIV.*

(85) §. XXXII. *Bien des choses fâcheuses.* Il y a dans le grec : πολλὰ...... μή τις ἐθέλει. Cette expression est la même que πολλὰ ἀνεθέλητα. Cette tournure est familière à Hérodote, pour indiquer quelque chose de triste, de fâcheux, un malheur. Il dit souvent οὐχ ὡς ἤθελε, οὐχ ὡς βούλεται. *Voyez* l'Index du Trésor de la Langue Grecque d'Henri Étienne, au mot Ἀνεθέλητος. *Voyez* plus haut, note 46.

(86) §. XXXII. *Mais si chaque sixième année on ajoute un mois,* &c. Ce passage est un des plus difficiles d'Hérodote. Tous les Commentateurs, tous les Chronologistes se sont exercés dessus à l'envi l'un de l'autre. Ce seroit m'engager dans de trop longues discussions, que d'entreprendre la réfutation de toutes leurs opinions.

Solon fixe la vie de l'homme à 70 ans, qui font, suivant lui, 25,200 jours, en n'ajoutant point le mois intercalaire. Si tous les 2 ans on intercale ce mois, on aura 35 mois pour les 70 années, qui, étant de 30 jours chacun, donneront 1,050 jours. Ces deux nombres font la somme de 26,250 jours.

Si le premier nombre est juste, il s'ensuit que l'année étoit de 360 jours ; mais si le second se trouve également vrai, l'année sera de 375 jours, c'est-à-dire de dix jours plus grande qu'elle ne devroit l'être ; les saisons seront alors bientôt confondues, les mois d'été se trouveront en automne, et ceux d'hiver au printemps ; et cependant c'étoit pour régler les saisons, à ce que dit Hérodote, et pour prévenir leur confusion, que l'on faisoit usage de l'intercalation.

Le texte d'Hérodote est sûrement altéré. M. Wesseling s'en étoit bien apperçu, et il le corrigeoit d'après l'opinion (a) de M. Pontedera, qui pensoit que Solon accommoda l'exemple qu'il présentoit à Cyrus, à l'année Lydiène, qui étoit, selon le même (b) Savant, la même que la Chaldéene. Malheureuse-

(a) Pontedera, Antiq. Latinæ et Græcæ, pag. 176.

(b) Ibid. pag. 175 et seq.

ment pour ce sentiment, cela n'est pas prouvé, et il est vraisemblable que Solon ne connoissoit que l'année usitée chez les Grecs. Ainsi, puisque le texte est corrompu, j'aime mieux admettre les corrections de M. Wyttenbach, qui lit ainsi (*a*) : *Εἰ δὲ δὴ ἐθελήσει τοὔκτον τῶν ἐτέων μηνὶ μακρότερον γίνεσθαι, ἵνα δὴ αἱ ὧραι συμβαίνωσι παραγινόμεναι ἐς τὸ δέον, μῆνες μὲν παρὰ τὰ ἑβδομήκοντα ἔτεα οἱ ἐμβόλιμοι γίνονται δώδεκα δέοντος τριτημορίου· ἡμέραι δὲ ἐκ τῶν μηνῶν τούτων τριηκόσιοι καὶ πεντήκοντα· τουτέων τῶν ἁπασέων ἡμερέων τῶν ἐς τὰ ἑβδομήκοντα ἔτεα ἐουσίων πεντήκοντα καὶ πεντηκοσίων καὶ πεντακισχιλίων καὶ δισμυριέων, ἡ ἑτέρη αὐτέων τῇ ἑτέρῃ ἡμέρῃ τοπαράπαν οὐδὲν ὅμοιον προσάγει πρῆγμα.*

J'ai réformé ma traduction d'après ces corrections. M. Wyttenbach n'ose assurer qu'elles soient certaines; mais je prononce hardiment avec lui qu'elles sont très-vraisemblables. *Voyez* la note de ce Savant.

(87) §. XXXII. *L'homme est sujet à mille accidens.* Mot à mot, *l'homme est entièrement accident.* Gronovius et M. Wesseling pensent qu'il faut traduire *l'homme n'est que malheur.* Ce dernier Savant convient que tous les hommes ne sont pas malheureux, et que dans ce discours Solon lui-même rapporte des exemples de quelques hommes qui ont été heureux : mais en même temps, il pense qu'Hérodote ne s'étant jamais servi du mot συμφορή pour signifier *un accident*, on ne doit pas le prendre ici dans ce sens. Quand il seroit vrai qu'Hérodote par-tout ailleurs a pris συμφορή dans la signification de malheur, il faudroit, pour que la conséquence de M. Wesseling fût juste, que dans le siècle de cet historien, ce mot n'eût jamais été pris dans le sens d'*accident.* Car s'il a eu cette signification, pourquoi Hérodote n'auroit-il pu s'en servir aussi ? Le but de Solon étoit de montrer que personne ne pouvoit se dire heureux avant la mort, parce que la vie humaine étoit sujette à une infinité de vicissitudes. Si l'on entend par συμφορή *un accident,* c'est-

(*a*) Selecta Principum Historicorum, pag. 348 et seq.

à-dire, une chose bonne ou mauvaise, le raisonnement de Solon est juste. Si au contraire on l'interprète par *malheur*, comme le veut M. Wesseling, Solon se contredira lui-même, puisqu'il reconnoît qu'il y a eu des hommes véritablement heureux. Mais ce qui, dans une chose de cette nature, vaut autant que tous les raisonnemens du monde, c'est que Plutarque a expliqué ce mot par celui de *τυχή* dans le discours de Solon à Crésus (*a*). Ἕλλησιν... ἔχειν ὁ θεὸς ἔδωκε σοφίας τινὸς εὐθαρσοῦς καὶ δημοτικῆς..... ἣ τύχαις ὁρῶσα παντοδαπαῖς χρώμενον αἰεὶ τὸν βίον, οὐκ ἐᾷ τοῖς παροῦσιν ἀγαθοῖς μέγα φρονεῖν. « Dieu a » donné aux Grecs une sagesse ferme et populaire, qui voyant » que l'homme éprouve pendant toute sa vie, une vicissi- » tude perpétuelle et des changemens de fortune, ne nous » permet pas de nous glorifier des biens dont nous jouis- » sons..... ».

Quant à la phrase suivante, ἐμοὶ δὲ σὺ καὶ πλουτέειν μεν μέγα φαίνεαι, καὶ βασιλεὺς εἶναι πολλῶν ἀνθρώπων. *Tu quidem mihi videris*, &c. Solon avoit examiné à loisir les richesses de Crésus, et il connoissoit parfaitement la population de la Lydie. Il ne pouvoit donc dire, *vous me paroissez avoir des richesses*, &c. Il faut donc donner ici à *φαίνομαι* une autre signification. Le père Viger remarque (de Præcipuis græcæ dictionis idiotismis, sect. XIII, reg. 1, pag. 313) que *φαίνομαι* se prend souvent dans la signification de *liquere*, *constare*, *manifeste comperiri ac teneri*.

(88) §. XXXII. *Il est beau.* Εὐειδής signifie *beau*; tous les Anciens l'ont pris dans ce sens, et l'on en trouve mille exemples dans Homère et dans Hérodote. Je n'en fais la remarque que parce que j'ai vu un (*b*) homme d'esprit prétendre que c'étoit un terme philosophique, qui ne pouvoit s'entendre que de l'ame.

(89) §. XXXII. *Heureux.* Ὄλβιος signifie *qui est heureux*

---

(*a*) Plutarch. in Solone, pag. 94, A, B.

(*b*) M. de Rochefort dans un Mémoire lu à l'Académie.

*toute sa vie, qui jouit d'un bonheur non interrompu.* Ὁ διὰ τοῦ ὅλου βίου μακαριστός, dit Hésychius au mot ὄλβιος. Heureux ne rend pas exactement le terme grec.

(90) §. XXXII. *Avant sa mort.* Sophocles a paraphrasé cette sentence de Solon dans son Œdipe Roi : il finit sa pièce par ces vers qu'il met dans la bouche du Chœur.

Ὥστε θνητὸν ὄντ', ἐκείνην τὴν τελευταίαν ἰδεῖν
Ἡμέραν ἐπισκοποῦντα, μηδέν' ὀλβίζειν, πρὶν ἂν
Τέρμα τοῦ βίου περάσῃ, μηδὲν ἀλγεινὸν παθών.

« Fixez vos regards vers les derniers jours de la vie, et » ne donnez à aucun mortel le titre d'heureux avant qu'il » ait achevé sa carrière, sans avoir éprouvé d'infortunes ».

Cette maxime étoit tellement du goût des Grecs, qu'on la trouve dans tous les Auteurs. Voyez l'Andromaque d'Euripides, vers 99 et suivans, et mille autres endroits de ses Tragédies.

Lorsqu'un homme est mort, on peut dire alors qu'il a été heureux, parce qu'il n'est plus au pouvoir de la fortune de le rendre malheureux. C'est ce qu'a voulu dire Solon. Aristote développe parfaitement cette maxime, et après l'avoir combattue d'une manière victorieuse, il prouve que le vrai bonheur ne peut consister que dans la vertu. Les bornes d'une note ne me permettent pas de m'étendre davantage sur ce sujet ; je me contente de renvoyer mes lecteurs aux Morales adressées à Nicomaque, livre I, chap. X, page 35 de l'édition d'Oxford, 1716, *in*-8, et de l'édition de Duval, Paris, 1619, *in-folio ;* c'est le chap. XI, page 13.

La Sainte Ecriture s'étoit exprimée de même long-temps auparavant : *ante mortem ne laudes hominem quemquam,* dit l'Ecclésiastique, chap. XI, vers. 30.

(91) §. XXXIII. *Grossier.* Il y a dans le grec ἀμαθής, *ignorant ;* mais comme la grossiéreté est presque toujours le fruit de l'ignorance, ce terme signifie aussi *grossier.*

(92) §. XXXIV. *L'un étoit muet.* Il y a dans le grec κωφός

Ce mot signifie proprement *muet*, κωφθεὶς ϗ ἀφαιρεθεὶς τὴν ὄπα. Les Anciens l'ont toujours employé en ce sens. Homère ne s'en sert qu'en parlant des choses inanimées qui ne rendent aucun son. Pindare le prend aussi pour muet :

Κωφὸς (*a*) ἀνήρ τις, ὃς Ἡ-
ρακλεῖ ϛόμα μὴ παραϐάλλει.

« Celui-là est muet qui ne chante pas les louanges » d'Hercules ».

Lorsque la Pythie répond à Crésus, elle lui dit :

Καὶ (*b*) κωφοῦ συνίημι, καὶ οὐ φωνεῦντος ἀκούω.

» Je comprends le langage du muet, et j'entends la voix » de celui qui ne parle point ».

Les Modernes ont ajouté à cette signification celle de sourd, comme le dit (*c*) Eustathe, παρὰ δέ γε τοῖς ὕστερον κωφὸς ὁ τὴν ἀκοὴν βεϐλαμμένος.

Mais Hérodote, qui est ancien, le prend toujours dans le premier sens. On pourroit cependant croire qu'il lui donne le second, parce qu'au paragraphe XXXVIII il semble expliquer κωφὸν par διεφθαρμένον τὴν ἀκοήν ; mais je penserois plutôt que ces derniers mots τὴν ἀκοὴν ont été ajoutés par un copiste qui ignoroit la vraie signification de κωφὸς. J'en suis d'autant plus persuadé, qu'au paragraphe LXXXV il est fait mention trois fois, que le fils de Crésus étoit muet ἄφωνος, que Crésus fit tout au monde pour le guérir, et qu'enfin il eut recours à l'Oracle de Delphes pour le prier de délier la langue de son fils. Si ce jeune Prince eût été pareillement sourd, pourquoi Crésus n'en a-t-il rien dit en cet endroit, et pourquoi ne prie-t-il pas aussi l'Oracle de rendre l'ouie à son fils ? Libanius a pris aussi ce mot dans le même sens, dans la Déclamation intitulée : « Quelqu'un ayant défendu

---

(*a*) Pindar. Pythic. Od. IX, vers. 151.

(*b*) Herodot. lib. I, §. XLVII.

(*c*) Eustath. ad Homeri Odyss. lib. V, pag. 1539, lin. 58.

» à Socrates de discourir dans sa prison, on s'y opposa ». Fabricius parle de cette Déclamation, qui n'a point encore été imprimée, tom. VII, pag. 412 de sa Bibliothèque Grecque; et Macarius en a conservé des fragmens dans sa Rhodonie, dont M. de Villoison a donné de longs extraits dans ses *Anecdota Græca*. Le passage en question est page 13 du second volume. Πάντες ἄνθρωποι ἀτυχοῦντές εἰσι λαλίστεροι· καὶ τόν γε Κροίσου τοῦ Λυδοῦ παῖδά φασι κωφὸν ὄντα πρότερον, ῥῆξαι τὴν φωνὴν ἐν τῇ τοῦ πατρὸς συμφορᾷ. « Tous les hommes aiment à parler dans » le malheur, et l'on dit que le fils de Crésus le Lydien, qui » étoit auparavant muet, se récria dans le malheur de son » père ». Aulugelle, qui traduit Hérodote, se contente de dire qu'il étoit muet, sans parler de sa surdité (*a*). *Filius Crœsi Regis, quum jam per ætatem fari posset, infans erat, et quum jam multum adolevisset, item nihil fari quibat. Mutus adeo et elinguis diu habitus est.*

Il y a d'ailleurs une autre raison fondée sur ce qu'un muet, sourd de naissance, ne peut parler, si on ne l'a point instruit auparavant. J'ai développé plus amplement cette dernière raison, §. LXXXV, note 236.

Je ne dissimulerai pas cependant que Maxime de Tyr (*b*) parle de la surdité de ce Prince, sans dire qu'il fût muet; mais sans doute qu'il interprétoit le terme κωφὸς d'Hérodote suivant l'usage de son siècle.

Notre Historien ne dit point le nom de ce jeune Prince; le même Maxime de Tyr (*c*) l'appelle Atys, mais il y a grande apparence que c'est une faute qui lui aura échappé. Heinsius et Davies l'ont relevée. Atys étoit un jeune Prince, de grande espérance, qu'Adraste tua sans le vouloir, ou par une raison qu'on peut voir plus bas, §. XLIII, note 104.

(93) §. XXXV. *Les expiations.* Le Scholiaste d'Homère

---

(*a*) A. Gellii, Noct. Attic. lib. V, cap. IX, tom. I, pag. 394.

(*b*) Maxim. Tyr. Dissert. XL, pag. 479; vel ex Edit. Varior. Dissertat. XXIV, pag. 250.

(*c*) Id. ibid.

dit, sur le vers 480 du dernier livre de l'Iliade, que la coutume parmi les Anciens étoit que celui qui avoit commis un meurtre involontaire s'enfuyoit de sa patrie et se retiroit dans la maison d'un homme riche ; que là, couvert et assis, il le prioit de le purifier.

Voyez aussi Euripides, dans son Orestes, vers 511 et suiv. et ma Traduction de la Retraite des Dix-Mille, livre v, note 73.

Personne n'a décrit avec plus d'étendue et avec plus d'exactitude les cérémonies qui s'observoient dans les expiations, qu'Apollonius de Rhodes. On s'asseyoit en silence (*a*) sur le foyer, les yeux baissés, et l'on enfonçoit en terre l'instrument du meurtre. Celui dont on imploroit la protection, reconnoissoit à ces signes qu'on demandoit à être expié d'un meurtre. Alors il prenoit le petit d'une truie, qui tétoit encore, l'égorgeoit, et frottoit de son sang les mains du suppliant. Il employoit ensuite des eaux lustrales, en invoquant Jupiter Expiateur. On emportoit hors de la maison tout ce qui avoit servi à l'expiation. Il brûloit ensuite des gâteaux en versant de l'eau et en invoquant les Dieux, afin d'appaiser la colère des Furies, et pour se rendre propice Jupiter.

(94) §. xxxv. *Comme suppliant.* Il y a dans le grec *ἐπίστιος*, qui est un ionisme, pour *ἐφίστιος*. Le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes l'explique très-bien (*b*) : *ἐπὶ τῇ ἑστίᾳ ὢν* : *qui se tient au foyer*, c'est-à-dire, *un suppliant.*

Nous voyons dans Homère un exemple bien sensible de cette coutume. Ulysses, après avoir imploré le secours d'Alcinoüs et d'Arété, s'assied (*c*) sur la cendre auprès du foyer. Thémistocles (*d*) désarme de la même manière la

(*a*) Apollon. Rhod. lib. IV, fol. 85, in aversâ parte, et fol. 86, initio.

(*b*) Scholiast. Apollonii Rhodii, lib. IV, vers. 747.

(*c*) Homer. Odyss. lib. VII, vers. 153.

(*d*) Plutarch. in Themistocl. pag 124, A.

colère d'Admète, roi des Molosses. Mais voyez la note précédente.

(95) §. XXXV. *Je suis fils de Gordius et petit-fils de Midas.* Il paroît, dit M. Wesseling, que Midas, père de Gordius, est le même dont Hérodote a fait mention, §. XIV de ce Livre. La Chronologie s'y oppose. Ce dernier régnoit en Phrygie, quelque temps avant que Gygès occupât le trône de Lydie.

L'illustre et savant Président Bouhier a parfaitement (a) bien prouvé qu'il y avoit eu en Phrygie plusieurs Rois du nom de Midas et de Gordius. Cette conformité de nom n'avoit pas peu contribué à embrouiller la chronologie de ces Rois.

Le Gordius dont il est parlé en ce passage, étoit tributaire de Crésus; ce Prince ayant soumis les Phrygiens à son Empire, comme on l'a vu ci-dessus, §. XXVIII.

(96) §. XXXVI. *Nos campagnes.* Ἔργα signifie non-seulement les moissons, mais encore les vignes, les arbres, en un mot tout ce qui fait l'objet des travaux de la campagne. Xénophon dit (b) ἔργων ἐπίστασις, *le soin, l'inspection de l'agriculture;* ce qui a été mal rendu par *operum cognitio.* Ἐργάται (c) et (d) ἐργαστῆρες, sont *des agriculteurs, des cultivateurs*, et ne doivent pas se traduire par *operarii*, ou *operas facientes*, comme a fait le Traducteur latin.

(97) §. XXXVI. *Il n'est maintenant occupé que de ses amours.* Ταῦτα οἱ νῦν μέλει. Ταῦτα est ici la même chose que τὰ τοῦ γάμου.

(98) §. XXXVII. *Les Mysiens furent très-contens.* Valla, Henri Etienne, Gronovius ont traduit: *quum non essent contenti*, comme s'il y avoit une négation dans le grec. M. l'Abbé Geinoz a bien vu qu'il falloit retrancher la par-

(a) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 78, &c.
(b) Xenoph. Socratis Memorabil. lib. I, cap. V, §. II, pag. 52.
(c) Xenoph. Œconomic. cap. IV, §. IX, pag. 26.
(d) Id. ibid. cap. XIII, §. X, pag. 95.

ticule négative de la Traduction latine. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XXIII, page 113. Il a été suivi par M. Wesseling, dans les Variantes, page 18 de son excellente Édition d'Hérodote.

(99) §. XXXVII. *De quel œil me verra-t-on?* Il y a dans le grec, *de quels yeux faut-il que je sois vu?* etc. Les Grecs se servent encore d'une autre tournure en pareil cas. Τίσι (a) δ' ὀφθαλμοῖς, πρὸς Διὸς, ἑωρῶμεν ἂν τοὺς εἰς τὴν πόλιν ἀνθρώπους ἀφικνουμένους, etc. « Si nous eussions abandonné, » sans livrer de combat, les choses pour lesquelles il n'y a » sorte de danger que n'eussent couru nos ancêtres, *de quel* » *œil, de par Jupiter,* pourrions-nous voir les étrangers » qui arrivent dans notre ville? etc. ».

(100) §. XXXVIII. *A cette expédition.* « Τόν τε γάμον ἔσπευσα, καὶ ἐπὶ τὰ παραλαμβανόμενα οὐκ ἀποπέμπω. Ce passage » me paroît altéré. Je corrige ἐπὶ τὰ παραβαλλόμενα, c'est-à- » dire, κινδυνευόμενα. *Je ne t'envoie pas, je ne veux point* » *t'exposer à ce danger.* Il s'agissoit d'un sanglier qui avoit » désolé tout le pays. Hérodote s'est servi de ce mot dans » le sens d'exposer au péril, de compromettre, liv. I, §. CVIII, » et liv. VII, §. X, vers la fin. *Voyez* aussi Iliade, liv. IX, » vers 322; et Thucydides, liv. I, §. CXXXIII, où le Scholiaste n'a pas compris le mot παρεβάλοντο, et Hésychius » aux mots ἐκ παραβολῆς et παραβαλλόμενος ».
CORAY.

On trouve cette conjecture dans les Notes de M. Wesseling. Ce savant ne l'approuvoit pas. Je ne la crois pas plus juste que l'explication que donne M. Coray, aux deux autres passages d'Hérodote rapportés dans sa note.

(101) §. XXXVIII. *Disgracié de la Nature.* Hérodote avoit sûrement écrit τὸν γὰρ δὴ ἕτερον διεφθαρμένον οὐκ εἶναί μοι λογίζομαι, de même qu'il avoit mis ci-dessus, §. XXXIV, τῶν οὕτερος μὲν διέφθαρτο. Pourquoi Hérodote feroit-il ici

(a) Demosth. Orat. pro Coronâ, pag. 174.

mention de la surdité de ce Prince, sans ajouter qu'il étoit muet? Τὴν ἀκοὴν est certainement une glose d'un copiste qui vouloit indiquer l'espèce d'incommodité du fils de Crésus, et qui ignoroit l'ancienne signification de κωφὸς. La glose aura passé, comme cela est ordinaire, de la marge dans le texte. *Voyez* ci-dessus, §. XXXIV, note 92.

(102) §. XLI. *Sous les coups du malheur*. Dans l'édition de Gronovius, il y a ἐγώ σε συμφορῇ πεπληγμένον, ἀχαρίτην τοι οὐκ ἐνειδίζω. M. l'Abbé Geinoz (*a*) s'est bien apperçu que ce passage étoit altéré. Il lit avec quelques manuscrits de la Bibliothèque du Roi, συμφορῇ... ἄχαρι τὴν. Il est bien dommage que ἄχαρις ne fasse pas ἄχαρι au datif. Le célèbre M. Wesseling corrige συμφορῇ ἀχάριτι, τήν τοι.... et il suit en cela l'édition d'Alde, où on lit: ἐγώ σε συμφορῇ πεπληγμένον ἄχαρι τί τοι οὐκ ἐνειδίζων, et en partie les manuscrits: cela me paroît plus juste.

Συμφορὴ ἄχαρις, *malheur désagréable;* expression familière à notre Historien, et dont il se sert pour indiquer un très-grand malheur. C'est par une figure que les Grammairiens appellent λιτότης, par laquelle on relève une chose grande, en paroissant l'affoiblir. Cette figure est fort du goût des Grecs ainsi que de celui des Latins. Hermogènes nous apprend (*b*) « qu'une négation a tantôt la même va- » leur qu'une affirmation, tantôt une moindre, et tantôt » une plus grande ». Ἡ ἀπόφασις τῇ καταφάσει μὲν τὸ ἴσον δύναται, ποτὲ δὲ τὸ ἔλαττον, ποτὲ δὲ τὸ πλέον. Ce Rhéteur ajoute ensuite ces deux exemples tirés d'Homère, qui feront mieux connoître cette figure que tout ce que je pourrois dire. Le premier est du quinzième Livre de l'Iliade, vers 11:

Ἐπεὶ οὔ μιν ἀφαυρότατος βάλ' Ἀχαιῶν.

« Car ce n'étoit pas le plus foible des Grecs qui l'eût » blessé ».

---

(*a*) Mémoires de l'Acad. des Inscriptions, tom. XVI, Hist. p. 60.
(*b*) Hermog περὶ Μεθόδου δεινότητος, pag. 160, lin. 18.

« Homère vouloit dire *le plus fort*, τὸν πάνυ ἰσχυρὸν ». L'autre exemple se trouve dans le premier Livre de l'Iliade, vers 330 :

Οὐδ' ἄρα τώγε ἰδὼν γήθησεν Ἀχιλλεύς.

« Achilles ne se réjouit pas à la vue des deux hérauts ».

« Homère a montré par la négation, qu'Achilles fut très-» affligé à la vue des deux hérauts ». Je pourrois citer mille autres exemples; je me contenterai de ceux-ci. On voit dans le même Poëme, Iliade, liv. XX, vers 265 :

Οὐ ῥηΐδι' ἐστὶ Θεῶν ἐρικυδέα δῶρα
Ἀνδράσι γε θνητοῖσι δαμήμεναι.

« *Il n'est pas facile aux hommes*, pour *il est impossible* » aux hommes de briser les présens des Dieux ».

On lit dans Démosthènes : ἵνα γνῶτε (*a*)..... τὸ προΐεσθαι καθέκαστον ἀεί τι τῶν πραγμάτων ὡς ἀλυσιτελές : « afin que vous » sachiez combien *il est pernicieux* d'abandonner toujours » par votre négligence chaque affaire en particulier ». Tout le monde connoît l'*Illaudatus* de Virgile, en parlant de Busiris, que Bayle a critiqué, faute d'avoir fait attention à cette manière de parler des Grecs et des Latins. *Voyez* aussi liv. IV, §. XCV, note 205, et liv. VIII, §. XIII, note 17.

(103) §. XLI. *D'ailleurs.* On trouve dans toutes les éditions πρὸς δὲ τουτὸ, et dans la dernière, il n'y a point de Variante sur cet endroit; mais on lit dans le manuscrit *A* sur vélin de la Bibliothèque du Roi, πρὸς δὲ τούτῳ, καί σέ τοι, &c. qui est la véritable leçon.

(104) §. XLIII. *Le fils de Crésus.* Ptolémée (*b*), fils d'Héphæstion, nomme ce Prince Agathon : de plus, il raconte, au premier livre de ses Recherches Historiques, qu'il eut une dispute avec Adraste, au sujet d'une caille, et que celui-ci le tua pour un sujet aussi frivole.

(*a*) Demosth. Olynth. 1, pag. 5, lin. antepenut.
(*b*) Photii Biblioth. pag. 472, lin. 50, &c.

(104*) §. XLIII. *Le songe du Roi.* Τοῦ ὀνείρου τὴν φήμην. Φήμη est un terme susceptible de beaucoup de significations. Lorsqu'il est joint à ὄνειρος, ὄναρ, ἐνύπνιον, ou lorsqu'on peut sous-entendre l'un de ces mots, parce qu'il se trouve dans ce qui précède, il signifie toujours *somniorum divinatio.*

(105) §. XLIV. *Comme protecteur de l'hospitalité et de l'amitié.* Jupiter étoit adoré sous différens noms, suivant les lieux et les circonstances de ceux qui avoient recours à lui. De-là ces expressions Ἀγοραῖος Ζεύς, Μειλίχιος, Ἱκέσιος, Ἐφέστιος, Φίλιος, &c. *Voyez* le Scholiaste d'Aristophanes sur le vers 498 des Chevaliers, et celui d'Euripides sur Hécube, vers 345.

(106) §. XLV. *Qui l'avoit purifié.* Hérodote répète encore la même chose dans ce même paragraphe. On a vu cependant, §. XXXV, que c'étoit Crésus qui avoit expié Adraste. Ce Prince avoit sûrement lui seul droit d'expier à sa Cour, mais il pouvoit l'avoir confié à son fils, à l'occasion de son mariage; et si Hérodote dit, §. XXXV, que ce fut Crésus qui purifia Adraste, c'est sans doute parce qu'il en avoit seul le droit, et par la même raison qu'on attribuoit à un Général d'armée la victoire remportée par ses Lieutenans et sous ses auspices.

(107) §. XLV. *En vous condamnant vous-même.* « Crésus (*a*), irrité du meurtre de son fils, menaça d'abord Adraste de le faire brûler vif, mais voyant ce jeune homme s'offrir de lui-même à la mort, il s'appaisa, et lui remit la peine de son crime. Néanmoins Adraste se rendit seul au tombeau d'Atys, et se tua dessus ».

(108) XLV. *Vous n'êtes pas l'auteur de ce meurtre.* « L'aveu des fautes, dit (*b*) Hermogènes, appaise la colère et est une bonne défense. Homère l'a enseigné et Héro-

(*a*) Diodor. Sicul. Excerpt. de Virtutibus et Vitiis, tom. II, pag. 553.

(*b*) Hermogen. περὶ Μεθόδου δεινότητος, pag. 158, lin. 33 et seq.

» dote

» dote l'a imité. Hélène, par exemple, étoit la cause des » maux des Grecs et des Troyens, et sur-tout de ceux » qu'éprouvoient ces derniers. Que fait-elle lorsqu'elle s'en- » tretient avec un Troyen? elle avoue sa faute et s'accuse » elle-même. Cet aveu lui tient lieu de défense, appaise la » colère, et excite la commisération. Le vieux Priam, qui » la haïssoit, forcé de changer de sentiment, et touché lui- » même de compassion, lui répond : Vous (*a*) n'êtes point la » cause de ces maux, les Dieux seuls en sont les auteurs. » Dans Hérodote, Crésus comble de bienfaits Adraste, le » purifie et l'envoie à la chasse avec son fils, pour veiller à » sa sûreté. Adraste tue Atys. Crésus en est indigné. Le » meurtrier se livre lui-même, s'accuse, et prie ce père » infortuné de le faire mourir. Crésus, ému de compassion, » lui répond de même que Priam dans Homère : Vous n'êtes » pas l'auteur de ce meurtre; je n'en accuse que celui des » Dieux qui me l'a prédit ».

Telle est la manière dont Hérodote a imité Homère; manière bien différente de celle qu'a imaginé un (*b*) Auteur moderne, qui pense, contre toute raison, que cette imitation consiste dans le choix des faits et des maximes par lesquels il vouloit à la fois gagner le cœur et l'esprit de sa nation.

(109). §. XLV. *Convenables à son rang.* Ὡς εἰκός ἦν τὸν ἑωϋτῦ παῖδα. Il faut lire avec les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi : ὡς οἰκὸς ἦν τὸν ἑωϋτῦ παῖδα. C'est un ionisme dont on trouve beaucoup d'exemples dans Hérodote.

(110) §. XLV. *Le meurtrier.* Hermogènes (*c*) ayant avancé que les répétitions donnoient beaucoup de force au discours, entr'autres exemples qu'il présente pour prouver cette assertion, rapporte celui-ci d'Hérodote.

(*a*) Homer. Iliad. lib. III, vers. 164.

(*b*) Feu M. de Rochefort dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

(*c*) Hermogen. περὶ Μεθόδου δεινότητος, pag. 152, lin. 12.

(111) §. XLVI. *Les uns à Delphes*, &c. L'Oracle de Delphes est très-connu. Je parlerai de ceux d'Abes et de Trophonius, liv. VIII, §. CXXXIV, notes 195 et suivantes. On peut consulter sur celui de Dodone, Hérodote, liv. II, §. LII, LIV, LV, &c. et la note 206. Sur les Branchides, *voyez* liv. V, §. XXXVI, note 71.

Amphiaraüs étoit fils d'Oiclès (*a*), et arrière-petit-fils de Mélampus. Il ne se doutoit pas qu'il fût devin; mais étant un jour (*b*) entré à Phliunte, dans une maison derrière la place, et y ayant passé la nuit, il commença aussi-tôt à être devin. Cette maison resta fermée depuis ce temps-là. On sait qu'il fut trahi par sa femme Eriphyle, et qu'étant poursuivi par les Thébains (*c*), il fut englouti avec son char, environ à douze stades de la ville d'Orope, quoiqu'il y ait des Auteurs qui assurent que cet accident lui arriva sur la route de Thèbes à Chalcis, en un lieu qui en prit le nom, de Ἅρμα, *char*. Strabon (*d*) raconte la même histoire; mais Etienne (*e*) de Byzance et (*f*) Eustathe rapportent une autre tradition; savoir, qu'Amphiaraüs s'étant réfugié avec son char, en un certain endroit de la Béotie, les habitans ne voulurent pas le remettre aux Thébains, et que de-là ce lieu prit le nom de Harma, *char*.

Les Oropiens (*g*) lui élevèrent un temple, dans lequel ils placèrent sa statue en marbre blanc. On lui sacrifioit un bélier (*h*), après quoi on se couchoit sur la peau de la victime, et l'on attendoit en cet état les songes qu'il plaisoit au Héros d'envoyer.

---

(*a*) Pausan. Eliac. poster. sive lib. VI, cap. XVII, pag. 494.
(*b*) Id. Corinth. sive lib. II, cap. XIII, pag. 141.
(*c*) Id. Attic. sive lib. I, cap. XXXIV, pag. 83, 84.
(*d*) Strab. Geograph. lib. IX, pag. 619, B.
(*e*) Stephan. Byzant. voc. Ἅρμα.
(*f*) Eustath. ad Iliad. B. pag. 266, lin. 9, à fine.
(*g*) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XXIV, pag. 83.
(*h*) Id. ibid. pag. 84, sub finem.

Son fils Amphilochus lui étoit associé. Une partie de l'autel d'Amphiaraüs lui étoit consacrée, comme on le voit dans Pausanias à l'endroit cité. Tite-Live parle du temple de ce Héros sans nommer Amphiaraüs : *inde* (*a*) *Oropum Atticæ ventum est ; ubi pro Deo vates Amphilochus colitur ; templumque vetustum est, fontibus rivisque circa amœnum.* Sur Amphilochus, voyez liv. III, §. XCI, note 172. Indépendamment des autorités citées au bas de la page, on peut consulter Hérodote, livre VIII, §. CXXXIV.

(112) §. XLVII. *Le onzième jour.* Ce passage altéré dans toutes les éditions d'Hérodote, avoit donné occasion à mille conjectures. Etienne Bergler avoit (*b*) bien vu que dans ces mots ἴκατος τῇ étoit caché le jour où il falloit consulter le Dieu, et l'avoit rétabli de la manière la plus heureuse, en lisant en un seul mot et en supprimant une lettre, ἑκατοστῇ. MM. Geinoz et Wesseling approuvent ce léger changement ; le premier dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXIII, Hist. pag. 114 ; le second, dans ses Notes sur Hérodote. M. l'Abbé Bellanger avoit fait aussi la même correction, quoiqu'il ne l'eût pas suivie dans sa Traduction ; mais je pense qu'il l'avoit puisée dans les *Acta Eruditorum*, dont certainement il avoit connoissance.

(113) §. XLVII. *J'entends la voix de celui qui ne parle point.* Καὶ οὐ φωνεῦντος ἀκούω, le Gr. Etymologique au mot Κωφός, pag. 552, lin. 8, lit Καὶ οὐ λαλέοντος ἀκούω. L'Etymologique msst de la Bibliothèque du Roi, a la même variante.

(114) §. XLVII. *Mes sens sont frappés.* Je ne puis croire avec M. Rollin, que (*c*) « Dieu, pour punir l'aveuglement » des Païens, permît quelquefois que les Démons leur ren- » dissent des réponses conformes à la vérité ». Le Démon, qui rendoit les oracles à Delphes, avoit-il donc plus de sa-

(*a*) Tit. Liv. lib. XLV, §. XXVII.
(*b*) Acta Eruditor. ann. 1716, pag. 421.
(*c*) Histoire Ancienne, vol. I, pag. 387.

gacité, ou l'odorat plus fin que ceux d'Ammon, de Dodone, d'Abes en Phocide, et des Branchides ? Cicéron me paroît plus sage, lorsqu'il dit : *cur* (*a*) *autem hoc credam unquam editum Crœso ? aut Herodotum cur veraciorem ducam Ennio ? num minus potuit ille de Crœso, quam de Pyrrho fingere Ennius ?* Je ne pense point cependant qu'Hérodote ait inventé ce conte. Il le trouva établi et le crut, parce qu'il étoit analogue à la superstition de son pays. On voit à regret ce savant et judicieux Historien, infecté de ce mal, payer en quelque sorte ce tribut à sa nation encore plus qu'à son siècle. Cette maladie fut dans tous les temps épidémique chez les Grecs, et s'étendit presque avec le même empire sur les hommes d'Etat comme sur les particuliers; sur les philosophes comme sur les gens peu instruits. Xénophon, philosophe et grand capitaine, consultoit les entrailles des victimes, non point en public, pour se conformer sagement aux usages reçus, mais seul, afin de savoir la manière dont il devoit se conduire : et Plutarque, le judicieux Plutarque, ne paroît-il pas en cent occasions aussi crédule qu'une vieille femme ?

Mais pour revenir à Crésus, cette histoire est absolument fausse, ou elle est vraie quant au fonds, et l'on y aura ajouté quelques circonstances pour la rendre plus merveilleuse, ou ce Prince avoit, quoi qu'en dise Hérodote, confié son secret à quelqu'un de qui les Prêtres surent le tirer par adresse.

Lucien raille agréablement le Dieu de Delphes. « Bien (*b*) » en prit, dit-il, à Apollon, d'avoir eu l'odorat fin, sans cela » Crésus se seroit moqué de lui ». Remarquez que dans les notes sur ce passage, on a mal expliqué ὁ Λυδὸς par *Midas* ; il s'agit de Crésus.

(115) §. XLVIII. *Et l'adora.* Il est ici question d'une véritable adoration que ce Prince superstitieux rendit à la

(*a*) Cic. de Divinat. lib. II, §. LVI.

(*b*) Lucian. in bis Accusat. §. I, tom. II, pag. 793.

réponse de l'Oracle, aussi-tôt qu'il en eut reconnu la vérité. « Un (*a*) Gouverneur incrédule de Cilicie, surpris de la » réponse d'un Oracle, l'adora ». WESSELING.

On adoroit aussi un présage favorable. Lorsque quelqu'un éternuoit dans de certaines occasions, cet éternuement étoit regardé comme un heureux présage, et l'on ne manquoit pas de l'adorer.

Tandis que Xénophon exhortoit les soldats à se défendre courageusement, quelqu'un vint à éternuer, les soldats adorèrent (*b*) tous à la fois le Dieu. Aristophanes, qui ne laisse jamais échapper l'occasion de plaisanter, fait dire au Chaircutier, dans (*c*) la comédie des Chevaliers : *hæc meditanti mihi à dextrâ* pepedit *cinœdus quidam, et ego adoravi.*

(116) §. L. *De toutes les espèces d'animaux*, etc. Κτήνεά τε γὰρ τὰ θύσιμα πάντα. Il faut expliquer πάντα par ἕκαστου γένους, *de chaque espèce.* On trouve une phrase pareille, Livre IX, §. LXXX : Παυσανίῃ δὲ πάντα δέκα ἐξαιρέθη : *on choisit à Pausanias une dixaine de tout.* Thys, Roi des Paphlagoniens, faisoit (*d*) servir à son repas *une centaine de tout*, ἑκατὸν πάντα παρατίθεσθαι; ce qu'il faut traduire, *omnia centena*, et non *omnia centum*, comme a fait Daléchamps. Ce prince s'étant révolté contre le Roi de Perse, Datames le fit prisonnier et l'amena au Roi. Durant sa prison, il ne vécut pas avec moins de somptuosité. Artaxerxès l'ayant appris, dit : « Il croit devoir vivre ainsi, parce qu'il sait qu'il doit périr dans peu ». Il étoit (*e*) d'une illustre extraction, et descendoit de Pylæmènes, que tua Patrocle au siége de Troie. Casaubon n'a point parlé de ce

(*a*) Plutarch. de Defectu Oraculor. pag. 434, E.
(*b*) Xenoph. Anabas. lib. III, cap. II, §. V, pag. 147.
(*c*) Aristoph. Equit. vers. 638.
(*d*) Athen. Deipnosoph. lib. IV, cap. X, pag. 144, F.
(*e*) Corn. Nepos in Datame. XIV, cap. II, pag. 334 et seq.

Thys dans ses Notes sur Athénée. Ce savant ne se rappeloit pas sans doute ce passage de Cornelius Nepos. L'expression d'Homère (*a*), *οἱ δ' ἐννέα πάντες ἀνέσταν*, est bien différente; elle signifie : *ils se levèrent neuf en tout, novem ipsi*, c'est-à-dire, *non pauciores quam novem*. Cicéron a dit en ce sens, *decem ipsos dies* et *annis octoginta ipsis*. Voyez le *Clavis Ciceroniana* du savant M. Ernesti, au mot *ipse*.

Cette étonnante profusion étoit dans le génie de ces Peuples religieux. Théodoret (*b*) reprochoit aux Grecs leurs hécatombes et leurs chiliombes, c'est-à-dire, leurs sacrifices de cent bœufs et de mille bœufs. Il ne se rappeloit pas sans doute qu'à la fête de la dédicace du temple de Jérusalem, Salomon (*c*) immola vingt mille bœufs et cent vingt mille brebis, nombre qui paroîtroit incroyable s'il n'étoit point consigné dans un livre inspiré.

(117) §. L. *Dont les plus longues avoient six palmes, etc.* Ce passage me paroissant facile, et l'Auteur de la Version latine l'ayant, à mon avis, bien rendu, je ne crus pas devoir m'y arrêter. Cependant un Savant d'un rare mérite (M. l'Abbé Barthélemy) me fit peu après que mon édition eut paru, une difficulté que je ne dois pas passer sous silence. Je vais présenter le texte, afin de mettre le Lecteur à portée de sentir sur quoi elle porte. Ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα, ποιέων ἑξαπάλαιστα· ἐπὶ δὲ τὰ βραχύτερα, τριπάλαιστα· ὕψος δὲ, παλαιστιαῖα. Ce Savant pensoit qu'Hérodote avoit voulu parler des trois dimensions de ces demi-plinthes; de la longueur ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα, de la largeur ἐπὶ δὲ τὰ βραχύτερα, de l'épaisseur ὕψος δε. Si l'on admet cette explication, il faudra traduire : *Crésus fit faire cent dix-sept demi-plinthes d'or, qui avoient six palmes de longueur et trois de largeur, sur une d'épaisseur.*

---

(*a*) Homeri Iliad. lib. VII, vers. 161.
(*b*) Theodoret. Orat. VII, ad Græcos, pag. 104.
(*c*) Reg. lib. III, cap. VIII, vers. 63.

Ces cent dix-sept demi-plinthes étant égales en longueur, en largeur et en épaisseur, il est évident que celles d'un or fin doivent peser plus que celles qui sont d'un or pâle, c'est-à-dire, d'un or où il y a de l'alliage. C'est cependant le contraire ; car Hérodote ajoute : *Il y en avoit quatre d'or fin, et du poids d'un talent et demi ; les autres étoient d'un or pâle, et pesoient deux talens.* En adoptant l'explication proposée par ce Savant, il s'ensuivroit qu'Hérodote auroit cru que les demi-plinthes d'or fin pesoient moins que celles d'un or où il y avoit de l'alliage, quoiqu'elles eussent toutes les mêmes dimensions. Il est difficile d'imaginer qu'Hérodote ait ignoré que l'or fût le plus pesant de tous les métaux. Il faut donc s'en tenir à l'explication ordinaire, qui est aussi celle de Portus dans son Lexique Ionien. Voici comment il s'exprime : ἐπὶ μὲν τὰ μακρότερα, ἐπὶ δὲ τὰ βραχύτερα. *De lateribus aureis a Crœso conflatis, ibi verba fiunt. Majores quidem, minores vero. Vel longiores quidem, breviores vero.*

On conçoit aisément, sur cette seule exposition, que les quatre demi-plinthes d'or fin, et qui ne pesoient qu'un talent et demi, étoient les moins grandes, et n'avoient que trois palmes de longueur. Les plus grandes, qui étoient au nombre de cent treize, et qui avoient six palmes de long, étant le double des autres, auroient dû peser trois talens, si elles eussent été d'or fin ; mais comme elles ne pesoient que deux talens, il est évident qu'il y avoit dans cet or beaucoup d'alliage. Il est fâcheux qu'Hérodote n'ait pas exprimé la largeur de ces demi-plinthes. S'il l'eût fait, un Chimiste auroit pu calculer la quantité d'alliage qui étoit entrée dans les plus longues.

(118) §. L. *D'or fin.* Cette traduction est amphibologique, puisqu'on peut entendre par ce mot de l'or pur de sa nature, ou de l'or affiné, soit par le feu, soit par les autres procédés dont on se sert pour le purifier. Hérodote a employé le terme d'ἄπεφθος dans le premier sens. Les Grecs exprimoient en-

core la même idée par les mots d'ἄπυρος, αὐτοφυής, αὐτόματος. C'est à quoi n'ont pas pris garde les Traducteurs d'Hérodote, qui ont traduit *quorum quatuor erant auri excocti :* et deux lignes plus bas, *fecit quoque leonis effigiem ex auro excocto.* L'Auteur du Grand Etymologique s'y étoit trompé, en donnant la même signification à ἄπεφθος qu'à πάνεφθος, page 650, ligne 36. Il avoit induit en erreur le savant M. Wesseling, qui, dans ses variantes sur ce passage d'Hérodote, renvoie ses Lecteurs au Grand Etymologique. *Voyez* Saumaise *in Plinianis Exercitationibus ad Solinum, page 757, col. 2 ;* M. Michaelis *in Spicilegio Geographiæ Hebræorum exteræ, page 186 et seq. ;* et MM. Beckmann et Niclas, *in Notis ad Aristotelem, de mirabilibus Auscultationibus, cap.* XLV, *pag. 88.*

(119) §. L. *Du poids d'un talent et demi.* Il y a dans le grec : τρία ἡμιτάλαντα ἕκαστον ἕλκοντα. Laurent Valla, Henri Etienne et Gronovius, ont traduit : *singuli pondo duorum et dimidii talenti,* ce qui fait un singulier contre-sens. Il est vrai que Gronovius s'est apperçu du véritable sens de ce passage; mais par une indulgence d'autant plus incompréhensible qu'elle ne lui est pas ordinaire, il se contente de dire dans une note : *donavi Vallæ suam interpretationem, etsi haud dubiè factam non ex arte.* M. l'Abbé Geinoz (a) a fort bien prouvé que τρία ἡμιτάλαντα sont *trois demi-talens,* ou en d'autres termes, *un talent et demi ;* et ἕβδομον ἡμιτάλαντον, *six talens et demi.* Là-dessus il rapporte un passage du neuvième Livre de Julius Pollux, où cet Auteur explique cette manière de compter. Mais on fera fort bien de lire les Segmens LIV et LV du même Livre, avec les notes 78 et 88 de M. Hemsterhuis, pages 1018 et 1019.

Il y a une grande différence entre τρία ἡμιτάλαντα et τρίτον

(a) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXIII, Hist. pag. 114 et 115.

ἡμιτάλαντον : le premier veut dire *un talent et demi*, et le second, *deux talens et demi.*

Cette façon de parler n'est point particulière à Hérodote; on en trouve ailleurs des exemples, et même chez les Latins. En voici un de Xénophon : προσαιτοῦσι δὲ (a) μισθὸν ὁ Κῦρος ὑπισχνεῖται ἡμιόλιον πᾶσι δώσειν οὗ πρότερον ἔφερον, ἀντὶ δαρεικοῦ τρία ἡμιδαρεικὰ τοῦ μηνὸς τῷ στρατιώτῃ. « Les Grecs demandant » à Cyrus une augmentation de paie, ce Prince leur promet » un demi en sus de celle qu'ils avoient auparavant, c'est- » à-dire, un darique et demi à chaque soldat par mois, au » lieu d'un darique ». Festus dit pareillement : *sestertium, id est* (b), *duos asses et semissem tertium.* Volusius Mæcianus (*de Asse, in Codice Theodosiano*) est aussi précis. Voici de quelle manière il s'exprime : *sestertius duos asses et semissem, quasi semis tertius, græcâ figurâ,* ἕβδομον ἡμιτάλαντον. *Nam sex talenta et semi talentum eo verbo significantur. Lex etiam* XII *tabularum argumento est, in quâ duo pedes et semis sestertius pes vocatur.*

M. Wesseling a laissé subsister la version de Laurent Valla, sans la corriger.

(120) §. L. *Un lion d'or fin.* Ces (c) plinthes, ce lion et la statue de la pannetière de Crésus, dont il est parlé à la fin du paragraphe suivant, furent pillés dans la suite par les Phocidiens, qui se servirent, pour soutenir la guerre sacrée, des richesses que la superstition avoit accumulées depuis bien des siècles dans le temple de Delphes.

(121) §. L. *Dans le trésor des Corinthiens.* Les Corinthiens avoient, ainsi que plusieurs autres peuples, leur trésor dans une chapelle du temple de Delphes. Cypsélus (d), Tyran de Corinthe, l'avoit fait construire. Après la destruction de la Tyrannie, les Corinthiens s'emparèrent, avec

(a) Xenoph. Ἀνάβας. lib. I, cap. III, §. XXI, pag. 24 et 25.
(b) Sextus Pomp. Festus de Verborum significat. voc. *Trientem.*
(c) Diodor. Sicul. lib. XVI, §. LVI, tom. II, pag. 125 et 126.
(d) Plutarch. de Pythiæ Oraculis, pag. 400, D, E.

la permission des Delphiens, de la chapelle et du trésor, et ils y mirent une inscription au nom de leur ville.

(122) §. LI. *Aux fêtes appelées Théophanies.* Il est fait mention des Théophanies dans Suidas (*a*); mais il y a grande apparence que cet auteur n'a eu en vue que la fête de la Nativité de Jésus-Christ, que les Chrétiens désignoient sous ce nom.

M. Valckenaer (*b*) soupçonne que cette fête étant plus familière aux Copistes d'Hérodote que les Théoxénies, ils auront pris l'une pour l'autre. Ce qui achève de le persuader à ce Savant, c'est qu'on célébroit à Delphes les Théoxénies (*c*) en l'honneur d'Apollon (*d*); et sans doute que le mois que les Delphiens appeloient Théoxénius (*e*), tiroit son nom de cette fête.

Le sentiment de M. Valckenaer me paroît vraisemblable. Cependant comme Julius Pollux (*f*) fait mention des Théophanies et des Théoxénies, son autórité m'empêche de me ranger du côté de ce Savant.

D'ailleurs, le mot de ce Corinthien (*g*), qui demanda aux Lacédémoniens s'ils ne célébreroient pas des Théophanies, lorsqu'Apollonius de Tyane viendroit dans leur ville, me persuade qu'il y avoit anciennement des fêtes de ce nom.

(123) §. LI. *Théodore de Samos.* (*h*) *Sunt qui in Samo primos omnium plastieen invenisse Rhœcum et Theodorum tradant, multo antè Bacchiadas Corintho pulsos.*

L'édifice nommé Σκιὰς, où le Peuple tenoit à Sparte ses

(*a*) Suidas, voc. Θεοφάνεια.

(*b*) Valckenaer, in Notis ad Herod. lib. I, §. LI, pag. 24, 77.

(*c*) Athen. Deipnosoph. lib. IX, cap. III, pag. 372, A.

(*d*) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. XXVII, pag. 595.

(*e*) Cyriaci Inscript. pag. 31, n°. 207; et Fasti Attic. tom. II, pag. 441.

(*f*) Pollucis Onomast. lib. I, cap. I, Segment. XXXIV, pag. 24.

(*g*) Philostrat. Vit. Apollonii, lib. IV, cap. XXXI, pag. 171.

(*h*) Plin. Hist. Natural. lib. XXXV, cap. XII, tom. II, pag. 710, lin. 5.

assemblées, étoit l'ouvrage de Théodore de Samos (*a*). Il trouva le premier l'art de fondre le fer et d'en faire des statues. Mais comme Pausanias, de qui j'emprunte ces particularités, dit (*b*) autre part, que ce Théodore inventa le premier avec Rhœcus l'art de jeter en fonte le bronze, et d'en faire des statues, je croirois qu'il faudroit lire dans la phrase précédente, *l'art de fondre le bronze*. Il n'existoit plus (*c*) du temps de Pausanias aucun ouvrage en bronze de sa façon. Platon parle de ce statuaire dans le Dialogue d'Ion, tome premier, page 533, *A*. *Voyez* liv. III, §. XLI, note 80.

(124) §. LI. *Deux bassins pour l'eau lustrale.* Il y a dans le grec περιῤῥαντήρια. On plaçoit (*d*) ces vases à l'entrée du temple, du lieu sacré où les profanes ne pouvoient entrer. Le vaisseau de cuivre que fit faire Moyse, et où les Prêtres se lavoient les mains et les pieds, s'appeloit (*e*) περιῤῥαντήριον. Il y avoit de ces sortes de vases à Athènes à l'entrée de la place publique. De-là ces expressions ἄν τις (*f*) Ἀθηναῖος ἑταιρήσῃ...... μηδ' ἐντὸς τῶν τῆς ἀγορᾶς περιῤῥαντηρίων πορευέσθω. « Si un Athénien s'est prostitué..... que l'entrée » de la place lui soit interdite ». Ὁ μὲν (*g*) νομοθέτης..... τὸν λιπόντα τὴν τάξιν ἔξω τῶν περιῤῥαντηρίων τῆς ἀγορᾶς ἐξείργει. « Le législateur exclut de la place celui qui a quitté son » poste à la guerre ».

(125) §. LI. *J'en tairai le nom.* Il s'appeloit Æthus, s'il faut en croire Ptolémée (*h*), fils d'Héphæstion. Ce même Æthus communiqua à Néoptolème, surnommé Maciotès,

---

(*a*) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. XII, pag. 257.
(*b*) Id. Arcadic. sive lib. VIII, cap. XIV, pag. 629.
(*c*) Id. Phocic. sive lib. X, cap. XXXVIII, pag. 896.
(*d*) Pollucis Onomast. lib. I, Segment. VIII, pag. 8.
(*e*) Joseph. Antiq. Judaic. lib. III, cap. VI, §. II, tom I, pag. 132.
(*f*) Æschin. in Timarch. pag. 263, D, E.
(*g*) Id. contra Ctesiphont. pag. 456, E.
(*h*) Photii Biblioth. Cod. 190, pag. 481. lin. 28, &c.

l'oracle de Phémonoë, qui rendit (*a*) la première à Delphes les oracles d'Apollon.

(126) §. LI. *Des plats d'argent.* Χεύματα ἀργύρεα. Il n'est pas bien sûr que ce soient des plats ; cependant ils faisoient partie (*b*) des vases qui se mettoient sur la table.

(127) §. LI. *Sa Pannetière.* Il y a dans le grec, *sa Boulangère.* J'ai substitué l'autre terme comme étant plus noble, quoiqu'il ne présente pas la même idée. On est sans doute étonné que Crésus fasse élever une statue d'or à sa Boulangère, et qu'il la consacre à Delphes ; mais la surprise cesse en apprenant que ce fut en reconnoissance d'un service essentiel qu'elle lui rendit. L'orgueil n'est plus alors blessé, et si l'action de la Boulangère mérite nos éloges, on ne sauroit trop louer la juste reconnoissance du Prince. Plutarque nous a conservé ce trait d'histoire. « Crésus (*c*), dit-il, fit » élever une statue d'or à sa Boulangère, et l'offrit au » Dieu, non pour l'insulter, mais pour un sujet juste et » honnête. On dit qu'Alyattes, père de Crésus, eut des » enfans d'une seconde femme ; que cette marâtre voulant » faire périr Crésus, donna du poison à la Boulangère, avec » ordre de le mettre dans le pain qu'elle feroit servir à ce » Prince ; que la Boulangère en avertit secrètement Crésus, » et qu'elle donna le pain (*d*) empoisonné aux enfans de la » belle-mère ; que Crésus étant monté sur le trône, en » témoigna sa reconnoissance à cette femme par une action » louable, dont il rendit le Dieu en quelque sorte témoin ».

Cette statue fut dans la suite convertie en monnoie, et

---

(*a*) Pausan. Phocic. sive lib. X, cap. V, pag. 809 ; et cap. VI, pag. 812.

(*b*) Julii Pollucis Onomastic. lib. VI, Segment. LXXXIV, tom. I, pag. 616 ; lib. X, Segm. LXXXII, tom. II, pag. 1252.

(*c*) Plutarch. de Pythiæ Oraculis, pag. 401, E.

(*d*) Si cette Boulangère mérite des louanges pour n'avoir pas voulu empoisonner Crésus, elle doit être blâmée d'avoir empoisonné les frères de ce Prince.

servit (*a*) aux Phocidiens avec les autres richesses du temple à soutenir la guerre sacrée.

Il ne me reste plus qu'à présenter sous un seul et même point de vue toutes ces offrandes avec leur évaluation en monnoie de France. Je me contente de copier le Catalogue qu'en a donné M. l'abbé Barthelemy, dans son Voyage d'Anacharsis, tom. II, page 603, note, quoique ce Catalogue ne soit pas de la dernière exactitude. Il faut se rappeler que du temps d'Hérodote la proportion de l'or à l'argent étoit de 1 à 13, comme le dit cet Historien, liv. III, §. XCV.

| | |
|---|---|
| Six grands cratères pesant 30 talens, qui valoient 390 talens d'argent, de notre monnoie. | 2,106,000# |
| 117 demi-plinthes d'or pesant 232 talens, qui valoient 3,016 talens d'argent, de notre monnoie........................ | 16,286,400 |
| Un lion d'or pesant 10 talens, valant 130 talens d'argent, de notre monnoie......... | 702,000 |
| Une statue d'or pesant 8 talens, valant 104 talens d'argent, de notre monnoie....... | 561,600 |
| Un cratère d'or pesant 8 talens et 42 mines, valant 113 talens, 6 mines d'argent, de notre monnoie........................ | 610,740 |
| A ces offrandes, Diodore de Sicile ajoute (lib. XVI, pag. 452) 360 phioles ou soucoupes d'or, pesant chacune 2 mines, ce qui fait 12 talens pesant d'or, qui valoient 156 talens en argent, et de notre monnoie. | 842,400 |
| TOTAL............. | 21,109,140# |

(128) §. LII. *Ainsi que le fer*. Il y a dans le grec : *de même que les pointes*. Il est clair qu'Hérodote entend ce que nous appelons le fer de la pique, de la hallebarde. Le fer de cette pique avoit une pointe droite, au milieu de deux

(*a*) Diodor. Sicul. lib. XVI, §. LVI, tom. II, pag. 126.

autres recourbées. *Voyez* Hérodote, livre VII, §. LXIX et LXXVII. Le javelot des Francs, décrit par (*a*) Agathias, ressemble beaucoup à cette pique. Ce javelot peut être lancé, et sert aux combats de pied ferme. Il est presque tout couvert de fer. A la partie supérieure, vers la pointe, sortent deux autres fers, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, recourbés comme des hameçons, et la pointe en est tournée vers le bas.

(129) §. LII. *Le temple d'Apollon Isménien.* Amphiaraüs avoit-il une chapelle dans le temple d'Apollon Isménien? je le croirois volontiers, à voir la manière dont s'exprime notre Auteur. Il paroît cependant par le paragraphe CXXXIV du VIII^e livre, que la chapelle d'Amphiaraüs étoit un lieu tout-à-fait distinct du temple d'Apollon Isménien.

(130) §. LIII. *Il détruiroit un grand Empire.* Cette ambiguité (*b*), qui trompa Crésus, auroit induit Chrysippe en erreur; (ce Stoïcien avoit écrit un gros livre sur les (*c*) Oracles de Delphes) mais elle n'auroit point échappé à la sagacité d'Epicure.

(131) §. LIV. *A Pytho.* *Voyez* la Table Géographique, au mot *Pytho*, vol. VIII.

(131*) §. LIV. *La prérogative de consulter les premiers l'Oracle.* J'aurois pu abréger en disant le droit de Promantie; mais il auroit fallu expliquer ce terme dans une note. Ce privilége ne pouvoit s'exercer qu'après les peuples Amphictyoniques. *Voyez* l'excellent ouvrage des anciens Gouvernemens fédératifs, page 278.

(132) §. LIV. *L'immunité.* M. Wesseling rapporte dans sa note une inscription où se trouve le mot ἀτέλεια. On en

---

(*a*) Agathias, lib. II, pag. 40, D.

(*b*) Cicer. de Divinat. lib. II, §. LVI.

(*c*) Tuis (Apollo) oraculis Chrysippus totum volumen implevit, partim falsis, ut ego opinor, partim casu veris, ut fit in omni oratione sæpissimè, partim flexiloquis et obscuris, ut interpres egeat interprete, et sors ipsa ad sortes referenda sit, partim ambiguis, et quæ ad Dialecticam deferenda sint. *Id. ibid.*

voit une autre parmi les Marbres d'Oxford, pag. 66. ΕΙΜΕΝ ΔΕ ΑΥΤΩΙ ΑΤΕΛΕΙΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΙΑΣ ΚΑΙ ΚΑΤΑ ΓΑΣ ΚΑΙ ΚΑΤΑ ΘΑΛΑΣΣΑΝ. « Qu'il jouira des immunités, » et sera exempt de toute déprédation par terre et par mer ». Mais en quoi consistoit cette immunité qui a embarrassé plusieurs Savans, c'est ce qu'on ne dit pas. Je l'avois d'abord prise pour une exemption des charges onéreuses et du tribut que payoient à l'Etat les étrangers domiciliés à Delphes, et je m'appuyois de la Harangue de Démosthènes contre Leptines; mais ces charges et ce tribut ne pouvoient regarder que les étrangers établis à Delphes, et non ceux qui venoient consulter le Dieu. D'ailleurs je pense qu'Hérodote se seroit exprimé comme Xénophon: (*a*) οἰκεῖν ἀτέλειαν ἔδοσαν τῷ βουλομένῳ ἀεί. « Ils accordèrent une immunité » perpétuelle à ceux qui voulurent s'établir chez eux ». Le Traducteur latin a mal rendu οἰκεῖν τῷ βουλομένῳ, par *si quis esse civis cuperet.* On n'étoit pas citoyen d'une ville, parce qu'on y étoit domicilié, et Xénophon distingue bien dans ce passage le citoyen de celui qui étoit établi dans la ville. « Les Syracusains, dit-il, qui voudront s'établir à Ephèse, » jouiront à perpétuité du droit d'immunité; mais les Sé» linusiens y auront le droit de citoyen, πολιτεία ».

C'est aussi ce qu'on trouve exprimé d'une manière bien claire dans le Décret des Byzantins que nous a conservé Démosthènes dans sa Harangue au sujet de la Couronne: δεδόχθω (*b*) τῷ δάμῳ τῷ Βυζαντίων καὶ Περινθίων Ἀθηναίοις δόμεν ἐπιγαμίαν, πολιτείαν, κτᾶσιν γᾶς καὶ οἰκιᾶν.... καὶ τοῖς κατοικεῖν ἐθέλουσι τὰν πόλιν ἀλειτουργήτοις ἦμεν πασᾶν πρὸς τὰν λειτουργίαν. « Il a plu au peuple de Byzance et à celui de Pé» rinthe d'accorder aux Athéniens le privilége de se marier » dans le pays, le droit de cité, et de posséder des maisons » et des fonds de terre;.... et à ceux d'entr'eux qui vou-

(*a*) Xenoph. Hellenic. lib. I, cap. II, §. VII, pag 16.
(*b*) Demosthen. de Coronâ, pag. 487, E.

» dront s'établir dans leurs villes, toutes sortes d'exemp» tions ». M. l'Abbé Anger ne dit point en quoi consistoient ces exemptions, et le terme de *municipales* qu'il ajoute, ne convient qu'aux Romains, et ne regarde point les Grecs.

Mais enfin je crois avoir trouvé la solution de cette difficulté dans Strabon. Il y avoit dans les villes voisines de Delphes des bureaux, où ceux qui alloient consulter le Dieu, payoient ce qui avoit été réglé par les Amphictyons, comme nous l'apprend ce Géographe: « Les Crisséens (*a*), » dit-il, enrichis par la levée des droits que payoient ceux » qui venoient d'Italie et de Sicile au temple de Delphes, » pour consulter l'Oracle, devinrent insolens, et osèrent » exiger d'eux plus qu'il n'étoit réglé par les Amphictyons. » Les Amphisséens traitèrent encore plus durement les » étrangers; mais ils en furent punis par les Amphictyons ». Ce sont-là peut-être les droits dont on exempta Crésus et les Lydiens. Des raisons très-graves m'empêchent de l'assurer. Si ma santé me le permet, je reviendrai sur ce sujet, qui me donnera matière à une dissertation.

(132*) §. LVI. *L'une étant Pélasgique.* Quoi qu'en dise Hérodote, les Athéniens n'ont jamais été Pélasges, comme je l'ai prouvé dans l'Essai sur la Chronologie, chap. VIII, §. XI.

(133) §. LVI. *La première n'est jamais sortie, etc.* Ce passage a donné la torture à beaucoup de Savans. MM. de la Nauze, Geinoz et Gibert l'ont interprété diversement. *Voyez* les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XIV, Mém. pag. 154; tom. XVI, Mém. pag. 106; tom. XXIII, pag. 115; tom. XXV, Hist. pag. 11.

J'ai suivi M. Geinoz dans la première partie de cette phrase, mais je m'en suis écarté depuis ce mot *la première*, jusqu'à la fin du paragraphe. Il attribue aux Pélasges des migrations qui ne peuvent convenir qu'aux Doriens, avec qui se mêlèrent les Lacédémoniens.

(*a*) Strab. Geograph. lib. IX, pag. 641, A.

Il s'agit de l'origine des Lacédémoniens et des Athéniens. Ταῦτα se rapporte nécessairement à ces deux peuples, comme l'a fort bien prouvé ce Savant. Τὸ μὲν, Πελασγικὸν, τὸ δὲ, Ἑλληνικὸν ἔθνος. De ces deux membres, le premier ne peut convenir qu'aux Athéniens; le second, qu'aux Lacédémoniens, et M. Geinoz est jusqu'ici d'accord avec moi; mais immédiatement après, il y a καὶ τὸ μὲν, οὐδαμῆ κω ἐξεχώρησε· τὸ δὲ, πολυπλάνητον κάρτα.

Ce savant Académicien attribue le premier membre de cette phrase aux Hellènes, et le second aux Pélasges; et il se fonde sur les fréquentes migrations de ce dernier Peuple. Mais, 1°. le génie de la langue grecque ne permet pas de faire rapporter le τὸ μὲν à d'autres qu'aux Pélasges, et le τὸ δὲ, qu'aux Hellènes. 2°. Ce qui a induit M. l'Abbé Geinoz en erreur, c'est qu'il n'a point fait attention qu'Hérodote ne parloit pas en cet endroit des Pélasges en général, mais de ceux d'entr'eux qui fixèrent, selon Hérodote, leur demeure dans l'Attique, et qui n'en sont en effet jamais sortis, au lieu que les Doriens ont souvent changé d'habitation.

Etienne de Byzance (*a*) donne le même sens à ce passage: Ἡρόδοτος ἐν τῇ Α περὶ τοῦ Δωρικοῦ γένους φησὶ, πολυπλάνητον αὐτὸ καλῶν, καὶ δεικνὺς οὕτω. « Hérodote dit dans son premier livre, » au sujet de la race Dorièné, qu'elle a beaucoup erré, et » il le prouve ainsi ». Cet auteur rapporte ensuite le passage de notre Historien.

Gronovius a mal rendu cet endroit. M. Wesseling l'a fort bien relevé. On verra aisément ici et ailleurs, que j'ai beaucoup profité des notes de ce Savant.

Les Hellènes habitèrent d'abord, selon Hérodote, l'Histiæotide, au pied de l'Ossa et de l'Olympe. En ayant été chassés, ils s'établirent près du Pinde, où ils furent appelés Macednes, et ils fondèrent (*b*) les villes de Bœum, de Cti-

(*a*) Stephan. Byzant. in Fragment. voc. Δώριον, pag. 746.

(*b*) Conon. Narrat. cap. XXVII.

nium et d'Erinée. De-là ils passèrent dans la Dryopide, et de la Dryopide dans le Péloponnèse. Il me semble que ces diverses migrations autorisoient Hérodote à dire que les Hellènes avoient souvent changé de demeure.

Cependant M. Levêque prétend (*a*) que les « Pélasges-» Tyrrhéniens qui s'étoient arrêtés aux environs du mont » Athos, avoient fait partie de cette famille de Pélasges » qui, venue de contrées plus septentrionales, peupla la » Grèce entière, ou du moins en augmenta sensiblement » la population, sans doute encore foible ; tandis que » d'autres branches de cette même famille passoient en » Italie, où, de leur nom, elles firent appeler Tyrrhénie » la contrée qu'on nomme aujourd'hui Toscane ».

Voilà bien des erreurs en peu de mots. 1°. Les Pélasges sont originaires de l'Argolide, et non de contrées plus septentrionales que le mont Athos. 2°. S'ils ont conquis quelques parties de la Grèce, ils en ont été chassés ; dispersés par-tout, ils ont été détruits et ont cessé de faire un peuple. 3°. Ce furent les Hellènes, et non les Pélasges, qui conquirent la Grèce, excepté l'Attique. On ne doit pas dire qu'ils la peuplèrent : ils la trouvèrent peuplée. Il en fut de ces peuples à-peu-près comme des Francs ; ceux-ci s'emparèrent des Gaules et ne les peuplèrent pas ; ils s'incorporèrent avec les peuples vaincus, leur donnèrent le nom de François, et au pays conquis celui de France : il en fut de même de la Grèce. 4°. Les Pélasges-Tyrrhéniens, qui s'étoient arrêtés aux environs du mont Athos, ne venoient pas de contrées plus septentrionales. Ils avoient été (*b*) chassés de l'Attique, et de-là ils s'étoient rendus à Lemnos 1,162 ans avant notre ère. Ils en restèrent les maîtres 647 ans ; mais enfin Miltiades, se rendant à la Chersonèse pour en prendre possession,

---

(*a*) Traduction de Thucydide par M. Levêque, tom. II, pag. 314.
(*b*) Herodot. lib. VI, §. CXXXVII.

les somma d'évacuer cette île. Ne se sentant pas les plus forts, ils en sortirent et se retirèrent la plupart aux environs du mont Athos vers l'an 515 avant notre ère. On les appeloit Pélasges-Tyrrhéniens, parce que ces Pélasges, à qui les Athéniens avoient permis de s'établir au pied du mont Hymette, et qui en furent ensuite chassés par ces mêmes Athéniens, étoient venus de la Tyrrhénie. 5°. Ce n'est pas de leur nom que la Tyrrhénie prit le sien, mais de Tyrrhénus, fils d'un roi de Lydie. Des Pélasges, chassés de la Thessalie par Deucalion vers l'an 3,173 de la période julienne, 1,541 ans avant l'ère chrétienne, se rendirent à Dodone (*a*), et de-là dans l'Ombrie. Ils jouirent pendant quelque temps d'une assez grande prospérité; mais la division s'étant mise parmi eux, ils s'affoiblirent. Sur ces entrefaites Tyrrhénus aborda dans le pays avec des Lydiens, et en ayant fait la conquête, il lui donna son nom. Bientôt après il en chassa les Pélasges, que l'on nomma Tyrrhéniens, afin de les distinguer des autres Pélasges.

Les Historiens les plus accrédités, tels qu'Hérodote, Thucydides, Hellanicus de Lesbos, Myrsile de Lesbos, Philistus de Syracuses et Denys d'Halicarnasse, attestent ces différentes migrations des Pélasges. Cependant M. Levêque en parle, comme si elles étoient fabuleuses. Je le lui permettrois, s'il se rencontroit dans ces migrations quelque chose de merveilleux. Celles de son peuple septentrional, qui vient peupler la Grèce, sont bien plus étonnantes. Ce que dit Hérodote des migrations des Pélasges est appuyé, comme on vient de le voir, par cinq Historiens, les plus exacts, les plus savans, les plus véridiques qu'ait eu la Grèce, auxquels je pourrois ajouter Hécatée de Milet et plusieurs autres. Quel écrivain leur oppose M. Levêque? M. Fréret. Personne ne porte plus

(*a*) Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. lib. I, §. XVIII et seq.

loin que moi la vénération pour M. Fréret. Il joignoit à une profonde érudition, beaucoup de sagacité et une judiciaire excellente. Mais il n'aime pas à marcher dans les routes battues, et souvent il fait prendre le change à ses lecteurs par des sophismes ingénieux et par des conséquences qu'il tire d'un passage isolé. Mais quand même M. Fréret n'auroit aucun des défauts que je lui reproche, à quel titre pourroit-on opposer le témoignage d'un écrivain qui vivoit de nos jours, à celui de ces anciens Historiens, qui étoient si près de ces migrations, et dont quelques-uns, tels qu'Hérodote et Thucydides, ont vu quelques foibles restes de ces peuplades de Pélasges?

Une autre preuve de M. Levêque, c'est la conformité de la langue des Slaves avec celle des Grecs. Disons en un mot. Les Grecs disent μάω, *je desire passionnément;* les Slaves Maiousia, *je me tourmente, je suis dans l'anxiété.* Les Grecs ἄττα, *père;* les Slaves Otetz. Les Grecs disent aussi πάτηρ; les Slaves Batiouchka. Les Grecs nomment υἱός, *filius;* les Slaves Syn. Les Grecs disent ἥλιος pour le *soleil;* les Slaves solntsé.

Cela me rappelle l'épigramme qu'on fit contre Ménage, qui faisoit venir Alfana d'Equus. Qu'on me donne un dictionnaire Iroquois, Huron, etc. et j'y trouverai les mêmes rapprochemens.

Feu M. Hemsterhuis, l'un des plus savans hommes qui ait existé depuis la renaissance des lettres, avoit une opinion bien différente de la langue grecque. Ce Savant, qui l'avoit cultivée avec le plus grand succès pendant près de soixante-dix ans, pensoit qu'elle étoit née dans son propre sol, et qu'à l'exception de quelques termes Orientaux qui y avoient été apportés par des marchands Phéniciens, ou par des étrangers venus de l'Orient, tout le reste étoit grec. Rien de si vrai que cette assertion, et c'est cette vérité qui engagea, il y a quelques années, un homme célèbre à soutenir, dans une Dissertation, que la langue

Grecque ne tiroit son origine d'aucune autre langue, et que si l'on excepte un petit nombre de termes qui concernent l'art militaire et la marine, que les Grecs ont empruntés des Phéniciens, quelques autres qu'ils ont pris des Perses, peut-être aussi des Thraces et des Scythes, tout le reste est grec d'origine. Ainsi, conclut-il, ceux qui dérivent cette langue des différens dialectes de l'Orient, de la langue des anciens Perses, du Celte, etc. perdent leur temps et le font perdre aux autres. J'ajoute à cela une observation que j'ai faite il y a bien des années, c'est que ceux qui se repaissent de ces vaines idées, sont précisément ceux qui n'ont qu'une légère teinture de la langue Grecque.

(133*) §. LVI. *Ils allèrent s'établir à Pinde.* Le Pinde étoit une montagne à l'ouest, et dans les environs de l'Histiæotide. Il est naturel d'imaginer que les Doriens, chassés de ce pays par les Cadméens, se réfugièrent sur cette montagne, où ils étoient sûrs de trouver un asyle. Mais si c'eût été la pensée de notre Historien, il auroit mis l'article ἐν τῷ Πίνδῳ. D'ailleurs, si les Doriens s'étoient retirés sur le Pinde, comment auroient-ils pu gagner la Dryopide, qui en est très-éloignée. L'omission de l'article prouve qu'il s'agit ici de la ville de Pinde et de son territoire. Cette ville étoit l'une des quatre de la Doride, et dans la proximité de la Dryopide. Voyez la Table Géographique, articles DORIDE, n°. 2. DORIENS et PINDE.

(134) §. LVII. *Crestone.* Ceux qui voudront s'instruire à fond de ce qui regarde cette ville et les Tyrrhéniens, n'ont qu'à consulter les Mémoires de MM. de la Nauze et Geinoz, et en particulier l'extrait d'une Dissertation de ces Savans concernant la ville de Crestone, dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXV, Histoire, pag. 28.

Toute la difficulté consiste à savoir s'il y avoit en Thrace une ville de Crestone, et si l'on doit s'en rapporter à Denys

d'Halicarnasse, qui place (*a*) cette ville en Umbrie, et la confond avec Cortone, plutôt qu'à Etienne de Byzance, qui la met en Thrace. Il est certain qu'il y avoit en Thrace des Pélasges-Tyrrhéniens. Ils habitèrent Lemnos et divers endroits de la Chersonèse et de l'Hellespont, jusqu'au mont Athos. Thucydides dit positivement « que le (*b*) pays nom- » mé Acté commence au canal que fit faire le Roi de Perse, » et que le mont Athos, qui en fait partie, aboutit à la mer » Egée. Ce pays, suivant le même Thucydides, renferme » la ville de Sané, colonie des Andriens située sur la partie » du bord du canal vers la mer, qui regarde l'Eubée; il y » a aussi les villes de Thyssos, de Cléones, d'Acrothoon, » d'Olophyxos et de Dium. Elles sont habitées par des na- » tions Barbares mêlées ensemble, et qui parlent deux lan- » gues; il y a quelque peu de Chalcidiens, mais la plupart » sont des Pélasges, c'est-à-dire, de ces *Tyrrhéniens* qui » ont habité autrefois Lemnos et (*c*) Athènes. Il y a aussi » des Bisaltes, des *Crestoniens* et des Edoniens ».

Ce passage prouve deux choses: la première, qu'il y avoit des Tyrrhéniens en Thrace, et qu'ils étoient Pélasges, c'est-à-dire, de ces Pélasges-Tyrrhéniens qui avoient été chassés par Miltiades de l'île de Lemnos : la seconde, qu'il y avoit aussi des Crestoniens. Mais s'il y avoit un peuple de ce nom, pourquoi n'y auroit-il point eu une ville qui s'appelât Crestone, du nom de ses habitans? Les Pélasges-Tyrrhéniens occupoient les bords de la mer de Thrace; la ville de Crestone devoit être située un peu plus avant dans les terres.

Il paroît que feu M. le Comte (*d*) de Caylus confondoit la ville de Crestonc en Thrace, avec celle de Crotone, dans la grande Grèce. Mais comme il n'apporte aucune preuve de son sentiment, je ne m'y arrêterai pas.

(*a*) Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. lib. I, §. XXVI, pag. 20.

(*b*) Thucydid. lib. IV, §. CIX.

(*c*) Voyez plus bas, note 136.

(*d*) Caylus, Antiquités Etrusques, tom. II, pag. 198.

(135) §. LVII. *Ceux qui ont fondé Placie*, &c. Gronovius n'a rien compris ici. On diroit, en lisant sa traduction, que les Pélasges qui se sont établis à Crestone, étoient les mêmes que ceux qui ont bâti les villes de Placie et de Scylacé; au lieu que, suivant Hérodote, c'étoient deux peuplades différentes. M. Geinoz a éclairci ce passage (*a*) avec sa sagacité ordinaire. J'ai préféré οἰκισάντων avec M. Wesseling. Cette correction est appuyée de Pomponius Méla : *Placia et Scylace* (*b*), *parvæ Pelasgorum coloniæ*.

(136) §. LVII. *Qui ont demeuré autrefois avec les Athéniens*. Les Pélasges, si l'on en croit Hérodote, s'étoient anciennement établis dans l'Attique, et y avoient toujours demeuré. Je pense que cette opinion est insoutenable, et je crois l'avoir réfutée d'une manière solide, dans mon Essai sur la Chronologie, chap. VIII, §. XI. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas ici de ces Pélasges, mais d'une seconde colonie du même peuple. Les Pélasges, qui s'étoient retirés dans la Tyrrhénie, désolés par la famine, par des maladies contagieuses, et en proie à des dissensions perpétuelles, passèrent en différens pays, et quelques-uns dans l'Attique. Les Athéniens leur firent accueil, et leur donnèrent un terrein situé au pied du mont Hymette, à condition qu'ils bâtiroient la muraille qui fait l'enceinte de la citadelle. Ces conditions acceptées, les Pélasges prospérèrent pendant 47 ans. Mais ce peuple agreste, qui ne connoissoit d'autre droit que celui du plus fort, voulut avoir part au gouvernement, et il se porta, contre les jeunes garçons et les jeunes filles, qui alloient puiser de l'eau à la fontaine Callirrhoë, à des outrages (*c*) que des hommes vertueux ne pouvoient dissimuler. Les Athéniens les chassèrent de leur pays. Ils se retirèrent dans l'île de Lemnos. Miltiades, fils de Cimon,

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVI, Hist. pag. 62 et 63.

(*b*) Pompon. Mela, lib. I, cap. XIX, pag. 102.

(*c*) Herodot. lib. VI, §. CXXXVII.

les en ayant chassés dans la suite, les uns fondèrent en Asie les villes de Placie et de Scylacé; les autres se réfugièrent dans la presqu'île du mont Athos; d'autres enfin se rendirent sur les côtes de Thrace, et fondèrent un peu plus avant dans les terres, la ville de Crestone.

(137) §. LVII. *Les Pélasges parloient une langue Barbare.* Les Pélasges n'étoient point une nation Hellénique, comme le pensoit (*a*) Denys d'Halicarnasse. Ils étoient véritablement Argiens d'origine; mais alors les Argiens n'étoient pas Hellènes. Hérodote et la plupart de ceux qui ont parlé de ces peuples, le disent positivement. Ceux qui ont fait la filiation des anciennes Maisons et des Peuples à qui elles ont donné leurs noms, tels qu'Apollodore, font venir les Pélasges de Pélasgus (*b*), qui remontoit à Inachus, et les Hellènes, d'Hellen, qui reconnoissoit Prométhée pour un de ses aïeux. Ces peuples habitèrent, il est vrai, la Thessalie, mais ils n'en occupèrent qu'une partie.

Denys d'Halicarnasse dit, à l'endroit ci-dessus cité, que cette nation étoit originaire du Péloponnèse, et qu'elle demeuroit autour d'Argos. *Voyez*, sur les Pélasges, mon Essai de Chronologie, chap. VIII.

Les Pélasges étoient originaires du Péloponnèse, et descendoient de Pélasgus. Ceux d'entr'eux qui se transplantèrent hors de la Grèce, ne s'étant pas incorporés avec les Hellènes, furent regardés par eux comme des barbares, c'est-à-dire, comme des étrangers. Les Hellènes ayant chassé les Pélasges de la plus grande partie de la Grèce, proscrivirent l'ancien langage, et y introduisirent le leur. J'ignore quel étoit celui que parloient alors les Athéniens. Il y a grande apparence qu'il étoit, pour le fond, le même que celui des Hellènes. Je suis d'autant plus porté à le croire,

(*a*) Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. lib. I, §. XVII, pag. 14.

(*b*) Apollodor. Biblioth. lib. II, cap. I, pag. 68; lib. I, cap. VII, pag. 22 et 24. Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. lib. I, §. XVII, pag. 14.

qu'Amphictyon régna sur eux, et que Xuthus s'établit chez eux avec ses fils Achæus et Ion. Les Hellènes, et tous ceux qui parloient leur langue, formant un seul corps, donnèrent le nom de Barbares à tous ceux qui ne faisoient pas partie de leur association, et nommèrent Langue Barbare, celle que parloient les nations qui leur étoient étrangères. C'est par cette raison qu'Hérodote assure que les Pélasges parloient une Langue Barbare.

(138) §. LVII. *Car le langage des Crestoniates.* Il y a dans le grec, *les Crestoniates.* J'avois d'abord mis, les *Crestoniens*, de crainte que le Lecteur, trompé par la diversité des noms, ne crût qu'il s'agisssoit ici d'un peuple différent. *Voyez* la Table Géographique, à la fin de notre Hérodote.

(139) §. LVII. *Et des Placiens.* Placie étoit une colonie de ces Pélasges à qui les Athéniens donnèrent une retraite chez eux, et qu'ils chassèrent ensuite. Ce paragraphe en est la preuve. Feu M. le Président Bouhier vouloit encore le prouver par l'inscription de Cyzique qu'il croyoit avoir été trouvée (*a*) à Placie, parce qu'il y est fait mention de la mère Placiène (Cybèle), et je pense qu'il se trompe. Cette inscription regarde la ville de Cyzique. Cybèle y étoit particulièrement honorée. Elle avoit un temple sur le sommet du mont Dindyme, qui dominoit cette ville. Placie étoit située entre Cyzique et l'embouchure du fleuve Rhyndacus. La Déesse y étoit aussi en grande vénération; et comme ces deux villes n'étoient pas éloignées l'une de l'autre, les Cyzicéniens l'adoroient sous le nom de Mère Placia. *Voyez* les Antiquités Egyptiennes, Etrusques, &c. de M. le Comte de Caylus, tome II, pages 193 et suivantes, où M. l'Abbé Barthelemy explique cette inscription d'une manière plus satisfaisante que M. le Président Bouhier.

---

(*a*) Recherches et Dissertations sur Hérodote, par M. le Président Bouhier, pag. 116 et suiv.

(140) §. LVIII. *Et c'est indépendamment des*, &c. Du Ryer a traduit : *mais au contraire, il semble que les Pélasgiens, comme peuples grossiers et barbares, ne firent pas de grands progrès.*

On diroit que cette traduction a induit en erreur M. Bellanger. Il traduit : *Il n'en est pas de même de la nation Pélasgiène ; c'étoient des peuples barbares et grossiers, et je crois que c'est pour cela qu'ils ne firent pas de grands progrès, et que jamais cette nation ne devint fort nombreuse.*

Ce n'est pas le sens de ce passage. Hérodote veut dire que les Pélasges étant restés isolés, et ne s'étant point incorporés avec les autres nations, n'ont pu s'agrandir de même que les Hellènes. D'ailleurs, le nom de Barbare n'est que par opposition à celui d'Hellènes, et ne signifie pas grossier. Les Hellènes devoient être dans les commencemens aussi grossiers que les Pélasges. Ce n'est qu'avec le temps et la culture des Lettres, que les nations se civilisent, et que leurs mœurs s'adoucissent.

(141) §. LIX. *Partagés en diverses factions.* Ceux qui ont lu δεσποσύνομενον, *tenu dans l'oppression, gouverné par un maître absolu, un despote*, au lieu de διεσπασμένον, *partagé en factions*, n'ont pas saisi le sens d'Hérodote. Un peuple n'est souvent que plus fort, lorsqu'il obéit à un seul maître, et Crésus auroit, suivant toutes les apparences, préféré par cette raison l'alliance des Athéniens à celle des Lacédémoniens. Mais ce qui l'en détourna, c'est qu'il sentit que ce peuple devoit être affoibli par ses divisions intestines, et que Pisistrate n'oseroit envoyer des troupes à son secours, de crainte que la faction opposée ne vînt à le chasser.

(141*) §. LIX. *Les Paraliens ou habitans de la côte maritime.* C'est le nom de l'une des quatre anciennes tribus d'Athènes, ainsi que les Mesogéens qu'Hérodote appelle habitans de la Plaine. *Voyez* liv. V, note 175.

(142) §. LIX. *Les Hyperacriens.* Plutarque les nomme

Diacriens. C'est le nom de l'une des quatre anciennes tribus d'Athènes. *Voyez* liv. v, note 175. Ils étoient (*a*) attachés au gouvernement démocratique. Les (*b*) Mercenaires, tourbe vile qui détestoit les riches, en faisoient aussi partie. Pisistrate gagna ceux de ce parti que leur indigence ne portoit déjà que trop à toute sorte de crimes.

(143) §. LIX. *S'étant blessé lui et ses mulets.* (*c*) Ulysses, Zopyre (*d*) et quelques autres se sont servis d'une ruse pareille pour le bien de leur patrie, au lieu que Pisistrate n'en fit usage que pour assujettir la sienne. Aussi Solon lui dit : « Fils (*e*) d'Hippocrates, tu joues mal le rôle de » l'Ulysses d'Homère. Il se déchira le corps pour tromper » les ennemis, et tu t'es fait la même chose pour tromper » tes compatriotes ».

Denys renouvela cette ruse environ 155 ans après, avec le même succès. La ville des Léontins (*f*) étoit la place d'armes des Syracusains, et se trouvoit alors pleine d'exilés et de toutes sortes d'étrangers. Denys campoit pendant la nuit à la campagne. Il feignit qu'on lui avoit tendu des embûches; il jeta de grands cris, excita beaucoup de tumulte par le moyen de ses domestiques, et se sauva dans la citadelle, où il passa le reste de la nuit, allumant des feux, et faisant venir les soldats en qui il avoit le plus de confiance. Le peuple s'étant assemblé au point du jour dans la ville des Léontins, il lui parla des embûches qu'on lui avoit dressées, de manière à se faire croire, et le persuada de lui donner six cents hommes qu'il choisiroit dans l'armée, pour lui servir de garde. On dit que Denys, par cette conduite, imita Pisistrate l'Athénien.

---

(*a*) Plutarch. in Solone, pag. 85, A.
(*b*) Id. ibid. pag. 94, F.
(*c*) Homeri Odyss. lib. IV, vers. 244.
(*d*) Herodot. lib. III, §. CLIV, &c.
(*e*) Plutarch. in Solone, pag. 95, D.
(*f*) Diodor. Sicul. lib. XXI, §. XCV, tom. I, pag. 618.

(144) §. LIX. *A la tête de leur armée contre les Mégariens.* Pisistrate (*a*) ayant appris que les Mégariens devoient venir par mer attaquer pendant la nuit les femmes d'Athènes, qui célébroient les Thesmophories à Eleusis, mit ses gens en embuscade. Les Mégariens étant descendus de leurs vaisseaux, et s'étant éloignés de la mer, Pisistrate les attaqua, en tua la plus grande partie, et se rendit maître des vaisseaux qui les avoient amenés. Il y fit monter ses troupes avec des femmes d'Athènes, et ayant pris la route de Mégares, l'on aborda sur le soir un peu loin de la ville. Les Mégariens voyant revenir leurs vaisseaux, allèrent au-devant d'eux en grand nombre, les Magistrats aussi bien que le Peuple, pour voir les prisonnières; mais les Athéniens étant descendus à terre, en tuèrent un grand nombre, et enlevèrent tous ceux d'entre les plus illustres citoyens qu'ils purent.

Plutarque rapporte cette histoire de deux manières, et avec quelque différence. « Solon (*b*), dit-il, étant abordé au pro-» montoire Colias avec Pisistrate, s'apperçut que toutes les » femmes d'Athènes célébroient en ce lieu une fête en l'hon-» neur de Cérès. Il dépêcha sur le champ à Salamine un » homme de confiance, qui, faisant semblant de passer du » côté des Mégariens, les avertit de se rendre au promo-» toire Colias, s'ils vouloient se rendre maîtres des femmes » les plus distinguées d'Athènes. Les Mégariens persuadés, » envoyèrent des troupes par mer. Solon fit à l'instant » retirer les femmes, et mit en leur place de jeunes hommes » sans barbe, habillés de même que les femmes, et portant » des poignards sous leurs habits. Il leur ordonna de s'ap-» procher du rivage, et de former des danses jusqu'à ce que » les ennemis fussent à terre. Les Mégariens, trompés par » ces apparences, descendirent sur le rivage, et se jetèrent

(*a*) Æneas Poliorcet. cap. IV, pag. 1649 et 1650.
(*b*) Plutarch. in Solone, pag. 82, D, E, F; pag. 83, A.

» sur ces femmes, dans l'intention de les enlever; mais ces » jeunes gens les tuèrent sans qu'il en échappât un seul. » Les Athéniens mirent ensuite à la voile, et se rendirent » sans peine maîtres de Salamine ».

D'autres disent « que Solon passa de nuit dans l'île, et » immola des victimes aux héros Périphémus et Cichreus, » pour obéir à l'Oracle de Delphes, qui lui avoit dit de se » rendre propices par des sacrifices les héros qui avoient » été les chefs du pays, et que la terre Asopiène renferme » dans son sein : qu'il demanda ensuite aux Athéniens cinq » cents Volontaires, qui seroient les maîtres de régler le » Gouvernement de l'île, s'ils s'en rendoient les maîtres. » Solon partit sur un vaisseau à trente rames, accompagné » de grand nombre de bateaux de pêcheurs, et aborda à » une pointe de terre, près de Salamine, vis-à-vis de » l'Eubée. Un bruit sourd de son arrivée s'étant répandu, » les Mégariens prirent les armes en tumulte, et envoyèrent » un vaisseau à la découverte de l'ennemi. Solon s'empara » de ce vaisseau, mit aux fers les Mégariens, et fit monter » en leur place les plus braves de ceux qui l'avoient accom- » pagné, à qui il ordonna de faire voile droit à la ville, et » sur-tout de se cacher le mieux qu'ils pourroient. Prenant » ensuite avec lui le reste des Athéniens, il livra bataille » par terre aux Mégariens. Ils étoient encore aux mains, » lorsque le vaisseau, qui s'étoit hâté, se rendit maître de » la ville ». Plutarque ajoute que cette dernière manière de raconter cette histoire lui paroît plus vraisemblable, à cause d'un usage qui s'observoit, et qui y avoit beaucoup de rapport.

(145) §. LIX. *A la prise de Nisée.* Nisée étoit (*a*) le port des Mégariens, environ à deux milles de Mégares, suivant la remarque de (*b*) Spon. J'en parlerai plus amplement dans ma Table Géographique.

---

(*a*) Diodor. Sicul. lib. XII, §. LXVI, tom. I, pag. 524.
(*b*) Voyage de Spon, tom. II, pag. 170.

(146) §. LIX. *Lui donna pour garde.* Le peuple s'étant assemblé, au sujet des embûches que Pisistrate feignoit lui avoir été dressées, lui accorda (*a*) cinquante gardes pour la sûreté de sa personne. Ariston en proposa le Décret.... Ce Décret (*b*) passé, le Peuple dans la suite ne chicana pas Pisistrate sur le nombre de ses gardes, et lui en laissa prendre autant qu'il voulut. Solon, dans une lettre (*c*) à Epiménides, que rapporte Diogènes Laerce, mais qui paroît supposée, écrit que Pisistrate demandoit quatre cents gardes, et qu'on les lui accorda malgré ses représentations. Polyæen (*d*) dit qu'on lui en donna trois cents.

(147) §. LIX. *Et s'empara, par leur moyen, de la citadelle.* Pisistrate s'empara de l'autorité souveraine au commencement des six derniers mois de la quatrième année de la cinquante-quatrième olympiade, sous l'Archontat de Comias. Cela est clairement exprimé dans la (*e*) Chronique de Paros. Ἀφ' οὗ Πεισίστρατος Ἀθηνῶν ἐτυράννευσε ἔτη ΗΗ|Δ|ΔΔΔΔΠΙΙ. Ἄρχοντος Ἀθήνησι Κωμίου. « Depuis le temps » que Pisistrate s'est emparé de la Tyrannie, Comias étant » Archonte, il y a 297 ans ». Ce calcul de l'Auteur de la Chronique répond au commencement de Janvier de l'an 4,153 de la période julienne, 561 ans avant notre ère. Voyez, sur cette manière de compter, la fin de la note 75. Plutarque dit de même dans la Vie de (*f*) Solon, que Pisistrate commença sa Tyrannie sous l'Archonte Comias. Il mourut (*g*) la première année de la soixante-troisième olympiade. Ainsi il gouvernoit les Athéniens, lorsque Crésus s'informa quels étoient les plus puissans peuples de la Grèce.

---

(*a*) Plutarch. in Solone, pag. 95, E.
(*b*) Id. ibid. F.
(*c*) Diogen. Laert. in Solone, lib. I, Segm. LXVI, pag. 41.
(*d*) Polyæn. Strategem. lib. I, cap. XXI, §. III, pag. 46.
(*e*) Marmor. Oxoniens. pag. 26. Epoch. XLI.
(*f*) Plutarch. in Solone, pag. 97, A.
(*g*) Corsini Fasti Attic. vol. III, pag. 94.

Je n'ignore point que Meursius (*a*) place le commencement de la Tyrannie de Pisistrate à la cinquantième Olympiade ; mais ce Savant ne s'appuie que du témoignage de S. Clément d'Alexandrie (*b*), qui a copié Tatien, et de l'Anonyme qui a donné en grec une description des Olympiades, qui se trouve à la suite de la Chronologie d'Eusèbe. L'autorité de ces deux Pères de l'Eglise pouvoit être de quelque poids avant la découverte de la Chronique de Paros ; mais cette autorité doit céder à celle de ce précieux monument. Quant à l'Anonyme, qui a donné en grec une description des Olympiades, Meursius l'a cru un Ancien, mais personne n'ignore actuellement que c'étoit Scaliger. Le sentiment de Meursius a été très-bien réfuté par le P. Corsini, (*c*) Clerc Régulier des Ecoles Pies.

Hipparque son fils lui succéda. Thucydides (*d*) prétend qu'Hippias étoit l'aîné, et qu'il succéda à son père. J'ai réfuté Thucydides, liv. v, §. LV, note 119.

(148) §. LIX. *Et la gouverna sagement.* Voici un autre exemple de la modération de Pisistrate. Il garda (*e*), dit Plutarque, la plupart des Loix de Solon, les observa le premier, et obligea ses amis de le faire. Il étoit déjà Tyran, lorsqu'il fut conduit devant l'Aréopage pour cause de meurtre. Il se présenta modestement pour plaider sa cause ; mais l'accusateur se désista de son accusation. Aristote (*f*) dit aussi la même chose.

(149) §. LX. *Epouser sa fille.* Meursius (*g*) nomme Cœsyra cette fille de Mégaclès, et s'appuie du témoignage de

---

(*a*) Meursius, de Archont. Athen. lib. I, cap. XIV, et in Pisistr. cap. III.

(*b*) Clement. Alexandr. Stromat. lib. I, vol. I, pag. 397, lin. 3.

(*c*) Fasti Attici, tom. III, pag. 87.

(*d*) Thucydid. lib. I, §. XX ; lib. VI, §. LIV et LV.

(*e*) Plutarch. in Solone, pag. 96, C.

(*f*) Aristot. de Republ. lib. V, cap. XII, pag. 417, B.

(*g*) Meursius, in Pisistrat. cap. IV.

Suidas, qui dit au mot Ἐγκεκοισυρωμένην, que Cœsyra fut mariée à Pisistrate; mais cet Auteur n'ajoute point qu'elle fût fille de Mégaclès. Le même Suidas rapporte à la fin de cet article, que Cœsyra étoit fille d'Alcmæon; ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'Aristophanes appelle Mégaclès dans les Acharnes, vers 684, ὁ Κοισύρας.

(150) §. LX. *Nommée Phya.* Cette Phya (*a*) étoit fille d'un nommé Socrates, et vendoit des couronnes. Pisistrate la maria à son fils Hipparque, comme le raconte Clidémus, au huitième livre des Retours. « Elle (*b*) fut accusée de crime » d'État, après qu'on eut chassé Pisistrate. J'aurois pu, dit » le dénonciateur, l'accuser aussi d'impiété, pour avoir re- » présenté Minerve d'une manière impie ».

M. Valckenaer a saisi cette occasion pour corriger un passage d'Athénée, qui a éludé la sagacité de Casaubon. Il est du livre XIII, chap. IX, pag. 609, C. Καὶ τὴν κατάγουσαν δὲ Πεισίστρατον ἐπὶ τὴν τυραννίδα ὡς Ἀθηνᾶς πεῖραν εἶδος ἔχουσαν καλὴν φησὶ γεγονέναι, ἥτις καὶ τῇ θεῷ ᾔκαστο τὴν μορφήν. Casaubon dit en note: *In mssto Bibliothecæ Palatinæ, legere memini cum is liber esset in manibus meis,* ὡς Ἀθηνᾶς πειρᾶν. *Utrumque mendosum: neque nos Clio Herodoti quicquam docet quod sit sanando huic vulneri.* M. Valckenaer corrige ὡς Ἀθηνᾶς Σωτείρας εἶδος ἔχουσαν: correction très-heureuse, dont on peut voir les preuves dans la note de l'édition de M. Wesseling.

M. Lefebvre de Villebrune corrige dans sa Traduction d'Athénée, tome V, pag. 169, καὶ τὴν κατάγουσαν Πεισίστρατον ἔτι τὴν τυραννίδα πειρᾶν, ὡς Ἀθηνᾶς εἶδος ἔχουσαν. Ce M. Lefebvre, qui a pour tous les Savans, et sur-tout pour Casaubon, le plus souverain mépris, auroit bien dû nous apprendre à quoi il faisoit rapporter πειρᾶν. Quand on ignore même les règles les plus simples de la grammaire, il faudroit être au moins un peu plus modeste.

(*a*) Athen. Deipnosoph. lib. XIII, cap. IX, pag. 609, C, D.
(*b*) Hermogen. de Invent. lib. I, pag. 42, lin. 26.

(151)

(151) §. LX. *On reçoit le Tyran.* De tout temps les ambitieux ont fait servir la Religion à leurs desseins, et le Peuple naturellement superstitieux et imbécille, en a toujours été la dupe.

(152) §. LXI. *Passoient pour être sous l'anathème.* Mégaclès, qui étoit Archonte (*a*) dans le temps de la conjuration de Cylon, en fit égorger les complices au pied des autels où ils s'étoient réfugiés. Voyez liv. V, §. LXX, où cela est expliqué plus au long. On peut aussi consulter les notes.

Tous ceux qui avoient eu part à ces meurtres furent regardés comme des gens abominables. Les Partisans de Cylon ayant repris des forces, étoient (*b*) perpétuellement en guerre avec la famille de Mégaclès. Au fort de la sédition, et le Peuple étant partagé, Solon s'avança au milieu, et persuada à ceux qu'on appela *les abominables*, de se soumettre au jugement de trois cents des principaux citoyens. Ils furent condamnés. On bannit ceux qui étoient encore en vie; on déterra les morts, et on jeta leurs cadavres hors des frontières de l'Attique.

Mégaclès étoit sans doute revenu de son exil, ainsi que ceux de son parti.

(153) §. LXI. *A Erétrie.* Il y avoit deux villes de ce nom, l'une en Thessalie, l'autre en Eubée. Pisistrate se retira dans la dernière, puisqu'il partit (*c*) de l'Eubée pour revenir dans l'Attique, et que son port étoit commode pour faire une descente dans ce pays.

(154) §. LXI. *Son avis prévalut.* On lit dans le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi, γνώμῃ, leçon qui est assez bonne, et un peu plus haut στρατιώτῃσι, qui ne vaut rien. M. Wesseling soupçonnoit que les leçons qu'on remarque à la marge de l'édition toute grecque de Henri Etienne, venoient d'un manuscrit de la Bibliothèque de S. Remi

(*a*) Plutarch. in Solone, pag. 84, A.

(*b*) Id. ibid. pag. 84, B, C.

(*c*) Polyæn. Strategem. lib. I, cap. XXI, §. I, pag. 43.

de Rheims. Je les ai toutes retrouvées dans les msts de la Bibliothèque du Roi.

(155) §. LXI. *Auxquelles ils avoient rendu quelques services.* M. l'Abbé Geinoz (*a*) lit προῃδίατο avec un iota souscrit, qu'il fait venir de la troisième personne du plus-que parfait passif de προαιδέομαι, suivant le dialecte Ionien, et l'interprète : *ils demandèrent des présens aux villes qui avoient du respect et de la reconnoissance pour les bienfaits dont ils ( les Pisistratides ) les avoient prévenues.* M. Wesseling est de même avis. En ne mettant point l'iota souscrit, προηδίατο peut venir de προειδέναι. Alors il faudra traduire : *ils tirèrent des présens des villes dont ils avoient en quelque sorte connu auparavant la manière de penser à leur égard.* Je suis de l'avis de MM. Geinoz et Wesseling. J'aurois pu traduire aussi dans le même sens *des villes qui leur avoient quelques obligations.* Écoutons maintenant le savant M. Coray.

« Ce sens métaphorique du mot αἰδέομαι s'est conservé » tel qu'il est dans Hérodote, dans notre langue vulgaire. » Nous autres Grecs modernes, qui ne valons pas les an- » ciens, employons le mot ἐντρέπομαι dans le sens primitif » du mot αἰδέομαι, *respecter, avoir honte*, comme dans ces » phrases : ἐντράπου τὸ γῆράς μου, *respecte ma vieillesse :* » δὲν ἐντρέπεσαι; *n'as-tu pas honte?* Nous lui donnons en- » suite le sens métaphorique *d'avoir des obligations à quel-* » *qu'un, de lui devoir quelque chose*, comme dans ces » phrases : δὲν τὸν ἐντρέπομαι τί ποτε, *je ne lui ai aucune* » *obligation ;* et plus élégamment encore, car nous avons » aussi nos élégances, δὲν τὸν ἐντρέπομαι μήτε πολὺ μήτε ὀλιγόν, » *je ne lui ai aucune obligation, ni grande, ni petite.* τί τὸν » ἐντρέπομαι; *quelle obligation lui ai-je?* c'est-à-dire, *au-* » *cune.* Il y a encore un autre endroit où Hérodote emploie

(*a*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVI, Hist. pag. 64.

» le mot προαιδεῖσθαι dans le même sens. C'est lib. III, §. CXL.
» Καὶ τίς ἐστι Ἑλλήνων εὐεργέτης, ᾧ ἐγὼ προαιδεῦμαι ».

CORAY.

(156) §. LXI. *Et un Naxien, nommé Lygdamis.* Ce Lygdamis étoit un grand ami de Pisistrate. Celui-ci ayant fait la conquête de l'île de Naxos, il en confia (*a*) le gouvernement à Lygdamis, ou plutôt il lui en donna la Tyrannie; car Polyæn (*b*) dit qu'il en étoit Tyran. Lygdamis aida Polycrates à devenir (*c*) Tyran de Samos.

(157) §. LXII. *Au commencement de la onzième année.* Διὰ ἐνδεκάτου ἔτεος a été mal rendu par le Traducteur latin, *anno undecimo vertente.* Voyez ci-dessous, livre II, §. IV, note 9.

(158) §. LXII. *Un Devin d'Acharnes, nommé Amphilyte.* Il y a dans toutes les éditions, *un Devin d'Acarnanie*, ὁ Ἀκαρνὰν χρησμολόγος. Qu'il y ait eu des Devins en Acarcanie, personne n'en doute. Hérodote lui-même fait mention de Devins de ce pays en deux endroits de son Histoire. Je n'en suis pas moins surpris de voir un Devin d'Acarnanie se présenter à Pisistrate sur la route de Marathon à Athènes, pour l'encourager à son expédition. Il n'y avoit aucun intérêt pour venir de si loin, et cependant c'étoit le grand mobile qui faisoit agir les ministres des Dieux de même que le reste des hommes.

D'un autre côté, il est très-sûr qu'il y avoit des Devins dans l'Attique, et qu'ils y étoient en beaucoup plus grand nombre que dans l'Acarnanie; mais ce qui me paroît décider la question en faveur d'Acharnes, c'est que Platon fait appeler Amphilyte par (*d*) Socrates, notre compatriote, ὁ ἡμεδαπὸς Ἀμφίλυτος, et une ligne plus bas, Théagès répond

(*a*) Herodot. lib. I, §. LXIV.
(*b*) Polyæni Strategem. lib. I, cap. XXIII, §. II, pag. 48 et 49.
(*c*) Id. ibid.
(*d*) Plat. in Theage. vol. I, pag. 124.

que c'étoit un Devin, Χρησμῳδός. S. Clément d'Alexandrie (*a*) dit positivement qu'Amphilyte, par le conseil de qui Pisistrate s'empara de la souveraineté, étoit Athénien. Il est vrai que toutes les éditions de ce Père de l'Église portent Amphilète, mais c'est une faute des copistes. Hérodote aura probablement écrit Ἀκαρνεὺς, suivant le dialecte Ionien; un copiste ignorant y aura substitué Ἀκαρνάν. M. Valckenaer rapporte plusieurs exemples où les copistes ont pris l'un pour l'autre. Il est bien étonnant que l'Abbé Auger ait traduit ces (*b*) mots d'Eschines, ὁ Γλαύκου τοῦ Ἀχαρνέως υἱὸς, par ceux-ci (*c*) : *fils de Glaucus d'Acarnanie;* Glaucus étoit d'Acharnes.

Le nom de cette bourgade me rappelle celui d'Achradus, qu'Étienne de (*d*) Byzance a mis au nombre des bourgs (Δῆμοι) de l'Attique. Ce Géographe s'appuie sur le 362ᵉ vers des *Concionatrices* d'Aristophanes. Il ne s'est point apperçu que c'est une plaisanterie de ce Poète comique. Blépyrus (*e*) étoit constipé pour avoir mangé des poires sauvages, ἀχράς. Il joue sur ce mot, dont il fait un nom de peuple qui n'a jamais existé, νῦν μὲν γὰρ οὗτος βεβαλάνωκε τὴν θύραν, ὅστις ποτ' ἔστ' ἄνθρωπος Ἀχραδούσιος. *Nunc enim hic, quicunque tandem ille sit Achradusius vir, ostium obseravit.*

C'est d'après cette autorité que (*f*) Meursius, Corsini (*g*), et le Dictionnaire (*h*) Géographique de la Martinière, ont parlé de cette prétendue bourgade. La Martinière enchérit sur les autres, en changeant cette bourgade imaginaire en tribu.

---

(*a*) Clement. Alexandr. Stromat. lib. I, vol. I, pag. 398.
(*b*) Æsch. περὶ Παραπρεσβ., pag. 58, lin. 22.
(*c*) Œuvres de Démosthènes, seconde édit. tom. III, pag. 561.
(*d*) Stephan. Byzant. voc. Ἀχραδοῦς.
(*e*) Aristophan. Ecclesiazus. vers. 355.
(*f*) Meursius de Populis Attic.
(*g*) Fasti Attici, tom. I, pag. 226.
(*h*) La Martinière, Diction. Géograph. au mot *Achradus*.

(159) §. LXII. *Inspiré par les Dieux.* Θείῃ πομπῇ χρεώμενος signifie, *accompagné par le Dieu, mû par le Dieu*, &c. M. Bryant (*a*) prétend que cet Amphilyte avoit une révélation divine, une commission particulière des Dieux, et pour le prouver, il dérive πομπὴ, qui vient de πέμπω, des langues Orientales, où Pomphi signifie *les oracles*. Ainsi, selon ce Savant, πομπὴ n'est autre chose que la procession des oracles. Voilà, il faut en convenir, un étrange abus de l'érudition.

Πομπὴ vient de πέμπω, *mitto, deduco*. De-là il signifie *missio*, ou l'action d'envoyer; *impulsus, instinctus*, ou l'impulsion, l'inspiration; *deductio*, ou l'action d'accompagner. On trouve un exemple de la seconde signification dans Aristides, *In Panathen. tom. 1, pag.* 105, *ex edit. Oxoniensi.* La dernière signification a donné occasion de prendre ce mot dans le sens de procession, parce que ces processions accompagnoient les châsses de Dieux qu'on promenoit autour des temples, ou ailleurs.

(160) §. LXIII. *Les citoyens d'Athènes.* Le grec dit: *les Athéniens de la ville*, afin de les distinguer de ceux des bourgades de l'Attique; c'est par cette raison que j'ai traduit, *les citoyens d'Athènes.*

(161) §. LXIII. *Les mit en déroute.* Cette défaite des Athéniens arriva près du bourg de Pallène. Andocides parle au contraire d'une victoire remportée à Pallénium, par les Athéniens, contre les Pisistratides. Mais voyez liv. v, §. LXV, note 155.

(162) §. LXIII. *Ses fils.* L'expression latine est équivoque: *pueros impositos equis. Pueri* sont-ils des enfans? de qui sont-ils enfans? à quoi bon envoyer des enfans? Si l'on doit entendre par ce mot des esclaves, on ne voit pas quelle confiance les Athéniens pouvoient prendre en leurs

(*a*) A new System, or an Analysis of ancient Mythology. vol. 1, pag. 259.

discours. La phrase grecque n'est point équivoque, Πεισίστρατος ἀναβιβάσας τοὺς παῖδας ἐπὶ ἵππους, sur-tout si on la compare à celle-ci du paragraphe LXI, ἐβουλεύετο ἅμα τοῖσι παισίν, *il délibéra avec ses fils.*

(163) §. LXIV. *Pisistrate s'étant ainsi rendu maître.* « Pisistrate, tout Tyran qu'il étoit, aimoit les Lettres et » favorisoit ceux qui les cultivoient. Ce fut lui qui rassem- » bla toutes les œuvres d'Homère dans un volume, et qui » donna au public l'Iliade et l'Odyssée en l'état où nous » les avons.

» Tyran signifie trois choses : 1°. Celui qui gouverne » souverainement, mais légitimement (*a*) et avec justice » un Etat qui lui appartient. C'est en ce sens que doit s'en- » tendre le mot Tyran dans presque tous les endroits où » Hérodote l'emploie. 2°. Celui qui a usurpé sur un peuple » libre l'autorité souveraine, soit qu'il gouverne avec mo- » dération et équité, ou d'une manière injuste et cruelle. » Tel étoit Pisistrate, qui cependant gouvernoit les Athé- » niens selon leurs loix. 3°. Celui qui gouverne d'une » manière injuste et cruelle, soit que l'Etat lui appar- » tienne légitimement, soit qu'il l'ait usurpé. Tel est en » françois la signification de ce mot. Pisistrate fut le pre- » mier qui ouvrit à Athènes une bibliothèque publique. » Les Athéniens après lui l'entretinrent et l'augmentèrent » considérablement ; mais Xerxès ayant pris et brûlé la » ville d'Athènes, enleva tous les livres, et les transporta » en Perse. Long-temps après le Roi Séleucus, surnommé Nicanor, les fit rapporter à Athènes ». Voyez Aulugelle, *Noct. Attic. Lib. VI, cap. XVII.*

BELLANGER.

*Voyez* livre III, §. L, note 103, où j'ai donné des idées

(*a*) Je suis persuadé que M. Bellanger se trompe, et que ce mot n'est pris en ce sens que par les Poètes. *Voyez* liv. III, §. L, note 103.

plus justes de ce que les Grecs entendoient par le terme de Tyran.

On avoit gravé sur la base de la statue de Pisistrate, à Athènes, cette Inscription :

« (*a*) J'ai été deux fois Tyran ; deux fois le peuple d'Erech- » thée m'a chassé, et deux fois il m'a rappelé, moi Pisistrate, » grand dans les conseils, qui ai rassemblé Homère, dont » les livres épars ne se chantoient auparavant que par par- » ties. Car ce Poète excellent étoit notre concitoyen, puis- » que nous autres Athéniens nous avons fondé Smyrne ».

M. Levêque dit, dans sa traduction des Sentences de Théognis, page 9, note, que « Pisistrate rassembla les » *couplets* dispersés du père de la Poésie épique ». Je ne savois pas qu'Homère eût fait des couplets.

(164) §. LXIV. *En partie de l'Attique et en partie du fleuve Strymon.* Il y avoit des mines d'argent dans l'Attique, à Laurium (*b*) et à Thorique (*c*).

Le pays entre le Strymon et le (*d*) Nestus étoit célèbre par ses mines. Philippe s'en étant emparé, en tiroit de grands revenus. Il y avoit au mont Pangée (*e*) des mines d'or et d'argent, aussi bien que dans le pays en-deçà et au-delà du Strymon. On sait que les Athéniens avoient des places sur ce fleuve, et entr'autres Amphipolis.

(165) §. LXIV. *Qui avoient tenu ferme dans la dernière action.* Quelques personnes rendent ce passage : *qui étoient restés dans la ville.* Je crois qu'elles se trompent. Il y a grande apparence que les Athéniens qui n'avoient pas voulu marcher contre Pisistrate, lui étoient favorables ; il n'avoit donc aucun sujet de s'assurer de leur fidélité ; mais il avoit tout à craindre de ceux qui avoient montré de la fermeté

---

(*a*) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. III, pag. 216. CCCVIII.

(*b*) Thucydid. lib. II, §. LV, pag. 133 ; et lib. VI, §. XCI, p. 437.

(*c*) Xenoph. de Reditibus, cap. III, §. XLIII, pag. 271.

(*d*) Strab. lib. VII, pag. 498, B

(*e*) Id. Excerpt. ex lib. VII, fin. pag. 511, col. 1, B.

dans la dernière action. Il devoit en bon politique prendre leurs enfans en ôtages, afin de tenir les pères en bride et de les empêcher de remuer.

(166) §. LXIV. *Il s'assura de leurs enfans*, &c. Ὁμήρους..... λαβὼν se rapporte à ἐῤῥίζωσε τὴν Τυραννίδα, et c'est ce qui m'a engagé à traduire de la sorte. C'est, je pense, de ces ôtages que veut parler Solon, lorsqu'il dit aux Athéniens :

(*a*) Αὐτοὶ γὰρ τούτους ηὐξήσατε, ῥύσια δόντες,
Καὶ διὰ ταῦτα κακὴν ἴσχετε δουλοσύνην.

« Vous avez agrandi vos Tyrans, en leur donnant des » gages, et c'est à cause de ces gages que vous êtes esclaves ».

Τούτους se rapporte, je crois, à Pisistrate et à ses enfans. Si on avoit l'élégie entière, dont ces vers ne sont qu'un fragment, nous saurions à quoi nous en tenir.

Pisistrate, non content de prendre pour ôtages ces enfans des Athéniens, désarma encore le Peuple, et ce moyen ne fut pas moins efficace pour s'assurer de ses ennemis.

Voici la manière dont il s'y prit. Il ordonna (*b*) aux Athéniens de se rendre avec leurs armes au temple de Castor et Pollux. Ils obéirent. Il les harangua d'une voix basse; et comme ils ne pouvoient l'entendre, ils le prièrent de se placer dans le vestibule du temple, afin que tout le monde pût l'ouïr commodément. Il eut cette complaisance, mais il n'en parla pas moins bas. Tandis qu'ils prêtoient une oreille attentive à son discours, ses troupes s'avancèrent, enlevèrent les armes des Athéniens, et les portèrent dans le temple d'Aglauros, qui étoit près de la citadelle; car il faut lire dans Polyæn, Ἀγλαύρου et non point Ἀγραύλου. Cette Aglauros étoit fille de Cécrops. Mais pour en revenir aux Athéniens, lorsqu'ils se virent sans armes, ils recon-

(*a*) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 71, XVIII. 3. Plutarch. in Solone, pag. 96, B. M. Brunck a préféré avec raison ῥύσια, qui est la leçon d'Henri Etienne.

(*b*) Polyæni Strategem. lib. I, cap. XXI, §. II.

nurent alors que la foiblesse de la voix de Pisistrate étoit un artifice qu'il avoit imaginé pour les leur enlever.

Maxime de Tyr fait aussi allusion à cette ruse : « Quand (*a*) » les Athéniens, dit-il, ont-ils été esclaves ? quand les Pi- » sistratides les forcèrent à cultiver la terre, après leur » avoir enlevé leurs armes ».

Voici encore un autre moyen dont il se servit. Comme il craignoit une révolte de la part d'un peuple aussi nombreux que celui d'Athènes, il le dispersa en le forçant d'aller habiter la campagne. « Que ferons-nous, dit (*b*) Dion Chry- » sostôme, à tous ces gens-ci ? les forcerons-nous à habiter » les campagnes, comme le faisoient anciennement les » Athéniens, et comme ils le firent depuis, lorsque Pisis- » trate se fut emparé de l'autorité souveraine » ? Le même Orateur en parle encore, Oraison XXV, page 281, D.

Pour empêcher les gens de la campagne de rentrer dans la ville, le même Pisistrate leur ordonna de porter le catonacé, sorte d'habillement d'une étoffe grossière, qui n'alloit qu'aux genoux, et qui étoit bordé par bas d'une peau de mouton avec la toison. *Voyez* Hésychius, au mot Κατωνάκη, et Julius Pollux, liv. VII, chap. XIV, segment. LXVIII, tom. II, pag. 735.

Aristophanes en parle aussi. « Avez-vous (*c*) donc ou- » blié, Athéniens, que lorsque vous portiez le catonacé, » les Lacédémoniens vinrent en armes, tuèrent un grand » nombre de Thessaliens, d'amis et d'alliés d'Hippias ; » qu'en cette occasion ils furent les seuls qui vous secou- » rurent, et que vous ayant remis en liberté, ils revêtirent » votre peuple de l'habillement des hommes libres, en la » place du catonacé » ?

(167) §. LXIV. *Il l'affermit enfin en purifiant.* J'ai suivi

---

(*a*) Maximi Tyrii Dissertat. XXIX, vulgo XIII, §. III, pag. 349.

(*b*) Dio Chrysostom. Orat. VII, pag. 120, B.

(*c*) Aristoph. Lysistrat. vers. 1150 et seq.

l'explication de M. l'Abbé Geinoz, qui prouve très-bien (*a*) que ces paroles : *Pisistrate l'avoit conquise, et en avoit confié la garde à Lygdamis*, doivent être mises entre parenthèses, et que la « particule conjonctive πρός γε ἔτι τούτοισι » joint le participe καθήρας à ceux qui précèdent la paren- » thèse, et le fait dépendre de ἐῤῥίζωσε τὴν Τυραννίδα, qui » est le verbe principal de la phrase auquel se rapportent » tous ces participes.

» On apprend, dit M. Geinoz (*b*), par cet arrangement » grammatical, la raison pour laquelle Pisistrate purifia » Délos, et nous voyons clairement que ce Tyran n'entre- » prit cette purification que comme un moyen d'affermir » sa Tyrannie. Il falloit qu'il y eût un Oracle qui eût promis » une grande puissance et beaucoup de prospérité, à qui- » conque entreprendroit de purifier cette île. Hérodote ne » rapporte point l'Oracle, et je ne crois pas même qu'on » puisse le trouver ailleurs; mais il n'est pas moins certain, » par ce qu'en dit Hérodote, que Pisistrate crut devoir l'ac- » complir, persuadé que de-là dépendoit l'affermissement » de sa puissance, et la tranquille possession de ses États ».

(168) §. LXIV. *Voici comment*, &c. Thucydides s'accorde parfaitement bien avec notre Auteur. « Le Tyran Pisis- » trate, dit-il (*c*), purifia autrefois l'île de Délos, non toute » entière, mais l'espace seulement qu'on pouvoit découvrir » du temple ».

(169) §. LXIV. *Il fit exhumer les cadavres.* Les Athéniens (*d*) achevèrent ce qu'avoit commencé Pisistrate; ils transportèrent ailleurs tous les tombeaux qui se trouvèrent dans l'île de Délos, et défendirent aux femmes d'y faire

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXIII, Hist. pag. 116.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Thucydid. lib. III, §. CIV, pag. 230.

(*d*) Id. ibid. Plutarch. Apophthegm. Laconic. pag. 59, edit. Maittar.

leurs couches, et à qui que ce fût d'y mourir, mais d'aller pour cet effet à l'île de Rhénée.

Ce peuple superstitieux attribua à la négligence de cette défense (*a*) la peste qui ravagea l'Attique vers le commencement de la guerre du Péloponnèse.

Lorsqu'Eschines, allant (*b*) à Rhodes, toucha à Délos, les Déliens étoient affligés d'une espèce de lèpre, leurs cheveux étoient blancs, ils avoient le col et la poitrine couverts de boutons, mais ils étoient sans fièvre, et sentoient peu de douleurs. Ils regardoient cette maladie comme un effet de la colère d'Apollon, parce qu'on avoit enterré dans cette île un de ses principaux habitans.

(170) §. LXIV. *Avec Mégaclès.* Il y a dans le grec : *avec l'Alcmæonides.* Laurent Valla paroît avoir lu Ἀλκμαιωνιδίων. Plutarque dans la Vie de Solon (*c*), dit : Mégaclès s'enfuit aussi-tôt avec le reste des Alcmæonides.

(171) §. LXV. *Agasiclès.* Hérodote a écrit Hégésiclès, selon le dialecte Ionien. Pausanias (*d*) et les Auteurs qui ont suivi celui des Athéniens, mettent Agasiclès.

(172) §. LXV. *Lycurgue.* « Lycurgue, par les loix qu'il » donna aux Lacédémoniens, forma dans le sein de la Grèce » un peuple nouveau, qui n'avoit rien de commun avec le » reste des Grecs, que le langage. Les Lacédémoniens » devinrent par son moyen des hommes uniques dans leur » espèce, différens de tous les autres par leurs manières » comme par leurs idées et par leurs sentimens, par la façon » même de s'habiller et de se nourrir, comme par le carac- » tère de l'esprit et du cœur. Mais rien ne contribua davan- » tage à en faire une nation tout-à-fait isolée, que la loi (*e*)

---

(*a*) Diodor. Sicul. lib. XII, §. LVIII, tom. I, pag. 518.

(*b*) Æsch. Epist. pag. 205, B.

(*c*) Plutarch. in Solone, pag. 95, F.

(*d*) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. VII, pag. 220.

(*e*) Les Lacédémoniens ne lioient aucun commerce entr'eux ni avec leurs voisins, plutôt, sans doute, par un effet de leur carac-

» qu'ils se prescrivoient d'écarter les étrangers de leur pays.
» Il semble qu'Hérodote rapporte l'établissement de cet
» usage aux siècles qui précédèrent Lycurgue, et qu'il en
» attribue l'abolition à Lycurgue même. S'il a véritablement
» prétendu que la loi qui défendoit de recevoir les étran-
» gers, étoit plus ancienne que Lycurgue, et que depuis ce
» Législateur elle n'a pas même subsisté, il est contredit
» et par le témoignage exprès d'une foule d'Ecrivains, et
» par un grand nombre de faits historiques, et par des faits
» qu'il rapporte lui-même. Les droits de l'hospitalité étoient
» sacrés à Lacédémone, comme dans le reste de la Grèce.
» Ménélas y reçut Télémaque et Pisistrate; Odyss. IV.
» Les Lacédémoniens firent un bon accueil aux Minyens,
» et leur accordèrent les droits de citoyens, ci-dessous,
» liv. IV, §. CXLV. Aristote rend témoignage à la facilité
» qu'on avoit dans ces premiers temps à devenir citoyen
» de Sparte, *Politic. lib. II;* et Strabon assure, liv. VIII,
» que les premiers Rois Héraclides de cette ville, c'est-à-
» dire, les ancêtres de Lycurgue, accordoient sans peine
» le droit de citoyen à tout étranger qui se présentoit. Cette
» loi, la Xénélasie Lacédémonienne, Ξενηλασία Λακωνική, ne
» subsistoit donc pas avant Lycurgue. Ainsi, quand Hérodote
» représente les Lacédémoniens comme insociables entr'eux
» et à l'égard des étrangers, jusqu'au temps de la réforme de
» Lycurgue, il prétend parler sans doute, ou de leurs divi-
» sions intestines, arrivées, de l'aveu des Historiens, sous
» leurs premiers Princes Héraclides, ou de la coutume bar-
» bare d'immoler des hommes, qui leur a été si souvent
» reprochée. (*Plutarch. in Parallel. Porphyr.* de Absti-
» nentiâ, *lib. II.*) Quant à la Xénélasie, Lycurgue, bien

---

tère barbare, qu'en vertu de quelque loi. Lycurgue ne changea pas tous leurs usages; celui-ci fut du nombre de ceux qu'il conserva, parce qu'il en sentit l'utilité pour les mœurs. Ce fut aussi le motif qui lui fit chasser les étrangers. *Voyez* Xénophon, tom. V, pag. 96.

» loin de l'avoir abolie, en a été certainement l'auteur.
» Xénophon, tom. v, pag. 96, compte cette loi à la suite
» des autres loix établies par Lycurgue (*a*). *Voyez* aussi
» Plutarque *in Lycurgo*, Philostrate *Epistol.* &c. Sans
» toutes ces autorités, la Xénélasie Lacédémoniène porte
» assez d'elle-même le caractère du Législateur, par sa liaison
» avec ses autres loix; leur singularité et leur rigidité ren-
» doient celle-ci nécessaire, et il ne faut chercher ailleurs
» ni son auteur, ni les raisons de son établissement. Le
» motif de cet établissement fut d'empêcher les citoyens
» de Sparte de recevoir de mauvaises impressions de la part
» des étrangers. Xénophon *ibid.* Plutarch. *in Lycurgo et*
» *in Agide.* Thucydides, liv. II, en apporte une autre rai-
» son; c'est, dit-il, que Lycurgue craignoit que l'étranger
» ne profitât de la politique des Lacédémoniens, et qu'il
» n'établît chez lui des maximes de gouvernement et des
» règles de vertu pareilles aux leurs; mais Plutarque détruit
» cette raison, et s'attache à justifier les Lacédémoniens,
» en assurant que Lycurgue éloigna les étrangers, non pas,
» comme l'avoit cru Thucydides, dans la crainte qu'ils
» n'imitassent la sagesse de ses loix, et qu'ils ne fissent par
» ce moyen des progrès dans la vertu, mais plutôt de peur
» qu'ils ne donnassent des leçons pernicieuses pour les mœurs.
» Il fait même entendre que l'exclusion n'étoit que pour
» les étrangers qui auroient pu se glisser dans la ville sans
» aucune bonne raison. En effet, l'entrée n'en étoit point
» fermée à tous sans exception. Lycurgue fit venir Thalès
» de l'île de Crète, selon Strabon, livre x. Plutarch. *in*

(*a*) Celà ne détruit point ce que je viens de dire en note. Lycurgue, en habile homme et en sage Législateur, sut tirer de la barbarie de ses compatriotes un parti avantageux pour les mœurs. Les exemples qu'apporte M. Bellanger pour prouver que les étrangers étoient reçus à Lacédémone, sont des cas particuliers, qui ne prouvent pas qu'ils fussent admis généralement, comme ils l'étoient parmi tous les autres peuples de la Grèce.

» *Lycurgo et in Agide*. Quelque temps après, les Lacédé-» moniens mandèrent de Lesbos le Poète Terpandre : Phé-» récydes y vint aussi, Plutarch. *in Agide*. Tyrtée y fut » reçu, naturalisé et fait citoyen. Quelques Ecrivains, au » rapport de Plutarque, *Apophth. Laconic.*, ont même » prétendu que Lycurgue avoit ordonné d'admettre au » nombre des citoyens et dans le partage des terres, les étran-» gers qui voudroient embrasser les loix du pays; mais cette » opinion, à la prendre dans sa généralité, n'est appuyée » ni d'autorités, ni d'exemples. Il y avoit une autre espèce » d'étrangers que Lacédémone se trouvoit trop heureuse » de recevoir, sans craindre d'aller contre les intentions de » son Législateur. Je parle des alliés qui, avec des troupes, » venoient à son secours. C'est ainsi qu'à la naissance pres-» que de la République, sous le règne de Téléclus, les » Egides, qui composoient une famille Thébaine, vinrent » de la Béotie à Sparte, &c. *Voyez* Pindare *Isthm.* Ode VII, » et *Pyth.* Ode V, et son Scholiaste. Pausan. *Laconic.* et » Conon *Narrat.* XXXVII. M. de la Nauze, tom. XII des » Mémoires de l'Acad. des Inscript. pag. 159, &c. Stobée, » Serm. XLII, pag. 293, dit en général (d'après Nicolaos, » dans son Histoire *des Mœurs des Nations*) qu'il n'est pas » permis aux étrangers de demeurer à Sparte, ni aux Spar-» tiates de demeurer dans un pays étranger. *Voyez* aussi » Suidas, au mot Λυκοῦργος ».

BELLANGER.

(173) §. LXV. *Quelques-uns ajoutent*, etc. « Lycurgue (*a*) » se conduisit comme Minos, dont il étoit l'imitateur; car » il apprit de la Pythie, dans ses fréquens voyages, les loix » qu'il devoit donner aux Lacédémoniens. Je ne dirai pas » que cela se passa de la sorte; mais c'étoit l'idée commune ».

(174) §. LXV. *Lorsqu'il fut tuteur de son neveu Charillus, Roi de Sparte*. Il y a dans le texte : *Ayant été*

(*a*) Strab. Geograph. lib. XVI, pag. 1105, C, D.

*tuteur de son neveu Léobotas.* Ce texte est manifestement corrompu. J'avois traduit dans ma première édition : *Ayant été tuteur de son neveu sous le règne de Léobotas.* J'avois suivi en cela la conjecture du chevalier Marsham, conjecture qui étoit approuvée de M. Wesseling. Quoique j'aie changé de sentiment, j'ai laissé subsister la note de la première édition, parce qu'étant empruntée en partie de celle de M. Wesseling, j'ai cru qu'on verroit avec plaisir les raisons qui lui avoient fait adopter la conjecture du Savant Anglois. Mais après avoir exposé ces motifs, je tâche de prouver qu'ils ne sont pas recevables, et qu'il faut nécessairement suivre la conjecture de feu M. le Président Bouhier, quoique je n'approuve en aucune manière les calculs de ce Savant.

Léobotas ne pouvoit être neveu de Lycurgue, puisqu'il descendoit de la branche des Eurysthénides, et Lycurgue, de celle des Proclides. Si l'on suppose avec Paulmier de Grentemesnil (*a*), que ce Prince étoit fils de sa sœur, cela ne pourra s'accorder avec ce que tous les Historiens nous disent de la naissance de Léobotas et de celle de Lycurgue. D'ailleurs, la plupart des Auteurs conviennent unanimement que Charillus ou Charilas étoit le pupille et le neveu de Lycurgue. Aussi feu M. le Président Bouhier vouloit-il qu'on substituât (*b*) Charillus à Léobotas? Il est vrai qu'avec ce changement on remédieroit à tout, mais il me paroît trop considérable. J'ai mieux aimé suivre le Chevalier Marsham (*c*), qui se contente d'une légère transposition, quoiqu'elle ne soit point du goût du savant Président. *Λύκυργον ἐπιτροπεύσαντα ἀδελφιδέυ μὲν ἑαϋτῦ, βασιλεύοντος δὲ Σπαρτιητέων Λεωβώτεω*, etc. Rien alors n'est si simple. La distance entre Lycurgue et Léobotas n'est pas si grande que le fait

(*a*) Exercitat. in optimos fere Auctores Græcos, pag. 330.
(*b*) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 150.
(*c*) Canon Chronicus, &c. pag. 428.

M. le Président Bouhier (*a*). Eunomus et Polydectes, l'un père, l'autre frère aîné de notre Législateur, et de la race des Proclides, n'occupèrent le trône que fort peu de temps. Léobotas, de celle des Eurysthénides, vécut très-long-temps; Doryssus et Agésilas, l'un son fils, l'autre son petit-fils, lui succédèrent assez rapidement. Ce fut sous cet Agésilas que Lycurgue publia ses Loix.

Il n'est pas nécessaire, pour appuyer ce sentiment, qu'Hérodote s'accorde avec le calcul d'Apollodore, et qu'on lui fasse dire que Lycurgue travailla à ses Loix sous le règne de Léobotas. Il suffit que la tutèle de son neveu appartienne à ce règne, et qu'il alla ensuite en Crète, d'où il rapporta ses Loix. Strabon place ce voyage (*b*) de Crète après la tutèle.

Telle étoit ma manière de penser, lorsque je donnai ma première édition. C'étoit aussi celle de l'illustre M. Wesseling, et je m'étois fait d'autant plus de plaisir de la suivre et de la revêtir de nouvelles preuves, que ce savant avoit mérité l'approbation du public, et qu'il s'étoit distingué par ses éditions d'Hérodote, de Diodore de Sicile, de l'Itinéraire d'Antonin, et par un grand nombre de Dissertations particulières sur des sujets non moins intéressans qu'importans. Je n'avois pas encore des vues bien arrêtées sur la Chronologie d'Hérodote, et même je ne me proposois que de mettre celle que l'on trouve communément dans les éditions de cet auteur. J'en sentis bientôt l'insuffisance, et ce fut alors qu'après avoir étudié de nouveau mon auteur, je donnai l'Essai sur la Chronologie d'Hérodote. La Chronologie des Rois de Lacédémone entroit naturellement dans mon plan: mais pressé par le temps et rebuté par la difficulté,

(*a*) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 150. Lycurgue publia ses Loix, suivant ce Savant, 108 ans après la mort de Léobotas; mais il suit en cela Meursius, dont l'opinion est destituée de fondement.

(*b*) Strab. Geograph. lib. x, pag. 739, A.

j'aimai mieux n'en rien dire du tout, que de proposer sur cet objet des idées vagues ou destituées de fondement. Ayant eu quelque loisir depuis la publication de la première édition, j'en ai profité pour réformer quelques articles de mon Essai de Chronologie, et pour y ajouter un chapitre entier sur les Rois de Lacédémone. On y verra que bien loin que Lycurgue ait été le tuteur de Labotas, comme le porte le texte corrompu d'Hérodote, ou qu'il ait été tuteur de Charillus sous le règne de Labotas, comme le prétend le chevalier Marsham, il n'étoit pas même né ni sous le règne de Labotas, ni sous celui de Doryssus, fils de Labotas. On y verra aussi que Lycurgue fut tuteur de Charillus, l'an 3,826 de la période julienne, 888 avant notre ère, qu'il institua, ou plutôt qu'il renouvela les Olympiades l'an 3,830 de la même période, 884 ans avant notre ère, et enfin qu'il publia ses Loix l'an 3,848 de la même période, 866 ans avant notre ère: Je me contente de donner ici ces dates. Ceux qui voudront connoître les motifs sur lesquels elles sont fondées, n'ont qu'à consulter le dix-septième chapitre de mon Essai de Chronologie, pag. 489 et suiv.

(174) §. LXV. *Sous le règne de Léobotas.* On doit d'autant moins laisser subsister dans le texte le nom de Labotas que ce prince monta sur le trône 1,035 ans avant l'ère vulgaire, et qu'après un règne de quarante ans, il mourut 999 ans avant la même ère; au lieu que Lycurgue vint au monde l'an 924 avant J. C., c'est-à-dire, qu'il naquit 75 ans après la mort de Labotas. Je sais qu'on pourroit appuyer le texte de nos éditions du témoignage de Pausanias. ( Lacon. sive lib. III, cap. II, pag. 207. ) Mais cet auteur étant altéré en une infinité d'endroits, qui peut assurer qu'il ne le soit pas dans celui-ci? D'ailleurs, il n'y a pas d'autorité qui puisse prévaloir contre une raison empruntée de la Chronologie.

Disons encore un mot de Léobotas, ou plutôt Labotas. Il étoit fils d'Echéstratus, et il fut père de Doryssus. Cela

est confirmé par une inscription trouvée par M. l'Abbé Fourmont dans le temple d'Apollon Amycléen.

ΤΑΛΕΚΛΟΣ (*a*) ΤΟ ΑΡΧΕΛΑΟ ΤΟ ΑΓΕΣΙΛΑΟ ΤΟ ΔΟΡΥΣΣΟ ΤΟ ΛΑΒΟΤΑΣ ΤΟ ΕΧΕΣΤΡΑΤΟ ΒΑΓΟΣ.

« Taléclus, Roi, fils d'Archélaüs, fils d'Agésilaüs, fils » de Doryssus, fils de Labotas, fils d'Echéstratus ».

M. Fourmont observe avec raison, qu'il y a une faute dans le mot Λαβότας, mais il a tort d'y substituer Λαβότεω; le génitif Dorique des noms en άς et en ής dans les déclinaisons parisyllabiques, se terminant en ά long. Τὰ (*b*) εἰς άς καὶ εἰς ής ὀνόματα ἰσοσυλλάβως κλινόμενα, κοινῶς μὲν καὶ Ἀττικῶς εἰς ού ἔχει τὴν γενικήν· Οἷον Αἰνείας, Αἰνείου· Δωρικῶς δὲ εἰς ά μακρὸν περαίνει τὴν γενικήν· οἷον τοῦ Αἰνεία· Ιωνικῶς δὲ διὰ τοῦ έω. « Les noms en άς et en ής dans les déclinaisons parisyllabi» ques, font όυ au génitif dans le dialecte commun et dans » l'Attique; comme Αἰνείας, Αἰνείου : dans le Dorique ils ter» minent le génitif en ά long; comme Αἰνείας, τοῦ Αἰνεία, et » dans l'Ionique en έω ». il n'y a donc qu'à retrancher le *sigma* que l'ouvrier aura ajouté par méprise ou par ignorance.

A l'égard du mot Βαγός, que M. Fourmont interprète trop vaguement par *Dux*, il faut savoir que ce terme désignoit le Roi chez les Lacédémoniens. On trouve dans Hésychius, Βάγος, Βασιλεύς, Λάκωνες. D'après cette autorité, je corrigerois τοῦ Βαγοῦ μνᾶμα Λεωνίδεω, au lieu de τοῦ ταφοῦ κ. τ. λ. dans l'épigramme (*c*) de Lollius Bassus sur les trois cents Lacédémoniens qui périrent au passage des Thermopyles. Βάγος étoit, comme on le voit, le terme propre à Lacédémone pour signifier un Roi.

On trouve encore le mot Βάγος dans deux autres Inscrip-

(*a*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVI, Hist. pag. 103.

(*b*) Eustath. ad Homer. Iliad. lib. I, pag. 12, lin. 4, à fine.

(*c*) Antholog. lib. III, cap. V, pag. 204, ex edit. Henrici Stephani.

tions trouvées au même endroit. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVI, Hist. pag. 104.

(175) §. LXV. *Prit des mesures contre la transgression, &c.* Il y eut (*a*) des Lacédémoniens qui, trouvant trop dures les loix de Lycurgue, aimèrent mieux s'expatrier que de s'y soumettre. Ils passèrent en Italie chez les Sabins, et lorsque ceux-ci s'incorporèrent avec les Romains, ils leur communiquèrent une partie des usages de Lacédémone qu'ils avoient adoptés.

(177) §. LXV. *Les Enomoties, les Triacades.* Le Glossaire de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés expliquant ce que c'est que l'Enomotie, dit : τάξις παρὰ τοῖς Αττικοῖς, *corps de troupes chez les Athéniens ;* ce qui est absolument faux. On trouve dans Suidas et dans l'*Etymologicum Magnum,* παρὰ τοῖς Λακεδαιμονίοις, ce qui est juste; mais le savant M. Ruhnken (*b*) rejette cette faute sur les copistes, et veut qu'on lise dans ce Glossaire, παρὰ τοῖς Τακτικοῖς *chez les Auteurs qui ont écrit sur la Tactique.*

L'Enomotie est, suivant quelques-uns, la même chose que le Lochus; suivant d'autres, elle en est la moitié; et même il se trouve des Auteurs qui prétendent qu'elle n'en est que le quart. *Voyez* le Dictionnaire de Tactique parmi les manuscrits de Coislin, pag. 506. Or, le Lochus, suivant l'Auteur de ce Lexique, est de huit, de douze ou de seize hommes. Cette opinion sur le Lochus n'est pas soutenable, et il suffit de la présenter pour en faire sentir l'absurdité. Thucydides (*c*) assure qu'il y avoit quatre Enomoties dans le Pentécostys, et quatre Pentécostyes dans le Lochus. Le Pentécostys étant de cinquante hommes, le Lochus devoit être de deux cents hommes, et l'Enomotie de douze hommes, parce qu'il n'est pas possible de partager cinquante en quatre

---

(*a*) Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. lib. II, §. XLIX, pag. 109.

(*b*) Timæi Lexic. vocum Platonicarum, Voc. Ἐνωμοτία.

(*c*) Thucydid. lib. V, §. LXVIII, pag. 359.

parties égales. D'un autre côté, Xénophon, qui a passé une partie de sa vie parmi les Lacédémoniens, et qui a été à portée de connoître parfaitement leur gouvernement, Xénophon, dis-je, nous (*a*) apprend que la Mora comprenoit quatre Lochus, huit Pentécostyes, seize Enomoties. Si le Lochus étoit de deux cents hommes, la Mora devoit être de huit cents hommes, le Pentécostys de cent, et l'Enomotie de cinquante. Cela détruit absolument l'idée qu'on doit se former du Pentécostys, d'après l'étymologie de ce mot. Si l'on suppose que le Lochus n'étoit que de cent hommes, la Mora sera de quatre cents hommes, et il n'y aura que deux Pentécostyes dans le Lochus, et deux Enomoties de vingt-cinq hommes chacune, dans le Pentécostys. De quelque manière qu'on envisage ce passage, il se trouvera en contradiction avec celui de Thucydides.

Il peut se faire cependant que ces deux Auteurs ne se soient pas trompés. La Mora aura varié, à-peu-près de même que nos régimens, quant au nombre d'hommes dont elle étoit composée. Le Pentécostys n'aura jamais changé, je veux dire, qu'il aura été dans tous les temps de cinquante hommes, mais qu'il y aura eu plus ou moins de Pentécostyes, selon que la Mora aura été plus ou moins forte. L'Enomotie aura été tantôt de la moitié du Pentécostys, et tantôt du quart, comme le prouvent les passages de Xénophon et de Thucydides, ci-dessus rapportés. Il me paroît certain que lorsque Lycurgue institua ces différens corps, l'Enomotie n'étoit que de douze hommes; car s'il eût été porté à vingt-cinq, comme il le fut depuis, il n'est pas vraisemblable que ce Législateur eût formé dans le même corps des compagnies de trente hommes. Cela n'auroit pas manqué de mettre de la confusion dans la Mora; car Triacas est le nombre de trente, et les Triacades sont nécessairement des compagnies de trente hommes. L'Enomotie étoit

(*a*) Xenoph. Lacedæm. Polit. cap. XI, §. IV, pag. 87 et 88.

peut-être alors la moitié de la Triacade, et il devoit y avoir tant de Triacades dans chaque Lochus, et tant de Lochus dans chaque Mora. Dans le temps que la Triacade étoit admise, le Pentécostys ne pouvoit avoir lieu : car le Lochus et la Mora étant divisés par trente, n'étoient pas susceptibles de l'être par cinquante, à moins que la Mora ne fût alors de trois cents, de six cents ou de neuf cents hommes. De quelque manière que j'envisage ce passage, je n'y vois qu'obscurité que je ne suis pas en état de dissiper. Si quelqu'un est en état de le faire, c'est assurément M. l'Abbé Barthelemy, de l'Académie des Belles-Lettres. Ce Savant aura certainement occasion d'en parler dans l'Ouvrage qu'il prépare sur la Grèce ; Ouvrage dont il m'a lu quelques morceaux, et qui m'a paru aussi profond qu'agréablement écrit.

Il me vient une idée, qui ne concilie point, il est vrai, Thucydides avec Xénophon, mais qui peut expliquer jusqu'à un certain point le passage d'Hérodote. Les Triacades, dont parle cet Historien, n'étoient peut-être pas une portion du Lochus, un corps de troupes subsistant, mais ce que nous appelons dans nos troupes une chambrée, corps qui n'avoit d'existence que lorsqu'il s'agissoit de prendre ses repas. Ce qui me le persuade, c'est que le Lexique msst d'Hérodote, qui est à la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, expliquant ce mot, dit : δεῖπνα κατὰ δήμους καὶ ἀριθμὸς λ' ἀνδρῶν, *repas par bourgades et nombre de trente hommes.* Il faut faire attention que chez les Anciens, les corps d'armée n'étoient pas composés comme chez nous, de soldats pris indistinctement de tous les pays de leur domination. Les tribus et les divisions des tribus n'étoient pas confondues les unes avec les autres. Je sais que (*a*) M. Koen prétend que la première explication, je veux dire, δεῖπνα κατὰ δήμους, ne regarde pas les Triacades, mais les Syssities,

(*a*) Koenius in notis ad Gregorium, de Dialectis, pag. 259.

dont parle ensuite Hérodote. Cela pourroit être. Cependant, plus je réfléchis sur ce passage, et plus je me persuade qu'Hérodote n'avoit pas en vue les Syssities qui se faisoient en temps de paix, mais celles qui étoient en usage lorsque les troupes étoient en campagne. En effet, Hérodote dit : « Lycurgue régla ce qui concernoit la guerre, les Enomoties, » les Triacades et les Syssities ». Je crois que notre Historien a ajouté le terme de Syssities pour expliquer celui de Triacades, et afin d'empêcher ses Lecteurs de penser que la Triacade fût un corps de troupes faisant partie d'un corps plus considérable.

Quoi qu'il en soit de cette idée, je la soumets au jugement des Lecteurs, et j'invite ceux qui ne l'approuveront pas, à me faire part de leurs observations; le Public ne pouvant que gagner à ces sortes de discussions.

L'ouvrage de M. l'Abbé Barthelemy a paru depuis ma première édition. Je m'étois bien douté que ce Savant éclairciroit ce point embarrassant. J'invite le Lecteur à lire le Voyage du jeune Anacharsis, tom. II, pag. 596, de l'édition *in*-4°, et principalement la note, page 640 et suivantes. J'ai vu avec la plus grande satisfaction que je m'étois rencontré avec ce Savant que la mort nous a enlevé le 30 avril 1795, à l'âge de 79 ans, trois mois, dix jours. Il étoit né le 20 janvier 1716. M. de Nivernois a fait son éloge. M. de Sainte-Croix, Savant du premier ordre, l'a fait aussi. Un Savant ne pouvoit être dignement loué que par un Savant. La première édition de cet éloge, rapidement enlevée, a donné lieu à une seconde. Dans celle-ci, l'auteur est entré dans beaucoup de détails intéressans sur les différens ouvrages de l'Abbé Barthelemy, et sur-tout relativement au Voyage d'Anacharsis. Personne n'étoit plus en état de sentir le mérite de ce Voyage et de l'apprécier que l'auteur de cet éloge. Il avoit vu les commencemens de cet ouvrage; il l'avoit suivi dans ses progrès; Barthelemy ne faisoit rien sans l'avoir consulté, et les tables des hommes

qui se sont distingués dans les Lettres et dans les Arts, depuis les temps voisins de la prise de Troie, jusqu'au règne d'Alexandre inclusivement, sont de lui.

(178) §. LXV. *Il institua les Ephores.* Les sentimens sont partagés sur l'institution des Ephores. Eusèbe prétend (*a*) qu'on les créa la première année de la cinquième olympiade. Plutarque rapporte dans la Vie de Lycurgue (*b*), qu'ils le furent environ cent trente ans après ce Législateur, par le Roi Théopompe; et dans un autre Ouvrage (*c*), il assure la même chose. Mais comme Lycurgue mourut vers l'an 856 avant notre ère, il s'ensuivroit que l'établissement des Ephores devroit être reculé à la troisième année de la treizième olympiade, ou 726 ans avant notre ère. Il faut cependant convenir que les uns faisant Lycurgue plus ancien, et d'autres moins, Plutarque peut avoir suivi le calcul des premiers, aussi bien qu'Eusèbe. Ce qui le prouve, c'est que Théopompe, qui a établi suivant lui les Ephores, succéda à son père Nicandre la troisième année de la seconde olympiade, comme on peut l'inférer d'un passage (*d*) de Saint Clément d'Alexandrie, où il est dit que les olympiades furent instituées la (*e*) trente-quatrième année de Nicandre, et l'on sait que ce Prince survécut cinq ans à cet établissement. J'ai mis par de bonnes raisons, l'institution des olympiades la 48ᵉ année de Nicandre, et l'avénement de Théopompe, son fils, au trône, cinq ans après, ce qui revient au même. *Voyez* l'Essai sur la Chronologie d'Hérodote, tome VII, chapitre XVII, page 497, et le Canon Chronologique, année 3,938.

(*a*) Euseb. Chronic. Can. pag. 157.

(*b*) Plutarch. in Lycurgo, pag. 43, E.

(*c*) Id. ad Principem ineruditum, pag. 779, E.

(*d*) Clementis Alexandrin. Stromat. lib. 1, tom. 1, pag. 389, lin. 23.

(*e*) La Traduction latine de Saint Clément, dit, la trentième; mais le texte grec porte : τούτου κατὰ τὸ τριακοστὸν τέταρτον ἔτος.

Aristote (*a*) pense de même que Plutarque, que Théopompe a institué les Ephores. Cicéron paroît aussi de ce sentiment : *Quare (b) nec Ephori Lacedæmone sine causâ à Theopompo oppositi Regibus.* On lit aussi la même chose dans Valère Maxime (*c*).

On peut cependant opposer à ces témoignages celui d'Hérodote, qui, ayant fait beaucoup de recherches, et étant plus voisin de ce temps-là, doit être d'un plus grand poids. Xénophon, qui s'étoit retiré sur les terres des Lacédémoniens, et qui connoissoit à fond leur gouvernement, dont il avoit fait une étude particulière, est de même avis (*d*) qu'Hérodote, aussi bien que Platon (*e*), Satyrus (*f*), philosophe Péripatéticien, qui a écrit les Vies des Hommes illustres, et sur qui on peut consulter Vossius *de Historicis Græcis*, &c.

Cette note étoit faite depuis très-long-temps lorsque M. Zeunius, Professeur à Wittemberg, publia une nouvelle édition des Ouvrages Politiques de Xénophon. Je fus bien surpris de l'interprétation qu'il donnoit à ce passage, afin d'appuyer l'opinion de ceux qui soutiennent que Théopompe étoit l'instituteur des Ephores, et je ne fus pas moins étonné qu'il eût passé sous silence les témoignages d'Hérodote, de Platon et de Satyrus, qui la contredisoient formellement. Pour bien juger des raisons de ce Savant, il est nécessaire de mettre le passage entier de Xénophon sous les yeux du Lecteur ; cela le mettra à portée de juger de leur solidité. Ἀλλὰ (*g*) γὰρ, ὅτι μὲν ἐν Σπάρτῃ μάλιστα πείθονται ταῖς ἀρχαῖς

(*a*) Aristotel. Politic. lib. v, cap. xi.

(*b*) Cicer. de Legibus, lib. iii, §. vii.

(*c*) Valer. Maxim. lib. iv, cap. i, Extern. 8.

(*d*) Xenophont. Lacedæmonior. Polit. cap. vii, §. iii, pag. 82.

(*e*) Plato, Epist. viii, pag. 354, B. Mais il se contredit, *de Legibus*, lib. iii, pag. 692, A, ou bien il attribue en cet endroit l'établissement du Sénat à un autre qu'à Lycurgue.

(*f*) Diogen. Laert. lib. i, Segment. lxviii, pag. 43.

(*g*) Xenoph. Lacedæmon. Polit. cap. viii, pag. 27, ex edit. Zeunii.

τε καὶ τοῖς νόμοις, ἴσμεν ἅπαντες. Ἐγὼ μέντοι οὐδ᾽ ἐγχειρῆσαι οἶμαι πρότερον τὸν Λυκοῦργον ταύτην τὴν εὐεξίαν καθιστάναι, πρὶν ὁμογνώμονας ἐποιήσατο τοὺς κρατίστους τῶν ἐν τῇ πόλει. Τεκμαίρομαι δὲ ταῦτα, ὅτι ἐν μὲν ταῖς ἄλλαις πόλεσιν οἱ δυνατώτεροι οὔτε βούλονται δοκεῖν τὰς ἀρχὰς φοβεῖσθαι, ἀλλὰ νομίζουσι, τοῦτο ἀνελεύθερον εἶναι· ἐν δὲ τῇ Σπάρτῃ οἱ κράτιστοι καὶ ὑπέρχονται μάλιστα τὰς ἀρχὰς, καὶ τῷ ταπεινοὶ εἶναι μεγαλύνονται, καὶ τῷ, ὅταν καλῶνται, τρέχοντες, ἀλλὰ μὴ βαδίζοντες, ὑπακούειν νομίζοντες, ἢν αὐτοὶ κατάρχωσι τοῦ σφόδρα πείθεσθαι, ἕψεσθαι καὶ τοὺς ἄλλους· ὅπερ καὶ γεγένηται. Εἰκὸς δὲ καὶ τὴν τῆς Ἐφορείας δύναμιν τοὺς αὐτοὺς τούτους συγκατασκευάσαι, ἐπείπερ ἔγνωσαν, τὸ πείθεσθαι μέγιστον ἀγαθὸν εἶναι καὶ ἐν πόλει καὶ ἐν στρατιᾷ καὶ ἐν οἴκῳ. Ὅσῳ γὰρ μείζω δύναμιν ἔχει ἡ ἀρχὴ, τοσούτῳ μᾶλλον ἂν ἡγήσατο αὐτὴν καὶ καταπλήξειν τοὺς πολίτας τοῦ ὑπακούειν. « Nous » savons tous, qu'à Sparte les Loix et les Magistrats sont » ponctuellement obéis. Mais je crois que Lycurgue n'eût » pas tenté d'établir cette forme de gouvernement, s'il ne » se fût point concilié auparavant les plus puissans per- » sonnages de la République. Je suis d'autant plus fondé » à le croire, que dans tous les autres Etats, les Grands, » loin de vouloir paroître craindre les Magistrats, pensent » que cela est indigne d'un homme libre; tandis qu'à Sparte » les premiers de la ville leur témoignent les plus grands » respects, et se glorifient non-seulement de leur humi- » lité, mais encore de voler à leurs ordres, lorsqu'ils sont » mandés, bien loin de les exécuter avec lenteur : per- » suadés qu'en donnant l'exemple d'une obéissance sans » borne, le reste des citoyens ne manquera pas de les » suivre; ce qui est en effet arrivé. Il est à présumer que » ce sont ces mêmes Grands qui ont établi, de concert » avec Lycurgue, la magistrature des Ephores, lorsqu'ils » eurent reconnu qu'il résultoit de l'obéissance les plus » grands biens pour un Etat, pour une armée et pour » l'administration intérieure d'une maison. En effet, Ly- » curgue pensoit que plus le gouvernement avoit de force,

» et plus il avoit de moyens pour contraindre les citoyens » à l'obéissance ».

Il résulte de cette traduction, qui est exacte et même littérale, que Lycurgue a établi les Ephores. Cependant M. Zeunius, Savant très-estimable, est d'un autre avis. Il pense qu'il faut entendre par τοὺς αὐτοὺς τούτους, *les Grands de l'Etat*, τοὺς κρατίστους, *qui se trouvent précédemment*. Je suis jusqu'ici parfaitement d'accord avec ce Savant distingué, et j'ai suivi ce sentiment dans ma traduction; mais il donne à entendre que dans Xénophon il n'y a que les Grands qui aient contribué à l'établissement des Ephores, puisqu'ils furent institués, dit M. Zeunius, sous Théopompe, 130 ans après Lycurgue, et il s'appuie de l'autorité d'Aristote et de Plutarque. Il auroit pu ajouter celle de Cicéron. Mais s'il faut interpréter de cette manière le passage de Xénophon, il se trouvera en contradiction avec ces Auteurs qui ne parlent point des Grands de Lacédémone, mais seulement du Roi Théopompe : *Quare*, dit Cicéron, *nec Ephori Lacedæmone sine causâ à Theopompo oppositi Regibus.*

Si M. Zeunius eût apporté un peu plus d'attention au texte de Xénophon, il se seroit apperçu que dans ce chapitre, il n'étoit question que de Lycurgue, et que des loix qu'il établit, de concert avec les plus puissans citoyens de Sparte; que τοὺς αὐτοὺς τούτους sont ces mêmes citoyens distingués, et que la préposition σὺν dans συγκατασκευάσαι, indique qu'ils instituèrent les Ephores, de concert avec quelqu'un. Xénophon ne pouvoit avoir en vue Théopompe, puisqu'il ne l'a pas même nommé une seule fois dans ce Traité, mais Lycurgue, dont il n'avoit cessé de rapporter les actions jusqu'à ce moment. Stobée avoit pris ce passage dans le même sens que je lui donne, et je suis étonné que M. Zeunius, qui rapporte les paroles de cet Auteur, ait rejeté son témoignage. Il est vrai que Stobée ne cite pas exactement Xénophon, et qu'il se contente, comme le font

la plupart des Anciens, de présenter le sens de cet Auteur, sans s'asservir scrupuleusement à la lettre. Il est bon de mettre aussi sous les yeux du Lecteur le texte de cet Ecrivain, afin de le mettre à portée de juger. (*a*) Ἐπεὶ δὲ ἔγνω τὸ πείθεσθαι μέγιστον ἀγαθὸν εἶναι καὶ ἐν πόλει, καὶ ἐν στρατιᾷ, καὶ ἐπ' οἴκῳ, τὴν τῆς Ἐφορείας δύναμιν κατεσκεύασε. Stobée rapporte, comme on le voit, les paroles mêmes de Xénophon, avec cette seule différence que celui-ci assure que ce furent les Grands de Sparte qui instituèrent les Ephores, de concert avec Lycurgue, tandis que Stobée fait dire à cet Auteur que ce fut Lycurgue qui les institua, sans parler de la part qu'eurent les Grands à cet établissement.

Je conclus encore qu'il ne faut pas changer μᾶλλον ἂν ἡγήσατο en μᾶλλον ἂν ἡγήσαντο, ou en μᾶλλον ἡγήσαντο, avec Camérarius, et M. Zeunius, ni en μᾶλλον ἄν τις ἡγήσαιτο, avec M. Morus, ni sous-entendre τίς dans μᾶλλον ἂν ἡγήσατο, qui est une autre explication de M. Zeunius; ἡγήσατο se rapportant manifestement à Lycurgue.

M. l'Abbé Barthelemy a cherché à concilier ces deux opinions dans le Voyage du jeune Anacharsis, tome II, page 527, et sur-tout dans la note page 630. C'est au lecteur à juger s'il y a parfaitement réussi.

Les Ephores étoient au nombre de (*b*) cinq. On procédoit à leur élection tous les (*c*) ans, le huit (*d*) Octobre. Ils étoient pris (*e*) dans la classe du Peuple. Le premier s'appeloit Ephore Eponyme (*f*); son nom servoit à désigner l'année; de même qu'à Athènes celui d'Archonte Eponyme, et l'on disoit à Lacédémone (*g*), Ἐφορεύοντος τοῦ δεῖνα,

(*a*) Stob. Serm. XLII, pag. 288, lin. 47.
(*b*) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. XI, pag. 231.
(*c*) Thucydid. lib. V, §. XIX et XXXVI, pag. 330 et 339.
(*d*) Dodwell de Cyclis, Dissertat. VIII, Sect. V.
(*e*) Aristotel. Politic. lib. II, cap. IX, pag. 330, A.
(*f*) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. XI, pag. 232.
(*g*) Thucydid. lib. VIII, §. VI, pag. 519.

*un tel étant Ephore.* Ils avoient la même autorité que les Cosmes (*a*) de Crète, avec cette différence qu'ils n'étoient que cinq, comme je viens de le remarquer, et qu'il y avoit dix Cosmes en Crète. Ils servoient de (*b*) contre-poids à l'autorité des Rois, et même ils les jugeoient avec les (*c*) Sénateurs. Comme ils étoient en quelque sorte supérieurs aux Rois, ils ne se levoient pas (*d*) quand ces Princes venoient dans un lieu où ils se trouvoient. Cléomènes (*e*) les fit massacrer, environ 226 ans avant notre ère, et je crois que depuis il n'est plus question d'eux dans l'Histoire, ou du moins qu'ils n'ont eu aucune autorité. Leur magistrature s'appeloit Δαερμός. Platon. Epist. VIII, pag. 354. B.

(179) §. LXV. *Les Sénateurs.* Lycurgue ayant remarqué (*f*) que les Princes de sa maison, qui régnoient à Argos et à Messène, étoient dégénérés en Tyrans, et qu'en détruisant leurs Etats, ils se détruisoient eux-mêmes, craignant le même sort pour sa ville et pour sa famille, il établit le Sénat et les Ephores, comme un remède salutaire à l'autorité Royale.

Les Sénateurs étoient au nombre de vingt-huit (*g*). Outre cela il y avoit cinq Nomophylaques, ou gardiens des Loix, qui étoient appelés Bidiéens (*h*); mais j'ignore par qui ils furent établis. Cependant on pourroit conjecturer qu'ils le furent aussi par Lycurgue. Ce Législateur ayant établi les loix concernant (*i*) les exercices des jeunes gens, il est à

(*a*) Aristotel. Politic. lib. II, cap. X, pag. 332, D.
(*b*) Plato de Legibus, lib. III, tom. II, pag. 692, A.
(*c*) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. V, pag. 215.
(*d*) Xenophont. de Republicâ Lacedæmon. cap. XV, §. VI, pag. 99. Nicolaus Damascen. de Morib. Gent. apud Stobæum, Serm. XLII, pag. 294, lin. 7.
(*e*) Plutarch. in Agide, et Cleomen. pag. 808, B, C.
(*f*) Plato, Epist. VIII, pag. 354, B.
(*g*) Herodot. lib. VI, §. LVII.
(*h*) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. XI, pag. 231.
(*i*) Id. ibid. cap. XIV, pag. 242.

présumer qu'il créa aussi les Magistrats qui présidoient à ces exercices. Or, on sait que ces Magistrats, qui étoient au nombre de cinq, de même que les Ephores, présidoient (*a*) à ces jeux. Quoi qu'il en soit, cela sert à éclaircir un passage de Xénophon : *ὁ Κινάδων ἀγαγὼν αὐτὸν ἐπὶ τὸ ἔσχατον τῆς ἀγορᾶς, ἀριθμῆσαι κελεύει ὁπόσοι εἶεν Σπαρτιᾶται ἐν τῇ ἀγορᾷ. Καὶ ἐγὼ, ἔφη, ἀριθμήσας Βασιλέα τε καὶ Ἐφόρους, καὶ Γέροντας, καὶ ἄλλους ὡς τετταράκοντα.....* « Il dit que (*b*) Cinadon l'ayant » mené à l'extrémité de la place, lui ordonna de compter » combien il y avoit de Spartiates sur la place. Moi, ré- » pondit-il, comptant le Roi, les Ephores, les Sénateurs et » *d'autres*, faisant aux environs de quarante, je.... ». Les Sénateurs étoient au nombre de vingt-huit, les deux Rois, cinq Ephores; cela faisoit trente-cinq : il paroît par conséquent que par *les autres* il entendoit les cinq Bidiéens, le tout alors se montoit à quarante personnes. Le conspirateur vouloit montrer à celui qu'il cherchoit à attirer dans son parti, la facilité qu'il y avoit à s'emparer du gouvernement, puisque le tout dépendoit de quarante personnes, dont il étoit très-aisé de se défaire.

M. Schneider, dans son édition des Helléniques de Xénophon, pag. 153, met en note : *Hunc numerum explicavit Valckenaer ad Herodot. pag. 463. Atque ex eo repetiit Larcher in versione Herodoti.* M. Schneider m'accuse si affirmativement d'avoir copié M. Valckenaer, qu'il faut nécessairement qu'il fût à côté de moi lorsque j'écrivois cette note. Si ce Savant avoit lu ce que j'ai dit dans ma Préface, il m'auroit sans doute rendu plus de justice. Je me suis très-souvent rencontré avec M. Wesseling et Valckenaer. Cela devoit être, puisque nous avons puisé dans les mêmes sources. Cependant quand je me suis apperçu que l'un de ces deux Savans m'avoit prévenu,

(*a*) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. XI, pag. 231.
(*b*) Xenoph. Hellen. lib. III, cap. III, §. V, pag. 157.

je n'ai pas balancé à lui en faire honneur. Comment, après ces preuves que je pourrois donner de mon exactitude à rendre à chacun ce qui lui appartenoit, M. Schneider a-t-il pu m'accuser de plagiat? n'eût-il pas été plus honnête à ce Savant de se rappeler le mot du célèbre Richard Bentley, *Emendat. in Ciceronis Tusc. quæst. IV. 21. Omnes enim in multa incidimus, nescientes illa jam ab aliis esse occupata.*

Lycurgue institua aussi à Lacédémone l'Ordre Equestre (*a*) sur le modèle de celui qui étoit établi en Crète; mais avec cette différence que les Chevaliers Crétois avoient des chevaux, et que les Chevaliers Lacédémoniens n'en avoient point.

Voyez ci-dessous, liv. VIII, §. CXXIV, note 181.

(180) §. LXVI. *Un temple après sa mort.* Les (*b*) Lacédémoniens ayant fait serment de n'abroger aucune des loix de Lycurgue avant son retour à Sparte, ce Législateur alla consulter l'Oracle de Delphes, qui lui répondit que Sparte seroit heureuse tant qu'elle observeroit ses loix. Là-dessus il résolut de n'y plus retourner, afin d'assurer l'observation des loix à laquelle ils s'étoient engagés par serment. Il se rendit à Crisa, où il se (*c*) tua. Les Lacédémoniens ayant appris sa mort, et voulant reconnoître la vertu qu'il avoit montrée précédemment, et celle qu'il avoit fait voir en mourant, lui élevèrent un temple avec un autel, où tous les ans on lui offroit des sacrifices, comme à un héros.

Pausanias et Plutarque racontent la même chose; le premier, *Laconic. sive lib. III, cap. XVI, pag. 248;* le second, dans la Vie de Lycurgue, pag. 59, B.

(181) §. LXVI. *Se croyant supérieurs.* Il y a dans le grec, καταφρονήσαντες. Voyez sur ce mot la note de M. Wesseling,

(*a*) Strab. lib. X, pag. 738, A.

(*b*) Excerpta ex Nicol. Damasc. pag. 449.

(*c*) Plutarque dit qu'il se laissa mourir de faim. Plutarchus in Lycurgo, pag. 57, F.

celle de M. Valckenaer sur le §. LIX, et celle de M. Niclas sur le second livre des Géoponiques, pag. 106. Appien s'en est servi *de Bello Annibalico*, §. XLVII.

(181*) §. LXVI. *Nourris de glands*. Le gland ordinaire est un fruit trop amer et trop peu substantiel, pour avoir jamais pu fournir à l'homme un aliment convenable. L'espèce dont il s'agit ici, approche beaucoup, pour le goût, de nos châtaignes. Il en croît, et on en mange encore de pareils dans les parties méridionales de l'Europe. Les habitans de l'Espagne, dit (*a*) Strabon, les faisoient sécher, et les ayant ensuite réduits en farine en les broyant, ils en faisoient du pain. Encore aujourd'hui, on sert en Espagne de ces sortes de glands sur toutes les tables; on les mange rôtis comme nos marrons. Léon l'Africain (*b*) dit que non loin de Mahmora, au Royaume de Fez, il y a une forêt dont les arbres, très-élevés, portent des glands oblongs, assez ressemblans aux prunes de Damas, dont le goût approche de celui de la châtaigne, mais qui lui est de beaucoup supérieur.

(182) §. LXVI. *Ayant eu du dessous*. Cet échec leur arriva sous le règne de Charillus (*c*). Les femmes des Tégéates prirent les armes (*d*), et s'étant mises (*e*) en embuscade au pied du mont Phylactris, elles fondirent sur les Lacédémoniens, tandis qu'ils étoient aux mains avec les Tégéates, et les mirent en déroute. Charillus fut pris, mais on le renvoya après qu'on lui eût fait promettre de ne plus porter les armes contr'eux. En mémoire de cette action des femmes, on éleva dans la place de Tégée une statue de Mars, surnommé le Gynæcothoène, c'est-à-dire, *le Convive des femmes*.

(*a*) Strab. Geograph. lib. III, pag. 233, A.

(*b*) Joan. Leonis Africani Africæ Descript. lib. III, fol. 101, in aversâ parte.

(*c*) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. VII, pag. 219 et 220.

(*d*) Id. Arcad. sive lib. VIII, cap. V, pag. 609.

(*e*) Id. ibid. cap. XLVIII, pag. 697.

Voici la manière dont Polyæn raconte le même fait : « Les (a) Lacédémoniens ravageant le territoire de Tégée, » Alnès, roi d'Arcadie, envoya tous ceux qui étoient en » âge de porter les armes, dans un lieu qui dominoit les » ennemis, avec ordre de les attaquer au milieu de la nuit. » Il commanda aux vieillards et aux enfans de se tenir » devant la ville, et d'y allumer à la même heure un très- » grand feu. Les ennemis, étonnés à la vue de ce feu, » avoient toujours les yeux dessus. Pendant ce temps-là, » ceux qui étoient sur la hauteur, fondirent sur les Lacé- » démoniens, en tuèrent un très-grand nombre, et ayant » fait beaucoup de prisonniers, ils les lièrent, et l'oracle » fut accompli.

» Je te donnerai Tégée pour y danser ».

Ce récit, quoique différent de celui de Pausanias, ne le contredit point cependant; car il peut se faire que les femmes aient attaqué de leur côté les Lacédémoniens, tandis qu'ils étoient aux prises avec les Tégéates. Polyæn, qui n'avoit d'autre but que de rapporter les ruses de guerre, n'a raconté de ce combat que la partie qui entroit dans son plan.

(183) §. LXVI. *Ces chaînes subsistent encore à présent.* Du temps de Pausanias on en voyoit encore une partie (b) dans le temple de Minerve Alea.

(184) §. LXVI. *Minerve Alea.* La statue de cette (c) Minerve qu'on voyoit à Tégée du temps de Pausanias, y avoit été apportée du bourg de Manthurée en Arcadie. On l'appeloit Minerve Hippias, parce que dans le combat contre les Géans elle avoit poussé son char contre Encélade. L'usage prévalut parmi les différens peuples de la Grèce, et surtout parmi les Péloponnésiens, de l'appeler Minerve Alea. Ce fut sans doute parce que le secours de cette Déesse fit

(a) Polyæni Strategem. lib. I, cap. VIII, pag. 26.
(b) Pausan. Arcad. sive lib. VIII, cap. XLVII, pag. 695.
(c) Id. ibid.

éviter aux Dieux leur défaite, Ἀλέα signifiant *effugium*.

Il ne faut pas cependant confondre cette Minerve avec une autre surnommée Alea, parce qu'elle étoit adorée dans (*a*) la ville de ce nom, en Arcadie.

(185) §. LXVII. *Le type et l'antitype.* Cet endroit n'est pas aisé à rendre. Si j'eusse traduit : *le coup est repoussé par le contre-coup*, je me serois rendu plus clair, mais je me serois écarté de l'original, qui doit être obscur tant qu'on ne sait pas le mot de l'énigme. Pausanias rapporte (*b*) le même oracle. L'abbé Gédoyn (*c*) traduit, *les coups redoublés ;* ce qui fait un sens bien différent. Hérodote expliquant cet oracle dans le paragraphe suivant, dit que le type est le marteau, l'antitype l'enclume, et le mal sur le mal, le fer qui est forgé sur l'enclume.

(186) §. LXVII. *Jusqu'à ce qu'enfin Lichas.* J'écris Lichas ; Lichès de l'original étant un ionisme, auquel n'a pas fait attention le Traducteur latin. Thucydides (*d*), Xénophon (*e*), Plutarque (*f*) écrivent toujours Lichas. Ce ne peut être cependant le même dont parlent ces deux derniers Auteurs, puisque Plutarque prétend qu'il ne se rendit (*g*) recommandable que par le repas qu'il donna aux étrangers qui avoient assisté aux Gymnopédies.

Bayle (au mot *Anaxandride*) voulant relever le Supplément de Moréri, a étrangement défiguré ce passage. On pourra le rectifier à l'aide de ma Traduction.

Les Lacédémoniens frappèrent par reconnoissance une médaille en l'honneur de Lichas. On (*h*) voit d'un côté la

---

(*a*) Pausan. Arcad. sive lib. VIII, cap. XXIII, pag. 642.
(*b*) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. III, pag. 210.
(*c*) Pausanias de l'Abbé Gédoyn, tom. I, pag. 251.
(*d*) Thucydid. lib. V, §. L, pag. 349.
(*e*) Xenoph. Memorab. Socrat. Dict. lib. I, cap. II.
(*f*) Plutarch. in Cimone, pag. 484, F.
(*g*) Id. Ibid.
(*h*) Nicol. Francis. Haym. Thesaur. Britannic. tom. I, pag. 133

tête d'Hercules, et de l'autre, une tête avec une grande barbe et un ornement singulier. On lit autour Λιχα. Je croirois que l'alpha est en partie effacé. On sait que les Doriens formoient le génitif en α long (*a*). Cette médaille est d'argent, et d'un ouvrage assez médiocre. L'ornement de tête, qui ressemble beaucoup à celui des prêtres, a donné lieu à M. Haym de conjecturer que les habitans de Lacédémone ayant élevé un temple en l'honneur d'Orestes, établirent Lichas Prêtre de cette divinité. Mais peut-être cette médaille regarde-t-elle un autre Lichas.

(187) §. LXVII. *Agathoerges.* Ἀγαθοεργοί. On les tiroit du corps des Chevaliers. Suidas se trompe en disant qu'on les prenoit parmi les Ephores. Hérodote est plus croyable.

Timée parle des Agathoerges dans son Lexique des termes employés par Platon, quoique ce mot ne se trouve point dans cet auteur; mais, comme l'a très-bien prouvé le savant M. Ruhnken, il s'est glissé dans ce Lexique des gloses qui appartiennent à d'autres Ecrivains.

*Voyez* sur les Chevaliers Lacédémoniens, liv. VI, §. LVI, note 78; liv. VII, §. CCV, note 326, et sur-tout liv. VIII, §. CXXIV, note 181.

(188) §. LXVIII. *Il entra chez un Forgeron.* Il y a dans le grec : εἰς χαλκήϊον, *dans la boutique d'un Ouvrier en cuivre.* L'airain fut découvert et fabriqué avant le fer.

> Prior æris erat quàm ferri cognitus usus.
>
> *LUCRET. lib. V, vers. 1292.*

« L'usage (*b*) de l'airain précéda celui du fer ».

« On travailloit la terre avec l'airain, dit Hésiode (*c*), » n'y ayant point encore de fer ». Mais quoique ce dernier métal fût devenu commun, on continua à appeler χαλκεῖς les Ouvriers en fer; tant est forte l'habitude.

---

(*a*) Voyez ci-dessus, note 174.

(*b*) Je me sers de l'excellente traduction de M. de la Grange.

(*c*) Hesiod. Oper. et Dies, vers. 151, ex edit. Brunkii, vers. 155.

(189) §. LXVIII. *Le corps.... occupoit la longueur du cercueil.* Solin raconte (*a*) le même trait, et pour lui donner un air de vraisemblance, il ajoute que sous Auguste, Pusion et Secondilla avoient plus de dix pieds ( environ neuf pieds de Roi, suivant l'évaluation de M. d'Anville ), c'est-à-dire, qu'il cherche à appuyer un fait très-douteux par un autre qui ne l'est pas moins. Aulugelle a pris occasion de ce passage de notre Historien pour le traiter (*b*) de conteur de fables. Mais quand même le fait concernant Orestes seroit faux, ce Critique n'en auroit pas moins tort de lui faire un pareil reproche. Hérodote se contente de rapporter le fait tel qu'il l'a trouvé dans les Annales de Lacédémone, sans en garantir l'authenticité. En lisant l'Histoire, on trouve des traditions sur l'existence d'une prétendue race gigantesque, dans presque tous les pays du monde, et même parmi les Sauvages du Canada. Des os d'une grosseur prodigieuse, découverts en différens pays, accréditèrent ces opinions. On en montroit du temps d'Auguste à Caprées (*c*), qui avoient appartenu à des animaux monstrueux, et l'on prétendit que c'étoient ceux des Géans qui avoient combattu contre les Dieux. On montroit par toute l'Europe, en 1613, les ossemens du Géant Teutobochus. Un Naturaliste prouva que c'étoient des os d'éléphant.

Il est cependant difficile de se persuader que les Historiens ne nous aient transmis que des fables au sujet de la grandeur

---

(*a*) Solini Polyhist. cap. I, pag. 6. Th. Gale, dans ses notes, pag. 4, cite au sujet d'Orestes le chapitre V de Solin. La même faute se retrouve dans la nouvelle édition d'Hérodote. M. Mahudel ( Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. III, Hist. pag. 160) rapporte, au sujet des Géans, le sentiment de Solin, sans citer. Cette méthode, si commode et si en usage en ce pays-ci où toute ombre de citation effarouche nos beaux esprits et ceux pour qui ils écrivent, auroit bien dû être bannie d'un recueil aussi savant que les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

(*b*) A. Gell. Noct. Atticar. lib. III, cap. X.

(*c*) Sueton. August. §. LXXII.

des hommes, dans les premiers âges du monde. L'existence actuelle des Patagons, prouve que la nature n'a pas encore tout-à-fait dégénéré. Quant à la haute stature de nos pères, *voyez* ce qu'en dit (*a*) M. Laureau, et l'on aura moins de peine à croire ce que le Forgeron de Tégée raconta à Lichas sur la taille d'Orestes, sur-tout si l'on retranche ce que le Forgeron aura ajouté de lui-même, pour rendre son récit plus merveilleux.

Il n'est donc pas prouvé que le récit d'Hérodote soit une fable; et quand même c'en seroit une, notre Historien n'en seroit pas moins excusable, puisqu'il l'avoit puisée, comme je l'ai remarqué, dans les Annales de Lacédémone.

(190) §. LXVIII. *Fait ses efforts pour l'engager à lui louer sa cour.* Il faut ici remarquer la force de l'imparfait. Ἐμισθῶτο ne signifie pas, *il lui louoit*, mais *il tâchoit de lui louer*. Ce tour est très-ordinaire. Νέων (*b*) δὲ καὶ παρ' Ἀριστάρχου ἄλλοι ἔπειθον ἀποτρέπεσθαι. « Néon et des émissaires d'Aristarque » faisoient leurs efforts pour persuader aux soldats de ne » point aller trouver Seuthès ». *Voyez* la note de M. Wesseling, et sur-tout celle de M. Valckenaer sur le vers 1406 des Phéniciènes d'Euripides.

(191) §. LXVIII. *Ouvre le tombeau.* On pourroit demander comment Orestes, qui n'a ni régné, ni demeuré à Tégée, a pu être enterré dans cette ville. On sait en général par Strabon, que ce Prince mourut (*c*) en Arcadie, en conduisant la colonie Eoliène; mais Etienne de Byzance est plus précis. Il assure qu'Orestes ayant (*d*) été mordu d'une vipère, mourut au lieu nommé Orestium. On porta sans doute son corps à Tégée, qui n'en étoit pas loin, parce qu'il descendoit, par sa grand'mère Aërope, de Tégéatès, fondateur de Tégée.

---

(*a*) Histoire de France avant Clovis, pag. 47 et note, édit. in-4.

(*b*) Xenoph. Cyri Anabas. lib. VII, cap. III, §. III, pag. 401.

(*c*) Strab. lib. XIII, pag 872, C.

(*d*) Stephan. Byzant. voc. Ὀρέσται.

Aërope (*a*), mère d'Agamemnon et de Ménélas, étoit fille de Cratéus, qui étoit passé (*b*) en Crète. Aussi Ménélas est-il appelé sémi-Crétois par Lycophron (*c*). Or ce Cratéus étoit fils (*d*) de Tégéatès, fondateur de Tégée.

(192) §. LXIX. *Envoya des Ambassadeurs à Sparte.* « Crésus, roi de Lydie, faisant semblant de (*e*) députer à » Delphes Eurybates d'Ephèse, l'envoya dans le Pélopon- » nèse avec de l'or, pour y lever le plus grand nombre de » Grecs qu'il pourroit; mais ce traître se retira auprès de » Cyrus, et découvrit à ce Prince les choses dont il avoit » été chargé. Aussi la noirceur d'Eurybates ayant été connue » des Grecs, quand ils veulent reprocher à quelqu'un sa » méchanceté, ils l'appellent encore à présent un Eury- » bates ». Son nom étoit passé en proverbe pour désigner un traître. Démosthènes (*f*), Eschine, etc., en font souvent mention.

(193) §. LXIX. *De contracter amitié.* Φίλον προσθέσθαι. La préposition n'ajoute rien au sens ici et en beaucoup d'autres endroits. *Voyez* la note de M. Ernesti sur l'Iliade d'Homère, liv. I, vers 3. On dit aussi φίλον θέσθαι.

(*g*) Φίλοντι θέσθαι πάντ' Ερεχθειδῶν λεών. « Thésée vous » prie de contracter amitié avec tout le peuple d'Erech- » thée ».

(194) §. LXIX. *Dans l'intention de l'employer à cette statue.* Hérodote ne dit pas qu'ils l'employèrent véritablement. Pausanias (*h*) nous apprend que tout l'or que Crésus

---

(*a*) Tzetzes ad Lycophron. Alexandr. vers. 149, pag. 19, col. 2.

(*b*) Pausan. Arcadic. sive lib. VIII, cap. LIII, pag. 707.

(*c*) Lycophron. Alexandr. vers. 150.

(*d*) Pausan. Arcadic. sive lib. VIII, cap. III, pag. 603.

(*e*) Diodor. Sicul. tom. II, pag. 553.

(*f*) Demosthen. de Coronâ, pag. 476, C. Æschin. contrà Ctesiphont. pag. 450, B.

(*g*) Euripid. Supplic. vers. 587.

(*h*) Pausan. Lacon. sive lib. III, cap. X, pag. 231.

envoya aux Lacédémoniens, servit à l'ornement de la statue d'Apollon qu'on voyoit à Amycles.

J'étois d'abord tenté de croire que cette statue étoit d'or; mais le passage ci-dessus de Pausanias, et un autre encore plus précis d'Athénée, m'ont décidé. « Les Lacédémoniens, » dit ce dernier Ecrivain (*a*), voulant dorer le visage de » la statue d'Apollon qui est à Amycles, et ne trouvant » point d'or en Grèce, envoyèrent demander à ce Dieu de » qui ils pourroient en acheter; de Crésus, roi de Lydie, » leur répondit le Dieu. Ils allèrent trouver Crésus, et lui » achetèrent de l'or ».

(195) §. LXX. *En firent une offrande au temple de Junon. Enimverò (b) fanum Junonis antiquitùs famigeratum. Id fanum secundùm littora, si rectè recordor viam, viginti haud ampliùs stadiis oppido abest. Ibi donarium Deæ perquàm opulentum : plurima auri et argenti ratio*, &c.

(196) §. LXXI. *Qui ne sont vêtus que de peaux.* « Dans » le grec : *qui ont des haut-de-chausses de peau, et le reste » de l'habillement aussi de peau.* Les habits de peau sont » très-anciens. Sans remonter à ceux d'Adam et d'Eve, les » Scythes et autres peuples Septentrionaux en portoient » pour se garantir du froid; et les habitans des climats » chauds en portoient aussi avant qu'ils fussent civilisés. » Voyez *Hieronymii Magii Miscellan. lib. III, cap. VII,* » *Thesaur. Critic. seu Fax. Art. tom. II, pag.* 1377 ».

BELLANGER.

(197) §. LXXI. *Ne s'abreuvent que d'eau.* Xénophon (*c*) assure de même qu'Hérodote, que les Perses ne buvoient que de l'eau. Cependant notre Historien dit ailleurs (*d*) que

(*a*) Athen. Deipnosophist. lib. VI, cap. IV, pag. 232, A.

(*b*) Apul. Florid. XV, pag. 790.

(*c*) Xenophon. Cyripæd. lib. I, cap. II, §. VIII, pag. 10; et §. XI, pag. 13.

(*d*) Herodot. lib. I, §. CXXXIII.

les Perses étoient adonnés au vin. La contradiction n'est qu'apparente. Pauvres, ils se contentoient de peu; devenus riches par les victoires de Cyrus et de ses successeurs, le luxe et tous les vices qu'il traîne à sa suite s'introduisirent parmi eux (*a*).

(198) §. LXXI. *Ne connoissent ni les figues.* « L'Historien » Hérodote (*b*) voulant prouver qu'un pays est vraiment » agreste, se contente de dire qu'il n'y croît ni figues, ni » rien autre chose de bon, comme s'il n'y avoit aucun autre » fruit qui l'emportât sur les figues, ou, comme si les » peuples chez qui venoit ce fruit, pouvoient absolument » manquer de quelque bien. Homère loue les fruits, les » uns pour leur grosseur, les autres pour leur couleur, » et quelques-uns pour leur beauté. La figue est le seul » fruit auquel il accorde la douceur. Il donne au miel l'épi- » thète de verd, de crainte d'appeler doux par imprudence, » ce qui a coutume d'être souvent amer; mais il n'accorde » cette épithète qu'à la figue, de même qu'au nectar, parce que » la figue est la seule chose douce qu'il y ait dans la nature ».

(199) §. LXXII. *Séparoit.* M. Wesseling a très-bien fait de rétablir l'ionisme οὔρος, mais il auroit dû écrire οὖρος avec l'accent circonflexe au lieu de l'aigu, de même que l'édition d'Alde et le msst *B* de la Bibliothèque du Roi. *Voyez* aussi les Commentaires d'Eustathe sur le premier livre de l'Iliade, page 149, ligne 16.

(200) §. LXXII. *Il coule vers le Nord.* « Il y a dans le grec : » *coulant en haut vers le Nord.* Je n'ai point cru devoir » exprimer ce mot *en haut;* il auroit été inintelligible. » L'eau suit toujours une pente et ne remonte jamais; mais » Hérodote appelle couler en haut, couler vers le pôle Sep- » tentrional qui est élevé. L'Halys coule en bas par rapport » à la pente du pays qu'il parcourt, mais dans un autre

(*a*) Xenophon. Cyripæd. lib. VIII, cap. VIII, §. V, et seq. pag. 554 et seq.

(*b*) Juliani Imperator. Epistol. XXIV, pag. 390, C, D; pag. 391, A.

» sens, *il coule en haut* par rapport aux points cardinaux
» du monde; car il coule du Midi vers le pôle Arctique qui
» est plus élevé ».

BELLANGER.

C'est une manière de parler fort usitée parmi les géographes. Ptolémée dit (*a*) : ὑπέρκεινται δὲ νῆσοι τῆς Ἰουερνίας, αἵ τε καλούμεναι Ἔβουδαι, ε τὸν ἀριθμόν. « Les cinq îles Ebudes » sont au Nord de l'Hibernie ».

(201) §. LXXII. *Cinq journées de chemin.* Scymnus de Chios (*b*), ayant dit que le Pont-Euxin est éloigné de sept journées de la côte maritime de la Cilicie, ajoute tout de suite qu'Hérodote paroît l'avoir ignoré, puisqu'il prétend que de la Cilicie au Pont-Euxin, il y a cinq journées de chemin. Ce Géographe n'évalue peut-être la journée qu'à 150 stades, comme cela se pratiquoit (*c*) quelquefois, et notre Historien à 200, comme on le voit (*d*) ailleurs. Suivant ce calcul, Scymnus donne à ce détroit 1,050 stades, et Hérodote 1,000. La différence devient alors si petite, qu'il faut être de bien mauvaise humeur pour intenter là-dessus un procès à notre Historien.

(202) §. LXXIII. *A tirer de l'arc.* Les Scythes avoient la réputation d'être d'excellens tireurs d'arc. De-là l'épithète de Scythe qu'on donnoit souvent à l'arc ou au carquois; témoin le commencement de cette jolie épigramme de Méléagre, qu'on trouve dans l'excellent Recueil des Poésies Grecques publié par M. Brunck.

Ναὶ (*e*) τὰν Κύπριν, Ερως, φλέξω τὰ σα, πάντα πυρώσας,
Τόξα τε, καὶ Σκυθικὴν ἰοδόκον φαρέτρην.

« De par Vénus, Amour, je brûlerai tout-à-fait et votre » arc et votre carquois à la Scythe ».

(*a*) Ptolem. Geogr. lib. II, cap. II, pag. 34.
(*b*) Scymni Chii Fragment. vers. 185 et seq. pag. 54.
(*c*) Herodot. lib. V, §. LIII.
(*d*) Id. lib. IV, §. CI.
(*e*) Analecta Veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 16. LII.

Le Scholiaste de (*a*) Théocrite rapporte que, selon Hérodote et Callimaque, Hercules apprit à tirer de l'arc du Scythe Teutarus. Il est très-sûr qu'Hérodote n'en dit pas un mot. Il faut donc lire Hérodore, célèbre Grammairien, dont il est souvent fait mention. Le témoignage de cet Ecrivain est contredit par Théocrite lui-même, qui dit qu'Hercules fut (*b*) instruit dans l'art de tirer de l'arc par Eurytus, l'un des Argonautes.

Les Athéniens avoient des Scythes à leur solde, et peut-être les autres Grecs aussi. « Nous soudoyons, dit Eschi- » nes, (*c*) trois cents archers Scythes ».

(203) §. LXXIII. *D'un caractère violent.* Il faut supprimer la négation, et lire nécessairement ὀργὴν ἄκρος, *d'un caractère violent*, avec M. l'Abbé (*d*) Geinoz et MM. Wesseling et Reiske. Ce n'est point une simple conjecture; cette correction est fondée sur le génie de la langue, sur le caractère emporté de Cyaxares, et principalement sur le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi. Je suis surpris que feu M. Wesseling, qui sentoit la force des raisons de M. l'Abbé Geinoz, et qui les a appuyées de nouvelles preuves, n'ait pas retranché la particule négative.

M. Coray n'est pas de l'avis de ces Savans, et ne veut pas qu'on retranche la négation, parce qu'il donne à ὀργή une autre signification. Mais écoutons parler ce Savant.

« Ὁ Κυαξάρης, ἦν γὰρ, ὡς διέδεξε, ὀργὴν οὐκ ἄκρος. Je crois » que ὀργὴ doit être pris ici dans la signification de γνώμη, » ψυχή, τρόπος, et que cette phrase est absolument la même » que celle-ci du Livre V, §. CXXIV. ἦν γὰρ δὴ, ὡς διέδεξε, » Ἀρισταγόρης ψυχὴν οὐκ ἄκρος. L'une et l'autre ne signifient, » ce me semble, rien autre chose, sinon qu'ils étoient des

(*a*) Schol. Theocrit. Idyll. XIII, vers. 56.

(*b*) Theocrit. Idyll. XXIV, vers. 106.

(*c*) Æschin. de Falsâ Legatione, pag. 422, E.

(*d*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVI, Hist. pag. 67.

» insensés, ἄκρος ὀργὴν ou ψυχὴν est la même chose que » ἀνὴρ ἔχων ξύνεσιν ἠκριβωμένην, comme dit (*a*) Aristophanes, » σοὶ (*b*) πυκνότης ἔνεστ' ἐν τῷ τρόπῳ. Hérodote appelle encore » un tel homme, lib. III, §. IV, γνώμην ἱκανός. Ceci me rap- » pelle un endroit de Cicéron, où cet Orateur a pris le » change sur le mot ὀργή. C'est dans ses Tusculanes, liv. III, » §. XXXI. Il y traduit ces vers d'Æschyle. Prometh. 378.

» Οὔκουν, Προμηθεῦ, τοῦτο γιγνώσκεις, ὅτι
» Ὀργῆς νοσούσης εἰσὶν ἰατροὶ λόγοι;

» Atqui, Prometheu, te hoc tenere existumo
» Mederi posse rationem iracundiæ.

» Cette *colère malade*, ὀργῆς νοσούσης a tellement choqué » les Critiques, qu'ils ont voulu l'expliquer par *colère* qui » rend malade. Mais la preuve qu'Æschyle a pris ὀργῆς dans » le sens de ψυχῆς, l'*ame malade*, c'est qu'en effet Plutarque, » Consolat. ad Apollon. 102, et Eustathe sur l'Iliade Θ. 696, » qui citent ce passage, lisent d'après une mauvaise leçon :

» Ψυχῆς νοσούσης εἰσὶν ἰατροὶ λόγοι.

» Il est évident que ψυχῆς n'est qu'une glose, qui a passé » de la marge dans le texte. Ainsi, je pense que ὀργὴν οὐκ » ἄκρος d'Hérodote, revient à-peu-près à cette expression » μικρὸς τὴν γνώμην, dont se sert Athénée, lib. VI, cap. XIII, » pag. 249, C ».

Je ne puis être de l'avis de M. Coray. Le seul exemple qui pourroit faire quelque illusion, est celui qu'il cite du livre V, §. CXXIV. Il avoit été mal rendu *non erat compos mentis*. Il falloit traduire *non erat animi constantis, il manquoit de fermeté*. M. Wesseling avoit prévenu l'objection de M. Coray. Quant aux autres exemples que cite ce savant, ils n'ont aucune parité. Mais je ne puis qu'approuver l'explication qu'il donne du passage d'Æschyle; et je

---

(*a*) Aristoph. Ran. vers. 1482.
(*b*) Ejusd. Equit. vers. 1132.

souscris volontiers à la critique qu'il fait de la manière dont Cicéron l'a traduit. Il est bien étonnant que Davies, le Président Bouhier, l'Abbé d'Olivet et M. Ernesti, n'aient pas saisi la difficulté du passage de Cicéron. Quant à celui d'Æschyle, M. Brunck ne l'a point expliqué, quoiqu'il méritât de l'être. M. Schutz l'a très-bien rendu. Mais lorsque ce savant ajoute qu'on ne peut découvrir quelle est la véritable leçon, et qu'il y a autant de raison pour ψυχῆς que pour ὀργῆς, je ne puis être de son avis. Il y a une règle certaine en critique, qui est, que lorsqu'il se trouve deux mots, dont l'un se prend dans une acception ordinaire, et l'autre dans une signification qui ne l'est pas, les Copistes ont presque toujours adopté le mot ordinaire, parce qu'ils n'entendoient pas l'autre.

Le passage d'Athénée signifie *homme de peu d'esprit*, et par conséquent ne peut servir à étayer l'opinion de M. Coray. J'ajoute que si Hérodote eût voulu dire que Cyaxares étoit un insensé, il se seroit servi de cette expression : ἦν οὐ φρενήρης.

(203 *) §. LXXIV. *Et la sixième, il y eut une espèce de combat nocturne.* ἐν μὲν.... ἐν δὲ. La particule μὲν indique que pendant les cinq premières années, les avantages et les désavantages furent compensés. ἐν δέ prouve qu'il s'agit de la sixième année, et qu'il est question de cette espèce de combat nocturne dont il va parler. Ce ne fut pas un combat de nuit, comme j'avois traduit dans ma première édition, mais un combat qui fut livré en plein jour. Une éclipse de soleil étant survenue, l'obscurité fut assez grande pour qu'on pût la comparer en quelque sorte à la nuit. Aussi Hérodote ne dit pas simplement νυκτομαχίην, mais νυκτομαχίην τινά.

(204) §. LXXIV. *Le jour se changea tout-à-coup en nuit.* Hérodote s'exprime toujours de cette manière ; ce qui a fait croire à Dodwell que cet Historien étoit fort ignorant en astronomie. Il peut se faire que ce Savant eût raison ; mais

lorsqu'il ajoute que Thalès n'étoit pas assez habile Astronome pour prédire cette éclipse, je crois qu'il se trompe. *Nec enim* (*a*) *Thaleti* dit-il, *peritiam illam astronomiæ facile concessero, quæ necessaria erat ad eclipsim prædicendam. Nondùm scilicet à Cleostrato diviso per signa Zodiaco, nec constituto supputationis exordio ab Ariete. Nondùm vel spatio Lunaris Syzygiæ menstruo satis accuratè constituto. Nondùm inventis illius cyclis aut epicyclis aut nodis. Nondùm vel illo satis confesso, corporum opacorum interpositionibus eclipses esse tribuendas. His nondùm exploratis, quæ, quæso, poterant esse cœlestium Luminarium Tabulæ? quæ accuratæ supputationes ?*

Suivant le même Dodwell, l'obscurité subite, qui fit séparer les deux armées, provenoit de quelques exhalaisons épaisses qui obscurcirent le soleil. *Tenebras* (*b*) *ergò potiùs subitò obortas fuisse suspicor, quas Thales è regionis tempestatisque exhalationibus observatis prædixerit, quàm veram eclipsim.* Une telle prédiction seroit bien plus étonnante. En voulant diminuer les connoissances astronomiques de Thalès, on lui en suppose de bien supérieures en physique, et telles qu'il ne s'en est jamais vu.

Ce savant préfère ce sentiment, quoique dénué de toute vraisemblance, au témoignage de (*c*) Cicéron, de Pline (*d*) et de plusieurs autres Auteurs. Eudémus de Rhodes, disciple d'Aristote, s'exprime, au rapport de S. Clément d'Alexandrie, de même que Cicéron et Pline. Voici ses paroles :

« Eudémus (*e*) dit dans son Histoire de l'Astrologie,

---

(*a*) Dodwell in addendis ad Dissertat. de Cyclis, pag. 911.

(*b*) Id. ibid. pag. 912.

(*c*) Cicer. de Divinat. lib. I, §. XLIX.

(*d*) Plin. Hist. Natural. lib. II, cap. XII, tom. I, pag. 78.

(*e*) Θάλην δὲ Εὔδημος ἐν ταῖς Ἀστρολογικαῖς ἱστορίαις, τὴν γενομένην ἔκλειψιν τοῦ ἡλίου προειπεῖν φησὶ, καθ' οὓς χρόνους συνῆψαν μάχην πρὸς ἀλλήλους Μῆδοί τε καὶ Λυδοὶ, βασιλεύοντος Κυαξάρους μὲν τοῦ

» que Thalès prédit l'éclipse de soleil qui arriva dans le » temps que les Mèdes et les Lydiens étoient aux prises. » Cyaxares, père d'Astyages, régnoit alors en Médie, et » Alyattes, père de Crésus, en Lydie. Hérodote s'accorde » avec lui dans son premier Livre. Ces temps se rapportent » aux environs de la cinquantième olympiade ».

Les Égyptiens étoient, du temps de Thalès, habiles en Astronomie. Ce Philosophe avoit puisé (*a*) chez eux les connoissances qu'il avoit en Géométrie. On peut présumer, sans craindre de se tromper, qu'il s'étoit instruit de l'Astronomie chez ce peuple.

Il s'agit maintenant de déterminer l'année de cette éclipse. Les sentimens sont fort partagés, et je doute fort qu'on ait dit à ce sujet quelque chose de bien satisfaisant. S'il est aisé de renverser les systêmes des Chronologistes, il ne l'est pas d'en élever un qui se soutienne contre toutes les difficultés, et même je ne le crois guère possible. Quoi qu'il en soit, après avoir exposé en peu de mots les sentimens de ceux qui m'ont précédé, je me déterminerai pour celui qui me paroît le plus juste.

Eudémus s'exprime d'une manière trop vague. Je ne m'arrêterai point par conséquent à son opinion, qui doit nécessairement coïncider avec celle de Pline, ou avec celle de Scaliger; les éclipses que rapportent ces deux Auteurs étant les plus près du terme qu'il assigne. Pline le Naturaliste (*b*) place cette éclipse la quatrième année de la quarante-huitième olympiade. Il a été suivi en cela par le P. Riccioli (*c*), M. Desvignoles (*d*) et M. le Président de

---

Ἀστυάγους πατρὸς, Μήδων· Ἀλυάττου δὲ τοῦ Κροίσου, Λυδῶν. Συνάδει δὲ αὐτῷ καὶ Ἡρόδοτος ἐν τῇ πρώτῃ. Εἰσὶ δὲ οἱ χρόνοι ἀμφὶ τὴν πεντηκοστὴν Ὀλυμπιάδα. Clement. Alexandr. Stromat. lib. I, pag. 354.

(*a*) Diogen. Laert. in Thalete, lib. I, Segm. XXIV, pag. 15.

(*b*) Plin. Hist. Natural. lib. II, cap. XII, vol. I, pag. 78.

(*c*) Riccioli Chronolog. Reformat. vol. I, pag. 228.

(*d*) Desvignol. Chronolog. liv. IV, chap. V, §. VII et suiv.

Brosses (*a*). Il y eut, il est vrai, une éclipse le 28 Mai de l'an de la période julienne 4,129; mais l'année Olympique commençant au solstice d'été, le mois de Mai 4,129 répond à la troisième année de la quarante-huitième olympiade. Ce ne peut être l'éclipse prédite par Thalès.

1°. Cyaxares, sous qui elle arriva, mourut l'an 4,120. Cicéron prétend (*b*), il est vrai, qu'Astyages régnoit alors. J'ignore s'il avoit d'autres Mémoires que ceux que nous avons; mais Hérodote dit le contraire; et Eudémus, dont j'ai rapporté un peu plus haut le passage, s'accorde parfaitement bien avec cet Historien, excepté sur le nombre des olympiades.

2°. L'éclipse du 28 Mai 4,129 ne fut visible à Sardes que peu avant le coucher du soleil; mais comme la bataille ne se donna pas près de cette ville, mais sur les bords de l'Halys, bien loin que cette éclipse ait été totale, elle n'a point dû y être remarquée à cause du coucher du soleil.

Scaliger s'est déclaré pour cette éclipse dans ses Remarques sur (*c*) Eusèbe, et dans l'Ouvrage intitulé Ὀλυμπιάδων ἀναγραφή (*d*); mais peu d'accord avec lui-même, il s'est déterminé dans un autre ouvrage (*e*) pour celle qui arriva le premier Octobre 4,131.

Il y eut, il est vrai, une éclipse de soleil le premier Octobre 4,131, mais elle dut arriver à Sardes à six heures

---

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXI, Mém. pag. 33. Il y a dans ce Mémoire quelques légeres inexactitudes. Par exemple, pag. 31, M. de Brosses fait dire à Hérodote que des Scythes chassés de Médie, allèrent chercher un asyle auprès d'Alyattes. Ces Scythes ne furent point chassés de Médie, ils se retirèrent d'eux-mêmes, de crainte que Cyaxares ne les punît du meurtre qu'ils avoient commis.

(*b*) Cicer. de Divinat. lib. I, §. XLIX. *Voyez* mon Essai de Chronologie, chapitre IV des Rois Mèdes.

(*c*) Animadversion. ad Eusebium, pag. 89.

(*d*) Ἔκλειψις ἡλίου ἣν Θαλῆς συμβησομένην προειρήκει. Euseb. Pamphil. Thesaur. Tempor. pag. 316, col. 2.

(*e*) De Emendat. Temporum in Canonibus Isagogicis, pag. 321.

54 minutes du soir : or le soleil étoit alors couché ; à plus forte raison devoit-il l'être, lorsque l'éclipse parvint sur les bords de l'Halys.

Usher, Archevêque d'Armagh, la met le 20 Septembre 4,113. Ce Savant n'a pas fait attention que cette année fut bissextile : ainsi il auroit dû dire le 19 Septembre. Il y eut une éclipse, mais elle ne fut visible qu'au-delà du Pont-Euxin, vers le Nord.

Seth Calvisius fixe cette éclipse au 2 Février 4,107, mais la nuit devoit être alors bien avancée.

M. Bayer (*a*) pense que l'éclipse de Thalès est celle qui arriva le 17 Mai 4,111 entre neuf et dix heures du matin ; mais Cyaxares n'étoit point encore en guerre avec Alyattes, et ce fut cette année que Ninive fut prise, comme je l'ai prouvé (*b*) ailleurs.

Les PP. (*c*) Petau et (*d*) Hardouin, le Chevalier (*e*) Marsham, feu M. le Président Bouhier (*f*) et le P. Corsini (*g*), Clerc Régulier des Ecoles Pies, se sont déterminés pour l'éclipse qui parut le 9 Juillet 4,117. J'ai cru devoir l'adopter, parce qu'elle s'accorde mieux avec la Chronologie que toutes les autres. La seule objection qu'on y puisse former, c'est que l'ombre passa au-dessus du Pont-Euxin par la Scythie et le Palus Mæotis. Il est vrai que cette éclipse ne fut point centrale sur les bords de l'Halys, cependant elle dut y être très-considérable (*h*), et il n'est point

---

(*a*) Commentar. Acad. Petropolit. ann. 1728, pag. 332.

(*b*) Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 63 ; seconde édition, pag. 72.

(*c*) De Doctrinâ Temporum, lib. x, cap. 1, tom. II, pag. 86, col. 2, sub finem.

(*d*) Dissertat. de LXX Hebdomad. Danielis, §. III.

(*e*) Chronic. Canon. &c. pag. 561.

(*f*) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 42.

(*g*) Fast. Attic. tom. III, pag. 68.

(*h*) Petav. de Doctrinâ Temporum, tom. II, lib. x, cap. 1, pag. 87, col. 1.

étonnant qu'elle ait causé de l'épouvante à des nations superstitieuses et plongées dans les ténèbres de l'ignorance. Des comètes, des aurores boréales ont répandu la consternation parmi des peuples qui avoient fait de grands progrès dans les sciences. Un phénomène aussi étrange pour des nations qui en ignoroient la cause, dut être consigné dans ses Annales, avec les couleurs que lui prêtèrent la frayeur et l'amour du merveilleux. C'est vraisemblablement de ces Annales qu'Hérodote l'aura tirée, avec la circonstance que le jour fut changé en nuit; circonstance exagérée, qui ne prouve que l'effet de la superstition sur des esprits peu éclairés.

(205) §. LXXIV. *Syennésis, Roi de Cilicie et Labynète,* etc. « Il paroît par l'Histoire, que le nom de Syen- » nésis étoit commun aux Rois de Cilicie; du moins est-il » sûr que quatre Princes l'ont porté. Le premier vivoit en » même temps que Cyaxares; le second étoit contempo- » rain (a) de Darius, Roi de Perse; le troisième de Xer- » xès (b), et le quatrième d'Artaxerxès (c). Le nom de La- » bynète se rencontre souvent parmi les Rois de Babylone. » Celui qui rétablit la bonne intelligence entre les Mèdes » et les Lydiens s'appeloit Nabuchodonosor ».

BELLANGER.

(206) §. LXXIV. *Se font encore de légères incisions.* La Traduction de Gronovius n'est pas soutenable en cet endroit. M. Wesseling a très-bien prouvé qu'ὁμοχροΐη signifioit *la superficie.* Horreus l'avoit prévenu dans ses Notes sur Eschines le Socratique, Dialogue III, §. XV, pag. 152.

(207) §. LXXIV. *Et lèchent réciproquement le sang,* &c. Les Scythes avoient une coutume à-peu-près pareille.

(a) Herodot. lib. V, §. CXVIII.

(b) Id. lib. VII, §. XCVIII.

(c) Xenoph. Cyri Exped. lib. I, cap. II, §. XXV, pag. 15.

Voyez

*Voyez* Hérodote, Liv. IV, §. LXX. « Les Siamois (*a*)
» veulent-ils se jurer une amitié éternelle, ...... ils se piquent une partie du corps pour en faire sortir du sang, qu'ils boivent réciproquement. C'étoit ainsi que les anciens Scythes et Babyloniens scelloient leurs alliances. Presque tous les peuples modernes de l'Orient observent cet usage ». *Voyez* liv. IV, §. LXX, note 155.

(208) §. LXXV. *Thalès de Milet.* Thalès étoit de Milet, ville d'Ionie, mais ses ancêtres étoient originaires de Phénicie (*b*). Il étoit, au rapport de Platon (*c*), de l'illustre Maison des Thélides, qui descendoit de Cadmus et d'Agénor. S. Clément d'Alexandrie assure aussi qu'il étoit (*d*) de race Phénicienne, Θάλης δὲ Φοῖνιξ ὢν τὸ γένος. Diogène de Laerte rapporte différens sentimens (*e*); les uns le faisant Phénicien d'origine, mais né à Milet; d'autres prétendant qu'il étoit né en Phénicie, et qu'il étoit venu s'établir à Milet. Hygin le fait Phénicien. *Thales* (*f*) *enim qui diligenter de his rebus exquisivit.... natione fuit Phœnix, nec ut Herodotus dicit, Milesius* (*g*). Hygin est un Auteur trop moderne pour faire prévaloir son autorité sur celle d'Hérodote. Eusèbe dit (*h*) qu'il étoit Phénicien, selon quelques Auteurs, et de Milet, selon d'autres.

Il avoit appris (*i*) la Géométrie des Egyptiens, et il fut le (*k*) premier qui fit connoître cette science aux Grecs. Il étoit habile Physicien et grand Astronome. *Geometri-*

---

(*a*) Histoire Civile et Naturelle du royaume de Siam, tom. I, pag. 63.

(*b*) Herodot. lib. I, §. CLXX.

(*c*) Diogen. Laert. lib. I, Segment. XXII, pag. 15.

(*d*) Clement. Alexandrin. Stromat. lib. I, pag. 354.

(*e*) Diogen. Laert. lib. I, Segment. XXII, pag. 15.

(*f*) Hygin, Poetic. Astronom. lib. II, §. II, pag. 424.

(*g*) J'ai suivi la correction de Scheffer.

(*h*) Eusebii Præparat. Evangel. lib. X, cap. IV, pag. 471, B.

(*i*) Diogen. Laert. lib. I, Segm. XXIV, pag. 16.

(*k*) Apul. in Floridis, pag. 816.

*væ (a) penes Graios primus repertor, et naturæ rerum certissimus explorator, et astrorum peritissimus contemplator maximas res parvis lineis reperit : temporum ambitus, ventorum flatus, stellarum meatus, tonitruum sonora miracula, siderum obliqua curricula, solis annua reverticula : idem lunæ vel nascentis incrementa, vel senescentis dispendia, vel delinquentis obstacula. Idem sane jam proclivi senectute divinam rationem de sole commentus est. Quam equidem non didici modo, verum etiam experiundo comprobavi : quotiens sol magnitudine suâ circulum, quem permeat, metiatur. Id a se recens inventum Thales memoratur edocuisse Mandraytum Prienensem. Qui novâ et inopinatâ cognitione impendio delectatus, optare jussit quantam vellet mercedem sibi pro tanto documento rependi. Satis, inquit Thales sapiens, mihi fuerit mercedis, si id, quod a me didicisti, cum proferre ad quospiam cœperis, tibi non adsciveris; sed ejus inventi me potius quam alium repertorem prædicaveris.* Il paroît, par ce dernier trait, que ce Philosophe, bien différent de ceux qui s'en attribuent aujourd'hui le nom, étoit plus sensible à l'honneur qu'à l'intérêt.

Quoi qu'en aient dit plusieurs anciens, et entr'autres (b) Saint Augustin, il paroît que Thalès n'avoit rien écrit. Ecoutons Thémistius : « Quoique (c) Thalès ait fait un » grand nombre de découvertes, il ne les a pas cependant » écrites, ni lui, ni aucun autre Philosophe de ce temps-là. » Anaximandre, fils de Praxiadès, ne l'a pas imité en tout. » Il a changé sur-le-champ cela, et s'est écarté de l'usage » reçu, en ce qu'il a osé, le premier d'entre les Grecs » dont nous ayons connoissance, publier un ouvrage sur la » Nature. Il étoit auparavant honteux chez les anciens

(a) Apul. in Floridis, pag. 816.
(b) S. August. de Civitate Dei, lib. VIII, cap. II, pag. 191, B.
(c) Themistii Orat. XXVI, pag. 317, B, C.

» Grecs de donner au public des ouvrages ; ce n'étoit pas » une chose consacrée par l'usage ».

Thalès de Milet a dit le premier : « que l'eau est le principe » de toutes choses : et que Dieu est cette intelligence par qui » tout est formé de l'eau ». *Thales* (*a*) *enim Milesius, qui primus de talibus rebus quæsivit, aquam dixit esse initium rerum : Deum autem, eam mentem, quæ ex aquâ cuncta fingeret.* Lactance s'exprime de même, soit qu'il ait emprunté ses expressions de Cicéron ou de quelque autre auteur. *Thales* (*b*) *Milesius, qui unus e septem Sapientum numero fuit, quique primus omnium quæsisse de causis naturalibus traditur, aquam esse dixit, ex quâ nata sint omnia : Deum autem esse mentem, quæ ex aquâ cuncta formaverit.* Saint Augustin (*c*) dit aussi que Thalès regardoit l'eau comme le principe de tout ; mais il n'ajoute pas qu'il reconnoissoit Dieu comme une intelligence par qui tout avoit été formé de l'eau. *Aquam tamen putavit rerum esse principium, et hinc omnia elementa mundi, ipsumque mundum, et quæ in eo gignuntur existere.*

Il ne faut pas confondre ce Philosophe avec un Poète et Musicien de même nom, contemporain de Lycurgue. Celui-ci, qui étoit de Crète, guérit par le moyen (*d*) de la musique les Lacédémoniens affligés de la peste.

A l'égard de la manière dont Crésus passa l'Halys, ce qui n'étoit alors qu'un bruit fort répandu parmi les Grecs, suivant la remarque de notre Historien, a été adopté comme un fait indubitable par les Auteurs qui sont venus après lui. *Voyez* le Scholiaste d'Aristophanes sur le vers 18 des Nuées ; Lucien, Hippias, §. 11, tome III, page 68 ; et Diogènes de Laerte, liv. 1, segment XXXVIII, page 23.

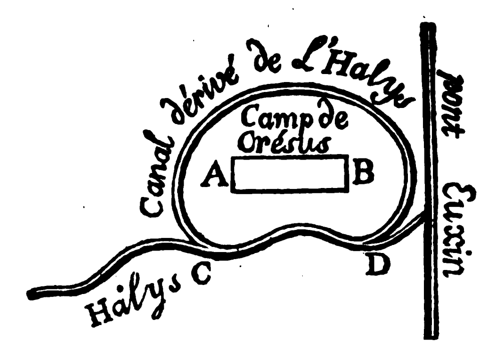
(*a*) Cicero de Naturâ Deorum, lib. 1, § x.

(*b*) Lactant. Divinar. Institut. lib. 1, cap. v, pag. 17.

(*c*) S. August. de Civitate Dei, lib. VIII, cap. II, pag. 191, B.

(*d*) Pausan. lib. 1, cap. XIV, pag. 35. Plutarch. de Musicâ, pag. 1146, C.

(209) §. LXXV. *Fit aussi passer à la droite de l'armée, &c.* Il faut se représenter que Crésus vouloit entrer dans la partie de la Cappadoce qu'on appeloit la Ptérie. Ce petit pays étoit près de l'embouchure de l'Halys. Crésus s'y rendit en ligne directe; mais comme ce fleuve n'étoit pas guéable en cet endroit, il fut obligé de le remonter, pour y chercher un gué. Il avoit donc cette rivière à la gauche de son camp. Il est important de se bien mettre dans la tête la marche de Crésus, afin d'entendre cet endroit de notre Auteur. La figure ci-jointe en donnera l'intelligence.




Les troupes de Crésus étant arrivées en B, et ne trouvant pas de gué, elles remontent jusqu'en A, ayant la rivière sur leur gauche. On dériva un canal en C; ce canal longea par conséquent l'armée à droite, passa derrière l'armée en B, et rejoignit l'Halys en D. Ainsi le fleuve qui couloit à la gauche du camp passa aussi à la droite.

(210) §. LXXV. *Il fit creuser.* Un (*a*) homme d'esprit et très-instruit, à qui je communiquai ce passage, me demanda pourquoi ce grand travail pour faire passer une rivière à une armée. Un pont n'auroit-il pas coûté mille fois moins de peine? n'y avoit-il donc point de matériaux en ce pays

(*a*) Feu M. de la Grange, connu dans la République des Lettres par une excellente traduction de Lucrèce et de Senèque.

pour le construire ? Ce qui a paru difficile à un homme de ce mérite, peut en embarrasser d'autres. Voici donc ce que j'y réponds : quand on vouloit construire un pont dans ces temps anciens, on commençoit par creuser un autre canal à la rivière, afin d'en détourner les eaux ; et lorsque l'ancien lit étoit à sec, ou que du moins il y restoit bien peu d'eau, on construisoit alors le pont, comme on le voit plus bas, §. CLXXXVI. Il devoit par conséquent coûter beaucoup moins de peine à Crésus de détourner la rivière, que d'y élever un pont ; ce n'étoit que la moitié du travail.

Quoi qu'il en soit, le nouveau canal fut achevé en une nuit, si l'on en croit (a) Lucien, qui avoit emprunté cette particularité de (b) Sosicrates, ou peut-être de quelques autres auteurs. Mais ce fait me paroît trop merveilleux, et sans doute il n'avoit pas encore été imaginé du temps d'Hérodote ; autrement cet Historien ne l'auroit pas passé sous silence.

(211) §. LXXV. *Il ne fut pas plutôt.* Dans toutes les éditions la virgule est après ἐσχίσθη ; j'ai suivi dans ma traduction la ponctuation du msst *A* de la Bibliothèque du Roi, qui la met seulement après ὁ ποταμὸς.

(212) §. LXXVI. *Assembla son armée.* Cyrus, intimidé (c) par les menaces de Crésus, vouloit se retirer dans l'Inde. Sa femme Bardane le rassura et l'engagea à consulter Daniel, qui, en plus d'une occasion lui avoit prédit l'avenir à elle et à Darius Mède. Cyrus ayant consulté le prophète, celui-ci lui apprit qu'il seroit victorieux. Encouragé par cette réponse, il fit ses préparatifs.

Cela me paroît une de ces fables que les Juifs et les premiers Chrétiens ne se faisoient aucun scrupule d'adopter comme autant de vérités incontestables. La ville de Baby-

(a) Lucian. in Hippiâ, §. II, tom. III, pag. 68.
(b) Diogen. Laert. lib I, §. XXXVIII, pag. 23.
(c) Suidas, voc. Κροῖσος.

lone n'étant pas encore prise, Cyrus ne pouvoit pas connoître Daniel.

(213) §. LXXVI. *En faveur de l'un ou de l'autre parti.* M. Peyssonnel (*a*) prétend que Crésus fut d'abord battu par Cyrus, près de *Ptélia*, ville de la Cappadoce. Il a sans doute voulu dire *Ptéria;* mais où a-t-il puisé cette anecdote? Hérodote dit (*b*) positivement que la nuit sépara les deux armées, et que ni l'une ni l'autre ne put s'attribuer la victoire. De plus, il n'est point dit dans Hérodote, que le combat se soit donné près de Ptérie, mais dans la Ptérie. Cet Historien raconte, il est vrai, que Crésus prit la ville des Ptériens, mais il ne dit point quel étoit son nom, et à quelle distance de cette ville la bataille se donna. Si Étienne de Byzance la nomme Ptérie, il est clair que ce n'est de sa part qu'une conjecture que lui a fait naître cet endroit d'Hérodote. Nul autre Auteur n'en parle; je ne crois pas même qu'il soit fait ailleurs mention de la Ptérie.

(214) §. LXXVII. *Labynète.* C'est Labynète II du nom. Le canon de Ptolémée l'appelle Nabonadius (*c*), Bérose et (*d*) Mégasthènes Nabonid, ou Nabannidoch. Ces deux noms Labynète et Nabonid ne sont pas si différens qu'ils le paroissent à la première vue. Les anciens Latins disoient (*e*) *vallum* pour *vannum*, et Pierius Valerianus dit sur le vers 166 du premier livre des Géorgiques de Virgile, qu'il a trouvé dans un msst de Rome *mustica vallus* au lieu de *mystica vannus*. Les Athéniens disoient de même λίτρον pour νίτρον, πλεύμων pour πνεύμων, d'où les Latins ont fait *pulmo.* Il n'est donc pas étonnant qu'Hérodote ait changé Nabonid en Labynète.

Ce prince fut le dernier Roi de Babylone. Il s'unit à Cré-

(*a*) Peyssonnel, Voyage à Magnésie, &c. pag. 301.
(*b*) Herodot. lib. I, LXXVI.
(*c*) Eusebii Præpar. Evangel. lib. IX, §. XL, pag. 455.
(*d*) Id. ibid. lib. IX, §. XLI, pag. 457.
(*e*) Varro de Linguâ Latinâ, pag. 34, lin. 7.

sus pour réprimer la trop grande puissance de Cyrus. La même raison avoit engagé Amasis à se liguer avec lui.

*Voyez* mon Essai de Chronologie chap. v, le Canon Chronologique qui est à la suite de ce chapitre, année 572, et le Canon Chronologique à la fin de la Chronologie, années 4,142 et 4,176.

(215) §. LXXVIII. *Telmesse.* Voyez notre Table Géographique, à la fin d'Hérodote; et sur ces interprètes des songes et des prodiges, consultez la savante note de M. Ruhnken, sur le mot Ἐξηγηταί, dans le Lexique de Timée.

Telmisus ou Telmissée (*a*) étoit fils d'Apollon (*b*) et d'une des filles d'Anténor. Ce Dieu eut commerce avec elle sous la forme d'un petit chien, et pour la récompenser il lui accorda le don d'interpréter les prodiges. Son fils Telmisus eut la même prérogative. Il fut enterré sous l'autel d'Apollon, dans la ville de son nom, dont probablement il étoit le fondateur. S. Clément d'Alexandrie (*c*) le fait exercer la divination en Carie. Mais voyez notre Table Géographique au mot *Telmesse.*

(216) §. LXXVIII. *Avant leur retour.* Il y a dans le grec: πρὶν ἢ ὀπίσω σφέα ἀναπλῶσαι ἐς τὰς Σάρδις, *priusquàm retrò Sardes renavigarent.* Comme je ne vois point de rivière qui aille de Sardes à Telmesse, je conjecture que ces députés firent leur voyage par mer, et qu'ils s'embarquèrent au port le plus prochain de Sardes. Il falloit, il est vrai, faire un long détour; mais peut-être n'y avoit-il point alors de route qui conduisît par terre de Sardes à Telmesse; peut-être aussi les chemins qui y conduisoient, étoient-ils occupés par les partis ennemis.

(217) §. LXXX. *Découverte.* Ψιλὸς, *nudus*, indique que cette plaine n'avoit ni arbres, ni buissons.

(*a*) C'est ainsi que le nomme S. Clément d'Alexandrie, Cohortat. ad Gentes, pag. 40, lin. 3.

(*b*) Suidas, voc. Τελμισσεῖς.

(*c*) Clementis Alexandrin. Stromat. lib. 1, pag. 400, lin. 6.

(218) §. LXXX. *Qui se jettent dans l'Hermus.* Je lis συῤῥηγνῦσι au plurier, avec le msst *A* de la Bibliothèque du Roi. L'Hermus, qui se décharge dans la mer, près de Phocée, et non près de Pergame, comme l'avance M. Peyssonnel (*a*), coule d'une montagne consacrée à Cybèle : ὃς ἐξ ὔρεος ἰρῦ Μητρὸς Δινδυμήνης ῥέων. M. Peyssonnel, qui n'a point entendu ce passage, en a pris occasion d'appeler cette montagne (*b*) Hirus. Ἰρῦ est un ionisme pour ἱερῦ génitif de ἱερὸς, *sacer*. Il répète la même faute un peu plus bas (*c*). Si M. Peyssonnel eût pu lire Hérodote dans l'original, il n'auroit point fait une pareille méprise. On voit qu'il n'a consulté que la traduction de Duryer, faite elle-même sur le latin de Laurent Valla. Henri Étienne, un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à la France, avoit corrigé cette faute de Valla.

(219) §. LXXX. *D'une montagne consacrée.* Hérodote ne dit pas le nom de cette montagne; mais ce ne peut être le mont Dindyme, qui étoit près de Cyzique.

(220) §. LXXXII. *Du lieu nommé Thyrée.* Thyrée et Anthéné étoient dans la Cynurie. La première de ces places étoit de la dernière importance pour les Argiens : elle leur servoit de communication pour se rendre par terre aux autres places qui leur appartenoient sur la même côte; les Argiens redemandèrent (*d*) ce pays dans la guerre du Péloponnèse.

(221) §. LXXXII. *Se l'étoient approprié.* Thyrée (*e*) faisoit partie de la Cynurie. Les Cynuriens étoient Argiens d'origine; ils étoient une colonie d'Argos qui y avoit été conduite par Cynurus, fils de Persée. Depuis la conquête des Héra-

(*a*) Peyssonnel, Voyage à Magnésie, &c. pag. 298.

(*b*) Ibid.

(*c*) Ibid. pag. 302.

(*d*) Thucydid. lib. v, §. XLI, pag. 342.

(*e*) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. II, pag. 207; cap. VII, pag. 219.

clides, les Cynuriens ne regardant plus comme leurs parens un peuple soumis à une domination étrangère, non-seulement ils permirent à des brigands d'insulter l'Argolide, mais ils y firent encore eux-mêmes des incursions. Les Lacédémoniens entrèrent à cette occasion dans leur pays, et l'ayant soumis, ils en chassèrent tous les habitans en âge de porter les armes. Cela se passa sous le règne d'Echéstratus, Roi de Lacédémone. Sous le règne de Labotas, qui lui succéda, les Argiens redemandèrent aux Lacédémoniens la Cynurie : ceux-ci refusèrent de la rendre : la guerre s'alluma à cette occasion entre les deux peuples : il ne s'y passa rien de mémorable : ils firent entr'eux une paix qui subsista sous plusieurs Rois. Mais comme l'inimitié étoit plutôt assoupie qu'éteinte, la guerre se ralluma plusieurs siècles après, et fut enfin terminée à l'avantage des Lacédémoniens vers la fin du règne de Crésus, c'est-à-dire, vers les années 4,169 et 4,170 de la période julienne, 545 et 544 avant notre ère.

(222) §. LXXXII. *Vers l'Occident.* Thyrée et toute cette côte est à l'Ouest, relativement à l'Argolide, qui est à l'Est.

(223) §. LXXXII. *Ne seroient pas présentes.....* Tel est le sens que j'ai donné à ces mots de l'original : μηδὲ παραμένειν ἀγωνιζομένων, que le Traducteur latin a mal rendu, *nec permanerent dùm dimicaretur*, au lieu qu'il falloit dire : *nec adsiderent dimicantibus.* Voyez M. Toup, *Emendat. in Suid. part. III, pag. 17. Et ex nuperâ edit. tom. II, pag. 33.*

Au reste, παραμένειν se trouve non-seulement dans les mssts de Médicis, de Sancroft et du Docteur Askew, mais encore dans le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi.

(224) §. LXXXII. *On en vint aux mains.* Plutarque dit au contraire, que les Amphictyons se transportèrent sur les lieux, et qu'ayant été témoins de l'action d'Othryades, ils adjugèrent la victoire aux Lacédémoniens, sans parler d'un second combat. Il cite (*a*) pour garant Chrysermus dans son

---

(*a*) Plutarch. Parallel. pag. 306, A et B.

troisième Livre des Péloponnésiaques, ou Histoire du Péloponnèse. Pausanias (*a*) assure que les Argiens s'attribuèrent la victoire, quoique l'événement eût été douteux, suivant la prédiction de la Sibylle, et ils envoyèrent à Delphes un cheval de bronze à l'imitation du cheval de bois (*b*). C'est un ouvrage d'Antiphanes d'Argos. Les Lacédémoniens prétendirent aussi avoir eu l'avantage; et dans les Gymnopédies, fête destinée à en perpétuer le souvenir, les chefs des chœurs Lacédémoniens (*c*) portoient des couronnes de branches de palmier, que l'on appeloit couronnes Thyréatiques. Sosibe dit que de son temps on les nommoit (*d*) Psilines.

(225) §. LXXXII. *Qui auparavant avoient des cheveux courts.* Tous les Grecs portoient autrefois leurs cheveux fort longs. Homère les appelle par cette raison καρηκομόωντες. Les Lacédémoniens les avoient-ils alors longs ou courts? question fort peu importante, et dont je ne parle que parce qu'elle tient aux usages anciens. Il paroît par Hérodote, qu'ils ne commencèrent à laisser croître leurs cheveux qu'après la bataille de Thyrée; mais si l'on croit Xénophon (*e*), cette coutume remonte plus haut, et fut établie par Lycurgue. Plutarque attaque notre Auteur sans le nommer. « Il n'est » pas vrai (*f*), dit-il, comme le prétendent quelques-uns, » que les Argiens s'étant fait raser la tête en signe de deuil, » après la grande perte qu'ils venoient de faire contre les » Lacédémoniens, ceux-ci au contraire laissèrent croître » leurs cheveux, pour témoigner la joie qu'ils avoient de » leur victoire ».

Dacier dit dans une note sur ce passage: « Il est étonnant

(*a*) Pausan. Phocic. sive lib. X, cap. IX, pag. 821.

(*b*) Il veut parler du cheval de Troie.

(*c*) Athen. Deipnosoph. lib. XV, cap. VI, pag. 678, B.

(*d*) Ibid. au sujet de Sosibe, voyez Suidas, aux mots Δικηλιστῶν et Σωσίβιος.

(*e*) Xenophont. Lacedæmon. Polit. cap. XI, §. III, pag. 87.

(*f*) Plutarch. in Lysandro, pag. 433, F.

» qu'Hérodote ait donné dans une fable de cette nature sur » une chose si voisine de son temps ». Et c'est justement cette proximité de temps qui auroit dû faire penser à Dacier qu'Hérodote étoit mieux instruit que Plutarque. « Mais, » insiste Dacier, Plutarque réfute fort bien ce conte par » l'établissement de Lycurgue ». L'assertion de Plutarque n'est point une preuve. Si l'on avoit à prendre parti, il seroit plus naturel de se décider en faveur d'Hérodote que de Plutarque, qui étoit jaloux de notre Historien, et qui d'ailleurs étoit trop éloigné de cet événement, auquel Hérodote touchoit pour ainsi dire.

Il y avoit aussi (*a*) des gens qui pensoient que cet usage avoit commencé au temps où les Bacchiades se sauvèrent de Corinthe et se réfugièrent à Lacédémone. Leurs têtes rases les ayant fait paroître difformes, les Lacédémoniens laissèrent croître dès ce moment leurs cheveux.

Les Lacédémoniens se rasoient la barbe de la lèvre supérieure, par une ordonnance des Ephores, à leur entrée (*b*) en charge. Le but de cette loi étoit de les accoutumer à obéir jusques dans les plus petites choses. Je n'insiste sur ces bagatelles que parce que nos Peintres n'observent pas assez le costume.

(226) §. LXXXII. *Quant à Othryades.* « Sparte, célèbre » par le temple de Castor et Pollux, ne le fut pas moins par » les illustres qualités d'Othryades : *Sparta* (*c*) *insignis cùm Pollucis et Castoris templo; tùm etiam Othryadis illustris viri titulis.* Othryades, l'un des trois cents Lacédémoniens choisis pour combattre à Thyrée, fut blessé. S'étant tenu caché parmi les morts, il dépouilla les Argiens, après la retraite d'Alcénor et de Chromius, qui étoient restés

(*a*) Plutarch. in Lysandro, pag. 433, F.

(*b*) Plutarch. in Agide et Cleomene, pag. 808, D; de serâ Numinis Vindictâ, pag. 550, B.

(*c*) Solin Polyhist. cap. VII, pag. 16, F. Il faut faire attention que ce chapitre est marqué IX.

de l'autre côté ; et ayant élevé un trophée, il mourut sur le champ de bataille, après y avoir tracé une inscription avec le sang qui sortoit de ses plaies. Cela fut cause que la guerre recommença au sujet de Thyrée, mais elle fut favorable aux Lacédémoniens. Suidas, de qui j'ai emprunté cet article (*a*), s'écarte un peu du récit d'Hérodote, comme on vient de le voir. Au reste, je crois presque inutile de faire observer que j'ai suivi M. Hémsterhuis, qui, après *ἀναστήσας*, lit *ἐπιγράψας τῷ τῶν τραυμάτων αἵματι.*

Je suis étonné que Kuster ne se soit point apperçu de la corruption du texte.

Quant à la mort de ce brave guerrier, les Auteurs sont fort partagés. Nous venons de voir ce qu'en disent Hérodote et Suidas. Pausanias (*b*) rapporte qu'on voyoit à Argos, dans le Théâtre, la statue de cet Othryades, que tuoit de sa main Périlaüs, fils d'Alcénor. Si ce récit est vrai, il faut qu'il ait survécu à la journée de Thyrée. Mais l'amour de la patrie, qui est si beau et si louable, dégénère quelquefois en esprit de parti, et fait alors déguiser la vérité. Quoi qu'il en soit, il y a dans l'Anthologie de (*c*) Constantin Céphalas une épigramme sur ce combat. Les deux jeunes Argiens reviennent sur le champ de bataille, et surpris du trophée élevé par Othryades, ils parlent ainsi dans une épigramme, ou plutôt dans une inscription de Dioscorides, que voici telle qu'elle se trouve dans le manuscrit du Vatican. MM. Reiske et Toup (*d*) l'ont publiée, et sur-tout le dernier avec les dorismes. Il est étonnant que M. Brunck, qui a rétabli dans Théocrite un grand nombre de dorismes, contre l'autorité des manuscrits, ait négligé ceux-ci.

---

(*a*) Suidas, voc. Ὀθρυάδης.

(*b*) Pausan. Corinthiac. sive lib. II, cap. XX, pag. 156.

(*c*) Antholog. Græcæ à Constantino Cephalâ conditæ Libri tres, pag. 81.

(*d*) Epistola Critica ad celeb. virum Gulielmum, Episcopum Glocestriensem, pag. 93; et ex nuperâ editione, tom. II, pag. 513.

Quoi qu'il en soit, il l'a mise dans ses (*a*) Analectes. Deux Argiens, croyant Othryades mort, étoient allés annoncer leur victoire à leurs compatriotes. De retour sur le champ de bataille, étonnés à la vue d'un trophée, ils s'écrient :

ΔΙΟΣΚΟΡΙΔΟΥ.

Τίς τὰ νεοσκύλευτα ποτὶ δρυῒ τᾷδε καθᾶψεν
    Ἔντεα; τῶ πέλτα Δωρὶς ἀναγράφεται;
Πλάθει γὰρ Θυρεᾶτις ὑφ' αἵματος ἅδε λοχιτᾶν,
    Χ' ἄμμες ἀπ' Ἀργείων τοὶ δύο λειπόμεθα.
Πάντα νέκυν μάστευε δεδουπότα, μή τις, ἔτ' ἔμπνυς
    Λειπόμενος, Σπάρτᾳ κῦδος ἔλαμψε νόθον.
Ἴσχε βάσιν. Νίκα γὰρ ἐπ' ἀσπίδος ἅδε Λακώνων
    Φωνεῖται θρόμβοις αἵματος Ὀθρυάδα,
Χ' ὡ τόδε μοχθήσας σπαίρει πέλας. Ἆ προπάτωρ Ζεῦ,
    Στύξον ἀνικάτω σύμβολα φυλόπιδος.

« Qui a appendu à ce chêne ces armes nouvellement en-
» levées à ces morts? de qui porte le nom ce bouclier Dorien?
» car cette campagne de Thyrée regorge du sang de ces guer-
» riers, et nous deux, nous restons les seuls du côté des
» Argiens. Parcourez tous ces morts, et prenez garde que
» quelqu'un en respirant encore, n'ait acquis à Sparte une
» fausse gloire. Suspendez vos pas. Ces caractères tracés sur
» ce bouclier avec le sang d'Othryades, proclament à haute
» voix la victoire des Lacédémoniens, et l'auteur de cette
» action respire encore près d'ici. O Jupiter, auteur de notre
» race, voyez avec indignation ces trophées qui déposent
» contre notre victoire » !

J'ignore pourquoi l'Editeur Anglois de l'épigramme de Dioscoride a mis en note trois fois les Athéniens, puisqu'il n'y est question que des Argiens. M. Reiske, qui a donné l'Édition originale à Leipsick, ne s'y est pas trompé. On ne

(*a*) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 496.

sera peut-être pas fâché de voir l'inscription de Simonides faite pour être placée sur le monument de ces guerriers, qui dans le manuscrit du Vatican, suit immédiatement celle de Dioscorides. Ce sont eux qui parlent en s'adressant à Sparte : « O Sparte (*a*), notre patrie, nous avons combattu » trois cents contre autant d'Argiens, pour Thyrée, sans » tourner la tête, et nous sommes morts où nous avions » d'abord posé le pied. Cette arme couverte du sang du brave » Othryades, proclame que Thyrée, Jupiter, est aux La- » cédémoniens. Si quelqu'Argien a évité la Destinée, il » tenoit d'Adraste (*b*). Mourir n'est point une mort pour » Sparte, mais la fuite ».

Je crois devoir joindre encore cette Inscription. Elle est de Chærémon, que M. Reiske pense (*c*) être contemporain d'Othryades, ou du moins plus ancien qu'Hérodote, et qui me paroît beaucoup plus récent. « Les (*d*) Argiens et nous, » étions en forces égales, les armes étoient égales, et Thyrée » en fut le prix. Abandonnant sans balancer la pensée de » revoir la patrie, nous laissâmes aux oiseaux le soin d'an- » noncer notre mort ».

Voici les deux premiers vers de cette Inscription, tels qu'ils sont dans l'édition de Henri Etienne, ou, pour mieux dire, dans toutes les éditions, excepté celle d'Alde 1,521, où on lit χέρος pour χέρες ; mais c'est une faute d'impression, qui est corrigée dans l'édition de 1,550.

Τοῖς Ἀργείοις χ' ἡμῖν ἴσαι χέρες, ἶσα δὲ τεύχη
Συμβάλομεν· Θυρέα δ' ἦσαν ἄεθλα δορός.

---

(*a*) Analect. veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 150. XXVI.

(*b*) Roi d'Argos, qui, ayant vu tuer son gendre Polynices, abandonna le siége de Thèbes, et s'enfuit honteusement

(*c*) Reiske in Notis ad Constant. Cephal. Antholog. pag. 207 et 208.

(*d*) Anthologia Græca, pag. 205. Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. II, pag. 55.

Dans le manuscrit du Vatican, ce distique est conçu de cette sorte :

> Τοῖς Ἄργει παρθενῖσαι χέρες, ἶσα δὲ τεῦχη
> Σύμβολα μὲν θυρεοὶ δ' ἦσαν ἄεθλα δόρυ.

On lit en marge de ce manuscrit ζήτει ὅτι ἀδιάγνωστόν ἐστι τὸ ἐπίγραμμα. L'auteur de cette remarque a raison d'observer qu'il est difficile de saisir le sens de cette inscription. M. de la Rochette qui a bien voulu me communiquer ces deux vers, est persuadé qu'ils présentent, quoique corrompus, une leçon différente de celle de Planude. Quant à moi, je pense que Planude a trouvé dans son manuscrit ces deux vers plus corrects qu'ils ne l'étoient dans celui qui a servi au copiste du manuscrit du Vatican.

Quoi qu'il en soit, Ovide fait allusion à l'action généreuse d'Othryades, lorsqu'il dit en parlant du Terme :

> (a) Si tu signasses olim Thyreatida terram,
> Corpora non leto missa trecenta forent,
> Nec foret Othryades congestis tectus in armis.
> O quantum Patriæ sanguinis ille dedit !

L'Historien Thésée, qui, au rapport de (b) Suidas, avoit écrit en cinq livres les Vies des Hommes illustres, et en trois l'Histoire de Corinthe, dans laquelle il parle de l'institution des jeux Isthmiques, s'accorde presque avec Hérodote sur ce qu'il dit d'Othryades, d'Alcénor et de Chromius. Il ajoute seulement (c) qu'Othryades étoit couché parmi les Lacédémoniens morts; mais qu'Alcénor et Chromius étant partis pour annoncer leur victoire à Argos, Othryades érigea un trophée des dépouilles d'un grand nombre d'ennemis, et qu'y ayant tracé cette Inscription avec le sang qui couloit de ses blessures, LES LACÉDÉMONIENS VICTORIEUX DES ARGIENS, il expira.

---

(a) Ovidii Fastor. lib. II, vers. 663.

(b) Suidas, voc. Θησεύς.

(c) Stobæus, Sermo VII, pag. 92.

Le Docteur Potter, Archevêque de Cantorbéry, parle de cet Othryades dans son Archæologie, page 502.

(227) §. LXXXII. *Se tua.* Cette Epigramme de Nicandre de Colophon s'accorde bien avec le récit d'Hérodote. « Père (*a*) » Jupiter, avez-vous vu un homme plus excellent qu'O- » thryades, qui, après avoir mis une Inscription aux dé- » pouilles qu'il avoit enlevées aux Argiens, a mieux aimé » se passer son épée au travers du corps, que de revenir » seul à Sparte » ?

Damagète nous a conservé le nom d'un autre Lacédémonien, qui s'étoit distingué dans la même action.

« (*b*) Lacédémoniens, ce tombeau renferme le brave » Gyllis, mort pour vous assurer Thyrée. Il tua trois Ar- » giens, et dit : Puissé-je mourir après avoir fait des actions » dignes de Sparte » !

Le nom de Cleuas est aussi parvenu jusqu'à nous dans une Inscription de Chærémon, qu'Holsténius (*c*) a publiée d'après le manuscrit de l'Anthologie du Cardinal Barberin. Elle se trouve aussi dans les Notes de feu M. d'Orville sur Chariton d'Aphrodise, tome II, page 365. MM. Ruhnken et Brunck l'ont restituée très-heureusement; le premier, *in Epistolâ Criticâ I*, page 73 de la première édition, et page 119 de la seconde. Le second, *in Analectis veterum Poetarum Græcorum*, tome II, page 55. En voici la traduction :

« Cleuas, fils de Timoclès, vous êtes mort en combattant » pour Thyrée, et vous avez été enterré dans cette cam- » pagne qui faisoit le sujet de la querelle ».

J'oublioís presque de dire que feu M. Reiske a étrangement défiguré cette Inscription dans son Anthologie de Constantin Céphalas, page 125; mais il y a grande appa-

(*a*) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. II, pag. 2.

(*b*) Id. ibid. pag. 39.

(*c*) Holstenii Notæ in Stephani Byzantini Gentilia, voc. Θυρέα, pag. 141.

rence

rence que ce Savant l'auroit donnée plus correctement s'il eût fait une seconde édition.

Il y auroit encore beaucoup de choses à dire sur cette Inscription, et sur-tout sur le commencement qui, dans le manuscrit du Président Bouhier et dans celui de Guyet, est ainsi conçu : Χλεύνασι Τιμοκλεῖος, que MM. Ruhnken et Brunck ont changé en Κλεύας Τιμοκλῆος. M. de la Rochette, qui prépare une édition de l'Anthologie, discutera ce point de critique.

(228) §. LXXXIV. *Hyrœadès, Marde de nation.* Xénophon ne le nomme pas. Suivant lui, un Perse qui (*a*) avoit été esclave d'un homme en garnison dans cette citadelle, servit de guide aux troupes de Cyrus. D'ailleurs, il raconte la prise de Sardes un peu autrement que notre Historien.

(229) §. LXXXIV. *La seule par où Mélès autrefois Roi de Sardes.* M. Peyssonnel (*b*) prétend que l'Histoire ne commence à faire mention de Sardes que depuis Ardys, fils de Gygès, second Roi de Lydie, de la Maison des Mermnades. Il ne prévoyoit pas sans doute que (*c*) deux pages plus loin, il diroit que Mélès fit ceindre de murs la ville de Sardes. Or, ce Mélès étoit de la race des Héraclides, l'avant-dernier Prince de cette Maison, suivant (*d*) Eusèbe, mais beaucoup plus ancien, selon (*e*) Nicolaos de Damas.

Au reste, M. Peyssonnel se trompe encore, lorsqu'il (*f*) attribue à Mélès la construction des murs de Sardes. Hérodote n'en dit rien. Il se contente de raconter que, de l'avis des Devins de Telmisse, il fit porter autour des murs de la ville, le lion qu'il avoit eu d'une concubine. Ce mur exis-

(*a*) Xenoph. Cyri Institut. lib. VII, cap. II, §. I, pag. 413.
(*b*) Voyage à Magnésie, pag. 300.
(*c*) Ibid. pag. 302.
(*d*) Χρονικῶν λόγος πρῶτος, pag. 50.
(*e*) Excerpta Valesii ex Nicol. Damasceno, pag. 442.
(*f*) Voyage à Magnésie, &c. pag. 302.

toit donc alors. Cette concubine n'étoit point une courtisane, comme l'avance le même M. Peyssonnel.

(230) §. LXXXIV. *Le lion qu'il avoit eu d'une concubine.* L'absurdité de faire accoucher une femme d'un lion m'a fait long-temps balancer si Hérodote n'avoit pas voulu dire que cet enfant avoit nom Léon. Mais après avoir fait réflexion que le texte disoit deux fois le lion, qu'Hérodote étoit très-superstitieux et très-ignorant en histoire naturelle, comme on l'étoit alors, et que s'il n'y eût point eu de prodige dans cet accouchement, on n'auroit pas consulté les Devins de Telmisse, comme le récit de notre Historien prouve manifestement qu'on le fit, je me suis déterminé pour ce sentiment.

(231) §. LXXXIV. *Les Devins de Telmisse lui avoient prédit.* J'ai suivi la correction de M. Valckenaer, qui lit εἰκασάντων au lieu de δικασάντων. Il est très-sûr que les Telmissiens n'étoient point des Juges, δικασταὶ, mais des Devins, *conjectores et interpretes portentorum*, comme s'exprime Cicéron (*a*). Au reste, on peut consulter les notes de MM. Valckenaer et Wesseling.

(232) §. LXXXIV. *Qui regarde le Mont Tmolus.* M. Peyssonnel ne paroît point avoir entendu ce passage; voici la manière dont il l'interprète : « Sardes (*b*) étoit imprenable » du côté qui faisoit face à la ville de Tmolus ». Après l'échantillon que j'ai donné de l'habileté du Consul François dans la Langue grecque, je ne me serois point arrêté à relever cette méprise, si je ne m'étois point apperçu qu'il avoit été induit en erreur par Cellarius. L'Ouvrage du premier étant peu lu, ne tire point à conséquence; mais celui du Géographe Allemand étant recherché de ceux qui veulent lire avec fruit l'Histoire ancienne, l'erreur se propage et s'accrédite, et c'est cette raison qui m'engage à la détruire.

(*a*) Cicer. de Divinat. lib. II, §. XXVIII.

(*b*) Voyage à Magnésie, &c. pag. 338.

Cellarius prouve par plusieurs autorités (*a*), qu'il y avoit près de la montagne de Tmolus une ville de ce nom. M. Bellanger prétend que jamais elle n'exista. Il ne se rappeloit pas sans doute que Tacite la compte parmi les douze villes d'Asie (*b*) qui furent renversées par un tremblement de terre, l'an 17 de notre ère. Hérodote ne parle point de cette ville, comme l'a cru Cellarius, mais de la citadelle de Sardes; πόλις se prenant souvent dans cette signification. On peut en voir des exemples ci-dessous, §. CLX, note 381. Je voudrois cependant d'autant moins garantir que πόλις signifiât ici la citadelle, que Polybe, en parlant de ce même quartier de Sardes, remarque qu'il est extrêmement (*c*) escarpé à l'endroit où la citadelle se joint à *la ville*. Quoi qu'il en soit, le sens est toujours le même, et il ne sera pas pour cela question de la ville de Tmolus. Mais voyons le passage entier de notre Historien : ὁ δὲ Μήλης κατὰ τὸ ἄλλο τεῖχος περιενείκας (*nempè* τὸν Λέοντα) τῇ ἦν ἐπίμαχον τὸ χωρίον τῆς ἀκροπόλιος, κατηλόγησε τοῦτο, ὡς ἐὸν ἄμαχόν τε καὶ ἀπότομον· ἔστι δὲ πρὸς τοῦ Τμώλου τετραμμένον τῆς πόλιος. Cellarius rend ainsi ce dernier membre : *est autem ea pars obversa oppido Tmolo.* La construction cependant n'a rien d'embarrassant. Ἔστι δὲ τὸ τῆς πόλιος τετραμμένον πρὸς τοῦ Τμώλου : *c'est de ce côté de la citadelle*, ou *de la ville*, si on aime mieux, *qui est tourné vers le Tmolus.* Si Hérodote eût voulu désigner la ville de Tmolus, il auroit écrit : ἔστι δὲ πρὸς τῆς τοῦ Τμώλου τετραμμένον πόλιος. Hérodote et les autres auteurs s'expriment de même. Voici quelques phrases parallèles, qui le feront mieux sentir que tout ce que je pourrois dire. Ἡ δὲ (*d*) Καλὴ αὕτη Ἀκτὴ καλεομένη, ἔστι μὲν Σικελῶν, πρὸς δὲ Τυρσηνίην τετραμμένη τῆς Σικελίης : *cet endroit, appelé Calacté, est à la vérité du pays des Siciliens, mais de cette partie*

(*a*) Notitia Orbis Antiqui, tom. II, pag. 112.
(*b*) Tacit. Annal. lib. II, §. XLVII.
(*c*) Polyb. lib. VII, §. IV, tom. I, pag. 705.
(*d*) Herodot. lib. VI, §. XXII.

*de la Sicile qui est tournée vers la Tyrrhénie.* Τὸ (*a*) δὲ πρὸς γῆν ἠῶ τῆς ὁδοῦ, *la partie du chemin qui regarde l'aurore.* Τὰ (*b*) μὲν πρὸς ἔω κεκλιμένα τῆς Σικελίας ἐξέλιπον : *ils abandonnèrent la partie orientale de la Sicile.*

M. Reiske (*c*) voudroit qu'on lût πρὸς τὸν Τμῶλον. Cette conjecture me paroît inutile. Hérodote joint souvent dans le même sens le génitif avec πρὸς. Ἐδίωκον (*d*) πρὸς ἠῶ τε καὶ τοῦ Τανάϊδος. Ce qu'il y a de remarquable en cet exemple, c'est que πρὸς est joint au génitif et à l'accusatif. Mais il est inutile d'accumuler les exemples dans une chose si simple et si claire.

(233) §. LXXXIV. *Ainsi fut prise Sardes.* Polyæn raconte la prise de cette ville d'une manière différente. Suivant cet Auteur, Cyrus (*e*) profita d'une trève qu'il conclut avec Crésus, pour faire avancer son armée, et l'ayant fait approcher pendant la nuit, il prit la ville par escalade. Crésus étoit cependant encore maître de la citadelle, et attendoit le secours qui devoit lui venir de Grèce; mais Cyrus ayant fait mettre aux fers les parens et les amis de ceux qui défendoient la citadelle, il les montra aux assiégés en cet état, et leur fit dire par un héraut, que s'ils lui livroient la place, il leur rendroit leurs parens, et que s'ils persistoient à se défendre, il les feroit pendre. Les assiégés aimèrent mieux livrer la place que de causer la mort de leurs parens.

Le récit de Ctésias diffère essentiellement de celui de notre Historien. *Voyez* l'extrait de son Histoire de Perse, §. IV, dans le VI[e] volume, avec mes notes.

Cette ville (*f*) fut prise du même côté et de la même

(*a*) Herodot. lib. VII, §. CLXXVI.
(*b*) Diodor. Sicul. lib. V, §. VI, tom. I, pag. 335.
(*c*) Voyez les variantes dans l'édition de M. Wesseling.
(*d*) Herodot. lib. IV, §. CXXII.
(*e*) Polyæni Strategem. lib. VII, cap. VI, §. II et III, pag. 612.
(*f*) Polyb. lib. VII, §. IV, V, VI et VII, tom. I, pag. 704, &c.

manière, par Lagoras de Crète, qui étoit au service d'Antiochus le Grand, la troisième année de la cent quarante-unième olympiade, 214 ans avant notre ère.

(234) §. LXXXV. *La voix.* Ἰή, *la voix*, est un mot très-rare, qu'on trouve dans les Perses (*a*) d'Eschyle. Κακομέλετον ἰὰν, *male-ominatam vocem;* et dans le Rhésus (*b*), tragédie attribuée à Euripides, σύριγγος ἰὰν κατακούω, *fistulæ vocem audio.*

(235) §. LXXXV. *Et peu lui importoit.* Οὐδέ τι οἱ διέφερε, *il ne lui importoit en aucune manière* (*c*). ᾧ τὸ ἐκείνους σωθῆναι καὶ κατορθῶσαι μάλιστα διέφερεν, *celui à qui leur salut et leur succès importoit le plus.* Le Scholiaste a rendu διέφερεν par Κέρδος ἦν, *étoit avantageux, étoit un gain.* De-là τὸ διάφορον signifie *l'argent* dans Polybe et autres Auteurs récens, comme l'a remarqué Casaubon dans son Commentaire sur le dixième chapitre des Caractères de Théophraste.

(236) §. LXXXV. *S'écria-t-il.* Les muets ne le sont communément que parce qu'ils sont sourds. Si le fils de Crésus eût été sourd, comme le prétendent les Traducteurs d'Hérodote, comment auroit-il pu prononcer des mots qu'il n'auroit pu entendre, et dont il n'auroit pu avoir aucune idée? Je sais que dans ces derniers temps l'on a appris à parler à des muets, sourds de naissance; mais le fils de Crésus n'étoit pas dans ce cas-là. Son père avoit mis tout en usage pour sa guérison. Cependant il demeura muet jusqu'au moment où le danger de son père lui délia la langue. Si ce jeune homme n'eût été que muet, cela seroit concevable; mais qu'un sourd et muet de naissance vienne tout-à-coup à parler, c'est ce qu'on ne pourra persuader à personne. Remarquez qu'Hérodote ne parle point ici de l'intervention d'un Dieu. Une vive frayeur a pu occasionner dans l'organe de la parole une commotion assez forte

(*a*) Æschyl. Pers. vers. 940.
(*b*) Euripid. Rhesus, vers. 554.
(*c*) Demosthen. de Coronâ, pag. 520, A.

pour délier la langue de ce jeune homme, et lui faire articuler des sons avec lesquels son oreille étoit très-familiarisée. Cet enfant de Crésus n'étoit point sourd en effet. *Voyez* ci-dessus, §. XXXIV, note 92.

(237) §. LXXXVI. *Sur un grand bûcher.* Ce trait seroit d'autant plus cruel, que Crésus étoit grand-oncle de Cyrus; Aryénis (*a*), sœur de Crésus, ayant épousé Astyages, grand-père maternel de Cyrus. Ctésias et Xénophon n'en parlent point. Hérodote ne l'assure pas lui-même, puisqu'après l'avoir raconté, il ajoute tout de suite : τὸν μὲν δὲ ποιέειν ταῦτα, où il faut sous-entendre λέγουσι, *on dit.*

Nicolaos de Damas (*b*) raconte cette histoire d'une manière romanesque; il fait intervenir le fils de Crésus, une Sibylle et les Oracles de Zoroastre, en un mot, tout ce qui peut attendrir le lecteur, ou le frapper d'admiration. Cyrus est un sage, un philosophe; il ne veut point faire périr Crésus; les Perses demandent sa mort; Cyrus est obligé d'y consentir. Rien de si touchant ensuite que l'entretien de Crésus avec son fils. Il l'embrasse, et monte sur le bûcher. Sur ces entrefaites, paroît la Sibylle Hérophile. Elle monte sur un lieu élevé, et prononce son oracle. Cyrus en fait part aux Perses. Ceux-ci, s'imaginant qu'on l'a subornée pour soustraire Crésus à leur vengeance, plus animés qu'auparavant à demander sa mort, mettent eux-mêmes le feu au bûcher. Cyrus, touché de commisération, ordonne à ses gardes de l'éteindre. L'ardeur de la flamme les empêche d'approcher. Thalès annonce à Crésus un orage, et l'encourage à l'attendre. L'orage survient; le feu est éteint. Les Perses, reconnoissant la vérité des oracles de la Sibylle et de Zoroastre, défendent de brûler à l'avenir les corps morts, et de souiller le feu d'une manière quelconque.

(238) §. LXXXVI. *Qu'à cette pensée.* Ὡς δὲ ἄρα μίν προσ-

(*a*) Herodot. lib. I, §. LXXIV.

(*b*) Excerpta ex Nicolao Damasceno, pag. 454 et seq.

*τῆναι τοῦτο* : *cum autem hoc ante ipsum stetisset, id est in mentem ei venisset.* Voyez Æmilius Portus dans son Lexique Ionien, au mot *ὡς*. J'aurois mieux aimé cependant lire *παραστῆναι* avec l'édition de Thom. Gale, si cette leçon eût été appuyée de quelque manuscrit.

(239) §. LXXXVI. *Du long silence.* On trouve *λειποψυχίης* dans le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi, et non point seulement en marge, comme on le dit dans les Variantes de l'édition de M. Wesseling. Si on suit cette leçon, il faudra traduire : et qu'ayant laissé échapper quelques soupirs *après une grande défaillance ;*...... ou plutôt, en le rapportant à *ἀνενεικάμενον* : et qu'étant revenu à lui *après une longue défaillance*.... Ἀνενεικάμενον signifie aussi *soupirant.* On trouve dans Hésychius *ἀνενέγκατο, ἐστέναξεν ἐκ βάθους, il poussa de profonds soupirs.* Et dans (*a*) Homère :

Μνησαμένη δ' ἁδινῶς ἀνενείκατο.

que le Pseudo-Didyme explique : *οἰονεὶ, ἀνεστέναξε, καὶ πολὺ ἤγαγε πνεῦμα.* Il signifie ici, *étant revenu à soi.* Ce sens se trouve aussi dans le même Hésychius. Ἀνενεχθείς, *ἀναβιώσας, étant revenu à soi.* Appien s'en sert souvent dans la même signification. *Voyez* Ἀναφέρω dans l'Index de cet Auteur, par M. Schweighæuser. On lit aussi dans Suidas *ἀνενεγκών, ἀνανήψας.* Hérodote l'emploie encore dans la même signification, plus bas, §. CXVI. Æmilius Portus s'y est trompé dans son Lexique Ionien, au mot *ἀνενεικάμενον.*

(240) §. LXXXVI. *Dont je préférerois l'entretien,* etc. M. l'Abbé Bellanger avoit traduit ce passage : *Un homme pour lequel j'ai beaucoup de vénération, un Sage que je voudrois que tous les Rois pussent avoir auprès d'eux, pour s'instruire par sa conversation ; je préférerois cet avantage pour eux à de grandes sommes d'argent.*

Indépendamment que cela est moins traduire que para-

(*a*) Homeri Iliad. lib. XIX, vers. 314.

phraser, je crois que M. l'Abbé Bellanger n'a pas saisi le sens d'Hérodote. Les Rois, qui auroient conversé avec Solon, enivrés de leur puissance et de leurs richesses, n'auroient probablement pas fait plus de cas de ce Philosophe que Crésus n'en fit dans le temps de sa prospérité. Mais ce Prince, qui se rappeloit sur son bûcher la sagesse des discours de Solon, les préfère avec raison à toutes les richesses des Rois. Son entretien avec ce Philosophe l'auroit sans doute consolé, et élevant son ame, il lui auroit donné la force de supporter avec constance le poids de son malheur.

Dans le sens de M. Bellanger, il faut rapporter πᾶσι Τυράννοις avec ἐς λόγους ἐλθεῖν; dans le mien, πᾶσι Τυράννοισι se rapporte à μεγάλων χρημάτων, en sous-entendant ὠνητῶν.

(241) §. LXXXVI. *Que tout ce qu'il lui avoit dit se trouvoit confirmé par l'événement.* Le texte des éditions est prodigieusement embrouillé. M. l'Abbé (a) Geinoz l'a corrigé d'après le (b) manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi. M. Wesseling n'a pas manqué d'adopter la leçon de ce manuscrit, qui rend à Hérodote sa clarté naturelle. A l'égard de la conjecture de M. Geinoz qui, ne pouvant goûter ἀποβεβήκοι ἐς à cause du datif αὐτῷ qui précède, vouloit qu'on lût ἀποβεβηκόσι, M. Wesseling croit avec raison qu'on peut s'en passer, et que αὐτῷ ἐς est une tmèse pour ἑωυτῷ, comme il s'en trouve d'autres exemples.

(242) §. LXXXVII. *Si ses offrandes lui ont été agréables.* Les meilleurs Auteurs ont pris plaisir à imiter Homère. Hérodote avoit sûrement en vue ce vers de ce Poète :

Εἴ ποτέ τοι χαρίεντ' ἐπὶ νηὸν ἔρεψα.

*Iliad. A. vers. 39.*

Aristophanes se l'est pareillement proposé pour modèle

---

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVI, Hist. pag. 68.

(b) Ce manuscrit est sur vélin. J'ai vérifié la leçon que ce Savant en a tirée.

dans la comédie intitulée, la Paix, vers 385, où l'on peut consulter la remarque d'Étienne Bergler.

(243) §. LXXXVII. *M'a persuadé de vous attaquer.* Ἐπάρας ἐμὲ στρατεύεσθαι. Le Lexique de Timée explique ἐπάρας, ἀναπείσας. *Voyez* sur ce mot la note de M. Ruhnken, page 119 de la seconde édition.

(244) §. LXXXVIII. *C'est votre bétail,* &c. Ἀλλὰ φέρουσί τε καὶ ἄγουσι τὰ σά. Ἄγειν καὶ φέρειν signifie proprement piller, avec cette différence que ἄγειν se dit des troupeaux que l'on chasse devant soi, ou des hommes qu'on emmène en esclavage, et que φέρειν s'entend des meubles et de toutes les choses inanimées qu'on peut emporter. Cette expression est très-ordinaire. Je n'en citerai que cet exemple de Xénophon: Μάχῃ (a) τε ἐνίκησε, καὶ ἀπὸ τούτου ἔφερε καὶ ἦγεν αὐτούς. « Les ayant vaincus en bataille rangée, il emmena leur bé- » tail et emporta leurs effets ».

(245) §. LXXXIX. *Je me crois obligé.* Δικαιῶ, *je trouve juste.* Θάψαι δικαιῶ (b), *je trouve juste qu'on leur rende les derniers devoirs.*

(246) §. XC. *En Roi.* Ἀνδρὸς βασιλέος, *en homme Roi.* Cette expression est familière aux Grecs. Ἀνὴρ (c) δὲ βασιλεὺς ἐχθρὸν ἡγεῖται τόδε, *un Roi les regarde comme ennemis.*

(247) §. XC. *Au seuil du Temple.* Tout le monde connoît le respect des Anciens pour les temples. Ils n'osoient entrer dans le Temple proprement dit, dans ce qu'on appeloit *Cella.* Ils s'arrêtoient sur le seuil de la porte, et de-là ils consultoient le Dieu.

Dùm consulta petis, nostroque in limine pendes.
*VIRGIL. Æneid. lib. VI, vers. 151.*

Il est inutile d'accumuler les exemples.

(248) §. XCI. *Est puni du crime de son cinquième*

---

(a) Xenoph. in Anabas, lib. II, cap. VI, §. III.
(b) Euripid. Supplic. vers. 526.
(c) Id. ibid. vers. 444.

*ancêtre. Dicitis eam* (a) *vim Deorum esse, ut etiam si quis morte pœnas sceleris effugerit, expetantur eæ pœnæ à liberis, à nepotibus, à posteris. O miram æquitatem Deorum! ferretne civitas ulla latorem istiusmodi legis, ut condemnaretur filius aut nepos, si pater aut avus deliquisset?* Le philosophe Bion (b) avoit mieux aimé tourner cela en ridicule : « Le Dieu, dit-il, qui puniroit les enfans » pour les crimes de leur père, seroit plus ridicule qu'un » médecin qui donneroit un remède à quelqu'un pour la » maladie de son père ou de son grand-père ».

On n'avoit pas encore, du temps de notre Historien, des idées saines de la divinité. On n'en trouve que chez les Juifs. On lit dans le Deutéronome, chap. XXIV, verset 16 : *Non occidentur patres pro filiis., nec filii pro patribus, sed unus quisque pro peccato suo morietur.* Et dans Ezéchiel, chap. XVIII, verset 20 : *Anima quæ peccaverit, ipsa morietur : filius non portabit iniquitatem patris, et pater non portabit iniquitatem filii : justitia justi super eum erit, et impietas impii super eum erit.*

(249) §. XCI. *De son cinquième ancêtre.* « Crésus étoit » le cinquième descendant de Gygès, en comprenant dans » ce nombre de cinq les deux extrêmes, le premier et le » dernier de la race. Car voici la suite des Rois de Lydie » de la Maison des Mermnades : Gygès, Ardys, Sadyattes, » Alyattes, Crésus. Telle étoit la manière de compter des » anciens Grecs, en parlant des degrés généalogiques. Dans » le nombre des aïeux et des descendans, ils comprenoient » les deux extrêmes, le premier des aïeux et le dernier des » descendans, dont ils vouloient faire connoître l'origine et » le degré. Suivant cette manière de compter, la Pythie » avoit (c) prédit que les Héraclides, détrônés par Gygès,

(a) Cicer. de Naturâ Deorum, lib. III, §. XXXVIII.

(b) Plutarch. de serâ Numinis vindictâ, pag. 72, ex edit. Wyttenbachii.

(c) Herodot. lib. I, §. XIII.

» seroient vengés sur le cinquième descendant de ce Gygès, » ἐς τὸν πέμπτον ἀπόγονον Γύγεω. Je doute néanmoins que » cette façon de compter les degrés fût générale et bien » connue des Anciens; car Hérodote remarque (*a*) que la » prédiction de la Pythie n'ébranla pas beaucoup ni les » Lydiens, ni leurs Rois, et qu'ils n'en comprirent bien » le sens qu'après qu'elle eût été confirmée par l'événe- » ment. Il paroît que Crésus lui-même ne l'avoit pas bien » comprise, et qu'il l'avoit peut-être crue accomplie par » la mort prématurée d'Atys son fils, qui étoit le cin- » quième descendant de Gygès, suivant une autre manière » de compter les degrés généalogiques, en n'y comprenant » point Gygès, qui étoit la souche de cette race. Ceux qui » prétendent à l'infaillibilité n'aiment point à parler clai- » rement; ils ont soin de chercher des termes ambigus, et » d'envelopper leurs réponses dans une sainte et respec- » table obscurité. Il n'étoit pas de l'intérêt de la Pythie de » s'énoncer d'une manière claire, nette et sans ambiguité. » Aussi le Dieu dont elle étoit inspirée, Apollon, s'appe- » loit-il Λοξίας, à cause de ses réponses ambiguës; quoiqu'il » y ait des Auteurs qui prétendent que ce nom lui fut » donné, pour marquer l'obliquité du cours (*b*) du soleil ».

BELLANGER.

(250) §. XCI. *Et non celle de Dieu.* Καὶ ἐν τῷ θεῷ. Il y a dans les mssts *B* et *D* de la Bibliothèque du Roi : καὶ οὐχὶ τοῦ θεοῦ. Le paragraphe suivant est entièrement omis dans le msst *B*.

(251) §. XCII. *Un trépied d'or.* Il ne faut point confondre les trépieds des Anciens avec l'ustensile connu aujourd'hui sous ce nom. Le trépied étoit un vase à trois pieds. Il y en avoit de deux sortes : les uns qui servoient aux festins, et

---

(*a*) Herodot. lib. 1, §. XIII.

(*b*) Suidas, voc. Λοξίας. Euripid. Iphig. in Tauride, vers. 1013. Macrob. Saturnal. lib. 1, §. XVII, pag. 218.

dans lesquels on mélangeoit l'eau avec le vin. Les autres qui alloient sur le feu, et dans lesquels on faisoit chauffer de l'eau. Πῦρ ἀνέκαιε (a) πολλὸν ὑπὸ τρίποδι : « elle alluma » un grand feu sous un trépied ». Homère appelle les premiers ἄπυροι (b), parce qu'ils n'alloient pas sur le feu. Cela est confirmé par (c) Athénée. Ἦν γὰρ τὸ ἀρχαῖον δύο γένη τριπόδων........ οὗτοι δ' ἦσαν οἱ μὲν ἄπυροι εἰς οὓς τὸν οἶνον ἐξεκεράννυον · οἱ δὲ λοετροχόοι, ἐν οἷς τὸ ὕδωρ ἐθέρμαινον καὶ ἐμπυριβῆται. « Il y avoit anciennement deux espèces de trépieds...... Les » uns n'alloient pas sur le feu, et servoient au mélange du » vin; les autres alloient sur le feu, et servoient à faire » chauffer l'eau destinée aux bains ». Les premiers étoient le prix de ceux qui avoient remporté la victoire aux différens jeux, comme on peut le voir dans les Auteurs Grecs et Latins. On les appendoit dans les Temples. Le trépied où s'asseyoit la Prêtresse de Delphes n'étoit pas si profond, et peut-être étoit-il applati pardevant. A cela près, c'étoit une espèce de chaudière; aussi l'appeloit-on *cortina*.

(d) Delphos adeunt oracula Phœbi :
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Et locus, et laurus, et, quas habet illa, pharetræ,
Intremuêre simul : *cortina*que reddidit imo
Hanc adyto vocem.

(252) §. XCII. *La plupart des colonnes.* Τῶν κιόνων αἱ πολλαί. Les Ioniens mettoient au féminin plusieurs mots qui, dans la langue commune, étoient masculins, tels que κίων. Χαίρουσι (e) γὰρ οὗτοι (Ἴωνες) πόλλα τῶν ὀνομάτων ἀρσενικὰ ὄντα, θηλυκῶς ἐκφέρειν· οἷον τὴν κίονα, καὶ τὴν Μαραθῶνα. *Voyez* aussi la note 254.

(253) §. XCII. *A celui de Minerve Pronœa à Delphes.*

---

(a) Homer. Odyss. lib. X, vers. 358.
(b) Id. Iliad. lib. IX, vers. 122.
(c) Athen. Deipnosoph. lib. II, cap. II, pag. 37, F, pag. 38.
(d) Ovid. Metamorphos. lib. XV, vers. 631.
(e) Moschopul. περὶ Σχεδ. pag. 165.

Il y avoit à Delphes un temple de Minerve Pronæa, Προναία. Hésychius le dit positivement (*a*). Sa situation vis-à-vis celui d'Apollon l'avoit fait ainsi nommer. On trouve dans Suidas (*b*) ὀνομάζετο τις παρὰ Δελφοῖς Ἀθηνᾶ Πρόνοια, διὰ το πρὸ τοῦ ναοῦ ἱδρύσθαι. On voit au premier coup-d'œil qu'il faut corriger Προναία. « On donnoit à Delphes le nom de » Pronæa à une Minerve, à cause qu'elle étoit placée devant » le temple ». Cette correction est encore autorisée par le Grand Etymologique, page 699, ligne dernière, où on lit : Προναία Ἀθηνᾶ, ἀγάλματος ὄνομα· διὰ τὸ πρὸ τοῦ ναοῦ ἐν Δελφοῖς ἱστάναι. « Minerve Pronæa, nom d'une statue, parce » qu'elle étoit placée devant le temple de Delphes ». Pausanias (*c*) dit que « le quatrième temple de Minerve s'appe- » loit Pronæa. On y voyoit le (*d*) bouclier d'or que Crésus, » Roi de Lydie, avoit offert à Minerve Pronæa, avant que » Philomélus l'eût pillé, comme le disent les habitans de » Delphes ». Il est clair qu'il faut lire en ces deux endroits de Pausanias, Προναία et non Πρόνοια. Diodore de Sicile, en parlant des Perses qui se rendirent à Delphes pour piller le temple d'Apollon, dit qu'ils s'avancèrent jusqu'au temple de Minerve Pronæa (*e*) : προῆλθον μὲν μέχρι τῦ ναῦ τῆς Προναίας Ἀθηνᾶς ; et quelques lignes plus bas, il ajoute (*f*) que les Delphiens érigèrent un trophée auprès du temple de Minerve Pronæa : Τρόπαιον ἔστησαν παρὰ τὸ τῆς Προναίας Ἀθηνᾶς ἱερὸν. Je saisis cette occasion pour corriger un passage de Parthénius (*g*) : τὴν δ' ἄρα πολὺς εἶχε πόθος ὅρμου, τοῦ τότε κειμένου ἐν τῷ τῆς προνοίας Ἀθηνᾶς ἱερῷ. Il faut lire : ἐν τῷ τῆς προναίας Ἀθηνᾶς ἱερῷ. « Elle desiroit passionnément le collier d'Éri-

(*a*) Hesych. voc. Προναίας.

(*b*) Suidas, voc. Πρόνοια, et Πρόνοια Ἀθηνᾶ.

(*c*) Pausan. Phocic. sive lib. X, cap. VIII, pag. 816.

(*d*) Id. ibid. pag. 817.

(*e*) Diodor. Sicul. lib. XI, §. XIV, tom. I, pag. 415, lin. 3.

(*f*) Id. ibid. lin. 13.

(*g*) Parthenius de amatoriis affectionibus, cap. XXV, pag. 389.

» phyle, qui étoit dans le temple de Minerve Pronæa ».

Il est vrai qu'on élevoit aussi des temples en l'honneur de Minerve Pronœa. « Minerve (a) est l'intelligence de Jupiter. Cette intelligence est la même chose que sa providence; ainsi l'on bâtit des temples à Minerve Pronœa ». On croit communément que Démosthènes en fait mention dans sa Harangue (b) contre Aristogiton; mais je crois le texte altéré.

1°. Ce doit être un temple et non une chapelle, telle qu'il s'en voit dans les églises catholiques, comme le prétendoit M. Taylor; autrement Démosthènes n'auroit pu l'appeler *μέγιστος νεὼς, un très-grand temple* (c).

2°. Il étoit à l'entrée de celui d'Apollon, *εὐθὺς εἰσιόντι εἰς τὸ ἱερὸν* (d); ce qui me persuade que c'étoit le même que celui dont il est fait mention dans Hérodote, Diodore de Sicile et Pausanias, et qu'il faut par conséquent lire ici: *Προναίας Ἀθηνᾶς*.

Je sais que M. Taylor trouvoit une (e) opposition élégante entre le désespoir d'Aristogiton et la providence de Minerve; mais je ne la crois pas plus réelle que celle que Démosthènes paroît mettre quelques lignes plus bas entre la justice, l'équité, la pudeur, l'impudence, la calomnie, le parjure et l'ingratitude. Quoi qu'il en soit, voici le passage entier; le Lecteur en jugera.

« On a (f) élevé dans toutes les villes des autels et des » temples à tous les Dieux; et entr'autres, on voit à Del- » phes le vaste et magnifique temple de Minerve Pronæa » (et non Pronœa), Déesse puissante et bienfaisante. Il est » à l'entrée et tout contre celui d'Apollon, qui étant Dieu

(a) Phurnut. de Naturâ Deorum, cap. xx, pag. 184.
(b) Demosth. ex edit. Taylor. tom. III, pag. 476.
(c) Id. ibid. pag. 476; ex edit. Paris. pag. 487, 49.
(d) Ibid.
(e) Ibid. et pag. 517.
(f) Ibid. pag. 476.

» et Devin, sait en l'une et l'autre qualité, ce qui est le plus » avantageux. Mais on n'en élève point à la folle présomp- » tion et à l'impudence. La nature a dressé des autels dans le » cœur d'un chacun à la justice, à l'équité et à la pudeur ; » les Loix (*a*) leur en ont élevé, où tous les citoyens doivent » leur rendre leurs hommages en public. Mais on n'en a » point élevé à l'impudence, à la calomnie, au parjure et à » l'ingratitude, vices qui se trouvent réunis dans Aristogi- » ton ».

Si la folle présomption étoit ici en opposition avec la providence de Minerve, l'impudence devroit l'être avec Apollon. On n'en voit pas cependant la raison. La seconde opposition me paroît tout aussi chimérique.

Il me paroît clair que Démosthènes n'a voulu dire autre chose, sinon que les hommes ont dressé des autels aux Dieux, à la justice, etc. ; mais qu'Aristogiton sacrifie dans son cœur à la folle présomption, à l'impudence, à la calomnie, au parjure, à l'ingratitude.

Au reste, je crois possible de concilier les deux opinions, en disant que le temple de Minerve à Delphes s'appeloit de son vrai nom Minerve Pronœa, mais que sa situation le fit aussi nommer Minerve Pronæa.

(254) §. XCII. *Dans le pays des Milésiens.* Il y a dans le grec : ἐν Βραγχίδῃσι τῇσι Μιλησίων. Cet article au féminin a fait de la peine aux anciens Critiques. Philémon (*b*) dans ses Mélanges ἐν τοῖς Συμμίκτοις, remarque « qu'aucun Grec » n'auroit osé mettre les Branchides au féminin, et qu'Hé- » rodote étant un écrivain exact et plus attentif que les au- » tres, il ne falloit point lui imputer cette faute, mais aux » copistes qui avoient ajouté σι et bien d'autres fautes qu'on » voit encore dans son Histoire, et dans celle de Thucidydes » et de Philiste ».

(*a*) J'ai suivi la correction de M. Taylor.

(*b*) Porphyr. Quæstion. Homer. Quæst. VIII, pag. XCI, lin. 9, à fine, et XCII, ex edit. Barnesii.

D'après cette autorité, M. Gronovius ne balançoit pas à croire ce passage corrompu. Si cependant il se fût donné la peine de lire le reste de la page, il auroit, je pense, changé de sentiment.

« En lisant (*a*) Hérodote, continue Philémon, j'étois » étonné de trouver cette faute dans un Ecrivain si exact; » mais étant venu à la fin du livre, concernant l'Egypte, » qui est le second, je trouvai de nouveau qu'Hérodote avoit » dit à l'accusatif ἀνέθηκεν ἐς Βραγχίδας τὰς Μιλησίων. Je ne » regardai plus dès-lors ce féminin comme une faute des copistes, mais comme une manière de parler particulière aux » Ioniens. Il y a en effet beaucoup de mots qu'ils se plaisent » à mettre au féminin, tels que Λίθος, Κίων, Μαραθών ».

(255) §. XCII. *Pantaléon étoit fils d'Alyattes et frère de Crésus.* Il y a grande apparence que c'est de ce Pantaléon qu'a voulu parler Sérénus dans ses (*b*) Dits Mémorables.

« Lorsque Crésus fut parvenu au Trône de Lydie, il fit » part à son frère de la Royauté. Un Lydien lui dit : Le » soleil procure aux hommes tous les biens qui sont sur » terre, et sans la chaleur de cet astre, elle ne produiroit » rien. Mais s'il pouvoit y avoir deux soleils, il y auroit à » craindre que tout ne fût brûlé et détruit. Les Lydiens » admettent par cette raison un seul Roi, et le regardent » comme leur protecteur et conservateur; mais ils ne pourroient en supporter deux en même temps ».

(256) §. XCII. *Qu'il fit périr cruellement celui qui*, &c. Jusqu'à présent l'on avoit lu ἐπὶ κναφηΐῳ ἕλκων διέφθειρε, *le traîna chez un foulon où il l'avoit fait traîner.* Cela présente un sens dont Etienne Bergler (*c*) a fait sentir le ridicule. Ce Savant est le premier qui ait proposé de lire ἐπὶ κνάφου, qui paroît la leçon véritable, leçon qu'a adoptée M. Wesseling.

(*a*) Porphyr. Quæst. Homer. pag. XCII, lin. 11, à fine.
(*b*) Stob. Sermon. XLV, pag. 323.
(*c*) Act. Eruditor. anno 1716, pag. 422.

Κνάφος, suivant l'explication de Suidas (*a*), d'Hésychius (*b*) et de (*c*) Timée, est un instrument armé de pointes, assez ressemblant aux chardons dont se servent les foulons, sur lequel on faisoit mourir les criminels. On peut consulter les notes de MM. Hemsterhuis sur Hésychius, et Ruhnken sur Timée. Varinus Phavorinus (*d*) s'exprime de même; peut-être avoit-il copié ces Lexiques.

M. Borheck remarque dans ses notes que Plutarque *de Malignit. Herodoti, pag. 858*, lit ἐπι τάφου. Ce Savant auroit pu observer que c'étoit une faute d'impression que l'éditeur avoit oublié de corriger. Ruauld avoit trouvé cette faute dans le Plutarque de Henri Etienne, page 1577. Mais elle ne se trouvoit pas dans l'édition d'Alde 1509, pag. 1036, lig. 15, où on lit ἐπὶ κνάφου, et non ἐπὶ κναφηΐου, comme l'assure le même M. Borheck. Mais peut-être ce Savant a-t-il voulu parler de l'édition d'Hérodote d'Alde, tandis que M. Wesseling et moi, nous n'avons eu en vue que le Traité de la Malignité de Plutarque, édition d'Alde.

(257) §. XCIII. *On y voit cependant un ouvrage.* Ce qui suit, jusqu'à ces mots du paragraphe suivant, *de tous les peuples que nous connoissions*, &c. πρῶτοι δὲ ἀνθρώπων τῶν ἡμεῖς ἴδμεν κ. τ. λ. est omis dans le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi. Cléarque (*e*) rapporte au premier livre de ses Erotiques, que Gygès fit faire à une maîtresse qu'il avoit beaucoup aimée, un monument de terre amoncelée, si élevé, qu'en parcourant tout le pays en-deçà du Tmolus, il pouvoit le voir, ainsi que tous les habitans de la Lydie, de quelque côté qu'ils tournassent leurs regards. Les Lydiens l'appeloient encore de son temps le monument de la Courtisane.

---

(*a*) Suidas, voc. Κνάφος.

(*b*) Hesych. voc. ἐπὶ Κνάφου ἕλκων.

(*c*) Lexicon vocum Platonicar. voc. Κνάφος.

(*d*) Varin. Phavorin. voc. Κνάφος, pag. 309, lin. 2.

(*e*) Athen. Deipnosoph. lib. XIII, cap. IV, pag. 573, A.

Ce monument, dont parle Cléarque, est certainement celui d'Alyattes. Comme la plus grande partie de ce monument avoit été faite aux frais des courtisanes, on imagina dans la suite que c'étoit celui d'une courtisane, et comme il n'y avoit qu'un puissant Prince qui eût pu le faire exécuter, on pensoit que ce pouvoit être Gygès.

Ce monument existe encore à présent, quoiqu'il soit très-dégradé; M. Chandler, excellent juge en ces matières, l'a vu dans (a) ses Voyages.

(358) §. XCIII. *Toutes les filles, dans le pays des Lydiens, se livrent à la prostitution.* Cléarque (b) raconte, au IVe liv. des Vies, que « les Lydiens s'étant livrés à la mollesse, en » vinrent au point d'infamie de rassembler dans un lieu » auquel cette action avoit fait donner le nom d'Agon, *le* » *lieu du Combat, la Lice*, les femmes et les filles des » esclaves, afin d'assouvir la brutalité de leurs passions. » Amollis par les délices, ils prirent les mœurs des femmes. » Omphale, l'une de celles qu'ils avoient outragées, pro- » fita de leur vie efféminée pour monter sur le Trône, » et fut la première qui les punit comme ils le méri- » toient. Obéir en effet à une femme qui gourmande ses » sujets, est une preuve de violence. Comme elle étoit » insolente, et qu'elle vouloit venger les outrages qu'on » lui avoit faits, elle abandonna aux esclaves les filles des » citoyens dans le lieu même qui avoit servi de scène à » leurs plaisirs. Elle les y fit rassembler par force, et les » enferma avec leurs esclaves. Les Lydiens voulant adou- » cir par un terme honnête l'amertume de cette action, » appellent ce lieu, le Combat des femmes, le tendre » Combat ».

Καὶ τέλος (Λυδοὶ) πόῤῥω προαγαγόντες ὕβρεως τὰς τῶν ἄλλων

(a) Travels in Asia Minor. pag. 263.

(b) Athen. Deipnosoph. lib. XII, cap. III, pag. 515, F; pag. 516, A.

(lego δουλῶν) γυναῖκας καὶ παρθένους εἰ (legend. εἰς) τὸν τόπον τὸν διὰ τὴν πρᾶξιν Ἀγνεῶνα (legend. Ἀγῶνα) κληθέντα συνάγοντες ὕβριζον, καὶ τέλος τὰς ψυχὰς ἀποθηλυνθέντες, ἠλλάξαντο τὸν τῶν γυναικῶν βίον. Διόπερ καὶ γυναῖκα Τύραννον ὁ βίος εὕρετο αὐτοῖς, μίαν τῶν ὑβρισθεισῶν Ὀμφάλην, ἥτις πρώτη κατῆρξε μὲν τῆς εἰς Λυδοὺς πρεπούσης τιμωρίας. Τὸ γὰρ ὑπὸ γυναικὸς ἄρχεισθαι ὑβριζομένους, σημεῖον ἐστὶ βίας. Οὖσα οὖν καὶ αὐτὴ ἀκόλαστος καὶ ἀμυνομένη τὰς γενομένας αὐτῇ πρότερον ὕβρεις, τοῖς ἐν τῇ πόλει δούλοις τὰς τῶν δεσποτῶν παρθένους ἐξέδωκεν, ἐν ᾧ τόπῳ πρὸς ἐκείνων ὑβρίσθη. Εἰς τοῦτον οὖν συναθροίσασα μετ' ἀνάγκης συγκατέκλεισε τοῖς δούλοις τὰς δεσποίνας, ὅθεν οἱ Λυδοὶ τὸ πικρὸν τῆς πράξεως ὑποχριζόμενοι (legend. ὑποκοριζόμενοι) τὸν τόπον καλοῦσι γυναικῶν ἀγῶνα, γλυκὺν ἀγκῶνα (legend. ἀγῶνα).

Cette prostitution, qui étoit passée en usage, étoit donc dans son origine une vengeance d'Omphale.

Je vais maintenant rendre raison de quelques changemens que j'ai faits au texte d'Athénée. 1°. J'ai mis τῶν δουλῶν en la place de τῶν ἄλλων. Que voudroit dire en effet Cléarque par les femmes des autres? S'il entendoit les femmes des autres citoyens, cela seroit absurde. On ne peut non plus l'appliquer aux esclaves, puisqu'il n'avoit point parlé auparavant des maîtres et des esclaves. Il n'est pas vraisemblable qu'un peuple policé ait prostitué habituellement ses femmes et ses filles, sans y être engagé par un motif de superstition. J'ai donc substitué τῶν δουλῶν, *les femmes et les filles des esclaves*. Qu'on ne m'objecte pas qu'il est dit ensuite qu'Omphale fut une des personnes outragées, et qu'elle étoit femme ou fille de Jardanus, suivant quelques Auteurs; mais ces Auteurs peuvent avoir avancé ce fait assez légèrement, sur ce qu'elle devint Reine dans la suite. Si les Lydiènes eussent été alors, contre toute vraisemblance, soumises à la prostitution, il y a grande apparence que les femmes et les filles du Roi en auroient été exemptes. Omphale étoit donc elle-même une esclave de Jardanus. Hérodote semble l'insinuer, §. VII, ainsi que Dion

Aa 2

Chrysostôme, qui dit qu'Hercules ne dédaigna pas (a) la couche d'une esclave de Jardanus, de laquelle sont nés les Rois de Sardes. Je sais que Diodore de Sicile distingue l'esclave d'Omphale de cette Princesse, mais je pense que d'une personne il en fait deux.

2°. Je lis εἰς au lieu de εἰ. Ἐι paroît une faute d'impression.

3°. Ἀγνεῶνα n'est pas grec; s'il l'étoit, il ne pourroit signifier qu'un *lieu chaste*, ce qui ne convient nullement aux scènes qui s'y passoient, à moins qu'on ne veuille supposer qu'il avoit été ainsi nommé par Antiphrase. Il vaut mieux lire ἀγῶνα, comme on le voit à la fin du passage cité.

4°. Je substitue ὑποκοριζόμενοι, qui est le terme propre en cette occasion à ὑποχριζόμενοι, qui ne fait pas un sens convenable.

5°. Ἀγκῶνα ne peut subsister; le sens ne le permet pas. Je lis ἀγῶνα, qui va très-bien, et où il n'y a qu'une lettre à retrancher.

Je me suis avisé, lorsque j'étois sur le point de faire imprimer, de comparer ce passage avec l'édition d'Alde, et j'y ai trouvé εἰς pour εἰ, ὑποκοριζόμενοι pour ὑποχριζόμενοι, et ἀγῶνα en la place d'ἀγκῶνα.

M. Lefebvre-Villebrune ne s'est pas douté que le texte fût corrompu. *Voyez* sa traduction d'Athénée, tome IV, page 427.

(259) §. XCIII. *Elles ont le droit de choisir leurs époux.* Il y a dans le grec : ἐκδιδόασι δὲ αὐταὶ ἑωυτάς, *elles se donnent elles-mêmes en mariage.* Ἐκδίδωμι se dit proprement du père qui donne sa fille en mariage, qui la remet entre les mains de son mari.

Or c'est ce dernier droit que les filles s'attribuoient.

(260) §. XCIV. *De monnoie d'or et d'argent.* Il n'est guère possible de décider quel est le peuple qui a commencé à frapper des monnoies d'or. Ce fut Phidon, Roi d'Argos,

(a) Dio Chrysostom. Orat. XV, pag. 236, B.

suivant (*a*) quelques-uns, et selon d'autres, Démodice, femme du Roi Midas. Hérodote en attribue l'invention aux Lydiens; Xénophanes de Colophon (*b*) est de même sentiment, et Eustathe (*c*) l'appuie de son suffrage.

(261) §. XCIV. *Le métier de Revendeur.* Κάπηλοι ἐγένοντο, que les Traducteurs latins ont rendu *Caupones extiterunt.* Cela n'est point exact. Le Capélos étoit proprement le Revendeur. « Le commerce, dit (*d*) Platon, où l'on vend » les ouvrages des autres, s'appelle Métablétique (commerce » par échange). La vente qui se fait dans la ville, et qui est » presque la moitié de celle-là, ne s'appelle-t-elle pas Capéli» que? ». Aristophanes (*e*) appelle un marchand de boucliers κάπηλος ἀσπίδων, non qu'il fît lui-même les boucliers, comme dit le Scholiaste, mais parce que les recevant de l'ouvrier, il les revendoit. Cette classe d'hommes étoit fort méprisée. Voici la raison qu'en donne Cicéron (*f*) : *sordidi putantur qui mercantur à Mercatoribus, quod statim vendant carius; nihil enim proficiunt, nisi admodùm mentiantur.*

Cette expression, mal entendue, a donné occasion à M. Goguet d'imaginer (*g*) que les Lydiens avoient établi les premiers des hôtelleries dans leur pays.

(262) §. XCIV. *Les autres.* Il faut écrire τῶν ἀλλέων avec les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi, et non τῶν ἄλλιων, comme M. Wesseling. Une ligne plus haut, Héro-

---

(*a*) Etymologic. Magn. pag. 388, lin. 54; pag. 613, lin. 12. Heraclides de Politiis, pag. 521. Il la nomme Hermodice. *Voyez* aussi sur Phidon Hérodote, liv. VI, §. CXXVII, et notes 218 et 219.

(*b*) Julii Polluc. Onomast. lib. IX, cap. VI, Segment. LXXXIII, pag. 1063. Heraclides de Politiis, pag. 521.

(*c*) Commentar. ad Dionys. Periegot. pag. 149, col. 2, lin. ultim.

(*d*) Plat. Sophist. tom. 1, pag. 223, D.

(*e*) Aristoph. Pac. vers. 447.

(*f*) Cicer. de Officiis, lib. 1, §. XLII.

(*g*) De l'origine des Loix, des Arts et des Sciences, &c. tom. 1, pag. 273.

Ainsi il paroît que c'est une invention postérieure à son siècle, ou bien que les Héros de ses poëmes n'avoient aucune connoissance d'un jeu inventé dans un pays éloigné du leur.

2°. Hérodote n'assure pas que les Lydiens aient inventé ces jeux; il dit seulement qu'ils le prétendent. Faut-il donc attribuer à cet Historien ce qu'il ne prend point sur son compte?

(264) §. XCIV. *Dont ils ne s'attribuent pas la découverte.* Le reste de ce paragraphe est omis dans le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi.

(265) §. XCIV. *Afin de se distraire du besoin de manger.* Que les Lydiens aient été les inventeurs des jeux, cela peut être. Que se voyant pressés par la famine, ils aient envoyé la moitié de la nation chercher fortune ailleurs, cela me paroît très-vraisemblable; mais que pour adoucir leur misère, et s'ôter le sentiment de la faim, ils aient passé un jour entier à jouer, et qu'ils n'aient mangé que de deux jours l'un, et cela pendant dix-huit ans, cela me paroît absurde. Hérodote se contente de rapporter les traditions des Lydiens. *Voici*, dit-il, *comment les Lydiens racontent ce fait.* Si M. de Voltaire (*a*) eût fait attention à cela, il auroit sans doute montré plus d'équité envers le père de l'Histoire, qui, pour le dire en passant, ne parle point de (*b*) vingt-huit années de famine, mais de dix-huit ans. Hérodote ne peint pas non plus les Lydiens comme plus riches (*c*) que les Péruviens, mais comme les premiers peuples qui aient frappé des monnoies d'or et d'argent. La plupart des petits Souverains d'Italie et d'Allemagne ont des monnoies d'or et d'argent; sont-ils pour cela aussi riches que les Péruviens?

---

(*a*) Questions sur l'Encyclopédie, quatrième partie, pag. 512.
(*b*) Ibid.
(*c*) Ibid.

Si les Lydiens s'attribuoient l'invention de ces jeux, les Grecs la revendiquoient de leur côté à leur nation, et Palamèdes passoit chez eux pour en être l'inventeur. « Palamèdes, dit (*a*) Eustathe, ayant imaginé le jeu des dés » et des jetons, afin d'adoucir la famine dont étoient » accablés les Grecs devant Troie, on montroit en ces » lieux, comme le raconte Polémon, une pierre sur laquelle » ils jouoient, et pour prouver que cette invention étoit » de Palamèdes, et le temps où il la fit, on apportoit ces » vers de Sophocles, qui sont de la pièce intitulée *Palamèdes*, du nom de l'inventeur de ces jeux : *N'a-t-il » pas chassé la faim, avec le secours des Dieux ? n'a-t-il » pas imaginé cet ingénieux moyen de passer le temps, » les jeux de dés et du pettia, ce doux remède de l'oisiveté » après la fatigue de la mer* » ?

M. Brunck prétend que ces vers sont du Nauplius de Sophocles.

(266) §. XCIV. *Et prirent celui de Tyrrhéniens.* Indépendamment de l'Histoire, ces origines servent à entendre les Poëtes.

(*b*) Non, quia, Mæcenas, Lydorum quidquid Etruscos
Incoluit fines, nemo generosior est te.
(*c*) Et terram Hesperiam venies : ubi Lydius, arva
Inter opima virûm, leni fluit agmine Thybris.

Plusieurs Auteurs parlent de l'envoi de la colonie Lydiène. Strabon dit : « les (*d*) Romains appellent les Tyrrhé» niens Etrusques et Tusques. Les Grecs leur ont donné ce » nom de Tyrrhénus, fils d'Atys, qui a conduit, à ce » qu'on dit, en ce pays une colonie de Lydie. Car Atys, » l'un des descendans d'Hercules et d'Omphale, pressé par » la famine et la stérilité, fit tirer au sort ses deux fils. Il

(*a*) Eustathii Comment. ad lib. II Iliad. pag. 228, lin. 1 et seq.
(*b*) Horat. Satir. lib. I, Sat. VI, vers. 1.
(*c*) Virgil. Æneid. lib. II, vers. 781.
(*d*) Strab. lib. V, pag. 335, C.

» retint auprès de lui Lydus, que le sort avoit favorisé, » et renvoya Tyrrhénus avec une grande partie du peuple » qu'il avoit rassemblée ».

L'extrémité de cette phrase n'est pas correcte dans le texte. Κλήρῳ Λυδὸν μὲν κατέσχε, τὸν δὲ Τυῤῥηνὸν, τὸν πλείω συστείλας λαὸν, ἐξέστειλεν. Eustathe nous a conservé la véritable leçon dans son Commentaire (*a*) sur Denys le Périégète : ᾧ πολὺν λαὸν ὁ πατὴρ συστήσας ἐν καιρῷ λιμοῦ ἐξέστειλεν. Il est évident qu'il faut lire dans Strabon συστήσας λαὸν, et j'ai traduit en conséquence. Cette correction se trouve confirmée par un manuscrit de la Bibliothèque du Roi.

Velléius Paterculus (*b*) fait Tyrrhénus contemporain d'Orestes, et en rapportant l'émigration des Lydiens, il suit des Mémoires un peu différens de ceux d'Hérodote. *Per hæc tempora Lydus et Tyrrhenus fratres, cum regnarent in Lydiâ, sterilitate frugum compulsi, sortiti sunt, uter cum parte multitudinis patriâ decederet. Sors Tyrrhenum contigit. Pervectus in Italiam, et loco, et incolis, et mari, nobile ac perpetuum à se nomen dedit.*

Je crois d'autant plus volontiers que cet Auteur se trompe, que l'émigration Æoliène avoit commencé sous Orestes, l'an 3,504 de la période julienne, et que la dynastie des Atyades avoit fini six ans auparavant. Il faut nécessairement placer l'envoi de la colonie Lydiène avant le départ des Pélasges pour l'Attique. Or, comment auroit-on pu leur donner le nom de Tyrrhéniens, si les Lydiens, qui avoient pris le nom de Tyrrhéniens, de Tyrrhénus leur chef, n'étoient pas encore arrivés dans cette partie de l'Italie, et ne lui avoient pas donné leur nom? Je la place en 3,370, dans un temps où les Pélasges, affoiblis par la famine, par des maladies contagieuses, et encore plus par leurs divisions, qui avoient obligé la plupart à se

(*a*) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 347, pag. 61, col. 2, lin. 4.

(*b*) Velleius Patercul. lib. 1, cap. 1, §. IV.

transplanter ailleurs, n'étoient plus assez forts pour s'opposer aux Lydiens.

Cette émigration des Lydiens est sujette à de grandes difficultés. M. Fréret s'est plu à les rassembler en douze articles (*a*). Je ne prétends point les discuter toutes, cela me mèneroit trop loin. Je me contenterai de présenter quelques réflexions sur les principales.

1°. Comment, dit ce Savant, dans ce temps de famine a-t-on pu ramasser assez de vivres pour un aussi grand nombre de personnes ?

On ne fournit probablement cette flotte que de la quantité de vivres qu'on crut devoir suffire à ceux qui la montoient, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une nouvelle habitation; et l'on se flatta sans doute qu'ils s'en procureroient ensuite à la pointe de l'épée, ou par un traité, jusqu'à ce que leurs terres leur eussent rapporté. Si les Lydiens fussent tous restés chez eux, il auroit bien fallu leur trouver des vivres pendant toute l'année. Par cette émigration l'on n'en fournit probablement que pour deux mois, ou pour trois ou quatre, au plus, à la moitié de la nation. Les vivres qu'auroit consommés cette moitié pendant les huit autres mois de l'année, furent répartis sur ceux qui restèrent, et les soulagèrent beaucoup.

2°. Les Lydiens n'ont jamais eu ni vaisseaux ni marine, non pas même dans le temps de leur plus grande puissance sous Alyattes et sous Crésus.

Tout cela signifie que les Lydiens n'ont pas été une puissance maritime, et qu'en général cette nation ne s'est pas appliquée au commerce de mer. Mais qui a appris à M. Fréret qu'ils n'avoient point absolument de vaisseaux ? Il n'a trouvé cela nulle part. Il y a grande apparence qu'ils n'en avoient pas suffisamment pour le transport d'un aussi grand nombre de personnes. Aussi Hérodote dit qu'ils construi-

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hist. pag. 95.

sirent des vaisseaux pour cette expédition. Mais, insiste M. Fréret, ces peuples n'avoient point de marine dans le temps de leur plus grande puissance sous Alyattes et Crésus. Il est vrai que ce peuple n'avoit point de marine qu'il pût opposer aux Ioniens ; mais ce n'est point dire qu'il n'eût point du tout de vaisseaux. Il n'est point nécessaire d'avoir l'empire de la mer et une marine formidable, pour former une entreprise pareille à celle des Lydiens. L'exemple des peuples du Nord qui vinrent ravager nos côtes sous les Carlovingiens, en est une preuve sans réplique.

3°. Mais, ajoute M. Fréret, Smyrne, où s'embarquèrent les Lydiens, n'existoit point encore alors, autrement Homère en auroit parlé, et ce Poète ne nomme nulle part ces peuples Lydiens, mais Méoniens.

Smyrne fut fondée dans les temps les plus reculés, par l'Amazone de ce nom. Elle fut sans doute très-peu de chose jusqu'au temps où les Smyrnéens d'Ephèse y passèrent ; et ce sont ces derniers que j'ai regardés dans la Table Géographique comme les premiers fondateurs de cette ville. Si elle étoit foible dans son origine, son port, l'ouvrage de la nature, pouvoit n'en être pas moins bon. Homère n'en parle point ; mais peut-être n'a-t-il eu aucune occasion de le faire, et peut-être aussi, parce que du temps de la guerre de Troie, cette ville étoit trop peu considérable.

L'autre objection tirée de ce que ce poète ne nomme nulle part ces peuples Lydiens, mais Méoniens, ne me paroît pas plus solide. Homère parle de ceux qui habitoient aux environs du mont Tmolus, et qui portoient le nom de Méoniens.

Les Lydiens ne faisoient autrefois qu'une seule et même nation (*a*) avec les Cariens et les Mysiens. Leur premier Roi s'appeloit Manès, fils de (*b*) Jupiter. Ses petits-fils, Car,

---

(*a*) Herodot. lib. I, §. CLXXI.

(*b*) Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. lib. I, cap. XXVII, pag. 21.

Lydus et Mysus, régnoient chacun sur un tiers de la nation, à qui ils donnèrent leur nom. Car eut la Carie, Lydus la Lydie proprement dite, ou Lydie inférieure, et Mysus la Mysie. Les Cariens s'étant (*a*) beaucoup multipliés, passèrent dans les îles voisines du continent ; on les appela alors Lélèges. Ils y restèrent jusqu'au temps où ils en furent chassés par les Doriens et les Ioniens. Les Cariens ne passèrent peut-être dans les îles que par les mêmes raisons qui forcèrent une partie des Lydiens à chercher de nouvelles demeures.

Je ne dissimulerai pas cependant que Xanthus (*b*) de Lydie, Historien qui passe pour habile, sur-tout dans l'Histoire de sa patrie, ne parle point de cette émigration des Lydiens, et de l'envoi d'une colonie en Italie, quoiqu'il fasse mention d'objets beaucoup moins importans.

On pourroit répondre cependant que ce n'est qu'un argument négatif, qui n'a aucune force contre un fait positivement énoncé par un Historien grave, et qui avoit consulté les archives du pays. C'est sur le témoignage des Lydiens même que s'appuie Hérodote, et le silence de Xanthus de Lydie est peut-être la raison qui l'a déterminé à rapporter ce fait. Il aura voulu suppléer à l'omission de cet Historien ; car il connoissoit son Histoire, et Ephore (*c*) raconte qu'elle lui avoit fourni des matériaux pour la sienne.

Quelques Auteurs prétendent que les Tyrrhéniens (*d*) étoient originaires d'Italie, et que leur nom vient des lieux fortifiés qu'ils occupoient, parce qu'ils ont été les premiers peuples de ce pays qui aient fortifié leurs habitations ; Tursis

---

(*a*) C'étoit une tradition des Crétois. *Voyez* Hérodote, liv. I, §. CLXXI.

(*b*) Dionys. Halicarnass. Antiq. Roman. lib. I, cap. XXVIII, pag. 22.

(*c*) Athen. Deipnosoph. lib. XII, cap. III, pag. 515, E.

(*d*) Dionys. Halicarnass. Antiquit. Roman. lib. I, cap. XXVI, pag. 21.

(Τύρσεις) signifiant chez les Tyrrhéniens de même que chez les Grecs, un lieu fortifié.

Cette opinion est adoptée par M. Fréret. Je la crois d'autant moins fondée, que les arts fleurissoient en Etrurie dès les temps les plus reculés, comme on peut s'en convaincre par l'ouvrage intéressant de M. le Comte de Caylus sur les Antiquités Etrusques. Or, les peuples dont Denys d'Halicarnasse et M. Fréret font descendre les Etrusques, sont barbares, agrestes, et sans la plus légère connoissance des arts, et nous savons au contraire que les Lydiens les cultivoient avec succès. Est-il donc possible de balancer entre ces deux opinions?

Indépendamment de ces raisons, j'ai rapporté au commencement de cette note les témoignages positifs de Strabon, de Velléius Paterculus, d'Horace et de Virgile. Si la qualité de Poète étoit un titre suffisant pour récuser ces deux derniers Ecrivains, on ne peut du moins disconvenir que c'étoit l'opinion dominante de leur siècle. Or une opinion générale est bien respectable, et exige que l'on ait des preuves convaincantes de sa fausseté, pour se croire en droit de la contredire. Mais Strabon et Velléius Paterculus n'étoient pas Poètes. Ils étoient des Historiens savans et éclairés; ils ne s'astreignoient point aux opinions vulgaires; ils se décidoient sur des Pièces et des Ouvrages authentiques, et il y en avoit dans ce siècle une multitude que l'injure des temps nous a ravis.

Ce sentiment est appuyé par Plutarque, dont l'autorité est d'autant plus respectable en cette occasion, que cet Ecrivain ne laisse échapper aucune occasion de contredire Hérodote. A propos de l'usage où les Romains étoient aux Jeux Capitolins de conduire au Capitole par la Grande Place un vieillard revêtu d'une robe de pourpre, et de faire crier par un héraut, Sardiens à vendre, il se demande si c'est parce que les habitans de Véies, ville Etrusque, ayant été pris par Romulus après une longue résistance, ce

Prince les fit vendre avec leur Roi, pour se moquer de leur sottise. Il ajoute ensuite : les (*a*) Tyrrhéniens sont Lydiens d'origine, et Sardes est la Métropole de la Lydie. Le même Plutarque est encore de même sentiment dans la Vie (*b*) de Romulus.

Si l'on pouvoit encore avoir quelque doute sur la colonie Lydiène en Etrurie, le Décret suivant des Etrusques suffiroit pour le lever. Onze villes de l'Asie se disputoient l'honneur d'élever un temple à Tibère et au Sénat. Les habitans de Sardes récitèrent le Décret des Etrusques, dans lequel il étoit clairement énoncé que les Etrusques étoient Lydiens d'origine, et qu'ils étoient venus en Italie sous la conduite de Tyrrhénus (*c*). *Sardiani Decretum Etruriæ recitavêre, ut consanguinei : nam Tyrrhenum Lydumque, Atye Rege genitos, ob multitudinem divisisse gentem : Lydum patriis in terris resedisse ; Tyrrheno datum, novas ut conderet sedes : et Ducum è nominibus indita vocabula, illis per Asiam, his in Italiâ : auctamque adhuc Lydorum opulentiam, missis in Græciam populis cui mox à Pelope nomen.*

(267) §. xcv. *A relever les actions de Cyrus.* Σεμνῦν τὰ περὶ Κῦρον est pour σεμνῦν τὸν Κῦρον, *relever Cyrus.* Tout le monde sait que οἱ ἀμφὶ et περί τινα se disent d'une personne seule. Cependant rien n'empêche qu'on ne puisse entendre ce passage de tout ce qui concerne ce Prince.

(268) §. xcv. *Quoique je n'ignore point qu'il n'y ait trois autres sentimens.* On racontoit en Orient d'une manière différente l'origine et les grandes actions de Cyrus. Ctésias suit une route différente de celle d'Hérodote, dans les extraits que Photius a publiés de son Histoire de Perse. Tout le monde a connoissance de celle qu'a tenue Xénophon dans la Cyropédie. Æschyle, Auteur très-an-

(*a*) Plutarch. Quæst. Roman. pag. 277, D.
(*b*) Id. in Romulo, pag. 33, F.
(*c*) Tacit. Annal. lib. IV, §. LV.

cien, qui avoit combattu à Marathon contre les troupes de Darius, et qui s'étoit trouvé aux batailles de Salamine et de Platées, paroît avoir suivi une autre tradition dans sa tragédie intitulée, les Perses (*a*). Selon ce Poète très-instruit, il y a eu deux Rois de Perse avant Cyrus; Darius, qu'on regarde comme le troisième, est, suivant lui, le huitième. On peut voir le Commentaire de Stanley sur cet endroit des Perses. Quant à moi, je crois le 775[e] vers supposé. *Voyez* aussi livre VII, note 35.

(269) §. XCV. *Il y avoit cinq cent vingt ans que les*, etc. Pour faire accorder Hérodote, qui ne donne à l'empire d'Assyrie que cinq cent vingt ans avant la révolte des Mèdes, avec les autres Chronologistes et Historiens, qui, d'après Ctésias, le font remonter beaucoup plus haut, ne pourroit-on pas dire que ce royaume fut d'abord établi dans une médiocre étendue de pays entre le Tigre et l'Euphrates, ou un peu plus loin? qu'ensuite il subjugua tous les peuples de l'Asie Supérieure; que Ctésias et ceux qui le suivent, comptent ces deux différens Etats de l'empire d'Assyrie, la durée du petit royaume et celle du grand empire, double durée qui fait un peu plus de quatorze siècles: au lieu qu'Hérodote ne parle point du petit royaume des Assyriens, mais seulement de leur grand empire sur la Haute Asie, qu'il ne fait durer que cinq cent vingt ans jusqu'à la révolte des Mèdes. Diodore de Sicile (*b*) diffère d'Hérodote sur cette durée, quoiqu'il le cite. Mais l'on peut voir les notes de M. Wesseling sur cet Auteur.

(270) §. XCVI. *Que ceux qui sont injustement opprimés.* Il y a dans le grec: *et qu'il savoit que l'injustice ne cesse de faire la guerre à l'équité.* Qu'on y fasse attention, et l'on verra que ce n'est pas ce qu'a voulu dire Hérodote. C'est une maxime triviale qu'il n'a point dessein d'établir,

(*a*) Æschyl. Pers. vers. 767.
(*b*) Diodor. Sicul. lib. II, §. XXXII, tom. I, pag. 145 et 146.

et

et ce ne peut être le motif qui ait fait redoubler à Déjocès son zèle pour rendre la justice. Mais comme il aspiroit au Trône, il vouloit se rendre agréable, et persuadé de l'iniquité des Juges, et que ceux qui en sont les victimes, ont l'injustice encore plus en horreur, il résolut, pour se rendre agréable à la nation, de rendre la justice avec tout le zèle et l'impartialité imaginables. Voilà, je crois, le raisonnement d'Hérodote. M. Fontein, à qui appartient cette observation, corrige en conséquence: ὅτι τῇ ἀδικίῃ το ἀδικεόμενον πολέμιον ἐστι. M. Wesseling paroît approuver cette correction; mais comme elle n'est appuyée d'aucun manuscrit, il n'a pas voulu l'admettre dans le texte. Pour moi, qui suis persuadé qu'elle fait un meilleur sens, j'ai cru devoir passer par-dessus cette raison, et qu'on ne pourroit m'en savoir mauvais gré, sur-tout après en avoir averti.

(271) §. XCVII. *Et renonça formellement à ses fonctions.* Il y a dans le grec: *et dit qu'il ne jugeroit plus.* Δικᾷν est pour δικάσειν. *Voyez* Henri Etienne *de Dialectis*, pag. 140.

(272) §. XCVII. *Sur leur état actuel.* Τὰ καθήκοντα, et ioniquement τὰ κατήκοντα sont *les affaires présentes, l'état présent des affaires.*

(273) §. XCVII. *Et nous pourrons cultiver en paix nos campagnes.* Peut-être suis-je le premier qui ait donné ce sens à cette phrase, qui non-seulement en est susceptible, mais encore n'en peut, à ce que je crois, recevoir d'autre. Ἔργα signifie tous les travaux de la campagne, les terres labourées, les moissons, les arbres même, comme au vers 92 du cinquième livre de l'Iliade. De-là αὐτουργὸς est celui qui cultive son propre champ, ὁ τὴν ἰδίαν ἐργαζόμενος γῆν. Comme dans l'Orestes d'Euripides (*a*), qui a été mal expliqué par Josué Barnes. Ce mot, dit Apollonius (*b*),

---

(*a*) Orest. vers. 218; 220 ex edit. Musgrave; 216 ex edit. Brunck.
(*b*) Apollonii Lexicon Homeri, voc. Ἔργον, pag. 314.

signifie dans Homère l'agriculture, lorsque cet Auteur l'emploie simplement et sans rien ajouter qui en détermine le sens. Or, on sait qu'Hérodote a imité le style du Prince des Poètes. L'Abbé Bellanger avoit rendu cette phrase : *et nous pourrons vaquer à nos occupations ordinaires.*

(274) §. XCVIII. *Qui s'élève en colline.* Diodore de Sicile (*a*) assure qu'Agbatanes étoit bâtie dans une plaine. Les dernières enceintes s'étendoient sans doute dans la plaine.

(275) §. XCVIII. *Le palais du Roi.* Ce palais étoit (*b*) au-dessous de la citadelle, et avoit sept stades de tour. La charpente en étoit de cèdre ou de cyprès. Les poutres, les plafonds, les colonnes des portiques et les péristyles étoient revêtus de lames d'or et d'argent, et les toits couverts de tuiles d'argent. Le tout fut pillé vers l'arrivée d'Alexandre.

(276) §. XCVIII. *Athènes.* Agbatanes avoit deux cent cinquante stades de tour, selon Diodore de Sicile (*c*), et Athènes cent quatre-vingt-quinze, suivant Thucydides (*d*). Les murs de Phalère étoient de trente-cinq stades, la partie du mur de la ville où l'on montoit la garde, avoit quarante-trois stades, l'autre partie du même mur dix-sept stades, comme nous l'apprend le Scholiaste de cet Auteur. Le Long Mur, qui s'étendoit jusqu'au Pirée, étoit de quarante stades, le Pirée et Munychie de soixante. Dion Chrysostôme (*e*) prétend qu'Athènes avoit deux cent stades de circonférence. Denys d'Halicarnasse (*f*) fait l'Asty, ou ville proprement dite, aussi grande que Rome, du

(*a*) Diodor. Sicul. lib. II, §. XIII, tom. I, pag. 127.
(*b*) Polyb. lib. X, §. XXIV, tom. I, pag. 832, 833.
(*c*) Diodor. Sicul. lib. XVII, §. CX, tom. II, pag. 247.
(*d*) Thucydid. lib. II, §. XIII, pag. 107.
(*e*) Dio Chrysostom. Orat. VI, pag. 87, C.
(*f*) Dionys. Halicarnass. Antiquit. Roman. lib. IV, §. XIII, pag. 210, lin. XX ; lib. IX, §. LXVIII, pag. 595 ; lin. 35.

temps de Servilius, et Aristides suppose (*a*) la ville entière d'un jour de chemin; mais il y a grande apparence qu'un terrein aussi immense n'étoit pas entièrement occupé par des maisons.

(277) §. XCVIII. *Différentes couleurs.* Φάρμακα sont des couleurs, comme en latin *venenum*, Φάρμακα καὶ τὰ χρώματα, dit le Lexique (*b*) manuscrit de Philémon.

(278) §. XCIX. *Ne cracheroit en sa présence.* « Aux » Indes il (*c*) n'est pas permis de cracher dans le palais du » Roi.

» Les Arabes (*d*) croient que quand on crache c'est par » mépris. Ils ne le font jamais devant leurs supérieurs; » ils ne se mouchent point non plus que les Turcs, et leurs » mouchoirs ne servent qu'à essuyer les mains ou le vi- » sage ».

Les Arabes ont dérogé à cet usage, depuis qu'ils ont pris l'habitude de fumer du tabac. M. Niebuhr a souvent (*e*) vu que le maître de la maison avoit près de lui un petit crachoir de porcelaine. Cependant il a remarqué qu'ils crachoient peu, même en fumant des heures entières.

(279) §. CI. *Déjocès rassembla tous les Mèdes en un seul corps.* Tous les interprètes avant M. Wesseling avoient mal rendu ce passage. Τὸ Μηδικὸν ἔθνος συνέστρεψε, signifie *Medos in unam gentem contraxit.* Je lis ensuite avec M. Valckenaer, μοῦνον τι τοῦτο ἦρξε. *Voyez* la note de ce Savant.

(279*) §. CIII. *Assigna aux Piquiers, à la Cavalerie*, &c. Cyaxares est monté sur le trône 634 ans avant notre ère; ce n'a été que depuis cette époque que la discipline militaire fut connue, et qu'elle fut introduite dans les armées des Asiatiques. Il faut cependant excepter les Hé-

---

(*a*) Aristid. Panathen. pag. 20, in adversâ parte, lin. 9 à fine.

(*b*) In notis ad Apollonii Lexicon, voc. Φαρμάσσων, pag. 820.

(*c*) Voyage de Le Blanc, pag. 187.

(*d*) D'Arvieux, Voyage dans la Palestine, pag. 140.

(*e*) Description de l'Arabie par Niebuhr, pag. 53.

breux. Dès le temps de Moyse, ils étoient divisés en Tribus, qui formoient chacune une troupe séparée, avec son étendard particulier. Aussi voyons-nous que l'armée de David étoit distribuée en différens corps de cent hommes et de mille hommes. Elle étoit en outre partagée en trois divisions principales, commandées chacune par un officier général, qui avoit sous lui des Tribuns et des Centeniers. II. Reg. cap. XVIII, vers. I, II et IV.

(280) §. CIII. *En chassant d'Europe les Cimmériens*, L'Histoire des Scythes est fort obscure. Justin en parlant (*a*) des excursions de ce peuple en Asie, s'accorde quelquefois avec Hérodote, et quelquefois aussi il s'en éloigne. Strabon dit aussi un mot (*b*) de l'expédition de Madyas; mais je ne sais sur quelle autorité il le fait Roi des Cimmériens; c'est sans doute une méprise des copistes.

(281) §. CIV. *On passe des montagnes.* Ὑπερβαίνειν se dit des montagnes qu'on traverse. Le pays des Sapires étoit montagneux, comme on le verra §. CX. La traduction latine n'est pas exacte. *Voyez* aussi ci-dessus, note 3, pages 176 et 177.

(282) §. CIV. *Laissant le mont Caucase sur leur droite.* Hérodote dit la même chose, mais d'une manière plus claire, liv. IV, §. XII; liv. VII, §. XX. Les Cimmériens côtoyèrent le Pont, et entrèrent en Asie par le mont Caucase. Les Scythes s'égarèrent en les poursuivant. « Ils franchirent le défilé que baigne la mer Caspienne, se répandirent dans le pays appelé depuis l'Albanie, passèrent l'Araxes, et vinrent envahir le royaume des Mèdes », comme le dit très-bien M. de Sainte-Croix, dans un excellent Mémoire, intitulé : Eclaircissemens sur les Pyles Caucasiennes et Caspiennes, page 134. Il se trouve dans les Mémoires Historiques et Géographiques sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne.

(*a*) Justin. lib. II, §. IV et V.
(*b*) Strab. lib. I, pag. 106, B.

J'ajoute que ce défilé est connu à présent sous le nom de Derbend, et que les Turcs l'appellent Demir-Capi.

(283) §. cv. *Psammitichus, roi d'Egypte.* Cette expédition des Scythes se fit sous le règne de Cyaxares, roi des Mèdes, et sous celui de Psammitichus, roi d'Egypte. Saint Jérôme s'est donc trompé en la plaçant sous le règne de Darius, roi des Mèdes.

*Ecce (a) subitò discurrentibus nunciis, Oriens totus intremuit : ab ultimâ Mæotide, inter Glacialem Tanaïn et Massagetarum immanes populos, ubi Caucasi rupibus feras gentes Alexandri claustra cohibent, erupisse Hunnorum examina, quæ pernicibus equis, hùc illùcque volitantia, cædis pariter ac terroris cuncta complerent. Aberat tunc Romanus exercitus, et bellis civilibus in Italiâ tenebatur : hanc gentem Herodotus refert sub Dario Rege Medorum, viginti annis Orientem tenuisse captivum, et ab Ægyptiis et Æthiopibus annuum exegisse vectigal.* Le même Saint Jérôme se trompe encore, lorsqu'il avance qu'ils tinrent l'Orient vingt ans sous le joug. Il auroit dû dire avec Hérodote (b) vingt-huit ans. Hérodote ne parle pas non plus du tribut annuel qu'ils se firent payer par les Egyptiens et les Ethiopiens.

Jameson (c) prétend que Psammitichus étoit mort lorsque les Scythes vinrent ravager l'Asie. De son aveu, Amasis mourut l'an 4,187 de la période julienne, 527 ans avant notre ère. Il convient aussi que de la mort de ce Prince au commencement du règne de Psammitichus, il s'étoit écoulé environ 146 ans. Psammitichus étoit donc monté sur le trône en 4,042 de la période julienne, 672 ans avant notre ère. Ce Prince ayant (d) régné 54 ans, ne mourut par

(a) Sancti Hieronymi Opera, Epitaph. Fabiolæ, tom. IV, col. 661.

(b) Herodot. lib. I, §. CVI.

(c) Spicileg. Antiquit. Ægypt. cap. VI.

(d) Herodot. lib. II, §. CLVII.

conséquent qu'en 4,096 de la période julienne, 618 ans avant Jésus-Christ. Or l'irruption des Scythes se fit en 4,081 de la période julienne, 633 ans avant notre ère, un an après que Cyaxares fut monté sur le trône de Médie, comme je l'ai fait voir dans un (*a*) Mémoire sur les Assyriens, et dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. III, page 151 et suiv. Ainsi, selon Jameson lui-même, Psammitichus a vécu 15 ans depuis l'irruption des Scythes. Mais le fait est que Psammitichus commença à régner avec onze de ses collègues, l'an 4,043 de la période julienne, 671 ans avant l'ère vulgaire; qu'il régna seul en 4,058 de la période julienne, 656 ans avant notre ère; qu'il mourut l'an 4,097 de la période julienne, 617 ans avant l'ère Chrétienne, et que l'irruption des Scythes arriva 16 ans avant sa mort.

(284) §. CV. *Est le plus ancien de tous les temples de cette Déesse.* Pausanias (*b*) assure que les Assyriens furent les premiers qui adorèrent Vénus Uranie; que les habitans de Paphos dans l'île de Cypre, et les Phéniciens de Palestine, reçurent d'eux ce culte, et qu'il passa de-là à Cythère. Les paragraphes CXXXI et CXCIX de ce livre, où Hérodote dit que les Assyriens adoroient Vénus Mylitta, l'auront sans doute induit en erreur. Comment en effet les Assyriens, étant très-éloignés de la mer, auroient-ils pu communiquer aux habitans de l'île de Cypre le culte de cette Déesse? Vénus Uranie étoit appelée (*c*) Dercéto par les Syriens.

WESSELING.

On peut voir ce que j'en ai dit dans mon Mémoire sur Vénus, depuis la page 8 jusqu'à la page 76.

(285) §. CV. *Une maladie de femme.* Il y a dans Hérodote peu d'endroits qui aient autant exercé les Savans que

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XLV, pag. 401.

(*b*) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XIV, pag. 36.

(*c*) Diodor. Sicul. lib. II, §. IV, tom. I, pag. 116.

celui-ci. Feu M. le Président Bouhier (*a*) rapporte six sentimens différens sur ce passage; il les examine, les discute, et après les avoir pesés, il se détermine enfin pour celui de Casaubon (*b*), qui est aussi celui de Costar (*c*) et de Tollius (*d*). Il pense qu'Hérodote a eu intention de désigner à mots couverts ce vice infâme si commun dans les climats brûlés des ardeurs du soleil. Je ne disconviendrai point que ce Savant, qui a fait tant d'honneur à sa patrie par son érudition, n'ait apporté des raisons assez plausibles de son opinion. Je n'ignore point que le Docteur Pearce, depuis Evêque de Bangor, pensoit de même que lui dans ses notes sur (*e*) Longin, et qu'il se trouve quelques Anciens (*f*) qui donnent à ce vice le même nom. Mais le passage de Saint Clément d'Alexandrie, dont il cherche à s'appuyer, ne prouve point, à mon avis, que ce Père ait entendu par θήλεια νοῦσος, le vice en question. Anacharsis, dit ce (*g*) Père, étoit devenu efféminé par la fréquentation des Grecs; le roi des Scythes le tua à coups de flèches, parce qu'il enseignoit aux autres Scythes la maladie féminine, καὶ τῆς θηλείας τοῖς ἄλλοις Σκυθῶν διδάσκαλον νόσου.

1°. Il est très-vraisemblable qu'Anacharsis devenu Phi-

(*a*) Bouhier, Recherches et Dissertat. sur Hérodote, pag. 207.

(*b*) Casaub. Epist. 572, edit. ultim.

(*c*) Costar, Défense des Œuvres de Voiture, pag. 194.

(*d*) Tollius in Notis ad Longinum, §. XXVIII, pag. 162, 163.

(*e*) In Notis ad Longinum, pag. 94.

(*f*) Il y en a des exemples dans Dion Chrysostôme, Orat. IV, pag. 76, D. Hérodien, liv. IV, §. XXII, pag. 165. M. Wesseling cite pareillement ces Auteurs, auxquels il ajoute S. Clément d'Alexandrie et quelques autres; mais le passage de S. Clément, qu'il a en vue, ne me paroît point devoir se prendre dans le sens qu'il lui donne. Je le rapporte un peu plus bas.

(*g*) Clem. Alexandr. in Protreptico, pag. 20. Saint Clément d'Alexandrie ne dit point le nom de cet efféminé que tua le Roi des Scythes à coups de flèches. Hérodote raconte la même chose d'Anacharsis, ce qui fait voir que le récit de S. Clément ne peut s'appliquer qu'à ce Philosophe.

losophe, et voulant former des Philosophes, ne parut aux yeux d'un peuple barbare, qui ne connoissoit que la vie active, un lâche, un efféminé, plus propre à se trouver parmi des femmes que parmi des hommes; mais ce doute, que le récit de Saint Clément d'Alexandrie pourroit faire naître, n'en est plus un; Hérodote le dissipe entièrement. Cet Historien raconte (*a*) qu'Anacharsis ayant vu les habitans de Cyzique célébrer avec la dernière magnificence une fête en l'honneur de Cybèle, avoit voué à cette Déesse, qu'au cas qu'il retournât chez lui sain et sauf, il lui offriroit des sacrifices avec les mêmes cérémonies. Le même Historien ajoute que ce Philosophe arrivé en Scythie, accomplit son vœu, et qu'un Scythe, témoin de ces cérémonies étrangères, en donna avis au roi Saulius, qui, s'étant transporté sur les lieux, et ayant vu par lui-même ce dont il s'agissoit, tua Anacharsis d'un coup de flèche.

Les (*b*) fêtes de Bacchus paroissant dangereuses à Penthée, il fait chercher l'étranger efféminé qui veut initier les femmes aux mystères de ce Dieu. Penthée appelle ces mystères *une étrange maladie*, ὃς εἰσφέρει νόσον καινὴν γυναιξί. Les passages sont à-peu-près parallèles. Mais pour en revenir à Hérodote, son récit doit servir d'explication à celui de S. Clément d'Alexandrie. Ils parlent tous les deux des cérémonies que pratiquoit ce Philosophe en l'honneur (*c*) de la Mère des Dieux. Hérodote borne à cela son récit; mais S. Clément ajoute qu'il étoit un efféminé, et qu'il enseignoit aux Scythes la maladie féminine, c'est-à-dire, à mener une vie efféminée, comme je crois qu'il faut l'entendre. Il est clair que ce n'est qu'une conséquence des cérémonies qu'il vouloit apprendre à ses compatriotes. Le tambourin et les

(*a*) Herodot. lib. IV, § LXXVI.

(*b*) Euripid. Bacch. vers. 349.

(*c*) La plupart des Philosophes étoient alors superstitieux. La superstition étoit la maladie endémique des Grecs; ils ne purent jamais en guérir.

petites statues qu'on portoit en cette occasion, devoient faire prendre de lui une idée d'autant plus désavantageuse, qu'il arrivoit de Grèce, et que les Scythes, jaloux de leurs coutumes, avoient en horreur celles des autres peuples.

2°. Quand même j'accorderois qu'Anacharsis étoit adonné à ce vice infâme, et que S. Clément d'Alexandrie a désigné ce vice par les mêmes termes qu'Hérodote, il ne s'ensuivroit pas que ces deux Auteurs aient entendu la même chose.

Anacharsis voyagea en Grèce vers la quarante-septième Olympiade du temps de (*a*) Solon, et fut tué à son retour en Scythie. La mort de Psammitichus, Roi d'Egypte, sous le règne de qui une partie des Scythes fut frappée de la maladie des femmes, est antérieure de vingt-cinq ans au voyage d'Anacharsis en Grèce; il monta sur le Trône vers la seconde année de la vingt-septième Olympiade (*b*), et régna environ cinquante-quatre ans. Ses successeurs furent Nécos, Psammis, Apriès, Amasis, qui vivoit du temps d'Anacharsis et de Solon. Il y avoit donc bien des années que la maladie féminine étoit connue en Scythie, lorsqu'Anacharsis y retourna. Si cette maladie n'eût été autre chose que l'amour antiphysique, on y eût été accoutumé, et Anacharsis n'auroit couru aucun risque, la corruption ayant déjà fait de grands progrès parmi ses compatriotes.

D'ailleurs, dans le siècle d'Hérodote, dont la simplicité et la candeur faisoient le plus bel ornement, on n'enveloppoit pas encore ses pensées dans des circonlocutions et des tours recherchés. On a vu plus haut (*c*) la manière dont il

---

(*a*) Diogen. Laert. lib. I, Segm. CI, pag. 64.

(*b*) Petav. Doctrin. Temp. tom. I, pag. 301. M. Bayer la place la première année de la vingt-septième olympiade. Il suit Hérodote, qui lui donne cinquante-quatre ans de règne; Simson le met la trentième olympiade. Aussi prend-il pour guide Eusèbe, qui ne lui en donne que quarante-quatre.

(*c*) Herodot. lib. I, §. LXI.

s'est exprimé en pareille occasion : ἐμίσγετο δὲ οὐ κατὰ νόμον, *haud legitimè coibat cum eâ.* On peut voir la note sur cet endroit. Plus bas (*a*) il se sert de la même tournure : καὶ δὴ καὶ ἀπ' Ἑλλήνων μαθόντες παισὶ μίσγονται, *à Græcis edocti pueris miscentur.* On voit par ces deux passages, qu'Hérodote n'y cherchoit pas tant de façon.

Une autre raison qui détruit l'opinion de M. le Président Bouhier, c'est que cette maladie étoit si remarquable et si visible, que les voyageurs s'en appercevoient, suivant Hérodote, au premier coup-d'œil.

Hippocrates explique cela très-bien dans un passage que nous allons rapporter en entier, et où nous verrons la cause et les effets de cette maladie. « L'exercice (*b*) continuel du » cheval, dit ce savant médecin, occasionne aux Scythes » des douleurs dans les articulations; ils deviennent ensuite » boiteux, et la hanche se retire, si la maladie augmente. » Au commencement de la maladie, ils se guérissent en se » coupant la veine qui est derrière l'une et l'autre oreille. » Lorsque le sang a cessé de couler, ils s'endorment de foi- » blesse. A leur réveil les uns sont guéris, les autres ne le » sont pas.

» Ce remède (*c*) me paroît la cause de la destruction des » Scythes. Si l'on coupe à quelqu'un les veines qui sont der- » rière les oreilles, il ne peut plus avoir d'enfans. Les Scy- » thes doivent donc éprouver cet effet. Lorsqu'ils vont en- » suite trouver leurs femmes, et qu'ils ne peuvent en jouir, » ils n'y font pas attention la première fois, et se tiennent » tranquilles; mais lorsqu'après deux ou trois, ou plusieurs » essais, ils se trouvent dans le même état, ils s'imaginent » avoir offensé quelque Dieu, et rejettent sur lui leur mala- » die. Ils se revêtent alors d'une robe de femme, avouant

(*a*) Herodot. lib. I, §. CXXXV.
(*b*) Hippocrat. de aeribus, aquis et locis, §. L, tom. I, pag. 357.
(*c*) Ibid. §. LI.

» leur impuissance; ils prennent les goûts des femmes, et » travaillent avec elles aux ouvrages dont elles s'occupent. » Les riches, les gens de qualité et puissans éprouvent chez » les Scythes ce mal qui leur vient du fréquent exercice du » cheval. Le peuple n'allant point à cheval, y est moins su- » jet. Si cette maladie étoit un effet de la colère des Dieux, » comme le croient quelques-uns, les riches et les gens de » qualité ne devroient pas être les seuls qui en fussent atta- » qués; la nation entière devroit l'être, et particulièrement » ceux qui n'ayant point de biens, ne peuvent rendre de » grands honneurs aux Dieux, puisque les Dieux se plaisent » à être honorés par les hommes, et qu'ils leur en témoignent » de la reconnoissance........ Chaque chose arrive dans l'or- » dre de la nature. Cette maladie vient aux Scythes de la » cause que j'ai dit; le reste des hommes y est pareillement » sujet ».

Hippocrates a écrit à-peu-près dans le même temps qu'Hérodote. Il est donc vraisemblable que ces deux Auteurs ont eu en vue la même maladie. Hérodote la rapporte en Historien fidèle, et l'attribue, d'après les récits qu'on lui en a faits, à la colère de Vénus. Le Prince des médecins a recours aux causes naturelles, et l'explique d'après les principes de son art.

Mercurialis (*a*) a interprété le premier ce passage d'Hérodote par celui d'Hippocrates que nous venons de rapporter, et Dacier a adopté son explication dans ses Remarques sur ce Traité d'Hippocrates.

M. le Président Bouhier leur oppose (*b*) trois raisons : 1°. La foiblesse n'est point une maladie dans les femmes, c'est leur état naturel. Cela est vrai; mais Hérodote dit *une maladie féminine*, c'est-à-dire, un état qui leur donne du goût pour les occupations des femmes, et qui ne leur laisse

(*a*) Mercurial. Var. Lect. III, vers. 7.

(*b*) Bouhier, Recherches et Dissertat. sur Hérodote, pag. 208.

de force que pour y vaquer; car chez les Grecs, le terme de maladie s'applique à l'ame de même qu'au corps. Euripides, parlant de l'intempérance de la langue de Tantale (*a*), dit que c'est une maladie très-honteuse, αἴσχιστη νόσος. Cet Auteur emploie souvent cette manière de parler. 2°. Si les Scythes, ajoute M. le Président, étoient impuissans, Εὐνουχίαι, comme le dit Hippocrates, comment auroient-ils pu transmettre cette maladie à leur postérité, suivant la supposition d'Hérodote. Cette objection a quelque chose de plus spécieux; je ne la crois pas cependant plus solide. Hippocrates ne dit point que les Scythes, attaqués de cette maladie, l'eussent été depuis leur enfance. Il en attribue la cause à quelques petits vaisseaux qu'ils se coupoient derrière les oreilles, croyant remédier par-là à la sciatique occasionnée par la rigueur des saisons et l'exercice continuel du cheval. Aussi cette maladie ne se manifestoit-elle qu'à un certain âge. Cela posé, il est très-possible qu'ils aient pu perpétuer leur race. Mais dans le système de M. le Président Bouhier, la difficulté reste en son entier. Comment en effet des hommes adonnés à un vice aussi infâme que celui qu'il suppose, auront-ils pu se perpétuer? Ceux qui sont nés avec ce malheureux penchant, ont pour les femmes une aversion étonnante. Ajoutez que cette aversion devoit être d'autant plus grande parmi ces Scythes, qu'on la regardoit comme l'effet d'une punition céleste. Qu'on ne m'objecte pas ce qui se passe tous les jours en Italie et ailleurs. Plusieurs personnes entichées de ce vilain goût, ont eu des enfans, j'en conviens; mais ne peut-on pas répondre, 1°. qu'elles ne sont pas forcées à le suivre, comme Hérodote le raconte des Scythes; 2°. que l'ambition et l'envie de perpétuer leur nom peut les avoir fait passer sur le dégoût que leur inspiroit le beau sexe; raison que ne pouvoient avoir ces Scythes, peuple barbare chez qui il n'y avoit aucune autre distinction que celle que donnent les richesses.

(*a*) Euripid. Orest. vers. 10.

3°. Continue M. le Président Bouhier, Hippocrates assure que ces Scythes étoient respectés de leurs concitoyens, au lieu que ceux d'Hérodote étoient Ἐναγέες (car c'est ainsi qu'il faut lire dans cet Historien, suivant le savant Président, au lieu d'Ἐναρέες) et par conséquent regardés en quelque manière avec horreur. M. le Président croit trouver une opposition sensible entre les Scythes d'Hippocrates et ceux d'Hérodote. Les premiers étoient, suivant lui, respectés, et les seconds en horreur; mais ces Scythes, si respectés, étoient pareillement appelés Enaries, suivant Hippocrates. Pourquoi M. le Président ne propose-t-il point ici le même changement qu'il faisoit dans Hérodote? c'est sans doute parce qu'il craignoit de mettre le Prince des Médecins en contradiction avec lui-même. Au surplus, cette opposition est chimérique. M. le Président Bouhier ne l'établit qu'en changeant l'ancienne leçon Ἐναρέες, leçon de tous les manuscrits, de toutes les éditions, qu'Hérodote emploie encore, liv. IV, §. LXVII, et qui se trouve dans le Lexique d'Hérodote de la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. Ajoutez à cela, qu'Hippocrates parlant de ces mêmes Scythes, les appelle Ἐναριέες, comme je viens de le remarquer.

M. Coray m'apprend que la leçon d'Hippocrates ἐναριέες qu'on trouve §. XLIX, page 356, est une correction de Mercurialis (Var. lect., lib. III, cap. VII) que Van der Linden a introduite dans le texte. Il m'apprend aussi que les autres Editeurs lisent ἀνδριεῖς ou ἀνανδριεῖς, et que de deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, celui qui est coté 2146 porte ἀνδριευς, et celui qui est coté 2255 porte ἀνανδρί.

Mais, auroit pu dire M. le Président Bouhier, ce mot ne fait aucun sens. Des Savans ont en pareil cas proposé des corrections; ne me sera-t-il donc point permis d'en faire autant? Il est vrai que ce terme ne présente aucune idée; mais, suivant toutes les apparences, c'est un mot scythe,

auquel Hérodote a tout au plus donné une terminaison grecque. Il le dit lui-même en cet endroit, τοὺς καλέουσι Ἐναρέας οἱ Σκύθαι. *Les Scythes les appellent Enarées.*

Un homme d'esprit, mais peu instruit, croyoit que le sentiment de M. le Président Bouhier se détruisoit de lui-même. Peut-on supposer, disoit-il, que Vénus, aveugle en sa vengeance, se soit fait à elle-même l'affront le plus sanglant, et qu'aux dépens de son culte elle ait procuré des adorateurs au Dieu de Lampsaque, qu'elle ne doit chérir que lorsqu'il vient sacrifier sur ses autels.

Cette objection auroit paru frivole à M. le Président, et s'il eût daigné y répondre, il l'auroit fait sans doute par ces vers de Martial :

(*a*) Mollis erat facilisque viris Pœantius heros :
Vulnera sic Paridis dicitur ulta Venus.

Il est vrai qu'Ausone apporte une autre raison du goût infâme de Philoctète, et qu'il ne le lui attribue que parce qu'il n'avoit point de femme (*b*) dans son île; car c'est ainsi que j'interprète *Lemnia egestas.*

(*c*) Præter legitimi genitalia fœdera cœtûs,
Repperit obscœnas veneres vitiosa libido.
Herculis hæredi quam Lemnia suasit egestas.

Mais indépendamment que le Scholiaste de Thucydides (*d*) en donne la même raison que Martial, cela prouve que l'on étoit dans l'opinion que ce vice, si opposé à la nature, étoit une punition de Vénus.

(*a*) Martial. lib. II, Epigram. LXXXIV.

(*b*) S'il n'y avoit point de femmes alors dans l'île de Lemnos, il n'y avoit point non plus d'hommes, et Sophocles nous la représente comme déserte. Le vice dont parle Ausone dans ce vers, est donc celui des jeunes gens qui ne peuvent se procurer des femmes. La teneur entière de l'épigramme, et sur-tout le septième vers le prouve manifestement.

(*c*) Auson. Epigram. LXXI.

(*d*) Vide Scholiast. ad hæc verba : τὰς πόλεις ἔκτιζον, lib. I, §. XII, pag. 11, lin. 17.

(285*) §. cv. *S'apperçoivent.* M. Goldhagen met ἐστί après ὁρᾶν. Je n'en vois pas la nécessité ; ὁρᾶν est régi par λέγουσι. Voyez *l'Apparatus criticus ad Herodotum*, de M. Borheck, page 627.

(286) §. cvi. *Vingt-huit ans.* Le P. Hardouin (*a*) et Schrœer (*b*) prétendent qu'il s'est glissé dans les copies d'Hérodote une faute, et qu'au lieu de vingt-huit il faut lire vingt-deux, afin de faire accorder Hérodote avec ce que cet Historien avance §. cxxx. Ces Savans n'avoient pas fait attention qu'Hérodote parloit, au §. cxxx, de la durée entière de l'Empire des Mèdes, à commencer du jour où ils secouèrent le joug des Assyriens, sans y comprendre cependant le temps où les Scythes furent les maîtres. *Voyez* ci-dessous, note 314.

(287) §. cvi. *Dans un autre ouvrage.* Hérodote a-t-il donc écrit quelqu'autre histoire que celle qui nous reste de lui? Plusieurs passages de cet Auteur semblent le dire, et des Savans du premier ordre, Isaac Vossius, M. le Président Bouhier, etc. sont de ce sentiment. On parle de son histoire d'Assyrie; j'aurai occasion de parler de celle de Libye sur le §. clxi du second livre.

Hérodote dit ( liv. i, § clxxxiv ) : il y eut à Babylone un grand nombre d'autres Rois, j'en parlerai dans mon histoire d'Assyrie. §. cvi du même livre il y a : les Mèdes prirent Ninive; je raconterai en d'autres écrits de quelle manière ils la prirent.

Dans l'un et l'autre passage, Hérodote dit bien clairement qu'il parlera dans son histoire d'Assyrie des Rois de Babylone et de la prise de Ninive par les Mèdes. Cet engagement me paroît formel de la part de l'Historien; reste à savoir s'il l'aura tenu. Fabricius (*c*) pense qu'il ne l'a point rempli,

(*a*) Harduin. Oper. select. pag. 549.
(*b*) Schrœer de Imperio Babylonis et Nini, sect. iv, §. xiii.
(*c*) Bibliothec. Græc. lib. ii, cap. xx, §. v, tom. i, pag. 664.

parce qu'il n'est fait mention de cette histoire dans aucun Auteur ancien. Gérard Vossius (*a*) est de même sentiment. Cependant il cite un passage d'Aristote, qu'il croit tiré de l'histoire dont nous parlons. Ce Philosophe venant à rapporter (*b*) que les oiseaux dont les ongles sont crochus, ne boivent jamais, ajoute tout de suite qu'Hérodote ignoroit cela, puisqu'il dit dans sa description du siége de Ninive, qu'une aigle buvoit: or, ce passage, qui ne se trouve point dans Hérodote, ne peut convenir qu'à son histoire d'Assyrie, dont Ninive étoit la capitale.

Fabricius (*c*) soupçonne que la citation d'Aristote pouvoit se trouver dans quelqu'exemplaire d'Hérodote plus entier que ceux que nous avons. Mais sur quel fondement s'appuie-t-il ? quelle chose a pu donner lieu à ce soupçon ? c'est dans le livre premier où il est parlé de Babylone et de l'Assyrie ; mais tout y est si bien lié, qu'on ne voit point d'endroit où placer ce passage. Il ne reste plus d'autre ressource que de dire que ce mot *Hérodote* est corrompu ; mais dans l'édition d'Alde, qui est la première de toutes, et que j'ai examinée moi-même, et dans toutes celles qu'a eu sous les yeux Sylburge, on trouve le même mot *Hérodote*. Il est vrai qu'il y avoit dans le manuscrit de Gaza, Ἡσίοδος ἠγνόει τοῦτο, *Hésiode ignoroit cela*. Mais un seul manuscrit doit-il l'emporter sur tous les autres, et sur les premières éditions d'un Auteur, qui représentent presque toujours les manuscrits d'après lesquels on les a données ? D'ailleurs, qui a jamais entendu dire qu'Hésiode ait parlé du siége de Ninive par les Mèdes ? M. Camus a adopté, dans sa traduction de l'Histoire des animaux d'Aristote, page 503, la mauvaise leçon de Gaza, et l'a accompagnée d'une note maigre qui n'apprend rien. Si, comme je le crois, le passage d'Aristote n'est point corrompu, et si sa mémoire ne l'a point trompé, on

(*a*) Gerard Vossius, de Historicis Græcis, lib. I, §. III.

(*b*) Aristot. Histor. Animal. lib. VIII, §. XVIII, pag. 913.

(*c*) Fabricius, Bibliothec. Græc. loco superiùs laudato.

on ne peut nier qu'Hérodote, qui a eu sûrement le dessein d'écrire l'histoire d'Assyrie, ne l'ait en effet écrite; mais aucun Ancien, à l'exception d'Aristote, ne l'ayant citée, il paroît qu'elle n'a pas subsisté long-temps. M. Desvignoles (*a*) attribue la perte de cette histoire à la négligence avec laquelle Hérodote l'avoit écrite, et entr'autres fautes qu'il lui reproche, il l'accuse de n'avoir pas connu le fondateur de cet Empire. On ne peut disconvenir que la Chronologie de M. Desvignoles ne soit un ouvrage savant et même profond; mais combien ne s'y trouve-t-il pas de décisions hasardées, pour ne pas dire téméraires. M. Desvignoles a-t-il donc vu l'ouvrage même d'Hérodote, ou du moins quelqu'extrait, pour en parler de la sorte? Quelqu'Auteur ancien en porte-t-il un pareil jugement? pourquoi donc embrasse-t-il un sentiment qui ne se trouve appuyé d'aucune de ces deux raisons?

M. le Président Bouhier a trouvé dans une ancienne (*b*) Chronique grecque un passage qu'il croit un fragment de l'histoire d'Assyrie d'Hérodote. L'Auteur de cette Chronique dit que Sésostris, de la race de Cham, fils de Noé, ayant fait la guerre aux Assyriens, et les ayant mis sous le joug, conquit la Chaldée, la Perse et Babylone; qu'il soumit à son empire toute l'Asie, l'Europe, la Scythie et la Mysie; que prêt à retourner en Egypte, il fit choix de quinze mille Scythes à qui il assigna des terres en Perse; que ces Scythes y sont restés jusque dans les temps les plus reculés, sous le nom de Parthides, qui, en langue Perse, signifie *Scythes*, et que ces peuples ont conservé leur langage et leurs anciennes coutumes, comme le rapporte Hérodote.

M. le Président Bouhier (*c*) prétend que ce récit est tiré de l'histoire d'Assyrie d'Hérodote. Si cette opinion est vraie,

(*a*) Desvignoles, Chronologie, liv. IV, chap. IV, §. V, pag. 176.

(*b*) Chronic. Paschale, pag. 47.

(*c*) Bouhier, Recherches et Dissertat. sur Hérodote, chap. I, pag. 7.

il faut que cette histoire ait subsisté jusqu'au quatrième siècle, et même jusqu'au cinquième, temps où cette Chronique a été composée. Mais à qui paroîtra-t-il vraisemblable que pendant tant de siècles depuis Hérodote, il ne se soit rencontré aucun Historien, aucun Géographe, aucun Grammairien qui ait cité cette Histoire, et qu'elle se soit trouvée entre les mains d'un Ecrivain obscur et peu digne de foi? Remontons plutôt à la source. Il y a grande apparence que l'Auteur de la Chronique aura pris ce passage de la Chronographie de Jean Malalas. L'on y voit (*a*) la même chose que dans la Chronique, excepté qu'on trouve Σῶστρις dans Malalas, qui est une abréviation pour Σέσωστρις. Il y a tout de suite : ὅιτινες ἐκλήθησαν ἀπὸ ( legend. ὑπὸ ) τῶν Περσῶν Πάρθοι ὅ ἐστιν ἑρμηνευόμενον Περσικῇ διαλέκτῳ, Σκύθαι : « Les » Perses leur donnent le nom de Parthes, ce qui étant in» terprété dans le dialecte des Perses, signifie *Scythes* ». On sait que Malalas est antérieur à la Chronique où on lit les Parthides. Suidas a copié Malalas aux mots Πάρθοι et Σῶστρις. Hérodote (*b*), ayant écrit que Sésostris avoit subjugué les Scythes, il n'en a pas fallu davantage à cet Ecrivain (*c*) fabuleux et de mauvaise foi pour imaginer ces rêveries. A qui pourra-t-on persuader en effet, qu'*Hérodote* ait entendu parler de Cham et de Noé? M. le *Président* Bouhier trouve un autre passage d'Hérodote dans Suidas, au mot Πανύασις, mais M. Wesseling (*d*) a prouvé que ce passage étoit corrompu, et il l'a rétabli de la manière la plus heureuse.

Je me crois obligé d'avertir que je n'ai presque fait que traduire dans cette note le premier chapitre de la Dissertation de ce Savant sur Hérodote.

---

(*a*) Joann. Antioch. Malalæ Histor. Chronic. pag. 28.
(*b*) Herodot. lib. II, §. CIII et CX.
(*c*) Richardi Bentleii Epistol. ad Joann. Millium, passim.
(*d*) Dissert. Herodotea, cap. I, pag. 9.

(288) §. CVII. *Qu'elle urinoit.* M. de Voltaire (*a*) a fait quelques objections contre ce passage d'Hérodote ; on peut voir ma réponse dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, page 79 et suivantes de la première édition, page 104 et suivantes de la seconde.

Ce songe et le suivant qu'on trouve §. CVIII, avoient été rapportés par Charon de Lampsaque, qui avoit écrit avant Hérodote. *Hoc* (*b*) *etiam Charon Lampsacenus Herodoto prior tradit.*

(289) §. CVII. *Un homme d'une grande Maison.* M. l'Abbé Fraguier (*c*) fait dire à Hérodote, qu'Astyages donna sa fille Mandane à Cambyses, Perse *d'une naissance obscure.* M. l'Abbé Banier avance que (*d*) dans Hérodote, un songe mystérieux est la machine qu'on emprunte pour engager Astyages à marier sa fille unique à *un inconnu.*

Avec un peu plus d'attention au texte d'Hérodote, ces Savans auroient pu s'épargner ces fautes.

(290) §. CVIII. *Son parent.* Ὀικήϊον a été mal rendu par *familiarem.* Harpage dit clairement au paragraphe suivant, qu'il est parent de l'enfant, μοι συγγενής ἐστι ὁ παῖς. Or il ne pouvoit l'être que par la fille d'Astyages.

(291) §. CIX. *La Couronne passe.* Il y a dans le grec : εἰ δὲ θελήσει..... ἐς τὴν θυγατέρα ταύτην ἀναβῆναι ἡ τυραννίς..... Il est bon de remarquer que dans Hérodote et ailleurs, θέλει et ἐθέλει sont souvent redondans, et qu'ils se joignent à des choses inanimées. Ἐι ὦν ἐθελήσει ἐκτρέψαι τὸ ῥέεθρον. Hérodot. Liv. II, §. XI. *Voyez* Raphélius sur les Actes des Apôtres, chap. II, vers. XII, tom. II, pag. 19.

(292) §. CIX. *Que me reste-t-il?* Ἄλλο τι ἢ λείπεταί μοι τῶν κινδύνων ὁ μέγιστος ; la construction est τί ἄλλο λείπεται μοι, ἢ ὁ μέγιστος τῶν κινδύνων ; cet arrangement est ordinaire.

---

(*a*) Voltaire, Philosophie de l'Histoire, pag. 59.

(*b*) Tertullian. de Animâ, §. XLVI, pag. 298, B.

(*c*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. II, pag. 45.

(*d*) Ibid. tom. VI, pag. 407.

Démosthènes dit dans la Harangue contre Aristocrates (*a*): ἄλλο τι, ἢ σιγῶντα δεήσει Χαριδήμου ἐᾷν αὐτὸν ὑβρίζειν; *que nous reste-t-il que de souffrir en silence les insultes de Charidémus?*

(293) §. CIX. *Mais que ce soit.* Il y a dans l'édition de M. Wesseling, δεῖ μεν τῶν τινα Ἀςυάγεος; mais il faut écrire avec les manuscrits du Roi et les meilleures éditions : δεῖ μέντοι τῶν τινὰ Ἀςυάγεος. Cela est nécessaire pour le sens.

(294) §. CX. *Les Mèdes appellent une chienne Spaco.* On ignore si le dialecte des Perses et des Mèdes étoit le même. Guill. Burton et Hadr. Reland n'ont point trouvé dans ce qui nous reste de la langue des Perses (*b*), de terme qui approche de celui-là. Cependant Tannegui Lefèvre assure que les Hyrcaniens, peuple soumis aux Perses, appellent encore aujourd'hui en leur langue un chien *Spac* (*c*). Cyno vient de κύων, qui veut dire *chien* ou *chienne*, suivant l'article qu'on y joint.

(295) §. CX. *Au pied des montagnes, au nord d'Agbatanes.* On les appelle aujourd'hui monts Caragans, ou Meurtriers. Elles sont au nord d'Amadan, qui est l'ancienne Agbatanes. Il est vrai, comme Hérodote le dit ici, que la partie de la Médie qui est au nord de cette ville, est toute remplie de montagnes, au lieu qu'au midi de la même ville, le pays est uni et découvert.

Note de M. de la Barre, trouvée dans les papiers de M. Bellanger.

(296) §. CXI. *Couvert d'or et de langes si précieux.* Ce sont des langes de drap d'or, et la figure que les Grammairiens appellent ἓν διὰ δυοῖν. J'en avertis, parce que ma traduction ne le fait pas sentir.

---

(*a*) Demosthen. contrà Aristocrat. pag. 411, 85.

(*b*) Dissertat. de vetere Linguâ Persarum, pag. 245, et Λείψανα Linguæ Persarum, pag. 97.

(*c*) Tannegui Lefèvre, in Notis ad Justinum, lib. I, cap. IV, pag. 24.

(297) §. CXI. *Le voici cet enfant.* Je lis avec les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi, νῦν τὰ ὅδε ἐςί. Si on suit la leçon ordinaire, il faudra traduire : *les choses sont de la sorte.* Ce sera alors une de ces répétitions familières à Hérodote à la fin d'une narration.

(298) §. CXII. *Charmée de sa grandeur.* Cet enfant n'étoit grand que relativement à son âge.

(299) §. CXIII. *Un de ceux qui avoient soin des troupeaux sous ses ordres.* Il y a dans le grec πρόβοσκος, qui est un pasteur en second, en sous-ordre, qui tient la place d'un autre pasteur, *subbubulcus*, comme l'a très-bien vu le Savant M. Toup (*a*). Æmilius Portus l'avoit expliqué de même.

(300) §. CXIV. *L'Œil du Roi.* C'est ainsi qu'on appeloit dans les Cours Asiatiques les Ministres des Rois. Le Chœur de Vieillards questionnant Xerxès sur sa défaite en Grèce, lui demande : « Avez-vous (*b*) aussi laissé en ces lieux l'Œil » fidèle des Perses, Alpistus, fils de Batanochus » ? Aristophanes dit aussi dans les (*c*) Acharnes : « Nous vous amenons Pseudartabas, l'Œil du Roi ». Et quelques vers plus bas (*d*) : « Le Sénat mande au Prytanée l'Œil du Roi ».

M. le Comte Carli remarque dans ses Lettres Américaines, Lettre XIII, vers la fin, qu'au Pérou, le commissaire, chargé d'examiner la conduite publique et privée des Décurions, se nommoit dans la langue du pays, *Cucuy Kioc*, c'est-à-dire, *Œil de tout.* Le même Savant remarque aussi à ce sujet que dans les loix du Czar Pierre I, les Fiscaux ou Procureurs du Prince, sont appelés l'Œil du Prince.

(301) §. CXIX. *La tête.* Cette histoire atroce est étrange-

(*a*) Epistol. Critic. ad Gulielmum, Episcopum Glocestriensem, pag. 81 et 82. Ex nuperâ Edit. tom. II, pag. 499.

(*b*) Æschyl. Pers. vers. 984 et seq.

(*c*) Aristophan. Acharn. vers. 91.

(*d*) Id. ibid. vers. 124.

ment défigurée par Sénèque. Il suppose qu'Harpage (*a*) fut traité de la sorte pour avoir donné un bon conseil au Roi de Perse, et que ce Prince lui fit servir ses enfans, quoiqu'il n'en eût qu'un.

(302) §. CXIX. *Un Roi.* Sénèque a un peu (*b*) changé cela, lorsqu'il met dans la bouche d'Harpage : *apud Regem omnis cœna jucunda est.* Il est bon de remarquer que, sans le passage d'Hérodote, on seroit embarrassé pour rendre celui de Sénèque, et l'on ne sauroit si cet Auteur a voulu dire *la table du Roi*, ou *la table d'un Roi*. L'article omis dans le grec prouve qu'il faut traduire : *à la table d'un Roi tous les mets sont agréables.*

Cette réponse d'Harpage, digne d'un lâche Courtisan, m'en rappelle une d'un Seigneur Anglais, qui n'est pas moins lâche. Edgar, Roi d'Angleterre, ayant tué Ethelwold dans la forêt de Harewood, le fils de ce Seigneur arriva immédiatement après. Le Roi lui montrant le corps de son père, lui demanda comment il trouvoit le gibier ? le jeune homme répondit de sang-froid, que tout ce qui plaisoit au Roi ne pouvoit lui déplaire. Voyez *Willel. Malmesburiensis, Antiquitates Ecclesiæ Glastoniensis.*

(303) §. CXX. *Des officiers pour lui faire le rapport des affaires.* Il y a dans le texte : ἀγγελιηφόρους. Ce mot doit s'expliquer par ceux-ci du §. XCIX : δι' ἀγγέλων πάντα χρέεσθαι.

(304) §. CXX. *Il a créé.* Je lis avec le manuscrit de Sancroft et celui de la Bibliothèque impériale à Vienne : διατάξας εἶχε au lieu de διαπάξας ἦρχε. M. Toup (*c*) est de même avis.

(304*) §. CXX. *Nous vous exhortons à vous tranquilliser de même.* Καί σοι ἕτερα τοιαῦτα παραινέομεν. Ἕτερα τοιαῦτα,

(*a*) Seneca, de Irâ, lib. III, cap. XV, tom. I, pag. 118.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Toup, Emendation. in Suidam, pars III, pag. 175. Ex nuperâ Editione, tom. II, pag. 216.

*alia talia, similia*, et adverbialement *similiter, item*. *Voyez* M. Wittenbach in Selectis Principum Historicorum, pag. 352.

(305) §. CXXI. *D'un vain songe*. Dans le grec : *d'un songe imparfait*, c'est-à-dire, dont l'accomplissement ne devoit pas être entier.

(306) §. CXXIII. *En croissant, lui donnoit l'espoir de la vengeance*. Faute d'avoir fait attention à la préposition ἐπί, les Interprètes n'ont pas saisi le vrai sens de ce passage. M. Wyttenbach (*a*) est le seul qui l'ait bien expliqué, *at Cyrum videns crescere in spem vindictæ, (sibi crescere et ali vindicem)*. Il faut rapporter ἐπιτρεφόμενον à τιμωρόν, substantif sous-entendu, qui est compris dans τιμωρίην qui précède.

(307) §. CXXV. *Qui ont le plus d'influence sur tous les autres Perses*. Ce passage, mal ponctué, a induit en erreur tous les Interprètes d'Hérodote. M. l'Abbé Geinoz a rétabli le premier la vraie leçon. Il propose de ne plus prendre Ἀρτέαται et Πέρσαι pour des noms propres de tribus, mais de faire du premier de ces mots le verbe de la phrase, qui sans cela n'en auroit point ; de regarder le mot Πέρσαι, comme le nom générique de la nation, et de le faire servir de nominatif masculin, auquel les adjectifs ἄλλοι πάντες puissent se rapporter. Ἀρτέαται sera la troisième personne du plurier du prétérit parfait passif d'ἀρτάομαι, suivant le dialecte Ionien au lieu d'ἤρτηνται. Ἤρτηνται signifie proprement *pendent, dépendent ;* mais comme en notre langue ce mot emprunte une idée de sujétion, de subordination, semblable à celle qui se trouve entre les sujets et le Prince, et qu'Hérodote veut seulement dire que les tribus qu'il nomme en premier lieu, et que Cyrus gagna d'abord, étoient les plus considérables et les plus accréditées, celles dont le suffrage entraînoit celui de toute la nation, j'ai préféré une expression plus éloignée,

(*a*) Selecta Principum Historicorum, pag. 353.

il est vrai, de celle de l'Auteur, mais qui en rend mieux le sens.

Le sentiment de M. l'Abbé Geinoz a été suivi par M. Wesseling, et se trouve d'ailleurs appuyé des manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi. Cette erreur est très-ancienne; elle se trouve dans Etienne de Byzance. Mais voyez à ce sujet la remarque de M. Geinoz (*a*), dont j'ai tiré la plus grande partie de cette note.

(308) §. CXXV. *Les Germaniens.* Ces peuples sont les mêmes que les Caramaniens. Il y a des Auteurs qui en font descendre les anciens Germains. Cluvier leur a fait voir (*b*) avec politesse, qu'ils se trompoient. Mais, ajoute M. Wesseling, il y a des personnes d'un goût bizarre, qui depuis la découverte du bled, aiment encore à se nourrir de gland.

(309) §. CXXVI. *Tout le bétail de son père.* Il y a dans le grec : *tous les troupeaux, tant de chèvres que de moutons et de bœufs.*

(310) §. CXXVI. *Une grande différence. Un grand intervalle entre, un grand milieu.....* C'est ce que signifie πολλὸν τὸ μέσον. Ὡς (c) γὰρ ἐλάβετο τῆς ἡλικίας ἡ παῖς, καὶ τὰς ἄλλας ὁ πατὴρ οὐ πολλῷ τῷ μέσῳ παρενεγκοῦσαν ἑώρα. « Lorsqu'Hippodamie eut atteint l'âge nubile, son père voyant » qu'elle surpassoit de beaucoup toutes les jeunes per- » sonnes.... ». Ce passage de Lucien est altéré; il en faut supprimer la négation, ou lire οὐκ ὀλίγῳ.

(311) §. CXXVIII. *En croix.* Astyages cassa aussi (*d*) tous les Officiers, et en mit d'autres en leur place. Recherchant ensuite ceux qui avoient été la cause de la déroute de son armée, il les fit égorger, croyant par cette sévérité forcer les autres à se comporter courageusement dans les dangers;

---

(*a*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hist. pag. 120.

(*b*) Cluvier, German. Antiq. lib. I, pag. 50.

(*c*) Lucian. in Charidemo, §. XIX, tom. III, pag. 629, lin. 85.

(*d*) Diodor. Sicul. de Virtutibus et Vitiis, tom. II, pag. 553.

car il étoit naturellement cruel et inhumain. Non-seulement on fut révolté de sa barbarie, mais encore un chacun détesta une violence si contraire aux Loix, et desira un changement. Les troupes tinrent par bataillons des assemblées, et s'exhortèrent mutuellement à venger la mort de leurs compagnons.

(312) §. CXXVIII. *Leur livra bataille.* Xénophon prétend que Cyrus succéda tranquillement à la Couronne de Médie. Mais voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pages 82 et 83 de la première édition, et pages 107 et 108 de la seconde, où l'on trouvera aussi une réponse aux objections de M. de Voltaire.

Hérodote s'est contenté de parler du succès des deux batailles, sans en rapporter aucune circonstance. J'en trouve une dans Plutaque, qui me paroît curieuse, mais j'ignore si on doit l'appliquer à la première ou à la seconde bataille.

« Les Perses, dit-il (*a*), ayant eu du dessous dans la bataille, et s'enfuyant vers la ville, poursuivis par les Mèdes, les femmes allèrent au-devant d'eux, et relevant leurs robes : Où allez-vous, lâches, leur crièrent-elles ? vous ne pouvez pas rentrer dans le sein qui vous a portés. Les fuyards, honteux de leur lâcheté, se ranimant à cette vue, retournèrent à la charge, et mirent les ennemis en fuite. Cyrus établit une loi, qu'à compter de ce moment, toutes les fois que le Roi entreroit dans la ville, il donneroit une pièce d'or à chaque femme. Ochus, Prince méchant et avare, aima mieux faire le tour de la ville que de tenir l'engagement de Cyrus. Alexandre y entra deux fois, et donna le double aux femmes enceintes ».

La dernière bataille (*b*) contre Astyages se donna à Pasargades. Il y fut battu, et l'empire de l'Asie passa entre les mains de Cyrus. Ce Prince fit, en mémoire de cette action, bâtir en cet endroit une ville et un palais.

(*a*) Plutarch. de Virtutib. Mulierum, pag. 246, A.
(*b*) Strab. lib. XV, pag. 1062, C.

(313) §. CXXIX. *Quel goût il trouvoit.* J'ai suivi la correction de M. Valckenaer; on peut consulter sa note.

(314) §. CXXX. *Sans cependant y comprendre le temps,* etc. Les règnes de Déjocès, de Phraortes, de Cyaxares et d'Astyages font ensemble 150 ans. Si l'on retranche avec Hérodote 28 ans, pour le temps où les Scythes tinrent l'Asie dans leur dépendance, on aura 122 ans, contre le témoignage exprès d'Hérodote, qui dit que les Mèdes avoient eu l'Empire de la Haute Asie 128 ans, sans cependant y comprendre le temps qu'y régnèrent les Scythes. Les Mèdes ont eu, suivant Hérodote, dit (*a*) Herm. Conringius, l'Empire de la Haute Asie 128 ans, sans y comprendre les 28 ans que les Scythes l'ont tenue asservie. Cela fait 156 ans en tout; mais commes les règnes des quatre Rois sont de 150 ans, les 6 ans de plus que donne Hérodote, doivent s'entendre des années d'anarchie dont a parlé cet Historien, et dont il n'a pas fixé le nombre.

Cette méthode simple et naturelle, qui avoit été goûtée de feu M. Wesseling, m'avoit d'abord séduit; mais après y avoir réfléchi, j'ai cru devoir la rejeter. La défection des Mèdes est de l'an 3,966 de la période julienne, 748 ans avant notre ère, et l'élection de Déjocès de l'an 4,005 de la période julienne, 709 ans avant notre ère, comme je l'ai prouvé dans un Mémoire (*b*) lu à l'Académie, sur quelques Epoques des Assyriens, et dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. IV, pages 163 et 164. Il y a donc eu 39 ans d'anarchie. Je suis persuadé qu'Hérodote ne compte point ce temps, mais seulement celui où les Mèdes furent gouvernés par des Rois. Il est vrai qu'il se trouvera six ans de moins; je pense qu'il faut les retrancher du texte, et attribuer cette erreur aux copistes, qui en ont commis bien

---

(*a*) Herm. Conringii Adversaria, pag. 148.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XLV, pag. 368 et suiv. 389 et suiv.

d'autres. Car Philémon dit dans (*a*) ses Mélanges, qu'il y a dans Hérodote plusieurs erreurs, qui ne sont point de cet Historien, mais de ses copistes.

(315) §. cxxx. *Ils furent de nouveau subjugués.* Ils rentrèrent dans leur devoir sous le règne de Darius Nothus, la première année (*b*) de la quatre-vingt-treizième Olympiade, qui est la vingt-quatrième de la guerre du Péloponnèse. Si Hérodote avoit cinquante-trois ans au commencement de cette guerre, comme le dit Aulu-Gelle (*c*) sur le témoignage de Pamphila, il en avoit soixante-dix-sept, lorsque les Mèdes furent remis sous le joug. Ce passage est donc un de ceux qu'Hérodote a ajoutés à son Histoire dans une extrême vieillesse.

(316) §. cxxx. *Et ne lui fit point d'autre mal.* Isocrates dit dans l'Oraison funèbre (*d*) d'Evagoras, Roi de Salamine en Cypre, que Cyrus fit mourir Astyages, son grand-père maternel. Je ne crois pas que ce fait ait été avancé par aucun autre Auteur. Quoi qu'il en soit, Libanius fait allusion à ce passage d'Isocrates : « Que (*e*) le Grand Cyrus, » dit-il, cède donc à l'Empereur, au jugement des Rois amis » de Dieu. S'il a eu le bonheur d'être sauvé par un Berger ; » du moins a-t-il fait la guerre à son grand-père, et même » il lui a fait quelque chose de plus, comme le dit Isocrates. » D'où il résulte qu'en subjuguant les Mèdes, il s'est couvert » en même-temps de honte ». Ὥσθ' ὁμοῦ Μήδους τε εἶχε καὶ συνεκαλύπτετο. Ce dernier membre a été mal rendu par le Traducteur latin : *quòd simul Medos teneret et contegeretur.*

(317) §. cxxxi. *D'élever ni statues, etc.* Voyez sur ce

(*a*) Porphyrii Quæstion. Homericæ, Quæst. VIII.

(*b*) Xenophon. Hellenic. lib. I, cap. II, §. XII, pag. 18. Confer. Dodwel, Annal. Xenophont. pag. 238.

(*c*) A. Gell. Noct. Attic. lib. XV, cap. XXIII, tom. II, pag. 297.

(*d*) Isocrat. Evagoras, tom. II, pag. 87.

(*e*) Liban. Panegyr. in Julian. Cousul. tom. II, pag. 242, D.

passage entier Hyde, *de veterum Persarum Religione*, *cap.* III, *pag.* 93 *et seq.*

Il est bon d'observer que les anciens peuples n'étoient pas idolâtres, ou adorateurs d'images, de statues. Lucien remarque (*a*) que les anciens Égyptiens n'avoient point de statues dans leurs temples.

Suivant Eusèbe, les Grecs n'en eurent point non plus, jusqu'à Cécrops, qui le premier (*b*) éleva une statue à Minerve, et Plutarque assure que Numa défendit aux Romains (*c*) de représenter Dieu sous la forme d'un homme, ou d'un animal, et que pendant cent soixante-dix ans on ne vit dans leurs temples ni statue, ni peinture de la divinité. S. Clément d'Alexandrie (*d*) copie ici Plutarque presque mot pour mot; mais lorsqu'il ajoute que Numa tira du secours de Moïse, on voit, sans que j'en avertisse, que son zèle le mène trop loin. Les Romains n'avoient en ce temps-là aucune connoissance ni des Juifs, ni de leur Législateur; et les Grecs eux-mêmes, de qui les Romains ont beaucoup emprunté, ne les connoissoient pas mieux alors. Varron, qui vivoit quelques siècles avant Plutarque, remarque (*e*) que pendant cent soixante-dix ans les Romains honorèrent les Dieux sans leur élever des statues. Si cet usage subsistoit encore actuellement, continue le plus savant des Romains, leur culte en seroit plus pur. Pour appuyer son sentiment, il apporte pour exemple les Juifs, et il ne balance pas à dire que ceux qui les premiers ont élevé aux Dieux des statues, ont ôté aux peuples la crainte, et lui ont substitué une erreur. Il croyoit prudemment, ajoute S. Augustin, qu'en éle-

(*a*) Τὸ δὲ παλαιὸν, καὶ παρ' Αἰγυπτίοισι ἀξόανοι νηοὶ ἔσαν. Lucian. de Deâ Syriâ, §. III, tom. III, pag. 452.

(*b*) Eusebii Præparat. Evangelic. lib. XV, cap. IX, pag. 486, D.

(*c*) Plutarch. in Numâ, pag. 65, B, C.

(*d*) Clement. Alexandrin. Stromat. lib. I, pag. 559.

(*e*) S. Augustin. de Civitate Dei, lib. IV, cap. XXXI, pag. 111.

vant des statues aux Dieux, on donnoit dans une absurdité qui les rendoit méprisables.

(318) §. CXXXI. *Aient une forme humaine.* J'avois traduit dans ma première édition: *Parce qu'ils ne croient pas, comme les Grecs, que les Dieux soient nés des hommes.* J'avois suivi Laurent Valla et les traducteurs les plus estimés. C'étoit aussi l'opinion du (*a*) savant Évêque de Glocester, le D. Warburton. J'ai cru devoir adopter depuis le sentiment de Stanley, que propose M. Wesseling dans sa note: ἀνθρωποφυὴς signifie la même chose qu'ἀνθρωποειδὴς, dont s'est servi Hérodote, liv. II, §. CXLII. Diodore de Sicile emploie ce mot dans ce même sens (*b*): τὸν δὲ Ἰξίονα τῇ νεφέλῃ μιγέντα, γεννῆσαι τοὺς ὀνομαζομένους Κενταύρους ἀνθρωποφυεῖς. « Ixion » ayant eu commerce avec le nuage, engendra ceux qu'on » appelle Centaures, qui ont une forme humaine ». φυὴ dans Homère, dont Hérodote est grand imitateur, ne signifie rien autre chose que la taille, la figure, la forme. Je n'en rapporterai aucun exemple, parce qu'ils y sont en grand nombre, et qu'il est facile de les trouver avec le secours d'un index. φύσις dans Pindare signifie la taille.

(*c*) Οὐ γὰρ φύσιν Ὠαριωνείαν ἔλαχεν.

« Il n'avoit pas eu en partage la taille d'Orion ».

(319) §. CXXXI. *Jupiter.* Les Grecs et les Latins avoient pris la mauvaise habitude de donner aux Dieux des autres nations les noms des divinités en vogue parmi eux. Quelques attributs, à-peu-près les mêmes chez les uns et chez les autres, suffisoient pour leur faire croire l'identité de ces Dieux. Comme on appeloit en Grèce la divinité suprême Zeus, les Grecs donnèrent ce nom à la divinité, qui, dans un autre pays passoit pour la suprême. Eschyle met dans la bouche

(*a*) Divine Legation of Moses, Book II, Sect. I, vol. I, pag. 96, and chiefly the note.

(*b*) Diodor. Sicul. lib. IV, §. LXIX, tom. I, pag. 314, lin. 67.

(*c*) Pindar. Isthm. IV, vers. 83.

d'Atosse Phébus (a) comme un Dieu des Perses. « De peur » qu'on ne trouve, dit Stanley sur ce passage, que cette ex» pression ne convient point à une femme Perse, il faut » avertir le Lecteur, que les Historiens, les Géographes et les » autres Auteurs qui ont écrit en prose, donnent aux Dieux » des Perses les noms des Dieux des Grecs. Ainsi Hérodote, » livre I, et Strabon, livre XV, comptent parmi les divini» tés des Perses Zeus, Uranie, Aphrodite et même Hélios » et Sélène. Selon le témoignage d'Agathias, les Perses nom» moient Zeus, *Bel*, et Aphrodite, *Mitra*, si nous nous en » rapportons à Hérodote, ou *Anaitis*, si nous en croyons » Strabon ».

(320) §. CXXXI. *Les Perses l'appellent Mitra.* « Le soleil, » dit (b) le Docteur Hyde, étant toujours désigné sous ce » nom, je ne puis deviner ce qui a pu donner occasion à l'er» reur d'Hérodote ». Cependant le même Auteur (c) avoue que les anciens Perses connoissoient l'Amour sous le nom de Mihr ou Mihir. De-là vient le nom de Mitra pour désigner la Déesse qui présidoit aux chastes amours, ou autrement Vénus Céleste. On trouve dans S. Ambroise : *Celestem (d) Afri, Mithram Persæ, plerique Venerem colunt, pro diversitate nominis, non pro numinis varietate.* Bien plus, Mitra et Mithras diffèrent, suivant la remarque de Gronovius : Mithras signifie le Soleil, et Mitra Vénus. Mais on peut consulter ce qu'a dit là-dessus M. Fréret dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XVI, Mém. page 270.

Quant à Alitta, voyez livre III, note 10.

(321) §. CXXXII. *Tiare couronnée de myrte.* Suivant Strabon (e), c'étoit la victime qui étoit couronnée de myrte;

---

(a) Æschyl. Pers. vers. 205.
(b) Hyde de veter. Persarum Religione, cap. III, pag. 95, in Notis.
(c) Id. ibid. cap. IV, pag. 105.
(d) Ambros. contrà Symmachum, lib. II, pag. 840.
(e) Strab. lib. XV, pag. 1065, A.

mais il peut se faire que la victime et celui qui l'offroit, portassent une couronne de myrte. Strabon aura omis la circonstance rapportée par Hérodote, et cet Historien aura oublié celle dont fait mention le Géographe.

(321*) §. CXXXII. *Pour la prospérité du Roi et celle de tous les Perses en général.* Avant la Révolution, on prioit Dieu en France pour le Roi ; mais la nation entière étoit comprise sous ce nom. Au commencement de la Révolution et avant qu'on eût aboli le gouvernement monarchique, on ne prioit plus pour le Roi, mais seulement pour la nation. Le Roi seul étoit exclus des prières publiques. Les Perses étoient en cela beaucoup plus sages.

(322) §. CXXXII. *Après qu'il a coupé la victime.* Dans Strabon (*a*), c'est le Mage qui s'acquitte de cette fonction.

(323) §. CXXXII. *Bouillir la chair.* M. de la Barre (*b*) prétendoit que le texte d'Hérodote étoit altéré, et qu'il falloit lire ἕψῃ τὰ κρέα, *carnes curavit*, ou ψήσῃ, *radendo detersit.* Il croyoit ces changemens nécessaires, parce qu'il pensoit que les Perses n'allumoient point du tout de feu, et il en appeloit à Hérodote lui-même pour le prouver. Mais cet Auteur ne parle que du feu des autels. Il est hors de doute qu'on faisoit cuire la chair des victimes. Le même Historien (*c*) en parlant des coutumes religieuses des Scythes, qui ressembloient beaucoup à celles des Perses, dit : « Ils n'ont point coutume d'élever des statues, des autels » et des temples..... Ils immolent les victimes sans allumer » du feu, et sans faire aucunes libations. Lorsqu'ils ont étranglé les victimes, et qu'ils les ont dépouillées, ils les font » *cuire* ». Si Hérodote remarque qu'on n'allumoit point de feu, il veut parler du feu sacré, destiné à consumer une par-

(*a*) Strab. lib. XV, pag. 1065, A.

(*b*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XII, Hist. pag. 176.

(*c*) Herodot. lib. IV, §. LIX et LX.

tie de la victime, tel que cela se pratiquoit en Grèce; mais cela n'empêchoit point qu'on ne se servît de feu pour faire cuire la chair des victimes.

(324) §. cxxxii. *Théogonie*. Le Docteur Hyde (*a*) critique Hérodote au sujet de cette Théogonie, et le croit en contradiction avec ce qu'il a dit (*b*) un peu plus haut, que les Perses ne pensent pas comme les Grecs, que les Dieux (*c*) *soient nés des hommes*. Notre Historien ne se contredit point. La Théogonie des Perses étoit bien différente de celle des Grecs. Quoique chez ceux-là les Dieux ne fussent point issus des hommes, ils n'en avoient pas moins une origine, témoins les Éones, et les Émanations que les Gnostiques avoient empruntées des Chaldéens et de la Théologie de Zoroastre.

WESSELING.

(325) §. cxxxii. *A ce chant*. C'est de cette Théogonie qu'il faut entendre, à ce qu'il me semble, ces passages de Strabon (*d*) : Ἐπᾴδουσιν ἀποσπένδοντες· ἔλαιον ὁμοῦ γάλακτι καὶ μέλιτι κεκραμένον, « ils chantent leur Théogonie en faisant » des libations avec de l'huile mêlée avec du lait et du miel ». Τὰς (*e*) δ'ἐπῳδὰς ποιοῦνται πολὺν χρόνον ῥάβδων μυρικίνων λεπτῶν δέσμην κατέχοντες, « ils font de longues incantations ( ou » plutôt ) ils chantent long-temps leur Théogonie en *tenant* » un faisceau de baguettes minces de bruyères ». *Voyez* aussi livre vii, note 171.

(326) §. cxxxiii. *Les riches*. Il y a dans le grec : οἱ εὐδαίμονες, *les gens heureux*. Les richesses contribuent au bonheur, mais ne sont point le bonheur. Cette expression

---

(*a*) Hyde, de veter. Persar. Religione, cap. iii, pag. 95, in Notis.

(*b*) Herodot. lib. i, §. cxxxi.

(*c*) Voyez ci-dessus, §. cxxxi et la note 318, où l'on verra le vrai sens de ce passage.

(*d*) Strab. lib. xv, pag. 1065, B.

(*e*) Id. ibid.

étoit

étoit cependant passée en usage chez les Grecs et les Romains. Εὐδαιμονία, dit Hésychius, πλοῦτος. Εὐδαιμονία signifie *richesse*. Julius Pollux met au nombre des synonymes de πλούσιος, *riche*, ὡς (*a*) ἂν τῶν εὐδαιμόνων, τῶν ὀλβίων, *celui qui est du nombre des fortunés, des heureux*. Μάκαρ.

> Οἱ δ', ὥστ' ἀμητῆρες ἐναντίοι ἀλλήλοισιν
> Ὄγμον ἐλαύνωσιν, ἀνδρὸς μάκαρος κατ' ἄρουραν...
>
> Homer. *Iliad. lib.* XI, *vers.* 67.

« Ainsi que dans le champ d'un homme *riche*, deux » troupes de moissonneurs s'avancent rapidement l'une » vers l'autre. . . . ».

*Stratumque* (*b*) *haberet tale, ut terra tecta esset stramentis, neque hùc ampliùs quàm pellis esset injecta, eodemque comites omnes accubuissent, vestitu humili atque obsoleto, ut eorum ornatus non modò in his Regem neminem significaret, sed hominis non* beatissimi *suspicionem præberet.*

> Bono (*c*) me ingenio esse ornatam, quàm auro multo mavolo:
> Aurum in fortunâ invenitur, naturâ ingenium bonum.
> Bonam ego quàm *beatam* me esse nimio dici mavolo.

(327) §. CXXXIII. *De menu bétail.* Πρόβατα signifie *du bétail* chez les Anciens. Πάντα (*d*) τὰ τετράποδα ἐκάλουν οἱ παλαιοὶ πρόβατα, διὰ τὸ πρὸ τῶν ὀπισθίων βάσεων ἑτέρας ἐμπροσθίους ἔχειν; « les Anciens appeloient *probata* tous les ani» maux à quatre pieds, parce que les pieds de devant pré» cèdent ceux de derrière ». Apollonius dit dans son Lexique: Τὰ λεπτὰ τῶν προβάτων, *c'est du menu bétail*, comme mou-

---

(*a*) Julii Pollucis Onomast. lib. III, cap. XXII, Segment. CIX, tom. I, pag. 326.

(*b*) Cornel. Nepos, Agesil. cap. VIII, §. II, pag. 447 ex edit. Van Staveren.

(*c*) Plaut. Pœnul. Act. I, Scen. II, vers. 88, tom. II, pag. 226; ex edit. Variorum.

(*d*) Scholiast. Homeri ad Iliad. lib. XIV, vers. 124.

tons, chèvre, &c. Pausanias (*a*) donne le même nom au menu bétail, τὰ λεπτότερα τῶν προβάτων, que l'Abbé Gédoyn traduit : *des victimes de moindre prix.*

Ce passage entier est rapporté par Athénée ( lib. IV, cap. X, pag. 143, F et 144, A ). Le nouveau Traducteur a été fidèle à la version latine.

(328) §. CXXXIII. *De dessert.* Il y a dans le grec : ἐπιφορήμασι πολλοῖσι. Ἐπιφορήματα c'est ce qu'on servoit après le repas, ce que nous appelons le dessert. Les Grecs le nommoient aussi ἐπιδορπίσματα, comme on le voit dans Hésychius au mot ἐπιδορπίσματα, et τραγήματα, d'où vient sans doute le mot françois *dragées.* Tryphon (*b*) dit qu'autrefois on servoit à chaque convive sa portion avant qu'il se mît à table, et qu'ensuite on apportoit plusieurs autres choses variées qu'on appeloit ἐπιφορήματα. Philyllius, poète de la vieille comédie, nomme au sujet du second service les amandes, les noix, ἐπιφορήματα. Ce mot signifie proprement des choses qu'on sert en sus.

(329) §. CXXXIII. *Qu'on apporte en petite quantité à la fois.* Il y avoit dans les éditions précédentes ἐ καλλοῖσι, ce qui ne faisoit aucun sens raisonnable. Gronovius avoit trouvé dans le manuscrit de Florence ἐ καλίσι, leçon manifestement corrompue, qu'il changeoit en οὐκ ἀλέσι, *et qu'il* expliquoit par ces mots : *iisque non confertis.* M. l'Abbé Bellanger soupçonnoit Gronovius de ne s'être point entendu lui-même, et il s'en tenoit à la leçon ἐν καλλοῖσι, parce qu'Athénée cite de la sorte ce passage : ce qui prouve, ajoute-t-il, que de son temps il y avoit dans les manuscrits d'Hérodote ἐ καλλοῖσι. M. Bellanger se trompoit. 1°. Οὐκ ἀλέσι présente un sens très-bon. 2°. Ce Savant n'avoit consulté que l'édition d'Athénée de 1612, comme il en convenoit lui-même. La première édition de cet Auteur,

(*a*) Pausan. Bœotic. sive lib. IX, cap. III, pag. 717.

(*b*) Trypho apud Athen. Deipnosoph. lib. XIV, cap. X et XI, pag. 640, E, F.

imprimée à Venise en 1514, porte οὐκ ἅλισι, lib. IV, pag. 34, lin. 3; mais il falloit écrire οὐχ ἁλίσι avec un esprit rude. Faites attention que la page suivante 35 est aussi chiffrée 34, et que les chiffres recommencent au livre III. J'en avertis, de crainte qu'on ne prenne cette page pour une autre.

On trouve dans le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, οὐκ ἀλίσι. Il y a ici une lacune considérable dans le manuscrit *B* de la même Bibliothèque. M. l'Abbé Geinoz (*a*) lisoit καὶ ποικίλοισι, *une grande variété* de plats d'entremets. Cette correction s'éloigne un peu trop de la leçon originale, et quand même on n'auroit pas la véritable, sa hardiesse empêcheroit de l'admettre.

(330) §. CXXXIII. *Ils sont fort adonnés au vin.* Les Perses étoient dans le commencement fort sobres; comme on peut le voir dans la Cyropédie; mais du temps d'Hérodote, ils buvoient beaucoup, et cela nous est confirmé par Platon (*b*).

(331) §. CXXXV. *L'amour des garçons.* J'avois prouvé dans ma première édition, par un grand nombre d'exemples, que les Grecs s'étoient livrés à ce vice infâme, long-temps avant que les Perses formassent un corps de nation. Mais ce vice est si honteux, qu'il vaut mieux suivre le précepte de Saint Paul *ne nominetur in vobis.* J'ai cru par cette raison devoir supprimer le restant de cette note.

(332) §. CXXXVI. *A monter à cheval.* Cela ne faisoit point encore partie de l'éducation des Perses du temps de Cyrus, parce qu'habitant (*c*) un pays montagneux et sans pâturages, ils ne pouvoient élever des chevaux; mais lorsqu'ils eurent conquis un pays propre à les nourrir, ils apprirent à monter à cheval, et Cyrus ordonna qu'il (*d*)

---

(*a*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVIII, Hist. pag. 124.

(*b*) Plato de Legibus, lib. I, tom. II, pag. 637, E.

(*c*) Xenoph. Cyripæd. lib. I, cap. III, §. III, pag. 10.

(*d*) Id. ibid. lib. IV, cap. III, §. V, pag. 253.

seroit honteux à ceux à qui il avoit fait présent de chevaux, d'aller à pied, quand même ils n'auroient que peu de chemin à faire.

Les Perses formoient (*a*) les mœurs de leurs enfans, les instruisoient dans la connoissance des Loix, et leur apprenoient à tirer de l'arc et à lancer le javelot. Telles étoient les occupations de la première classe, où l'on restoit, selon Xénophon, jusqu'à seize ou dix-sept ans (*b*), et de-là on passoit à celle des adolescens. Ainsi cet Auteur n'est pas tout-à-fait d'accord avec Hérodote, qui fixe à vingt ans l'âge où l'on cessoit d'apprendre ces sortes d'exercices.

(333) §. CXXXVIII. *Que de mentir.* « La première (*c*) » de toutes les fautes chez les Perses, est de contracter » des dettes, et la seconde, de mentir, parce qu'il arrive » souvent à ceux qui doivent de mentir. Ceux qui prêtent » mentent encore plus souvent, en écrivant dans leurs » journaux par mauvaise foi qu'ils ont donné tant à un tel, » lorsqu'il lui ont donné moins ».

Saint Basile (*d*) dit très-bien : le jour de l'échéance approche-t-il, le débiteur songe aux mensonges qu'il fera, aux prétextes qu'il imaginera pour tromper son créancier.

Les Perses n'étoient pas toujours si scrupuleux *sur le* mensonge. *Voyez* Hérodote, liv. III, §. LXXII.

(334) §. CXXXVIII. *De l'espèce de lèpre appelée Leucé.* Il y a dans le grec : *quiconque a une lèpre ou une leucé* ;.... ce qui indique suffisamment la lèpre proprement dite, et une espèce particulière de cette maladie, que l'Auteur appelle Leucé, qui est le féminin de λευκὸς, *albus*. Aristote (*e*) caractérise bien cette maladie. « Dans l'efflorescence de la » peau, dit-il, qu'on nomme Leucé, les cheveux deviennent

(*a*) Xenoph. Cyripæd. lib. I, cap. II, §. IV, &c. pag. 7, &c.
(*b*) Id. ibid. §. VIII, pag. 11.
(*c*) Plutarch. de vitando Ære alieno, pag. 829, C.
(*d*) S. Basilii Oratio v, pag. 94.
(*e*) Aristot. Hist. Animal. lib. III, cap. XI, pag. 805, C.

» blancs ». M. Forskâl (*a*) a observé qu'il y avoit parmi les Arabes deux sortes de lèpre; que celle qui s'étendoit par tout le corps s'appeloit Barras, et qu'on la reconnoissoit sans peine en Orient, où tout le monde a les cheveux noirs, parce que ce mal les faisoit blanchir. Cependant on montra à M. Niebuhr un (*b*) Indien infecté de cette sorte de lèpre, dont les cheveux n'avoient point blanchi.

Hésychius définit cette maladie au mot Λευκή : ἄνθος τι τῶν περὶ τὸ σῶμα γινομένων. MM. d'Arnaud et de Valois, &c. ont eu tort, ce me semble, de vouloir corriger le texte de ce Grammairien, et de lire Πάθος τι avec Grégoire, Archevêque de Corinthe, dans son (*c*) Traité des Dialectes. Il est certain que la lèpre nommée Leucé est une maladie, et Grégoire a eu raison de l'appeler πάθος τι. Mais cette maladie est une efflorescence de la peau, et c'est ce qu'a dit Hésychius. Aristote lui a donné, à l'endroit cité, le nom d'Ἐξάνθημα. Or ce nom convient très-bien à Ἄνθος d'Hésychius. Voyez *Foesii Œconomia Hippocratis in voc.*, *pag. 382. Lucian. Dialog. Meretric. tom. III, pag. 309.*

(335) §. CXXXVIII. *Ne peut entrer.* On tient les lépreux encore actuellement renfermés en plusieurs endroits de l'Orient. *Voyez* la Description de l'Arabie par M. Niebuhr, page 120.

(336) §. CXXXVIII. *Contre le soleil.* Lorsqu'Eschines passa par Délos en se rendant à Rhodes, les habitans de cette île étoient fort incommodés de l'espèce de lèpre (*d*) appelée Leucé. Ils l'attribuoient à la colère d'Apollon, parce qu'on avoit enterré dans leur île, contre l'usage, un homme de qualité. *Voyez* les notes 167, 168, 169 et le commencement de la première Lettre d'Eschines à

(*a*) Description de l'Arabie par M. Niebuhr, pag. 120, note.

(*b*) Ibid. pag. 121 et 122, note.

(*c*) Gregorius, de Dialectis, pag. 245.

(*d*) C'étoit l'espèce de lepre appelée Barras par les Arabes, dont j'ai parlé note 334.

Philocrates, supposé que les Lettres, qui sont sous le nom de cet Orateur, ne soient pas l'ouvrage de quelque Sophiste, comme il y a beaucoup d'apparence.

(337) §. CXXXVIII. *Est chassé du pays.* Je n'ai point exprimé πολλοὶ qui est dans l'original, parce qu'il est manifestement corrompu. Sylburge lit πολλὸν, *longè*, M. Reiske οἱ πολλοὶ, *vulgus*, et M. Ruhnken πομποί, *des gens qui accompagnent.* La conjecture de M. Reiske n'est pas recevable ; celle de M. Ruhnken est heureuse et marquée au coin de ce Savant, et je l'admettrois volontiers, si elle ne s'éloignoit pas un peu trop de la leçon ordinaire. J'ai donné la préférence à celle de Sylburge, parce que le changement est très-léger.

M. Coray, savant distingué, et l'un des plus judicieux critiques de ce siècle, corrigo πάλιν ἐξελαύνουσι. Voici ses motifs.

« Le même Hérodote, lib. IV, §. IV, dit : οὕτω οἱ Σκύθαι » τῆς τε Ἀσίης ἦρξαν, καὶ ἐξελαθέντες αὖτις (c'est le synonyme » de πάλιν) ὑπὸ Μήδων κ. τ. λ. Cette correction me paroît » d'autant plus vraisemblable, que πάλιν ou αὖθις est en » quelque manière consacré par l'usage, dans les cas où il » s'agit de l'expulsion d'un étranger. Sophocles dans l'*Œdipe* » à Colone, vers 75—79.

» Ὦισθ', ὦ ξένε...
οἵδε γὰρ κρινοῦσί γε,
» Εἰ χρή σε μίμνειν, ἢ πορεύεσθαι πάλιν.

» Et dans la même Tragédie, vers 233, le Chœur, s'adres- » sant au même Œdipe, lui dit :

» Σὺ δὲ τῶνδ' ἑδράνων
» Πάλιν ἔκτοπος, αὖτις ἄφορμος ἐμᾶς
» Χθονὸς ἔκθορε.

» Les Copistes ont commis la même erreur en sens con- » traire, dans Athénée, liv. IV, chap. XXV, page 177, *B.* » διάφορα παρατιθέμενος συμπόσια· πάλιν γὰρ ἐξ ἀντιπαραβολῆς

» ὁρᾶται μᾶλλον. Je crois qu'il faut lire ici πολλὰ ou τὰ πολλά ». On apperçoit mieux la plupart des choses quand on les fait contraster.

CORAY.

Casaubon corrigeoit le passage d'Athénée, page 319, de cette manière : τὸ καλὸν γὰρ ἐξ ἀντιπαραβολῆς ὁρᾶται μᾶλλον. « Le beau s'apperçoit mieux par le contraste ». Cette correction de Casaubon me plaît davantage que celle de M. Coray. Quant à M. le Febvre-Villebrune, il ne traduit pas, et nous présente un Athénée bien différent de celui que nous avons. En revanche, voulant se donner un relief d'érudition, il dit force injures à Casaubon. Qu'y a-t-il gagné ? C'est qu'on peut dire de lui ce que Catulle disoit de Suffenus :

Inficeto est inficetior rure.

(338) §. CXXXVIII. *Ils rendent un culte aux fleuves. Ridetis (a) temporibus priscis Persas fluvios coluisse.*

. . . . . . . (*b*) Πέρσης εἰμὶ γὰρ ἐκ πατέρων·
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . σέβομαι, δέσποτα, καὶ ποταμούς.

« Je suis Perse de naissance ;.... je rends aussi un culte » aux fleuves ».

*In superstitionibus (c) atque curâ Deorum, præcipua omnibus veneratio est.* Téridates, frère de Vologèse, Roi des Parthes, et de Pacorus, Roi des Mèdes, qui fut Roi d'Arménie par la concession que Néron lui fit de ce pays, étoit Mage. C'est de lui que Pline (*d*) a dit : *navigare noluerat, quoniam exspuere in maria aliisque mortalium necessitatibus violare naturam eam fas non putant.*

Chrysippe (*e*) rapporte, au cinquième Livre de la Na-

(*a*) Arnob. lib. VI, pag. 197.
(*b*) Analecta veterum Poetar. Græcor. tom. I, pag. 503.
(*c*) Justin. lib. XLI, cap. III.
(*d*) Plin. Histor. Natur. tom. II, lib. XXX, cap. II, pag. 525.
(*e*) Plutarch. de Stoicorum Repugnantiis, pag. 1045, A.

ture, qu'Hésiode défendoit d'uriner dans les rivières et les fontaines. La défense d'Hésiode se trouve dans les Ouvrages et les Jours, vers 755.

Le culte qu'on rendoit aux fleuves étoit très-ancien. On en trouve des exemples dans Homère, qui parle des (a) chevaux qu'on jetoit dans le Scamandre pour honorer le Dieu de ce fleuve.

(339) §. CXXXIX. *Que les noms des Perses.* Scaliger (b), Hyde (c), Gataker (d) prétendent qu'Hérodote s'est trompé. *Sanè Cyrus*, dit Scaliger (*loco laudato*) *et Darius tam græcè quam persicè eam litteram habent ultimam : atque Mithridates, Oxydates, Tiridates, Artaxerxes, et similia, quæ Græci per sigma terminant, persicè desinunt in A.* Stanley (e) remarque que les noms que rapporte Scaliger pour appuyer son sentiment, sont empruntés du Chaldéen, et qu'ils ne sont point Perses. On peut dire la même chose des exemples rapportés par Th. Gataker. Ils sont tous empruntés d'Esdras et de Néhémie, qui sont écrits en Chaldéen.

(340) §. CXL. *Ces usages m'étant connus.* Une partie de ce paragraphe, jusqu'au paragraphe CLXXVII inclusivement, est omise dans le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi.

(341) §. CXL. *Déchiré par un oiseau ou par un chien.* On peut consulter sur cette coutume le Docteur Hyde *de veterum Persarum Religione*, chap. XXXIV, pag. 414 et suiv. où l'on trouvera des choses curieuses sur la sépulture des Perses.

(342) §. CXL. *Enduisent de cire les corps morts, et*

(a) Homer. Iliad. lib. XXI, vers. 132.

(b) Scaliger de Emendat. Tempor. lib. VI, pag. 586, ex edit. Genev.

(c) Hyde, de veter. Persar. Religione.

(d) Gataker Advers. cap. XXII, pag. 661.

(e) Stanley in Pers. Æschyl. vers. 21.

*qu'ensuite ils les mettent en terre.* Cicéron dit de même : *Persæ (a) etiam cerâ circumlitos condunt, ut quàm maximè permaneant diuturna corpora.* Ce que feu M. l'Abbé d'Olivet a traduit ainsi : « les Perses enduisent de cire (les corps » morts) pour les conserver le plus qu'ils peuvent ». On voit par cette traduction, qu'il a cru que Cicéron vouloit dire que les Perses gardoient leurs morts de même que les Egyptiens ; mais *condunt*, qui est une traduction de γῇ κρύπτουσι, signifie *mettent en terre.*

Les corps qu'on enduisoit de cire n'étoient donc pas déchirés, ou bien c'étoient les restes de ces cadavres qu'on enduisoit de cire, ou qu'on saloit (b) avec du natrum, et qu'on enveloppoit ensuite avec des bandes de toile, comme le dit Sextus Empiricus. Ceux des Mages étoient entièrement abandonnés aux chiens et aux oiseaux de proie. « Les » Perses, dit Strabon (c), enterrent les corps morts après » les avoir enduits de cire ; les Mages au contraire ne met- » tent pas les leurs en terre, et les abandonnent aux oiseaux » dévorans ».

Les corps ainsi enduits se conservent des siècles entiers. Quelques (d) Membres de la Société des Antiquaires, curieux de savoir en quel état se trouvoit le corps d'Edward I, qui avoit été enduit de cire, obtinrent la permission de le voir. Ils le trouvèrent en très-bon état, le 2 mai 1774. La cire avoit été renouvelée sous Edward III et sous Henri IV, en vertu d'ordres adressés à la Trésorerie, qui sont dans les *Fœdera* de Rymer. Elle n'a point été renouvelée depuis. Ainsi, il y a plus de trois siècles et demi que ce corps est dans l'état où on l'a trouvé. Mais comme Edward I mourut en 1307, à Burgh upon Sands, dans le Cumberland, en

(a) Cicer. Tusculan. lib. I, §. XLV.

(b) Sextus Empiricus Pyrrhon. Hypotypos. lib. III, cap. XXIV, pag. 185.

(c) Strab. lib. XV, pag. 1068, A.

(d) The Annual Register for the year 1774, pag. [117].

marchant contre les Ecossois, ce corps s'est conservé entier 492 ans, à compter de cette époque jusqu'en 1800, qui est le temps où je réforme cette note.

Les Mages conservèrent long-temps le privilége exclusif de laisser leurs corps en proie aux bêtes carnacières; mais, comme le remarque (a) Fabricius d'après Procope et Agathias, les Perses abandonnèrent dans la suite tous les corps indistinctement aux oiseaux et aux animaux dévorans. Cet usage subsiste encore en partie. Le cimetière des (b) Guèbres, à une demi-lieue d'Ispahan, est une tour ronde, de grosses pierres de taille, qui a trente-cinq pieds de haut sur quatre-vingt-dix de diamètre, sans porte et sans entrée. On y monte avec une échelle. Au milieu de cette tour est une espèce de fossé où l'on met les ossemens. A l'égard des cadavres, on les range le long du mur, tout habillés, sur un petit lit, avec des bouteilles de vin, des grenades, &c. Les corbeaux qui remplissent le cimetière, les dévorent.

Ils ne brûloient point les corps morts, et ne les lavoient pas; témoin cette épigramme de Dioscorides. Euphratès, Perse de naissance, s'adresse à son maître:

(c) Εὐφράτην μὴ καῖε, Φιλώνυμε, μηδὲ μιήνῃς
Πῦρ ἐπ' ἐμοί· Πέρσης εἰμὶ καὶ ἐκ πατέρων,
Πέρσης αὐθιγενὴς, ναὶ δέσποτα. Πῦρ δὲ μιῆναι
Ἡμῖν τοῦ χαλεποῦ πικρότερον θανάτου.
Ἀλλὰ περιστείλας με δίδου χθονί· μηδ' ἐπὶ νεκρῷ
Λουτρὰ χέῃς· σέβομαι, δέσποτα, καὶ ποταμούς.

« Philonyme, ne brûlez point (d) Euphratès, et ne » souillez point le feu à mon sujet. Je suis Perse, même par

(a) Voyez sa note sur l'endroit cité de Sextus Empiricus.

(b) Voyages de Chardin, tom. II, pag. 186.

(c) Analecta veterum Poetar. Græcor. tom. I, pag. 503.

(d) Euphratès est un nom propre. Ce nom n'est pas inconnu dans l'antiquité. Un célèbre Philosophe l'a porté du temps de Vespasien. On peut voir son éloge dans Pline le jeune, Livre I,

» mes pères, oui, mon maître, je suis Perse indigène. La » mort est moins amère pour nous que de souiller le feu. » Mais enveloppez mon corps, et le couvrez de terre sans » le laver ; car j'honore aussi les fleuves ».

Il y a au second vers dans Planudes ἐμὲ καὶ ; dans le msst du Vatican καί est omis. Une main plus récente l'a écrit au-dessus, probablement d'après Planudes. M. Brunck a substitué γὰρ à καὶ, je ne sais pour quelle raison. Καὶ, équivaut à notre mot *même*, et me paroît préférable à γάρ.

(343) §. CXL. *Les fourmis*, &c. C'est un précepte du Sadder. *Diligentem* (*a*) *conatum adhibe enecando sanguisugas ; et præsertim hæcce quinque interficito, ut merita invenias copiosa : horum primum est, Ranæ aquaticæ, (scil. earum genus) secundum est, Serpentes et Scorpiones : tertium est Muscæ, ( scil. Culices et Pumices pungentes) quartum est, Formicæ : quintum Mures, fures illi errabundi. Ranas si interfecerit aliquis, quicumque fortis eorum adversarius, ejus quidem merita propterea erunt mille et ducenta. Aquam eximat eamque removeat, et locum siccum faciat, et tùm eas necabit à capite ad calcem. Hinc diaboli, damnum percipientes maximum, flebunt et ploratum edent copiosissimum. Quandò Serpentes interficis, recitabis Vestâ ( scilic. Zendavestâ ) et indè merita copiosa reportabis : nam perindè se habet ac si tot dæmones interfeceras*, &c.

« Les (*b*) Guèbres croient que non-seulement il est permis » de tuer les insectes et tous les autres animaux inutiles;.... » mais que c'est même une action agréable à Dieu, et une » œuvre méritoire, parce que ces méchantes créatures ne

---

Epître x ; dans Epictète (cap. XXIX, §. IV, pag. 99, ex edit. secunda Heynii) ; da. · Eusèbe contre Hiéroclès, pag. 530, B, et dans les Dissertations d'Epictète, rassemblées par Arrien, pag. 420 et 636, ex edit. Uptoni.

(*a*) Sad-der Port. XLVII, pag. 478.

(*b*) Voyages de Chardin en Perse, tom. II, pag. 185.

» pouvant avoir été produites que par un mauvais Principe
» et par un méchant Auteur, c'est témoigner de la com-
» plaisance pour lui, que de souffrir ses productions : de
» sorte qu'il faut les étouffer et les détruire, pour mieux
» témoigner l'aversion qu'on lui porte ».

(344) §. CXLI. *Cet apologue.* Λόγος est *un apologue, une fable morale.* Εἶτα (a) οὐ λέγεις αὐταῖς τὸν τοῦ κυνὸς λόγον; *que ne leur dites-vous la fable du chien?* Hérodote appelle Esope λογοποιός, *fabuliste.* Voy. lib. II, §. CXXIV, note 467.

(345) §. CXLI. *Puisque vous n'avez pas voulu le faire.* Il y a dans le grec : *puisque vous n'avez pas voulu sortir en dansant au son de ma flûte.* Les Grecs donnent assez volontiers aux poissons l'épithète d'ὀρχηστῆρες, *danseurs*, Oppien (b) s'en sert dans son poëme de la Chasse.

Τερπωλὴ δέ οἱ........
Εἰνάλιον φορέῃσι δι' ἠέρος ὀρχηστῆρα.—

Mot à mot : *il a beaucoup de plaisir lorsqu'il enlève en l'air un danseur marin.*

(346) §. CXLII. *Soit pour la température des saisons.* Il y avoit auparavant ὀρέων ou οὐρέων, *montium*, ce qui ne faisoit point un sens commode. M. l'Abbé Geinoz (c) a, je crois, vu le premier, qu'il falloit lire ὠρέων par un oméga, changement léger, qui nous procure un sens très-beau. Aussi cette correction a-t-elle été adoptée par MM. Valckenaer et Wesseling. Mais je suis étonné que ce dernier ne l'ait point admise dans le texte. M. Borheck n'a pas été si scrupuleux.

La suite autorise cette correction ; mais ce que rapporte notre Historien un peu plus bas, l'autorise encore davantage. Le pays, dit-il, où ils s'établirent est meilleur et

(a) Xenoph. Socratis Memorab. lib. II, cap. VII, §. XIII, pag. 121.
(b) Oppiani Cynegetic. lib. I, vers. 59, 61.
(c) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVIII, Hist. pag. 125.

plus fertile que celui des Ioniens, mais il n'est pas si beau ni si agréable, quant à la température des saisons, ὡρέων δὲ ἥκουσαν οὐκ ὁμοίως.

(347) §. CXLII. *Quatre sortes de terminaisons.* Le texte porte : *quatre sortes de paragoges*, et peut-être aurois-je mieux fait de traduire de la sorte; mais j'ai craint de parler grec en françois. « La paragoge, dit l'Auteur (*a*) de » l'*Etymologicum Magnum*, n'a lieu qu'au commencement » d'un mot ». Cela est d'autant plus faux, qu'elle ne se fait jamais au commencement d'un mot; et que, parmi tous les exemples de paragoges rapportés par cet Écrivain, exemples qui sont très-nombreux, il n'y en a pas un seul où la paragoge commence un mot.

La paragoge est l'addition d'une syllabe, soit au milieu, soit à la fin d'un mot. Par exemple, de δαπάνη vient (*b*) δαπανηρός par une paragoge. De ἀΐδης se forme (*c*) ἀΐδηλον, par une paragoge, de la même manière que ἁλυκόν vient de ἁλός. Sophocles a dit (*d*) aussi εἰκάθειν pour εἴκειν : εἰκάθειν (ce sont les termes du Scholiaste) παραγώγως ἀντὶ τοῦ εἴκειν. De γαμφή, nom (*e*) verbal qui vient de γνάμπτω, se fait, par une paragoge, γαμφηλή. De γῶ (*f*) signifiant λαμβάνω, vient γύω, par une paragoge.

Quoiqu'il y eût quatre principaux dialectes chez les Grecs, chacun de ces dialectes se subdivisoit encore. Le Dorien de Lacédémone étoit différent de celui de Sicile et de la Grande Grèce, et même en Sicile, le langage n'étoit pas le même dans les différentes villes. *Voyez* Saumaise

---

(*a*) Etymolog. Magn. voc. Δίκαιος, pag. 275, lin. 39.

(*b*) Id. voc. Δαπάνη, pag. 248, lin. 8.

(*c*) Minora Scholia ad Sophoclis Ajacem, pag. 38, col. 2, ex edit. Brunckii.

(*d*) Sophoclis Œdip. Col. vers. 1178 et ibi Scholia ex edit. Brunckii.

(*e*) Orionis Etymol. Msstum Bibliothecæ Regiæ.

(*f*) Idem.

*de Hellenisticâ*, pag. 71 et suivantes, et sur-tout le Prince de Torremuzza dans son excellent ouvrage intitulé : *Siciliæ et objacentium insularum veterum inscriptionum nova collectio*. Pag. XVII et seq. Il en étoit de même de l'Ionien. Cet idiome varioit dans les différentes villes Ioniènes, et l'une admettoit une paragoge qui étoit rejetée par l'autre.

(348) §. CXLIII. *Pour se mettre à couvert de tout danger.* « Je ne vois pas ce qui a pu cacher aux interprètes » le sens de ce passage. Laurent Valla dit, dans son inter- » prétation latine, que les Milésiens traitèrent avec Cyrus, » *sous prétexte qu'ils avoient peur : metus prætextu*. Ceux » qui ont donné depuis des éditions d'Hérodote n'ont rien » trouvé à redire à sa traduction, à la réserve de Gronovius, qui, ne trouvant pas ce sens raisonnable, comme » en effet il ne l'est pas, mais ne pouvant en substituer un » meilleur, a cru se sauver en traduisant d'une manière » inintelligible, *in obtegendo metu fœdus pepigerant*. Il » me semble que le sens d'Hérodote est clair et sans ambiguité. Ἦσαν ἐν σκέπῃ τοῦ φόβου, *ils étoient à couvert de* » *la crainte*. Voyez la même expression, liv. VII, §. CLXXII » et CCXV ».

BELLANGER.

Feu M. Wesseling étoit de même sentiment : voyez sa note, qui éclaircit parfaitement ce passage.

(349) §. CXLIII. *La plupart rougissent de le porter*. Plutarque (*a*) blâme à ce sujet Hérodote : cependant il ne trouve point à redire, dans un autre endroit de ses ouvrages (*b*), à Idatyrse, qui prétendoit que les Ioniens étoient des lâches. On voit en cet auteur un dessein prémédité de reprendre notre Historien, soit qu'il ait tort, soit qu'il ait raison.

(*a*) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 858, F.
(*b*) Id. Apothegm. pag. 174, E.

(350) §. CXLIV. *Au temple Triopique.* Triopium, ville de Carie, fondée par Triopas (*a*), père d'Erysichton. De-là le promontoire de même nom, où l'on voyoit un temple connu sous le nom de temple Triopique, qui étoit consacré à Apollon. Les Doriens y célébroient des jeux en l'honneur de ce Dieu, comme l'assure Hérodote, mais sans y joindre Neptune et les Nymphes, avec le (*b*) Scholiaste de Théocrite.

Il se tenoit en ce temple (*c*) une assemblée générale des Doriens de l'Asie, sur le modèle de celle des Thermopyles.

Aussi n'avoient-ils d'autre objet que de célébrer entre eux des fêtes religieuses et des jeux publics, comme l'a très-bien observé, dans le traité intitulé *Des Gouvernemens fédératifs*, pag. 154, M. de Sainte-Croix, qui est autant recommandable par son attachement aux bons principes que par ses profondes connoissances.

(351) §. CXLIV. *En voici un exemple.* Il y a seulement dans le grec γὰρ ; mais j'ai cru que cela revenoit au même, et que cette transition auroit plus de grace en notre langue.

(352) §. CXLIV. *De les emporter du temple.* Dans les jeux en l'honneur d'Apollon ou de Bacchus, il n'étoit pas permis d'emporter le prix chez soi. Il restoit dans le temple du Dieu, avec une inscription qui indiquoit le nom du Chorège qui avoit fait la dépense des jeux, et celui de la tribu victorieuse. Cette dépense est toujours comprise sous le nom de trépieds. Plutarque voulant prouver qu'Aristides étoit fort riche, dit (*d*) que pendant qu'il étoit Chorège, il a laissé dans le temple de Bacchus des trépieds, comme un monument de la victoire. La petite chapelle qu'on voit à Athènes, près de l'Hospice des Capucins, et qu'on appelle, je ne sais pourquoi, *to Phanari tou Demos-*

(*a*) Stephanus Byzant. voc. Τριόπιον.

(*b*) Schol. Theocrit. ad Idyll. XVII, vers. 69.

(*c*) Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. lib. IV, pag. 220.

(*d*) Plutarch. in Aristide, pag. 318, E.

*thènes, la Lanterne de Démosthènes*, étoit probablement destinée à conserver ces trépieds, comme on peut le conjecturer d'après les inscriptions qu'on y a trouvées. Voyez *the Ruins of Athens*, page 18. *the Antiquities of Athens by* M. Stuart, page 27, and following.

(352 *) §. CXLIV. *Leur association.* J'ai réformé ma traduction d'après celle qu'a donnée de ce passage (*a*) M. de Sainte-Croix, qui ajoute très-bien en note : « le mot μετο» χῆς, répété deux fois dans ce passage, y signifie propre» ment la participation aux sacrifices et autres cérémonies » religieuses ».

(353) §. CXLV. *Les Ioniens se sont, je crois, partagés en douze cantons.* Hérodote touchant légérement ce point d'Histoire, j'ai cru devoir l'expliquer assez au long, de crainte qu'il ne parût obscur à la plupart des lecteurs.

Hellen, fils de Deucalion, régna (*b*) dans la Phthie, entre le Pénée et l'Asope. Ayant laissé ses Etats à l'aîné de ses fils, il envoya les autres chercher des établissemens ailleurs. Dorus s'établit aux environs du Parnasse, et donna son nom aux peuples qu'il avoit rassemblés. Xuthus passa dans l'Attique, où il épousa une fille d'Erechthée. Pausanias raconte avec quelque différence le sujet qui obligea Xuthus de s'expatrier. Ce Prince, dit-il, ayant (*c*) voulu s'approprier l'argent de son père, il fut chassé de la Thessalie par ses frères. Quoi qu'il en soit du motif qui le força de sortir de la Thessalie, ces deux Historiens conviennent qu'il se réfugia dans l'Attique, et que le Roi Erechthée lui donna sa fille en mariage. Il en eut (*d*) deux fils, Achæus et Ion. Achæus ayant commis (*e*) un meurtre involontaire, passa en Laconie, et donna son nom aux habitans de ce pays.

(*a*) Des Anciens Gouvernemens Fédératifs, pag. 155.
(*b*) Strab. lib. VIII, pag. 587, C.
(*c*) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. I, pag. 521.
(*d*) Id. ibid.
(*e*) Strab. lib. VIII, pag. 588, A.

pays. De-là vient le nom d'Achæens que portèrent les Lacédémoniens et les Argiens avant le retour des Héraclides.

L'Attique se trouvant alors très-peuplée et ayant de la peine à nourrir ses habitans, les (*a*) Athéniens envoyèrent une colonie dans le Péloponnèse, dont Ion fut le chef. Il passa dans l'Ægiale. Ce (*b*) pays est situé le long de la mer, entre l'Elide et la Sicyonie. Il tiroit son nom, au rapport des Sicyoniens, d'Ægialus, Roi de Sicyonie, ou plutôt de sa situation sur le bord de la mer, Ægialos signifiant en grec *le rivage de la mer*.

Ion étant sur le point de faire la guerre à Sélinunte, qui en étoit Roi, ce Prince (*c*) lui donna sa fille Hélice en mariage, l'adopta pour son fils et le désigna son successeur. Sélinunte étant mort, Ion monta sur le trône. Il donna le nom d'Hélice à la ville qu'il avoit bâtie, et à ses sujets celui d'Ioniens, quoique ce fût moins un changement qu'une addition de nom, ces peuples étant appelés Ægialéens-Ioniens.

Tandis qu'il régnoit sur les peuples d'Ægiale, les Athéniens le rappelèrent (*d*) pour lui donner le commandement de leur armée. Ils étoient alors en guerre avec les Thraces, dont le Général Eumolpus s'étoit emparé d'Eleusis. L'Oracle avoit promis la victoire à Erechthée, s'il permettoit le sacrifice de sa fille. Ce Prince généreux, qui regardoit tous ses sujets comme ses enfans, ne balança point à l'immoler. Euripides en a fait le sujet d'une de ses Pièces, intitulée *Erechthée*, dont Lycurgue, dans son Oraison contre Léocrates, Stobée et Plutarque, nous ont conservé d'assez longs fragmens. Les Thraces (*e*) furent battus, et

(*a*) Strab. lib. VIII, pag. 588, B.

(*b*) Pausanias, loco laudato.

(*c*) Id. ibid. pag. 522.

(*d*) Id. loco superiùs laudato.

(*e*) Strab. lib. VIII, pag. 588, A. Euripides fait aussi mention de cette guerre dans les Phéniciènes, vers 865.

les Athéniens voulant reconnoître les services d'Ion, lui donnèrent la principale part dans le gouvernement, et s'appelèrent de son nom (*a*) Ioniens.

Ce Prince étoit alors au comble de la gloire. Il partagea l'Attique en quatre tribus, les Géléontes, les Argades, les Ægicores et les (*b*) Hoplètes, du nom de ses quatre fils. Strabon (*c*) appelle ces tribus, les Laboureurs, les Artisans, les Prêtres et les Gardes. Ces quatre premiers noms se rapportent à ceux que leur donne (*d*) Hérodote, si l'on excepte les Géléontes, que Casaubon, s'appuyant d'un passage de (*e*) Plutarque, change en Téléontes. Les Commentateurs (*f*) de Pollux sont de même sentiment. Mais un Marbre de Cyzique, rapporté par feu (*g*) M. le Comte de Caylus, décide absolument la question. On y lit distinctement *les Géléontes*, ΓΕΛΕΟΝΤΕΣ; *les Argades*, ΑΡΓΑΔΕΣ; *les Ægicores*, ΑΙΓΙΚΟΡΕΙΣ; *les Hoplètes*, ΟΠΛΗΤΕΣ. On sait que Cyzique étoit une colonie de Milet, et que cette dernière ville l'étoit elle-même d'Athènes, et personne n'ignore que les colonies conservoient religieusement les usages de leurs métropoles. Il est très-vraisemblable que Milet se partagea en quatre tribus, à l'imitation d'Athènes, et qu'elle leur donna le même nom qu'elles portoient dans la ville-mère. Peut-être aussi les Athéniens, qui la fondèrent, avoient-ils été tirés de ces quatre tribus. Cyzique suivit l'exemple de Milet, et conserva de cette manière les noms des quatre anciennes tribus Athéniènes.

Erechthée étant mort, il s'éleva entre ses enfans une

(*a*) Strab. lib. VIII, pag. 588, B.
(*b*) Herodot. lib. V, §. LXVI.
(*c*) Strab. loco laudato.
(*d*) Herodot. loco laudato.
(*e*) Plutarch. in Solone, pag. 91, C.
(*f*) Pollucis Onomastic. lib. VIII, Segm. 109, tom. II, pag. 951.
(*g*) Recueil d'Antiquités Etrusques, &c. tom. II, pag. 204 et suiv.

contestation au sujet de la (*a*) succession à la Couronne. Xuthus ayant été pris pour arbitre, l'adjugea à Cécrops l'aîné. Les autres enfans d'Erechthée le chassèrent de l'Attique, où il avoit bâti (*b*) quatre petites villes, Œnoë, Marathon, Probabilinthe et Tricorythe. Xuthus se réfugia (*c*) dans le pays d'Ægiale, où il mourut. On ignore si Ion retourna dans ses Etats; Pausanias nous apprend (*d*) qu'il finit ses jours dans l'Attique, et qu'il fut inhumé dans la bourgade de Potamos, qui est près de la mer du côté de l'Eubée, et qu'il y avoit un monument.

Achæus ne resta pas long-temps en Laconie. Il passa en (*e*) Thessalie avec des troupes qu'il tira de l'Ægiale et d'Athènes, et recouvra les Etats de ses pères. Deux de (*f*) ses enfans, Archandre (*g*) et Architélès, quittèrent la Phthiotide, et se rendirent à Argos, où ils épousèrent deux filles de Danaüs, prince de la famille royale d'Argos. De-là les Lacédémoniens et les Argiens s'appelèrent Achéens. Les Achéens restèrent dans ce pays jusqu'au retour des Héraclides, qui les en chassèrent. Ils se retirèrent alors (*h*) dans le pays d'Ægiale, où les Ioniens les reçurent volontiers, à cause de leur origine commune. Mais la dissension se mit bientôt entre ces peuples, et sur quelques soupçons qu'eurent les Ioniens, que les Achéens vouloient mettre sur le Trône Tisaménus, fils d'Orestes, leur Roi, ils prirent les armes; ayant été vaincus, ils furent obligés d'abandonner le pays aux Achéens, qui conservèrent la division qu'y avoient introduite les

---

(*a*) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. 1, pag. 521.

(*b*) Strab. lib. VIII, pag. 588, A.

(*c*) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. 1, pag. 521.

(*d*) Id. ibid. pag. 522.

(*e*) Id. ibid. pag. 521.

(*f*) Id. ibid.

(*g*) Ce passage est d'autant plus important, qu'il sert à entendre un passage d'Hérodote, liv. II, §. XCVIII, qui avoit paru inintelligible à Gronovius.

(*h*) Pausan. Achaic. sive lib. VIII, cap. 1, pag. 523.

Ioniens, et l'appelèrent de leur nom Achaïe. Ils furent gouvernés par des Rois descendans de Tisaménus, jusqu'aux enfans (*a*) d'Ogygus, qui, s'étant conduits despotiquement, furent déposés; et en la place du gouvernement monarchique, on établit la démocratie. Ce pays devint très-célèbre, et conserva sa liberté jusqu'à la troisième année de la cent cinquante-huitième Olympiade, 156 ans avant notre ère, qu'il fut réduit en province Romaine.

Les Ioniens retournèrent dans (*b*) l'Attique, où ils furent accueillis par Mélanthus, qui régnoit alors en la place de Thymœtès, que sa lâcheté avoit fait déposer. Ils restèrent dans le pays sous son règne et sous celui de Codrus son successeur. La Royauté ayant été abolie à Athènes après la mort de Codrus, Nélée, le plus jeune de ses enfans, passa en Asie, et mena avec lui les Ioniens. On peut voir sur cette colonie ce que j'en ai dit dans mon Essai de Chronologie, chap. XV des Colonies Grecques, section III, §. III, page 424 et suiv.

(354) §. CXLV. *Du côté de Sicyone.* Il y a dans la plupart des éditions, πρὸ, *vis-à-vis*, *devant*. Casaubon et Vossius, qui ont bien vu que cela ne pouvoit aller, ont changé cette préposition en πρὸς, et ils ont été suivis par Gronovius et feu M. Wesseling. Mais ils ont traduit *propè Sicyonem*, près de Sicyone, ce qui ne me paroît point le sens de notre Auteur. Πρὸς avec le génitif, signifie ordinairement *vers*, *du côté de*, &c. Πρὸς μεσημβρίης, *du côté du midi*, liv. II, §. VIII. Il est inutile d'accumuler les exemples dans une chose aussi claire. Ceux qui pourroient être curieux d'en voir quelques autres, n'ont qu'à consulter le livre IV, §. XXXVIII et LII; liv. VI, §. LXXIV, &c.

(355) §. CXLV. *Ægium.* Les habitans (*c*) de cette ville

(*a*) Polyb. tom. I, lib. II, §. XLI, pag. 178; lib. IV, §. I, pag. 575.

(*b*) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. I, pag. 523.

(*c*) Suidas, voc. Ὑμεῖς ὦ Μεγαρεῖς, tom. III, pag. 529. Tzetz. Chiliad. IX, cap. CCXCI. Eustath. ad Homeri Iliad. p. 292, lin. 8.

ayant vaincu les Etoliens dans un combat naval, et leur ayant pris un vaisseau à cinquante rames, ils en offrirent la dîme au temple de Delphes, et demandèrent au Dieu quels étoient les plus braves des Grecs. La Pythie leur répondit : « La meilleure cavalerie est la Thessaliène, les plus » belles femmes sont celles de Lacédémone; ceux qui boi» vent de l'eau de la belle fontaine d'Aréthuse, sont braves; » mais les Argiens, qui habitent entre Tirynthe et l'Arcadie » abondante en troupeaux de moutons, le sont encore davan» tage. Pour vous, Ægiens, vous n'êtes ni les troisièmes, » ni les quatrièmes, ni les douzièmes; on ne fait aucun cas » de vous, on n'en tient aucun compte ». D'autres Ecrivains assurent que cet oracle fut rendu aux Mégariens. *Voyez* ci-dessous, liv. IX, §. XIV, note 18.

(356) §. CXLVI. *Ou d'une naissance plus illustre.* Il faut écrire avec les manuscrits et les meilleures éditions, κάλλιόν τι γιγόναι. *Voyez* les Mémoires de l'Académie de Belles-Lettres, tom. XVIII, Hist. pag. 126.

(357) §. CXLVI. *Les Abantes.* Ces peuples se coupoient les cheveux par devant, et les laissoient croître par derrière, ὄπιθεν (*a*) κομόωντες. Ils ne tenoient point, dit (*b*) Plutarque, cette coutume des Arabes, comme se l'imaginent quelques-uns, et ils ne cherchoient point en cela à imiter les Mysiens; mais étant braves et joignant toujours l'ennemi dans les combats, ils se rasoient le devant de la tête, afin qu'il ne pût les prendre par les cheveux.

Alexandre, Roi de Macédoine, ordonna par la même raison à ses Généraux de faire raser ses troupes. *Voyez* sur ce peuple notre Table Géographique.

(358) §. CXLVI. *De Minyens-Orchoméniens.* Il y a dans le grec : Μινύαι δέ σφι Ὀρχομένιοι ἀναμεμίχαται. Ce passage est altéré. Hérodote combat ici l'idée trop avantageuse que les

(*a*) Homer. Iliad. lib. II, vers. 542.

(*b*) Plutarch. in Theseo, pag. 2, F; pag. 3, A.

Ioniens d'Asie avoient d'eux-mêmes. Pour le faire avec succès, il prouve que leur origine n'est point pure, qu'ils sont un mélange de divers peuples. Qu'étoit-il donc nécessaire de dire que les Minyens s'étoient mêlés avec les Orchoméniens? il étoit seulement question du mélange des Ioniens avec les Orchoméniens. Paulmier de Grentemesnil (*a*) a très-bien vu qu'il falloit lire Μινύαι δὲ Ὀρχομένιοι ἀναμεμίχαται, et faire rapporter ce verbe aux Ioniens. Cette correction n'a pas eu le bonheur de plaire à Gronovius; elle n'en est pas moins certaine. Pausanias (*b*), en parlant de l'établissement des colonies Ioniènes dans l'Asie Mineure, rapporte que les Minyens-Orchoméniens fondèrent la ville de Téos sous la conduite d'Athamas, et que lorsqu'Apœcus y conduisit les Ioniens, il ne fit aucun mauvais traitement aux Orchoméniens. Le même Auteur dit encore (*c*) ailleurs, que les Orchoméniens eurent part aux colonies que les fils de Codrus menèrent en Ionie. Il rend aussi raison des deux noms qu'on donnoit à ce peuple. « Orchomène, dit-il (*d*), étoit fils de » Minyas; sous son règne, la ville prit le nom d'Orchomène, » et les habitans celui d'Orchoméniens; mais ils n'en conti- » nuèrent pas moins à prendre le surnom de Minyens, pour » se distinguer des Orchoméniens d'Arcadie ». M. l'Abbé Geinoz est de même sentiment, ainsi que M. Wesseling. *Voyez* les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hist. pag. 126.

(359) §. CXLVI. *D'une portion de Phocidiens.* Pausanias (*e*) assure que les Phocidiens eurent part à ces colonies, excepté ceux de Delphes; et c'est par cette raison qu'Hérodote les appelle Φωκέες ἀποδάσμιοι, *Phocenses à reliquis divulsi.* L'on a donc eu tort de traduire *Phocenses immunes*,

---

(*a*) Palmerii Exercitationes in optimos Auctores Græc. pag. 10.
(*b*) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. III, pag. 528.
(*c*) Id. Bœotic. sive lib. IX, cap. XXXVII, pag. 786.
(*d*) Id. ibid. cap. XXXVI, pag. 783.
(*e*) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. II, pag. 524.

comme l'ont très-bien vu MM. Geinoz et Wesseling. Hérodote se sert toujours d'ἀτελέες pour signifier *exempts de tributs*, et ἀτελείη pour exprimer *l'exemption de tributs*. Ἀποδασμός signifie toujours *une portion, une division*. Aux exemples rapportés par feu M. Wesseling dans sa note, j'ajoute ceux-ci. Thucydides en parlant de l'établissement des Béotiens dans la Cadméide, remarque qu'il y avoit eu *un détachement* du même peuple, qui s'y étoit établi autrefois, et que les descendans de cette colonie avoient été à l'expédition contre Troie. (*a*) Ἦν δὲ αὐτῶν καὶ ἀποδασμὸς πρότερον ἐν τῇ γῇ ταύτῃ ἀφ' ὧν καὶ ἐς Ἴλιον ἐστράτευσαν. Dans Oppien, θήρης ἀποδάσμιον αἶσαν (*b*), *une portion de la chasse*.

Faute d'avoir su la signification de ce mot, les Traducteurs Latins en ont fait un certain *Apodasmus* dans Conon. « Philonomus (*c*) de Sparte, dit cet Auteur, ayant livré » Lacédémone aux Doriens, eut pour sa récompense la ville » d'Amycles, où il conduisit une colonie tirée des îles d'Im» bros et de Lemnos. Mais dans la troisième génération, les » habitans de cette ville ayant excité des troubles contre les » Doriens, ils en furent chassés. Ils prirent avec eux quel» ques Spartiates, et s'étant mis sous la conduite de Polis » et de Delphus, ils firent voile vers la Crète; mais en pas» sant près de l'île Mélos, *un détachement de la flotte* fonda » cette île ». Ἐν τῷ παράπλῳ δὲ τοῦ στόλου Μῆλον ἀποδασμὸς οἰκίζει. Feu M. l'Abbé Gédoyn, toujours fidèle aux traductions latines, a rendu cet endroit: « Apodasmus (*d*) se trou» vant à la hauteur de Mélos, prit le parti d'y débarquer » une partie de ces aventuriers qui s'y établirent » *Voyez*

(*a*) Thucydid. lib. I, §. XII.

(*b*) Oppian. Halieutic. lib. IV, vers. 444.

(*c*) Conon Narrat. XXXVI, pag. 278, ex edit. Calei; et apud Photium, cod. CLXXXVI, pag. 444.

(*d*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XIV, Mém. pag. 214.

aussi l'Essai sur la Chronologie d'Hérodote, tome VII, chap. XV, sect. III, §. IV, N°. VII, pag. 441.

(360) §. CXLVI. *Du Prytanée.* Le Prytanée servoit à Athènes à plusieurs usages. Le Sénat des Cinq-Cents (*a*) s'y assembloit. Près de la salle où il tenoit ses séances (*b*), on voyoit le Tholus, où prenoient leurs repas ceux qui avoient rendu des (*c*) services importans à l'Etat, et où les Prytanes offroient des sacrifices, comme on le verra dans la suite de cette note. On y entretenoit aussi le feu sacré, et l'on y conservoit du blé et des armes. Quand on envoyoit une colonie quelque part, on tiroit du Prytanée des armes (*d*), des vivres et du feu (*e*). Car la colonie ne pouvoit s'en pourvoir ailleurs, et si par hasard le feu venoit à s'éteindre, il falloit en renvoyer chercher de nouveau au Prytanée de la Métropole.

Ce feu sacré n'étoit rien autre chose qu'une lampe qui brûloit perpétuellement. Quelques-uns prétendent que le Prytanée fut ainsi nommé de ce feu perpétuel, comme s'il venoit de πυρὸς ταμεῖον, *magasin de feu.* D'autres assurent qu'il vient de πυρὸς, *froment*, à cause des magasins de blé qu'on faisoit en cet édifice, et qu'on y nourrissoit aux

(*a*) Lorsque le peuple d'Athènes étoit partagé en quatre tribus, on tiroit au sort cent citoyens de chaque tribu; ces quatre cents hommes composoient alors le Sénat; (Plutarch. in Solone, pag. 88, D.) mais lorsque Clisthènes eut, la quatrième année de la soixante-septième olympiade, porté le nombre de ces tribus à dix, on n'élut plus que cinquante hommes par tribu, et le Sénat fut alors de cinq cents hommes, comme on le voit en cent endroits des Orateurs Grecs. On ajouta ensuite deux autres tribus la troisième année de la cent dix-huitième olympiade. Le Sénat fut alors composé de six cents hommes. Plutarch. in Demetrio, pag. 843, D, E.

(*b*) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. V, pag. 12.

(*c*) Demosthen. Æschin. passim. Scholiast. Thucydid. ad lib. II, §. XV, pag. 107.

(*d*) Pausan. loco laudato.

(*e*) Libanius, in Argum. Oration. Demosth. de Cherson. pag. 75.

dépens du public ceux qui avoient bien mérité de la patrie. Périzonius (*a*) dérive πρυτανεῖον de πρυτάνεις ; mais d'où viendra πρυτάνεις ? Cet Auteur a recours aux langues orientales, tandis qu'il me paroît bien plus simple de faire venir ce mot de πρυτανεῖον, et d'assigner à celui-ci quelqu'une des étymologies que lui ont attribuées les anciens Grammairiens.

On avoit grand soin de remplir d'huile la lampe qui brûloit dans le Prytanée, de crainte qu'elle ne vînt à s'éteindre. De-là étoit venu le proverbe (*b*) Λύχνιον ἐν Πρυτανείῳ, quand on vouloit parler d'une chose abondante et qui ne cessoit point.

Le Prytanée étoit consacré à Vesta. Ce n'étoient point des Prêtres qui y offroient les sacrifices, mais le principal Magistrat. « La fonction (*c*), dit Aristote, qui touche » celle-là, est celle qui est attribuée à ceux des sacrifices » publics que la Loi ne réserve point aux Prêtres, mais à » ceux qui tirent leur honneur du foyer commun à toute » la ville, soit qu'on les appelle Archontes, Rois, ou Pry- » tanes ». Le Sénat des Cinq-Cents s'assembloit en ce lieu, comme nous l'avons déjà remarqué. Thucydides dit en effet (*d*) que depuis Cécrops jusqu'à Thésée, les Athéniens avoient été dispersés dans de petites bourgades, qui avoient chacune son Prytanée et ses Archontes ; mais que Thésée détruisit ces Sénats et ces Magistrats, et les transféra à Athènes, où il n'établit qu'un seul Sénat et Prytanée. Cet Auteur ne pouvoit point exprimer d'une manière plus claire, que le Sénat et le Prytanée n'étoient qu'une seule et même chose.

L'éclat du Prytanée d'Athènes avoit éclipsé celui des autres pays. Quelques Savans ont cru par cette raison, qu'il

(*a*) Perizonius, in Notis ad Æliani Varias Hist. lib. IX, cap. XXXIX, pag. 634.

(*b*) Theocrit. Idyll. XXI, vers. 36.

(*c*) Aristot. Politic. lib. VI, cap. XVIII.

(*d*) Thucydid. lib. II, §. XV.

n'y en avoit point ailleurs. On ne peut cependant douter qu'il n'y en eût dans toutes les villes de la Grèce. Le culte de Vesta étoit en effet répandu dans toute cette belle partie de l'Europe. Or, cette Déesse n'étoit honorée que dans les Prytanées. Aussi Pindare dit au commencement de l'Ode II des Némées (*a*), Παῖ Ῥέας, ἅ γε Πρυτανεῖα λέλογχας, Ἑστία. « Vesta, fille de Rhée, qui avez eu en partage les Prytanées ». Le Scholiaste explique très-bien cet endroit : « Pindare (*b*) » dit que Vesta a eu en partage les Prytanées, parce qu'on » plaçoit dans les Prytanées les foyers des villes, et qu'on » y tenoit en réserve le feu appelé sacré ».

Mais indépendamment de cette preuve générale, on connoît beaucoup de villes particulières, où il y avoit des Prytanées. Hérodote parle de celui de (*c*) Siphnos, qui étoit de marbre de Paros, et de celui de la ville d'Alos (*d*) que les Achéens appeloient Leïtus. Diodore de Sicile fait mention du Prytanée (*e*) de Lipara, Tite-Live de celui (*f*) de Cyzique, et Cicéron de celui (*g*) de Syracuses. *Altera autem urbs Syracusis, cui nomen Achradina est, in quâ forum maximum, pulcherrimæ porticus, ornatissimum Prytaneüm.* Pausanias parle des Prytanes (*h*) de Corinthe, et Tite-Live (*i*) de ceux de Rhodes; d'où l'on peut inférer qu'il y avoit un Prytanée dans ces villes. Il y en avoit un pareillement à Tarente. Euphorion raconte (*k*) dans ses Mémoires, que Denys le jeune, Tyran de Sicile, consacra dans le Prytanée de cette ville un lustre qui contenoit autant de lampes

(*a*) Pindari Nem. Od. XI, vers. 1.
(*b*) Scholiast. Pindari ad hunc loc. pag. 422.
(*c*) Herodot. lib. III, §. LVII.
(*d*) Id. lib. VII, §. CXCVII.
(*e*) Diodor. Sicul. lib. XX, §. CI, tom. II, pag. 479.
(*f*) Tit. Liv. lib. XLI, §. XX.
(*g*) Cicero in Verrem, de Signis, §. LIII.
(*h*) Pausan. Corinthiac. sive lib. II, cap. IV, pag. 120.
(*i*) Tit. Liv. lib. XLII, §. XLV.
(*k*) Athen. Deipnosoph. lib. XV, cap. XIX, pag. 700, D.

qu'il y avoit de jours dans l'année. Il y avoit aussi un Prytanée à Naucratis, duquel Herméias rapporte (*a*) les particularités suivantes au second livre de son ouvrage touchant Apollon Grynéen. « A Naucratis, dit-il, ceux qui mangent » dans le Prytanée le jour de la naissance de Vesta Prytanitis, aux (*b*) Dionysiaques, et à la fête d'Apollon Coméen, sont tous revêtus d'une robe blanche, qu'on appelle » encore à présent l'habit Prytanique. Lorsqu'ils se sont » couchés sur les lits, ils se lèvent sur les genoux, et tandis que le Héraut sacré prononce les prières accoutumées, » ils font avec lui les libations. Ils se couchent de nouveau » sur les lits, et reçoivent chacun deux cotyles de vin, excepté les Prêtres d'Apollon Pythien et de Bacchus, à qui » on en donne le double, aussi-bien que de toutes les autres » portions. On sert ensuite un pain large de pur froment, » sur lequel est un autre pain qu'on appelle cribanite, du » porc frais, un plat d'orge ou d'herbage suivant la saison, » deux œufs, un morceau de fromage, des figues sèches, un » gâteau et une couronne. Si un Sacrificateur prépare quelqu'autre chose, il est mis à l'amende par les Magistrats (*c*). » Bien plus, il n'est pas même permis à ceux qui mangent » dans le Prytanée, de s'y faire apporter des vivres du » dehors. On n'y mange que ce que je viens de dire. On » abandonne le reste aux valets. Les autres jours de l'année, » ceux qui sont nourris dans le Prytanée peuvent y aller » toutes les fois qu'ils le jugent à propos, et y faire porter » des légumes, des herbages, de la saline, du poisson, ou » un peu de porc frais qu'ils auront fait apprêter chez eux, » et ils reçoivent de celui qui préside au Prytanée un cotyle de vin. Il n'est point permis aux femmes d'entrer » dans le Prytanée, excepté à la Joueuse de flûte. Il est

(*a*) Athen. Deipnosoph. lib. IV, cap. XII, pag. 149, D, &c. et pag. 150, A.

(*b*) Aux fêtes de Bacchus.

(*c*) *Les Timouques* dans le grec.

» défendu pareillement d'y porter un pot-de-chambre ».

(361) §. CXLVI. *Après une telle action.* On lit dans le msst *A* de la Bibliothèque du Roi, et dans toutes les éditions que j'ai consultées, ἐπεί τε ταῦτα ποιήσαντες. Cette leçon ne peut subsister, ἐπεί τε signifiant *nam* ou *postquam*. Il faut nécessairement écrire ἔπειτεν, qui est un ionisme pour ἔπειτα, dont se sert Hérodote, comme l'a remarqué Eustathe (*a*) d'après le Grammairien Ælius Dionysius. « Εἶτα et ἔπειτα » sont des termes Attiques ; mais εἶτεν et ἔπειτεν sont » Ioniens ; aussi se trouvent-ils dans Hérodote ».

(362) §. CXLVII. *Issus de Glaucus, fils d'Hippolochus.* Ce Glaucus étoit Général des Lyciens, au siége de Troie. Homère en parle en plusieurs endroits de l'Iliade, et principalement au livre VI, où ce Prince expose à Diomèdes sa généalogie, et lui raconte l'histoire de Bellérophon, depuis le vers 150 jusqu'au 212.

Ces Rois avoient tous une origine commune, et descendoient d'Æolus, fils d'Hellen.

| | |
|---|---|
| HELLEN............ | HELLEN. |
| ÆOLUS................ | ÆOLUS. |
| SISYPHE................ | SALMONÉE. { Sa fille Tyro eut de Neptune Nélée. |
| GLAUCUS............... | TYRO. |
| BELLEROPHON............ | NÉLEE. |
| HIPPOLOCHUS............ | PÉRICLYMENUS—NESTOR. |
| GLAUCUS, { qui se trouva au siége de Troie. | PENTHILUS. |
| | BORUS. |
| | ANDROPOMPUS. |
| | MELANTHUS. |
| | CODRUS. |
| | NILÉE. |

(*a*) Eustath. Comment. in Iliadis lib. XVIII, pag. 1158, lin. 59.

Je parlerai de Codrus, livre v, §. LXXVI, note 199, et livre IX, §. XCVI, note 142.

(363) §. CXLVII. *La fête des Apaturies.* L'institution de cette fête à Athènes doit avoir précédé l'envoi de la colonie Ionienne, puisque tous les Ioniens (*a*) originaires d'Athènes la célébroient. Il y a deux sentimens sur l'institution de cette fête. Voici celui qui m'a paru le plus vraisemblable.

Les Athéniens et les Béotiens étant en guerre pour le pays d'Œnoë et de (*b*) Mélænes, il fut convenu qu'il y auroit un combat particulier entre les deux Rois, et que le pays contesté appartiendroit au victorieux. Thymœtès, dernier Roi d'Athènes de la race de Thésée, refusa le combat. Mélanthus, que les Héraclides venoient de chasser de la Messénie, et qui cherchoit un asyle à Athènes, accepta le défi. Il tua par ruse Xanthus (*c*), roi de Béotie. Ce Prince s'étant présenté sur le champ de bataille, Mélanthus lui dit qu'il n'auroit pas dû amener avec lui un second, que cela étoit contre les conditions du combat. Xanthus surpris de ce propos, regarda derrière lui, pour voir si en effet il étoit suivi. Mélanthus profita de ce moment

(*a*) Hérodote [ *loco laudato* ] et un Lexique manuscrit de la Bibliothèque de Coislin *in Bibliothecâ Coislinianâ, pag. 605, lin. 5, à fine*, où on lit : καὶ διὰ τοῦτο τὴν ἑορτὴν ἐνομοθέτησεν ἄγεσθαι, ἣν κατιωνίαν συντελοῦσιν, *quod etiam Cationiam vocant*, ainsi que traduit ce passage Dom de Monfaucon. Ce savant n'a pas pris garde que le texte étoit corrompu, et qu'il falloit lire en deux mots κατ' Ἰωνίαν, *laquelle fête se célèbre en Ionie.* Cette correction est de feu M. Wesseling.

(*b*) Suidas dit Célænes et oublie Œnoë. Le Lexique manuscrit de la Bibliothèque de Coislin met distinctement ces deux endroits. Michel Apostolius et Etienne de Byzance parlent de Mélænes. Conon [ apud Photium, Narrat. XXXIX, Cod. CLXXXVI, pag. 445 et 447 ] nomme seulement Œnoé.

(*c*) Suidas le nomme Xanthius au mot Ἀπατουρία, et le Traducteur latin Xanthius au mot Μέλανθος. Mais le Lexique manuscrit de Coislin et Pausanias [ Bœotic. sive lib. IX, pag. 723 ] l'appellent Xanthus.

pour le tuer. Cette action lâche, qui auroit dû faire chasser ce Prince, lui valut la Couronne; et bien loin de la regarder comme une action infâme, on institua une fête à l'honneur de Jupiter Trompeur, ἀπατήνωρ, afin d'en perpétuer la mémoire, et l'on appela cette fête Apaturies. On la célébroit pendant trois jours au mois de Pyanepsion, c'est-à-dire, d'Octobre et de Novembre. Le premier jour s'appeloit Dorpia, Δόρπεια, parce que ceux d'une même Phratrie (*a*) s'assembloient et soupoient ensemble; le second, Anarrhysis, Ἀνάῤῥυσις, à cause des sacrifices qu'on offroit, et le troisième, Curéotis, Κουρεῶτις, parce qu'en ce jour on inscrivoit dans la Phratrie le nom des enfans, κούρων. Simplicius (*b*) et Hésychius (*c*) en comptent un quatrième qu'ils nomment Ἐπίβδα. Mais le même Hésychius, au mot Ἐπίβδαι, dit que l'on appeloit ainsi les jours qui suivoient les fêtes, quoiqu'ils n'en fissent pas proprement partie. Les Tribunaux Athéniens vaquoient non-seulement ces trois jours, mais encore les deux jours suivans, comme on le voit par le Décret que proposa (*d*) Phocus, sous l'Archontat de Nausigènes, la première année de la cent troisième Olympiade. Il étoit ordonné au Sénat des Cinq-Cents de vaquer pendant cinq jours, conformément à l'usage des autres Tribunaux.

(364) §. CXLVIII. *A Neptune Héliconien.* Les Ioniens avoient beaucoup de vénération pour Neptune. Ils lui avoient élevé un temple (*e*) à Hélice, ville d'Achaïe, dans le temps que ce pays leur appartenoit. Ce Dieu prit de cette

(*a*) La Phratrie étoit la troisième partie d'une tribu.

(*b*) Simplicii Commentar. in Aristotelis Physic. lib. IV.

(*c*) Hesych. voc. Ἀπατουρία.

(*d*) Athen. Deipnosoph. lib. IV, cap. XXI, pag. 171, E. Faites attention que la page 171 est chiffrée par erreur 165. *Voyez* aussi Sam. Petit Leg. Attic. lib. III, tit. I, III, pag. 274, où il s'est glissé une faute assez considérable. Au lieu de μισθίωρος, qui ne fait point de sens, il faut lire μισθίορτος.

(*e*) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. XXIV, pag. 585.

ville le surnom d'Héliconien. Homère l'appelle le Roi (*a*) Héliconien. Ces peuples ayant fait place aux Achéens, ils en portèrent le culte à Athènes où ils se réfugièrent. S'étant ensuite fixés en Asie, ils y bâtirent en l'honneur de cette Divinité un temple sur le (*b*) modèle de celui d'Hélice. Ce temple (*c*) étoit dans le territoire de Priène, et le Roi des sacrifices devoit être de cette ville, parce que ses habitans prétendoient être issus de la ville d'Hélice.

Il paroît d'abord plus naturel de faire venir avec Aristarque, le mot Ἑλικώνιος, du mont Hélicon, que d'Hélice, ville d'Achaïe. Cet habile Critique (*d*) nous apprend en effet que la Béotie entière étoit consacrée à Neptune.

Mais ce savant Critique n'a pas fait attention que les Eoliens formoient leurs noms (*e*) possessifs du génitif pluriel. Ainsi de Ἑλικῶν, génitif du mot Ἑλίκαι, ils ont fait Ἑλικώνιος.

(365) §. CXLVIII. *Panionies.* Séduit par les idées ingénieuses du Président de Montesquieu, de M. Goguet et de l'Abbé de Mably, j'avois regardé l'assemblée des Amphictyons comme la tenue des Etats-Généraux de la Grèce. L'assemblée des Ioniens au Panionium étoit certainement une Amphictyonie, et en conséquence je l'avois envisagée comme la tenue des Etats-Généraux de l'Ionie, et conséquemment, j'avois considéré l'Ionie comme formant un corps fédératif. Mais très-certainement les Grecs, ni en Europe, ni en Asie, ne connurent pas cette sorte de gouvernement avant l'an 284 avant notre ère, où les Achéens jetèrent les fondemens de leur République, comme l'a démontré l'ingénieux et savant Auteur des An-

---

(*a*) Homeri Iliad. lib. XX, vers. 404.

(*b*) Strab. lib. VIII, pag. 590, C.

(*c*) Id. ibid. pag. 589, C; 590, A.

(*d*) Vide Scholiast. ad Homeri Iliad. lib. V, vers. 422, pag. 205, col. 2, ex edit. Barnesii.

(*e*) Eustath. ad Homeri Iliad. lib. XX, pag. 1214, lin. 27 et seq.

ciens Gouvernemens Fédératifs. Cet excellent ouvrage mérite d'être lu en entier : mais *voyez* sur-tout les Articles IV et V.

(366) §. CXLIX. *Leur enlevèrent Smyrne.* Il y a dans le texte mot à mot, *Smyrne fut séparée des villes Eoliennes par les Eoliens.* Παραλύεσθαι n'est employé dans Hérodote que dans le sens de χωρίζεσθαι, ἀποσπᾶσθαι, ἀπολείπεσθαι, *se séparer, s'écarter, s'éloigner, rester en arrière.* C'est ainsi qu'il a dit, lib. III, §. CXXXVI, τὰ πηδάλια παρέλυσε τῶν Μηδικέων νεῶν. Mot à mot : *Il sépara les gouvernails des vaisseaux des Mèdes*; c'est-à-dire, *qu'il les fit enlever, qu'il les fit ôter.*

(367) §. CL. *Et s'en emparèrent.* Pausanias rapporte la même chose, liv. VII, chap. V, pag. 532. Strabon raconte (a) que Smyrne étoit un quartier d'Ephèse, dont les habitans se retirèrent à un peu plus de (b) quatre cents stades de cette ville dans un lieu occupé par les Lélèges qu'ils en chassèrent. Ils bâtirent en cet endroit une ville qu'ils appelèrent Smyrne, du nom du quartier qu'ils avoient occupé à Ephèse. Les Eoliens s'emparèrent dans la suite de cette ville, mais les Smyrnéens, qui s'étoient réfugiés à Colophon, revinrent avec les Colophoniens, et la recouvrèrent. Consultez notre Table Géographique, article *Smyrne.*

(368) §. CLII. *D'une robe de pourpre.* Cet habillement étoit d'autant plus propre à se faire remarquer, qu'il étoit particulièrement affecté aux femmes. L'Empereur Julien dit, en parlant de Silvanus : τὴν (c) γυναικείαν ἁλουργίδα περιθέμενον, *revêtu de la pourpre féminine*, qui ne convient qu'aux femmes.

(369) §. CLIII. *L'on ne voit point chez eux de marché.* L'observation d'Hérodote est confirmée par (d) Strabon,

(a) Strab. lib. XIV, pag. 940, B et C.
(b) De dix au mille.
(c) Julian. Orat. I, pag. 48, C.
(d) Strab. lib. XV, pag. 1067, B.

et n'est pas détruite par Xénophon. Ces deux premiers Ecrivains parlent des places où marchés où se vendoient les denrées et autres marchandises; Xénophon, (*a*) d'une place, qui étoit occupée par le Palais du Roi, les Tribunaux et les salles destinées aux enfans, aux adolescens, aux hommes faits et à ceux qui avoient passé l'âge de porter les armes. Appien, parlant du Temple de Vénus *Genetrix*, que César fit élever à cette Déesse, dit : Il (*b*) destina l'aire qui étoit autour de ce temple pour servir de place aux Romains, non pour les denrées, mais pour y traiter des affaires publiques, telle qu'il y en a parmi les Perses, où l'on rend la justice et où l'on s'instruit des Loix.

(370) §. CLIII. *De transporter.* Ἐπιτρέψας Πακτύῃ..... κομίζειν. Je crois qu'on a fait un contre-sens en traduisant *tradidit curandum*. Les trésors des vaincus se transportoient dans la Capitale. Hérodote s'est servi soixante-quinze fois du verbe κομίζω, et neuf fois du substantif κομιδὴ, et jamais il ne les a employés que dans le sens que je lui donne, et non pour signifier *curo* et *cura*. J'en dis autant des différens composés de ce verbe, qui se trouvent vingt-neuf fois dans cet Historien.

(371) §. CLIII. *Ne faisant point assez de cas.* J'ai suivi la correction de M. Valckenaer, qui lit : καὶ ἐπὶ Ἴωνας ἐν οὐδενὶ λόγῳ ποιησάμενος τὴν πρώτην εἶναι.

(372) §. CLV. *J'en ai agi, à ce qu'il me semble.* S. Clément d'Alexandrie attribue cela (*c*) à Xénophon. C'est une méprise que le dernier Editeur a remarquée.

(373) §. CLV. *J'en porte la peine.* Ἐγὼ ἐμῇ κεφαλῇ ἀναμάξας φέρω. M. Wesseling a expliqué très-bien ce passage par le vers 92 du XIX^e. Livre de l'Odyssée d'Homère. On

(*a*) Xenoph. Cyri Instit. lib. I, cap. II, §. III, pag. 7.

(*b*) Appian. de Bellis Civilib. lib. II, pag. 803.

(*c*) Clement. Alexandr. Stromat. lib. VI, tom. II, pag. 747, lin. 27.

peut joindre le vers 445 de l'Electre de Sophocles avec l'explication des Scholiastes.

(374) §. CLV. *Pactyas a offensé celui à qui vous avez confié le gouvernement.* Le texte paroît signifier : *Pactyas, à qui vous avez confié Sardes ;* et c'est le sens qu'a suivi le Traducteur latin ; mais comme c'étoit Tabalus que Cyrus avoit établi Gouverneur de cette ville, et que Pactyas n'avoit que la garde des trésors, comme on l'a vu dans le paragraphe précédent, M. Wesseling sous-entend τοῦτον, ou ἐκεῖνον. Il faut par conséquent supprimer la virgule après ἀδικίαν avec le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi. On pourroit aussi faire la construction de cette manière-ci : οὗτος (*nempè* Πακτύης) δότω τοι δίκην τῷ (*nempè* Ταβάλῳ) τὺ ἐπέτρεψας Σάρδις ; *que ce Pactyas soit puni par celui à qui vous avez confié le gouvernement de Sardes.* Τοι n'est point un datif, mais une particule enclitique.

(375) §. CLV. *Des tuniques sous leurs manteaux.* Crésus avoit dessein de les accoutumer par-là aux aisances de la vie, au luxe, et de les rendre, par une vie molle et efféminée, incapables de la profession des armes.

(376.) §. CLV. *Et les arts propres à les rendre efféminés.* Il y a dans le grec, καὶ καπηλεύειν. Ce verbe signifie proprement *revendre*, et c'étoit un état vil. Κάπηλος *dans l'Etymologicum Magnum* ὁ μεταβόλος, *celui qui revend.* 2°. *Exercer le métier de cabaretier.* Comme tout homme qui a assez de front pour braver les mépris du public, n'est point susceptible de sentimens d'honneur, le Capélos est venu à se prendre pour un de ces hommes infâmes qui tenoit des lieux où la jeunesse débauchée alloit se divertir. Nous l'avons vu dans le premier sens, plus haut, §. XCIV. Je crois qu'il est ici dans le dernier. Cependant j'ai préféré une expression générale à une autre qui auroit été plus exacte, mais qui n'auroit pas manqué de révolter les honnêtes gens. Justin (*a*) a rendu cet endroit : *jussique Cau-*

(*a*) Justin. lib. I, cap. VII, pag. 35.

*ponias et Ludicras artes*, *et* Lenocinia *exercere*. Ces peuples devinrent si efféminés, qu'on disoit Λυδίζειν (*a*) *pour danser*, et les Romains appeloient les Danseurs, les Pantomimes, *Ludiones*, *Ludii*, nom qui vient des Lydiens et non de *Ludus*; car les Latins disoient *Ludus*, *Surus*, *Suria*, pour *Lydus*, *Syrus*, *Syria*.

Xerxès ordonna la même chose aux Babyloniens qui s'étoient révoltés. Il leur (*b*) défendit de porter les armes, et voulut qu'ils apprissent à jouer de la guittare et de la flûte, qu'ils eussent dans leurs villes des lieux de débauche, et qu'ils portassent de longues tuniques. Les termes grecs sont parallèles dans Hérodote et dans Plutarque.

Du Ryer a rendu ce mot *à boire*; mais je n'ai point dessein de critiquer tous les endroits répréhensibles de cette traduction; cela me mèneroit un peu trop loin. Il peut se faire cependant que καπηλεύειν se prît dans le premier sens. Une nation qui s'est avilie cesse d'être dangereuse.

Les Lydiens devinrent efféminés, et le peuple le plus lâche de l'Asie, du plus brave qu'il avoit été auparavant, suivant la remarque de Polyæn (*c*).

On voit, sans que j'en avertisse, la marche des Despotes. Ils commencent par introduire le luxe et par corrompre les mœurs de la nation qu'ils veulent opprimer. « Ce sont » en effet les voluptés, comme le dit (*d*) très-bien Eschines, » et l'insatiable (*e*) cupidité qui engagent les jeunes gens à servir les Tyrans, et à renverser le gouvernement populaire ».

(377) §. CLIX. *De dessein prémédité.* Ἐκ προνοίας, *de dessein prémédité, après s'être bien consulté.* Νῦν (*f*) δ' ἤδη καταπέπλευκας τὸ πρᾶγμα, καὶ τὸ στεφανοῦν ἐξ ἔθους, ἀλλ' οὐκ ἐκ

---

(*a*) Hesych. voc. Λυδίζειν.

(*b*) Plutarch. Apophthegm. pag. 173, C.

(*c*) Polyæni Strategem. lib. VII, cap. VI, §. IV, pag. 613.

(*d*) Æschin. in Timarchum, pag. 290, A.

(*e*) Dans le grec: *Et la pensée qu'on n'a jamais suffisamment.*

(*f*) Æschin. contrà Ctesiphont. pag. 457, B.

προνοίας ποιεῖσθε; « Ces honneurs se répandent maintenant » avec profusion, et vous accordez des couronnes plutôt par » habitude qu'après un examen réfléchi ». Τραύματος (*a*) ἐκ προνοίας γραφὰς γραφόμενος, « ayant intenté une action au » sujet d'une blessure faite de dessein prémédité ». Il y a un Plaidoyer attribué à Lysias, qui est intitulé, περὶ τραύματος ἐκ προνοίας, « sur une blessure faite de dessein pré» médité ».

(378) §. CLIX. *Vos supplians.* Je lis avec M. Reiske : τεοῖσι ἱκέτῃσι. Voycz la note de M. Wesseling.

(379) §. CLX. *S'exposer à périr en le livrant.* Cela a rapport à ce qui précède. *Oui, je vous ordonne de livrer votre suppliant, afin qu'après avoir commis une telle impiété, vous en périssiez plutôt.* Ainsi les Cyméens, de crainte de s'exposer à la colère du Dieu et de périr, ne veulent plus rendre Pactyas; mais comme d'un autre côté ils ont peur d'être assiégés, ils l'envoient à Mytilène. Cette phrase est très-claire. Gronovius l'a bien rendue, et je n'insiste dessus que parce que M. Bellanger s'y est trompé, et qu'il a fait rapporter ἀπολέσθαι à Pactyas. Dans ce sens il faudroit nécessairement sous-entendre ὥστε, mais alors βουλόμενοι n'aura plus d'autre régime que πολιορκέεσθαι, ce qui seroit absurde.

(380) §. CLX. *L'arrachèrent du temple.* Plutarque (*b*) reproche à Hérodote d'avoir, par un effet de sa malignité, attribué cette action infâme à une ville grecque, et cela sur ce que Charon de Lampsaque, plus ancien que cet Auteur, se contente de dire que Pactyas se sauva d'abord à Mytilène, et ensuite à Chios, où Cyrus le prit.

(*a*) Æschin. contrà Ctesiphont. pag. 462, F.

(*b*) Plutarch. de Herodoti Malignitate, pag. 859, A et B. Ce passage de Plutarque a beaucoup souffert des Copistes. Par exemple, au lieu de καὶ ταῦτα ποιῆσαι τοὺς Χίους, il faut lire, καὶ ταῦτα ποιῆσαι τοὺς Χίους. Je me suis apperçu depuis la première édition que c'étoit la leçon de la première édition de Plutarque publiée par les Aldes. Henri Etienne est le premier qui ait mis ποιῆσαι. Les Editeurs qui l'ont suivi, ont copié la faute.

J'ai deux choses à répondre. Premièrement, Hérodote ne se proposoit d'autre prix de ses travaux, que l'estime de sa nation. Il n'est donc point vraisemblable que, de gaîté de cœur, il ait calomnié les peuples à qui il vouloit plaire, et que la malignité l'ait aveuglé au point de sacrifier sa gloire et ses plus chers intérêts au plaisir de médire. Cette réflexion seule suffit pour détruire toutes les objections de cet Auteur.

2°. Ce que rapporte Plutarque sur l'autorité de Charon de Lampsaque, prouve qu'Hérodote ne mérite pas les reproches qu'il lui fait. Pactyas, dit Charon, se sauva d'abord à Mytilène, ensuite à Chios, où Cyrus le prit. Je réponds que les Perses n'ayant point alors de marine, ne pouvoient par conséquent forcer les Lesbiens à leur remettre Pactyas. Ce fugitif seroit donc resté chez les Mytiléniens, s'il ne se fût apperçu du complot de ces perfides insulaires. Il se sauva à Chios, et s'y crut d'autant plus en sûreté, que Cyrus n'étant point encore maître des villes d'Ionie, cette île étoit éloignée des pays occupés par les Perses, et que ce Prince n'avoit pas encore, suivant la remarque d'Hérodote (*a*), un seul vaisseau à lui. Quelqu'envie qu'eût donc eu Cyrus d'avoir Pactyas entre les mains, il n'auroit jamais pu, avec toute sa puissance, le forcer dans son asyle, ni obliger les habitans de Chios à le lui remettre.

(381) §. CLX. *De Minerve Poliouchos.* Minerve Poliouchos, c'est-à-dire, Patrone ou Protectrice de la citadelle. A Athènes, la ville s'appeloit ἄστυ, et la citadelle πόλις. Οἰκίαν μὲν (*b*) γὰρ ὄπισθεν τῆς πόλεως; « une maison derrière la » citadelle ». Un Scholiaste de la Bibliothèque Bodléiène dit très-bien sur cet endroit d'Eschines : la citadelle d'Athènes s'appeloit autrefois πόλις. Wolf a mal rendu ce passage, ainsi que M. l'Abbé Auger, qui a traduit (page 547): *une maison dans la partie septentrionale de la ville.* Le savant

(*a*) Herodot. lib. 1, §. CXLIII.
(*b*) Æschin. in Timarch. pag. 275, A.

P. Petau s'est également trompé dans la véritable signification de ce mot, lorsque dans Thémistius (*a*) il traduit ces mots τὴν Ἀθηνᾶν ἐν τῇ πόλει, *Minervæ simulachrum quod* IN URBE EST; il falloit IN ARCE, *qui est dans la citadelle*. Τὸ ἄστυ τήν τε πόλιν Ἀθήνας προσηγόρευσε (*b*). Xylander a traduit ce passage de Plutarque : *Astu et urbem Athenas appellavit*; il falloit : *Asty sive urbi et* ARCI *unum Athenarum nomen imposuit.* « Il donna le nom d'Athènes » à la ville et à la citadelle ». Feu M. Reiske a laissé subsister cette faute dans son édition. Amyot a traduit comme le latin, et Dacier (*c*) ne s'étant pas contenté de faire le même contre-sens, l'appuie encore d'une note ridicule.

(*d*) Καί μοι δόκει ἡ Θεὸς αὐτὴ
Ἐκ πόλεως ἐλθεῖν.

« Et la Déesse elle-même (Minerve) me paroissoit descendre de la citadelle ».

Car cette déesse avoit son temple dans la citadelle.

(*e*) Ἀλλ' οὐ δύναμαι 'γωγ' οὐδὲ κοιμᾶσθ' ἐν πόλει,
Ἐξ οὗ τὸν ὄφιν εἶδον τὸν οἰκουρόν ποτε.

« Mais je ne puis dormir dans la citadelle depuis qu'un » jour je vis le serpent qui en est le gardien ».

Cette interprétation est confirmée par un passage d'Hérodote (*f*) : Λέγουσι οἱ Ἀθηναῖοι ὄφιν μέγαν φύλακα τῆς ἀκροπόλιος ἐνδιαιτᾶσθαι ἐν τῷ ἱρῷ. « Les Athéniens disent qu'un » grand serpent, gardien de leur citadelle, habite dans le » temple de Minerve ».

---

(*a*) Themist. Orat. xxv, pag. 310, A.

(*b*) Plutarch. in Theseo, pag. 11, A.

(*c*) Plutarque traduit par Dacier, tom. 1, pag. 68 de l'édition d'Amsterdam, *in*-12, 1724.

(*d*) Aristophan. Equit. vers. 1060, ex edit. Brunckii, 1092.

(*e*) Id. Lysistrat. vers. 759, ex editione vero Brunckii 758.

(*f*) Herodot. lib. VIII, §. XLI.

Ce qu'Aristophanes appelle πόλις, Hérodote le nomme ἀκρόπολις.

Dans la Pièce d'Aristophanes, intitulée *Lysistrata*, les femmes s'étant emparées de la citadelle, le Chœur des Vieillards s'exhorte à les en chasser, et veut les brûler. Le demi-Chœur (*a*) dit : ἀλλ' ὡς τάχιστα πρὸς πόλιν σπεύσωμεν; « hâ- » tons le pas vers la citadelle ». L'Auteur de l'*Etymologicum Magnum* (*b*) s'exprime de la manière la plus claire : « les Diipolies sont une fête qu'on célèbre en l'honneur » de Jupiter Poliæus, c'est-à-dire, honoré dans la citadelle, » car on disoit *la ville*, πόλις, pour la citadelle, ἀκρόπολις ». On pourroit accumuler une infinité d'autres exemples ; mais ceux-là suffisent.

Ce n'étoit pas seulement à Athènes que πόλις signifioit la citadelle, mais encore dans beaucoup d'autres villes de la Grèce.

Les Thébains donnoient à la cohorte sacrée en garnison dans la citadelle, le nom de cohorte de la citadelle (*c*) ; τὸν ἐκ τῆς πόλεως λόχον. Et de crainte qu'on ne vînt à s'y tromper, Plutarque ajoute tout de suite : car on appeloit alors absolument πόλις les citadelles. Euripides dans un fragment de son Archelaüs, qui nous a été conservé par Strabon (*d*), dit que Danaüs bâtit la citadelle d'Inachus, et non la ville d'Inachus, comme le lui fait dire la version latine : ᾤκισεν Ἰνάχου πόλιν ; ce qui prouve que cela doit s'entendre de cette manière, c'est que le même Strabon dit, liv. VIII, pag. 570, B, que ce fut Danaüs qui bâtit la citadelle d'Argos. Or, en cet endroit il se sert du terme ἀκρόπολις.

Les Latins ont quelquefois employé le mot *civitas* en ce sens. *In templo* (*e*) *ejusdem* (*Minervæ*) *quod in arce La-*

(*a*) Aristoph. Lysistr. 266.

(*b*) Etymologic. Magn. voc. Διϊπολία.

(*c*) Plutarch. in Pelopid. pag. 287, B.

(*d*) Strab. lib. V, pag. 539, A.

(*e*) Arnob. advers. Gentes, lib. VI, pag. 193.

*rissæ est, conditus scribitur, atque indicatur Acrisius; Erichthonius Poliadis in fano : Dairas et Ismarus fratres in Eleusinis consepto, quod* civitati *subjectum est.* Le passage suivant d'Eusèbe prouve clairement que *civitas* a ici cette signification. (*a*) Ἐν τῷ νεῷ τῆς Ἀθηνᾶς ἐν Λαρίσσῃ ἐν τῇ ἀκροπόλει τάφος ἐστὶν Ἀκρισίου. Ἀθήνησι δὲ ἐν τῇ ἀκροπόλει, Κέκροπος, ὥς φησιν Ἀντίοχος ἐν τῷ ἐνάτῳ τῶν ἱστοριῶν. Τί δὲ Ἐριχθόνιος; οὐχὶ ἐν τῷ νεῷ τῆς Πολιάδος κεκήδευται; Ἴσμαρος δὲ Εὐμόλπου καὶ Δαείρας οὐχὶ ἐν τῷ περιβόλῳ κεκήδευνται τοῦ Ἐλευσινίου, τοῦ ὑπὸ ἀκροπόλει. « Le tombeau d'Acrisius est dans le » temple de Minerve, dans la citadelle de Larisse; celui de » Cécrops, dans celle d'Athènes, comme le dit Antiochus, » au neuvième livre de son Histoire. Que dirai-je d'Erich- » thonius? n'est-il point enterré dans le temple de Minerve » Polias? Ismarus, fils d'Eumolpe, et Dairas (*b*), ne sont-ils » pas enterrés dans l'enceinte de l'Eleusinium ou temple de » Cérès, qui est au pied de la citadelle »? Ce qu'Arnobe nomme *civitas*, Eusèbe l'appelle ἀκρόπολις.

Les citadelles étoient non-seulement sous la protection de cette Déesse, mais même elle avoit un temple dans la plupart. On voit dans Homère, qu'elle en avoit un dans la citadelle de Troie : « Lorsque (*c*) les Dames Troyennes » furent arrivées au temple de Minerve, qui est dans la ci- » tadelle.... ».

(382) §. CLX. *Répandre sur la tête de la victime.* J'ai ajouté ces mots, *sur la tête de la victime*, afin de me rendre plus clair. On répandoit sur la tête de la victime de l'orge mêlée avec du sel. C'est ce que les Latins appeloient *mola salsa*, d'où vient le terme d'immoler; *immolare est molâ, id est, farre molito et sale hostiam perspersam sa-*

(*a*) Eusebii Præparat. Evangelic. lib. II, §. VI, pag. 71, B, C; Clement. Alexandr. in Protreptico, pag. 39.

(*b*) Arnobe [loco laudato] fait Dairas frère d'Ismarus. J'ai traduit en conséquence le passage d'Eusèbe.

(*c*) Homeri Iliad. lib. VI, vers. 297.

*orare*, dit Festus, au mot *immolare*. Cependant il y a une légère différence entre l'usage des Grecs et celui des Latins. Les premiers jetoient l'orge entière en grains, sur le front de la victime. Ils appeloient cette orge en grains, ὐλαὶ, et attiquement ὀλαὶ.

*Τὸ κανοῦν πάρεστιν, ὀλὰς ἔχον, καὶ στέμμα, καὶ μάχαιραν,*
*Καὶ πῦρ γε τουτὶ, κοὐδὲν ἴσχει, πλὴν τὸ πρόβατον, ἡμᾶς.*

« Voici (*a*) la corbeille avec l'orge, la couronne, le cou-
» teau; voici aussi le feu, et rien ne nous arrête que la
» brebis ».

Les Latins, après avoir fait rôtir l'orge et l'avoir réduite en farine, la mêloient avec du sel, et la jetoient sur la victime. Aussi, lorsque les Grecs parlent de leurs usages, ils se servent de ces expressions οὐλαὶ, οὐλοχύται, qu'on rencontre en cent endroits de l'Iliade et de l'Odyssée, et lorsqu'ils font mention de ceux des Latins, ils emploient le mot ἄλφιτον, *qui est de la farine d'orge*. Θυσίαι ἀναίμακτοι ἦσαν, αἱ γε πολλαὶ δι' ἀλφίτου καὶ σπονδῆς καὶ τῶν εὐτελεστάτων πεποιημέναι. « Les sacrifices n'étoient point sanglans. La plu-
» part se faisoient avec de la farine d'orge, des libations (*b*)
» et les choses les plus communes ». Festus dit très-bien (*c*): *Mola vocatur far tostum et sale sparsum, quod eo molito hostiæ aspergebantur.* Pour rendre cet usage plus vénérable chez les Romains, les Vestales avoient seules le droit de préparer cette farine. Voici la manière dont elles s'y

(*a*) Aristoph. Pac. vers. 948.

(*b*) Plutarch. in Numâ, pag. 65, C. Les Traducteurs Latins mettent des libations de vin; Amyot, un peu d'effusion de vin et de lait. Dacier a mieux rencontré; mais il a mal rendu ἄλφιτον. Il y a seulement dans le grec *des libations*, et je crois que dans les temps anciens dont parle Plutarque, elles ne se faisoient qu'avec du lait. *Verum et Diis lacte rustici multæque gentes supplicant, et molâ tantùm salsâ litant, qui non habent thura.* Plin. Hist. Natur. Præf. ad lib. 1.

(*c*) Sextus Pompeius Festus, voc. *Mola*, pag. 244.

prenoient : « Les (*a*) trois plus âgées d'entre les Vestales » mettoient de deux jours l'un, depuis les Nones de Mai » jusqu'à la veille des Ides du même mois, des épis de » froment dans des corbeilles de moissonneurs. Elles fai- » soient ensuite rôtir elles-mêmes ces épis, les broyoient » et les mouloient. Elles serroient cette mouture, et en » faisoient trois fois l'année, c'est-à-dire, aux Lupercales, » aux fêtes de Vesta, et aux Ides de septembre, ce que l'on » appeloit *Mola,* en y ajoutant du sel cuit et du sel dur ». On peut voir dans Festus la préparation de ce sel (*b*).

Cela posé, je ne vois pas ce qui a pu engager le P. De la Rue à dire sur (*c*) Virgile, que *Mola* étoit une espèce de gâteau. Desfontaines traduit toujours de la pâte, et dans sa note sur le 133^e^ vers du second livre de l'Enéide, il dit qu'on frottoit le front de la victime d'une pâte consacrée. Cette pâte, ajoute-t-il, s'appeloit *Mola.* Il fait dire à Nieuport (*d*) la même chose dans la traduction qu'il a donnée des Coutumes et des Cérémonies observées chez les Romains. Le P. Sanadon (*e*) se trompe pareillement, lorsqu'il dit que *Mòla* signifie une espèce de gâteau d'orge assaisonné de sel qu'on émioit sur le front de la victime. Ces Auteurs auroient bien dû nous apporter quelqu'autorité pour prouver ce sentiment. Comment auroient-ils expliqué ces vers d'Horace (*f*) ?

Immunis aram si tetigit manus,
Non sumptuosa blandior hostia
Mollivit aversos Penates
  Farre pio et saliente micâ.

---

(*a*) Servius ad Virgilii Eclog. VIII, vers. 82.

(*b*) Festus, voc. *Muries,* pag. 253 et 254.

(*c*) P. De la Rue, sur le vers 82 de la huitième Eclogue.

(*d*) Nieuport, Explication abrégée des Coutumes et Cérémonies observées chez les Romains, pag. 223 et 224.

(*e*) Sanadon. *Voyez* sa note sur les Satires d'Horace, liv. II, sat. III, vers. 199.

(*f*) Horat. Od. lib. III, Od. XXIII, vers. 17.

Et ceux-ci d'Ovide (*a*) :

> Antè, Deos homini quod conciliare valeret
> Far erat, et puri lucida mica salis.

Cet endroit ne méritoit guère d'être expliqué ; j'ai cru cependant devoir le faire, de crainte que les jeunes gens, éblouis par la sorte de célébrité de ces traducteurs, ne se laissassent induire en erreur.

(383) §. CLX. *Et qu'on excluoit des temples.* On voit par cet exemple que les Païens avoient souvent des idées assez justes de la divinité, puisqu'ils pensoient que les offrandes des impies ne pouvoient être agréables à Dieu. Saint Basile dit très-bien dans son Homélie (*b*) sur l'Aumône, qu'il est écrit au sujet des hommes injustes qui présentent à Dieu des offrandes, fruit de leurs injustices ; le sacrifice des impies est une abomination devant le Seigneur. Proverb. chap. XV, v. 9.

Il y a dans le grec : ἀπείχετό τι τῶν πάντων ἱρῶν τὰ πάντα ἐκ τῆς, &c. Je souhaiterois trouver un exemple où ἀπέχεσθαι se prît passivement en ce sens. En attendant, je crois qu'il faut lire ἀπέργετό τι τῶν, &c. ioniquement. Car suivant la remarque de George, Archevêque de Corinthe, les Ioniens retranchent l'iota en beaucoup de mots. Ils écrivent δέξω au lieu de δείξω, et nous avons vu au commencement de ce livre ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε pour ἀπόδειξις. On trouve Ἐξέργομαι passivement, liv. VII, §. XCVI, et au commencement du paragraphe CXXXIX. Mais ἔργεσθαι est au moyen, liv. IV, §. CLXIV, et doit se rendre par *s'abstenir*, comme l'a très-bien vu M. Valckenaer dans sa note sur cet endroit.

Je crois qu'il faut rendre aussi ce verbe à Xénophon, et lire ἔρξει au lieu de ἄρξει dans ce passage de la Cyropédie (*c*) : ὦ παῖ, ἢν μένῃς παρ' ἐμοὶ, πρῶτον τῆς παρ' ἐμὲ

(*a*) Ovid. Fastor. lib. I, vers. 537.

(*b*) S. Basilii Orat. IV, pag. 75.

(*c*) Xenoph. Cyripæd. lib. I, cap. III, §. XII, pag. 25.

ἐπείδη σοὶ ἐν Σακας ἄρξει; *fortè legendum* εἴρξει. « Mon fils, » si vous restez auprès de moi, premièrement Sacas ne » vous interdira pas l'entrée de mon appartement ».

(384) §. CLXIII. *De la mer Adriatique.* Il y a dans le grec: τὸν Ἀδρίην ioniquement pour τὸν Ἀδρίαν, dont le nominatif est ὁ Ἀδρίας et le génitif τοῦ Ἀδρίου, et ne peut signifier que la mer Adriatique (*a*). Καὶ (*b*) ἀποπέμψας εἰς τὸν Ἀδρίαν ὁλκάδα δυοῖν ταλάντοιν, « et ayant envoyé dans la » mer Adriatique un vaisseau de charge, dont la cargaison » étoit de deux talens ». Ἀδρία πόλις, καὶ παρ' αὐτὴν κόλπος Ἀδρίας, « Adrias, ville près de laquelle est le golfe Adria- » tique ». *Stephan. Byzant. de Urbibus, voc.* Ἀδρία. *Adria* au masculin, désigne en latin *la mer Adriatique*; l'Auteur de l'Index latin d'Hérodote s'y est trompé.

Le savant (*c*) M. Mazochi prétend que dans ce passage d'Hérodote τὸν Ἀδρίην doit s'entendre de la côte de la mer Adriatique. La raison qu'en donne ce savant, c'est qu'Hérodote ayant parlé de la Tyrrhénie et de l'Ibérie, qui sont deux pays considérables, et de la ville de Tartessus, il est plus naturel d'imaginer que τὸν Ἀδρίην est aussi un pays, c'est-à-dire, la côte de la mer Adriatique, que le nom d'une mer. Cette raison ne me paroît pas concluante. La mer Adriatique n'étant pas alors connue des Grecs, Hérodote remarque que ce furent les Phocéens qui en firent les premiers la découverte.

(385) §. CLXIII. *De vaisseaux à cinquante rames.* Ces vaisseaux étoient longs. Hérodote le fait remarquer, parce que de son temps les vaisseaux longs étoient des vaisseaux de guerre, et les ronds, des vaisseaux marchands. Les vaisseaux longs n'étoient pas destinés à la guerre du temps

(*a*) Strab. lib. VII, pag. 488, A, où l'on trouve en quelques lignes ὁ Ἀδρίας, τοῦ Ἀδρίου et τὸν Ἀδρίαν.

(*b*) Lysias contrà Diogitonem, pag. 211, lin. 21.

(*c*) Mazochi Commentaria in Tabul. Heracl. pag. 90, not. 37.

de Liparus, qui s'en servit (*a*) pour passer d'Italie dans l'île de Lipara. Ils ne l'étoient pas encore lors du voyage des Argonautes en Colchide, qui en firent usage pour la première fois, si l'on en croit Philostéphanus; mais il paroît par le témoignage de Diodore de Sicile, qu'il y avoit là-dessus d'autres sentimens. *Longâ nave* (*b*) *Jasonem primum navigasse Philostephanus auctor est.* L'expédition des Argonautes ne se fit que dans la vue du commerce. M. l'Abbé Banier (*c*) prétend que ce vaisseau étoit un vaisseau de guerre, et par conséquent, que l'expédition des Argonautes n'étoit point une entreprise de Marchands. Il prouve très-bien par l'autorité d'Ulpien et du Scholiaste d'Aristophanes, que les vaisseaux longs étoient destinés à la guerre; mais ces Auteurs parloient de ce qui se pratiquoit de leur temps, et non de ce qui avoit été en usage dans les temps anciens. Or il est certain qu'on se servit encore de vaisseaux longs pour le commerce long-temps après cette expédition. Les voyages des Phocéens à Tartessus, &c. qui n'avoient pas d'autre objet que le commerce, ne se faisoient du temps de Crésus que sur des vaisseaux longs. *Voyez* ci-dessus, §. II, note XI.

(386) §. CLXIII. *Arganthonius.* Ce Roi vécut 120 ans, dont il en régna 80. Pline (*d*) regarde cela comme un fait certain. *Sed ut ad confessa transeamus, Arganthonium Gaditanum octoginta annis regnasse, indubitatum est. Putant quadragesimo cœpisse.* Cicéron (*e*) est aussi de même sentiment. Mais Anacréon (*f*) et (*g*) Appien attribuent à

(*a*) Diodor. Sicul. lib. V, §. VII, tom. I, pag. 336.

(*b*) Plin. Histor. Natur. lib. VII, cap. LVI, tom. I, pag. 417, lin. 16.

(*c*) Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. IX, Mém. pag. 69.

(*d*) Plin. Hist. Natur. lib. VII, cap. XLVIII, tom. I, pag. 403, lin. 7.

(*e*) Cato Major, sive de Senectute, cap. XIX.

(*f*) Anacreont. Od. pag. 239 et 240.

(*g*) Appian. de Rebus Hispanicis, lib. VI, §. LXIII.

ce Prince 150 ans de règne ; ce qui choque toute vraisemblance. *Voyez* la note du P. Hardouin sur l'endroit de Pline ci-dessus cité, celle de Jos. Barnes sur Anacréon, et celle de feu M. Wesseling sur ce passage d'Hérodote.

On place communément la mort de ce Prince l'an 211 de la fondation de Rome, parce qu'Hérodote semble la joindre à la conquête de l'Ionie par Harpage (*a*). Cependant il est clair, par le témoignage de cet Historien (*b*), que vingt ans avant la prise de Phocée, les Phocéens avoient fondé la ville d'Alalie, dans l'île de Cyrne (Corse), et que ce fut dans cet intervalle que mourut Arganthonius.

(387) §. CLXIII. *Que les forces de Crésus*, &c. Il y a dans le grec : *que le Mède croissoit toujours en forces.* Cela peut s'entendre d'Harpage, de Mazarès, ou même de Cyrus, quoique ce Prince fût Perse. Car dans Hérodote, ces deux mots *Perses* et *Mèdes* signifient presque toujours la même chose. Par exemple, Sperthiès (*c*) et Boulis parlant à Xerxès, l'appellent Roi des Mèdes, et ceux à qui cet Historien (*d*) a donné trois fois le nom de Perses, il les appelle Mèdes à la fin du même paragraphe.

L'on ne peut cependant entendre cela de l'arrivée des Perses dans la Lydie, 1°. parce qu'Hérodote dit *que le Mède croissoit en forces*. Or, il est certain que *les forces* de Cyrus ne s'accrurent pas depuis qu'il eut mis le pied en Lydie, et qu'il ne laissa qu'une petite partie de ses troupes à Mazarès pour soumettre l'Ionie.

2°. Les Ioniens n'eurent proprement rien à craindre, tant que Sardes ne fut point prise. Or comment, depuis le peu de temps qui s'écoula entre la prise de cette ville et le siége de Phocée, les Phocéens auroient-ils pu aller à Tartessus, voyage qui devoit être très-long, dans un temps

(*a*) Herodot. lib. I, §. CLXV.
(*b*) Id. ibid.
(*c*) Id. lib. VII, §. CXXXVI.
(*d*) Id. lib. V, §. CIX.

sur-tout où la navigation étoit encore en son enfance, et où l'on n'osoit pas encore s'éloigner des côtes? comment, dis-je, auroient-ils pu aller à Tartessus, faire leur rapport à Arganthonius, en revenir avec une somme considérable, tirer des pierres des carrières, les tailler, en un mot, élever tranquillement leurs murs, sans en être empêchés ni par Mazarès, ni par Harpage, qui devoient cependant se trouver dans leur voisinage?

3°. Cela ne peut s'accorder avec la mort du Roi de Tartessus. Hérodote raconte que les (a) Phocéens avoient fondé dans l'île de Cyrne (Corse) la ville d'Alalie vingt ans avant la prise de Phocée, et qu'Arganthonius mourut dans cet intervalle. Il ne détermine point, il est vrai, l'année de la mort de ce Prince, mais on ne pourroit la fixer un an ou deux avant le siége de Phocée, sans être en droit de le taxer d'inexactitude. Il faut donc placer cette mort, au moins quatre ou cinq ans avant la prise de Phocée.

4°. L'ambition de Crésus n'avoit pas dû moins effrayer les Ioniens que celle de Cyrus ne les alarma dans la suite, et il y a grande apparence qu'Arganthonius, qui aimoit les Phocéens, fut touché des malheurs dont ils étoient menacés, et que ce fut alors que ce Prince leur donna de l'argent pour mettre leur ville hors d'insulte.

Il suit de-là qu'il faut lire τὸν Λυδὸν, et entendre Crésus, qui dans les commencemens de son règne se rendit redoutable aux Ioniens, et même en subjugua une partie, comme on l'a vu plus haut, §. XXVI, &c.

C'est le sentiment de M. Wesseling, et il paroît par une note de M. Bellanger que ç'avoit été aussi celui de M. de la Barre. M. Bellanger étoit d'un avis contraire; mais ses raisons ne m'ont point paru assez solides.

(388) §. CLXIV. *Abattre une tour de la ville.* Il y a dans le grec, προμαχιῶνα, qu'on interprète *propugnaculum*, ce

(a) Herodot. lib. II, §. CLXV.

qui est bien général. Suidas le rend au mot προμαχῶνος par ἐπάλξεως, que les Lexiques traduisent, *minæ*, des créneaux. Mais Hésychius explique ἔπαλξις par le mot πύργος, *une tour*, et προμαχιών, également par πύργος, *une tour*. Il paroît que Julius Pollux (*a*) regarde comme synonymes ces trois termes : πύργος, ἔπαλξις et προμαχών. Voici le passage entier, le Lecteur en jugera. Τείχους δὲ μέρη, κύκλος, περίκυκλος, περίβολος, προμαχῶνες, ἐπάλξεις, πύργοι, μεσοτείχια, τὰ μεσοπύργια, μεταπύργια. Les trois premiers termes étant certainement synonymes, et les trois derniers l'étant pareillement, il s'ensuit que les trois du milieu le doivent être aussi.

(389) §. CLXIV. *Consacrer une maison.* L'éloignement des temps a rendu ce passage obscur. Des Commentateurs entendent par οἴκημα, *une chapelle*, et M. Reiske veut (*b*) qu'on ajoute τῷ Μίθρῃ après ἕν. Mais les Perses (*c*) ne renfermoient point la divinité entre des murailles. Peut-être, ajoute M. Wesseling, Harpage se contente-t-il qu'on consacre une seule maison, en signe d'assujétissement.

Pour moi, je pense que le Roi ayant un palais dans toutes les grandes villes de sa domination, la maison que demandoit Harpage étoit probablement destinée à le loger, en cas qu'il vînt à Phocée, ou le Gouverneur qu'il y enverroit à sa place.

(390) §. CLXIV. *Ils ne pouvoient souffrir*, &c. Suidas (*d*) rapporte cela avec quelque différence, quant à l'expression seulement; mais sans doute qu'il cite de mémoire.

(391) §. CLXV. *Une masse de fer ardente.* C'est la véritable signification du mot μύδρος, comme on le voit dans Hésychius et Suidas. (*e*) Ἑστεῶτας περὶ μύδρον, *stantes circà*

(*a*) Pollucis Onomastic. lib. I, cap. X, Segment. CLXX, tom. I, pag. 110.

(*b*) Voyez l'Hérodote de MM. Wesseling et Valckenaer, pag. 78, note 96.

(*c*) Herodot. lib. I, §. CXXXI.

(*d*) Suidas, voc. Περιημάκτιον, tom. III, pag. 87.

(*e*) Callimach. Hymn. in Dianam, vers. 49.

*ferrum*

*ferrum candens*. De-là le terme de μυδροκτυπεῖν, *forger des masses de fer ardent*, dont se sert Æschyle (*a*) en parlant de Vulcain.

Ce mot signifia dans la suite une masse de pierre, et on le trouve souvent en ce sens dans Strabon. C'est aussi celui dans lequel l'a pris Horace, quoiqu'Hérodote, qu'il avoit en vue, eût ajouté l'épithète de σιδήρεος à μύδρος.

(*b*) Sed juremus in hæc : simul imis saxa renarint
Vadis levata, ne redire sit nefas.

(392) §. CLXV. *Et firent serment.* Suidas rapporte ce serment au mot Φωκαίων ἀρά.

(393) §. CLXVI. *Les uns et les autres.* Les Tyrrhéniens et les Carthaginois équipèrent ensemble soixante vaisseaux, comme il paroît par la phrase suivante : *les Phocéens ayant aussi équipé de leur côté soixante vaisseaux.*

(394) §. CLXVI. *Ils remportèrent la victoire.* Cette victoire ne peut être celle qu'ils remportèrent contre les Carthaginois, et dont parlent (*c*) Thucydides et (*d*) Pausanias; car dans celle dont il est question dans Hérodote, ils furent très-maltraités, et allèrent fonder la ville d'Hyèle; mais selon les deux Historiens que je viens de citer, ils fondèrent la ville de Marseille, après avoir battu sur mer les Carthaginois. Mais *voyez* la note 396.

(395) §. CLXVI. *Leur coûta cher.* Il y a dans le grec : *les Phocéens remportèrent une victoire Cadméiène.* Cette expression (*e*) étoit passée en proverbe pour dire une victoire funeste au vainqueur. Platon se sert de παιδεία Καδμεία, *éducation Cadméiène*, pour une éducation funeste à

(*a*) Æschyl. in Prometheo vincto, vers. 366.

(*b*) Horat. Epod. XVI, vers. 25.

(*c*) Thucydid. lib. I, §. XIII, pag. 13.

(*d*) Pausan. Phocic. sive lib. X, cap. VIII, pag. 817.

(*e*) Moschopul. περὶ Σχεδ. pag. 112. Suidas, au mot Καδμεία νίκη.

ceux qui l'avoient reçue. (*a*) Παιδεία μὲν οὐδὲ πώποτε γίγνη Καδμεία· νῖκαι δὲ ἀνθρώποις πολλαὶ δὴ τοιαῦται γεγόνασί τε καὶ ἔσονται. « Une bonne éducation n'a jamais été funeste à per-
» sonne, au lieu qu'il y a beaucoup de victoires qui ont été
» et qui seront funestes à bien des nations ». *Voyez* Hésychius au mot Κάδμειοι, et Suidas, à Καδμεία νίκη, et à Καδμείαν νίκην. Ces deux Auteurs donnent plusieurs raisons de ce proverbe. On peut les consulter. Plutarque (*b*) dit que, par *victoire Cadméiène*, les Anciens n'en ont point entendu d'autre que celle des deux frères Etéocles et Polynices, comme étant très-honteuse et très-pernicieuse.

On peut aussi consulter Diodore de Sicile, liv. XI, §. XII, tome I, pag. 413, et les Extraits du vingt-deuxième livre, tom. II, pag. 495.

(396) §. CLXVI. *Vers Rhégium.* Il est bien étonnant qu'Hérodote ait passé sous silence la fondation de la ville de Marseille. Eusèbe dit que les Phocéens la fondèrent la troisième année (*c*) de la quarante-cinquième olympiade. Solin place cette époque la première année de cette olympiade : *Ligurum* (*d*) *ora, in quâ Phocenses quondam fugati Persarum adventu Massiliam urbem olympiade quadragesimâ quintâ condiderunt.* Il se trompe cependant en nommant ces peuples *Phocenses ;* mais cette erreur lui est commune avec beaucoup d'autres Auteurs latins, qui confondent les Phocéens avec les habitans de la Phocide. Il se trompe encore lorsqu'il dit que ce fut dans le temps que les Perses vinrent en Ionie. La quarante-cinquième olympiade est de beaucoup antérieure au règne de Cyrus. Je suis persuadé qu'elle fut fondée la première année de la quarante-cinquième olympiade, qui répond à l'an 4,114 de la période julienne, six cents ans avant notre ère, et qu'elle fut

(*a*) Plato de Legibus, lib. I, tom. II, pag. 641, C.
(*b*) Plutarch. de Fraterno Amore, pag. 488, A.
(*c*) Eusebii Chronic. lib. posterior. pag. 124.
(*d*) Solini Polyhistor. cap. II, pag. 12, E.

agrandie par les mêmes Phocéens, la seconde année de la soixante-unième olympiade, l'an 4,179 de la période julienne, cinq cent trente-cinq ans avant notre ère. *Voyez* mon Essai de Chronologie, chap. XV, sect. III, §. IV, N°. III, pag. 437. Aristote fait (*a*) mention dans sa République des Marseillois, de quelques particularités qu'on ne sera peut-être pas fâché de voir.

« Des Commerçans de Phocée, ville Ionière, fondèrent » Marseille. Euxénus de Phocée étoit hôte de Nanus, Roi » du pays. Ce Prince se disposant à marier sa fille, invita » au festin Euxénus qui venoit d'arriver. Les noces se fai- » soient de cette manière : il étoit d'usage que la personne à » marier entrât après le repas, et qu'elle présentât à celui » de ses amans qu'elle aimoit le mieux, la coupe pleine » de vin, et que celui à qui elle la présentoit devînt son » époux. Cette jeune personne, qui s'appeloit Petta, pré- » senta la coupe à Euxénus, soit par hasard, soit pour toute » autre raison. Euxénus l'ayant épousée avec la permission » du père, changea son nom en celui d'Aristoxéna. Il en eut » un fils, qu'il appela Protis, de qui descend l'illustre » famille des Protiades ». Son beau-père lui donna un lieu pour y bâtir une ville. On trouve la même chose dans Justin (*b*), à quelque légère différence près, et cet Auteur place la fondation de cette ville sous le règne de Tarquin l'ancien. Cette fondation étant de l'an 600 avant notre ère, tombe sur la quatorzième année du règne de ce Prince.

Les Grecs appeloient Marseille en leur langue Μασσαλία. Ce nom lui venoit, au rapport de l'Historien Timée (*c*), de ce que le pilote ayant jeté un cable à un pêcheur qui étoit sur la côte, lui cria : Μᾶσαι ἁλιεῦ, *attachez* (le cable) *pêcheur*. Cette étymologie n'appartient point, comme on le voit, à M. Carri, ainsi que le pensoit M. Guys dans ses Lettres sur

(*a*) Athen. Deipnosoph. lib. XIII, cap. V, pag. 576, A.
(*b*) Justin. lib. XLIII, cap. III, tom. II, pag. 712.
(*c*) Stephan. Byzantin. voc. Μασσαλία.

la Grèce, tom. I, pag. 400; et quoiqu'elle soit de Timée, je ne la trouve pas pour cela mieux fondée, et je crois plus certaine celle de M. de Saint-Simon-Sandricourt, Evêque d'Agde. Cet illustre Prélat, devenu, depuis notre première édition, victime de la Tyrannie, prétendoit avec raison, que ce nom venoit (*a*) du mot celtique *mas*, qui signifie *demeure, habitation*, et des Saliens, peuples qui habitoient anciennement ce pays. Ce terme se trouve fréquemment en Bourgogne avec quelque légère différence.

Lorsque les Phocéens voulurent se soustraire au joug des Perses, une (*b*) partie se rendit à Marseille, sous la conduite de Créontiadès; mais en ayant été repoussés, ils allèrent fonder la ville d'Elée. D'autres furent plus heureux. Les Phocéens, dit Isocrates (*c*), fuyant la domination du Grand Roi, abandonnèrent l'Asie, et allèrent demeurer à Marseille. Thucydides et (*d*) Pausanias placent aussi la fondation de Marseille dans le même temps. Il paroît donc certain qu'il y eut deux colonies de Phocéens en cet endroit; la première fonda la ville, la seconde l'agrandit. Je crois cependant qu'Agathias est le seul Auteur qui dise que les (*e*) Phocéens, chassés sous Darius, fils d'Hystaspes, fondèrent Marseille, qui, de ville Grecque, est, ajoute-t-il, actuellement Barbare. Que diroit cet Historien, s'il pouvoit revenir maintenant au monde?

(397) §. CLXVII. *Ceux-ci en eurent un beaucoup plus grand nombre.* Ἔλαχον se rapporte à Τυρσηνοὶ, et κατέλευσαν à Καρχηδόνιοι et à Τυρσηνοὶ. *Voyez* la note de M. Wesseling.

(398) §. CLXVII. *Bâtirent dans les*, &c. Il y a dans le grec: ἐκτήσαντο πόλιν γῆς, &c. Il faut entendre cela du terrein

(*a*) Lettres sur la Grèce par M. Guys, tom. I, pag. 429.

(*b*) Strab. lib. VI, pag 388, A.

(*c*) Isocrat. in Archidamo, tom. II, pag. 54.

(*d*) Thucydid. lib. I, §. XIII, pag. 13; Pausanias Phocic. sive lib. X, cap. VIII, pag. 817.

(*e*) Agathias, lib. I, pag. 12, D.

propre à se bâtir une ville, dont ils firent l'acquisition; mais j'aimerois mieux lire *ἐκτίσαντο πόλιν*, *ils se bâtirent une ville*; d'autant plus qu'une ligne plus bas il y a, *ἔκτισαν δὲ ταύτην*, &c.

Une partie des Phocéens fonda dans l'Œnotrie, appelée depuis Lucanie, la ville d'Hyèle, que les Latins nommèrent Velia : (*a*) *à Phocæâ verò Asiaticus populus Harpagi inclementiam vitans, Cyri Regis præfecti, Italiam navigio petiit. Cujus pars in Lucaniâ Veliam; alia condidit in Viennensi Massiliam.* Les Phocéens y consacrèrent une chapelle (Heroon) au Héros Cyrnus. Peut-être la ville étoit-elle déjà fondée, et portoit-elle alors le nom de Cyrnus. Les Phocéens la fondèrent de nouveau, et l'appelèrent Hyèle, à cause des marais dont elle est environnée. *Velia* (*b*) *autem dicta est à paludibus, quibus cingitur, quas Græci ἕλη dicunt. Fuit ergò Helia, sed accepit digammon, et facta Velia, ut Henetus, Venetus.*

(399) §. CLXVII. *Au Héros Cyrnus.* Cyrnus (*c*), fils d'Hercules, donna son nom à l'île de Cyrne. Il fut sans doute honoré comme un héros, et c'est probablement de lui dont veut parler Hérodote. Soit vanité, soit paresse, les Grecs avoient recours à leurs fables toutes les fois qu'ils se trouvoient embarrassés sur l'origine d'un peuple. Diodore de Sicile (*d*) fait mention d'un autre Cyrnus. Inachus l'envoya avec une flotte considérable, pour chercher sa fille Io, et lui défendit de revenir sans elle. Ne l'ayant pu trouver, il s'établit dans la Chersonèse de Carie, et y bâtit une ville de son nom.

Si tant est qu'Hérodote parle d'un de ces deux Cyrnus,

---

(*a*) Ammian. Marcellin. lib. XV, cap. IX, pag. 75.

(*b*) Servius ad Æneid. VI. 359. *Voyez* aussi la lettre de M. de Villoison, au sujet du Digamma à M. de Saint-Vincens, dans la seconde partie de l'ouvrage intitulé : Notice sur Jules-François-Paul Fauris Saint-Vincens. A Aix, 1800, *in-4.*

(*c*) Servius, ad Virgilii Eclog. IX, vers. 30.

(*d*) Diodor. Sicul. lib. V, §. LX, tom. I, pag. 379.

il est vraisemblable que c'est du premier. Il est bien étonnant que ce fils d'Hercules ait été inconnu à tous les Poëtes et à tous les Historiens, et que le Grammairien Servius soit le seul qui en fasse mention.

(400) §. CLXVIII. *Timésias de Clazomènes.* On lit dans tous les manuscrits et dans toutes les éditions d'Hérodote, *Timésius;* je n'ai point balancé cependant à mettre *Timésias*, d'après l'autorité de Plutarque, qui lit en deux endroits différens, *Timésias*, et d'après celle d'Ælien.

Timésias de Clazomènes (*a*) étoit un homme de bien, qui avoit gouverné sagement cette ville. L'envie, qui a coutume de s'attacher aux gens de cette trempe, s'acharna contre lui. Il en méprisa d'abord les traits; mais enfin voici, dit-on, ce qui fut cause qu'il s'éloigna de sa patrie. Timésias passoit devant une école : les enfans, que le maître venoit de congédier, jouoient ensemble. Il s'éleva une dispute entre deux de ces enfans, au sujet de la ligne du jeu. L'un dit en jurant : Que ne puis-je faire sauter ainsi la cervelle de Timésias, comme il est vrai que j'ai raison ? Ce mot lui ayant fait comprendre la violence de l'envie, et à quel point il étoit haï de ses concitoyens, puisque non-seulement il étoit détesté des hommes faits, mais des enfans même, *il s'exila* volontairement de sa patrie.

Plutarque, qui parle aussi des excellentes qualités de Timésias, remarque (*b*) qu'il devint odieux à ses concitoyens, parce qu'il vouloit tout faire par lui-même, et qu'il ne sut combien il étoit haï que par une chose qui lui arriva. Il raconte ensuite ce trait, qui est à-peu-près le même que celui qui est rapporté par Ælien. Timésias retourna chez lui, raconta à sa femme ce qui venoit de lui arriver, lui ordonna d'emballer tous ses effets, et sortit avec elle de la ville.

---

(*a*) Æliani Var. Hist. lib. XII, cap. IX, pag. 731 et 732.
(*b*) Plutarch. Reipubl. gerendæ Præcep. pag. 812, A.

Il rassembla ensuite des gens de bonne volonté, et se rendit à Delphes (*a*) pour consulter l'Oracle, au sujet d'une colonie qu'il avoit dessein d'établir. Le Dieu lui répondit : Tu mènes un essaim d'abeilles, que des guêpes suivront bientôt.

L'oracle fut vérifié. Il fonda la ville d'Abdères ; mais peu de temps après il fut chassé par les Thraces, comme le dit Hérodote. On ignore le temps de cette fondation. Les Téiens fondèrent certainement Abdères l'an 4,173 de la période julienne, 541 ans avant notre ère. Mais comme (*b*) Eusèbe dit qu'elle fut fondée la seconde année de la trente-unième olympiade, je suis persuadé que cet Auteur a eu en vue la fondation de Timésias.

(401) §. CLXX. *Dont les ancêtres étoient originaires de Phénicie.* Voyez le commencement de la note 208.

(402) §. CLXX. *Ils habitoient les îles.* Thucydides dit au contraire, que Minos chassa les Cariens des Cyclades, et qu'il donna à ses enfans le gouvernement de ces îles. Si le récit de Thucydides est véritable, il faut, d'après les Marbres d'Arondel, placer cette conquête de Minos environ (*c*) cent ans avant le siége de Troie. Mais plusieurs raisons semblent faire pencher la balance en faveur d'Hérodote. 1°. Il étoit d'Halicarnasse, ville de Carie, et dès-lors plus à portée que Thucydides, de s'instruire à fond des antiquités de cette nation. 2°. Il dit lui-même qu'il a porté ses recherches sur les plus anciennes traditions des Cariens, aussi loin qu'il lui a été possible. 3°. Ce n'est pas dans ce seul point que Thucydides, jaloux d'Hérodote jusqu'à répandre des larmes, affecte de le contredire. 4°. Pausanias insinue que les Cariens traitèrent avec Minos d'égal à égal,

(*a*) Plutarch. de Amicor. Multitudine, pag. 96, B.

(*b*) Euseb. Chronic. Can. pag. 157.

(*c*) Minos est beaucoup plus ancien. *Voyez* mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. XII.

ce qui doit faire donner la préférence à la narration d'Hérodote.

« Ce que raconte Hérodote des Cariens et de leur ori-
» gine, dit M. De la Barre, Strabon convient, liv. XIV,
» pag. 661 (a), que c'étoit l'opinion commune. Cependant
» il avoit observé, liv. XIII, pag. 611 (b), que ce sentiment
» étoit contraire à celui d'Homère, qui a distingué les Ca-
» riens des Lélèges, dans le septième livre de l'Iliade. Ce
» Géographe dit ensuite que les Lélèges étoient bornés d'un
» côté par les Sujets d'Enée; de l'autre, par ceux que le
» Poète appelle Ciliciens, qui occupoient le territoire d'Adra-
» myttium, d'Atarnée, de Pitane, jusqu'à l'embouchure
» du Caïque, et que les Lélèges qui purent échapper à la
» fureur d'Achilles, lorsqu'il ravagea leur pays, en sortirent
» pour s'établir dans cette partie de la Carie, où l'on a bâti
» depuis la ville d'Halicarnasse. Il dit encore qu'ils bâtirent
» la ville de Pédases, et qu'ils devinrent si puissans, qu'ils
» se rendirent maîtres d'une grande partie de la Carie et de
» la Pisidie. Il me semble qu'après cela Strabon étoit obligé
» de reconnoître que les Cariens avoient raison de ne pas
» vouloir qu'on les confondît avec les Lélèges, quoiqu'ils
» n'en eussent peut-être pas autant de nier qu'ils avoient
» demeuré anciennement dans les îles d'où Minos les avoit
» fait passer dans la terre ferme. Quoi qu'il en soit, Strabon
» prouve au premier endroit que j'ai cité, que les Cariens
» ont effectivement inventé ce qu'Hérodote assure dans ce
» paragraphe qu'ils ont inventé ».

BELLANGER.

Tout cela peut, à ce qu'il me semble, se concilier. Minos fut le maître de toutes les Cyclades; mais il ne chassa les Cariens que de celles de ces îles où il envoya des colonies, comme le dit Thucydides (c), et les laissa sans doute dans

(a) Cela revient à la page 976 de l'édition d'Amsterdam, 1707.

(b) Strab. pag. 909, edition. Amstelod.

(c) Thucydid. lib. I, §. IV, pag. 5.

les autres, à condition qu'ils le reconnoîtroient pour leur Souverain, et qu'ils lui fourniroient des gens de mer, comme l'assure Hérodote.

Quant à la remarque de M. De la Barre, elle n'est pas tout-à-fait juste. Les Cariens étoient un peuple particulier; mais les Lélèges n'étoient que des gens rassemblés de différentes nations. Ils étoient sans doute en grand nombre dans les îles occupées par les Cariens. De-là vient le nom qu'on donnoit à ces Cariens insulaires. Les Cariens du continent furent d'abord très-distingués des Lélèges, et Strabon, dans le passage ci-dessus rapporté par M. De la Barre, dit tout de suite : « Les Cariens (*a*) insulaires étant passés sur le » continent, s'emparèrent d'une grande partie de la côte » et du milieu des terres qu'ils enlevèrent aux anciens pos- » sesseurs; ceux-ci étoient pour la plupart des Lélèges et » des Pélasges ». Ainsi ces Lélèges n'étoient pas les mêmes que ceux des îles; mais s'étant dans la suite incorporés avec les Cariens venus des îles, et qu'on appeloit eux-mêmes Lélèges, on vint à les confondre au point que la Métropole de la Carie (*b*) s'appela la ville des Lélèges; cependant le nom de Cariens prévalut dans la suite.

(403) §. CLXXI. *Des panaches sur les casques.* Cela est aussi confirmé par ce fragment (*c*) d'Alcée :

Λόφον τε σείων Καρικόν.

« Agitant le panache Carien ».

« Les Perses, dit (*d*) Plutarque, appellent les Cariens » des Coqs, à cause des panaches dont ils ornent leurs » casques ».

Cette aigrette ou panache donna lieu à un Oracle Egyp-

(*a*) Strab. lib. XIV, pag. 976, A, B.
(*b*) Eustath. in Homerum, Iliad. K, pag. 816, lin. 32.
(*c*) Strab. lib. XIV, pag. 976, B.
(*d*) Plutarch. in Artaxerxe, pag. 1016, B.

tien de désigner les Cariens sous le nom de Coqs. *Voyez* liv. II, §. CLII, note 530.

(404) §. CLXXI. *Une anse de cuir.* Il paroît cependant par Homère (*a*) que du temps de la guerre de Troie, le bouclier avoit deux anses de bois, l'une, à travers laquelle on passoit le bras, l'autre, qu'on tenoit à la main, afin de le gouverner facilement. Il y a grande apparence qu'on leur substitua depuis les courroies ou baudriers de cuir dont parle Hérodote. L'anse (*b*) de cuir n'étoit point encore connue, et ce furent les Cariens qui l'inventèrent. Elle s'appeloit ὄχανον ou πόρπαξ. Anacréon l'appelle Καρικοεργὲς ὄχανον.

(*c*) Διὰ δεῦτε Καρικοεργέος ὀχάνοιο
Χεῖρα τιθέμεναι.

« Allons, passez le bras dans l'anse du bouclier, ouvrage » des Cariens ».

Une partie de ce vers citée par Eustathe (*loco laudato*), le Scholiaste d'Homère, celui de Venise, et l'Etymologique manuscrit de la Bibliothèque du Roi, au mot κανόν, m'ont servi à corriger Strabon, où on lisoit auparavant διὰ δεῦτε Καρικὸν εὐεργέος ὀχάνου.

Sophocles n'a donc point observé le costume, lorsqu'il a donné au bouclier d'Ajax une anse de cuir (*d*).

(405) §. CLXXI. *Les Doriens*, &c. Toutes les éditions précédentes, sans en excepter celle de Gronovius, sont mal ponctuées; ce qui a donné occasion à un contre-sens. Portus a bien expliqué ce passage dans son Lexique Ionien, au mot Ἐξαναστῆσαι, et M. Geinoz (*e*) après lui. M. Wesseling

(*a*) Homer. Iliad. lib. VIII, vers. 193.

(*b*) Eustath. Comment. ad Homer. Iliad. lib. VIII, pag. 707, lin. 59 et seq.

(*c*) Strab. lib. XIV, pag. 976, B.

(*d*) Ajax Mastigophor. vers. 576.

(*e*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVIII, Hist. pag. 130, &c.

n'a pas manqué de rectifier cette ponctuation. Le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi est bien ponctué.

(406) §. CLXXI. *Ils n'ont jamais porté d'autre nom.* Ces peuples ne se donnoient probablement que le nom de Cariens; mais les étrangers les appeloient sans doute Lélèges, parce que des gens de toutes nations s'étoient incorporés avec eux.

(407) §. CLXXI. *Jupiter Carien.* Elien (*a*) confond le temple de Jupiter Carien avec celui de Jupiter Stratius (Guerrier). « Ce temple, dit-il, est à soixante-dix stades » de la ville des Mylasiens. Une épée est suspendue à la » statue de ce Dieu, et on l'honore sous le nom de Carien » et de Stratius ». Hérodote (*b*) avoit bien distingué ces deux temples, et après lui Strabon. « Labranda, dit ce » dernier (*c*), est une bourgade sur une montagne, près » de l'endroit le plus élevé en allant d'Alabandes à My- » lases, loin de cette dernière ville. Il y a en ce lieu un » temple ancien, et une statue de Jupiter Stratius (Guerrier). » Il est honoré par les peuples des environs, et les habitans » de Mylases. Il y a environ soixante-huit stades de-là à » la ville..... Le troisième temple est celui de Jupiter » Carien. Il est commun à tous les Cariens; les Lydiens » et les Mysiens étant leurs frères, y sont pareillement » admis ».

(408) §. CLXXII. *Toute la jeunesse Caunienne.* Il y a dans le grec: ἅπαντες Καύνιοι ἡβηδόν. M. Bellanger a traduit cela: *Tous les Cauniens, depuis les plus jeunes jusqu'aux plus âgés.* Du Ryer a donné le même sens, et Gronovius, *Caunii omnis ætatis.* Mais Suidas rend (*d*) ἡβηδὸν par ces mots: σὺν πάσῃ ἡλικίᾳ, ce qui ne veut pas dire: *avec des*

(*a*) Ælian. de Naturâ Animal. lib. XII, cap. XXX, tom. II, pag. 695.

(*b*) Herodot. lib. I, §. CLXXI; lib. V, §. CXIX.

(*c*) Strab. lib. XIV, pag. 973, C; 974, A.

(*d*) Suidas, voc. Ἡβηδόν.

*gens de tout âge ;* mais *avec toute la jeunesse, avec tous ceux qui ont atteint l'âge de puberté.* Car le même Suidas (a) expliquant ἡλικία τῆς πόλεως, dit : οἱ ἐν ἡλικίᾳ, οἱ νέοι. Ἀτρόμητος (b) γὰρ ὁ πατὴρ ὁ ἡμέτερος ὃν σὺ λοιδορεῖς, οὔτ' ἰδὼν, οὔτ' ἐπιδὼν τῆς ἑαυτοῦ ἡλικίας ὅστις ἦν..... « Vous outragez » mon père Atromète, vous qui ne l'avez ni connu, ni » vu comme il étoit dans sa jeunesse ». De-là ἡλικία se prend pour la virginité. Ἀνὴρ (c) εἷς τῶν πολιτῶν εὑρὼν τὴν ἑαυτοῦ θυγατέρα διεφθαρμένην, καὶ τὴν ἡλικίαν οὐ καλῶς διαφυλάξασαν μέχρι γάμου..... « Un citoyen trouvant sa fille corrompue, » et qu'elle n'avoit pas conservé sa virginité jusqu'à ses » noces ».

J'ai traduit d'après ces autorités, *toute la jeunesse Caunienne.* Il ne me paroît pas vraisemblable que des vieillards aient été d'une expédition qui devoit être fatigante.

Ce mot avoit été bien rendu par M. Bellanger, liv. VI, §. XXI.

(409) §. CLXXIII. *Des Barbares.* Dans les temps les plus reculés, l'île de Crète étoit habitée par des Barbares. Hérodot. liv. I, §. CLXXIII. Ces anciens habitans sont appelés Etéocrètes (d) (véritables Crétois). On croit qu'ils étoient Autochtones, c'est-à-dire, originaires de l'île. Leur Roi s'appeloit Crès (e). Après plusieurs générations, les Pélasges occupèrent (f) une partie de l'île. La troisième nation étoit des Doriens, qui la plupart vinrent des pays voisins du mont Olympe, sous la conduite de Tectamus, fils de Dorus, et des Achéens de la Laconie.

---

(a) Suidas, voc. Ἡλικία τῆς πόλεως.

(b) Æschin. περὶ Παραπρεσβείας, pag. 38, lin. 18, ex edit. Stephan.

(c) Id. contrà Timarchum, pag. 26, lin. 6, ex eâdem edit.

(d) Diodor. Sicul. lib. V, §. LXIV, tom. I, pag. 381; et §. LXXX, pag. 395.

(e) Id. ibid. pag. 381.

(f) Id. ibid. pag. 395.

Ce Tectamus devint (*a*) Roi de l'île. Ayant épousé la fille de Créthée, il en eut Astérius. Pendant que cet Astérius étoit Roi de Crète, Jupiter enleva, dit-on, Europe de Phénicie, et en eut Minos, Rhadamanthys et Sarpédon. Astérius épousa Europe, mais n'en ayant point eu d'enfans, il adopta les fils de Jupiter, et leur laissa son royaume. Minos fut père de Lycastus, et celui-ci de Minos second, lequel ayant équipé une flotte, se rendit maître de la mer. Il épousa Pasiphaé, et en eut Androgée, Ariadne, etc. En quatrième lieu, il passa en Crète un mélange de nations (*b*) Barbares, qui, avec le temps, apprirent la langue des Grecs qu'ils y avoient trouvés établis; enfin, après (*c*) le retour des Héraclides, les Argiens et les Lacédémoniens y envoyèrent des colonies. *Voyez* Hérodote ci-dessous, liv. VII, §. CLXIX, CLXX, CLXXI.

Cette note est de M. Bellanger; mais je l'ai corrigée, et j'y ai ajouté les citations.

(410) §. CLXXIII. *De leurs mères*. Cela est encore appuyé par (*d*) Nicolas de Damas. Les Xanthiens avoient un usage pareil, dont Nymphis rapporte l'origine (*e*) au quatrième livre de son Histoire d'Héraclée. Un sanglier faisoit de grands ravages dans leur pays; Bellérophon le tua, mais les Xanthiens ne lui en témoignèrent aucune reconnoissance. Ce prince les maudit, et obtint de Neptune qu'il sortiroit de leur terre un sel qui en gâteroit les fruits. Cela dura jusqu'à ce que ce Prince s'étant laissé vaincre par les prières des femmes, supplia Neptune de cesser sa colère; de-là vient la loi des Xanthiens de ne s'appeler que du nom de leurs mères.

Cette raison, empruntée de la Mythologie, est peu propre

(*a*) Diodor. Sicul. lib. IV, §. LX, tom. I, pag. 304.
(*b*) Id. lib. V, §. LXXX, tom. I, pag. 396.
(*c*) Id. ibid.
(*d*) Excerpta ex Nicolao Damasceno, pag. 517.
(*e*) Plutarch. de Virtutibus Mulierum, pag. 248, C, D.

à persuader les personnes raisonnables. J'aime mieux croire que ces peuples n'étant pas encore civilisés, les femmes appartenoient à celui qui s'en saisissoit le premier. Passant entre les bras de quiconque avoit la force de les enlever, ou l'adresse de les séduire, les enfans qui provenoient de ces commerces déréglés, ne pouvoient jamais savoir quels étoient leurs pères. Ils ne connoissoient que leurs mères, et c'est par cette raison qu'ils en portoient le nom.

La Xanthie étoit un petit pays de la Lycie. Si cette coutume commença chez les Xanthiens, les Lyciens l'adoptèrent sans doute. Chez ces peuples, les héritages passoient aux filles, et les garçons en étoient exclus (*a*).

(411) §. CLXXIV. *La Bybassie.* Il y avoit auparavant dans le texte *la Byblésie.* Quoique cette leçon se trouve dans tous les manuscrits, et que Byblis, qui parcourut ce pays (*b*), suivant Ovide, puisse très-bien lui avoir donné son nom, je n'ai point balancé cependant à substituer dans ma traduction la Bybassie, fondé sur une conjecture de Vossius (*c*), adoptée par Gronovius et feu M. Wesseling, et confirmée (*d*) par Diodore de Sicile et Pline (*e*) le Naturaliste. Les vers suivans d'Ovide n'ont pas peu contribué à me déterminer :

(*f*) Byblida non aliter latos ululasse per agros.
*Bubasides* vidêre nurus.

Il reste une autre difficulté bien plus considérable. Il s'agit de fixer la position de la Bybassie. Ce pays étoit-il dans la péninsule, ou hors de la péninsule ? Si l'on suit le Traducteur latin, il sera dans la péninsule, ou pour

(*a*) Stob. pag. 292, 23. J'ai emprunté cette citation de M. Valckenaer.

(*b*) Ovid. Metamorph. lib. IX, vers. 642.

(*c*) Vossius ad Pompon. Melam, lib. I, cap. XVI, pag. 637.

(*d*) Diodor. Sicul. lib. V, §. LXII, pag. 380.

(*e*) Plin. Histor. Natur. lib. V, cap. XXVIII, tom. I, pag. 274.

(*f*) Ovid. Metamorph. lib. IX, vers. 642.

parler plus juste, la Bybassie sera la péninsule elle-même, dont la Cnidie sera une partie. Il faudra donc traduire : *La Cnidie commence à la péninsule de Bybassie;* ce qui me semble aussi ridicule que si l'on disoit que le Cotentin commence à la Normandie.

Ce sens ne me paroissant pas soutenable, je fais la construction de cette manière : τῆς Βυβασσίης ἀργμένης ἐκ τῆς χερσονήσου, *la Bybassie commençant à la Chersonèse.* Dans ce cas la péninsule entière s'appellera Cnidie, et la Bybassie sera hors de la péninsule. Ce sens est, je pense, plus juste, et c'est celui que j'ai suivi. Il me semble cependant qu'il seroit plus clair en mettant la préposition après χερσονήσου, ce qui fait un changement très-léger : ἀργμένης τῆς χερσονήσου ἐκ τῆς Βυβασσίης.

Je sais que Vossius suppose dans ses notes sur Pomponius Méla, page 637, que la Bybassie est une péninsule, mais il ne l'a pas prouvé. M. Valckenaer paroît penser que la péninsule est la petite île dont parle Pausanias, liv. v, chap. xxiv, pag. 440. Mais comment cette île, qui, au rapport (*a*) de Strabon, n'avoit que sept stades de tour, pouvoit-elle tenir au continent par un espace de cinq stades. Remarquez que la ville elle-même étoit en partie dans l'île. D'ailleurs la superstition s'étant une fois opposée à ce qu'on creusât l'isthme, la même cause devoit l'empêcher dans la suite. Il est vraisemblable que l'isthme dont parle Hérodote, ne put être coupé, à cause que c'étoit un rocher. Avant l'invention de la poudre à canon, une entreprise de cette nature n'étoit guère praticable.

Quoi qu'il en soit, je soumets mon sentiment à celui des personnes éclairées.

(412) §. clxxiv. *En dedans de l'isthme.* Ἐντὸς δέ πᾶσα σφι ἐγένετο. Ce passage paroît altéré à M. Toup. Il corrige (*b*)

(*a*) Strab. lib. xiv, pag. 969, B.

(*b*) Epistola Critica ad celeberr. virum Episcopum Glocestr. pag. 76, vel ex nuperâ Editione, tom. ii, pag. 491 et seq.

ἀνένδοτος, δὲ πᾶσά σφι ἐγένετο. « Ce terrein ( qu'ils creu- » soient ) ne cédoit point, étoit trop dur pour pouvoir être » creusé ». Cette correction seroit très-juste, s'il étoit impossible de donner un sens raisonnable au texte. Mais il me semble que feu M. Wesseling l'a très-bien expliqué.

(413) §. CLXXIV. *Jupiter auroit fait une île de votre pays.* La réponse de l'Oracle me rappelle un trait d'histoire qu'on ne sera pas fâché de trouver ici. « Des (a) » Hollandois offrirent à Charles II, Roi d'Espagne, de rendre » à leurs frais le Tage navigable jusqu'à Lisbonne, pourvu » qu'on leur permît de lever pendant un certain nombre » d'années, quelques droits sur les marchandises qu'on y » embarqueroit : ils avoient intention de rendre le Man- » çanarez navigable depuis Madrid jusqu'à l'endroit où il » se jette dans le Tage. Le Conseil de Castille fit, après » une mûre délibération, cette réponse remarquable : S'il » eût plu à Dieu de rendre ces deux rivières navigables, » il n'auroit pas eu besoin, pour cet effet, du secours de » l'homme. Puisqu'il ne l'a point fait, il est clair qu'il n'a » pas jugé qu'il fût à propos de les rendre navigables. » Une telle entreprise paroîtroit violer les décrets de sa » providence, et vouloir corriger les imperfections qu'il a » laissées exprès dans ses ouvrages ».

(414) §. CLXXV. *Une longue barbe pousse.* Aristote (b) dit que les femmes n'ont point de barbe au menton, excepté quelques-unes à qui il en vient quelque peu, quand leurs règles cessent, et les Prêtresses de Carie, ce qui paroît un pronostic de l'avenir.

(415) §. CLXXV. *Qui résistent long-temps.* ἀντίσχον χρόνον. On sous-entend ἐπὶ, et cela signifie *diu*, et non *aliquandiu*. (c) οὐ γὰρ εἶναι ἐκ πλίνθου ποιεομένας διαρκέσαι ἐπὶ χρόνον,

(a) Letters concerning the Spanish Nation; by the Reverend Edward Clarke. London, 1763, *in*-4. Letter XV, pag. 284.

(b) Aristot. Hist. Animal. lib. III, cap. XI, pag. 805, E.

(c) Arrian. Hist. Indic. cap. X, §. III, pag. 570.

τοῦ

τοῦ τε ὕδατος ἕνεκα τοῦ ἐξ οὐρανοῦ. « Car si elles eussent été » construites en briques, elles n'auroient pu résister long- » temps à la pluie ».

(416) §. CLXXVI. *Avec tout ce qui étoit dedans.* Le même désespoir (*a*) s'empara des Xanthiens, lorsque Brutus forma le siége de leur ville. En voulant mettre le feu aux machines des Romains, un vent impétueux porta les flammes contre leurs murs, et le feu gagna les maisons voisines. Les Romains coururent l'éteindre par ordre de Brutus; mais les Xanthiens, hommes, femmes, enfans, les esclaves comme les hommes libres, les repoussèrent, et portèrent eux-mêmes par-tout des roseaux, du bois, et tout ce qui pouvoit servir d'aliment à la flamme. Les hommes, les femmes périssoient les uns d'une manière, les autres d'une autre. Les petits enfans même se jetoient dans le feu; d'autres se précipitoient du haut des murs, d'autres tendoient la gorge à leurs pères, et les prioient de les tuer. On vit même une femme, un petit enfant mort à son cou, une torche allumée à la main, mettre le feu à une maison. Brutus, ému de compassion, promit une récompense à ceux de ses soldats qui pourroient sauver un Lycien. On dit qu'il y en eut cent cinquante qui ne refusèrent pas la vie qu'on leur accordoit.

Suivant Appien (*b*), les Xanthiens ayant été forcés après une vigoureuse défense, s'enfermèrent chez eux, égorgèrent leurs femmes et leurs enfans, et ayant mis le feu à leurs maisons, ils se brûlèrent. Les esclaves n'imitèrent pas l'exemple de leurs maîtres; ils se conservèrent, et l'on sauva aussi quelques femmes libres et cent cinquante hommes libres. Le même Appien remarque que les Xanthiens donnèrent en trois occasions des preuves non équivoques qu'ils préféroient la liberté à la vie. La première est celle que nous avons rapportée d'après Hérodote. La deuxième eut lieu

(*a*) Plutarch. in Bruto, pag. 998, D, &c.

(*b*) Appian. Histor. Bell. civ. lib. IV, pag. 1014 et seq.

sous Alexandre, fils de Philippe, et la troisième, lorsque Brutus les assiégea.

(417) §. CLXXVIII. *A six vingts stades de long.* Pline (*a*) donne à Babylone soixante milles de circonférence; mais il compte toujours huit stades pour le mille romain, sans s'inquiéter si l'Auteur qu'il copie veut parler du grand, du moyen ou du petit stade. Ici il ne fait que traduire Hérodote à la lettre, sans s'attacher à en rendre le sens.

Diodore de Sicile, qui copie Ctésias, suppose que (*b*) Babylone n'avoit que 360 stades de tour. Ce calcul paroît d'abord bien différent de celui d'Hérodote. M. D'Anville a essayé de rapprocher ces deux calculs, et de les faire cadrer ensemble. Sa méthode est très-ingénieuse, comme tout ce qui part de cet habile Géographe. En voici le résultat (*c*). Le temple de Bélus avoit, dit-il, suivant Hérodote, huit stades de tour. Pietro Della Valle a compté 1,134 pas communs. M. D'Anville évalue le pas commun à 21 pouces. Sur ce principe, les 1,134 pas de circuit de ce temple, doivent s'évaluer à 330 toises 4 pieds, et si cette somme de toises représente les huit stades qu'Hérodote attribue au même circuit, ce qu'il appelle stade se borne à 41 toises 2 pieds. Suivant cette évaluation, on aura 19,840 toises pour l'enceinte de Babylone. Mais comme Diodore de Sicile ne donne souvent au stade que 54 toises 2 pieds, les 360 stades qu'avoit selon lui Babylone, feront 19,560 toises; ce qui revient, à peu de chose près, au compte d'Hérodote. Babylone, quoiqu'immense, cesse alors de nous effrayer par sa grandeur, et son enceinte se réduit à près de huit de nos lieues.

M. Fréret suit une autre méthode (*d*) qui donne à Baby-

(*a*) Plin. Hist. Natural. lib. VI, cap. XXVI, tom. I, pag. 331.

(*b*) Diodor. Sicul. lib. II, §. VII, tom. I, pag. 120.

(*c*) Voyez le Mémoire entier sur la position de Babylone. Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXVIII, Mém. pag. 246.

(*d*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXIV, Mém. pag. 522.

lone plus d'étendue que ne lui en assigne M. D'Anville. On peut consulter son Mémoire.

Suivant Strabon (*a*), Babylone avoit 385 stades de circonférence. L'épaisseur de ses murailles étoit de 32 pieds, leur hauteur de 50 coudées, et celle des tours de 10. Strabon avoit-il été à Babylone, ou bien avoit-il sur cette ville de bons Mémoires? c'est ce qu'on ignore, et par conséquent, on ne sait si son récit est plus exact que celui des autres Historiens.

Eustathe (*b*) suit à-peu-près Strabon, mais il place les tours au-dessus des portes, ce qui n'en feroit que 100. Le récit d'Hérodote en suppose un plus grand nombre, et Diodore de Sicile en compte (*c*) 250.

La coudée moyenne est probablement la même que celle qui étoit en usage parmi les Grecs de l'Asie mineure, et qui devoit être la plus connue d'Hérodote. Celle de Samos étoit égale à celle (*d*) d'Egypte. M. D'Anville évalue la (*e*) coudée d'Egypte à 1 pied 8 pouces 6 lignes; la coudée royale doit être par conséquent de 1 pied 9 pouces 10 lignes. Ainsi les murs de Babylone devoient avoir environ 360 pieds de hauteur sur 90 d'épaisseur.

Il n'est pas inutile d'observer que presque tout ce que l'on peut dire sur les mesures des anciens est problématique. J'ai préféré les calculs de M. D'Anville, sans cependant blâmer ceux de M. Gibert, qu'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XXVIII, page 212.

(418) §. CLXXVIII. *Deux cents coudées en hauteur.* Les différens Ecrivains qui ont parlé des murs de cette ville

---

(*a*) Strab. lib. XVI, pag. 1072, B.

(*b*) Eustath. sur le vers 1005 de Denys le Périégète, pag. 175, ligne dernière, col. 2.

(*c*) Diodor. Sicul. lib. II, §. VII, tom. I, pag. 120.

(*d*) Herodot. lib. II, §. CLXVIII.

(*e*) D'Anville, Traité des Mesures itinéraires, pag. 26.

ne paroissent pas d'accord entr'eux sur leur hauteur. Hérodote, comme on vient de le voir, leur assigne 200 coudées de roi, Ctésias (*a*) 50 orgyies, quelques autres (*b*) Auteurs, ainsi que Strabon (*c*) et Quinte-Curce (*d*) 50 coudées, et Pline (*e*), qui a été suivi par Solin (*f*), 200 pieds.

Ces Auteurs avoient en vue Hérodote, et la différence qu'on remarque dans leurs récits ne vient que d'une lecture peu attentive de cet Historien, comme il est aisé de s'en convaincre. Mais avant que de le prouver, présentons sous un même point de vue ces mesures avec leur évaluation à côté en pieds grecs. Comme la coudée de roi avoit trois doigts de plus que la moyenne, les 200 coudées font 337 pieds et 8 pouces, à 16 pouces ou doigts par pied.

| | | |
|---|---|---|
| Hérodote........ | 200 coudées de roi. | 337 pieds 8 pouc. |
| Ctésias.......... | 50 orgyies....... | 300 |
| Un Anonyme dans Diodore de Sicile. / Quinte-Curce.... | 50 coudées...... | 75 |
| Pline........... | 200 pieds........ | 200 |
| Orose........... | 200 coudées...... | 300 |

Ctésias copie manifestement Hérodote. Cinquante orgyies font juste 200 coudées. Seulement il n'a pas fait attention que notre Auteur parloit de coudées de roi.

Il est clair que l'Anonyme dont fait mention Diodore de Sicile, avoit les yeux sur Ctésias, ainsi que Strabon et

(*a*) Diodor. Sicul. lib. II, §. VII, tom. I, pag. 120.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Strab. lib. XVI, pag. 1072, B.

(*d*) Quint. Curt. lib. V, cap. I, §. XXVI. Dans les dernières éditions on a substitué, sans y être autorisé par les manuscrits, *cent* en la place de *cinquante*, afin de rapprocher cet Auteur d'Hérodote.

(*e*) Plin. Hist. Natur. lib. VI, cap. XXVI, tom. I, pag. 331, lin. 18.

(*f*) Solin. cap. LVI, pag. 62, G.

Quinte-Curce, mais qu'effrayés du nombre de cinquante orgyies, ils l'ont réduit à cinquante coudées. Le nombre de deux cents, employé par Pline, prouve qu'il n'avoit consulté que notre Historien; mais des coudées il en a fait des pieds par inadvertance, ou peut-être faut-il attribuer cette faute à ses copistes. La preuve en est qu'il remarque que ces pieds sont plus grands de trois pouces que le pied romain. Or c'est précisément ce qu'avoit dit Hérodote de la coudée royale, et jamais il n'y a eu de pied qui ait eu trois pouces de plus que le romain.

Orose (*a*) suit Hérodote; mais oubliant que notre Historien parle de coudées royales qui ont trois pouces de plus que l'ordinaire, il se contente de deux cents coudées justes.

Les 337 pieds 8 pouces d'Hérodote reviennent, selon l'évaluation de M. D'Anville, à 320 pieds de roi, ou environ. Je suppose ici que notre Historien a eu en vue la coudée ordinaire en Grèce; mais s'il a voulu parler de celle de Samos, comme cela est vraisemblable, le total sera plus fort. *Voyez* la note précédente.

(419) §. CLXXIX. *On se servit de bitume.* L'asphalte ou bitume tenoit lieu de chaux. *Calcis* (*b*) *quoque usum præbuit, (bitumen) ita ferruminatis Babylonis muris.*

(420) §. CLXXIX. *De trente couches en trente couches de briques.* Eustathe (*c*) y ajoute des pierres de taille de six coudées de long, sur trois de large.

(421) §. CLXXIX. *Des tours.* Οἴκημα se prend dans un sens très-étendu, et signifie en général *une habitation*; mais suivant les occasions, *une maison*, *un temple*, *un lieu de prostitution*, *une prison*, *une tour*, &c. Ce mot est ici déterminé au dernier sens par les circonstances et

(*a*) Oros. Histor. lib. II, cap. VI, pag. 102.

(*b*) Plin. Hist. Natur. lib. XXXV, cap. XV, tom. II, pag. 716, lin. 10.

(*c*) Eustathe, sur le vers 1005 de Denys le Périégète, pag. 175, col. 2, lin. 7, à fine.

par Strabon, qui, en parlant de ces bâtimens, se sert de πύργος, *tour*. Ce Géographe donne à ces tours dix coudées de hauteur. Le terme μονόκωλα me semble plutôt signifier le peu de largeur de ces tours que leur hauteur, et qu'elles n'avoient qu'une seule chambre, une seule division.

(422) §. CLXXIX. *Cent portes d'airain massif.* C'est ce qui a fait dire à Isaïe (*a*) : « Je marcherai devant vous, et je » briserai les portes d'airain ». Eustathe remarque aussi que (*b*) Babylone avoit cent portes, toutes d'airain, ainsi que les jambages et les linteaux ; ou pour mieux dire, il copie mot à mot notre Historien.

(423) §. CLXXIX. *Comme les jambages.* Σταθμοὶ sont les jambages d'une porte et non les gonds. Voyez *Pollucis Onomasticon, lib. I, cap. VIII, segm. LXXVI. pag.* 49 ; et Hésychius, au mot Σταθμοὶ.

(424) §. CLXXX. *Il vient de l'Arménie.* Denys le Périégète dit qu'il (*c*) coule d'abord d'une montagne d'Arménie très élevée, à l'est de la Syrie. Strabon est plus précis. « La » partie (*d*) la plus septentrionale du Taurus, sépare l'Ar» ménie de la Mésopotamie. L'Euphrates et le Tigre coulent » tous deux de cette montagne, environnent la Méso» tamie, et s'étant réunis près de la Babylonie, *ils se jettent* » ensuite dans la Mer de Perse. De ces deux fleuves, l'Eu» phrates est le plus grand ; il parcourt une plus grande » étendue de pays ; son cours est tortueux. Ses sources sont » dans la partie septentrionale du Taurus. Il traverse la » grande Arménie vers le couchant jusqu'à la petite, ayant

(*a*) Isaïas, cap. XLV, vers. 2.

(*b*) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 1005, pag. 176, col. 1, lin. 11, à fine. Conf. eumdem ad Homeri Iliad. IX, pag. 758, lin. 18.

(*c*) Dionys. Perieget. vers. 976 et 978.

(*d*) Strab. lib. XI, pag. 792, A. Je lis avec Xylander : τὸ δ' οὖν πρόσβορον μάλιστά ἐστιν ὁ Ταῦρος ὁρίζων τὴν Ἀρμενίαν ἀπὸ τῆς Μεσοποταμίας.

» à droite la grande Arménie, à gauche l'Acilisène. Il tourne » ensuite du côté du Midi, atteint les frontières de la Cap- » padoce, et les laissant sur la droite, ainsi que la Com- » magène, et sur la gauche, l'Acilisène et la Sophène de la » grande Arménie; il s'avance vers la Syrie, entre dans la » Babylonie en se détournant encore, et se jette dans le » golfe Persique ». Procope particularise encore davantage la source de ce fleuve. « Il y a, dit (*a*) cet Historien, chez » les Arméniens une montagne, qui n'est pas fort escarpée. » Elle est éloignée de vingt-quatre stades de Théodosiopolis, » et au nord de cette ville. Il sort de cette montagne deux » sources, qui deviennent aussi-tôt deux fleuves. Celle qui » est à droite forme l'Euphrates ».

Philostorgius décrit (*b*) le cours de ce fleuve à-peu-près de la même manière.

Je ne dois pas oublier qu'il y avoit une autre source de ce fleuve, qui formoit une rivière qui se jetoit dans l'Euphrates, et à laquelle l'on avoit donné ce nom. C'est celle que les dix Mille rencontrèrent sur leur route en retournant en Grèce, et celle que décrit Pline dans son Histoire Naturelle, liv. v, chap. xxiv, tome i, pag. 267.

(425) §. clxxx. *L'une et l'autre muraille.* « L'Euphrates » traversoit Babylone par le milieu; il divisoit donc ses » murailles en deux. Voilà ce qu'Hérodote appelle l'une et » l'autre muraille ».

Bellanger.

(426) §. clxxx. *Forme un coude.* Hérodote veut dire que le mur qui environnoit la ville par-dehors, formoit à chacune de ses extrémités sur le fleuve un angle avec le mur intérieur, dont étoit bordé l'un et l'autre côté de l'Euphrates. Le texte paroît altéré. Corneille de Pauw lit τὰς ἐπικαμπὰς παρὰ κ. τ. λ. M. Reiske met τῇ avant αἱ ἐπικαμπαὶ. M. Wesseling ne paroît point éloigné de cette correction. On pour-

(*a*) Procop. Bell. Persic. lib. i, cap. xvii, pag. 47, C.
(*b*) Philostorgii Histor. Ecclesiat. lib. iii, §. viii, pag. 490.

roit aussi lire ὅπου au lieu de τῇ; mais on ne doit point insérer dans le texte d'un Auteur de pareilles conjectures, sans y être autorisé par quelque manuscrit.

Hérodote ne parloit de ses portes et de ses murs que par ouï dire. Les uns et les autres n'existoient plus de son temps. Après la révolte de Babylone, Darius en avoit fait abattre les murs et enlever les portes. *Voyez* liv. III, §. CLIX.

(427) §. CLXXX. *A trois et quatre étages.* « Hérodote (*a*) » dit quelque part, qu'à Babylone les maisons ont cinq à » six étages ». Denys d'Halicarnasse citoit sans doute de mémoire, ou son texte est altéré.

(428) §. CLXXXI. *Le mur extérieur.* J'ai ajouté ce mot, afin de faire entendre qu'il s'agissoit ici du mur dont Hérodote a parlé, §. CLXXIX.

(429) §. CLXXXI. *Sert de défense.* Il y a dans le grec : *ce mur est une cuirasse.*

(430) §. CLXXXI. *Le lieu consacré à Jupiter Bélus.* Arrien (*b*) prétend que Xerxès le détruisit à son retour de Grèce. Strabon (*c*), qui assure la même chose, appelle ce temple le tombeau de Bélus. C'étoit, selon ce Géographe, une pyramide quarrée, d'un stade de haut, et dont chaque côté avoit un stade de long, c'est-à-dire, un peu plus de trois cents pieds. Je suppose qu'il s'agit ici du petit stade d'environ cinquante toises. Il y en avoit, il est vrai, un autre plus grand du temps de Strabon, mais cet Auteur n'a point réduit les mesures dont il parle à celles qui étoient en usage dans le siècle où il vivoit. Il paroît au contraire qu'en parlant d'un lieu, il se sert toujours du stade qui y étoit connu. Ces deux Auteurs ne parlent de la destruction de ce temple que sur le rapport d'autrui. Hérodote, qui

(*a*) Dionys. Halicarnass. de Arte Rhetoricâ, cap. I, §. III, tom. II, pag. 62, lin. 16.

(*b*) Arrian. de Expedit. Alexandr. lib. VII, cap. XVII, pag. 517.

(*c*) Strab. lib. XVI, pag. 1073, B.

l'avoit vu, ne me permet pas de les croire. Pline les contredit pareillement. *Durat* (*a*) *adhùc ibi Jovis Beli templum.*

Il faut faire attention que les temples des Anciens étoient très-différens de nos églises. C'étoit une vaste enceinte fermée de murs, dans laquelle il y avoit des cours, un bocage, des pièces d'eau, quelquefois des logemens pour les Prêtres, et enfin le temple proprement dit, et où le plus souvent il n'étoit permis qu'aux Prêtres d'entrer. L'enceinte entière s'appeloit τὸ ἱερὸν, ou en dialecte Ionien, τὸ ἱρὸν. Le temple proprement dit, ou demeure du Dieu, le sanctuaire se nommoit ναὸς, et en Ionien νηὸς, *cella*. Il est aisé de voir qu'il ne s'agit ici que de l'enceinte sacrée. S'il eût été question du temple proprement dit, cette tour d'un stade en tout sens, qui en occupoit le milieu, auroit fait un effet bien désagréable. Mais en supposant cette tour, qui est le temple même, au centre de l'enceinte sacrée, il n'y a plus rien de choquant.

Hérodote distingue en cent occasions le ναὸς de τὸ ἱερόν. Ἱρὸν (*b*) δὲ τὸ ἐν Διδύμοισι, καὶ ὁ νηός τε, καὶ τὸ χρηστήριον συληθέντα ἐνεπίμπρατο : « L'enceinte sacrée, le temple et l'Oracle » de Didymes furent pillés et brûlés ». Les autres Auteurs s'expriment de même. Pausanias dit (*c*) que les Epidauriens avoient dans l'enceinte consacrée à Æsculape un théâtre qui surpassoit tous ceux de la Grèce et de Rome par la beauté de ses proportions. S'il eût été bâti dans le temple même, comme le fait dire à Pausanias (*d*) l'abbé Gédoyn, cela auroit été ridicule.

(431) §. CLXXXI. *Les Chaldéens qui sont les Prêtres.*

---

(*a*) Plin. Histor. Natur. lib. VI, cap. XXVI, tom. I, pag. 331, lin. 20.

(*b*) Herodot. lib. VI, §. XIX.

(*c*) Pausan. Corinth. sive lib. II, cap. XXVII, pag. 174.

(*d*) Pausanias, ou Voyage Historique de la Grèce, tom. I, pag. 214.

Bélus étoit originaire (*a*) d'Egypte. Il alla à Babylone, accompagné d'autres Egyptiens, et les y établit Prêtres; ce sont ceux que les Babyloniens appellent Chaldéens. Les Chaldéens portèrent à Babylone la science de l'Astrologie (*b*); ils la tenoient des Prêtres d'Egypte.

M. de Voltaire (*c*) donne à ces Prêtres le nom de Mages. On voit qu'il les confond avec les Mages qui étoient les Prêtres des Perses. On peut consulter ma réponse dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire (*d*), à laquelle on peut joindre ce passage de Diogènes Laerce : « Quelques-uns prétendent (*e*) que la Philosophie a commencé » chez les Barbares, qu'il y a chez les Perses des Mages, » chez les Babyloniens des Chaldéens, et des Gymnoso- » phistes chez les Indiens, &c. ».

(432) §. CLXXXII. *Cela ne me paroît pas croyable.* Malgré la crédulité du siècle où vivoit Hérodote, on trouve dans ses écrits des preuves d'un jugement sain et éclairé.

(433) §. CLXXXII. *A Thèbes, en Egypte.* Si l'on en croit Strabon, cet usage étoit un peu différent. « On consacre, dit-il (*f*), à Jupiter une jeune fille d'une naissan- » ce illustre et d'une grande beauté. Elle accorde ses faveurs » à qui bon lui semble, jusqu'à ce qu'elle soit réglée. Lors- » que ses règles commencent à paroître, on la marie; mais » après le temps de son concubinage, et avant de la marier, » on en porte le deuil ».

Il y a grande apparence que le vice n'osa d'abord paroître à découvert, mais que dans la suite les Prêtres, se fiant à la sotte et superstitieuse crédulité du vulgaire de

(*a*) Diodor. Sicul. lib. I, §. XXVIII, pag. 32.

(*b*) Id. ibid. §. LXXXI, pag. 92; et lib. II, §. XXIX, pag. 142.

(*c*) Philosophie de l'Histoire, pag. 117.

(*d*) Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 184 et 185 de la première édition; et pag. 246, &c. de la seconde.

(*e*) Diogen. Laert. lib. I, Prœm. pag. 1.

(*f*) Strab. lib. XVII, pag. 1171, C.

tous les rangs, levèrent le masque, et se montrèrent tels qu'ils étoient.

Au reste, on voit par cet exemple combien M. de Voltaire a eu tort de révoquer en doute dans la Philosophie de l'Histoire, page 65, ce qu'Hérodote raconte de la coutume infâme des femmes de Babylone.

(434) §. CLXXXII. *Car il ne rend point en ce lieu d'oracle en tout temps.* Apollon rendoit des oracles à Patares les six mois d'hiver, et à Délos les six mois d'été, comme nous l'apprend Servius. *Nam* (a) *constat Apollinem sex mensibus hiemalibus, apud Patara, civitatem Lyciæ, dare responsa, undè Pataræus Apollo dicitur, et sex æstivis apud Delum.*

(435) §. CLXXXIII. *S'en empara.* Ce fut, suivant toutes les apparences, à son retour de Grèce. Arrien ne parle point de (b) la statue de Jupiter Bélus, mais du temple de ce Dieu, que, suivant cet Auteur, Xerxès détruisit à son retour de Grèce, ainsi que les autres temples de Babylone. Le récit d'Hérodote paroît plus vraisemblable. *Voyez* la note 430.

Diodore de Sicile (c) assure que toutes les richesses de ce temple furent enlevées par les Rois de Perse.

(436) §. CLXXXIV. *Mon Histoire d'Assyrie.* Voyez ci-dessus, §. CVI, note 287.

(437) §. CLXXXIV. *Elle s'appeloit Sémiramis.* Il y a eu plusieurs Princesses de ce nom. Hérodote désigne d'une manière très-claire celle dont il s'agit ici. Elle précéda Nitocris de cinq générations. Il ne s'agit donc que de déterminer le temps où cette dernière Princesse régna, ou gouverna le royaume de Babylone pendant la maladie de son mari. Elle étoit femme de Nabopolassar II, ou Nabu-

---

(a) Servius ad Æneid. IV, 143, tom. II, pag. 492.

(b) Arrian. de Expedit. Alexandri, lib. VII, cap. XVII, pag. 517.

(c) Diodor. Sicul. lib. II, §. IX, pag. 123.

chodonosor, qui régna 43 ans. Or, comme ce Prince mourut, selon le Canon de Ptolémée, l'an 4,134 de la période julienne, 580 ans avant notre ère, elle dut gouverner pendant la maladie de son mari, vers l'an 4,110 de la période julienne, 604 ans avant notre ère, et conserver son autorité jusqu'à la mort de Nabuchodonosor, c'est-à-dire, jusqu'en 4,134 de la période julienne, 580 ans avant notre ère. Si l'on compte de cette époque 166 ans pour les (*a*) cinq générations, Sémiramis remontera à la seconde année de l'ère de Nabonassar.

On pourra m'objecter qu'Hérodote ne compte que cinq générations entre ces deux Princesses, et qu'il y a dans le Canon de Ptolémée (*b*) quatorze générations ou successions, sans compter deux interrègnes entre Nabonassar et Nabopolassar. Je réponds qu'Hérodote évalue lui-même chaque génération à un peu plus de 33 ans, car il assure (liv. II, §. CXLIII) que trois générations font 100 ans. Ainsi, selon cet Historien, le terme de génération n'est ici qu'une mesure de temps, qui n'a aucun rapport avec les successions. Hérodote a seulement voulu dire qu'il s'étoit *écoulé* 166 ans et quelques mois entre Nabonassar et la mort de Nabopolassar, quoiqu'il ait pu y avoir quatorze *successions entre* ces deux Princes.

J'ai avancé que Labynète étoit le même que Nabuchodonosor. Ce dernier nom me paroît un titre honorifique commun (*c*) à tous les Rois de Babylone, comme celui de Pharaon l'étoit aux Rois d'Egypte, et celui de Syennésis à ceux de Cilicie.

Plusieurs Savans pensant qu'il s'agissoit ici de Sémiramis, épouse de Ninus, ont substitué, les uns, quinze généra-

(*a*) Herodot. lib. II, §. CXLIII.

(*b*) Petavius, de Doctrinâ temporum, lib. IX, cap. LVIII, vol. II, pag. 70.

(*c*) Harduinus, Chronolog. veteris Testament. ad annum antè Christum 536.

tions; les autres, cinquante, en la place des cinq dont parle Hérodote. Mais cet Historien ne fait mention dans son histoire, ni de Ninus, ni de sa femme, mais seulement de la Sémiramis dont le règne précéda celui de Nitocris de cinq générations. Etienne de Byzance (*a*) se trompe grossièrement en faisant dire à Hérodote que cette Reine fonda la ville de Babylone. On voit que cet Historien ne parle que des digues que fit faire cette Princesse, pour empêcher les inondations de l'Euphrates.

(438) §. CLXXXV. *Rester en repos.* Ἀτρεμίζω et ἀτρεμέω se prennent souvent en ce sens. Je n'en citerai que cet exemple que me fournit Hippocrates (*b*). οὐ γὰρ δύνανται μένειν ἐν τῷ αὐτέῳ, οὐδὲ ἀτρεμέειν· ἐπεὶ δὲ οὐκ ἀτρεμίζουσιν, &c. *ils ne peuvent rester ni dans le même état, ni dans un état stable, puisqu'ils ne peuvent rester dans un état stable, ils*, &c.

(439) §. CLXXXV. *Ils s'étoient rendus maîtres.* Feu M. le Président Bouhier inféroit (*c*) de-là que Ninive avoit été prise deux fois par les Mèdes; la première, par Cyaxares; la seconde, par Astyages, son successeur. Il ne s'agit en cet endroit que des succès des Mèdes sous Cyaxares, comme je l'ai fait voir (*d*) ailleurs. J'ai réfuté aussi ce Savant dans un Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres sur quelques époques des Assyriens.

(440) §. CLXXXV. *Il passe trois fois par Ardérica.* Ce passage est assez embarrassant. Les Traducteurs en langue vulgaire l'ont mal rendu. Les derniers Editeurs d'Hérodote l'ont certainement entendu; mais il méritoit quelques éclaircissemens. Je vais tâcher de les donner; heureux si je réussis!

(*a*) Stephan. Byzantin. voc. Βαβυλών.

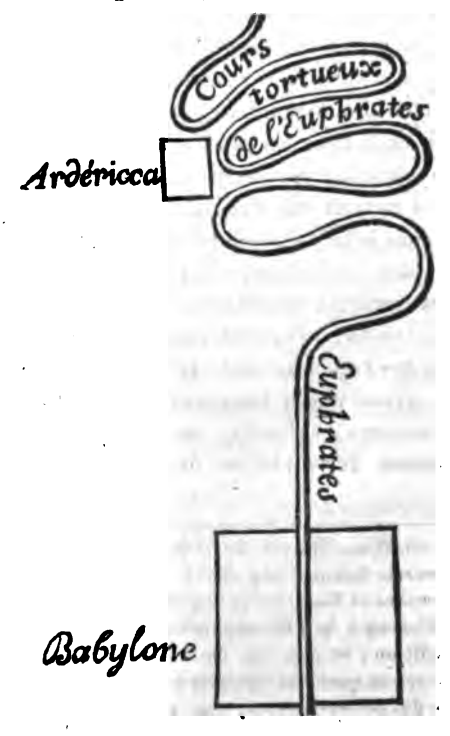
(*b*) Hippocrat. Aphoris. pag. 68.

(*c*) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 239 et suiv.

(*d*) Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 61 de la première édition; et pag. 69, &c. de la seconde. *Voyez* aussi mon Mémoire sur quelques Epoques des Assyriens, Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XLV, Mém. pag. 407 et suiv.

1°. Il y a seulement dans le grec : *Nitocris fit creuser des canaux au-dessus*, sans rien spécifier de plus ; mais comme ce mot *au-dessus* a rapport à quelque chose dont Hérodote a parlé auparavant, ce ne peut être qu'à la ville de Babylone, πόλιος, dont il est fait mention un peu plus haut dans le texte grec et dans le paragraphe précédent. Je dis le texte grec, parce que la tournure que j'ai prise m'a forcé à mettre Πόλιος après dans la traduction. Cette raison m'a engagé à traduire Πόλιος par *Babylone*, afin de me rendre plus clair.

2°. Comment concevoir que l'Euphrates, quelque tortueux qu'il fût, conduisît trois fois à Ardérica. La figure ci-jointe, ou quelqu'autre semblable, le fera comprendre.



3°. Qu'entend Hérodote par *cette mer-ci ?* ce ne peut être la mer Erythrée ou golfe Persique. Il auroit fallu remonter l'Euphrates, au lieu que notre Historien dit expressément qu'en se transportant de *cette mer-ci* à Babylone, on descend κατάπλέοντες. Il est même fort douteux qu'on pût remonter ce fleuve depuis le golfe Persique jusqu'à Babylone. Sa rapidité a dû en empêcher ; du moins est-il certain qu'au-dessus de Babylone jusqu'en Arménie, ce fleuve étoit très-rapide, et qu'il n'étoit pas possible de le remonter. Hérodote (*a*) le dit positivement.

Ces termes *cette mer-ci* devroient se rapporter à une mer dont cet Historien vient de faire mention. Cependant il ne parle d'aucune mer depuis le paragraphe CLXXX, où il est question de la mer Erythrée ; mais je viens de prouver que ce ne pouvoit être celle-là.

Il faut se rappeler qu'Hérodote écrivoit pour les Grecs. Il ne peut entendre par conséquent par ces termes *cette mer-ci*, que la partie de la Méditerranée, près de laquelle habitoient les Grecs. Il s'est servi de la même expression, liv. I, paragraphe I. *Cette mer-ci*, dans Hérodote est donc la mer dont les Grecs étoient voisins, la mer dont ils habitoient les côtes, l'Ἑλληνικὴ θάλασσα du liv. V, §. LIV ; l'Ἑλληνὶς θάλασσα du liv. VII, §. XXVIII ; cette mer où étoit l'île de (*b*) Cypre, c'est-à-dire la Méditerranée, ou quelque partie de la mer Méditerranée. Diodore de Sicile appelle de même la mer Méditerranée (*c*) notre mer. C'est ainsi que dans Horace, *hoc mare*, signifie la mer voisine de Rome :

(*d*) Non me Lucrina juverint Conchylia,
Magisve Rhombus, aut Scari,
Si quos Eois intonata fluctibus
Hiems ad hoc vertat mare.

(*a*) Herodot. lib. I, §. CXCIV, sub finem.
(*b*) Id. lib. V, §. XLIX.
(*c*) Diodor. Sicul. lib. IV, §. XVIII, pag. 264 ; lib. V, §. XXV, pag. 349.
(*d*) Horat. Epod. II, vers. 49 et seq.

Markland avoit expliqué cela long-temps avant moi, sur Maxime de Tyr (*a*); mais je n'en avois alors aucune connoissance.

4°. Le texte semble dire qu'en partant de la Méditerranée, et descendant l'Euphrates, on rencontre, &c.; et c'est ce qui fait la difficulté, parce qu'on ne peut entrer de la Méditerranée dans l'Euphrates. Mais voici, si je ne me trompe, le sens de ce passage : ceux qui veulent passer de la Méditerranée à Babylone, se rendent par terre à la partie de l'Euphrates la plus proche, s'embarquent sur ce fleuve, et descendent jusqu'à Babylone.

Je n'ai point trouvé de remarque sur ce passage parmi les notes de M. Bellanger; mais je me suis apperçu plusieurs années après avoir fait la mienne, qu'il y en avoit une dans ses Essais de Critique, pag. 460, &c. dont le fond est le même que celle qu'on vient de lire.

(441) §. CLXXXV. *Elle fit creuser un lac destiné à recevoir les eaux du fleuve, quand il viendroit à se déborder.* Il y a seulement dans le grec : *elle fit creuser un égout au marais*, ὤρυσσε ἔλυτρον λίμνῃ. M. l'Abbé Bellanger avoit traduit : *elle fit faire un égout en forme d'étang.* Indépendamment que ce n'est pas la pensée d'Hérodote, cette phrase a de la peine à s'entendre.

Notre Historien ne veut rien dire autre chose, sinon que l'inondation causée par le débordement de l'Euphrates, formoit une espèce de marais, et que Nitocris, voulant remédier à cet inconvénient, fit creuser un grand lac qui égoutta les eaux de ce marais, et reçut dans la suite les eaux du fleuve quand il venoit à se déborder; c'est ce qu'il appelle l'*égout du marais.*

(442) §. CLXXXV. *Il avoit quatre cent vingt stades de tour.* Si l'on évalue ces stades à 41 toises 2 pieds, comme l'a fait M. D'Anville (*b*), en mesurant le temple de Bélus,

(*a*) Maximus Tyr. pag. 709.
(*b*) Voyez ci dessus, §. CLXXVIII, note 417.

ces

ces 420 stades feront 17,360 toises, ou près de 7 lieues, de 2,500 toises chacune. Mais si l'on se sert du (*a*) petit stade, du stade dont fait usage le plus souvent Hérodote, et qui est évalué 51 toises, les 420 stades donneront 21,420 toises, ou un peu plus de 8 lieues et demie.

M. Rollin (*b*) compte vingt stades par lieue; aussi donne-t-il à ce lac vingt-une lieues de tour; ce qui pèche contre la vraisemblance, et il l'a fort bien senti; mais il ignoroit sans doute qu'il y eût des stades de différentes grandeurs. M. Goguet ne s'en est pas plus douté. *Voyez* de l'Origine des Loix, &c. tome III, page 124.

(443) §. CLXXXV. *Au sortir de ces détours.* Tel est le sens que présente naturellement ce passage. M. Wesseling en convient; cependant il ne peut le goûter, parce que le lac ne paroît destiné qu'à recevoir le superflu du fleuve, et à l'empêcher d'inonder les campagnes dans le temps de sa crue. J'étois d'abord de cet avis, et j'avois suivi la correction de Corneille de Pauw qui lisoit ἐκ τε τῶν πλείονων, *ex nimietate fluvii;* mais comme cette signification ne me paroissoit pas contenue dans l'expression grecque, je consultai M. Toup, un des plus habiles Critiques qu'il y ait eu en Europe. Voici la réponse de ce Savant, du 17 Juin 1771 : « Le mot σκολιῶν (*c*) » paroît avoir été omis dans le passage dont vous me parlez. » Il faut lire ἐκ τε τῶν πλόων σκολιῶν ἐκδέκηται περίοδος τῆς » λίμνης. L'Historien veut dire qu'après avoir passé les *an-* » *fractus*, ou détours de la rivière, on entroit dans le lac. » Il venoit d'appeler ces détours οἱ πλόοι σκολιοὶ ».

Cette explication est la même que celle que j'avois rejetée, ainsi que M. Wesseling; mais après y avoir mûrement réfléchi, j'ai cru devoir l'adopter. Ce lac ne me paroît pas seulement destiné à recevoir le superflu du fleuve, mais encore

(*a*) Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 168 de la première édition, et pag. 225 et 226 de la seconde.

(*b*) Histoire Ancienne, tom. I, pag. 357.

(*c*) Σκολιῶν n'a point été omis; il faut le sous-entendre.

à retarder, ou peut-être même à intercepter sa navigation, en cas que le pays vînt à être attaqué. 1°. Ce lac devoit être au-dessous des sinuosités du fleuve. 2°. Il devoit y avoir à l'extrémité supérieure du lac un canal qui conduisoit les eaux du fleuve dans le lac. 3°. Il devoit y avoir un autre canal à l'extrémité inférieure du lac, qui facilitoit l'écoulement des eaux du lac dans la rivière. Sur l'un et l'autre canal étoient probablement des écluses. Les sinuosités du fleuve, en ralentissant la navigation de l'ennemi, donnoient le temps de se précautionner. On faisoit entrer dans le lac les eaux du fleuve, qui, par ce moyen, cessoit d'être navigable. Les ennemis auroient donc été obligés d'entrer dans ce lac et d'en sortir par le canal qui étoit à l'autre extrémité; ce qui auroit encore retardé de beaucoup leur navigation, et cela d'autant plus qu'on avoit peut-être fortifié l'entrée du canal.

(444) §. CLXXXVI. *Fortifia son pays.* Le grec ajoute *ἐκ βάθεος*, *sur la profondeur, par des ouvrages profonds.* Hérodote veut parler du lac et des canaux que fit faire Nitocris. Περιεβάλετο emporte l'idée de fortification. Ἐξ αὐτῶν a été mal rendu par les Traducteurs latins *ex eis.* Duryer a passé la phrase entière, et M. l'Abbé Bellanger a traduit : *Elle ajouta aux précédens, qui en étoient, pour ainsi dire, les préparatifs;* ou, comme on lit dans une autre copie de sa traduction, *elle ajouta... comme par surcroît.* Ἐξ αὐτῶν signifie *post ea opera* nempè *perfecta.* Il y a dix mille exemples où la préposition ἐξ signifie *post.* Voyez le P. Viger *de Idiotismis Linguæ Græcæ, cap. IX, sect. III, regul. II.*

(445) §. CLXXXVI. *Pour obvier aux débordemens du fleuve.* Il y a dans le grec : l'*égout du marais;* mais ce marais n'étoit occasionné que par le débordement des eaux.

(446) §. CLXXXVI. *Dans ce lac.* Les traductions latines ne sont point assez claires. Les françoises de Duryer et de M. Bellanger supposent que Nitocris fit creuser un nouveau lac ou égout; je n'en trouve aucune trace dans le texte d'Hé-

rodote. Il y a seulement : *quand les pierres furent prêtes, et que l'endroit eut été creusé*, καὶ τὸ χωρίον ὀρώρυκτο. Cela signifie certainement *l'endroit* dont il vient de parler, le lac dont il a fait mention un peu plus haut, à moins qu'on n'entende par τὸ χωρίον, le canal de communication entre le fleuve et le lac; mais je préfère le premier sens. Quoiqu'il en soit, on ne peut interpréter ce passage de même que les Traducteurs, sans faire une extrême violence au texte.

J'avertis que dorénavant je ne relèverai plus les contre-sens de Duryer et de M. Bellanger.

(447) §. CLXXXVI. *On en revêtit.* Α'νοικοδόμησε πλίνθοισι ὀπτῇσι, *lateritio opere muniit.* C'est le véritable sens de ce passage, et M. Wesseling s'en est bien apperçu. Α'νοικοδομεῖν signifie aussi *boucher avec un ouvrage de maçonnerie*, mais non en cet endroit, puisqu'on voit par le paragraphe CXCI, qu'on pouvoit passer par les portes. Il se prend en ce dernier sens dans l'Oraison de Lycurgue contre Léocrates, τὴν (*a*) θύραν ἀνοικοδομήσαντες, *ayant maçonné la porte*; et il est inutile d'y faire aucun changement, comme le vouloit feu (*b*) M. Taylor. Je me suis apperçu depuis que feu M. Reiske étoit de même avis que moi. Voyez *Orator. Græc.* vol. IV, page 227.

(448) §. CLXXXVI. *Un pont.* Diodore de Sicile (*c*) prétend que ce pont avoit cinq stades de long. Mais comme Strabon (*d*) assure que l'Euphrates n'avoit qu'un stade de large, M. Rollin (*e*) en conclut que le pont ne pouvoit avoir cinq stades. Il peut se faire que l'Euphrates n'eût ordinairement qu'un stade de large, mais dans les temps de crue, il devoit en avoir davantage. La longueur du pont répondoit sans

(*a*) Orationes duæ, una Demosthenis contrà Midiam, altera Lycurgi contrà Leocratem; Cantabrigiæ, *in*-8. pag. 242.

(*b*) Ibid. pag. 341.

(*c*) Diodor. Sicul. lib. II, §. VIII, tom. I, pag. 121.

(*d*) Strab. lib. XVI, pag. 1073, A.

(*e*) Histoire Ancienne, tom. I, pag. 336, note.

doute à la largeur du fleuve dans le temps de son débordement. C'est à quoi n'a pas fait attention M. Rollin. Le Mançanarès, qui baigne une des extrémités de Madrid, n'est qu'un ruisseau; mais comme dans les crues d'eau, il se déborde et couvre toutes les campagnes, Philippe II fit bâtir dessus un pont qui a 1,100 pas de longueur. En évaluant les stades sur le pied de 51 toises, on aura 255 toises. Le pont de Westminster en a 205, sur un peu plus de 7 de large, et le Pont-Neuf 144. Au reste, ce pont étoit bien éloigné de la perfection des nôtres. Il ne consistoit qu'en plusieurs gros piliers de pierre, bâtis de distance en distance et sans arches, puisqu'on y mettoit des pièces de bois pour passer d'un pilier à l'autre.

(449) §. CLXXXVI. *Lorsqu'on eut fait passer dans le lac.* Corneille de Pauw lit : ὡς δὲ τὸ, τε ὀρυχθὲν λίμνη πλήρης ἐγεγόνεε, au lieu de ὡς δὲ τὸ, τε ὀρυχθὲν λίμνη πλήρης ἐγεγόνεε qui se trouve dans toutes les éditions. « Lorsque ce qui fut » creusé pour le marais, lorsque l'égout du marais, c'est-à- » dire, le lac destiné à recevoir les eaux de l'Euphrates dans » le temps de ses crues ». Cette correction me paroît certaine, ainsi qu'à M. Wesseling.

(450) §. CLXXXVII. *Vient à manquer d'argent.* Il y a dans le grec : ἢν σπανίσῃ. Le verbe σπανίζω est fort usité chez les Attiques dans le sens d'ἀπορέω, *indigeo*. On en trouve mille exemples parmi les Poètes et les Auteurs de prose. Je me contente de celui-ci d'Aristophanes.

Ἀλλ' εἰ σπανίζεις, τἀργυρίου μοι τὸν τόκον
ἀπόδος γε.

« Si vous manquez, c'est-à-dire, si vous ne pouvez pas » payer le principal, rendez du moins l'intérêt.

*ARISTOPH. Nub. 1285.*

(451) §. CLXXXVII. *Cette infraction lui seroit funeste.* Ὀυ γὰρ ἄμεινον, *non enim id melius.* Cette expression est une formule comminatoire fort usitée chez les Anciens, par la-

quelle ils annonçoient que les Dieux vengeroient telle ou telle infraction. Ils disoient aussi en pareil cas, τῷ Θεῷ μελήσει, *Deo curæ erit.* Voyez la Retraite des Dix-Mille, livre v, chap. III, §. XIII, page 272.

(452) §. CLXXXVII. *Les tombeaux des morts.* Ce paragraphe finit par ces mots : *telle fut, à ce qu'on dit, cette Reine.* J'ai cru devoir les retrancher, pour ne point faire languir la narration.

(453) §. CLXXXVIII. *Le Grand Roi.* C'étoit le nom que les Grecs donnoient aux Rois de Perse. Les Auteurs sont pleins de cette expression. Nous appelons encore aujourd'hui l'Empereur de Constantinople le Grand-Seigneur.

(454) §. CLXXXVIII. *Le Roi n'en boit point d'autre.* Eustathe en fait la remarque dans ses (*a*) Commentaires sur Denys le Périégète, et sur l'Odyssée d'Homère (*b*), aussi bien qu'Athénée (*c*) et plusieurs autres Auteurs.

Strabon (*d*) nomme l'Eulée au lieu du Choaspes. Il a raison, parce que cette rivière est la même que le Choaspes. Il se trompe cependant, parce qu'il avoit distingué un peu plus (*e*) haut l'Eulée de cette rivière. Mais voyez la Table Géographique, où je prouve que le Choaspes n'est point différent de l'Eulée.

Denys le Périégète (*f*) s'est mépris en faisant venir cette rivière des Indes, ἕλκων Ἰνδὸν ὕδωρ. Il est clair qu'il la confond avec le Choes ou Choaspes, qui se jette dans le Sinde.

(455) §. CLXXXIX. *Sur les bords du Gyndes.* M. de Voltaire (*g*) fait dire à Hérodote que Cyrus partagea le fleuve

(*a*) Dionys. Perieget. vers. 1073, pag. 184..
(*b*) Eustath. in Odyss. IV, pag. 1499, lin. 62.
(*c*) Athen. Deipnosoph. lib. II, cap. VI, pag. 45, B.
(*d*) Strab. lib. XV, sub finem, pag. 1068, C.
(*e*) Id. lib. XV, pag. 1059, C.
(*f*) Dionys. Perieget. vers. 1074.
(*g*) Questions sur l'Encyclopédie, troisième partie, pag. 5, art. BABEL.

de l'Inde en trois cent soixante canaux, qui tous ont leur embouchure dans la mer Caspiène. Il ajoute ensuite : « que » diriez-vous de Mézerai, s'il nous avoit raconté que Char- » lemagne partagea le Rhin en trois cent soixante canaux » qui tombent dans la Méditerranée ». Réflexion sensée ; mais heureusement elle ne porte point sur notre Historien, qui dit bien clairement que ce fleuve va se perdre dans le Tigre, lequel se jette dans la mer Erythrée. Le golfe Persique portoit ce nom. Il y a loin de là à la mer Caspiène. On ne fera point à l'Auteur de cette critique l'injustice de lui reprocher d'avoir écrit l'*Inde* pour le *Gyndes*. Ce peut être une faute d'impression. Le paragraphe CCII de notre Auteur a donné occasion à la méprise de M. de Voltaire. Hérodote y dit que l'Araxes coule des monts Matianiens, de même que le Gyndes, que Cyrus partagea en trois cent soixante canaux, et que de-là il se jette dans la mer Caspiène. M. de Voltaire a appliqué au Gyndes ce qu'Hérodote avoit dit de l'Araxes.

*Voyez* sur l'Araxes le paragraphe CCII, note 497; et surtout notre Table Géographique.

(456) §. CLXXXIX. *Le pays des Darnéens.* J'ai suivi la correction de Chytræus, d'Henri Etienne, et de Cellarius. Un manuscrit du Docteur Askew lui est quelque peu favorable. *Voyez* la note de M. Wesseling.

(457) §. CLXXXIX. *Le fit entièrement disparoître.* Il y a dans le grec, συμψήσας, que Suidas (*a*) traduit συντρίψας, *vexans, conterens.* Cet Auteur a transcrit en cet endroit le passage entier d'Hérodote. Henri Etienne me paroît l'avoir très-bien rendu dans son Trésor de la Langue Grecque, lorsqu'il dit : *fluvius aliquem vel aliquid συμψᾷν dicitur, cum ipsum absorbens ex conspectu hominum subducit : ita ut non magis appareat quàm aliquod ἐκμαγεῖον ἐν ψάμμῳ συμψηθείσῃ καὶ συγχυθείσῃ*, « de façon qu'il ne paroît pas

(*a*) Suidas, voc. Συμψήσας.

» plus qu'une empreinte tracée sur le sable, après qu'on l'a » mêlé et applani ».

(458) §. CLXXXIX. *Indigné de l'insulte.* Je crois ce portrait de Cyrus un peu chargé. On connoît la haine que portoient les Grecs aux Perses, depuis que ceux-ci étoient venus envahir leur pays. Je pense que Cyrus étoit trop raisonnable pour faire couper le Gyndes par un pareil motif. Mais ce qui étoit arrivé au cheval sacré lui fit craindre un pareil sort pour son armée, et l'obligea à partager ce fleuve en un grand nombre de bras, afin de le rendre guéable. C'étoit l'usage de ce siècle. On en a vu un exemple plus haut, §. LXXV, sur lequel on peut consulter la note 210.

Il est impossible à un homme, quelque judicieux qu'il soit, d'être toujours en garde contre les préjugés nationaux, que l'on a sucés pour ainsi dire avec le lait, et qui se sont fortifiés par l'éducation, et par tout ce que l'on a vu, et par tout ce que l'on a entendu. On n'est plus alors surpris de voir Hérodote tenir au sujet de Cyrus le même langage que le commun des Grecs. Mais que penser de Sénèque, Romain de naissance et philosophe de profession, lorsqu'on le voit adopter, sans aucun examen, le récit de notre Historien : *hic* (*a*) (*Cambyses*) *iratus fuit genti, et ignotæ, et immeritæ, sensuræ tamen : Cyrus flumini.* Il rapporte ensuite l'histoire du Gyndes partagé en 360 canaux.

(459) §. CLXXXIX. *De chaque côté de la rivière.* Dans toutes les éditions que j'ai vues, une virgule placée après ἑκατὸν change le sens de la phrase, qui signifie alors que Cyrus ne fit creuser en tout que cent quatre-vingts canaux; mais comme Hérodote en compte trois cent soixante quelques lignes plus bas, de même qu'au paragraphe CCII, et liv. V, §. LII, il est clair qu'il faut effacer cette virgule, et la mettre après τῦ Γύνδεω.

(460) §. CXCI. *Ses plus mauvaises troupes.* Hérodote dit,

(*a*) Seneca de Ira, lib. III, cap. XXI, tom. I, pag. 128.

*la partie inutile de son armée.* Je crois qu'il entend par cette expression, les troupes les moins bonnes, les moins aguerries, les moins expérimentées. Il se sert plus bas, §. CCXI du même terme : λειφθέντος δὲ τοῦ ἀχρηΐου, *ayant laissé dans le camp les troupes inutiles*, et l'explique, §. CCVII, *la partie la plus mauvaise de l'armée*, τῆς στρατιῆς τὸ φλαυρότατον. Il peut se faire cependant que ce fussent les vivandiers, les esclaves, et tous ceux qui n'étoient pas propres à porter les armes. Le passage suivant de Xénophon me porte à le croire. Τὸν (*a*) ἀγοραῖον ὄχλον ἰδόντες καὶ τὸν τῶν θεραπόντων, καὶ τὸν τῶν ἀνδραπόδων, οἰηθέντες ὄφελός τι αὐτῶν εἶναι, ἀπεστρέφοντο. « S'étant imaginé que les vivandiers, les » serviteurs et les esclaves qu'ils voyoient dans le camp » étoient de bonnes troupes (quelque chose d'utile), ils se » retirèrent ».

Le passage suivant d'Appien lève, à mon avis, la difficulté. Cet Historien raconte que les Pétiliens assiégés par Annon, se voyant pressés par la faim, chassèrent de leur ville ceux qui n'étoient pas propres aux combats (*b*), τοὺς ἀχρείους σφῶν ἐς μάχας ἐξέβαλον. L'on voit encore par ce passage qu'il faut sous-entendre dans Hérodote ἐς μάχας. Nous disons à-peu-près de même, les bouches inutiles.

(461) §. CXCI. *S'étoient tellement retirées.* Il y avoit dans le grec: ὑπονενοστηκότος ἀνδρειῶς, ce qui ne faisoit aucun sens. Gronovius et M. Wesseling ont parfaitement corrigé d'après un manuscrit de Florence, un autre du Docteur Askew, du troisième siècle; et un troisième de la Bibliothèque des Bénédictins de S. Remi de Rheims, du quatorzième siècle, ὑπονενοστηκότος ἀνδρὶ ὡς, ce qui fait un sens très-raisonnable. Il est vrai qu'auparavant on faisoit rapporter ἀνδρειῶς à ἐσήιεσαν, mais cela étoit contre toutes les règles. M. Borheck a adopté cette correction dans son édition.

(*a*) Xenoph. Hellenic. lib. VI, cap. II, §. XII, pag. 373.
(*b*) Appian. Bell. Annibal. pag. 571.

(462) §. CXCI. *Dans un filet.* Julius Pollux (*a*) donne au mot κύρτη la signification de *cage*, et même il cite Hérodote. Hésychius lui donne la même signification; mais comme ce dernier Auteur explique κυρτεὺς par ἁλιεὺς, *pêcheur*, il s'ensuit que κύρτη peut très-bien signifier *une nasse*, *un filet.*

(463) §. CXCI. *N'en avoient aucune connoissance.* Ceux qui (*b*) occupoient la citadelle n'apprirent qu'au point du jour la prise de la ville, et cela est vraisemblable. Mais on ne peut croire, comme le rapporte Aristote, que le troisième jour (*c*) on ignoroit encore dans quelques quartiers, que la ville étoit prise.

(464) §. CXCI. *Célébroient..... une fête.* Xénophon (*d*) dit la même chose qu'Hérodote, et tous deux s'accordent parfaitement avec l'Ecriture. M. Rollin s'est attaché à faire sentir cette conformité de l'Histoire sacrée avec la profane. On peut le consulter (*e*).

(465) §. CXCI. *Pour la première fois.* Cette ville fut prise une seconde fois par Darius. *Voyez* liv. III, §. CLIX.

(466) §. CXCII. *La Babylonie, fait,* &c. Eustathe fait la même remarque dans ses Commentaires sur Denys le Périégète (*f*).

(467) §. CXCII. *Tritantæchmès.* On trouve ce nom écrit de la même manière, liv. VII, §. LXXXII, aussi-bien que par Eustathe dans ses Commentaires sur Homère (*g*).

(468) §. CXCII. *L'artabe est une mesure.* La médimne attique contenoit 24 chénices attiques, ou 96 septiers, la

(*a*) Julius Pollux, Onomastic. lib. X, cap. XXXVI, Segm. CLX, tom. II, pag. 1346.

(*b*) Xenophont. Cyripæd. lib. VII, cap. V, §. XII, pag. 441.

(*c*) Aristot. Politic. lib. III, pag 341, A.

(*d*) Xenophont. Cyripæd. lib. VII, cap. V, §. VII, &c. pag. 436, &c.

(*e*) Histoire Ancienne, tom. I, pag. 444 et suiv.

(*f*) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 1005, pag. 175, col. 1, lin. 17.

(*g*) Eustath. ad Homeri Iliad. Υ, pag. 1206, lin. 17.

chénice 4 septiers, lè septier 2 cotyles; ainsi l'artabe étoit de 27 chénices ou 108 septiers.

(469) §. CXCII. *Chiens Indiens.* Les chiens Indiens étoient très-renommés. La plupart des Anciens (*a*) les croyoient engendrés d'une chienne et d'un tigre. Les Indiens prétendent, dit (*b*) Pline, d'après Aristote, que les chiennes conçoivent des tigres, et par cette raison, ils les attachent dans les forêts lorsqu'elles sont en chaleur. Ils pensent que la première et la seconde race sont très-féroces; enfin ils élèvent la troisième.

Je croirois plutôt que le tigre dévoreroit la chienne; aussi Aristote (*c*) remarque-t-il que le tigre les dévore, à moins qu'il ne soit fort enflammé. Ajoutez ce que dit Jul. Pollux, lib. V, Segm. 43, pag. 498 et 499.

(470) §. CXCIII. *Non pas comme le Nil.* L'Euphrates se déborde, mais ses inondations ne répandent pas la fertilité comme celles du Nil. *Limum autem* (*d*) *non invehunt Euphrates Tigrisque, sicut in Ægypto Nilus.* Aussi la Reine Nitocris avoit-elle fait creuser un lac d'une vaste étendue pour empêcher le dégât qu'auroient pu faire les trop grandes crues de ce fleuve. La machine dont on se servoit pour répandre les eaux du fleuve dans les campagnes, s'appeloit κηλώνειον, en latin *tolleno*. C'est, je crois, cette espèce de bascule dont on se sert encore en quelques-unes de nos provinces pour puiser l'eau des puits et la répandre ensuite dans des auges immenses où l'on abreuve le bétail. Il est encore parlé de cette machine livre VI, §. CXIX.

(471) §. CXCIII. *Deux cents fois autant.* Hérodote assure

---

(*a*) Aristot. Histor. Animal. lib. VIII, cap. XXVIII, pag. 920, B. Ælian. Hist. Animal. lib. VIII, cap. I, pag. 445.

(*b*) Plin. Hist. Natur. lib. VIII, cap. XL, tom. I, pag. 464, lin. 21.

(*c*) Aristot. loco superiùs laudato.

(*d*) Plin. Hist. Natural. lib. XVIII, cap. XVII, tom. II, pag. 120, lin. 31.

que les terres de la Babylonie portent deux cents fois pour un, et trois cents pour un dans les années de fertilité. Strabon (*a*) remarque qu'il n'y a point de pays plus fertile en orge, qu'il y rapporte jusqu'à trois cents pour un. Un boisseau de froment a produit à M. Duhamel, dans des terres qui ne sont pas de la première bonté, jusqu'à quatre-vingts boisseaux. On sait encore qu'un grain de froment a produit quelquefois quatre-vingts épis, ce qui fait beaucoup plus que trois cents pour un. Qu'étoit-il donc nécessaire (*b*) de blâmer Hérodote d'avoir avancé un fait qui se vérifie dans des terres qui ne sont pas aussi bonnes que celles de la Babylonie? Hérodote n'étoit certainement ni un de Jussieu, ni un Von Linné, mais il ne falloit que des observations très-légères pour s'assurer de ce fait, et il avoit été dans le pays.

Dans la Babylonie, dit Pline (*c*), on coupe deux fois le bled en herbe, et la troisième fois on y met le bétail, autrement il ne viendroit qu'en herbe. Dans les endroits où le terrein est le plus maigre, il rapporte cinquante fois pour un, et cent fois lorsqu'on se donne des soins. Ils ne sont pas considérables, et ne consistent qu'à arroser copieusement les terres. M. Niebuhr assure que le durra rend en quelques cantons de l'Arabie jusqu'à cinquante pour un (*d*); et que plusieurs personnes lui ont dit que dans les montagnes ce grain produisoit cent cinquante, et même deux cents, et dans le Téhama quelquefois jusqu'à quatre cents; que dans ce dernier pays le durra, après avoir été coupé, repousse, mûrit, et donne une seconde, et même une troisième récolte.

Le Docteur Shaw assure (*e*) que « quelques grains de

---

(*a*) Strab. lib. XVI, pag. 1077, D.

(*b*) Questions sur l'Encyclopédie, quatrième partie, pag. 313.

(*c*) Plin. loco superiùs laudato, pag. 122, lin. 8.

(*d*) Description de l'Arabie par M. Niebuhr, pag. 135.

(*e*) Voyage de Shaw en Barbarie, &c. tom. I, pag. 285, et de l'original Anglois, pag. 220.

» froment qu'il avoit apportés de Murwaany en Barbarie, » ayant été semés à Oxford, avoient porté jusqu'à cinquante » tuyaux. Muzeratty, le dernier Calife de la province de » l'ouest, apporta à Alger, pendant le séjour qu'y fit le » Docteur Shaw, une plante qui avoit quatre-vingts tuyaux, » et assura qu'à l'occasion d'une contestation survenue au » sujet de la fertilité de l'Egypte et de la Barbarie, l'Emir » Hadge avoit envoyé au Bacha du Grand Caire une plante » qui en avoit produit six vingts. Ces tuyaux ont quelquefois » même deux épis, et chacun de ces épis en renferme souvent » plusieurs autres; ce qui cause une très-grande augmen- » tation ».

(472) §. CXCIII. *Et de sésame.* « Le sésame est ce que » nous appelons la jugéoline ou jugioline. C'est une herbe » ou plante qui vient de graine. Sa tige est semblable à celle » du millet, mais plus haute et plus grosse; ses feuilles sont » rouges, et sa fleur verte et couleur d'herbe; sa graine est » renfermée dans de petites capsules, comme celle du pavot. » Il amaigrit la terre, parce qu'il a beaucoup plus de racines » que le millet. Cette graine vient des Indes. On en tire une » huile visqueuse (*a*), bonne à brûler et à manger. Diosco- » rides dit (*b*) que les Egyptiens se servent de cette huile ».

BELLANGER.

(473) §. CXCIII. *De la même manière.* Il y a dans le grec: *ils les cultivent dans le reste de même que les figuiers.* Hérodote ayant dit plus haut qu'il ne croissoit point de figuier dans la Babylonie, il est évident qu'il ne faut point entendre; *de même que les Babyloniens cultivent les figuiers*, mais *de même que nous cultivons les figuiers.* J'ai cru devoir l'exprimer pour me rendre plus clair. Saumaise (*c*) a fort bien vu qu'il falloit joindre τά τι ἄλλα avec θεραπεύουσι.

(*a*) Plin. tom. II, lib. XVIII, cap. X, pag. 111, lin. 24.
(*b*) Dioscor. lib. II, cap. CXXI.
(*c*) Salmas. in Solini Polyhistor. pag. 938, col. 1, C.

M. Wesseling a suivi son exemple. Je lis ensuite avec le même : τούτων τὸν καρπὸν περιδέουσι τῇσι βαλανηφόροισι τῶν φοινίκων, ἵνα πεπαίνῃ τέ σφι ὁ ψὴν κ. τ. λ. On trouve aussi τούτων τὸν καρπὸν dans le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi. Le savant M. Valckenaer a fait aussi la même correction, qui est certaine. Je doute qu'on en puisse dire autant de celle qu'il a faite sur (*a*) Zénobius : ἐνδυόμενον εἰς τοὺς σφῆνας τὸ θηρίδιον στερεοῖ τούτους καὶ πεπαίνει : il corrige εἰς τοὺς ὀλύνθους. Cela me paroît trop éloigné. Je lis avec beaucoup moins de changement : εἰς τοὺς φήληκας avec l'Auteur de l'*Etymologicum Magnum*, au mot Ανηρίναστος.

(474) §. CXCIII. *Car il se forme*. Théophraste dit le contraire, et le savant Saumaise (*b*) s'appuyant de son témoignage, prétend que les fleurs seules du palmier mâle font sur le fruit du palmier femelle le même effet que le moucheron du figuier sauvage opère à l'égard du figuier, c'est-à-dire, qu'il fait mûrir le fruit et l'empêche de tomber. Ils se trompent tous les deux.

On n'a pas besoin en (*c*) Arabie d'avoir recours à l'art, pour que les dattes parviennent à maturité; on y voit des forêts entières de palmiers qui portent de très-bons fruits. Prosper Alpin en attribuoit, il est vrai, la cause aux poussières des sommets des palmiers mâles, qui, étant poussées par les vents sur les fleurs des palmiers femelles, portent avec elles, non-seulement la fécondité, mais encore font mûrir le fruit déjà formé. Mais pourquoi les poussières des palmiers mâles n'opèrent-elles point le même effet, ni en Egypte, ni en plusieurs autres endroits de l'Orient ? Il y a grande apparence que cela vient plutôt du sol, qui contient en Arabie des sucs moins grossiers, et plus propres au palmier. Ce que le sol de l'Egypte ne peut donner au palmier,

(*a*) Zenobii Prov. Cent. II, 23, pag. 33.

(*b*) Salmas. in Solini Polyhistor. pag. 938, col. 2, A et B.

(*c*) Pontedera Anthologia, sive de floris Naturâ, Patavii, 1720, *in*-4. Ceci est extrait des chapitres XXXI et XXXII du second Livre.

l'art le lui procure. Comme cet arbre est d'une très-grande utilité, les cultivateurs ont dû rechercher dans ce pays et dans l'Orient toutes les voies possibles pour empêcher le fruit de tomber. Soit donc que le hasard, ou des observations suivies, leur aient appris que les branches fleuries du palmier stérile, insérées dans l'œil du fruit, empêchoient le fruit de tomber, cet usage s'est perpétué en Egypte, et a toujours parfaitement bien réussi. Le suc, rassemblé dans les vaisseaux qui lui sont propres, étant ou plus épais qu'il ne devroit être, ou composé de certaines parties qui peuvent bien développer le fruit et le faire croître, mais jamais le faire parvenir à maturité, on déchire tout à l'entour cet œil, en y insérant la branche fleurie du palmier stérile. Par ce moyen, une partie du suc grossier se dissipe; l'embryon jouit plus librement du soleil et de (*a*) l'air, et parvient à maturité.

On atteint le même but aux environs de Babylone, par le moyen d'un moucheron qui s'introduit dans le fruit du palmier femelle; ce moucheron, en perçant l'œil, fait que les sucs inutiles se dissipent, l'air et le soleil pénètrent plus aisément, atténuent les sucs des utricules, et les perfectionnent : alors le fruit reste sur l'arbre, se nourrit, et parvient à maturité.

En Arabie, le sol étant moins gras, et les sucs moins visqueux et moins épais, la nature seule suffit pour mûrir ce fruit; mais en Egypte et à Babylone, la terre étant grasse, il faut avoir recours à l'art pour atténuer les sucs trop épais qu'elle doit faire passer dans le palmier.

C'est ainsi que M. Pontédéra, qui a professé avec distinction la Botanique à Padoue, explique ce que dit Hérodote. On peut aussi consulter le chapitre 35 du second livre de

(*a*) Théophraste dit la même chose : « Ils donnent [ les moucherons ] un libre accès à l'air extérieur ». Τῷ ἔξωθεν ἀέρι δίοδον διδόασι. De Causis Plantar. lib. II, fol. 147, lin. 12.

son Anthologie, où il prouve très-bien que la caprification du palmier et du figuier n'est point nécessaire par la nature de ces arbres, mais à cause de quelques qualités particulières aux pays où ils croissent.

Malgré ce que je viens de dire, l'autorité de Théophraste sera pour beaucoup de personnes d'un plus grand poids que celle d'Hérodote; mais si l'on fait attention que le premier ne parle que sur le rapport d'autrui, et l'autre en témoin oculaire, je pense qu'on ajoutera moins de foi au Naturaliste qu'à l'Historien; le témoignage de celui-ci étant d'ailleurs appuyé par celui de feu M. Pontédéra, l'un des plus savans Botanistes de l'Europe.

(475) §. CXCIII. *Un moucheron.* Ce nom est bien général en françois; celui d'Hérodote paroît désigner une espèce particulière. Si cet Historien nous eût donné une description de cet insecte, nous saurions probablement à quoi nous en tenir; ceux qui nous ont parlé de cette espèce de caprification du palmier, si j'ose ainsi m'exprimer, ne nous ont pas instruits davantage sur ce moucheron. Hésychius et Julius Pollux se sont trompés, même au point de le prendre pour le fruit du palmier.

Cet insecte est-il le même que celui qui fait mûrir les figues en Grèce? Aristote et Théophraste lui donnent le même nom; mais il y auroit de la témérité à l'assurer, et cela d'autant plus qu'on est dépourvu d'observations.

Quand même on sauroit, à n'en pouvoir douter, que l'insecte du palmier est le même que celui du figuier, on ne le connoîtroit pas mieux. Voici ce qu'en dit Aristote: « On (*a*) trouve dans les figues des figuiers sauvages, un » insecte qu'on appelle psen; ce n'est d'abord qu'un ver, » qui, après avoir brisé sa peau, s'envole: lors donc qu'il » l'a laissée, il s'insinue dans les figues par l'œil qu'il ouvre, » et les empêche de tomber ».

---

(*a*) Aristot. Histor. Animal. lib. V, cap. XXXII, pag. 857, D.

Théophraste n'en dit pas davantage : « Les moucherons (*a*) » (psenes) sortent, comme on l'a dit (*b*), de la figue sau- » vage ; ils naissent des petits grains de la figue : la preuve » en est, dit-on, que lorsque ces insectes sont sortis, on ne » trouve plus de grains dans les figues. La plupart de ces » moucherons laissent en sortant une aile ou un pied. Il y » a une autre espèce de moucherons qu'on appelle (*c*) cen- » trines : ceux-ci sont paresseux comme les bourdons, et » tuent les autres lorsqu'ils entrent dans les figues ; mais » en les tuant ils perdent aussi la vie ».

L'auteur de l'*Etymologicum Magnum* dit (*d*) que ce moucheron ressemble à une espèce de cousin, qu'on appelle empis. Pline se contente (*e*) de copier Théophraste ici comme par-tout ailleurs. M. de Tournefort, qui a vu en Grèce la caprification, s'est borné à nous instruire de cette opération, et ne nous apprend rien au sujet de cet insecte.

M. Pontédéra a remarqué en Italie une espèce particulière de mouches sur les figuiers sauvages ; mais est-elle la même que celle qui opère la caprification en Grèce ; on n'oseroit l'assurer : quoi qu'il en soit, en voici la description ; quelque voyageur curieux pourra la comparer avec l'insecte que l'on remarque en Grèce sur le figuier.

« Ces insectes (*f*) approchent pour la figure de la petite » mouche du vin ; mais ils sont noirs et un peu plus grands ; » ils ont la tête plus petite que les mouches, à proportion

(*a*) Theophrast. Histor. Plantar. lib. II, fol. 23, in aversâ parte, lin. 23.

(*b*) Id. ibid. lin. 11 ; mais en cet endroit il appelle ces moucherons Σῆτες.

(*c*) Je lis *κεντρινάς* au lieu de *κεντινάς*, et c'est ainsi que les appelle Pline.

(*d*) Etymologic. Magn. voc. *Ἀνηρίναστος*.

(*e*) Plin. Hist. Natural. lib. XVII, cap. XXVII, tom. II, pag. 89, lin. 26.

(*f*) Pontedera, Anthologia, sive de floris Naturâ, lib. II, cap. XXXIV, pag. 174 et 175.

» du

» du reste du corps, d'un noir tirant sur le jaune, avec deux » antennes articulées, noires et très-longues; leur bouche » est comme celle de la guêpe, sans trompe; la tête tient » au corps par un col étroit, comme parmi les guêpes; » leur dos est d'un noir brillant, aux côtés sont quatre ailes, » dont les deux plus grandes sont étroites à leur naissance, » et s'élargissent peu à peu vers leurs sommets; cet insecte » les tient droites lorsqu'il marche ou lorsqu'il s'arrête; les » deux autres commencent un peu plus loin que les grandes, » et couvrent le bas du dos; ils ont sous la poitrine six » pieds composés de plusieurs articulations, plus longs que » ceux des mouches; le thorax se rétrécit ensuite; la partie » inférieure du tronc commence où il se rétrécit; il s'élargit » ensuite, et va après cela en diminuant jusqu'à l'extré- » mité d'où sort, dans les femelles, le tuyau de l'utérus. Le » ventre est composé de plusieurs anneaux, tels qu'on en » voit dans les guêpes : aussi ces insectes me paroissent-ils » approcher beaucoup par la figure des guêpes et autres » animalcules de cette espèce et des mouches, par la ma- » nière de naître et de se nourrir; mais ils sont fort éloignés » des moucherons. Aussi-tôt que les figues font voir leur » œil entr'ouvert, les femelles s'y insinuent, et alongeant » le tuyau de l'utérus, elles déposent leurs œufs dans les » grains; il y naît un vermisseau qui, devenu nymphe, » est immobile et dur, a le corps oblong, la tête et le dos » jaunes, et le reste blanc d'abord, et ensuite noir; l'in- » secte sort après avoir percé son nid; ses ailes ne sont pas » encore la plupart du temps développées; il change aussi- » tôt de peau, en commençant par la tête; il paroît alors » blond; mais bientôt après, il devient noir en séchant : » il se tourne de côté et d'autre en se dépouillant, et » comme il est mouillé, il s'emplit de la poussière des » sommets dont tout l'intérieur de la figue est plein. Lors- » qu'il est sorti de la figue, et qu'il a séché cette poussière » au soleil, il s'en débarrasse de cette manière-ci : il s'appuie

» sur les quatre pieds de devant, et avec les deux de derrière, il se nettoie l'abdomen, le bas du dos et les ailes, » en frottant à plusieurs reprises ces parties avec les pieds; » se tenant ensuite en équilibre sur les quatre pieds de derrière, il se nettoie avec les deux de devant la tête, le dos, » et les antennes ».

(476) §. CXCIII. *Des figuiers sauvages.* Cette manière de faire mûrir les figues s'appelle caprification. Pline la (*a*) décrit très-bien d'après Théophraste. *Caprificus vocatur è silvestri genere ficus nunquàm maturescens, sed quod ipsa non habet, aliis tribuens : quoniam est naturalis causarum transitus, atque è putrescentibus identidem generatur aliquid. Ergo culices parit : hi fraudati alimento in matre, putri ejus tabe, ad cognatam volant : morsuque ficorum crebro, hoc est, avidiore pastu aperientes ora earum, atque ita penetrantes, intùs solem primo secum inducunt, cerealesque auras immittunt foribus adapertis. Mox lacteum humorem, hoc est, infantiam pomi, absumunt : quod fit et sponte. Ideòque ficetis caprificus præmittitur ad rationem venti, ut flatus evolantes in ficus ferat. Indè repertum, ut illatæ quoque aliundè, et inter se colligatæ injicerentur fico : quod in macro solo et aquilonio non desideratur : quoniam sponte arescunt loci situ, rimisque eadem, quæ culicum opera, causa perficit ( necnon ubi multus pulvis : quod evenit maximè frequenti via apposita; namque et pulveri vis siccandi, succumque lactis absorbendi : ) quæ ratio, pulvere et caprificatione hoc quoque præstat, ne decidant, absumpto humore tenero, et cum quadam fragilitate ponderoso.*

Comme la caprification n'est connue que d'un très-petit nombre de personnes, on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici ce qu'en dit M. de Tournefort, qui en parle

(*a*) Plin. Histor. Natur. lib. xv, cap. xix, tom. 1, pag. 747, lin. 2.

en témoin oculaire, et qui entre encore dans de plus grands détails que Pline.

« On (*a*) cultive, dit-il, dans la plupart des îles de » l'Archipel deux sortes de figuiers : la première espèce » s'appelle *ornos*, du grec littéral *erinos*, figuier sauvage, » ou le *caprificus* des Latins; la seconde espèce est le figuier » domestique : le sauvage porte trois sortes de fruits, *for-* » *nites*, *cratitires*, *orni*, absolument nécessaires pour faire » mûrir ceux des figuiers domestiques.

» Ceux qu'on appelle *fornites* paroissent dans le mois » d'août, et durent jusqu'en novembre sans mûrir; il s'y » engendre de petits vers, d'où sortent certains mouche- » rons que l'on ne voit voltiger qu'autour de ces arbres : » dans les mois d'octobre et de novembre, ces moucherons » piquent d'eux-mêmes les seconds fruits des mêmes pieds » de figuiers; ces fruits, que l'on nomme *cratitires*, ne se » montrent qu'à la fin de septembre, et les *fornites* tombent » peu après la sortie de leurs moucherons. Les *cratitires*, » au contraire, restent sur l'arbre jusqu'au mois de mai, » et renferment les œufs que les moucherons des *fornites* » y ont déposés en les piquant. Dans le mois de mai, la » troisième espèce de fruit commence à pousser sur les » mêmes pieds de figuiers sauvages qui ont produit les deux » autres : ce fruit est beaucoup plus gros, et se nomme » *orni*; lorsqu'il est parvenu à une certaine grosseur, et que » son œil commence à s'entr'ouvrir, il est piqué dans cette » partie par les moucherons des *cratitires*, qui se trouvent » en état de passer d'un fruit à l'autre pour y déposer leurs » œufs.

» Il arrive quelquefois que les moucherons des *cratitires* » tardent à sortir dans certains quartiers, tandis que les *orni* » de ces mêmes quartiers sont disposés à les recevoir : on » est obligé dans ce cas-là d'aller chercher les *cratitires*

(*a*) Tournefort, Voyage du Levant, Lettre VIII, pag. 358.

» dans un autre quartier, et de les ficher à l'extrémité des » branches des figuiers dont les *orni* sont en bonne disposition, afin que les moucherons les piquent : si l'on manque » ce temps, les *orni* tombent, et les moucherons des *cratitires* s'envolent. Il n'y a que les paysans appliqués à la » culture des figuiers, qui connoissent les momens, pour » ainsi dire, auxquels il faut y pourvoir, et pour cela ils » observent avec soin l'œil de la figue. Non-seulement » cette partie marque le temps où les piqueurs doivent » sortir, mais aussi celui où la figue doit être piquée avec » succès ; si l'œil est trop dur et trop serré, le moucheron » n'y sauroit déposer ses œufs, et la figue tombe quand cet » œil est trop ouvert.

» Ces trois sortes de fruits ne sont pas bons à manger ; » ils sont destinés à faire mûrir les fruits des figuiers domestiques. Voici l'usage qu'on en fait : pendant les mois » de juin et de juillet, les paysans prennent les *orni* dans » le temps que leurs moucherons sont prêts à sortir, et les » vont porter tous enfilés dans des fétus sur les figuiers » domestiques ; si l'on manque ce temps favorable, les *orni* » tombent, et les fruits du figuier domestique ne mûrissant » pas, tombent aussi dans peu de temps. Les paysans connoissent si bien ces précieux momens, que tous les matins, » en faisant leur revue, ils ne transportent sur les figuiers » domestiques que les *orni* bien conditionnés, autrement ils » perdroient leur récolte. Il est vrai qu'ils ont encore une » ressource, quoique légère ; c'est de répandre sur les figuiers » domestiques l'ascolimbros (*a*), plante très-commune dans » les îles, et dans les fruits de laquelle il se trouve des » moucherons propres à piquer ; peut-être que ce sont les » moucherons des *orni* qui vont picorer sur les fleurs de » cette plante : enfin les paysans ménagent si bien les *orni*,

(*a*) C'est sans doute le nom que donnent à cette plante les Grecs Modernes ; les Anciens l'appeloient Σκόλυμος. C'est le Scolymus Chrysanthemos Caspar. Bauhin, Pin.

» que leurs moucherons font mûrir les fruits du figuier » domestique dans l'espace de quarante jours ».

(477) §. cxciv. *De peaux*. La plupart des anciens peuples se servoient de bateaux d'osier ou de saules revêtus de peaux. *Timæus (a) historicus à Britannia introrsus sex dierum navigatione abesse dicit insulam Mictim, in qua candidum plumbum proveniat: ad eam Britannus vitilibus navigiis corio circumsutis navigare.*

Primum (b) cana salix, madefacto vimine, parvam
Texitur in puppim; cæsoque inducta juvenco,
Vectoris patiens, tumidum superenatat amnem.
Sic Venetus stagnante Pado, fusoque Britannus
Navigat Oceano: sic cum tenet omnia Nilus,
Conseritur bibula Memphitis cymba papyro.

Mais je ne vois pas que les bateaux de ces nations fussent arrondis comme ceux des Arméniens.

(478) §. cxciv. *De vin de palmier*. Je lis avec Valla, φοινικηΐου οἴνου. En effet, mille auteurs et Hérodote lui-même parlent du vin de palmier, et il n'est fait mention nulle part de tonneaux de bois de palmier. M. Wesseling est aussi de cet avis. *Voyez* sur le vin de palmier, liv. III, §. xx, note 35.

(479) §. cxcv. *Ils s'enveloppent*. Je lis περιβαλλόμενοι.... ἔχουσι, qui est la leçon de toutes les éditions et de tous les manuscrits, si l'on excepte celui du Docteur Askew, et celui de Florence, auquel Gronovius a donné la préférence; mais M. Wesseling a rétabli avec raison l'ancienne leçon.

(480) §. cxcv. *A celle des Béotiens*. La chaussure (c) des Béotiens étoit de bois et une espèce de cothurne; on l'appeloit τὰ κρουπέζια, ce qui leur avoit fait donner le nom de croupézophores. M. Goguet (d) prétend, au contraire,

(a) Plin. Hist. Natur. lib. IV, cap. XVI, tom. I, pag. 223, lin. 9.
(b) Lucani Pharsal. lib. IV, vers. 131.
(c) Jul. Pollux, lib. VII, cap. XXII, Segment. 87, pag. 749.
(d) De l'Origine des Loix, tom. III, pag. 185.

que la chaussure des Babyloniens consistoit en une simple semelle fort mince et fort légère. Il s'appuie d'un passage de Strabon, page 1082 A, où cet auteur dit, en parlant de la chaussure de ces peuples, *ὑπόδημα ἐμβάδι ὅμοιον*. Il est clair que M. Goguet n'a pas connu les Embades. S'il eût consulté Julius Pollux, *lib. VII*, *segm. 85*, il auroit vu qu'ils ressembloient à un petit cothurne : *Τὴν ἰδέαν κοθόρνοις ταπεινοῖς ἔοικε.*

(481) §. CXCV. *Ils laissent croître leurs cheveux.* Il est fort peu important de savoir si les Babyloniens portoient leurs cheveux courts, ou s'ils les laissoient croître; mais il est singulier que Strabon (*a*) contredise formellement Hérodote en cet endroit, quoiqu'il ne fasse que le copier.

(482) §. CXCV. *Ou un Aigle.* Les Rois en Grèce portoient au haut de leur bâton ou sceptre la figure d'un oiseau et souvent celle d'un aigle.

Ἦρχον (*b*) (ὄρνιθες) δ' οὕτω σφόδρα τὴν ἀρχὴν, ὥστ' εἴ τις καὶ βασιλεύοι
Ἐν ταῖς πόλεσιν τῶν Ἑλλήνων, Ἀγαμέμνων, ἢ Μενέλαος,
Ἐπὶ τῶν σκήπτρων ἐκάθητ' ὄρνις, μετέχων ὅ τι δωροδοκοίη.

« Les oiseaux obtinrent un si grand empire, que si dans » les villes des Grecs, un Agamemnon ou un *Ménélas* ré» gnoit, un oiseau, perché au haut de son sceptre, avoit » part aux présens qu'il recevoit ».

Les Rois de l'Asie avoient aussi cet usage, comme on peut l'inférer d'un vers de la même pièce d'Aristophanes (*c*). Lorsque Priam paroissoit sur la scène dans une tragédie, on voyoit sur son sceptre un oiseau; l'aigle reposoit toujours sur le sceptre de Jupiter, suivant la remarque du même (*d*) Aristophanes, qui s'accorde en cela avec

(*a*) Strab. lib. XVI, pag. 1082, A.
(*b*) Aristoph. Aves. vers. 508.
(*c*) Id. ibid. vers. 512.
(*d*) Id. ibid. vers. 514.

tous les autres auteurs, et principalement avec (*a*) Pindare :

> Εὕ-
> δει δ' ἀνὰ σκάπτῳ Διὸς αἰετὸς, ὠ-
> κεῖαν πτέρυγ' ἀμφοτέρω-
> θεν χαλάξαις,
> Ἀρχὸς οἰωνῶν.

« L'aigle, le roi des oiseaux, abaisse ses ailes rapides, et » s'endort sur le sceptre de Jupiter ».

(483) §. CXCVI. *Ceux qui avoient*, &c. Je lis avec M. Valckenaer ἂν ἂν, au lieu de ὡς ἂν. *Voyez* la note de ce Savant.

(484) §. CXCVI. *Un crieur public.* Hérodote omet une circonstance qui me paroît importante, pour faire voir que ces ventes se passoient avec décence : elles se faisoient sous les yeux du magistrat, et le tribunal chargé (*b*) de la connoissance de l'adultère, prenoit soin de marier les filles. Trois (*c*) hommes respectables par leur vertu, et qu'on avoit mis à la tête de leurs tribus, conduisoient les filles nubiles au lieu de l'assemblée, et les vendoient par la voix du crieur public.

(485) §. CXCVI. *Une femme qui leur*, &c. J'ai suivi la correction de M. Reiske. *Voyez* la note de M. Wesseling.

Peu après, on lit dans le texte ὡς γὰρ δὴ οἱ ἐξέλθοι ὁ κήρυξ. Personne n'a voulu nous apprendre ce que signifioit cet οἱ. M. Wyttenbach, qui croit avec raison que le texte est corrompu, soupçonne (*d*) qu'il faut corriger ὡς γὰρ διεξέλθοι ὁ κήρυξ. *Quum enim ad finem pervenisset, negotium finiisset vendendarum formosissimarum præco. Quum præco venditione formosissimas permeasset.* J'ai aussi suivi ce sens dans ma première édition.

(*a*) Pindar. Pyth. Od. I, vers. 10.
(*b*) Strab. lib. XVI, pag. 1081, C; et 1082, A.
(*c*) Id. ibid.
(*d*) Selecta Principum Historicorum, pag. 354.

(486) §. CXCVI. *Cette loi si sagement établie.* « Si la » coutume de marier les filles nubiles au plus offrant, étoit » particulière aux Babyloniens, celle d'acheter la personne » qu'on vouloit épouser, et de donner une somme à son » père pour l'obtenir de lui, étoit plus générale. Elle se » pratiquoit et chez les Grecs, et chez les Troyens et leurs » alliés, et même parmi les Dieux; car les Grecs, parti- » culièrement les Poètes, supposoient que ce qui se prati- » quoit chez eux étoit aussi en usage parmi les (*a*) Dieux. » Agamemnon avoit eu de Clytemnestre sa femme, un » fils nommé Orestes, et quatre filles, Laodicé, Chrysothé- » mis, Iphigénie et Electre : *voyez* le Scholiaste d'Homère » sur le vers 7 du livre I de l'Iliade. Il offre de donner en » mariage à Achilles une de ses filles, ἀνάεδνον, *gratis*, et » sans exiger de lui aucune somme : liv. IX, vers 145, » Iphidamas avoit donné beaucoup pour épouser sa femme : » liv. XIII, vers 366, Othryonée étoit venu au secours de » Troie, et promettoit de repousser et de chasser les assié- » geans, à condition que Priam lui donneroit en mariage, » *gratis*, ἀνάεδνον, Cassandre sa fille : liv. XVI, vers 178 » et 190, Boros avoit donné à Pélée une grosse somme » pour obtenir de lui Polydora sa fille, πόρων ἀπερείσια ἕδνα : » liv. XXII, vers 472, Hector, pour avoir Andromaque, » avoit donné beaucoup à Eétion, père de cette belle. Odys- » sée, liv. VII, vers 318, &c. Vulcain avoit donné beau- » coup à Jupiter pour épouser Vénus sa fille; elle lui devint » infidelle, il la surprit avec Mars, l'enveloppa avec son » amant dans des filets, et ne voulut point les lâcher que » Jupiter ne lui eût rendu tout ce qu'il avoit donné pour » l'obtenir de lui ».

BELLANGER.

Si l'on veut avoir de plus justes idées de cet usage, on fera bien de consulter ma note sur le septième livre de la Retraite des Dix-Mille, tom. II, pag. 200.

---

(*a*) Iliad. lib. IX, vers. 146 et 288.

(487) §. cxcvi. *Ne subsiste plus.* Strabon parle du même usage, sans observer qu'il ne subsistoit plus de son temps. *Voyez* liv. xvi, page 1082, A.

(488) §. cxcvi. *Ne prostitue ses filles.* Henri Etienne prétendoit qu'il y avoit ici un dérangement dans le texte, et qu'il falloit lire : *cette coutume étoit sagement établie, pour prévenir les insultes qu'on auroit pu faire à leurs filles, et pour empêcher qu'on ne les emmenât dans une autre ville ; mais elle n'a point subsisté jusqu'à nous.*

Je pense avec M. Wesseling, que le texte est bien tel qu'il est : si on le réformoit, comme le souhaitoit Henri Etienne, cela contrediroit manifestement ce que venoit de dire un peu plus haut notre Historien; qu'il étoit aussi permis à ceux d'un autre bourg d'acheter des filles s'ils le vouloient. Les pauvres, à Babylone, aimoient mieux prostituer leurs filles, de même que les Lydiens (*a*), et en retirer du profit, que de les vendre dans un autre pays, et peut-être à un ennemi qui auroit pu les maltraiter.

(489) §. cxcvii. *Ils transportent les malades.* Strabon (*b*) dit de même : « ils exposent les malades dans les carrefours, » et s'informent des passans s'ils savent quelque remède à » la maladie. Il ne se trouve personne assez méchant pour » refuser ses avis, s'il en a de salutaires à donner ».

On peut remarquer ici les commencemens encore grossiers de la médecine.

Syrianus prétend que la médecine (*c*) a commencé en Egypte, par ceux qui ayant eu quelque partie du corps affectée d'un mal, avoient écrit les remèdes qui les avoient soulagés.

(490) §. cxcviii. *Pour se purifier.* Il y a grande apparence que le Législateur, qui avoit prescrit ces purifica-

---

(*a*) Herodot. lib. i, §. xciv.

(*b*) Strab. lib. xvi, pag. 1082, A.

(*c*) Syrian. in Commentariis ad Hermogenem, pag. 17.

tions, avoit voulu donner une haute idée de la chasteté, dans un climat où il est si difficile de la pratiquer. Si ce fut son intention, on ne peut que la louer. Je n'en estime pas moins la réponse de Théano, femme de Pythagore, à quelqu'un qui lui demandoit combien (*a*) il falloit de temps à une femme qui se levoit d'auprès d'un homme pour être pure; elle l'est sur-le-champ, répondit-elle, si c'est son mari, et jamais si c'est un autre homme.

(491) §. CXCIX. *Les Babyloniens*, &c. Si cette coutume choque les mœurs, elle heurte encore plus nos usages. Ce n'est point cependant une raison d'accuser Hérodote de n'avoir débité qu'un conte. Cet Auteur, qui avoit été à Babylone, en avoit été témoin oculaire. Un siècle et demi auparavant, Jérémie en avoit parlé, et depuis, Strabon, aussi fidèle Historien que Géographe exact, en fait mention. Est-on en droit après cela de venir, plus de deux mille ans après, révoquer en doute un fait qui paroît si bien attesté? Mais entrons dans quelques détails.

J'ai fait observer (*b*) dans le cours de ces notes, que les temples des anciens n'étoient pas comme les nôtres. On y voyoit des cours, des bocages, des pièces d'eau, quelquefois des terreins cultivés et destinés à l'entretien des Prêtres, et enfin le temple proprement dit, où les Prêtres seuls avoient le droit d'entrer. Le tout étoit fermé d'une muraille, et s'appeloit τὸ ἱερὸν, *le lieu sacré*. Le bocage se nommoit ἄλσος; la pièce de terre, τέμενος, et le temple proprement dit, ναός. C'étoit dans ce terrein près du temple, dans le τέμενος, que les femmes attendoient à Babylone qu'on vînt les solliciter. Les Prêtres, qui n'admettoient point les hommes dans le temple proprement dit, n'y auroient pas souffert les femmes. Hérodote dit qu'elles se tenoient assises, ἐν τεμένει Ἀφροδίτης, dans la pièce de terre qui faisoit partie

(*a*) Diogen. Laert. in Pythagor. lib. VIII, Segm. XLIII, pag. 523.
(*b*) Voyez ci-dessus, note 430 et ailleurs.

du lieu consacré à Vénus. Strabon s'exprime (*a*) de même, τῦ τεμένους ἀπαγαγὼν, *l'ayant emmenée hors de la pièce de terre.*

Cela me conduit à une objection de M. de Voltaire. « Certes (*b*), dit-il, ce devoit être une belle fête et une » belle dévotion, que de voir accourir dans une église, des » marchands de chameaux, de chevaux, &c. et les voir des» cendre de leurs montures pour coucher devant l'autel, » avec les principales Dames de la ville ».

1°. J'ai prouvé par Hérodote, que les femmes n'attendoient pas dans le temple proprement dit. 2°. Notre Historien avoit prévenu l'objection de M. de Voltaire, en assurant que les étrangers emmenoient hors du lieu sacré, ἔξω τῦ ἱρῦ, les femmes qui leur plaisoient. Strabon (*c*) assure la même chose : συγγίνεται ἄπωθεν τῦ τεμένους ἀπαγαγῶν. « Il » a commerce avec elle, après l'avoir emmenée loin de la » pièce de terre consacrée ».

« Mais, continue (*d*) M. de Voltaire, une telle infamie » peut-elle être dans le caractère d'un peuple policé ? Est-il » possible que les Magistrats d'une des plus grandes villes » du monde aient établi une telle police ? que les maris » aient consenti à prostituer leurs femmes ? Ce qui n'est pas » dans la nature n'est jamais vrai ».

Cette coutume honteuse s'établit, suivant toutes les apparences, dans un siècle où les Babyloniens n'étoient pas encore policés. Elle devint dans la suite un point de religion. Les Magistrats, superstitieux alors comme le simple peuple, auroient cru faire un crime en voulant l'abolir, et les moins crédules d'entr'eux étoient sans doute retenus par la crainte de la multitude.

---

(*a*) Strab. lib. XVI, pag. 1081, C.
(*b*) Voltaire, Philosophie de l'Histoire, pag. 63.
(*c*) Strab. lib. XVI, pag. 1081, C.
(*d*) Voltaire, Philosophie de l'Histoire, pag. 63.

M. de Voltaire insiste ensuite (*a*) sur la jalousie des Orientaux; mais je lui répondrai ce qu'il dit lui-même dans ses Questions sur l'Encyclopédie, article *Brachmane*, que la superstition allie tous les contraires.

Jérémie parle clairement de cet usage dans la Lettre qu'il écrit aux Juifs qui devoient être emmenés captifs à Babylone. *Mulieres* (*b*) *autem circumdatæ funibus in viis sedent succendentes ossa olivarum. Cum autem aliqua ex ipsis attracta ab aliquo transeunte dormierit cum eo, proximæ suæ exprobrat quod ea non sit digna habita, sicut ipsa, neque funis ejus diruptus sit.*

Par ces femmes environnées de cordes, on peut entendre celles qui, comme le raconte Hérodote, se tenoient assises dans les allées du lieu sacré, fermées par des cordages; ou peut-être le Prophète vouloit-il dire que ces femmes avoient la tête ceinte de cordes, comme l'assurent Hérodote et Strabon (*c*).

Quoi qu'il en soit, je ne vois pas de fait mieux établi, et dont on ait moins sujet de douter. Faisons abstraction que Jérémie fut un Prophète; ne l'envisageons que comme un Auteur profane. Son témoignage ne peut paroître suspect. Il parle d'un usage connu de son temps; il en parle à des gens qui alloient en être témoins, et qui, s'il eût été faux, auroient pu lui donner un démenti formel, et perdre toute la confiance qu'ils avoient en lui, confiance qu'il avoit un si grand intérêt de conserver.

Jérémie a écrit un siècle et demi avant Hérodote; ils ont habité tous deux des pays fort éloignés l'un de l'autre; ils ont été élevés dans des principes différens; ils ont eu une manière de penser et une religion bien opposées. Jérémie a écrit en hébreu, Hérodote en grec : ce dernier n'a pu

---

(*a*) Questions sur l'Encyclopédie, art. BABEL.

(*b*) Baruch. cap. VI, vers. 42 et 43.

(*c*) Strab. lib. XVI, pag. 1081, C.

avoir connoissance des écrits de l'autre; 1°. parce qu'il ignoroit la langue dans laquelle Jérémie a écrit; 2°. parce que, si tant est qu'il ait eu connoissance de la nation Juive, il ne présumoit pas qu'un petit peuple esclave eût quelque chose qui pût piquer sa curiosité; 3°. parce que cette Lettre, écrite uniquement pour les captifs, n'étoit pas de nature à transpirer; et cependant le Prophète et l'Historien s'accordent tous deux sur cette coutume infâme.

Si ces preuves ne paroissent pas suffisantes, à quel autre fait pourra-t-on donner sa croyance, à moins qu'on n'en ait été soi-même témoin?

On peut ajouter à ce que je viens de dire, qu'il y avoit des coutumes à-peu-près semblables dans d'autres villes. Les femmes (*a*) mariées et les filles se prostituoient à Héliopolis en Phénicie, en l'honneur de Vénus. Constantin abolit cet usage qui subsistoit encore de son temps. Socrates entre dans de plus grands détails. « Je ne sais (*b*), dit-il, » quel Législateur ont eu dès le commencement les Héliopolitains, ni quelles étoient ses mœurs; mais on peut » les connoître par celles de la ville. Une loi du pays or- » donne la communauté des femmes, ce qui rend le sort des » enfans douteux, et empêche de distinguer les pères, et à » qui ces enfans appartiennent. Ils prostituoient leurs filles » aux étrangers qui passoient dans leur pays. Constantin » abolit cette coutume qui subsistoit depuis les temps les » plus reculés..... Il détruisit pareillement le temple de » Vénus qu'on voyoit à Aphaques, près du Liban, où se » commettoient de pareils désordres ».

On peut aussi consulter la note suivante, où l'on trouvera un autre exemple de cette coutume, tiré de Valère Maxime.

Cette note étoit faite depuis très-long-temps, lorsqu'il

(*a*) Euseb. Vita Constantini. lib. III, cap. LVIII, pag. 613.

(*b*) Socrat. Histor. Ecclesiast. lib. I, cap. XVIII, tom II, pag. 48.

m'est tombé entre les mains une Dissertation sur les Attributs de Vénus, par M. l'Abbé de la Chau. Cet Auteur, voulant sans doute faire sa cour à M. de Voltaire, n'a pas manqué d'attaquer le récit d'Hérodote, d'une manière malhonnête pour ceux qui sont de l'avis de cet Historien. On lui passeroit volontiers le ton imposant et présomptueux avec lequel il décide, s'il donnoit du moins quelque raison plausible de son opinion. On ose avancer qu'il n'en apporte aucune; à moins qu'on ne veuille mettre de ce nombre la fable des Propœtides, qui se prostituèrent les premières, dit Ovide, par un effet de la colère de Vénus. J'admire la sagacité de M. de la Chau, qui oppose judicieusement la Fable à l'Histoire, et qui donne sérieusement à un Poëte qui a écrit de propos délibéré sur la Mythologie de son pays, la préférence sur des Historiens graves et sensés, qui ont fait mille recherches pour s'instruire de la vérité.

(492) §. CXCIX. *La Déesse Mylitta.* Mylitta ou Mylidath est un terme chaldaïque, que Scaliger interprète par *genitrix*, qui est une épithète de Vénus. Hésychius l'avoit en vue en rendant Μυλήταν par ces mots : τὴν Οὐρανίαν Ἀσσύριοι. « Les Assyriens donnent le nom de Myleta à Vénus » Céleste ». Son temple s'appeloit Succoth Bénoth, le temple de Vénus, ou plutôt les tentes des filles (*a*), à cause de l'usage qui s'y observoit. Succoth signifie *tente*, *maison*. S. Eucher, Évêque de Lyon, s'exprime ainsi sur le quatrième livre des Rois, chapitre XXVI : *Viri Babylonii fecerunt Succoth, id est, tabernacula Benoth. Et melius, ni fallor, faceret interpres, si Succoth latinè in tabernacula verteret, et nomen idoli Benoth absolutè poneret.*

*Voyez* Thom. Reinesius de Punicâ linguâ, cap. VIII, §. XXVIII, page 35.

Sicca Veneria, éloignée de cent vingt milles, ou environ, de Carthage, étoit une colonie Phénicienne. Or, il est très-

(*a*) Selden, de Dis Syris, Syntagm. II, cap. VII, pag. 254.

vraisemblable que les Phéniciens avoient reçu le culte de cette Vénus des Babyloniens. Non-seulement on disoit Succoth, mais encore Siccoth, terme fort approchant de Sicca. Ainsi Sicca Veneria signifioit les tentes de Vénus. Il y avoit dans cette ville un temple de cette Déesse, dans lequel on observoit les mêmes usages que dans celui de Mylitta à Babylone. *Siccæ (a) enim fanum est Veneris in quod se matronæ conferebant, atque indè procedentes ad quæstum; dotes corporis injuriâ contrahebant, honesta nimirùm tam inhonesto vinculo conjugia junctura.*

C'est probablement ce temple qui avoit donné le nom à la ville.

(493) §. CXCIX. *Quelque modique que soit la somme.* Τὸ δὲ ἀργύριον, μέγαθός ἐστι ὅσον ὦν. On lit dans un msst de la Bibliothèque du Roi, τὸ ἀργύριον μέγαθός ἐστι ὁσονῶν, qui est un ionisme, pour ὁσονοῦν, *quantulùmcumque.* Hérodote s'est exprimé de même, liv. II, §. XXII : εἰ τοίνυν ἐχιόνιζε εἰ καὶ ὁσονῶν ταύτην τὴν χώρην, *s'il neigeoit même un tant soit peu dans ce pays*, &c.

(494) §. CXCIX. *En quelques endroits de l'île de Cypre.* Athénée (*b*) dit que les habitans de l'île de Cypre consacroient leurs filles au métier de courtisanes. On peut aussi consulter ce que Meursius (*c*) a rapporté des habitans d'Amathonte et de Paphos.

(495) §. CC. *Les font sécher au soleil*, &c. Arrien (*d*) parle de certains peuples d'Asie appelés Ichthyophages, qui mangeoient cruds les poissons les plus tendres, et qui de même que ces tribus de Babyloniens, faisoient sécher au soleil les plus durs, les réduisoient en farine, et en faisoient du pain ou des gâteaux.

---

(*a*) Valer. Maxim. lib. II, cap. VI, §. XV, pag. 181.
(*b*) Athen. Deipnosoph. lib. XII, pag. 516, B.
(*c*) Cypr. lib. I, cap. VIII et XV.
(*d*) Arrian. Indic. cap. XXIX, pag. 609, sect. XI et XII.

(496) §. CCI. *Qu'ils sont Scythes.* Arrien (*a*) prétend que les Massagètes étoient Scythes de nation. « Diodore de Sicile » avance la même chose. Cyrus, dit-il (*b*), fit une expédi- » tion en Scythie. La Reine des Scythes le battit, le fit pri- » sonnier, et le fit attacher et élever à un pieu ».

(497) §. CCII. *Il a quarante embouchures.* Ce que notre Historien rapporte de l'Araxes convient en grande partie au Volga, qui se jette dans la mer Caspiène par plusieurs embouchures qui renferment des îles considérables. Mais ce fleuve ne vient point et ne peut venir des monts Matianiens. Hérodote n'en parle de la sorte que parce qu'y ayant deux Araxes, qui se jetoient dans la mer Caspiène, il les a confondus l'un avec l'autre, quoique leurs embouchures soient environ à sept degrés l'une de l'autre. M. de Sainte-Croix, qui tient un rang distingué parmi les Savans du premier ordre, pense qu'il n'y a qu'un seul Araxes, qui prend sa source au mont Abos et se jette dans la mer Caspiène au 39ᵉ degré de latitude, vis-à-vis la petite île de Kur. Pour rendre sa proposition plus vraisemblable, ce savant suppose que (*c*) les Massagètes avoient fait des incursions jusques sur ses bords, et que ce fut pour les repousser que Cyrus donna cette bataille où il perdit la vie. Mais malheureusement pour cette supposition, le récit d'Hérodote y est absolument contraire. Il paroît que Cyrus, enivré de ses succès, voulut joindre le pays des Massagètes à ses autres Etats. Ce pays étoit au-delà de l'Araxes ou Volga; et ce fut dans ce pays que se donna la bataille où périt le fondateur de la monarchie Perse. Si la bataille s'étoit donnée sur les bords de l'Araxes Arménien, pourquoi les Massagètes auroient-ils abandonné, après leur victoire, un pays excellent, dont personne n'étoit

(*a*) Arrian. de Expeditione Alexandri, lib. IV, cap. XVI, pag. 299; sect. VI, pag. 300; sect. XI et XII, cap. XVII; sect. II, VII, et passim.

(*b*) Diodor. Sicul. lib. II, §. XLIV, tom. I, pag. 156.

(*c*) Mémoire sur le cours de l'Araxes et du Cyrus, pag. 109.

n'étoit en état de leur disputer la possession? Pourquoi seroient-ils rentrés dans leurs anciennes limites? c'est ce qu'on n'expliquera jamais. En supposant deux Araxes qu'Hérodote a confondus, tout devient clair. Ce n'est que par méprise que notre Historien donne le nom d'Araxes au fleuve Européen : il s'appeloit Rha. Ce nom, qui approche beaucoup d'Aras ou Eras, sous lequel étoit connu le fleuve d'Arménie, a occasionné l'erreur. M. de Sainte-Croix a développé avec beaucoup d'érudition et de sagacité le cours de l'Araxes Arménien et du Cyrus, dans un Mémoire lu en 1789 à l'Académie des Belles-Lettres. Il a été inséré dans l'ouvrage intitulé : *Mémoires Historiques et Géographiques sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspiène*, in-4°. On fera bien de lire cet excellent ouvrage. *Voyez* notre Table Géographique au mot ARAXES.

(498) §. CCII. *Par un canal propre.* La propreté de ce canal est par opposition aux trente-neuf autres, dont les eaux passent par des lieux marécageux pour se rendre à la mer.

(499) §. CCII. *Avec l'autre.* Hérodote ne distinguoit que deux mers, la Caspiène et l'Atlantide ou Océan, dont la Méditerranée faisoit, selon lui, partie. La mer Caspiène n'a aucune communication avec l'Océan septentrional, comme l'avoient cru Strabon (*a*), Pomponius Méla (*b*), Pline (*c*), Denys le Périegète (*d*), &c. Nos Voyageurs modernes ont mis hors de doute la remarque d'Hérodote. Ptolémée (*e*) assure, au rapport d'Eustathe, qu'on peut en faire le tour à pied, ce qui s'accorde, ajoute cet Archevêque, avec ce qu'en

(*a*) Strab. lib. XI, pag. 773, A.

(*b*) Pompon. Mela, lib. III, cap. V, tom. I, pag. 266.

(*c*) Plin. Histor. Natur. lib. VI, cap. XIII, tom. I, pag. 310, lin. 9.

(*d*) Dionys. Perieget. Orbis Descriptio, vers. 48 et seq. pag. 10; et vers. 719 et seq. pag. 128.

(*e*) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 48, pag. 11, col. 2. Confer. pag. 128, col. 1.

dit Hérodote. Aristote (*a*) et Diodore de Sicile (*b*) sont de même sentiment. *Voyez* sur-tout la Dissertation de M. Bonamy dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres (*c*).

(500) §. CCIII. *A autant de longueur*, &c. Suivant les cartes insérées dans la Géographie de Ptolémée, la longueur de la mer Caspiène est d'occident en orient. Isaac Vossius (*d*) et Cellarius (*e*) ont été de ce sentiment. Ce dernier assure qu'Hérodote a déterminé sa longueur d'orient en occident, et sa largeur, du midi au nord; mais on ne trouve rien de pareil dans cet Auteur. Les découvertes faites par les ordres du Czar Pierre le Grand, nous ont appris que la plus grande longueur de cette mer va du midi au nord. On peut voir la carte détaillée qu'en a donnée M. Delisle en 1724.

(501) §. CCVI. *Regarde-nous tranquillement régner sur les nôtres.* Tous les Traducteurs en langue vulgaire ont suivi la traduction latine qui est vicieuse. *Et nos sine* finium *quorum sumus principes esse :* καὶ ἡμέας ἀνέχευ ὁρέων ἄρχοντας τῶν περ ἄρχομεν. Ils ont cru que ὁρεων étoit pour ὅυρων, *finium.* Ils se sont trompés; ὁρέων est le participe d'ὁρέω que les Ioniens disent pour ὁράω, *video.* Ce tour de phrase ὁρέων ἀνέχευ est fort commun dans Hérodote et ailleurs. Dans le même livre, §. LXXX : οὐκ ἀνέχεται τὴν ἰδέην αὐτῆς ὁρέων; *il ne peut en supporter la vue*, en parlant du cheval, qui est effrayé à la vue du chameau. Liv. II, §. XXXVII, κυάμους οἱ ἱρέες οὐδὲ ὁρέοντες ἀνέχονται; *les Prêtres n'osent pas même regarder les fèves.* George, Archevêque de Corinthe, avoit averti que les Ioniens disoient ὁρέω pour ὁράω.

---

(*a*) Aristot. Meteorologic. lib. II, cap. I, pag. 550, C.

(*b*) Diodor. Sicul. lib. XVIII, §. V, tom. II, pag. 261.

(*c*) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXV, Hist. pag. 43 et suiv.

(*d*) Isaaci Vossii Observationes ad Pomponium Melam, lib. III, cap. V, pag. 799, lin. ultimâ.

(*e*) Notitia Orbis antiqui, tom. II, pag. 674, §. III.

(502) §. CCVIII. *De ces deux avis opposés, &c.* J'ai suivi le sentiment de M. Wesseling, qui m'a paru très-vraisemblable. *Voyez* sa note.

(503) §. CCVIII. *Suivant la convention.* Il y a dans le grec : *comme elle l'avoit d'abord promis.* Κατὰ se prend chez les Ioniens pour καθὰ. Nous en verrons dans la suite plusieurs autres exemples.

(504) §. CCVIII. *Cyrus déclara son fils, &c.* Quand les Rois (*a*) de Perse partoient pour quelque expédition, ils avoient coutume de nommer leur successeur, afin de prévenir les troubles qui n'auroient pas manqué d'arriver, s'ils fussent venus à mourir sans l'avoir fait.

(505) §. CCIX. *Ne manquez pas.... de me représenter votre fils.* « Καὶ ποίεε ὅκως, ἐπεὰν ἐγὼ τάδε καταστρεψάμενος ἔλθω ἐκεῖ, » ὥς μοι καταστήσῃς τὸν παῖδα ἐς ἔλεγχον. Il est clair que ὡς » n'est qu'une répétition inutile de ὅκως, et qu'il faut de » toute nécessité supprimer l'une ou l'autre de ces deux » particules. Je changerois volontiers la seconde en σῶν. Σῶν » μοι καταστήσῃς τὸν παῖδα. Thucydides, qui affecte souvent » d'imiter Hérodote, dit, liv. III, §. XXXIV : ὥστε, ἢν μηδὲν » ἀρέσκον λέγῃ, πάλιν αὐτὸν καταστήσειν ἐς τὸ τεῖχος σῶν καὶ ὑγιᾶ. » C'est à-peu-près dans le même sens, que Sophocles a dit, » Œdip. Col. vers. 909.

» Οὐ γάρ ποτ' ἔξει τῆσδε τῆς χώρας, πρὶν ἂν
» Κείνας ἐναργεῖς δεῦρ' ἐμοὶ στήσῃς ἄγων.

» On pourroit encore lire dans un sens un peu différent, » mais non moins vraisemblable.... Καταστρεψάμενος, ἔλθω » ἐκεῖ σῶς, ἐμοὶ καταστήσῃς τὸν παῖδα. Cette correction signi- » fieroit : *Quand je serai retourné sain et sauf*; comme » la première signifie : *Faites en sorte de me représenter,* » *quand je serai de retour, votre fils sain et sauf.* Dans le » livre III, §. CXXIV, vous trouverez ὁ δὲ ἠπείλησε, ἢν σῶς

(*a*) Scaliger. Prolegomen. de Emendat. Tempor. Brisson, de Regno Pers. 1, 9.

ainsi : ὁ μὲν δὴ Φερακόλας οὕτω διαδοὺς ᾗ ἐτάχθη, ἐυθὺς ἐπημελεῖτο τῶν εἰς τὴν ἐξέλασιν ὅκως ὡς κάλλιστα ἕκαστα ἕξει. Peut-être aussi Hérodote a-t-il mis la particule ὡς, parce que κατηγήσῃς auroit été trop éloigné de la particule ὅκως, dont il étoit régi.

(506) §. ccxi. *Les Perses survinrent.* Strabon (*a*) prétend que Cyrus se servit contre les Saces de la ruse qu'il employa contre les Massagètes. Ce Géographe a suivi le récit de Ctésias. *Voyez* l'extrait de son Histoire de Perse, par Photius, §. iii.

(507) §. ccxii. *Par l'appas.* Il y a dans le grec, δελέατι. Thom. Gale ayant trouvé dans un manuscrit du Collège d'Eaton δηλώσας, voudroit qu'on lût δηλήσας; mais dans ce verbe, le moyen est seul en usage. Valckenaer.

(508) §. ccxii. *Le tiers de mon armée.* Il y a dans le grec : τριτημορίδι τῦ στρατῦ κατυβρίσας. Ὑβρίζω se trouve souvent avec le datif, mais καθυβρίζω est extrêmement rare avec ce régime. En voici cependant un exemple que me fournit Sophocles (*b*) : τοῖς σοῖς ἄχεσιν καθυβρίζων, *insultant à votre douleur.*

(509) §. ccxii. *Souverain maître.* Δεσπότης. Le titre de despote se donnoit indistinctement à tous les Dieux. *Voyez* liv. vii, §. v, note 11, où j'ai relevé une méprise du P. Brumoi. Cependant il étoit particulier au Soleil, qui

voquoient sous (*a*) ce nom dans leurs prières : ὦ δέσποτα Ἥλιε, καὶ Θεοὶ πάντες, οἱ τὴν ζωὴν τοῖς ἀνθρώποις δόντες : « ô » Soleil, souverain Maître, et vous, Dieux, qui avez donné » la vie aux hommes ». *Voyez* la Dissertation de Gisbert Cuper sur Harpocrate, pag. 113.

(510) §. CCXII. *Oui, je t'assouvirai de sang.* ἦ μήν σε ἐγὼ καὶ ἄπληστον ἐόντα, αἵματος χορέσω. Cette expression ἦ μὴν a été remarquée par le Gr. Etymologique, pag. 416, lig. 48. Sylburge s'est trompé en croyant que ce passage regardoit celui du §. CCXIV.

(511) §. CCXIV. *On raconte diversement.* Xénophon (*b*) fait mourir ce Prince tranquillement dans son lit. Il paroît que c'étoit aussi le sentiment de Strabon, qui assure qu'on montroit son (*c*) tombeau à Pasargades. Lucien (*d*) dit qu'il mourut âgé de plus de cent ans, de chagrin de ce que son fils Cambyses avoit fait mourir la plupart de ses amis.

M. Rollin a adopté le récit de Xénophon. « Quelle (*e*) » apparence, dit-il, qu'un Prince si expérimenté dans la » guerre, et plus recommandable encore par sa prudence que » par son courage, eût donné ainsi dans des embûches qu'une » femme lui auroit préparées » ?

Ce reproche est fondé sur le récit de Justin. Hérodote ne parle point d'embûches, et il paroît par sa narration, que la victoire fut bien disputée, et que ce ne fut qu'après un combat opiniâtre, qu'elle se déclara pour les Massagètes. Mais voici une autre raison assez plausible que j'oppose à M. Rollin :

Ce qu'Hérodote raconte de Cyrus, il le tenoit des plus savans d'entre les Perses. Il seroit bien étonnant que peu de temps après la mort de ce Prince, ils eussent dit à

(*a*) Porphyr. de Abstinentia ab esu Animal. lib. IV, §. X, pag. 329.
(*b*) Xenoph. Cyripæd. lib. VIII, cap. VII, pag. 551.
(*c*) Strab. lib. XV, pag. 1061, B.
(*d*) Lucian. de Macrob. §. XIV, tom. III, pag. 217 et 218.
(*e*) Histoire Ancienne, tom. I, pag. 486, ligne dernière.

Hérodote qu'il avoit été tué dans le pays des Massagètes, et que son corps étoit demeuré au pouvoir des ennemis, si cela n'eût pas été vrai, et s'ils eussent eu son corps dans leur pays. On ne seroit pas surpris qu'ils eussent exagéré les exploits du fondateur de leur monarchie, pour qui ils avoient une singulière vénération; mais comment se persuader qu'ils eussent débité un conte peu avantageux à sa mémoire? A l'égard de la conséquence qu'on pourroit tirer de ce qu'on montroit le tombeau de ce Prince à Pasargades, comme le dit Strabon, on peut faire la même réponse que fait Denys d'Halicarnasse à ceux qui objectoient les tombeaux d'Enée, qu'on voyoit en différens pays. Cet habile Historien (*a*) remarque que, quoique les corps des Héros ne soient qu'en un endroit, plusieurs peuples leur ont érigé des tombeaux en reconnoissance des bienfaits qu'ils en avoient reçus, sur-tout s'il restoit encore quelques-uns de leurs descendans.

Il peut se faire cependant que les Massagètes aient rendu le corps de Cyrus, ou que les Perses aient trouvé le moyen de l'enlever. Car on ne peut guère se refuser au témoignage d'Arrien, qui dit qu'à Pasargades (*b*), dans le parc royal de Cyrus, on avoit élevé une plate-forme de pierre, sur laquelle étoit un bâtiment aussi de pierre, avec une porte si étroite, qu'un homme de taille moyenne avoit de la peine à y entrer : que le pavé de ce bâtiment étoit couvert de tapis d'ouvrage babylonien : que sur ce tapis étoit un lit dont les pieds étoient d'or massif, et les couvertures de pourpre. Sur ce lit étoit le cercueil d'or où reposoit le corps de Cyrus. Près de l'endroit où l'on montoit à ce sépulcre, il y avoit un petit bâtiment destiné aux Mages à qui on avoit confié la garde du corps de Cyrus. Le fils succédoit à son père dans cet emploi. On leur donnoit par jour un mouton, et une

(*a*) Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. lib. I, cap. LIV, pag. 43.
(*b*) Arriani Expedit. Alex. lib. VI, §. XXIX, pag. 470 et seq.

certaine portion de vin et de farine; et tous les mois on leur amenoit un cheval qu'ils sacrifioient en l'honneur de ce Prince. Sur son tombeau on lisoit en langue et en caractères Perses, cette inscription : « Homme, je suis Cyrus, fils » de Cambyses; j'ai acquis l'Empire aux Perses, et j'ai régné » sur l'Asie : ne sois donc pas jaloux de mon monument ».

(512) §. CCXV. *S'habillent comme les Scythes.* Strabon raconte (*a*) qu'ils s'habillent d'écorces d'arbres, parce qu'ils n'ont point de bétail. C'étoit sans doute la pellicule qui est sous l'écorce, dont ils faisoient un tissu. Casaubon fait une note sur cet endroit, où il rapporte le passage d'Hérodote, mais pour y faire un changement. Au lieu de ὁμοίην τῇ Σκυθικῇ, il voudroit qu'on lût τῇ Σηρικῇ, *semblable aux habits des Sères*, au lieu de *semblable aux habits des Scythes*. Il n'apporte aucune raison de ce changement. Mais indépendamment que cette leçon n'est autorisée d'aucun manuscrit, peut-on s'imaginer qu'Hérodote eût entrepris de faire connoître aux Grecs l'habillement des Massagètes qu'ils connoissoient peu, par sa conformité avec celui des Sères qu'ils connoissoient encore moins?

Les Massagètes passoient aussi pour Scythes. Diodore de Sicile dit, en parlant des Scythes : « Cette nation (*b*) s'ac» crut beaucoup, et a eu de grands hommes pour Rois ». Les Saces, les Massagètes et les Arimaspes en font partie; et au paragraphe suivant, le même Auteur nomme la Reine qui battit Cyrus, la Reine des Scythes.

(513) §. CCXV. *Des Sagares.* La sagare est une hache à deux tranchans. Les Amazones se servoient de cette sorte d'arme (*c*).

(514) §. CCXVI. *Elles sont communes entr'eux.* Ἐπὶ κοινὰ χρέωνται. Il faut lire χρέονται avec le manuscrit *A* de la Biblio-

(*a*) Strab. lib. XI, pag. 781, B.
(*b*) Diodor. Sicul. lib. II, §. XLIII, tom. I, pag. 155.
(*c*) Xenoph. Ἀναβασ. lib. IV, cap. IV, §. X, pag. 215.

thèque du Roi. George, Archevêque de Corinthe, remarque dans son Traité des Dialectes, que les Ioniens disoient ἐχρέοντο pour ἐχράοντο. Si les femmes sont communes parmi ces peuples, pourquoi se marient-ils, et pourquoi chaque Massagète n'épouse-t-il qu'une seule femme ? l'absurdité de cette coutume m'avoit d'abord fait imaginer que ces mots πάντησι δὲ ἐπὶ κοινὰ χρέονται devoient s'interpréter, *mais ils les voient en public*, et je m'autorisois du passage suivant de Synésius, où εἰς κοινὰ signifie *en public*. Γέγονεν (a) ἀνάγκη τῷ γραμματείῳ τὸ λοίδορον εἰς κοινὸν ἅπασιν ἀναγνωσθῆναι. « Ce » fut une nécessité de lire en public et devant tout le monde » ce libelle diffamatoire ». Mais quelque absurde que paroisse cette coutume, Hérodote n'a pas dit autre chose, comme le fait voir ce qui suit : τῆς γὰρ ἐπιθυμήσει γυναικὸς Μασσαγέτης ἀνήρ...... μίσγεται ἀδεῶς ; « Le Massagète voit sans » crainte la femme qu'il desire ». Strabon l'entend de la même manière. « Chacun, dit-il (b), épouse une seule » femme ; mais ils font publiquement usage de celles des » autres. Celui qui veut satisfaire ses desirs avec une autre » femme, suspend son carquois à son chariot, et la voit » sans se cacher ». D'ailleurs ἐπὶ κοινὰ, ou plutôt ἐπίκοινα en un seul mot, comme on le trouve écrit dans le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, se prend toujours en ce sens dans Hérodote. *Voyez* liv. IV, §. CIV, CLXXVI, CLXXX, &c. Théopompe (c) raconte dans le XLIII[e] livre de son Histoire, que la communauté des femmes étoit établie par une loi chez les Tyrrhéniens.

« M. Coray auroit desiré que j'eusse traduit : *Ils épousent » chacun une femme, et la voient en public.* Il faut, dit ce » Savant, lire ἐπὶ κοινοῦ, ou du moins prendre ἐπὶ κοινὰ dans » le sens de ἐπὶ κοινοῦ, comme il paroît par ce qui suit : τῆς » γὰρ ἐπιθυμήσει.... μίσγεται ἀδεῶς ».

(a) Synesii Epist. LXVII, pag. 244. *Voyez* aussi pag. 227.
(b) Strab. lib. XI, pag. 780, D ; pag. 781, A.
(c) Athen. lib. XII, pag. 517, D.

1°. Je n'aime pas à faire de changement dans le texte, à moins que la leçon qu'il présente ne soit vicieuse. Ainsi il faut laisser subsister ἐπὶ κοινα.

2°. Si ἐπὶ κοινά peut signifier *en public*, on peut assurer qu'il signifie plus souvent *en commun*. Aux exemples que j'ai déjà cités, on peut joindre celui-ci de Procope (*a*): νόμον ἔγραψεν ἐπὶ κοινὰ ταῖς γυναιξὶ μίγνυσθαι Πέρσας. « Il ordonna par une loi que les femmes chez les Perses fussent » en commun ».

3°. Chez les Massagètes, non-seulement les femmes étoient en commun, mais encore ils les voyoient en public, de même que les Tyrrhéniens, comme le rapporte Théopompe dans un passage dont j'ai cité plus haut une partie, et que voici en entier. « Chez les (*b*) Tyrrhéniens, la com» munauté des femmes est établie par les loix.... Et lors» qu'ils se livrent à ces plaisirs, tantôt ils le font sans se » cacher les uns des autres, et tantôt ils entourent leurs » lits de claies ». Θεόπομπος δ' ἐν τῇ μγ' τῶν ἱστοριῶν, καὶ νόμον εἶναι φησὶ παρὰ τοῖς Τυῤῥηνοῖς, κοινὰς ὑπάρχειν τὰς γυναῖκας.... ἀφροδισιάζουσι δὲ καὶ ποιοῦνται τὰς συνουσίας, ὅτε μὲν ὁρῶντες ἀλλήλους, ὡς δὲ τὰ πολλα καλύβας περιβάλλοντες περὶ τὰς κλίνας. *Voyez* aussi liv. IV, §. CIV.

(515) §. CCXVI. *Et l'immolent.* Hellanicus (*c*) dit, en parlant des Hyperboréens, qu'ils habitent au-delà des monts Rhipées, qu'ils s'instruisent (*d*) de la justice, qu'ils ne mangent point de viandes, mais des fruits. Ils mènent les sexagénaires hors de la ville, et les tuent. Timée (*e*) raconte

---

(*a*) Procop. de Bello Persico, lib. I, cap. V, pag. 14, C.

(*b*) Athen. lib. XII, cap. III, pag. 517, D et F.

(*c*) Clement. Alexandr. Stromat. lib. I, pag. 359, sub finem; et pag. 360.

(*d*) Théodoret, qui rapporte le même passage d'Hellanicus, dit qu'ils s'exercent à la justice.

(*e*) Tzetzes ad Lycophronis Alexandram, vers. 796, pag. 86, col. 2, lin. ult.

qu'en Sardaigne, lorsqu'un homme a passé soixante et dix ans, ses enfans l'assomment en riant, à coups de bâton, en l'honneur de Saturne, et le poussent ensuite dans des précipices affreux. Les habitans d'Iulis (*a*) dans l'île de Céos, avoient une loi qui ordonnoit à ceux qui passeroient soixante ans, de boire de la ciguë, afin que le reste eût de quoi vivre. Strabon (*b*) assure la même chose de ce peuple, et rapporte à ce sujet deux vers de Ménandre, tirés d'une pièce dont on ignore le sujet. « Phanias, je trouve fort » belle la loi des habitans de Céos, qui défend à ceux qui » ne peuvent vivre heureusement, de mourir malheureu- » sement ». Héraclides de Pont (*c*) remarque en effet que les vieillards des deux sexes prévenoient les incommodités de la vieillesse en buvant de la ciguë ou de l'opium.

Cet usage, si contraire à nos mœurs, paroîtra sans doute fabuleux aux détracteurs de l'antiquité, qui n'ont d'autre règle de leurs jugemens que ce qui se pratique de nos jours. Mais il se retrouve encore aujourd'hui au royaume d'Aracan. Les habitans de ce pays (*d*) « accélèrent la mort de » leurs amis et de leurs parens, lorsqu'ils les voient accablés » d'une vieillesse douloureuse, ou d'une maladie incura- » ble.... c'est chez eux un acte de piété ».

Ce barbare usage se retrouve encore chez beaucoup de nations qui ne sont pas civilisées. On peut voir le tom. XIV de l'Histoire des Voyages, pag. 659 et 667.

(516) §. CCXVI. *Ils l'enterrent.* Strabon, qui copie Hérodote ici et ailleurs, diffère de lui dans cette circonstance. « Ils jettent dehors, dit-il (*e*), ceux qui sont morts de » maladies, comme s'ils étoient des impies, et comme s'ils » méritoient d'être dévorés par les bêtes ».

---

(*a*) Stephan. Byzantin. voc. Ἰουλίς.

(*b*) Strab. lib. X, pag. 745, A.

(*c*) Heraclides de Politiis, pag. 516 et 518.

(*d*) Hist. Natur. et Civile du royaume de Siam, tom. II, pag. 371.

(*e*) Strab. lib. XI, pag. 781, A.

(517) §. CCXVI. *Ils lui sacrifient des chevaux.* Cette coutume étoit très-ancienne. Elle se pratiquoit chez les Perses dès le siècle de Cyrus (*a*), et peut-être étoit-elle antérieure à ce Prince. On immoloit aussi des chevaux à Neptune et aux Dieux des fleuves, en les précipitant dans la mer ou dans les fleuves. Du temps de la guerre de Troie (*b*), les Troyens jetoient dans les gouffres du Scamandre des chevaux en vie, afin de se rendre propice le Dieu de ce fleuve. Cet usage subsista long-temps. Les Argiens (*c*) jetoient anciennement, en l'honneur de Neptune, des chevaux avec leurs harnois dans le lac de Diné; et Sextus Pompéius fit jeter dans la mer des chevaux (*d*) et des hommes en vie, en l'honneur de Neptune, dont il se disoit le fils.

(518) §. CCXVI. *Le plus vîte des animaux.* Il y a dans le texte τῶν θεῶν τῷ ταχίστῳ, πάντων τῶν θνητῶν τὸ τάχιστον δατέονται. Il faut entendre par θνητός un animal, de même que *mortalis* dans ce passage de Saint Augustin. *Tertium* (*e*) *gradum animæ esse summum, qui vocatur animus, in quo intelligentia præeminet: hoc præter hominem omnes carere* mortales.

(*a*) Cyripæd. lib. VIII, cap. III, §. V, pag. 495.
(*b*) Homeri Iliad. lib. XXI, vers. 132.
(*c*) Pausan. Arcad. sive lib. VIII, cap. VII, pag. 611.
(*d*) Dio Cassius, lib. XLVIII, §. XLVIII, tom. I, pag. 564.
(*e*) S. August. de Civitate Dei, lib. VII, cap. XXIII, pag. 179, A.

FIN DU TOME PREMIER.

[illegible]